Rel[ure D'art Française



R.E.F.
S 917
B 562
REF

Publications de l'Institut Scientifique Franco-Canadien

RAOUL BLANCHARD
Doyen honoraire de la Faculté
des Lettres de Grenoble,
Professeur à l'Université
de Montréal.

L'OUEST DU CANADA FRANÇAIS

"PROVINCE DE QUÉBEC"

◆

TOME DEUXIÈME

LES PAYS DE L'OTTAWA

L'ABITIBI — TÉMISCAMINGUE

◆

MONTRÉAL
Librairie **BEAUCHEMIN** Limitée
1954

L'OUEST DU CANADA FRANÇAIS

"LES PAYS DE L'OTTAWA"

"L'ABITIBI — TÉMISCAMINGUE"

Tous droits de traduction et de
reproduction réservés pour tous les pays.

———

Copyright 1954

Imprimé au Canada — *Printed in Canada.*

Publications de l'Institut Scientifique Franco-Canadien

RAOUL BLANCHARD

Doyen honoraire de la Faculté
des Lettres de Grenoble,
Professeur à l'Université
de Montréal.

L'OUEST DU CANADA FRANÇAIS

"LES PAYS DE L'OTTAWA"
"L'ABITIBI — TÉMISCAMINGUE"

MONTRÉAL
Librairie **BEAUCHEMIN** Limitée
1954

FC
2917.4
B5252
1953
v.2
REF



B. Q. R.
NO. 4398

INTRODUCTION

Ce dernier volume achève la série de recherches commencées il y a 24 ans sur la description et l'explication géographiques de la Province de Québec. Il est justifiable des mêmes méthodes que celles qui ont été utilisées pour ses prédécesseurs: un large usage des enquêtes orales et l'emploi d'une bibliographie étendue. On y trouvera çà et là des hypothèses qui pourront paraître aventurées; du moins aurons-nous eu le mérite d'avoir posé des problèmes et indiqué des possibilités de solutions.

Au moment de prendre définitivement congé de ce Canada français auquel je me suis si fortement attaché, j'éprouve que ma dette de reconnaissance va sans cesse croissant à l'égard de l'aide qui m'a été prodiguée. Jamais elle n'a été plus empressée ni plus efficace qu'à propos de ces dernières études. Mon ami Albert Tessier a eu l'obligeance de me véhiculer à travers les régions visitées et de m'assister dans mes enquêtes; son concours m'a été inappréciable. Parmi toutes les personnes de bonne volonté que j'ai harcelées d'interrogatoires, je m'en voudrais de ne pas évoquer M. E.-Z. Moreau, qui m'a ouvert à la connaissance du Témiscamingue, le R. P. Taché, du collège Saint-Alexandre, les agronomes de comté, mes amis de toujours. A Montréal, j'ai reçu à la Commission des Eaux courantes l'accueil le plus empressé et le plus agissant; mon ami F. Fortier m'a bourré de statistiques; le Conservateur de la Bibliothèque municipale, M. L.-P. Desrosiers, et son assistante, Mlle Laflamme, ont guidé mes recherches; l'Ecole des Hautes Etudes commerciales m'a pourvu de mes instruments de travail. Le Service des Mines de Québec m'a alimenté en documents et en cartes. Enfin, le Gouvernement de la Province a témoigné de l'intérêt qu'il prenait à mes travaux en m'accordant une subvention. Ma gratitude va à tous ces bienfaiteurs et à tous ceux qui m'ont aidé, trop nombreux pour que je puisse les nommer.

PREMIÈRE PARTIE

LES PAYS DE L'OTTAWA

Nous voici arrivé au terme de ces études sur la partie habitée de la Province de Québec, avec l'examen des vastes régions qui, de la plaine de Montréal et des Laurentides centrales, s'épanouissent vers le Nord-Ouest jusqu'à la frontière ontarienne et aux derniers établissements humains en direction de la Baie d'Hudson. Ample domaine, le plus ample de ceux que nous avons eu à considérer dans la Province, puisque la superficie des comtés qui y sont inclus représente 63.832 kilomètres carrés (39.672 milles carrés). Il est vrai que la majeure partie de ces territoires est vide d'habitants, ou du moins ne recèle que des hôtes temporaires, qui ne la fréquentent qu'en certaines saisons pour y pratiquer l'exploitation des forêts: c'est le cas du Nord de Gatineau, de presque tout l'immense Pontiac, de l'arrière du Témiscamingue, de l'extrême Sud et de tout le Nord de l'Abitibi. Pourtant le Nord-Ouest apportait au recensement de 1941 une masse de 246.000 habitants, que nous pouvons pousser pour 1951 à 309.000 têtes. C'est déjà un gros morceau.

Mais ce morceau est brisé en deux fragments qu'isole l'un de l'autre l'étendue vide, la zone de sauvagerie qui circule de l'Est du Témiscamingue au Nord de Gatineau par les solitudes du Pontiac. Au Sud et à l'Est s'allonge la vallée du bas Ottawa avec son arrière-pays laurentien, drainé par les vallées descendant vers la grande rivière. Au Nord et à l'Ouest se déploient les plaines de l'Abitibi et les bassins qui avoisinent le grand lac Témiscamingue. Or non seulement ces deux groupes régionaux se trouvent séparés par un désert boisé à travers lequel les communications sont rares et précaires, mais leurs traits physiques, les phases de leur développement, leur genre de vie d'aujourd'hui, sont aussi différents qu'on puisse l'imaginer. Il s'agit donc en fait de deux régions distinctes, qui se tournent le dos, qui s'ignorent même. Il nous a ainsi paru nécessaire de consacrer une étude à chacun de ces deux domaines.

171635

Il s'agit d'abord de la région du bas Ottawa, plus exactement des territoires allongés sur la rive gauche de la puissante rivière, puisque la rive droite dépend de la Province d'Ontario. Nous n'en entreprenons l'étude qu'au droit de la limite occidentale du comté de Deux-Montagnes, car ce dernier, où les basses terres s'élargissent fortement, participe déjà des caractéristiques de la Plaine de Montréal, avec laquelle il a été traité. De là vers l'Ouest, ces terres basses ne sont plus désormais qu'un liseré étroit, serré entre l'Ottawa et le rebord du plateau laurentien, liseré qui s'effile parfois jusqu'à disparaître lorsque la rivière vient lécher les premières pentes du massif ancien; même lorsqu'elle s'en écarte pour décrire un méandre qui la détourne vers le Sud, les étendues basses ne dépassent jamais une largeur de 7 milles (11 km.). Or vers l'amont, cette frange de faible altitude s'oblitère complètement à partir de l'île des Allumettes; la rivière au delà mord à travers les assises résistantes du Précambrien, la vallée se réduit à une entaille, que dominent, au moins du côté québécois, de véritables escarpements de gneiss rougeâtre. Ainsi jusqu'à Mattawa, où la rivière émerge des gorges qui l'amènent du Témiscamingue, les étendues basses et planes aux abords du talweg se résorbent en un chapelet très discontinu de taches minuscules, très peu fréquentées par les hommes; ce secteur amont de l'Ottawa inférieur, dans la Province de Québec, est à peu près désert. Ainsi les basses terres de l'Ottawa en amont de Deux-Montagnes n'occupent qu'une superficie très restreinte; mais il s'agit de sols précieux, souvent fertiles, objets d'une culture soignée; les qualités commerciales et industrielles de la vallée y ont fixé d'autre part des nœuds de trafic, des centres manufacturiers; nous trouverons là les plus fortes densités de population du Nord-Ouest de la Province.

A cette frange étroite mais prospère est adossée au Nord une région plus élevée, prolongement vers l'Ouest de ce plateau laurentien que nous avons décrit dans le Centre de la Province. Il paraît d'abord s'opposer aux basses terres de l'Ottawa par son altitude plus forte, par un relief plus vigoureux où se discerne l'influence des roches résistantes du Précambrien, par de vrais escarpements qui parfois dominent la vallée de l'Ottawa et ont un faux air de montagnes. Le contraste est pourtant moins

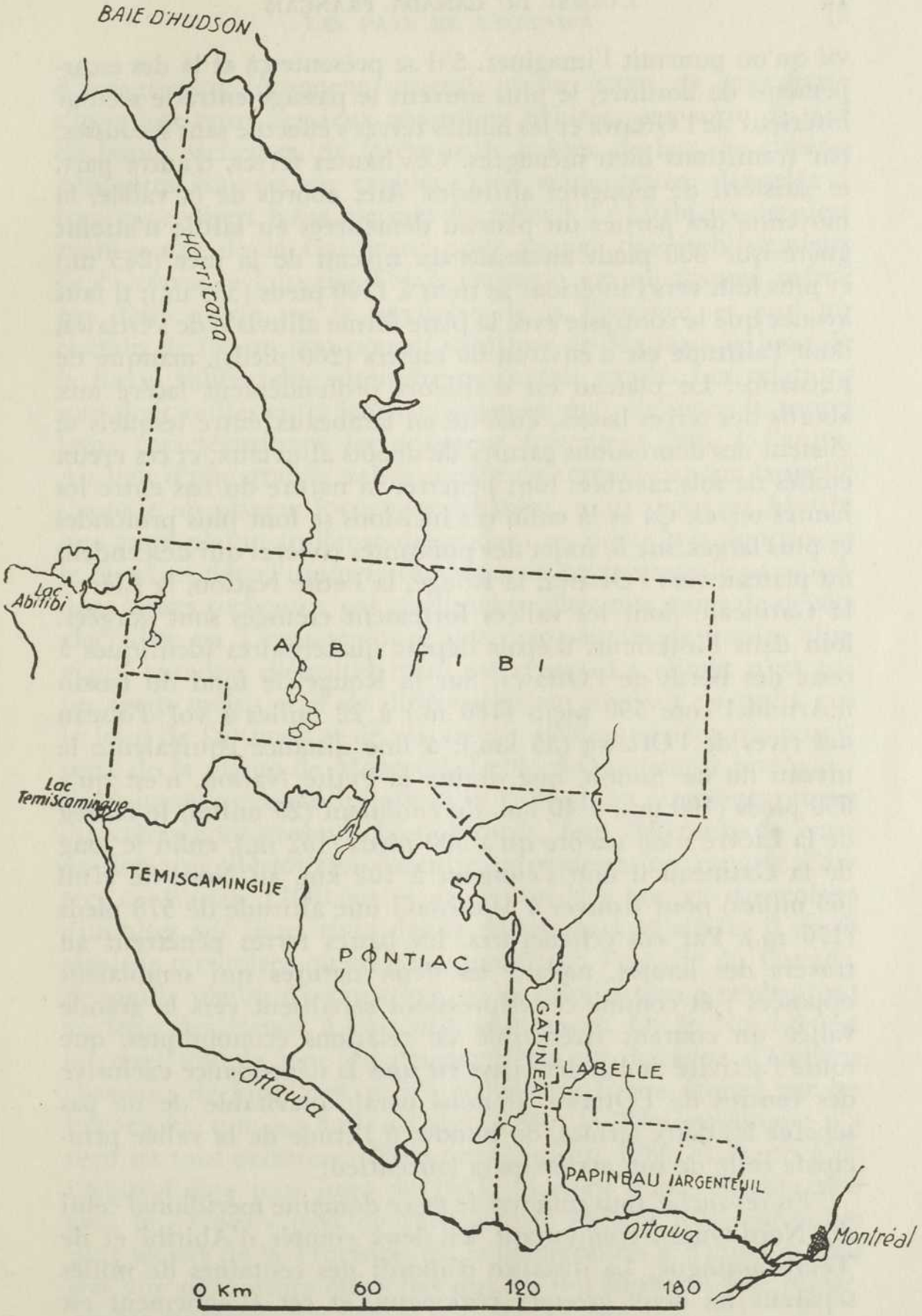


Fig. 1. — Le Nord-Ouest de la Province de Québec.

vif qu'on pourrait l'imaginer. S'il se présente çà et là des escarpements de bordure, le plus souvent le passage entre le secteur inférieur de l'Ottawa et les hautes terres s'effectue sans secousses, par transitions bien ménagées. Ces hautes terres, d'autre part, se satisfont de modestes altitudes. Aux abords de la vallée, la moyenne des parties du plateau demeurées en saillie n'atteint guère que 800 pieds au-dessus du niveau de la mer (245 m.) et plus loin vers l'intérieur se tient à 1100 pieds (335 m.); il faut avouer que le contraste avec la plate-forme alluviale de l'Ottawa, dont l'altitude est d'environ 60 mètres (200 pieds), manque de puissance. Le plateau est d'ailleurs profondément lacéré aux abords des terres basses, émietté en lambeaux entre lesquels se glissent des dépressions garnies de dépôts alluviaux, et ces creux étoffés de sols meubles font pénétrer la nature du bas entre les hautes terres. Çà et là enfin ces incisions se font plus profondes et plus larges, sur le trajet des puissantes rivières qui descendent du plateau vers l'Ottawa, la Rouge, la Petite Nation, la Lièvre, la Gatineau, dont les vallées fortement creusées sont gorgées, loin dans l'intérieur, d'épais dépôts quaternaires identiques à ceux des bords de l'Ottawa. Sur la Rouge, le fond du bassin d'Arundel cote 590 pieds (180 m.) à 22 milles à vol d'oiseau des rives de l'Ottawa (35 km.); à une distance équivalente le niveau du lac Simon, que draine la Petite Nation, n'est qu'à 650 pieds (198 m.); à 40 km. du confluent (25 milles) le talweg de la Lièvre n'est encore qu'à 500 pieds (152 m.), enfin le long de la Gatineau il faut s'éloigner à 102 km. au Nord de Hull (65 milles) pour trouver à Maniwaki une altitude de 578 pieds (176 m.). Par ces échancrures, les basses terres pénètrent au travers des hautes, mêlant les deux natures qui semblaient opposées ; et comme ces dépressions canalisent vers la grande vallée un courant irrésistible de relations économiques, que toute l'activité de l'arrière-pays est sous la dépendance exclusive des centres de l'Ottawa, il nous paraît inévitable de ne pas séparer les deux termes, de joindre à l'étude de la vallée principale celle de son arrière-pays laurentien.

En revanche, tout différencie de ce domaine méridional celui du Nord-Ouest, comportant les deux comtés d'Abitibi et de Témiscamingue. La distance d'abord: des centaines de milles séparent les deux groupes régionaux, et cet éloignement est

d'autant plus fortement ressenti qu'un écran de sauvagerie s'interpose entre les deux ensembles habités: une sorte de mer de bosses rocheuses, de forêts et de brûlés, de lacs, de rivières hésitantes coupées de rapides. Une seule route, déroulée à travers ce désert boisé, permet de relier à l'Abitibi les derniers avant-postes de la Gatineau; pour gagner des établissements de l'Ottawa le lointain Témiscamingue, on ne dispose même pas d'une route sur le territoire de la Province, et seul un chemin de fer un peu poussif s'insinue de Mattawa le long de la haute vallée pour atteindre ce canton reculé. Les relations sont donc nulles entre les deux groupes; mais de surcroît, toutes leurs caractéristiques les opposent fortement l'un à l'autre. Au lieu d'une grande vallée ourlée de terrasses et sur laquelle s'appuie un plateau fortement échancré, nous avons en Abitibi une vaste plaine argileuse descendant en pente très douce vers le Nord, et dont l'uniformité n'est qu'à peine rompue par quelques bosses rocheuses, par quelques renflements mous de dépôts glaciaires; en Témiscamingue une marqueterie de bassins alluviaux encadrés d'étroites rides pierreuses. Le climat n'est pas un agent moins actif de différenciation: au lieu de traits qui le long de l'Ottawa et de ses vallées affluentes s'apparentent à ceux de la plaine de Montréal, le Nord-Ouest nous révèle par l'ordonnance des précipitations et l'allure des températures des caractères continentaux bien frappés, fort différents de ceux du domaine méridional. La mise en exploitation apporte d'autres contrastes. L'Ottawa et ses tributaires ont vu des colons s'installer sur leurs rives dès le début du XIX^e^ siècle; il s'agit ainsi de territoires qu'on peut qualifier, à l'échelle du Canada, de vieille région d'occupation, où la colonisation a revêtu tout au long des formes à peu près spontanées. Or le Nord-Ouest est resté tout le long du dernier siècle un domaine d'Indiens chasseurs de fourrures, et n'a commencé à être écorné par les bûcherons, tout au Sud, qu'après 1850; le Témiscamingue n'a reçu ses tout premiers défricheurs que vers 1880, et l'aurore de l'Abitibi date tout juste de 1911. Il s'agit donc, en contraste avec le « vieux » pays de l'Ottawa, de régions très jeunes, les plus jeunes de la Province, où la colonisation a d'ailleurs reçu très vite des formes officielles qui lui ont imprimé une remarquable ampleur.

Enfin il faut bien en revenir encore au phénomène capital, celui qui commande tout le reste, l'éloignement, entraînant l'isolement. Tandis que la région de l'Ottawa communiquait de plain-pied avec la plaine de Montréal, se trouvait ainsi à portée immédiate de la métropole en même temps que de la capitale fédérale, le Nord-Ouest se constituait à l'écart, derrière l'écran de l'âpre plateau laurentien; il n'est pas moins séparé du reste de la Province qu'il ne l'est de la vallée de l'Ottawa. Il s'agit, au delà d'une épaisse solution de continuité, d'une véritable colonie, jetée dans un coin écarté du territoire: circonstance qui n'a pas manqué d'influer sur son développement et dont les effets n'ont pas fini de se dérouler. Le cas serait unique dans la Province, sans l'analogie avec la région du Lac Saint-Jean, en flèche elle aussi parmi les solitudes laurentiennes et véritable excroissance de la civilisation poussant à travers le désert boisé. Mais le Lac Saint-Jean disposait du Saguenay, qui lui offrait une magnifique issue vers l'extérieur, tandis que rien ne venait rompre le cercle enchanté derrière lequel étaient enfermés les lointains districts du Nord-Ouest: il a fallu pour les débloquer de coûteux travaux publics, une voie ferrée et une route interminables. Bref, le cas de l'Abitibi-Témiscamingue est très original, éclipse celui du Lac Saint-Jean, éveille ainsi le plus vif intérêt; mais du coup il exige une étude spéciale, distincte de celle qui concerne la région de l'Ottawa de laquelle le coin Nord-Ouest n'est rapproché ni par la moindre ressemblance, ni même par la proximité.

Il n'y a donc pas à hésiter: il faut examiner séparément chacun des deux termes, pays de l'Ottawa, binôme Abitibi-Témiscamingue. Ce sont bien deux études que nous apportons ici, l'une derrière l'autre, puisqu'il s'agit d'unités écartées et parfaitement distinctes. Nous aurons d'ailleurs sans cesse l'occasion, dans chacune d'elles, de faire valoir des nuances, nuances entre l'Ottawa et son arrière-pays, contrastes entre l'Abitibi et le Témiscamingue. Il nous a paru enfin tout naturel de commencer par le vieux pays, où se prolongent les traits de régions préalablement étudiées, et de garder pour la fin le morceau original, les terres neuves du Nord-Ouest; ce sera, nous l'espérons, une digne terminaison de ces laborieuses études entreprises il y a déjà 24 ans sur la Province de Québec [1].

(1) Les explorations sur le terrain ont été effectuées au cours de l'été de 1948.

Chapitre I

LES PAYS DE L'OTTAWA: LES TRAITS PHYSIQUES

La région du bas Ottawa, telle que nous l'entendons, de Mattawa à l'amont jusqu'à la limite du comté de Deux-Montagnes à l'aval, comporte comme nous le savons deux termes: la vallée de la rivière maîtresse, le plateau laurentien qui la domine au Nord. Mais nous avons déjà avancé que ces deux termes ne sont pas irréductibles l'un à l'autre: il y a interpénétration, du bas vers le haut, et même du haut vers le bas. C'est ce que nous allons essayer de démontrer en examinant successivement les traits du relief, du climat et de la végétation.

Le Relief.

Quel que soit l'intérêt de faire ressortir ces traits communs, il est préférable, pour mieux les confronter, d'examiner séparément les phénomènes du bas et ceux du haut. Etudions donc d'abord, en essayant de les expliquer, les caractères du relief de la vallée de l'Ottawa.

Le relief de la vallée. La vallée du bas Ottawa est, très simplement, la continuation et la réplique de la plaine de Montréal, mais une réplique qui va se déformant et s'abâtardissant vers l'amont. Notre tâche, comme à propos de la plaine de Montréal, consiste donc à expliquer l'origine de la rainure fluviale, à déterminer l'aspect du plafond rocheux, à décrire les éléments détritiques qui habillent cette carcasse, à suivre l'allure du talweg fluvial tout au long de la dépression.

L'origine de la rainure. — Le premier trait à retenir, c'est qu'au départ de la plaine de Montréal, à laquelle elle se raccorde vers l'aval sans la moindre solution de continuité, la vallée de l'Ottawa se rétrécit régulièrement vers l'amont. Elle est très ample à l'Est, car si la dépression, même à l'aval, n'occupe qu'une faible superficie sur la rive gauche, dans la Province de Québec, elle est fortement dilatée rive droite, dans l'Ontario.

Mais dès le Sud de la ville d'Ottawa, des bosses de 400 pieds (122 m.) se haussent à une douzaine de milles de la rivière; d'autres, qui atteignent ou dépassent 425, se rapprochent aux abords immédiats du talweg à l'amont de la capitale, en face d'Aylmer; plus loin, à la hauteur de Portage du Fort, il s'agit de croupe de 700 pieds (213 m.) à 2 milles du cours d'eau; enfin à partir de Fort William, un peu en amont de l'île des Allumettes, la vallée se réduit décidément à des dimensions restreintes, prend même parfois l'aspect d'une gorge à l'aval de Mattawa. Cette réduction progressive de la dépression de l'aval vers l'amont est à coup sûr un argument pressant en faveur d'un creusement fluviatile, dont les résultats, comme il se doit, sont plus considérables à l'aval qu'à l'amont.

Un autre argument joue dans le même sens: le relèvement progressif du talweg vers l'amont. Le niveau de la rivière n'est qu'à 22 m. d'altitude (73 pieds) lorsqu'elle atteint la plaine de Montréal au lac des Deux-Montagnes; or on le trouve à 40 m. à Montebello, à 59 (192 pieds) à Quyon, à 105 à Fort Coulonge (346 p.), à 112 à Pembroke, à 150 à Mattawa. Il s'agit, comme nous le verrons bientôt, d'un relèvement qui s'effectue par secousses, en paliers successifs raccordés par des rapides; toute brisée qu'elle soit, la pente est notable de l'amont vers l'aval. Ainsi la considération du profil en travers comme du profil en long de la vallée plaide en faveur d'un creusement effectué par un outil fluvial.

Si nous prenons tant de précautions pour avancer une théorie qui semble si naturelle, c'est qu'on en a proposé une autre. Il y a déjà longtemps, MM. Kindle et Burning ont soutenu que l'Ottawa inférieur et les basses terres du Saint-Laurent représentaient un bloc affaissé le long de failles, en contre-bas de la masse précambrienne du massif laurentien; la dépression serait en quelque sorte originelle et n'exigerait pas pour être expliquée l'intervention d'un creusement fluviatile [2]. Nous avons déjà nous-même combattu cette hypothèse, en faisant observer que depuis l'époque lointaine où ces failles auraient joué, des pénéplanations successives ont ramené temporairement la surface pré-

(2) Cf. Kindle (E. M.) and Burning (L. D.), Structural Relations of the Pre-Cambrian and Palaeozoic rocks north of the Ottawa and St. Lawrence valleys. *Geological Survey of Canada, Museum Bulletin,* n° 18, 1915, 23 p., 2 pl. phot., 6 fig. cartes.

cambrienne au niveau des affleurements primaires déprimés [3]. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est que la théorie Kindle-Burning trouve dans notre région, aux bords même de l'Ottawa, quelques-uns de ses arguments les plus expressifs. En plusieurs localités en effet du rebord septentrional de la vallée, la masse précambrienne se dresse au-dessus des basses terres avec une vigueur de relief qui évoque irrésistiblement l'intervention d'une faille. C'est le cas pour l'escarpement d'Eardley, qui débute assez brusquement derrière Hull et se poursuit à peu près rectiligne vers le Nord-Ouest, sur une longueur d'une trentaine de milles, en s'affaissant d'ailleurs peu à peu; cependant vers Luskville sa crête domine de 1000 pieds (304 m.), d'un seul jet, les basses terres étendues à ses pieds. En face du village de Chapeau dans l'île des Allumettes, le mont Dubé érige un véritable bastion culminant à 1325 pieds (404 m.), droit au-dessus d'une bande déprimée qui se tient à l'altitude 475 (144 m.); enfin à l'aval, de Montebello à Grenville, le plateau laurentien tombe sur la rivière par un rebord raide très peu festonné dont le rejet est d'à peu près 500 pieds (150 m.). Il est impossible de ne pas considérer comme des failles ces brusques et rectilignes dénivellations, qui ont localement fait basculer les sédiments paléozoïques en contre-bas de la masse précambrienne. Mais il ne s'agit que d'accidents locaux, dans les intervalles desquels le plateau laurentien se raccorde à la vallée par des déclivités très douces, où il faut 5 ou 6 milles pour passer de la cote 1000 à celle de 200 pieds: tels à l'amont de l'escarpement d'Eardley le contact entre terres basses et plateau au droit du canton Clarendon, et à l'aval, entre Hull et Montebello, la montée paisible vers les hautes terres; il ne s'agit plus ici de failles, et des îlots de dépôts primaires restent dispersés à la surface de la masse laurentienne, au droit de Buckingham, jusqu'à 6 milles à l'arrière des premiers affleurements précambriens en bordure de la vallée de l'Ottawa. Les failles, qui paraissent incontestables, de Grenville, d'Eardley, du mont Dubé, sont bien des phénomènes locaux, et non les fragments d'un accident continu qui aurait créé une fosse de l'Ottawa en contre-bas de la masse laurentienne: nous nous rangeons volon-

(3) Le Centre du Canada français [7], p. 24-25.

tiers à l'avis de M. E. Wilson, qui y voit des éléments d'un jeu de failles étendant ses effets jusqu'au Sud de la vallée, débitant les dépôts primaires en blocs diversement affectés, au point d'amener au delà de la rivière les assises du Richmond au contact de celles de Beekmantown, ce qui représente un dénivellement de 1600 pieds (près de 500 m.) [4].

Ainsi la dépression de l'Ottawa n'est pas une fosse tectonique; elle représente une vallée d'érosion enfoncée en bordure du plateau précambrien dans les couches moins résistantes du Primaire, qu'un gauchissement très ancien a fait descendre en contre-bas de la masse laurentienne. Nous n'avions pas besoin d'épiloguer si longuement à ce sujet, puisque nous constatons qu'elle est la continuation directe de la plaine de Montréal, dont nous avons à loisir discuté les origines. Elle est donc le fragment amont de cette surface d'érosion que nous avons appelée la plate-forme de Québec, qui s'est enfoncée à travers la pénéplaine dont nous retrouvons les fragments de chaque côté de l'entaille, dans les Cantons de l'Est et sur le plateau laurentien, et l'opération s'est effectuée lorsque cette pénéplaine a été soulevée au Pliocène; elle date à coup sûr d'avant l'invasion des glaciers. Mais tandis qu'à l'aval, le long du Saint-Laurent, l'érosion pourvue d'outils plus puissants et plus proche du niveau de base pouvait dilater plus énergiquement les dimensions de la surface aplanie, inscrire au travers des plateaux relevés les amples horizons de la plate-forme de Québec et de son prolongement la plaine de Montréal, à l'amont le travail a marché moins vite et est resté inachevé; la surface d'érosion s'y rétrécit, passe peu à peu à l'aspect d'un simple sillon fluvial; simultanément, sur son plafond moins fortement poncé, des protubérances apparaissent, que le travail des eaux courantes n'a pu réduire. Au total, il s'agit ici du prolongement vers l'amont d'une surface d'érosion, restée imparfaite et qui présente de plus en plus ce caractère d'imperfection à mesure qu'on remonte le talweg. Nous allons nous en rendre compte à l'examen du plafond rocheux de la vallée.

---

(4) Cf. Wilson [**54**], p. 63. Ces failles du bas Ottawa ont été récemment décrites par Alice E. Wilson. Geology of the Ottawa-St. Lawrence Lowland, Ontario and Quebec (*Geological Survey of Canada,* Memoir 241, 1946, 65 p., 3 fig., 5 pl. phot., 3 pl. cartes).

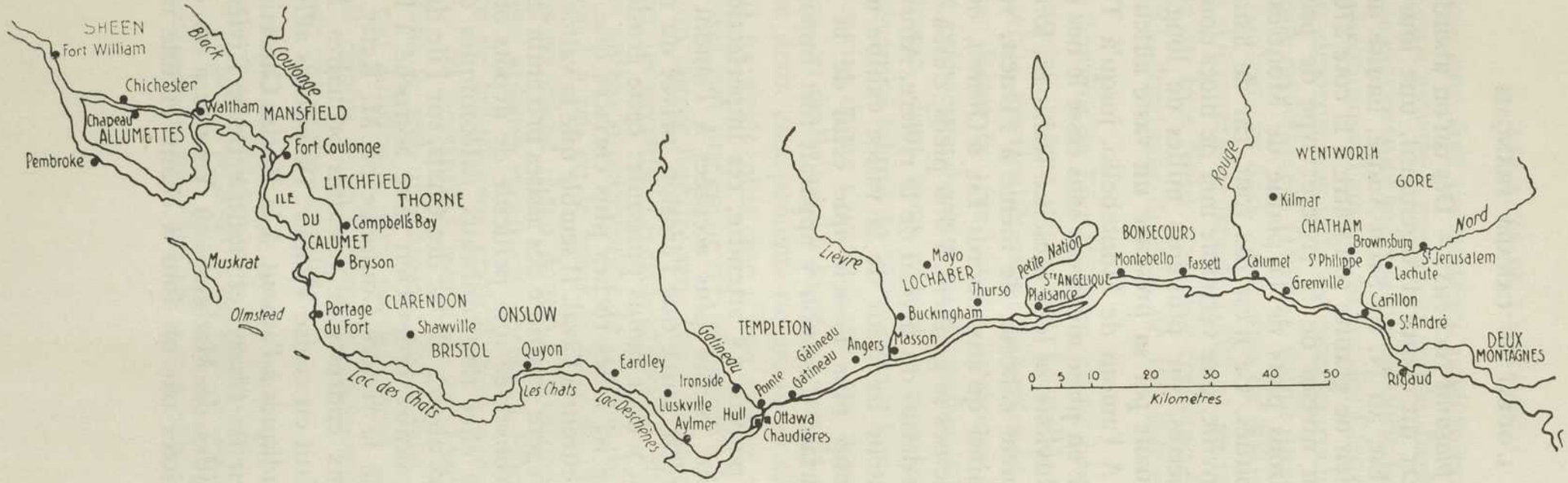


Fig. 2. — La région du bas Ottawa: la vallée.

L'aspect du plafond rocheux. — Dès qu'on aborde la vallée par l'aval, à l'Est du comté d'Argenteuil, une lourde croupe orientée Ouest-Est, au N. de Saint-André, hausse un affleurement précambrien de granite rougeâtre à la cote 270, soit à 61 m. au-dessus du niveau de la rivière: type de protubérance auquel les horizons plats de la plaine de Montréal ne nous avaient pas habitués. Ce n'est pas tout, car de Saint-André à Carillon et Grenville, une véritable mer de blocs domine d'une trentaine de mètres, sur plusieurs milles de long, le lit de l'Ottawa, indiquant par sa présence un vaste affleurement de bancs rocheux. A l'amont de Montebello, jusqu'à Thurso, des « caps » de roche en place montrent sans cesse le nez en trouant le manteau d'alluvions, et leur présence trahit un fond rocheux qui reste fortement cabossé; de même à l'Ouest, vers Sainte-Rose-de-Lima, ainsi qu'aux abords Est d'Ottawa, où des protubérances rocheuses se gonflent à 350 pieds, c'est-à-dire à près de 70 mètres au-dessus du niveau de la rivière. Ainsi dès l'aval de Hull, ce secteur inférieur de la vallée exhibe un plafond rocheux beaucoup plus bosselé que celui de la plaine de Montréal: la surface d'érosion y apparaît fort imparfaitement nivelée.

Comme on pouvait s'y attendre, ces imperfections de l'aplanissement sont encore plus accusées à l'amont de Hull. La vallée se rétrécit, parce que l'érosion, privée du renfort des affluents du bas, y était moins puissante: cette érosion d'autre part avait affaire ici à des roches plus coriaces que la plupart de celles qui affleurent à l'aval. Il semble que la vallée ait adapté son tracé à une légère gouttière des assises précambriennes, dans laquelle s'était conservée une pellicule de dépôts ordoviciens; on découvre en effet des lambeaux paléozoïques de Hull à Eardley, puis aux abords du lac des Chats, sur l'île du Calumet où un peu de calcaire ordovicien reste accroché à l'Est et au Nord; au bas de la rivière Coulonge où M. Retty signale la présence en deux endroits de calcaires primaires, à l'île des Allumettes s'il faut en croire Vennor. De minces affleurements ont même été indiqués à l'amont, à la Roche Capitaine où Ells découvre un peu de Chazy, et jusqu'à Deux Rivières, à une vingtaine de milles de Mattawa, où Vennor a vu des assises primaires exploitées par un four à chaux et une carrière de

grès [5]. Mais une fois ces couches paléozoïques exterminées, l'érosion a eu à mordre à travers les solides bancs précambriens, et sa besogne est devenue beaucoup plus difficile. Aussi le talweg devient-il chaotique à l'amont du lac des Chats. L'île du Calumet est un désordre de lourdes croupes rocheuses dépassant parfois la cote de 600 pieds (183 m.), tandis que les chenaux qui l'enlacent coulent, au Sud, au-dessous de 300 pieds. Le centre de l'île des Allumettes se hausse à 525, et en face Chapeau, au bord même du bras Nord, une ride rocheuse s'érige à plus de 700 (213 m.), dominant de plus de 100 mètres, en falaise, le lit fluvial.

Enfin à l'amont de Fort William, on ne peut plus parler de surface d'érosion, même imparfaite. La vallée se réduit à une entaille fluviale, particulièrement caractérisée à l'aval par les falaises que dresse la rive gauche au-dessus du talweg; vers l'extrémité inférieure du bief de 28 milles (45 km.) dit de la Rivière Creuse, dont nous aurons à reparler, le rocher de l'Oiseau élève une falaise de 500 pieds (152 m.) droit au-dessus de l'eau. La rive droite s'anime à son tour à partir des rapides des Joachims, et de là jusqu'à Mattawa, sur 54 milles, la rivière coule entre deux escarpements de gneiss grisâtre, d'aspect rébarbatif. Il ne s'agit plus que d'une simple vallée d'érosion, qui aux prises avec une roche très résistante n'a pu qu'enfoncer au travers un talweg linéaire sans avoir eu encore la force d'en faire reculer les versants. Le cycle d'érosion d'âge pliocène qui a modelé et aplani la plate-forme de Québec ainsi que la plaine de Montréal n'a pas eu le loisir le long de l'Ottawa de développer tous ses effets: il n'a donné à l'aval qu'une surface insuffisamment aplanie et en est encore à l'amont à la phase élémentaire de creusement vertical, sans avoir pu abattre et faire reculer les versants. L'aspect de cet inachèvement crève les yeux dans le secteur d'amont; mais dans celui d'aval les inégalités qui subsistent sont partiellement oblitérées par le manteau de dépôts récents dont les phénomènes glaciaire et post-glaciaire ont drapé la vallée.

(5) J. A. Retty. Reconnaissance le long des rivières Coulonge et Black, Comté de Pontiac (*Rapport du Service des Mines de Québec* pour 1932-33, partie D, p. 91-117, 4 pl. phot., 1 pl. carte), p. 96; H. G. Vennor, Comtés de Renfrew, Pontiac et Ottawa (*Commission géologique du Canada*, Rapport de 1876-1877, p. 279-363, 1 pl. carte), p. 311 et 317; Ells [**16**], p. 20.

Les dépôts récents. — Nous avons trop mal vu la partie supérieure de la vallée, de Mattawa à Pembroke, pour affirmer qu'elle ne recèle ni dépôts glaciaires ni terrasses de sédiments post-glaciaires. Mais à coup sûr, sauf le long de la rive ontarienne à l'aval des Joachims, il n'en reste pas grand'chose. Que le glacier ait circulé le long de cette entaille, est certain, et il a dû y abandonner de la moraine. Il est facile de démontrer qu'un bras de la mer Champlain s'est insinué dans la rainure: les altitudes l'exigent. Ce bras de mer a pu déposer des alluvions dans les anfractuosités, particulièrement au débouché des affluents descendant des hautes terres du Nord; notons cependant que les courants devaient être trop violents dans ce bras resserré pour permettre des dépôts abondants de matériaux meubles. En tout cas aucun de nos prédécesseurs qui ont exploré ce secteur n'a cru devoir signaler quelque chose qui en valût la peine.

Mais à partir de Fort William, sur la rive québécoise, les témoignages se découvrent partout de la présence de dépôts glaciaires et de terrasses développées dans une vaste nappe d'eau. Examinons-les successivement.

La nappe de glace qui a circulé à travers la région a abandonné au passage les débris rocheux arrachés au sol qu'elle récurait, accumulant ainsi des épaisseurs variables de moraine de fond, amas argileux ou sableux plus ou moins farcis de blocs. C'est surtout aux approches du talweg que nous découvrons ces dépôts morainiques, et il ne faut pas s'en étonner car le long des versants les terrasses, plus récentes, ont pu les recouvrir de leurs parements. Nous trouvons ainsi des moraines sableuses sur l'île des Allumettes, des affleurements morainiques épars sur celle du Calumet, des amas pierreux à l'aval de Bryson, une large tache de moraine de Luskville à Aylmer, des croupes basses à Hull, de plus restreintes de Thurso à Montebello. L'alignement de blocs qui se poursuit de Grenville à Saint-André le long de la rivière est un dépôt glaciaire dépouillé de ses éléments fins. Remarquons que ces étendues morainiques ne paraissent pas avoir été recouvertes par des apports de la mer Champlain, ou s'ils l'ont été, il ne s'agissait que d'une faible épaisseur, susceptible d'être balayée par les courants lorsque la nappe d'eau fut devenue peu profonde.

Ainsi la surface occupée par la moraine est restreinte et ce sont les terrasses qui meublent le paysage de la vallée de l'Ottawa. Leur présence n'est pas pour nous une nouveauté: nous les avons rencontrées dans toutes les parties de la Province, où elles représentent les dépôts formés dans une mer qui a envahi, sur les pas du glacier en retraite, toutes les régions déprimées, profitant de l'affaissement du socle continental sous le poids de l'énorme masse de glace, et aussi du relèvement du niveau marin consécutif à la fusion de cette glace, qui libérait de fortes quantités d'eau. Dans ce vaste golfe marin, dit mer Champlain, occupant les basses terres du Saint-Laurent et de l'Ottawa, les débris descendus des versants ou amenés par les rivières se sont accumulés en terrasses ourlant l'ancien rivage: fortes épaisseurs d'argile compacte, comprenant généralement du sable à la partie supérieure. On sait que nous les considérons comme des dépôts de plage, limités aux anciens rivages de cette mer: l'équivalent exact des *beines* lacustres, se terminant vers les eaux profondes par un talus accusé, le *mont* des limnologues français et suisses. Cette théorie, qui nous paraît seule susceptible de rendre compte de tous les faits observés, ne semble pas encore avoir été acceptée par tous les chercheurs; une confusion est fréquemment réalisée entre ces dépôts de plage révélés par la baisse de la nappe d'eau et les terrasses d'alluvions fluviatiles, qui naissent lorsque la rivière s'enfonce au travers des alluvions qu'elle a préalablement déposées. Décrivant les terrasses du comté d'Argenteuil, M. Mac Gerrigle y voit le résultat « du creusement et du rongement graduels d'un rivage incliné sous l'action combinée des vagues et du courant jusqu'à ce qu'une falaise soit formée » [6]; ce mélange de dépôts de plage et de creusement ne nous dit rien qui vaille. S'il s'agissait d'apports alluviaux recreusés, dont certains lambeaux se seraient conservés sur une rive de la vallée, on devrait retrouver des éléments identiques accrochés à la rive opposée. Or nous avons déjà fait observer que les terrasses de l'île de Montréal n'ont aucun équivalent fluviatile sur la rive droite du fleuve; les dix terrasses qui brisent la déclivité de l'amas sableux du bas Saint-

(6) Mac Gerrigle (H. W.), Région de Lachute: les Basses terres (*Rapport du Service des Mines de Québec* pour l'année 1936, partie C, p. 45-68, 1 fig., 6 pl. phot., 1 pl. carte), p. 60.

Maurice, derrière Trois-Rivières, ne se retrouvent plus en face, vers Saint-Grégoire ou Saint-Wenceslas; enfin il ne viendra à l'esprit de personne de considérer les terrasses de Gaspésie, même les plus basses, comme les débris de nappes alluviales tendues à travers l'énorme golfe. Nous tenons plus ferme que jamais, à propos des terrasses de l'Ottawa, pour des dépôts de plage superposés, dont chacun révèle un stationnement plus ou moins prolongé de la nappe d'eau.

Les premières terrasses qui nous soient apparues sur la rive québécoise se localisent aux abords de l'île des Allumettes, au nombre de deux. La plus haute remonte la vallée de la Coulonge sur 6 milles, celle de la Black sur 3; mais ici, dans ces vallées déjà étroites et élevées, où le bras de mer était peu profond, l'apport de matériaux venant de l'amont a engendré un véritable alluvionnement de type deltaïque à travers lequel la rivière a recreusé, et ces vallées affluentes nous offrent ainsi des terrasses de type mixte, bâties avant tout de sable, où se combinent les dépôts de plage et les alluvions fluviatiles; nous les retrouverons le long de la Gatineau, de la Lièvre, de la Petite Nation, de la Rouge. Deux beaux gradins se déploient de Fort Coulonge à Campbell's Bay; la plus élevée, vers 450 p. (137 m.), large et bien cultivée, s'incline légèrement vers le talweg, ce qui cadre bien avec la théorie du niveau de plage. Les types n'en sont pas moins remarquables dans Clarendon et Bristol, superbes plans d'où émergent çà et là des « caps »; à l'arrière du plus élevé, l'érosion de la rivière Quyon a provoqué d'intenses éboulements d'argile qui donnent à ce coin d'Onslow un aspect chaotique. Le nombre des terrasses croît vers l'Est, à mesure que l'altitude du talweg diminue, ce qui assurait à la mer une plus grande profondeur et un jeu plus nuancé de niveaux marins successifs. C'est là pourtant qu'on a trouvé les traces les plus élevées de dépôts, indiquant les plus fortes altitudes atteintes par le bras de mer: à l'extrémité orientale de l'escarpement d'Eardley (au N.O. de Hull), le site de Kingsmere a livré une structure de terrasse à 690 pieds (211 m.) et plus à l'Est, à Dalesville (au N. O. de Brownsburg), dans la vallée de la West, les traces d'une sorte de delta à 735 pieds (224 m.) [7]. Mais

(7) Wilson [54], p. 15.

au-dessous de ces hauts dépôts, les gradins s'accumulent. Dans la région de Buckingham, M. E. Wilson n'en découvre pas moins de sept, à 435, 400, 375, 350, 300, 200, 100 pieds (133, 122, 114, 107, 91, 61, 30 m.), cette dernière terrasse me paraissant fort problématique; il est vrai que certaines, ajoute-t-il, sont très locales, tandis que celle de 300 s'allonge sur des milles [8]. Pour M. Mac Gerrigle, dans Argenteuil la terrasse la mieux développée et la plus longue cote 210-225 pieds (64-68 m.), se poursuit de Calumet à Lachute et plus loin se continue dans Deux-Montagnes où nous la retrouvons sous les espèces du Grand Coteau que nous avons décrit dans la plaine de Montréal; mais l'auteur en repère de plus basses vers 200, 180, 155, 120 et 100 pieds [9]. Ces savants se demandent à partir de quel niveau ces terrasses, de marines, sont devenues lacustres, c'est-à-dire à quelle altitude la nappe d'eau salée, au bord de laquelle elles se formaient, est devenue saumâtre, puis douce. Le débat n'intéresse pas le relief; remarquons d'ailleurs que le problème est complexe, puisqu'il y faut tenir compte de l'afflux d'eaux douces qui a dû envahir la mer Champlain au moment où s'y déversait la majeure partie du volume des Grands Lacs, par la voie du lac Nipissing et de la Mattawa.

Les terrasses sont l'élément dominant du paysage du bas Ottawa, au moins sur la rive de Québec, à l'aval de l'île des Allumettes. Tout au long de la vallée, l'œil est sollicité par le spectacle de leurs gradins un peu mous, superposés parfois à trois ou quatre exemplaires. Leurs plates-formes étalent de beaux plans cultivables, que rompent çà et là quelques ravins d'âge récent; ce sont d'excellentes terres cultivables, surtout lorsque la couche de sable qui recouvre ordinairement l'argile est assez mince pour pouvoir être incorporée à celle-ci par le labour et donner ainsi une terre franche. Le long de la rivière, les alluvions fluviatiles déposées après l'évacuation de la nappe d'eau sont également des terres franches ou légères, parfois entièrement sableuses: M. Mackay a émis l'idée que ces accumulations de sable aux abords du lit représentaient des deltas construits par la rivière au point où elle atteignait le lac en

(8) Partie Sud-Est de la feuille de Buckingham, Québec (*Commission géologique du Canada*. Rapport sommaire pour 1913, p. 190-199).

(9) Ouvrage cité note 6, p. 60.

retraite, et que lors d'un nouveau recul de la nappe lacustre le cours d'eau, éventrant son delta, en transportait les matériaux vers l'aval pour édifier un nouvel appareil d'accumulation (10). Cette hypothèse d'un delta ambulant, émigrant avec ses matériaux, est originale; elle s'accorde en tout cas avec le caractère saccadé de la vidange de la nappe d'eau, dont l'échelonnement des terrasses porte déjà témoignage.

Mais nous voici ainsi amenés à l'examen du talweg même de l'Ottawa, dernier terme de l'étude du relief. Nous croyons qu'il convient d'y distinguer deux secteurs: l'amont, où l'emporte l'empreinte glaciaire, l'aval, où nous semblent dominer des phénomènes d'épigénie.

Le talweg: les traits glaciaires d'amont. — En amont de l'île des Allumettes, le talweg de l'Ottawa contraste par sa direction rectiligne avec les détours, les méandres, la prolifération de chenaux, qui le caractérisent à l'aval. Il donne l'impression d'une vallée énergiquement gravée. Or divers indices nous amènent à penser qu'un glacier, qu'on peut qualifier de récent, est responsable de la plupart des formes vigoureuses que nous distinguons dans ce secteur. La présence de ce glacier, exactement une langue glaciaire de vallée, nous paraît toute naturelle. Lorsque la grande masse de glace labradorienne évacua les basses terres pour se retirer sur le plateau laurentien, nous ne pouvons admettre qu'elle présentait vers le Sud un front rectiligne. Les vallées préglaciaires qui échancraient le rebord méridional du plateau ont dû conserver dans leurs replis des langues alimentées en glace par le corps de bataille de l'inlandsis demeuré à l'arrière, langues qui pendaient vers le Sud en direction des basses terres le long des principales vallées. Au rouleau compresseur du glacier labradorien a donc dû se substituer pour un temps une série d'appareils de vallée, modeste réplique des glaciers du type alpin, mais disposant par là d'une puissance érosive plus efficace. C'est ainsi qu'ont été aménagées, à notre avis, les vallées en auge du Saguenay et du bas Saint-Maurice(11); or la haute vallée de l'Ottawa, pourvue d'un ample bassin ver-

---

(10) J. R. Mackay. The North Shore of the Ottawa River, Quyon et Montebello, Quebec (*Revue Canadienne de Géographie*, I, 1947, p. 3-8, 1 fig.), p. 4.

(11) Raoul Blanchard, L'Est du Canada français [**5**], II, p. 40-45; Le Centre du Canada français [**7**], p. 394-396.

sant, était capable de canaliser vers le bas une quantité considérable de glace.

C'est ce glacier local de l'Ottawa, descendant du Témiscamingue, qui nous paraît avoir sculpté les formes du secteur amont, de Mattawa aux Allumettes, en substituant aux traits préalables d'érosion fluviale des aspects de morphologie glaciaire. Je sais bien que c'est là s'en prendre à un des dogmes les plus respectés auquel obéissent tous les auteurs qui ont interprété en Canada oriental des formes de terrain, particulièrement ceux de langue anglaise: les glaciers ne creusent pas; ils se contentent d'épousseter le relief préexistant; leur influence ne s'exerce que pour bourrer de drift les parties déprimées, où les rivières, après la disparition de la glace, erreront dans le plus grand désordre à la recherche de leurs chenaux oblitérés. Bref, le glacier n'agit que par accumulation, mais jamais par érosion. Il était bon qu'un homme habitué aux types de relief modelés par les glaciers alpins vînt reconnaître que ces formes, qui impliquent un creusement glaciaire, ne manquent pas dans les Laurentides et à leurs abords. Suivons en effet la vallée à partir de Mattawa. Les 54 premiers milles, à peu près rectilignes jusqu'à la tête de la Rivière Creuse, nous présentent un ample talweg, bien gravé dans la masse précambrienne, large fond et parois déclives, surtout sur la rive gauche où un raide versant grisâtre, presque sans fissures, se dresse brusquement au-dessus de la rivière: bref, un bon type de *vallée en auge*. Le profil en long est d'ailleurs brisé de crochets: rapides de la Veillée, du Trou et de Deux-Rivières, qui sur 3 milles fournissent une dénivellation de 32 pieds (10 m.), sans que nous ayons pu savoir s'il s'agit de matériaux morainiques obstruant le fond, ou d'une barrière de roche en place (verrou); de même en aval pour le gros rapide du Rocher Capitaine (45 pieds, 13,8 m.). Puis au delà du coude brusque des Deux-Joachims, où la rivière bascule encore de près de 9 mètres (28 pieds), s'ouvre le curieux bief de la Rivière Creuse, tracé rectiligne de 28 milles (45 km.), où l'on peut hésiter d'abord à voir une auge, car la rive gauche seule dresse au-dessus de la large nappe d'eau un raide versant qui s'érige à 150 m. à l'Oiseau. Mais la profondeur du lit nous réserve une surprise: la Rivière Creuse mérite amplement son nom, car comme nous le révèle Ells, en 1901, « des sondages

effectués il y a quelques années ont donné plus de 500 pieds », donc plus de 152 mètres [12]. Nous voici donc en présence d'un énorme trou qui s'enfonce au-dessous du niveau de la mer, puisque l'altitude de la rivière n'est qu'à la cote 471; cette *cryptodépression,* cernée de tous côtés vers l'aval par des affleurements de roche en place, ne peut donc être attribuée à l'érosion fluviale, et ressort ainsi au creusement glaciaire; il s'agit d'un *ombilic* affouillé par le glacier, probablement au travers d'un de ces lambeaux paléozoïques dont nous avons aperçu la traînée le long de ce secteur d'amont. Enfin une autre manifestation du travail glaciaire nous apparaît jusqu'un peu en aval de ce bief supérieur. Les vallées affluentes de rive gauche sont *suspendues* au-dessus du talweg de l'Ottawa, qu'elles rejoignent par une dégringolade de rapides et de cascades. C'est le cas, en amont, de la rivière Dumoine; vers l'aval, la Black bascule sur l'Ottawa par une dénivellation de 38 m. acquise sur une longueur de 400; la Coulonge descend brusquement de 42 m. (141 pieds), dont une véritable cascade de 24 m., la Grande Chute, suivie d'un authentique canyon de 540 m. de longueur, qui est une *gorge de raccordement.*

Ainsi l'accumulation de traits variés, forme en auge, ombilic, vallées suspendues, ne permet pas de mettre en doute que cette partie de la vallée de l'Ottawa a été façonnée par une langue glaciaire. Pourtant il y a des chances pour que, même dans cette section, la rivière ne suive pas tout au long le tracé préglaciaire aménagé par la glace, pour que cet ancien chenal ait été çà et là obstrué par les matériaux morainiques qu'abandonnait le glacier en retraite, ce qui aurait obligé le cours d'eau à se frayer par épigénie un nouveau lit, encore en pleine phase de creusement, avant de retomber par des rapides dans son ancien talweg. Le coude à angle droit que décrit l'Ottawa aux Joachims, avant d'embouquer la Rivière Creuse, coude compliqué de rapides, mérite de retenir l'attention; on peut légitimement se demander, avec Ells [13], si la rivière ne passait pas jadis plus au Nord par « une vraie dépression où se trouve le lac McConnell », dépression qui se continue en droite ligne par le tracé de la Rivière Creuse; l'orifice amont en aurait été « probable-

(12) [**31**], p. 19.
(13) [**31**], p. 23.

ment bouché par du sable, des graviers et des blocs ». Le même auteur croit voir la continuation aval de la Rivière Creuse par une chaîne de lacs (Maskinongé, Chalk Lake) qui vient rejoindre la rive droite de l'Ottawa à 20 milles amont de Pembroke. C'est possible; mais comme il découvre en même temps un autre tracé, parallèle à ce dernier, par Sheen et Chichester, sur la rive gauche [14], nous sommes d'avis qu'il veut trop prouver; on ne peut admettre la présence de deux lits parallèles préglaciaires sur une rivière en pleine érosion. Retenons seulement comme très probable la présence de phénomènes d'épigénie par obstruction le long du bief aval de ce secteur supérieur, phénomènes qui vont se révéler plus fréquents et plus vraisemblables sur le tracé du secteur d'aval de l'Ottawa.

Le talweg: les épigénies d'aval. — Suivons en effet le cours de l'Ottawa à partir de l'extrémité aval de la Rivière Creuse. Nous allons y constater de déconcertantes irrégularités de direction et de pente: nous essaierons de voir si les faits constatés sont justifiables de l'influence glaciaire, ou s'ils ne doivent pas être plutôt expliqués par des obstructions et des épigénies.

Si rectiligne en effet dans le secteur d'amont, sauf au coude des Joachims, l'Ottawa inférieur se livre au delà à une débauche d'irrégularités, enserrant de vastes îles rocheuses, décrivant d'énormes méandres, s'attardant en de longs biefs sans courant auxquels succèdent les bouillonnements des rapides. Voici l'ample île des Allumettes, couvrant 164 kmq, et dont les croupes dominent de 160 pieds le bras de Pembroke; puis l'île du Calumet (119 kmq), enserrée entre deux bras tortueux, et haussant ses protubérances les plus élevées à plus de 600 pieds. De l'une de ces îles à l'autre, la rivière décrit un étrange détour qui lui fait parcourir 16 milles pour gagner une distance de 6 milles à vol d'oiseau; plus loin, elle change de nouveau brusquement de direction, avec le crochet de Quyon, avec celui de Hull. Enfin on constate avec surprise que cette puissante rivière, dont le débit moyen à Grenville est un peu supérieur à celui du Rhône à Beaucaire, est très loin d'avoir régularisé son profil. Jusqu'à l'entrée du lac des Deux-Montagnes, son cours n'est qu'une succession de biefs sans courant, véritables lacs et qui en portent

(14) *Ibid.*, p. 24.

le nom, lac des Allumettes, lac Coulonge, lac des Chats, lac des Chênes, autant d'étages superposés d'où les eaux glissent en rapides et parfois en véritables chutes. Des rapides obstruent les deux chenaux qui ceinturent les Allumettes; d'autres font culbuter les eaux le long des deux bras du Calumet, et la dénivellation totale de l'amont à l'aval de l'île atteint 103 pieds (31,4 m.); les rapides des Chats, en aval, abaissent de 51 pieds (15,5) le niveau de l'Ottawa; puis la rivière glisse de 60 pieds dans la belle chute des Chaudières, entre Ottawa et Hull; enfin tout à l'aval le Long Saut de Grenville et les rapides de Carillon entraînent encore une dénivellation de 58 pieds (17,8 m.). Toutes ces manifestations, brusques ruptures de pente, détours compliqués, enlacement d'îles rocheuses, aboutissent à une même conclusion: il s'agit d'un cours d'eau à l'état d'extrême jeunesse. L'Ottawa inférieur est même plus jeune que le Saint-Laurent de la plaine de Montréal.

Il s'agit d'expliquer cette jeunesse. Il ne nous paraît pas possible que le cours actuel représente la disposition du chenal préglaciaire. Une vallée dont l'évolution était déjà assez avancée pour avoir assis une ébauche de surface d'érosion ne pouvait comporter, au milieu de son talweg, l'inclusion de vastes îles rocheuses, ni surtout présenter un profil aussi cabossé jusque dans son secteur d'aval. Nous sommes donc obligés d'admettre l'intervention de la glace, agissant soit comme outil de creusement, soit comme agent d'accumulation.

Si le glacier a modifié par creusement le lit préglaciaire de l'Ottawa, il a pu affouiller des ombilics, susciter par là des verrous rocheux, élaborer aussi des sillons parallèles au chenal principal; ainsi s'expliquerait la présence des îles, des rapides et des lacs. Partisan convaincu, comme nous le sommes, de l'efficacité du creusement glaciaire, nous estimons qu'à coup sûr la nappe de glace a dû agir dans ce sens, tout en observant qu'ici le travail ne se concentrait pas dans une rainure comme à l'amont, et que le résultat a dû s'en ressentir. Mais il nous est impossible d'apporter une preuve. Nous ignorons tout de la profondeur des différents lacs échelonnés le long de la rivière, et ne pouvons ainsi affirmer qu'il s'agit d'ombilics noyés. Les barrages de roche en place sur lesquels les eaux écument en rapides ne présentent que rarement l'aspect de barres évoquant

un verrou; nous n'en avons vu qu'un cas caractéristique, celui de Bryson au flanc S. E. de l'île du Calumet, où le rapide transperce une bosse rocheuse qui domine le lit d'amont de 300 pieds. Bref, nous pensons que les coups de gouge du glacier ont pu distribuer des inégalités le long du lit préglaciaire, mais nous estimons qu'ils n'ont pas suffi à provoquer tous les traits de jeunesse que présente aujourd'hui le cours d'eau.

Nous sommes ainsi amené à prendre en très sérieuse considération le rôle du glacier comme agent de remblaiement, d'obstruction; nous le faisons d'autant plus volontiers que nous avons déjà trouvé des faits identiques le long du Saint-Laurent dans la plaine de Montréal (15). On peut estimer que certaines sections du lit préglaciaire ont été si fortement gorgées de moraine de fond que la rainure fluviatile a été entièrement comblée; il est possible également que lors de son retrait le lobe glaciaire ait bâti au travers de cette rainure de véritables barrages de moraine frontale. Ainsi, lorsque a disparu peu à peu la nappe d'eau qui avait pris la place du glacier, les eaux fluviales ont bronché sur toute sorte d'obstacles; si sur des parcours étendus elles pouvaient récupérer l'ancien lit, peut-être approfondi par places par le creusement glaciaire, il leur fallait ailleurs, comme à Bryson, lutter contre l'obstacle d'un verrou, et souvent errer, presque sans pente, à la recherche d'une issue, jusqu'à ce qu'elles retombent, en rapides, dans une section, demeurée libre, du chenal préglaciaire. Tout cela paraît très vraisemblable; il serait bon pourtant de citer des cas précis d'obstruction. Nous n'en sommes pas abondamment pourvu. Il semble cependant plausible de voir dans la chaîne de lacs qui s'allonge du bas lac des Allumettes à la tête du lac des Chats un reflet de l'ancien lit de l'Ottawa, par les nappes Muskrat (qui n'est qu'à 408 pieds), Olmsted, Coldingham; ainsi se trouveraient éliminés le grand détour de Fort Coulonge, la présence de deux grandes îles et l'escalier des rapides qui les accompagnent. Nous ignorons si le tracé préglaciaire a été intercepté entre les lacs des Chats et des Chênes, et où il pouvait passer; en revanche il semble acquis qu'il a été repéré au Sud de la ville d'Ottawa, à partir de l'extrémité aval du lac des Chênes. On nous décrit

(15) Cf. [6], p. 284-285.

en effet à plusieurs milles de la capitale un lit préglaciaire où l'on constate « par des forages de puits, la présence d'une large vallée profondément comblée de drift » [16]; notre impression est que si on pouvait la suivre de bout à bout, on la verrait aboutir à l'Ottawa à l'amont de Masson, ce qui éliminerait le coude de Hull et les chutes des Chaudières. Enfin il est tentant de supposer qu'un autre fragment oblitéré doit circuler, toujours sur la rive droite, entre la baie de l'Orignal à l'amont de Grenville et l'extrémité du lac des Deux-Montagnes, en contournant l'emplacement du Long Saut et de Carillon. Cela fait beaucoup d'hypothèses, qui mériteraient d'être contrôlées avec soin; une reconstitution sérieuse du lit préglaciaire de l'Ottawa serait d'un vif intérêt.

Nous croyons avoir épuisé la liste des problèmes que pose le relief de la vallée du bas Ottawa. Elle ne représente pas une fosse tectonique, mais une inflexion synclinale, çà et là accidentée de failles locales, qui a dénivelé le Primaire par rapport au Précambrien, assez profondément pour que la pénéplanation laurentienne n'ait pu faire disparaître ces assises paléozoïques. Lorsque cette pénéplaine fut exhaussée au Pliocène, l'érosion se remettant à l'œuvre a sculpté dans ces sédiments la plateforme de Québec, surface d'érosion dont la vallée de l'Ottawa est l'extrémité occidentale, encore imparfaitement modelée et qui s'achève vers l'amont en une simple rainure fluviale. Les glaciers ont distribué sur ce relief des accumulations morainiques; la mer Champlain a disposé sur les versants ses dépôts de plage, en terrasses superposées. C'est sur l'allure du talweg actuel que l'empreinte glaciaire s'est manifestée avec le plus de vigueur: à l'amont, le creusement, gravant des auges, des ombilics, dressant des vallées suspendues, tous phénomènes dont on peut retrouver quelques manifestations à l'aval; plus bas, l'accumulation, brouillant l'ancien tracé, oblitérant çà et là le vieux chenal, obligeant ainsi la rivière à des détours, à des dédoublements, à des culbutes sur les rocs, à la recherche d'un

---

(16) J. Keele et W. A. Johnston, Les dépôts superficiels aux environs d'Ottawa (*Commission Géologique du Canada,* Livret-Guide n° 3, 1914, Excursions aux environs de Montréal et Ottawa, p. 135-145), p. 143. — Cf. également W. A. Johnston, Pleistocene and Recent Deposits in the Vicinity of Ottawa, with a Description of the Soils (*Geological Survey,* Memoir 101, 1917, 69 p., 8 pl. phot., 1 pl. carte).

écoulement normal qui est loin d'être réalisé. Nous avons présenté au sujet de ce relief beaucoup de solutions qui restent hypothétiques; nous souhaitons, comme nous l'avons souvent exprimé, qu'elles soient sérieusement critiquées, et qu'on puisse en imaginer de plus satisfaisantes.

Le relief de l'arrière-pays. Quittant la vallée de l'Ottawa pour l'intérieur, nous avons affaire à un nouveau terme de relief: des hautes terres, que les habitants du bas nomment un peu audacieusement les montagnes. Nous savons déjà que la protubérance en est modeste: en moyenne, 200 à 300 mètres au-dessus de la vallée; en fait de montagnes, il s'agit d'une pénéplaine relevée au Pliocène et défoncée par l'érosion qui a inscrit au travers de la masse soulevée les terres basses du Saint-Laurent - Ottawa, et qui partant de ce nouveau niveau de base mord à travers le plateau [17]. L'étude du relief nous paraît ainsi devoir s'ordonner en deux aspects: la considération des altitudes de la plate-forme, puis l'étude des lacérations qu'elle a subies, en réservant une attention particulière aux plus grandes des vallées ainsi creusées.

Les altitudes de la plate-forme. — Ces altitudes sont plus variées qu'on ne l'attendrait d'une pénéplaine exhaussée. Cette variété se classe cependant en deux termes: des altitudes plus considérables vers le Sud-Est, au contact presque immédiat des basses terres, et plus faibles vers le Nord-Ouest, c'est-à-dire dans l'intérieur.

Nous pouvons suivre en effet, sur les belles cartes à 2 milles au pouce (1: 126.720), un ruban d'altitudes qui peuvent passer pour fortes et qui accompagnent à 10-15 milles dans l'intérieur le rebord du bas pays. Au N. E. d'Argenteuil, les croupes des cantons Howard et Montcalm dépassent les courbes de niveau de 1700 et 1800 pieds (518-549 m.), altitudes que M. Osborne met en rapport avec la résistance qu'offrent à l'érosion les roches éruptives de la série Morin (anorthosite) [18]. Mais au delà des

---

(17) Nous ne pouvons songer ici à reprendre en détail la démonstration que nous avons développée dans un volume précédent à propos de cette pénéplaine. On voudra bien se reporter à notre étude du relief des Laurentides centrales, parue dans [**7**], p. 375 et suivantes.

(18) Région de Lachute; Géologie générale et appliquée (*Rapport du Service des Mines de Québec* pour l'année 1936, partie C, p. 1-43, 2 pl. phot., 1 pl. carte).

limites occidentales de la masse d'anorthosite, les altitudes les plus élevées ne diminuent pas sensiblement à travers les roches de la série Grenville, considérées pourtant comme moins coriaces. On cote 1600 derrière Montfort (488 mètres), puis dans le N. d'Arundel et d'Amherst, 1500 (457) à l'Est de Lakeview, 1400 (427) vers Rockway Valley, au bord de la rivière Maskinongé. Le lac Simon, dont nous apprécierons la profondeur, est cerné de croupes de 1200 et 1300 pieds. On retrouve 1400 entre Ripon et Jarnac, puis 1700 dans l'E. de Lathbury, 1600 dans Villeneuve à l'E. du lac Echo, 1400 dans Derry et le N. de Wakefield, 1600 dans Denholm à une faible distance de la Gatineau, et même 1831 (558 m.) dans Hincks, à 2 milles et demi (4 km.) de la rivière. Puis les altitudes s'abaissent lentement vers l'Ouest; si on cote encore 1400 en haut de l'escarpement Eardley, on n'atteint plus que 1300 dans Low, au mont O'Brien de Cawood, dans le Sud de Clapham et l'Ouest de Leslie. Retenons donc que des abords de la basse Gatineau jusqu'au N. E. du comté d'Argenteuil, une bande de hautes terres s'allonge à proximité du rebord méridional du plateau; elle se poursuit d'ailleurs dans l'arrière de Terrebonne et Joliette et s'y hausse à des altitudes qui atteignent 2800 et 2900 pieds (853 et 887 mètres) aux abords de Saint-Donat-de-Montcalm.

Or, comme nous l'avons déjà observé à propos des Laurentides centrales [19], les cotes maxima des plus hautes croupes diminuent vers l'intérieur. Autour de Nominingue, les bosses les plus élevées dépassent rarement 1200 pieds (366 m.); de la Lièvre à la Gatineau au droit de Mont-Laurier, 1100. De même autour de Maniwaki, où malheureusement nous ne disposons plus de cartes orographiques; mais le voyageur est obligé de constater un aplanissement général à l'amont de Gracefield: la Gatineau y coule presque à ras du sol et le relief ne comporte plus que des croupes fort effacées, des caps aplatis, de grandes ondulations douces, d'où n'émerge qu'une crête un peu raide, l'arête de quartzites de Sir Wilfrid, qui de ses 783 m. (2569 pieds) commande un immense paysage. A l'Ouest de Gracefield, les cotes les plus élevées ne dépassent pas 1310 et 1312 pieds, jusqu'à la haute Rivière Coulonge, et le plateau ne se gonfle

(19) [7], p. 380-381.

au-dessus de 1500 pieds qu'aux abords du grand lac Cabonga, très loin vers l'intérieur. Ainsi, en arrière des protubérances accusées du rebord méridional s'évase une zone légèrement déprimée, un vrai plateau déployant un relief aux proéminences fort abattues.

Le spectacle de ce contraste évoque aussitôt le résultat d'une érosion sélective, qui aurait eu du succès dans les éléments précambriens les moins résistants et aurait laissé en saillie les affleurements les plus coriaces, cas qui paraît réalisé avec l'anorthosite de Morin et les quartzites de Sir Wilfrid. Nous craignons cependant que l'explication ne soit insuffisante, car toutes les bosses élevées découvertes de la basse Gatineau à Argenteuil, aussi bien que les étendues déprimées de Nomininge-Maniwaki, sont bâties des mêmes assises de la série Grenville, ensemble fort complexe où l'on découvre des gneiss, des amphibolites, des calcaires cristallins, des quartzites. Comme il est pour l'instant impossible, dans l'état actuel de l'inventaire géologique de la région, de savoir si chaque bosse proéminente est maçonnée de roches dures et si chaque dépression est taillée dans des éléments friables, il n'est pas interdit d'exprimer une autre hypothèse. On peut se demander en effet si ces contrastes d'altitude entre bandes qui présentent grossièrement le même faciès géologique ne peuvent pas être attribués à des facteurs tectoniques. Nous avançons l'hypothèse que l'affaissement de l'arrière et le renflement du rebord seraient liés à une déformation de la pénéplaine, à un gauchissement effectué lors du relèvement pliocène et qui aurait relevé le bord méridional et déprimé le centre. Dans ce cas d'ailleurs, il faudrait admettre que les talwegs branchés sur l'Ottawa et qui traversent ce rebord élevé étaient tracés avant la surrection de la pénéplaine, et qu'ils se sont enfoncés sur place lors du gonflement de cette bande méridionale; leurs vallées seraient le résultat d'une épigénie par antécédence. L'hypothèse n'a rien que de plausible; elle nous paraît même de nature à appuyer la théorie du gauchissement, car la lacération du rebord méridional a été si poussée que seule l'antécédence paraît propre à eendre compte de la prolifération de sillons profonds entamant la masse précambrienne.

La lacération de la plate-forme. — La pénéplaine relevée,

en dépit de ses modestes altitudes, a en effet été l'objet d'une dissection très poussée, tout comme les Laurentides centrales qui continuent notre région vers l'Est [20]. Pour mieux saisir les détails de cette intense aération, il nous faut repérer les directions qu'adopte le réseau hydrographique et préciser la forme des entailles pratiquées.

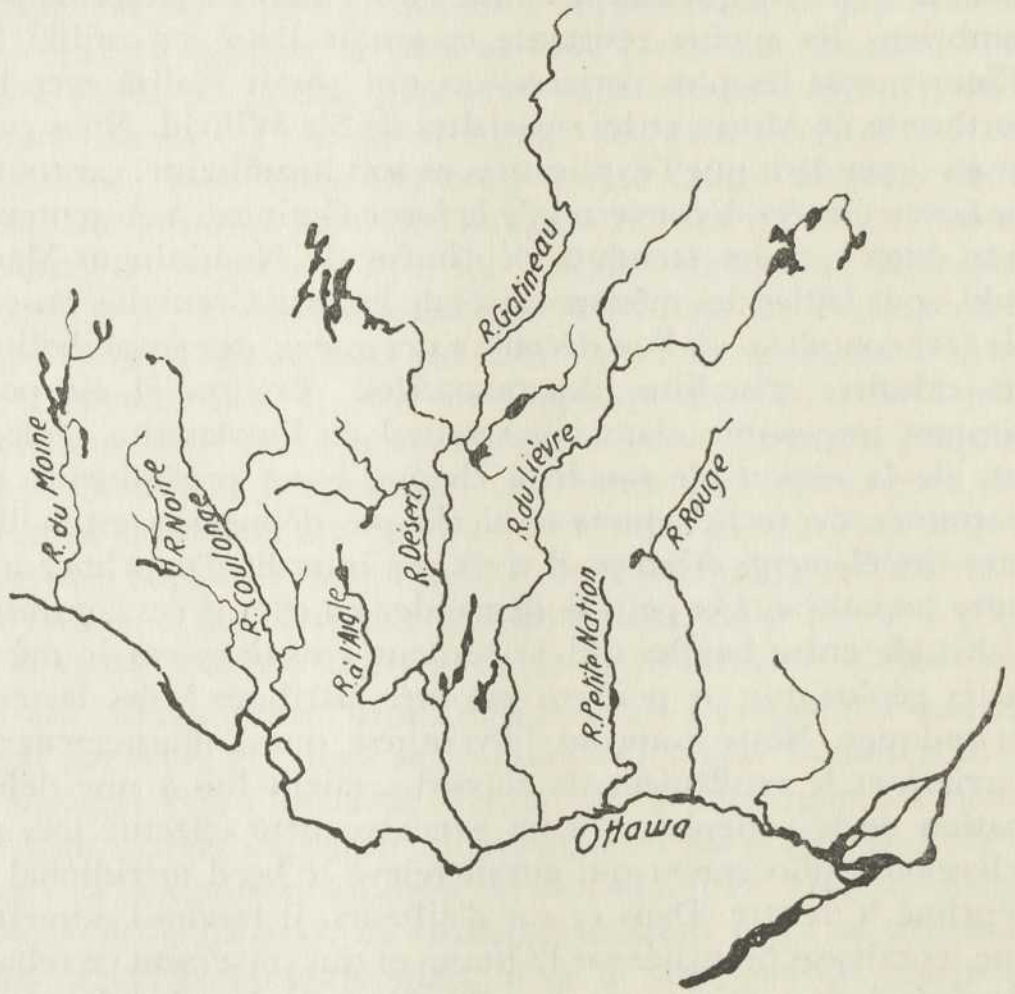


Fig. 3. — Orientation variée des rivières affluents du bas Ottawa.

Les directions que suivent les affluents septentrionaux de l'Ottawa sont extrêmement variées, sans que nous soyons en mesure d'en donner des explications satisfaisantes. Suivons-les de l'Ouest vers l'Est.

L'orientation du plus occidental d'entre eux, la rivière Dumoine, paraît fort simple: elle dévale du Nord au Sud, pour

(20) Cf. [7], p. 387 et suivantes.

venir rejoindre presque à angle droit la rainure de l'Ottawa. Mais ceux qui lui succèdent vers l'Est ont adopté un tout autre tracé. La Black, la Grande et la Petite Coulonge, sont orientées franchement NO.-SE., non sans des déviations locales, parallèles sur chacun des trois troncs et qui leur valent un tracé en baïonnette réalisé à plusieurs exemplaires. Ce parallélisme des trois rivières, ces coudes à angle droit, plaident en faveur de l'adaptation à un relief de type appalachien, où les rivières se localisent le long de rubans de roches friables et passent des uns aux autres par des tournants brusques qui ont des chances d'être d'anciennes captures. Cette influence de la tectonique paraît se confirmer lorsqu'on retrouve cette orientation SE., au Sud comme au Nord de ce réseau, le long de nombreux lacs et rivières, telles la rivière Ignace, la Tomasine, jusqu'aux abords du grand lac Cabonga. Mais brusquement tout change en approchant de la Gatineau, où nous voyons la rivière Eagle, le lac Désert, un tronçon de la rivière Désert, le Serpent, adopter une franche direction NE.-SO., qui nous paraît traduire une orientation toute différente des éléments tectoniques; remarquons que cette direction est également celle des grands golfes du lac Baskatong, de la haute Gatineau, de la haute Lièvre. Dernière transformation enfin à partir du parallèle de Mont-Laurier: désormais toutes les rivières foncent droit au Sud, vers l'Ottawa: Gatineau, Lièvre, Petite Nation, Maskinongé, Rouge, et cette unanimité est trop impressionnante pour ne pas appeler une explication tectonique; on a parlé un peu vaguement de failles, mais sans jamais les localiser exactement ni démontrer leur existence. Nous croirions plutôt que le réseau s'est adapté à des bandes Nord-Sud de roches friables, telles que les calcaires cristallins et dolomitiques de la série Grenville.

Nous présentons ces explications pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire au titre d'hypothèses toutes provisoires. La connaissance de la tectonique précambrienne est trop imparfaite pour qu'on puisse en tirer des certitudes; mais ce que l'on sait de sa complexité nous semble autoriser la théorie d'un réseau hydrographique calqué sur ses directions majeures, avec des adaptations dues à des captures. Cet entrecroisement de pistes nous paraît d'ailleurs souligner la vigueur qu'à déployée l'érosion dans l'attaque de la plate-forme; nous allons constater qu'elle

a fait merveille, au moins aux dépens du bombement du rebord méridional.

En effet, si les sillons d'érosion apparaissent médiocrement gravés à travers les croupes basses de l'intérieur, le rebord méridional est en ruines. C'est un déchiquètement complet, un éparpillement de bosses isolées entre des creux souvent profonds. Qu'on monte de Perkins vers le Nord, ou que de Saint-Sixte on s'aventure vers Mulgrave, ou qu'on chemine de Brownsburg vers Harrington, on pénètre dans un dédale de cavités souvent profondes, aux parois parfois raides, cernées par un hérissement de fortes croupes. Le relief est en miettes, car rares sont les crêtes continues, mais ce sont des miettes qui ont de la tenue, et où les contrastes d'altitude sont souvent assez vifs pour ne plus faire sourire lorsqu'on parle de montagnes. Dans Argenteuil, le lac des Seize Iles est dominé à l'Ouest de 600 pieds par de fortes protubérances, et en fait la dénivellation érosive est de 800 pieds (243 m.) puisqu'on a sondé 195 pieds dans le lac; de même Lakeview, à 700 pieds, est surplombé à l'Est par une bosse de 1500. De même dans Papineau, en arrière de Saint-Sixte, le ruisseau coule, à 600 pieds, sous une croupe de 1400; plus loin, dans la Gore de Templeton, le lac Grand, à 512 pieds, mais où l'on a trouvé au moins 85 pieds de creux, s'étire sous des bosses montant à 1100. On est vite convaincu d'ailleurs que les glaciers ont fait leur part dans l'organisation de ce relief, car leur empreinte est partout. Les dépressions regorgent de moraine, fouillis de blocs, pâte argileuse farcie de cailloux, draperie sableuse au bas des pentes; il n'y a aucun doute que ces amoncellements de dépôts glaciaires aient désorganisé le drainage et qu'un grand nombre des petits lacs dont la région est parsemée ne doivent leur existence à ces obstructions morainiques. Mais le creusement effectué par les glaces ne se laisse pas oublier. Partout le long des vallées on distingue des profils en travers modelés en auge, parois raides et fond plat, ce qui indique que les talwegs fluviaux ont été dilatés et calibrés par l'outil glaciaire. Ils ont été aussi défoncés, semés de contrepentes, au hasard du degré de résistance des roches, de l'apport de glaces affluentes ou de l'affaiblissement qui naît du départ d'une diffluence. Les dépressions sont crevées d'ombilics, c'est-à-dire de cavités creusées

à même la roche en place. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à examiner les profondeurs sondées dans la plupart des lacs, incompatibles avec un creusement fluviatile puisqu'en aval le fond rocheux apparaît à des altitudes bien supérieures à celles où descend la cuvette lacustre. Nous avons déjà indiqué que le lac des Seize Iles s'enfonçait à 195 pieds (59,5 m.) et le lac Grand à 26 m.; mais il y a bien d'autres cas, et de plus forts. Dans Argenteuil, le lac des Ecorces (Barkmere) va à 160 pieds (49 m.); dans Papineau, on a sondé le lac Simon jusqu'à 200 (61 m.) sans trouver le fond; le lac du Poisson Blanc plonge à 600 pieds (183 m.), c'est-à-dire à moins de 30 m. au-dessus du niveau de la mer; près de Perkins le lac Mac Gregor, qui n'est qu'à 466 pieds d'altitude, fait une cavité de 275 pieds (63 m.). Dans l'Ouest, un sondage de 300 pieds (91,5) n'a pas atteint le fond du lac des Trente-et-Un-Milles; le lac Dumont descend à 135 (41,5), le Conway à 170 (52), le Petit Cayamant à 120 (36,5) [21]. L'érosion fluviale est incapable d'expliquer la présence de ces puissantes cavités, défendues à l'aval par des contre-pentes; il s'agit donc d'ombilics forés dans la roche en place, et qui illustrent la puissance érosive des glaciers.

Mais puisque ces derniers ont fourni dans des vallées secondaires un travail si impressionnant, il faut nous attendre à en trouver des exemples plus remarquables encore le long des grands talwegs.

L'empreinte glaciaire le long des grandes vallées. — Ce n'est pourtant pas le cas le long des cours supérieurs. Nous savons que le relief s'y affaisse; la masse de glace s'y dilatait ainsi sur un vaste territoire, sans être sollicitée de s'engouffrer dans un chenal étroit et profond qu'elle eût pu modeler de l'empreinte qui lui est propre. Le long de la Gatineau en amont de Gracefield, comme de la haute Lièvre, le seul travail de déblaiement à porter à l'actif des glaciers se réduit au modeste ponçage des croupes rocheuses, toutes transformées en roches moutonnées. Ce qui triomphe ici dans le paysage, ce sont les formes d'accumulation, crêtes avachies des eskers orientées vers le Sud-Est [22],

---

(21) Les chiffres concernant la profondeur des lacs nous ont été fournis par la Commission des Eaux courantes.

(22) Aubert de la Rüe [**2**], p. 41.

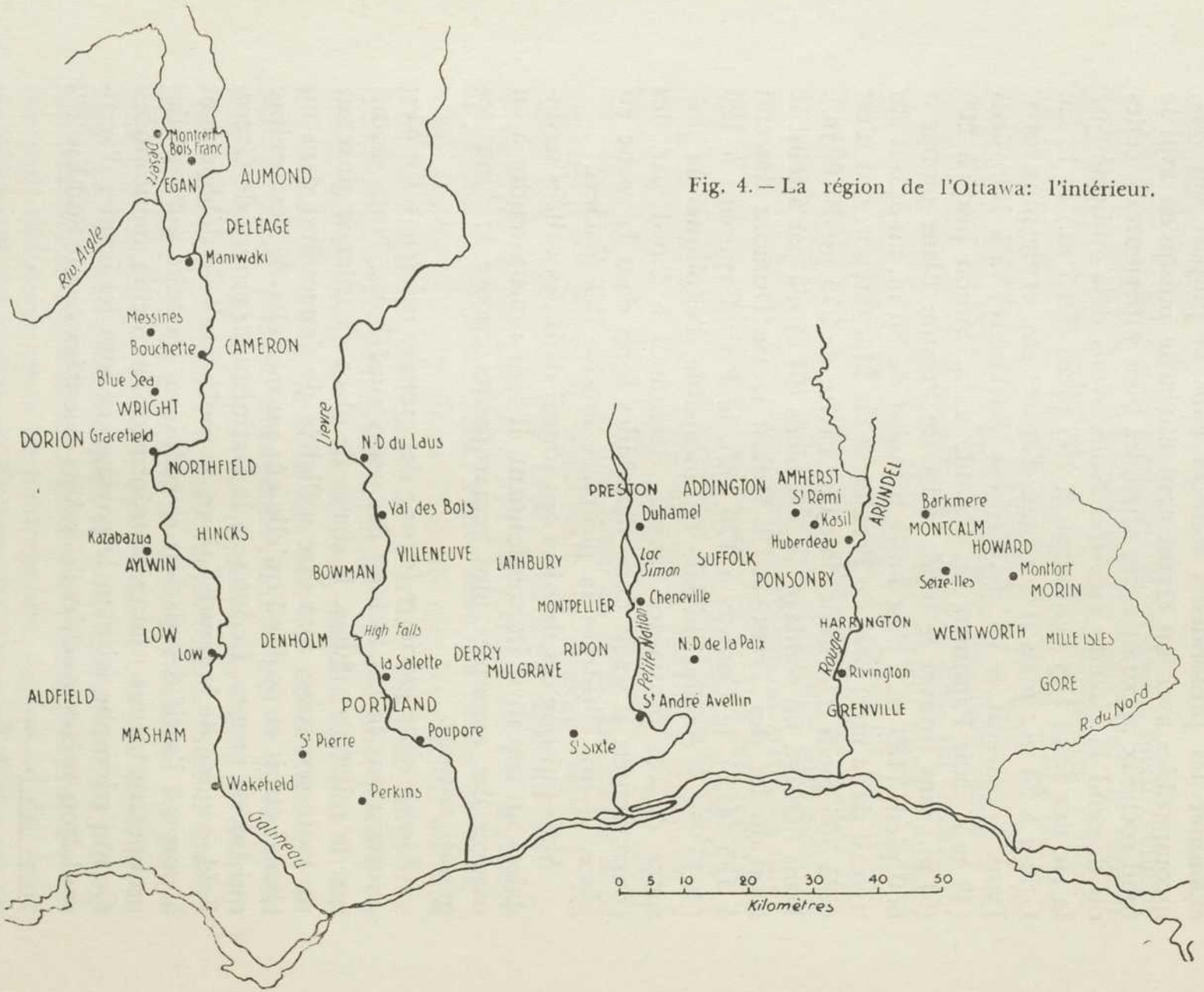


Fig. 4. – La région de l'Ottawa: l'intérieur.

plaines de sable étalées par les eaux de fusion, amas morainiques tantôt caillouteux, tantôt buttes de sable qui se hérissent parfois de blocs. Explorant en 1916 la région difficile comprise entre les lacs Cabonga et Baskatong dont le niveau n'avait pas encore été relevé par des barrages, M. Keele se refuse à y découvrir la moindre trace de creusement glaciaire. Aucun des innombrables lacs de ce territoire, dit-il, n'est entouré tout au long d'une barrière de roche. « Ils semblent retenus à quelque point par du drift glaciaire; ...s'ils se déversent en franchissant une barrière de roche, c'est que leur ancien débouché se trouve caché sous le drift. » Pourtant il avance ailleurs que le drift ne forme qu'une couche assez mince sur les versants et au fond des vallées; de plus, il nous apprend que le Petit Lac Poigan et le lac Traverse ont un creux de 125 pieds (38 m.), que le lac Cabonga s'enfonce à 250 (76 m.); il eût fallu pour évacuer leurs eaux des chenaux préglaciaires terriblement profonds et pour les obturer de fameuses épaisseurs de drift [23]. En fait nous croyons que cette région du Nord-Ouest, dont le relief est un peu plus saillant, avec 1150 pieds d'altitude au lac Cabonga (avant la construction du barrage), et des bosses rocheuses de 1758 (à l'Est), 1805 et même 1980 (603 m.) au Nord-Ouest, a vu s'effectuer un discret travail de creusement glaciaire. Mais nous avouons volontiers n'en avoir distingué aucune trace dans les régions plus basses et plus planes de Maniwaki et Mont-Laurier.

En revanche, dès que vers le Sud on s'engage dans les rainures plus profondes que les grandes rivières ont enfoncées à travers le rebord méridional relevé, on découvre des traces, qui nous paraissent irrécusables,du façonnement glaciaire. Ces traces comportent des formes en auge, des verrous; enfin ces vallées se trouvent suspendues, plus ou moins fortement, au-dessus de l'Ottawa.

Il n'est pas facile de repérer des auges dans ces vallées que l'invasion de la mer Champlain a maquillées de terrasses après le départ des glaciers. Un bord d'auge est cependant bien visible sur la rive gauche de la Gatineau en amont de Wakefield, sous la forme d'un raide escarpement dont le sommet se tient au-dessus de 1100 pieds au Sud, de 15-1600 pieds au Nord; l'on

(23) Cf. [**36**], p. 239 et 243.

constate aussi que cette auge s'évase, se dilate et perd de sa netteté vers le Nord, se rétrécit et apparaît mieux gravée vers le Sud. Çà et là on s'aperçoit que le lobe glaciaire qui a le dernier occupé la basse Gatineau émettait des diffluences: il en est une qui a façonné une auge caractéristique profonde de plus de 500 pieds (152 m.) et qui, au delà du petit lac du Cardinal, vient buter sur un gros verrou ajouré de deux encoches avant de confluer avec une diffluence de la Lièvre. Mais le fond d'auge de la Gatineau s'accidente lui aussi de verrous, et J. Keele lui-même convient que la rivière franchit des obstacles rocheux même le long de son chenal préglaciaire (24), ce qui implique des retouches du profil en long effectuées par le glacier. Tels le verrou de Low, à travers lequel la Gatineau se rue par les chutes Paugan, remarquable site d'une usine hydro-électrique; plus bas le beau verrou de Wakefield, crevé de deux encoches profondes de 100 m., dont l'une héberge la rivière et l'autre la route. L'auge de la Lièvre est bien visible des abords de Buckingham à Notre-Dame-de-la-Salette: moins de 500 pieds d'altitude le long du fond, 1000 en haut des pentes; à l'amont, le verrou de High Falls se met en travers du lit glaciaire. Sur le tracé de la Blanche supérieure, le lac Echo est un remarquable type d'auge, semblable à un glen écossais, enfoncée de plus de 500 pieds sous les croupes boisées qui l'escortent, et profonde encore de plus de 100 pieds sous le niveau des eaux. L'auge de la Rouge enfin est profondément gravée, de 600 pieds, à l'aval d'Huberdeau, jusqu'à ce qu'elle vienne buter dans Harrington sur un verrou qu'elle troue de rapides; la diffluence qu'à Arundel elle détachait vers le Sud-Est a également façonné une vallée glaciaire où s'étirent les lacs Bevin et MacDonald.

Voilà autant de traits qui attestent l'empreinte glaciaire dont ont été affectées les grandes vallées. Il est un dernier caractère qui n'offre pas moins d'intérêt: ces vallées se présentent toutes *suspendues* au-dessus de celle de l'Ottawa. La puissante Gatineau elle-même dévale de 188 pieds sur quelques milles entre Chelsea et le confluent avec la rivière maîtresse; cette dénivellation de 57 m. a été mise à profit pour l'installation de deux centrales hydro-électriques. Le plafond de la Lièvre

(24) [**36**], p. 240.

un peu à l'amont de Buckingham est à 450 pieds, tandis que 6 milles plus bas l'Ottawa coule à 132; ces 97 m. de chute ont été également mis à profit. La large vallée glaciaire de la Petite Nation vient buter à Saint-André-Avellin sur des croupes basses qui émergent des dépôts récents en caps et où nous croyons reconnaître un verrou; or il domine de 450 pieds le niveau de l'Ottawa, et la rivière, qui a contourné l'obstacle par un large détour vers l'Est, rejoint l'Ottawa par une gorge semée de rapides. C'est aussi un vrai gradin de confluence qui sépare sur la Rouge le bassin de Rivington (579 pieds) du confluent (131), et cette dénivellation de 136 m. est rachetée par une véritable gorge de raccordement, étroite et profonde, hérissée d'une trentaine de rapides et de petites chutes.

On constate que l'intérêt de ce façonnement glaciaire est très vif. Les grandes vallées préglaciaires ont été dilatées et approfondies, sont devenues de larges avenues; leur profil en long s'est accidenté de bosses, de barres rocheuses, qui sont des sites tout indiqués pour la production de l'énergie d'origine hydraulique. La suspension de tous ces talwegs au-dessus de celui de l'Ottawa, pas assez puissante pour gêner sérieusement les communications, est une nouvelle occasion d'utiliser la déclivité des rivières. Avouons d'ailleurs qu'il faut une recherche attentive pour retrouver aujourd'hui le long de ces vallées les stigmates du relief glaciaire, car ils ont été en grande partie oblitérés par le remplissage alluvial qui a suivi le départ des glaces.

La submersion alluviale des grandes vallées. — La mer Champlain a suivi les glaciers en retraite le long des vallées, les a transformées en fjords ramifiés. Comme en Norvège, des dépôts de plage se sont accumulés le long des versants de ces fjords, tandis qu'en amont des limites de l'invasion marine s'entassaient des alluvions fluviatiles en fonction du niveau de base de la mer.

Les auteurs qui ont étudié ces dépôts, et qui n'ont pas trouvé de fossiles permettant d'identifier les apports d'origine marine, se sont contentés d'assigner à ces apports marins, comme altitude maxima, celle qui a été observée le long de l'Ottawa et qui paraît fondée: donc, comme on l'a vu, entre 690 et 735 pieds. Nous supposons que c'est là la raison pour laquelle

J. Keele fait refluer la mer Champlain bien en amont de Maniwaki sur la Gatineau, jusqu'au Rapide Brûlé près du lac Baskatong, à 700 pieds; en tout cas, il ne fournit aucune autre explication. De son côté, M. E. Wilson affirme que la jolie plaine alluviale de Saint-Remi-d'Amherst sur la haute Maskinongé (affluent de la Rouge), à 701 pieds d'altitude, est garnie de dépôts Champlain, retrouvés tout près à Rockway par 663 pieds [25]. Mais le même auteur, dans un mémoire de 1926, ne fait monter le plus haut niveau marin sur la Gatineau à Maniwaki qu'à 600 pieds et M. Aubert de la Rüe, dans un travail récent, déclare qu'il n'a pu voir de dépôts marins ni à Montcerf ni sur la Gatineau, à 600 pieds [26]. Nous sommes ainsi amené à choisir; c'est le moment d'examiner avec soin les diverses données du problème.

On peut admettre que c'est à l'instant même où le glacier a libéré les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa que la mer Champlain occupant ces basses terres a connu sa plus forte altitude, ou plus exactement a atteint le niveau que nous découvrons aujourd'hui le plus relevé; en effet cette période voyait coïncider l'affaissement maximum de cette partie du continent et un relèvement déjà sensible du niveau moyen des mers, car la fusion de la moitié au moins des calottes de glace était déjà réalisée. Mais nous ne croyons pas possible que cette extension maxima de la mer Champlain ait pu se propager le long des talwegs affluents de l'Ottawa, car ceux-ci étaient encore occupés par des lobes glaciaires, arrière-gardes de l'inlandsis en retraite. On a souligné à plusieurs reprises la présence de blocs erratiques enfouis dans les dépôts d'argile Champlain, et qui ne peuvent avoir été apportés que par des icebergs provenant de glaciers très proches [27]. La mer n'a donc pu pénétrer que tardivement dans les vallées, lorsque le relèvement d'ensemble du continent restreignait déjà ses conquêtes, sans que l'élévation du niveau des océans pût compenser ces déperditions. Nous sommes ainsi d'avis que l'invasion Champlain n'a pu atteindre

(25) Keele [**36**], p. 245: M. E. Wilson, Geology and Mineral Deposits of a Part of Amherst Township, Quebec (*Geological Survey of Canada,* Memoir 113, 1919, 54 p., 3 fig., 7 pl. phot., 2 pl. cartes), p. 4.

(26) [**54**], p. 136; [**2**], p. 43.

(27) Cf. entre autres W. A. Johnston (référence donnée note 16), p. 20; du même, Late Pleistocene Oscillations of Sea-Level in the Ottawa Valley *(Geological Survey of Canada,* Museum Bulletin, N° 24, 1916, 14 p., 1 fig.), p. 7.

vers l'amont des talwegs les mêmes courbes de niveau qu'aux bords du bas Ottawa et que l'observation de M. Aubert de la Rüe est fondée en ce qui concerne les dépôts de Maniwaki; nous croirions volontiers que les apports marins n'ont guère dépassé Gracefield, soit une cote un peu supérieure à 500 pieds, et qu'au delà il ne s'agit que d'alluvions fluviatiles. Deux aspects du paysage se proposent ainsi à nos yeux le long des grands talwegs: à l'aval, les gradins superposés des dépôts de plage ourlant les versants; à l'amont, les terrasses fluviatiles garnissant le fond de la vallée.

Le long de la basse Gatineau, dès les abords de Hull, l'aspect des gradins d'argile Champlain, tendus au pied des deux versants, est obsédant; nous en avons compté quatre files superposées, que le peu de temps dont nous disposions ne nous a pas permis de cartographier ni d'affecter de leurs altitudes. Il en est ainsi jusqu'au delà de Low; mais déjà à l'Ouest la vaste dépression de Kazabazua est partiellement garnie de sable; la terre forte disparaît à l'amont de Gracefield. Désormais nous sommes dans le domaine des vraies terrasses fluviales, accumulées par la rivière à l'amont et en fonction du niveau de base marin du fjord, et retaillées par la Gatineau s'enfonçant à l'appel de ce niveau de base qui reculait par saccades vers l'aval: terrasses de sable, donnant un sol léger. Le plus bel exemple en est fourni par les constructions alluviales de la rivière Désert, qui rejoint la Gatineau à Maniwaki, deux belles terrasses constantes à 60 et 120 pieds (18 - 36 m.) au-dessus du talweg [28], où la Désert, probablement bridée à l'aval par un obstacle rocheux, se tord en méandres venant ronger les accumulations alluviales qui la dominent. Sur la Lièvre, le cours inférieur jusque vers High Falls n'est garni que des gradins mous de l'argile Champlain, susceptibles de s'écailler en éboulements dangereux, tels celui de Poupore en 1903 et celui de Notre-Dame-de-la-Salette (1908) qui a tué 30 personnes. Mais à Val-des-Bois, par 630 pieds, on est en plein sable, et on ne lâche plus désormais les terrasses sableuses en remontant vers Mont-Laurier. Le long de la Petite-Nation, les terres fortes de Saint-André-Avellin passent aux sols légers de Chenéville et sur son affluent la Petite-Rouge la belle terrasse de Notre-Dame-de-la-Paix (614 pieds) sur toute

(28) Aubert de la Rüe [**2**], p. 42.

son épaisseur n'est qu'un amas de sable, qui favorise la culture des patates. On passe ainsi par transitions, sans heurt, des terres fortes des gradins de versant, étalées à l'aval, aux terres légères de l'amont qui occupent tout le fond du talweg au-dessus de la légère incision de la rivière.

Au total ce bloc laurentien, qui peut sembler rébarbatif lorsque de l'Ottawa on contemple les escarpements d'Eardley et de Montebello, lorsqu'on y pénètre présente des formes beaucoup moins massives, beaucoup plus fouillées qu'on ne l'imaginerait d'en bas. Les secteurs demeurés en fort relief, entre les trouées des grandes vallées, ont été fragmentés, évidés, par une érosion préglaciaire intense montant du niveau de base de l'Ottawa; la glaciation a encore compliqué ces traits, en enfonçant des auges et des ombilics, en suscitant des verrous, en gorgeant les creux de moraine. Le résultat en est un entrecroisement de cavités et de bosses, de gorges et de fonds aplanis, un éparpillement pittoresque de brèves crêtes, de croupes, de dépressions fréquemment garnies de lacs; un vrai paysage de montagnes en miniature, où l'homme trouve d'ailleurs à asseoir çà et là ses champs, sur la terre jaune de la moraine, sur quelque fond de lac atterri. D'autre part cette frange élevée et rocheuse est éventrée, transpercée, par les grandes vallées issues de l'intérieur. Vigoureusement modelés par les lobes glaciaires, ces larges couloirs font pénétrer dans l'arrière-pays la nature de la vallée de l'Ottawa, ses faibles altitudes, ses sols même. Maniwaki, à 65 milles au N. de Hull, n'est qu'à 170 m. au-dessus du niveau de la mer: c'est tout dire. Les étendues d'argile Champlain, communes aux rives de l'Ottawa, s'insinuent le long de ses affluents et ne cèdent que graduellement la place aux sols plus légers; les unes et les autres distribués d'ailleurs en plates-formes aisées à cultiver. Comme nous l'avions laissé prévoir, le contraste est moins vif qu'on aurait pu s'y attendre entre les hautes terres laurentiennes et la vallée de l'Ottawa, elle-même passablement accidentée vers l'amont, car les traits de relief de la vallée maîtresse s'infiltrent le long des talwegs affluents, réduisant la montagne à quelques blocs peu épais, eux-mêmes rongés et déchiquetés par l'érosion. De même les caractères du climat et de la végétation vont témoigner de la solidarité qui unit la grande vallée à son arrière-pays.

Le Climat. — La Végétation.

Un climat rude et tonifiant, de type continental mâtiné de touches maritimes, c'est-à-dire le climat typique de la Province de Québec, déploie ses effets sur la vallée de l'Ottawa et ne se dégrade que par transitions insensibles dans l'arrière-pays; de même la végétation ne se transforme qu'avec une extrême lenteur lorsque de la grande rivière on se dirige vers le Nord. Il s'agit bien d'un même domaine légèrement différencié par les variations d'altitude et surtout de latitude.

Le climat. Nous avons dépouillé, pour l'étude de ce climat, les chiffres concernant les dix années d'observations 1931-1940, recueillis dans les bulletins mensuels que publie le Service fédéral de Météorologie de Toronto. La période est courte, et nous sommes le premier à le regretter: elle suffit pourtant à satisfaire le désir que nous éprouvions d'effectuer une comparaison entre les stations de l'Ottawa et celles de l'arrière-pays. Nous avons pu disposer ainsi de 7 stations effectuant des observations complètes et d'une qui se borne aux précipitations: en somme, un réseau assez satisfaisant. Le long de l'Ottawa ou en bordure du plateau, il s'agit de Montebello à 52 m. d'altitude, de Chelsea Falls à 112 m., de Perkins à 91, celle-ci ne fournissant que les précipitations. A l'arrière, Notre-Dame-du-Laus sur la Lièvre cote 192, et sa voisine High Falls 188 (sept années seulement, 1934-40); Huberdeau, dans la vallée de la Rouge, est à 193 m. Enfin l'intérieur nous fournit le long de la Gatineau Maniwaki, qui n'est qu'à 174 m. et le barrage Mercier à 226. On constate combien sont faibles les contrastes d'altitude: 174 m. d'écart entre les stations extrêmes. Les différences de latitude sont plus impressionnantes: la station la plus méridionale, Chelsea, par 45°29, la plus septentrionale, Mercier, par 46°43, soit 1°14 plus au Nord.

Dans le cadre ainsi tracé, nous allons essayer de caractériser les températures et les précipitations, ce qui nous amènera à constater une curieuse égalisation.

Les températures: l'égalisation dans la rudesse. — Nous prenons une idée d'ensemble de ces températures à l'examen des moyennes annuelles. Ce sont bien les stations les plus basses et les plus méridionales qui nous offrent les moyennes

les plus fortes: Montebello et Chelsea Falls apportent 40°8 (4°9 C.) et 40°6 (4°8 C.), tandis que Mercier, la plus septentrionale et le plus élevée, n'en donne que 3°7 (38°6 F.). Mais on constate aussi qu'Huberdeau fournit 39°7 (4°3 C.) et Maniwaki, déjà au N. du 46e parallèle, 39°5, soit 4°2 centigrades. Différences presque insignifiantes et que brouillent encore les chiffres saisonniers. La plus basse moyenne des hivers n'est pas obtenue dans l'extrême Nord; elle est le fait des deux stations de la Lièvre, High Falls avec —11°7 C. (11 F.) et Notre-Dame-du-Laus (—11°3 C., 11,6 F.). L'hiver de Maniwaki n'est guère

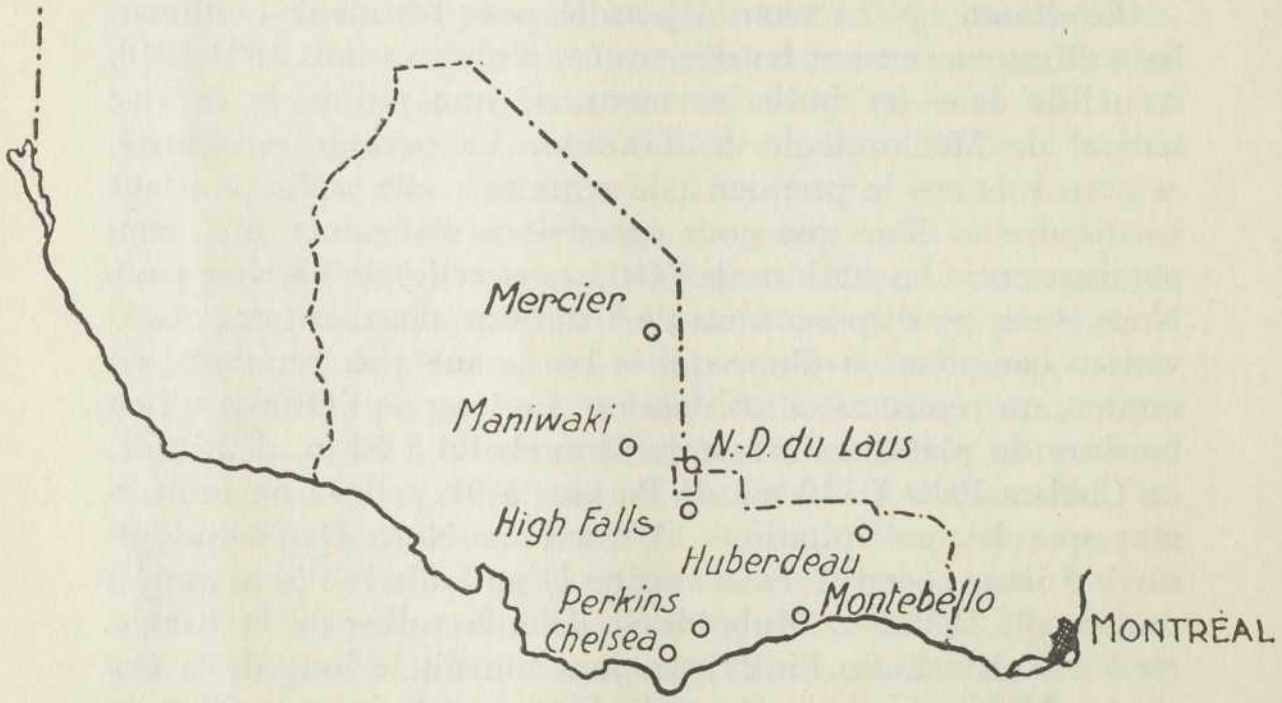


Fig. 5. — Les stations météorologiques de la région d'Ottawa.

plus froid (—10°9 C.) que celui de Chelsea (—10°6); les 13°3 F. d'Huberdeau s'égalent presque aux 13,6 de Montebello (—10°4 et —10°2). La moyenne de printemps à Maniwaki, 38° F., est exactement comparable à celles de Chelsea, Montebello et Huberdeau, 38,1. Les 18° C. de l'été de Maniwaki ne font pas trop mauvaise figure à côté des 18°9 de Montebello; enfin toutes les moyennes d'automne s'échelonnent entre 6°1 C. (High Falls) et 7°1 (Chelsea), sauf à Mercier qui plonge à 5°6 (42 F.). Sauf ce dernier cas, l'égalisation des moyennes saisonnières peut être considérée comme vraiment satisfaisante. Or elle se révèle non moins parfaite pour les grandes chaleurs et les grands froids.

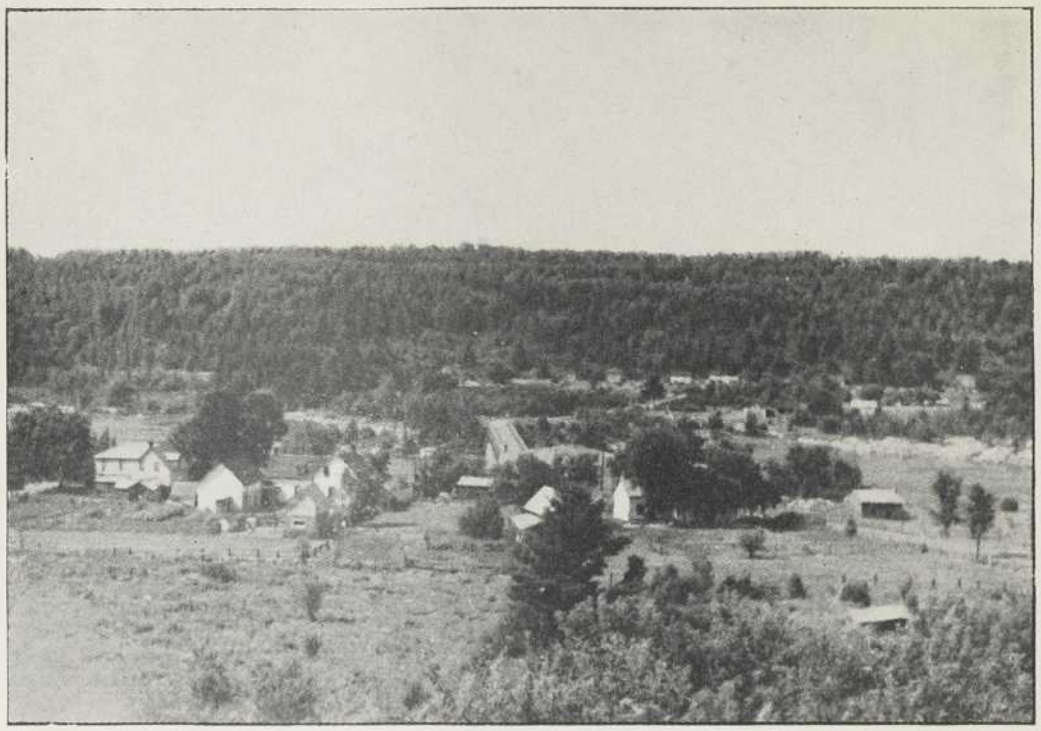


Pl. I-A. — L'Ottawa à Pembroke.



Clichés Raoul Blanchard.

Pl. I-B. — L'Ile du Calumet vue du Nord-Est. Grandes ondulations douces.



Pl. II-A. — Escarpement précambrien dominant le bras oriental de l'Ottawa le long de l'île aux Allumettes. (Vue prise de Chapeau).



Clichés Raoul Blanchard.

Pl. II-B. — L'escarpement d'Eardley vu de Luskville. Raideur de la falaise.

Considérons en effet la moyenne des *maxima* mensuels. Nous voyons que dès le mois de mai le thermomètre dépasse partout 80° F. (26°7); or c'est à Maniwaki, station du Nord, que ces maxima de mai présentent la plus forte moyenne (85°2 F. = 29°6), et celle de Mercier dépasse celle de Notre-Dame-du-Laus. Les maxima moyens des trois mois d'été sont curieusement compris entre 31° C. (pour Mercier) et 32°3 (pour Montebello); au cours du mois le plus chaud, juillet, les maxima moyens de Maniwaki, 90°1 F., équivalent ceux de Chelsea (90°2), dépassent ceux d'Huberdeau (89°6). La démonstration s'achève avec les maxima *absolus* des dix années. Les deux stations qui ont éprouvé les plus fortes chaleurs sont en effet les plus septentrionales, Maniwaki et Mercier, qui ont chacune touché 98 (36°7 C.), contre 97 à Montebello, Chelsea et Huberdeau (36,1) et 96 à Notre-Dame-du-Laus (35,6); l'égalité de ces extrêmes de chaleur est surprenante, non moins que la légère prépondérance des deux stations du Nord, qui trahit une influence continentale.

De même pour les minima de saison froide. Etablissons la moyenne des minima mensuels des quatre mois d'hiver, car mars est partout un mois très froid. Une vraie surprise nous attend, car la station qui nous réserve la plus basse moyenne, avec –21°8 F. (–29°9 C.) est tout au Sud, et à la plus faible altitude; il s'agit de Montebello, qui dépasse Maniwaki affecté de –21°7 F. Il s'agit de deux stations assises au fond de très larges vallées où l'air froid peut rester immobile, tandis que Notre-Dame-du-Laus, Mercier, Chelsea, Huberdeau, dans des talwegs plus aérés, présentent des moyennes moins basses, échelonnées entre –20°8 et –18°7 F. Il n'empêche que les rigueurs de l'hiver peuvent sévir à Montebello aux bords de l'Ottawa aussi cruellement qu'à Maniwaki, et plus fortement qu'à Mercier. Sans doute la bourgade de la haute Gatineau reprend-elle l'avantage avec le minimum absolu de la période: –44 F., qui équivaut à –42,2 C. Mais Montebello et Chelsea suivent de près avec –42 (–41,1 C.); Notre-Dame-du-Laus a connu –41 F. (–40,6); Huberdeau et Mercier ont été les plus modérés avec –38 (38°9 C.). Mais lorsqu'on touche ou dépasse ainsi des températures de quarante sous zéro, on peut dire qu'il y a égalité dans les frimas.

Nous avons donc affaire, aux rives de l'Ottawa comme dans l'intérieur, à des températures de type continental, à extrêmes violemment opposés, chaudes l'été, très froides l'hiver. Les amplitudes entre maxima et minima absolus se présentent énormes: 78°9 C. pour Maniwaki, 77°2 pour Chelsea et Montebello, 76°2 pour Notre-Dame-du-Laus. Dans un même mois, ces écarts peuvent être de fortes dimensions: en mars 1938 48°4 C. d'écart à Montebello et Huberdeau, 49,4 à Notre-Dame-du-Laus, 50,0 à Mercier, 51,1 à Maniwaki et Chelsea, 53,3 à High Falls; enfin les écarts diurnes peuvent aisément dépasser 20 degrés centigrades. Rien pourtant dans ces traits qui soit exceptionnel, qui donne aux températures de nos régions des caractéristiques différentes de celles de leurs voisines. Etudiant la plaine de Montréal, nous avons trouvé un maximum absolu (L'Assomption, 98°), égal à celui de Maniwaki, un minimum absolu (L'Assomption, —46 F.) plus profond que le —44 de Maniwaki; dans cette même plaine de Montréal, la station de Saint-Lin nous présente des moyennes de décembre (—9,9 F.) plus faibles que *la plus basse* de l'Ottawa (Mercier, —9,8); même jeu en janvier (Saint-Lin —12,9 F., Maniwaki —11,9), en février (—13,6 F. à Saint-Lin, —12,3 à Chelsea). L'hiver apparaît donc un peu plus rude dans certains secteurs de la plaine de Montréal que le long de l'Ottawa et même que dans l'arrière-pays.

Dès lors nous constatons que l'agriculture peut être pratiquée à travers toute la région, même sur la haute Gatineau. On peut dire que les gelées dangereuses cessent partout en mai. Au cours des dix années étudiées, ni Chelsea, ni Montebello, ni Notre-Dame-du-Laus, ni High Falls, n'ont vu le thermomètre descendre en juin à 32 F. (0° C.); Huberdeau a eu une fois 32, Maniwaki deux fois; seul Mercier a éprouvé une fois une véritable gelée. A la fin de la saison chaude, août paraît indemne, ou à peu près; seul Maniwaki nous a fourni *une fois* une gelée. C'est en septembre que le froid s'annonce; encore Chelsea ne nous a-t-il donné aucune gelée pour ce mois. Mais Montebello en a éprouvé 7 ans sur 10, et une autre année a vu le thermomètre descendre à 32; Huberdeau, Notre-Dame-du-Laus, 8 ans; Maniwaki et Mercier, 7 ans, mais avec deux autres années comportant une température de 32 degrés. Ainsi la curieuse égalisation que nous avons déjà reconnue se retrouve dans la répar-

tition des gelées. Nous avons essayé d'exprimer en chiffres cet écart entre les dernières et les premières gelées, qui circonscrit la véritable saison agricole, en dressant la moyenne de *la période sans gelée*. Cette moyenne, au cours des dix années 1931-1940, s'établit à 131,9 jours, en gros 132, pour Montebello, les compensantes extrêmes étant 145 jours en 1931 et 126 en 1933. Or à Huberdeau, plus élevé que Montebello de 141 m., et à 23 milles de l'Ottawa, la période s'étant sur 128,1 jours, l'année la plus faible ayant encore donné 113 jours. La différence, inférieure à 4 jours, est insignifiante. Il est vrai que de consciencieuses études sur les comtés d'Argenteuil et Papineau parlent des redoutables gelées de la Saint-Louis (25 août) et enferment la saison agricole, pour les parties hautes de ces comtés, dans les limites étroites de 90 jours. On a vu que ce rétrécissement est démenti par les statistiques météorologiques; nos enquêtes d'autre part ne s'accordent pas avec cette étroite limitation. On nous a dit à Maniwaki que le retard sur Hull n'était que de dix jours, que les gelées s'arrêtaient fin mai et ne reprenaient que le 15 septembre, ce qui donne une saison d'à peu près 110 jours; à Notre-Dame-du-Laus on était disposé à reculer la date des vraies gelées jusqu'au début d'octobre, et on nous a tenu le même propos à Huberdeau, à Chenéville, ce qui allonge le délai de grâce sur 125 jours au moins. Les nuances entre les températures de la vallée de l'Ottawa et celles de l'intérieur sont décidément insignifiantes.

Une dernière confirmation de cette égalisation nous est fournie par les dates de récoltes. La date la plus précoce qui nous ait été fixée pour le début de la fenaison est celle de Saint-André-d'Argenteuil, à l'extrême Sud-Est et au bord de l'Ottawa, qui donne le 15 juin; vers Hull, il s'agit du 20, et à Fort-Coulonge des derniers jours du mois. Or dans l'intérieur, c'est la date des premiers jours de juillet qui nous a été partout indiquée, sans jamais reculer au delà du 10: le contraste est maigre. Il est encore plus restreint à propos des grains qui, arrivant à maturation plus tard, ont pu profiter des ardeurs de l'été, aussi fortement ressenties en haut qu'en bas. Le précoce Saint-André ne coupe l'avoine qu'au début d'août, tandis que la date de moisson la plus tardive qui nous ait été indiquée dans l'intérieur est celle du 15: décalage infime. Il ne faut

décidément pas compter sur les températures pour instituer un contraste entre les bords de l'Ottawa et leur arrière-pays; nous allons observer que les précipitations, de leur côté, ne créent que des différenciations légères, et qui ne jouent pas toutes dans le même sens.

Des précipitations abondantes et bien réparties. — Les pluies sont fortes dans la région de l'Ottawa; de 32 à 40 pouces annuels pour toutes les stations (815 mm. à 1 mètre), et également bien distribuées entre le haut et le bas. La répartition n'en est pas moins égale entre les différentes saisons.

Il est curieux que la station la plus arrosée soit la plus basse; Montebello en effet reçoit une moyenne de 40,02 pouces, qui font 1.016 millimètres. En fait la localisation de ce village sous un écran de collines qui le domine de 450 pieds (136 m.), face au Sud d'où soufflent les vents pluvieux, explique que d'assez fortes pluies de convection puissent s'y abattre. Au contraire les deux autres postes de médiocre altitude, Chelsea Falls à 112 m. et Perkins à 91, dans des creux abrités qu'enceignent des collines basses, offrent des moyennes annuelles qui sont parmi les plus faibles de la région, 844 et 843 mm. (32,88 et 32,85 pouces), mais qui ne sont modestes que par comparaison avec Montebello. L'intérieur nous apporte des totaux un peu plus fournis, qu'influence à coup sûr l'altitude: non celle des stations elles-mêmes, qui reste des plus modestes: 188 m. à High Falls, 192 à Notre-Dame-du-Laus, 193 à Huberdeau, mais celle des bosses de 450 à 550 mètres dont se hérisse le rebord méridional des Laurentides; nous trouvons ainsi 978 mm. à High Falls (sept années seulement d'observations), 987 à Notre-Dame, 940 à Huberdeau. On pourrait estimer que les précipitations diminuent ensuite vers l'arrière, à considérer les 32 pouces de Maniwaki (813 mm.), le plus faible total de la région. Mais c'est que Maniwaki, à 174 m. d'altitude, est logé dans une dépression de très médiocre relief; d'ailleurs les 894 mm. de Mercier (226 m. d'altitude) indiquent que dès que les bosses du plateau reprennent quelque vigueur, les précipitations s'en ressentent. De nouveau, c'est une vraie égalisation, à peine traversée de retouches légères, que révèle la distribution des pluies; l'égalisation se propage même hors des limites de notre domaine, puisque la plaine de Montréal nous offre des totaux

équivalents, compris entre les 817 mm. de Joliette et les 981 de Sainte-Anne-de-Bellevue.

La répartition à travers l'année de ces précipitations paraît pourtant indiquer que le régime pluviométrique des bords de l'Ottawa mérite d'être distingué de celui de l'intérieur. Dans les trois stations les plus basses, la saison la plus arrosée est l'automne, dont les totaux dépassent ceux de l'été, tandis que les cinq stations de l'intérieur placent en tête l'été, suivi par l'automne. Serait-ce que l'influence océanique, dont les pluies d'automne sont une manifestation, se ferait plus vigoureusement sentir à la base du plateau qu'à l'intérieur? Nous n'en sommes pas sûr. Convenons d'abord qu'une période de 10 ans est bien courte pour établir les caractéristiques d'un régime. Nous remarquons d'autre part que le mois le plus humide est toujours un mois d'été, sauf à Montebella où il s'agit de novembre, affecté de 101 mm. devant juin qui en a 94. L'écart entre précipitations d'été et d'automne est d'ailleurs mince dans les trois stations basses: 20 mm. à Montebello, 13 à Perkins, 4 à Chelsea; c'est insignifiant. Il est donc possible qu'une série plus longue d'observations restitue à la région tout entière un régime homogène, comportant un maximum d'été, suivi d'un automne fort arrosé et peut-être de plus en plus humecté vers le Sud; après quoi vient le printemps, et en queue l'hiver; dans les huit stations le minimum mensuel est fixé sur février. Mais il faut aussi observer qu'il s'agit d'un régime aux traits émoussés, où la supériorité d'une saison, l'infériorité d'une autre, sont indiquées avec discrétion. La saison la plus humide, à Montebello, n'encaisse qu'un peu plus du quart des pluies annuelles (28,2 %); la plus sèche, qu'un peu moins du quart (21,9 %). L'écart le plus considérable entre saisons, relevé à Notre-Dame-du-Laus, reste très modeste: 29,2 % du total pour l'été, mais encore 22,6 pour l'hiver. Enfin à Perkins on ne peut guère parler de saison sèche et de saison humide puisque la moins bien partagée s'adjuge 193 mm. et la plus favorisée 224. Concluons donc qu'il s'agit, dans toute la région, d'un régime très égalisé, avec une légère prépondérance de la saison chaude, une discrète, très discrète, pénurie d'hiver.

L'égalisation des quantités de neige. — L'hiver étant la saison de pénurie, l'abondance de neige ne peut que s'en ressentir.

Mais la période froide est longue au Canada: elle mord sur l'automne et déborde largement sur le printemps. Nos stations nous apprennent qu'il a neigé tous les ans, ou dans certaines neuf ans sur dix, en avril; en mai, Montebello, Chelsea, Notre-Dame-du-Laus, ont noté une fois de la neige, Perkins, Maniwaki, deux fois, Huberdeau et Mercier, trois fois. Les flocons n'ont fait leur réapparition qu'une fois en septembre, à Notre-Dame-du-Laus; mais on a vu de la neige en octobre 6 années sur 10 à Chelsea, 7 à Montebello, Perkins et Mercier, 8 à Notre-Dame, Huberdeau et Maniwaki, toujours d'ailleurs en très petites quantités et rarement plus de deux fois dans le mois; quant à novembre, il n'en est jamais exempt. Cela fait au total un peu plus de 6 mois de neige et une cinquantaine de jours où se produisent des chutes; à Mercier 57 jours et à Notre-Dame-du-Laus 60. C'est décembre qui reçoit les plus fortes épaisseurs, suivi par janvier; mars, mois de grosses « bordées », tend à égaler février, et le dépasse même dans quatre stations.

Une si longue saison nivale semblerait devoir fournir des épaisseurs respectables. Ce n'est pourtant pas le cas; nulle part on ne retrouve des quantités comparables aux 4 m. 40 de neige qui assaillent Sainte-Agathe, à l'Est de notre région; les vents de Nord-Est, grands pourvoyeurs des chutes, semblent avoir épuisé une partie de leur efficacité lorsqu'ils abordent les pays de l'Ottawa. On découvre dans la répartition des épaisseurs de neige les mêmes traits que nous avons distingués à propos des précipitations totales: maximum sur les reliefs accusés du rebord laurentien, des quantités un peu moins considérables au Nord et au Sud. Notre-Dame-du-Laus reçoit les plus fortes épaisseurs, 2 m. 86, soit plus de 112 pouces; High Falls 2 m. 40, Huberdeau 2 m. 30. Sur le rebord méridional, la proximité des hauteurs vaut 2 m. 37 à Perkins, mais Montebello se contente de 2 m. 25 et Chelsea de 2 m. 15. Enfin les épaisseurs les moins corsées sont celles du Nord: il tombe 2 m. 21 à Mercier et Maniwaki est la station la plus pauvre en neige comme elle est la moins bien dotée de précipitations totales: 2 m. 06, soit 81 pouces. Mais il faut reconnaître que les écarts entre ces moyennes sont assez médiocres: 2 mètres pour la plus faible, 2 m. 80 pour la plus forte; 5 stations sur 8 apportent entre 2 m. 20 et 2 m. 40. L'égalisation est encore plus sensible que

pour les précipitations totales. Il s'agit d'une couche neigeuse suffisamment épaisse pour protéger la végétation contre les morsures du froid, mais pas assez pour résister longuement aux ardeurs du soleil printanier, et disposée ainsi à livrer de bonne heure la terre aux travaux agricoles.

Ainsi le manteau neigeux ne reste pas trop longtemps étendu sur le sol, prohibant toute activité culturale. La date moyenne la plus précoce qu'on nous ait donnée pour son installation est celle du 15 novembre; mais plus souvent nos interlocuteurs parlaient de la fin du mois, surtout du début de décembre, et à Saint-André-d'Argenteuil du 18 de ce mois. Or la disparition est toujours effectuée le 15 avril, plus fréquemment au début du mois, et parfois à la fin de mars. Le suaire nival ne s'appesantit ainsi sur le sol que 15 semaines à Saint-André, 16 dans la région de Hull, 17 vers Campbell's Bay; à l'arrière on nous a indiqué 19 semaines à Huberdeau et Chenéville, mais 18 seulement à Notre-Dame-du-Laus, à Gracefield et Maniwaki, soit à peine plus que dans la partie septentrionale de la plaine de Montréal (17-18 semaines à Saint-Lin). Il est curieux que les durées les plus considérables qui nous aient été indiquées concernent les basses terres d'amont de l'Ottawa: 19 à 20 semaines pour Fort Coulonge et les Allumettes. Ce trait renforce encore l'égalisation des influences nivales entre basses terres et hauteurs; même à l'égard des parties les plus favorisées de l'aval, un retard de trois à quatre semaines dans la fusion est vite rattrappé grâce aux ardeurs de températures qui peuvent atteindre dès mai 85° F. (29°4 C.) à Notre-Dame-du-Laus, 89 (31°7) à High Falls, 90 (32,2) à Huberdeau, 92 (33,3) à Maniwaki. La neige ne représente pas, à l'égard du développement agricole, un obstacle beaucoup plus redoutable dans l'arrière-pays qu'au bord de l'Ottawa, de même qu'elle modifie peu les conditions de la végétation, également puissante sur les rives de la grande rivière et à l'intérieur.

La végétation. Des forêts superbes ont occupé, occupent encore les rives de l'Ottawa et l'arrière-pays. Ce n'est que très lentement, par transitions insensibles, que la composition des essences se modifie en direction du Nord.

Au Sud du 46e parallèle, nous sommes encore en pleine forêt de feuillus. Que ce soit aux abords de l'Ottawa ou le long

des talwegs qui y aboutissent, la région est un domaine de bois francs; l'érable, le merisier, l'orme, le hêtre, le frêne, le tilleul, le noyer, le chêne, forment la trame de la forêt. Dans tous les cantons ou à peu près, on pratique une modeste exploitation de l'érable à sucre. Ces fières futaies d'arbres à feuilles caduques auxquelles l'humidité du climat infuse une exceptionnelle vigueur sont la grande parure du paysage. Elles imprègnent les premières pentes s'élevant au-dessus des bords de l'Ottawa d'une majestueuse sérénité; la Seigneurie de la Petite-Nation, ancien domaine des Papineau, où la nature est traitée avec un soin jaloux, est une merveille forestière. Mais la même forêt, plus ou moins malmenée par les hommes, drape de sa fourrure toutes les pentes le long des talwegs qui s'enfoncent vers le Nord, éventrant le rebord du plateau laurentien; l'enchevêtrement des collines derrière Brownsburg est une splendeur végétale et un véritable diadème de forêts se déroule en haut des versants qui dominent la Lièvre. A ces feuillus se mêlent d'ailleurs quelques conifères, moins nombreux depuis que les hommes les ont massacrés: le précieux pin blanc, le plus recherché de tous, rencontré encore le long de la Noire, de la Coulonge, de la Gatineau et de la Lièvre, et qui peut atteindre, de son port élancé, 80 m. de haut; le pin rouge, non moins prisé et non moins pourchassé, l'épinette blanche (épicéa du Canada), le sapin argenté, la pruche ou hemlock, le cèdre (thuya occidental) qui hante les sols mouillés. Aucune partie du Canada français ne présente une plus belle parure forestière, des bords de l'Ottawa aux plus hautes paroisses de l'intérieur.

Peu à peu, une fois franchi le 46e degré, c'est-à-dire au delà de Gracefield, de Notre-Dame-du-Laus, de Suffolk, les conifères épaississent leurs bataillons, deviennent aussi nombreux que les feuillus; des bois francs on passe à la vraie forêt mixte. Les arbres à feuilles caduques restreignent leurs essences aux merisiers, aux frênes, aux érables, et aussi aux trembles et bouleaux qui ont pris la place des conifères exterminés par les bûcherons et les incendies. Le peuplement de conifères se modifie également; l'épinette blanche et le sapin prennent la prépondérance; le pin gris s'empare des brûlis récents, colonise les terroirs sablonneux ou acides. Depuis l'extermination des pins les plus recherchés, la forêt se fait moins puissante et

moins belle, bâtie d'arbres moins hauts et moins drus; çà et là elle exhibe des taches de pelade, là où un défrichement brutal a rendu la liberté au sable qui en profite pour rouler de petites dunes. Mais il ne s'agit ici que de l'extrême Nord de la région dont nous faisons l'étude; la forêt d'autre part y conserve assez de vigueur pour supporter une intense exploitation. Il n'y a pas vrai contraste avec les secteurs méridionaux, mais une simple nuance, peu à peu apparente à mesure qu'on pousse vers le Nord.

Ainsi, que ce soit à propos des forêts, de la neige et des précipitations, des températures, tous les traits apparaissent fondus, presque égalisés. Nous avons observé que les contrastes de relief, qui sont réels quoique modestes, sont fort atténués par l'interpénétration des divers éléments: il y a des bosses en pleine vallée de l'Ottawa, telles les croupes des îles Calumet et Allumettes; l'arrière-pays de Maniwaki est presque aussi bas et plat que les terrasses de la grande rivière; enfin la masse du rebord laurentien est ajourée de vastes talwegs où se déroulent les rubans de plates-formes alluviales. Ce qui compte comme élément de différenciation, et qui est seul à vraiment compter, c'est le sol; or les types de sols se répartissent, quoique à doses inégales, dans tous les secteurs. Les meilleurs terroirs, qui sont les terrasses de terre forte, sont plus étendues qu'ailleurs dans la vallée de l'Ottawa, mais elles se glissent aussi le long des grands talwegs affluents. Les plates-formes d'alluvions sableuses sont l'apanage des secteurs amont de ces talwegs, mais on repère également du sable par taches en remontant l'Ottawa au delà de Hull. Le sol le plus médiocre, la moraine plus ou moins sableuse truffée de blocs, souvent qualifiée de terre jaune, commune dans les creux les moins profonds du rebord laurentien, se retrouve dans les terres basses, entre Saint-André et Lachute, de Carillon à Grenville, à Aylmer, sur les îles du Calumet et des Allumettes. Là aussi, nous constatons une interpénétration qui conjugue étroitement l'intérieur et la vallée, noue strictement les destinées de ces deux domaines. Nous allons en constater les effets en examinant les étapes de l'occupation par les hommes.

Chapitre II

LA RÉGION DE L'OTTAWA: LES ÉTAPES DE L'OCCUPATION

Le passé humain de la vallée de l'Ottawa se recommande par une respectable antiquité. Mais ce n'est qu'à l'aurore du XIX^e^ siècle que des établissements de Blancs commencent à s'y fixer. En revanche, le retard sur le reste de la Province est vite rattrapé et de bonne heure un peuplement qu'on peut qualifier de dense occupe la grande vallée aussi bien que l'intérieur.

L'âge préhistorique. Nous pouvons parler de Préhistoire, puisque nous avons affaire à des peuples de civilisation néolithique. Examinons donc quel genre d'occupation les tribus indigènes effectuaient aux abords de la grande vallée, et de quelle façon les Blancs se sont infiltrés le long de ce passage.

La route de l'Ottawa. — Dès que des lueurs commencent à percer les ténèbres, on constate que le bas Ottawa est une des grandes routes des Sauvages, comme elle l'est devenue des Européens: la route directe du Saint-Laurent aux Grands Lacs. La fin du XVI^e^ siècle voit les rives de la grande rivière fréquentées assidûment par des tribus algonquines qui contrôlent le trafic des fourrures apportées de l'Ouest et du Nord, trafic très actif à la belle saison. Dès son voyage de 1603, Champlain apprend que les Hurons des rives des Lacs et les Algonquins viennent par l'Ottawa faire la traite des pelleteries sur le bas fleuve. Quand pour la première fois il s'engage en 1613 sur les eaux de l'Ottawa, il rencontre vers Portage du Fort une tribu algonquine qui cultivait le maïs près du lac des Rats musqués, puis s'abouche avec Tessouat, le rusé chef de l'île des Allumettes; la tribu qu'il gouverne a choisi ce séjour parce que l'île « est difficile d'accès et défendue par des rapides... L'âpreté des lieux, comme ils disent, leur sert de boulevard » [29]. D'autres tribus, les Iroquets, la Petite Nation, hantent les rives; Sagard, en 1623, revenant de chez les Hurons, visite la Petite

(29) Cf. L. P. Desrosiers [**27**], p. 54.

Nation et note que les Algonquins des Allumettes, d'un haut poste d'observation, découvrent les étrangers qui entrent dans leur pays [30]. C'est que la voie a grand besoin d'être surveillée, car elle est infestée de maraudeurs. Les Iroquois, débouchant de l'Ontario par la rivière Rideau qui aboutit à Ottawa, viennent intercepter les convois, font prisonnier les rameurs et s'emparent des pelleteries. De son côté le chef algonquin des Allumettes, pittoresquement appelé le Borgne de l'Ile, « convoite le rôle d'intermédiaire et de voiturier » [31], désire imposer une sorte de péage sur les transactions que les Hurons effectuent avec les Français. Ainsi tout au long du siècle la voie de l'Ottawa connaît un climat d'intrigues, d'embuscades, de pillages, et de massacres; c'est dans la colonie un soupir de soulagement quand on apprend que la flotille huronne a pu passer sans dommages. Tout cela atteste le puissant rôle commercial que tient la grande rivière: elle est la charnière du trafic canadien parce qu'elle est, au moins depuis la fin du XVI^e siècle, la grande route des fourrures et des Sauvages.

L'infiltration des Blancs. — Il était donc tout naturel que les Français, poussant leurs avant-postes à Québec, puis aux Trois-Rivières, puis à Montréal, eussent le désir de contrôler cette voie pour la pacifier et s'en assurer les avantages. Ce sont d'abord des reconnaissances et des prises de contact; Champlain a remonté deux fois la vallée, et il avait eu des prédécesseurs. Il a eu aussi de nombreux successeurs, puisqu'on passe par l'Ottawa pour gagner le pays des Hurons et de là Michillimakinac, les rivages d'amont des Grands Lacs: chaque année des missionnaires et des « voyageurs » circulent sur le bas Ottawa pour gagner de là la Mattawa, le lac Nipissing et la baie Géorgienne. Le passage n'est pas toujours aisé; nous ne voulons pas parler des rapides et des portages, qui deviennent vite une routine, mais des raids d'Iroquois qui arrêtent dangereusement la circulation; l'épisode le plus dramatique parmi ces bagarres dont la rivière est le théâtre est la mort du valeureux Dollard et de ses compagnons, massacrés en 1660 le long des rapides de Grenville.

La fin du XVII^e siècle voit la guerre iroquoise s'apaiser, ne se

(30) *Ibid.*, p. 82.
(31) *Ibid.*, p. 123.

rallumer que par saccades, s'éteindre définitivement en 1700. L'activité du trafic des fourrures reprend donc de plus belle sur la rivière, mais les instruments de ce trafic ne sont plus les mêmes. Les tribus indiennes qui s'étaient fait une spécialité du rôle de convoyeurs, Hurons et Algonquins, exterminées par la guerre et les épidémies, passent la main aux Français eux-mêmes, qui trouvent d'ailleurs plus avantageux de se mettre personnellement en rapport avec les lointains producteurs de pelleteries. Au XVIII[e] siècle, l'Ottawa devient ainsi la rivière des « voyageurs », dont les escouades remontent le cours au printemps pour gagner les rivages du lac Supérieur et qu'elles descendent à l'automne avec leurs cargaisons. Bougainville assure en 1759 qu'il y monte chaque année 80 canots d'écorce, montés par 600 à 700 hommes [(32)]. L'activité reprend de plus belle après la conquête anglaise, et désormais disciplinée par la puissante compagnie du Nord-Ouest, dont le siège est à Montréal.

Cette discipline amène à établir le long de l'Ottawa des Postes de traite, embryons d'établissements sédentaires. Il s'agissait de bâtiments installés aux emplacements où s'était institué un troc régulier avec des Sauvages descendus du plateau laurentien, qui échangeaient leurs fourrures contre des marchandises d'inspiration européenne; désormais un commis, le Bourgeois du Poste, y vit en permanence pour effectuer le trafic avec les indigènes et assurer au besoin le ravitaillement des voyageurs. La rivière est toute semée de ces Postes, qu'on appelle toujours des Forts, parce qu'ils sont protégés par une robuste palissade; certains étaient déjà en place avant la fin du régime français. On repère ainsi depuis l'aval le Fort Carillon, un Fort de la Petite Nation près de Grenville et un Fort de la Lièvre, tous deux désertés en 1761, le Fort Mondion à l'amont de Hull, le Fort Coulonge, longtemps lieu de troc, organisé par la Compagnie en 1784, le Fort William à l'amont des Allumettes, le Fort Dumoine à l'issue de la rivière Dumoine [(33)]. Ainsi apparaissent les premiers Blancs sédentaires. Mais ces commis et leurs aides, perdus dans les solitudes, susceptibles d'être déplacés, ne s'enracinent pas dans le pays; un

(32) Alexis [**1**], I, p. 69.
(33) Cf. Le Nord [**41**], p. 125; Alexis [**1**], I, p. 404.

jardin de légumes à l'abri de la palissade est seul à représenter l'exploitation du sol. Ce ne sont pas des colons; ceux qui vont ouvrir le pays au début du XIX^e^ siècle n'ont rien à faire avec la traite.

Les premiers défricheurs.

Une curieuse inhibition semble avoir paralysé, durant la fin du XVIII^e^ siècle, tout effort pour coloniser les pays de l'Ottawa. On évoque à ce sujet une vieille ordonnance du régime français interdisant tout établissement à l'amont de Montréal; elle n'avait pas empêché Rigaud, presque en face du comté d'Argenteuil, d'être assez prospère pour être érigé en paroisse dès 1802. On dirait que la spécialisation de la vallée dans la traite des fourrures en a détourné les colons, la Compagnie du Nord-Ouest ne tenant pas à voir des intrus venir troubler ses opérations; plus simplement, on peut penser que l'occupation des terroirs fertiles de la plaine de Montréal suffisait à absorber les excédents disponibles de l'élément français. Précisément c'est l'arrivée de colons d'une autre origine, en quête de terres que la plaine ne peut plus guère leur offrir, qui va amener l'occupation de l'Ottawa, où les défricheurs d'origine britannique tiennent dans les débuts un rôle prépondérant.

Et d'abord quelques Loyalistes sont venus rôder le long du bas Ottawa, où ils n'ont pas fait grand'chose, pas plus que dans la plupart des autres parties de la Province. De même, comme partout ailleurs, l'octroi de lots à défricher à des soldats licenciés n'a pas réussi à en faire des colons. Comme dans les Cantons de l'Est, la hache a été mise dans le bois, aux bords de l'Ottawa, par des émigrés de la Nouvelle-Angleterre travaillant dans Argenteuil et à Hull; en plus, à côté d'eux, l'initiative des Papineau a suscité un bourgeon français.

Argenteuil et Petite-Nation. *Les débuts d'Argenteuil.* — Le premier colon qui se soit aventuré sur les terres jusqu'alors vierges de la Seigneurie d'Argenteuil, concédée dès 1682 et jamais occupée, serait un certain Le Roy, venu du haut de l'Etat de New-York, et qui pourrait être un loyaliste. Nous ignorons tout de lui et de sa destinée; mais voici qu'en 1796 s'installe à Lachute un pionnier du Vermont avec sa famille; un autre Vermontois plante sa tente en 1797 à Beech Ridge,

c'est-à-dire entre Lachute et Saint-André; d'autres familles, de même origine, manifestement des voisins de village, rejoignent à leur tour en 1798, puis en 1800: dès 1803, Lachute compte 30 familles américaines, 130 personnes. Le groupe a déjà ouvert en 1801 une école, que fréquentent 40 enfants. Saint-André, à l'embouchure de la Rivière du Nord, s'ouvre en 1799, toujours avec du stock américain. A Carillon, le premier colon, qui se montre en 1804, vient également de Nouvelle-Angleterre. Le courant ainsi amorcé paraît continuer à ruisseler paisiblement au cours des deux premières décades du siècle; en 1820 encore, le premier défricheur de Saint-Philippe-d'Argenteuil est un New Englander qui a fait un stage dans les Cantons de l'Est (34).

Ces Américains, aux prises avec la rude besogne du défrichement, se tiraient d'affaire comme tous leurs prédécesseurs en vendant la cendre de leurs brûlis; ils subsistaient en expédiant à Montréal de la potasse et de la perlasse. Ils semblent avoir pris goût à cette occupation, et avoir ravagé les bois beaucoup plus pour brûler les troncs que pour faire de la terre. Aussi, leurs lots une fois débarrassés d'arbres, la plupart d'entre eux ne songèrent plus qu'à les abandonner pour aller ailleurs renouveler cet exploit. Thomas assure que ces enragés faiseurs de potasse, dès que leurs bois étaient brûlés, ne songeaient qu'à vendre et à quitter le pays (35). Pas tous assurément: en 1829, Beech Ridge est toujours habité par des colons du Vermont, qui sont d'excellents cultivateurs; le recensement de 1851 signale encore dans le comté d'Argenteuil 109 personnes qui sont nées aux Etats-Unis. Tout de même, les rangs de ces premiers pionniers se sont éclaircis; il y a des lots tout défrichés à prendre. Par les fissures de l'armature américaine vont se glisser les Ecossais.

Il se trouvait que le plus récent possesseur de la Seigneurie d'Argenteuil, le major Murray, était originaire d'Ecosse; installé à Montréal, il fit faire quelque publicité pour attirer des compatriotes sur ses terres. Soit qu'elle ait réussi, soit par un hasard, ils ne tardèrent pas à apparaître. John Cameron, d'Inverness, s'établit à Saint-André en 1802; en 1804 surviennent

---

(34) Cf. Alexis [**1**], I, p. 98, 480; Thomas [**50**], p. 72, 97, 195.
(35) [**50**], p. 64.

deux frères de Glasgow. Lachute reçoit ses premiers Ecossais en 1809 et touche en 1818 toute une colonie de tisseurs de Paisley. Grenville est ouvert en 1810 par un Highlander de Lochaber; dans Chatham, le front a été défriché par des Américains, qui ne sont pas restés, mais en 1808 apparaît à Greece Point, au bord de l'Ottawa, un Cameron. Si un Anglais est en 1818 le premier colon de Brownsburg, derrière lui se montre en 1820 un Ecossais, suivi de tout un lot qui se fixe à Dalesville. L'Augmentation de Grenville débute avec des Ecossais en 1816; bientôt parmi eux on signale des Irlandais, qui sont d'ailleurs des protestants de l'Ulster. Tous ces nouveaux venus sont des colons de choix, excellents cultivateurs, zélés et pieux, nous dit Thomas; ils se sont d'ailleurs répartis de curieuse façon, les Highlanders de préférence aux bords de l'Ottawa, les Lowlanders vers Lachute et à l'arrière [36]. Vers 1820, le territoire qui sera le comté d'Argenteuil compte déjà autant d'Ecossais que d'Américains, et les premiers, sans cesse renforcés par de nouveaux compatriotes, vont prendre un temps la prépondérance.

L'œuvre des Papineau. — Mais l'infiltration écossaise vers l'Ouest se trouve arrêtée par l'implantation du solide bourgeon français que la famille Papineau installe sur la Seigneurie de la Petite-Nation.

Le territoire de la Seigneurie, vide d'habitants depuis que les Algonquins avaient été exterminés par les Iroquois, avait été concédé en 1674 à Mgr de Laval, qui fort embarrassé du cadeau en transmit la jouissance au Séminaire de Québec, et ce dernier la rétrocéda presque aussitôt au Chapitre. Ni l'un ni l'autre n'en fit le moindre usage, et l'on considéra comme une bonne affaire la vente qui en fut effectuée en 1801 et 1803 à J.-H. Papineau, riche notaire de Montréal. Le nouveau seigneur ne se presse pas de venir prendre possession de ce vaste domaine inhabité; il ne s'y installe qu'en 1810 et le délaissera pour Montréal en 1817. Du moins aura-t-il eu soin d'installer sur ses terres, vers l'emplacement actuel de Montebello, 19 solides colons canadiens-français, c'est-à-dire de quoi faire en quelques générations une grosse paroisse; ils avaient été recrutés dans la plaine de Montréal, quoiqu'il y eût parmi eux

(36) Thomas [**50**], p. 64, 82, 97, 204, 285.

des originaires de Montmagny et de Cap-Saint-Ignace. En 1815, l'effectif est déjà porté à 70 têtes et dès cette date la Petite-Nation est desservie, à titre de Mission, par un prêtre du comté des Deux-Montagnes; une chapelle est bâtie en 1821, sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonsecours. En 1818, c'est une marée: 86 familles, 512 personnes; bien que le croît naturel ait été considérable, 48 naissances en trois ans, contre 2 décès, il est certain qu'une forte immigration avait enflé la colonie naissante, immigration qui comportait des Irlandais catholiques, car sur les 86 familles nous en relevons 21 qui portent des noms britanniques, dont l'une comporte 23 personnes. Le progrès continue d'un tel élan que la Petite-Nation en 1831 était forte de 120 familles d'environ 450 communiants, ce qui donne un chiffre global supérieur à 600 âmes et qu'elle est érigée en paroisse, la première à être née sur les bords de l'Ottawa. Les Irlandais s'assimilaient, ou quittaient le pays; la Petite-Nation formait dès lors un solide bloc français, qui n'allait pas tarder à essaimer vers l'arrière, et qui s'interposait entre les Ecossais d'Argenteuil et les Américains de Hull [37].

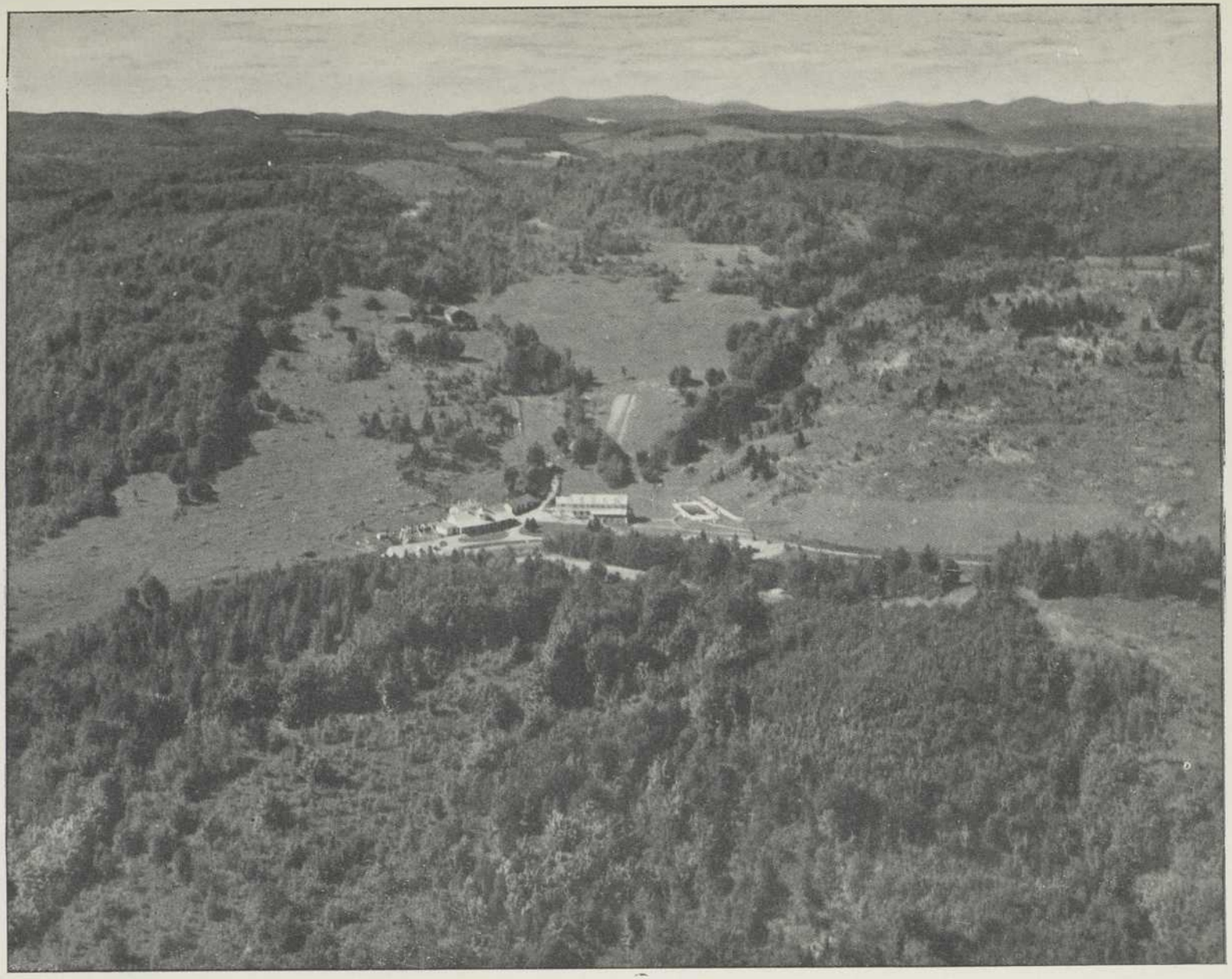
Philémon Wright à Hull. Avec l'établissement à Hull de Philémon Wright et de ses compagnons yankees, nous sommes en présence d'un type inédit de colonisation menée par un homme supérieur; inédit non seulement par les procédés mis en œuvre, mais par les développements imprévus qu'il entraîne et qui vont pour un siècle orienter la destinée de toute la région de l'Ottawa.

Une colonisation rurale de grand style [38]. — Il s'agit d'une tâche de défrichement soigneusement préparée, vigoureusement conduite, épaulée par un vrai trésor de guerre. Rien du pauvre habitant aventuré dans la solitude sans autres ressources que sa hache, son endurance et la vigueur de ses bras.

Wright est un Américain de source anglaise fixé à Woburn, en Massachusets, comme cultivateur. Il n'a rien d'un Loyaliste; il a combattu pour l'Indépendance ; mais comme beaucoup de ses compatriotes de Nouvelle-Angleterre, il obéit à l'instinct

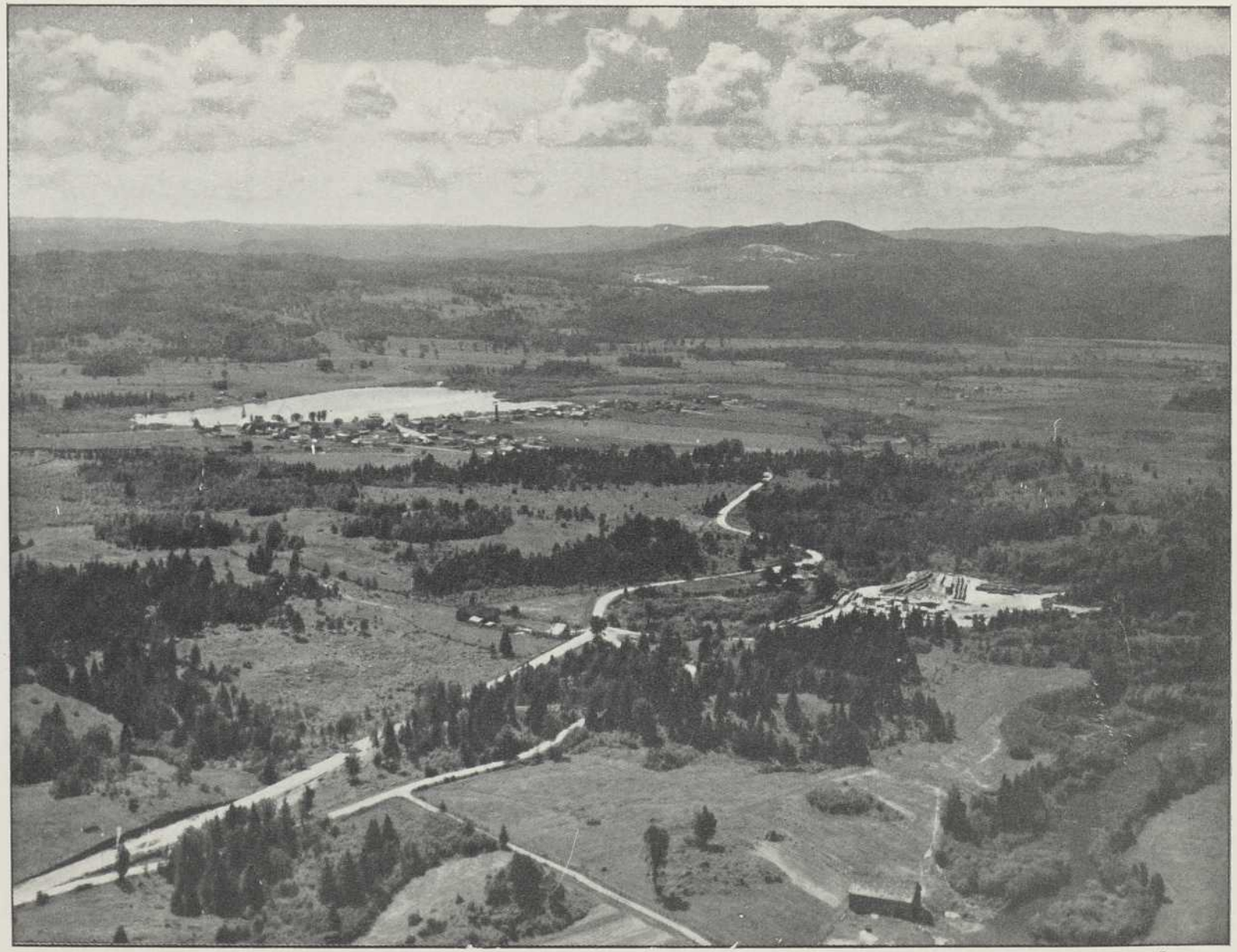
(37) Sur les débuts de la Petite Nation, Cf. Chamberland [**16**], p. 41-140.

(38) Cf. J. Tassé, Philémon Wright, ou Colonisation et Commerce du bois (Montréal, la Minerve, 1871, in-12, IV + 77 p.); Centenaire d'Aylmer [**15**], p. 21-25; Le Nord [**41**], p. 185 et suivantes; et surtout l'excellent travail de L. Rossignol, Histoire documentaire de Hull, resté inédit et qu'il serait si utile de voir publier [**47**].



Cliché Clouthier.

Pl. III. — La pénéplaine Laurentienne, vue au-dessus de Morin. La surface, entaillée par une profonde vallée, est également accidentée de monadnocks.



Cliché Canadien National.

PL. IV. — Bassin de Saint-Remi d'Amherst, vu du St.-Est. Large dépression défonçant la pénéplaine et remblayée d'alluvions. A droite, exploitation de kaolin et quartzite.

du pionnier attiré par les terres neuves du Canada. Où il se distingue des autres, c'est par sa prudence, par son désir de ne pas se risquer à l'aveuglette, de mettre toutes les chances de son côté. Il vient donc en reconnaissance, au moins à deux reprises, se renseigne à Montréal, va explorer l'Ottawa, fixe enfin son choix sur l'emplacement de Hull, au bord des chutes des Chaudières si propices à l'établissement d'un moulin, parmi des arbres superbes dont l'audacieux Yankee escalade le plus haut pour prendre une vue d'ensemble de son futur domaine. Enfin, en plein hiver 1800, il amène sur les lieux sa troupe, 5 familles de Woburn et 26 hommes spécialement engagés à son service. La caravane traîne avec elle 14 chevaux, 8 bovins, 5 traîneaux chargés d'outils et de provisions. Rien n'a été négligé.

A pied d'œuvre, il n'y va pas par quatre chemins, et n'hésite pas à engager ses fonds: en 1806, il aurait déjà dépensé 20.000 dollars. Non seulement on défriche largement, mais on bâtit: une scierie aux chutes dès la première année, puis une hôtellerie pour les employés, des fermes; il y a une école en 1811, une église en 1823. Bientôt le défrichement s'élargit: Wright entame Templeton sur l'autre rive de la Gatineau; il pousse un de ses fils vers Aylmer où une ferme est ouverte. Un sentier relie les deux établissements, qui devient une vraie route, longue de 7 milles, qu'on appelle en 1819 le chemin Britannia. Un cousin de Wright, Symmes, établit à l'extrémité amont du chemin, au bord du lac Deschênes, un hôtel et un magasin; c'est Symmes Landing, qui fonctionne en 1821. Des colons américains et britanniques s'installent le long de la route; en 1826 on y voit déjà deux églises protestantes et deux nouvelles auberges. Aux Chaudières, sur l'emplacement baptisé Hull par les arpenteurs, Wright en 1824 est à la tête de quatre grandes fermes, de 3.000 acres (plus de 1.200 ha.) défrichés; les dollars dépensés libéralement ont fait des petits, car les exploitations, bâtiments compris, sont déjà évaluées à 250.000 piastres. Il faut avouer que s'il s'enrichit, il s'en donne la peine: nous le voyons dès 1802 planter avec succès du chanvre, plus tard améliorer son bétail en important des bêtes de choix d'Europe et des Etats-Unis, recruter des colons, envoyer son fils Ruggles en Angleterre pour en ramener de nouveaux défricheurs. Il rétablit inlassablement son moulin, sa scierie, que les incendies volatilisent; il avance

une digue dans la rivière pour détourner l'eau vers ses roues, et s'écrie avec enthousiasme qu'« on ne saurait avoir une idée juste du nombre de moulins qu'il est possible d'établir à ces chutes; à mon avis, cent moulins pourraient y fonctionner sans difficulté aucune ». Il bâtit une forge en 1802, la rebâtit en 1804, la refait plus grande et plus belle en 1819, ouvre une tannerie, une distillerie, un four à chaux. Aussi la colonie croissait-elle avec rapidité; elle comptait en 1820 707 personnes, dont 229 enfants, gage d'avenir; en 1824 106 familles et 803 habitants. Ainsi était né aux bords de l'Ottawa un troisième groupe, plus robuste encore que les deux autres; ce dernier totalement anglo-américain, tout protestant, et dont les premiers missionnaires s'écartent avec timidité.

Telle nous paraît se dessiner la véritable physionomie de Philémon Wright, celle d'un grand seigneur terrien, servi par de précieuses qualités de décision et de prévision, et qui se propose avant tout, s'est toujours proposé, de se tailler un magnifique domaine dont il serait le chef aimé et incontesté. Il y a réussi: peu avant la mort du fondateur, en 1835, la famille Wright était propriétaire de 36.978 acres dans Hull et les cantons voisins (15.000 ha.). Mais ce succès, par un véritable ricochet, en a engendré un autre, que nous avons le droit de juger plus considérable encore. Amené, pour assurer la prospérité de son exploitation agricole, à se procurer une nouvelle source de revenu qui pût financer le développement des fermes, Wright s'est trouvé inaugurer un type d'opérations qui allait révolutionner l'économie naissante de l'Ottawa.

La mise en train du trafic du bois. — La mise en train de l'établissement, dans les débuts, largement conçue comme elle l'était, coûtait très cher et rapportait fort peu. Construire des bâtiments, payer les travailleurs engagés, ravitailler la colonie naissante à 80 milles de tout établissement, sans routes, par la difficile navigation de la rivière, exigeaient des sommes considérables. Or l'agriculture des premières années, faute de débouchés, n'était pas payante. La tentative du chanvre n'avait pas eu de succès; il avait fallu envoyer la fibre à Halifax! Expédiant à Montréal une cargaison de farine, Wright constatait que les frais de transport avaient dévoré le bénéfice. La trésorerie risquait de s'épuiser; pour la regonfler, il était né-

cessaire de trouver autre chose que les profits agricoles. « Il me fallait donc – écrivait le fondateur – trouver un marché d'exportation pour couvrir mes importations » [39]. C'est alors, à la fin de 1805, que l'audacieux Yankee imagina la mise en train du commerce du bois.

La conception est une nouvelle preuve de la hardiesse de Wright, de la sûreté de ses informations, de l'habileté de ses conceptions. Il s'était rendu compte des besoins en bois d'œuvre de la Grande-Bretagne, que les guerres napoléoniennes écartaient du marché scandinave; il serait donc profitable de lui en expédier par Québec. Or le handicap du parcours se réduisait, puisqu'on disposait d'un chemin qui marche, la rivière à la descente, gonflée par les eaux du printemps. La coupe du bois présentait aussi l'avantage d'occuper les travailleurs pendant la saison morte de l'agriculture et de leur éviter un chômage. La décision fut vite prise: dès l'hiver 1805-1806, les hommes de Wright se ruèrent sur les pins blancs et rouges, sur les plus beaux des bois francs; la besogne de la drave suivit, et le 11 juin le premier train de bois déboucha de la Gatineau pour flotter sur l'Ottawa, en route pour Montréal. Ce ne fut pas une petite affaire, car on manquait d'expérience pour « sauter les rapides » d'aval: ceux du Long-Saut de Grenville coûtèrent 36 jours d'efforts, et les échouages furent fréquents. Mais ainsi se forma une technique, et dès 1807, Wright amenait un radeau jusqu'au port de Québec, où il fut le bienvenu. Le trafic du bois était lancé: il allait prendre de suite de vastes proportions.

Wright en effet n'était pas homme à laisser s'évaporer les résultats acquis; il battait le fer quand il était chaud. Il précipita le bûcherage ainsi que l'expédition des « cages »; lui-même nous apprend avec fierté qu'en 1823 plus de 300 cargaisons de bois ont été transportées à Québec, lorsque 17 ans auparavant aucune n'avait encore flotté sur la Grande Rivière [40]. Son fils Ruggles imagine en 1829 de harnacher la Grande Chaudière d'une glissoire à bois, qui évite d'endommager les billes heurtant les rochers et supprime les amoncellements aux passages étroits, où 15 jours de travail dangereux étaient parfois nécessaires pour libérer la voie. Car le bûcherage s'était de suite

(39) Rossignol [47], p. 60.
(40) Rossignol [47], p. 69.

propagé sur l'Ottawa d'amont, comme il s'éveillait le long de l'aval et des affluents. Wright avait aussitôt trouvé des imitateurs. Si Symmes Landing grandit à l'aval du lac Deschênes, c'est que des entrepreneurs, des bûcherons, comme Bowell Miner et consorts, passent par là pour aller travailler dans Eardley et Onslow. La vallée de la Lièvre, dès 1823, s'est mise au bois; le premier colon écossais de Grenville, MacMillam, arrivé en 1810, ouvre aussitôt des chantiers et lance des cages, tandis que les Reeves viennent à la rescousse en 1825. Grâce au bois, la colonisation va combler les lacunes entre les trois noyaux primitifs, faire tache d'huile le long de la rivière et dans l'intérieur.

On imagine difficilement la portée des conséquences qu'a entraînées l'initiative de Philémon Wright tant elles sont considérables, conséquences qui engagent la Province tout entière, qui depuis cette date de 1806 s'est mise à exploiter ses immenses ressources en bois et continue de plus belle aujourd'hui: les jobbers et les gars de chantiers de notre époque sont les lointains successeurs de Wright. Plus décisives encore à propos du pays de l'Ottawa: l'exploitation et le trafic du bois vont communiquer à la région un rapide essor, se faire les fourriers de la poussée agricole, marquer enfin ces territoires d'une empreinte qui ne s'effacera plus, qui demeure aujourd'hui encore leur caractéristique essentielle [41].

La colonisation au bout d'un quart de siècle. — Une trentaine d'années après l'arrivée des premiers colons d'Argenteuil, l'occupation humaine s'étire déjà tout au long de l'Ottawa, s'essaie timidement, sur les traces des entrepreneurs en bois, à grignoter l'intérieur.

Nous possédons, pour la date de 1815, un précieux témoignage que nous livre le soigneux arpenteur Bouchette dans son volume publié à cette date [42]. Saint-André-d'Argenteuil est déjà une petite ruche active, où sont nés aux bords de la Rivière du Nord un magasin de potasse, une tannerie, une scierie, un moulin à papier de chiffons qui fonctionnera, un

---

(41) Sur le trafic du bois, on consultera A. R. M. Lower, The Trade in square Timber *(University of Toronto Studies,* Contributions to Canadian Economics, vol. VI, 1933, p. 40-61, 7 fig.).

(42) [9], p. 104 et 255-258.

peu cahotant, une trentaine d'années. A l'arrière de Chatham, on coupe déjà du bois dans Wentworth sans qu'aucun établissement permanent y soit constitué; mais Thomas nous apprend, au chapitre Wentworth, qu'un Anglais s'est installé en 1815 à Dunany (coin S.-E. du canton), véritable précurseur qui ne sera suivi qu'après 1830. Grenville et, au delà de la Petite-Nation, Lochaber, portent des concessions délivrées à des émigrés d'Ecosse, mais sont encore peu défrichés. Le front de Buckingham possède quelques familles écossaises de cultivateurs, et Templeton quelques défricheurs aux abords de l'Ottawa. Trente familles meublent le canton de Hull et y font de la bonne culture; M. Wright y dirige un commerce très étendu d'excellent bois de construction. Mais la civilisation rurale, à cette date, s'arrête à Hull; Eardley ne possède encore aucun établissement et Onslow vient juste d'être arpenté.

La décade suivante est une période de grands progrès. Les colons arrivent nombreux; les familles se développent; les travaux publics sont amorcés. Dans Argenteuil, aux petites escouades d'Ecossais commencent à se joindre les Irlandais protestants; l'un d'entre eux ouvre Gore en 1824. Une petite scierie est installée en 1824 par Bigelow aux rapides de Buckingham, et une autre s'établit sur la rive opposée en 1826. On a déjà noté la naissance et le développement d'Aylmer; le canton Eardley reçoit en 1819 un gros contingent d'Ecossais et d'Irlandais protestants. Les colons s'emploient activement à faire disparaître leur isolement, si préjudiciable à leurs intérêts; par corvées volontaires, appuyées de quelques subsides du Gouvernement, ils ouvrent des chemins, en tronçons qui vont d'une rivière à l'autre et que joignent des bacs, en attendant des ponts. Sous l'énergique impulsion de Wright, une route est ainsi praticable en 1821 entre le Long-Saut de Grenville et Hull, simple « chemin d'hiver », car l'été on préfère utiliser l'Ottawa, et dès 1819 un bateau à vapeur assurait le service Hull-Grenville. On se souvient du chemin Britannia atteignant le Symmes Landing d'Aylmer en 1819; un autre chemin, baptisé Columbia, commence à remonter la rive droite de la Gatineau sur 15 milles (24 km.) et aborde le lac Meach en 1829 [43]. Les derniers travaux de Bouchette, résultant de visites effectuées en 1828 et

(43) Rossignol [47], p. 77-79.

publiés en 1831, portent témoignage de cette activité et de ses résultats. A l'amont, les commerçants en bois ont étendu leurs opérations jusqu'à l'île des Allumettes; au delà, on ne rencontre plus que des traitants (de fourrures). Mais le chenal Nord des Allumettes comporte déjà un fermier, Parsons; en aval du Fort Coulonge qui n'est encore qu'un poste de la Hudson's Bay, un petit défrichement s'est ouvert au chantier Bisset, près de Portage du Fort; des colons sont installés sur les rangs IV à VI de Clarendon (44). Ainsi le futur comté de Pontiac commence à s'éveiller. Hull, « propriété exclusive de la famille Wright », est toujours peuplé presque entièrement de Yankees. Mais Bigelow possède en 1827 un défrichement de 400 acres à Buckingham, et le Gore d'Argenteuil se garnit d'Irlandais protestants (45).

Rien n'exprime mieux cette progression que les chiffres de population dont nous pouvons disposer. Le seul canton de Hull aurait été garni de 1.060 habitants en 1820; le chiffre nous paraît avoir été gonflé, et représenterait une énorme poussée à l'égard des 30 familles de 1815 (46). En fait, le nouveau comté d'Ottawa, créé en 1829 et qui couvrait les comtés actuels de Papineau, Gatineau, Hull et Pontiac, incluant donc la Petite-Nation, ne comptait à cette date que 2.488 âmes. Bouchette, donnant des chiffres de 1831 qui comprennent Argenteuil, indique 5.369 habitants (47). A coup sûr, la population s'est fortement accrue. Mais aux protagonistes du début, Américains, Ecossais et Français, sont venus s'adjoindre d'autres personnages, singulièrement envahissants. Bouchette énumère, à propos du peuplement de 1831, quelques familles canadiennes-françaises, un petit nombre d'Anglais, de nombreux Ecossais, tandis qu'aux Américains, qui sont toujours en tête, s'ajoute maintenant une cohorte équivalente d'Irlandais, qui ne vont pas tarder à prendre la première place.

L'invasion irlandaise.

Les temps étaient propices, à partir de 1825, pour une active poussée de peuplement. Une large politique de travaux publics

---

(44) [**11**], p. 187-190.
(45) [**10**], aux articles mentionnés.
(46) Le Nord [**41**], p. 203.
(47) Rossignol [**47**], p. 95; Bouchette [**11**], p. 202

d'ordre gouvernemental exigeait aux rives de l'Ottawa la présence de nombreux travailleurs; les chantiers de bois, en se développant, avaient besoin d'hommes. Ce fut l'émigration d'Irlande qui les fournit, et pour plusieurs décades cet afflux d'Irlandais allait noyer les autres éléments, prendre la tête de l'occupation du pays, aussi bien aux bords de la grande rivière que vers l'intérieur.

Les travaux publics. — Les événements de la guerre de 1812 avaient inquiété la Grande-Bretagne; la dangereuse pointe des Américains vers Montréal indiquait que la grande voie du fleuve, axe des communications canadiennes, pouvait être aisément interceptée. D'où l'idée de la doubler d'une rocade plus éloignée de la frontière américaine; l'Ottawa inférieure semblait tout indiquée pour tenir ce rôle, en la couplant avec son affluent la rivière Rideau en direction du lac Ontario. Il suffisait d'équiper la rivière pour une navigation continue de Montréal à Hull, puis d'aménager la Rideau, qui débouche juste à l'aval des Chaudières, par un canal prolongé jusqu'à l'Ontario. A son habitude, le gouvernement britannique mûrit sans hâte ce projet qu'il tenait pour urgent, et c'est seulement en 1819 que furent donnés les premiers coups de pioche.

Il s'agissait d'une grosse entreprise. Sans préjudice des travaux exécutés à l'aval, à Sainte-Anne-de-Bellevue, pour raccorder le lac des Deux-Montagnes au lac Saint-Louis, il fallait doubler par des canaux à écluses les sections de rapides au bas d'Argenteuil, canal de Carillon (un mille) et deux écluses pour éviter les déclivités de Carillon et des Deux-Frères, canal de Grenville (6 milles) pour tourner le Long-Saut, avec 4 écluses. A l'issue amont du bief d'eaux calmes Grenville-Hull, une superposition d'écluses escaladait la vallée de Rideau, et la remontait à force d'ouvrages. Une troupe considérable de techniciens fut dépêchée sur les lieux, et répartie en deux équipes fixées l'une à Grenville, l'autre à Hull, seule localité habitable et habitée aux abords des Chaudières; cette dernière sous l'autorité d'un homme énergique, le colonel By, qui allait devenir le fondateur d'Ottawa.

Les travaux durèrent longtemps; ils ne semblent pas avoir été poussés avec vigueur. Commencés en 1819, ils ne furent guère achevés vers l'aval qu'en 1832; les sections de Grenville

et Carillon ne furent mises en service qu'en 1834. Ainsi pendant une quinzaine d'années de vastes chantiers sollicitèrent la main-d'œuvre locale, beaucoup trop réduite alors pour y satisfaire. Heureusement c'était l'instant où l'émigration irlandaise commençait à se déverser sur le Canada: on y fit largement appel. Il nous semble ainsi que les travaux de canalisation sont responsables de l'afflux des Irlandais vers la vallée de l'Ottawa, où, Montréal excepté, ils se sont établis en nombres plus considérables que partout ailleurs dans la Province, et qu'ils continuent à marquer de leur empreinte. Essayons de préciser la date de leurs premiers arrivages, puis de décrire l'ampleur de leur expansion.

Les débuts de l'immigration irlandaise. — Il faut distinguer ici entre les protestants, pour la plupart originaires de l'Ulster, moins nombreux mais plus précoces, et la masse catholique, plus tardive, venue du reste de l'île.

Les Irlandais protestants semblent donc être arrivés les premiers, plus ou moins mêlés aux Ecossais. C'étaient de rudes hommes, qui paraissent avoir eu fort mauvais caractère, ce qui ne nous surprend pas trop; ils avaient des occasions de manifester leur humeur, étant d'enragés Orangistes, c'est-à-dire anticatholiques et anti-français. Des colons de ce type se manifestent dans le canton Grenville après 1810; d'autres suivent les Ecossais qui ouvrent l'Augmentation de Grenville en 1816, et pénètrent dans Harrington. L'Irlandais qui a poussé en 1824 dans le Gore d'Argenteuil était protestant; il a frayé la voie à plusieurs familles de ses coreligionnaires qui ont entièrement monopolisé le canton, l'occupant jalousement encore aujourd'hui. Ces Ulstériens du Gore avaient acquis dans les débuts la plus fâcheuse réputation, celle de grands amateurs de rixes et de fervents de la bouteille, talents qu'ils exerçaient particulièrement lors des réunions d'entraide agricole, les *bees,* ou des foires. Ce sont eux encore qui se sont infiltrés après 1837 dans le canton voisin de Mille-Iles, que leurs descendants sont toujours seuls à occuper [48]. D'autres ont pénétré après 1830 dans Wentworth, mêlés aux Ecossais, et de Louisa ont poussé vers Laurel. Tout cela ne groupait pas de grandes foules, tout au plus quelques centaines de personnes. Bien que nous ayons

(48) Thomas [50], chapitres Grenville, Gore, Mille Iles, Wentworth.

repéré quelques-uns de ces Irlandais protestants dans Buckingham, Hull et en Pontiac, leur influence sur le peuplement et la mise en valeur du pays a été restreinte.

Les gros bataillons ont donc été ceux des catholiques, et l'on a l'impression que leur flot n'a commencé à couler qu'un peu plus tard. Pour l'auteur du chapitre consacré à Ottawa dans « The Storied Province of Quebec » (49), les Irlandais de cette obédience ne se sont pas montrés avant 1823 et la masse est survenue de cette date à 1850; l'excellent historien du diocèse d'Ottawa ne fait même commencer l'afflux qu'en 1831 (50). Cependant le colonel By, écrivant de son quartier général de Hull en 1826, se plaint que des « Irlandais de la basse classe » lui ont donné du souci, et demande qu'on lui envoie des soldats pour protéger les magasins et les bâtiments; l'historien de Grenville énumérant les familles catholiques du lieu en 1828 en trouve sept (sur 28) qui ne sont pas canadiennes-françaises et ne peuvent donc être qu'irlandaises (51). Nous savons que de nombreux Ecossais et Irlandais ont été employés aux travaux du canal Grenville, sans que la religion de ces derniers ait été spécifiée; mais comme nous apprenons que les bagarres étaient fréquentes sur le chantier, suscitées par les Orangistes, nous sommes obligés de conclure qu'il y avait des catholiques parmi ces travailleurs (52). Ainsi la date de 1823 a des chances de devoir être retenue, mais en admettant des correctifs. Nous avons en effet décelé précédemment la présence de 21 familles catholiques de langue anglaise à la Petite-Nation en 1818; de son côté le père Alexis, évoquant le succès de Wright dans le trafic du bois, avance qu'il fit appel à des Irlandais comme bûcherons depuis 1812, besogne qui ne paraît pas avoir jamais tenté les protestants de l'Ulster (53). Admettons donc comme vraisemblable que des catholiques d'Irlande aient pu apparaître dès le premier quart du XIX^e siècle; leur envahissement n'est pourtant devenu effectif qu'à partir de 1823.

---

(49) (Toronto, The Dominion Publishing Co., 1931, in-4°, 2 vol.), t. II, p. 906.

(50) Alexis [**1**], I, p. 118.

(51) Rossignol [**47**], p. 106; Chamberland [**17**], p. 41.

(52) The Storied Province, II, p. 907; Chamberland [**17**], p. 41.

(53) [**1**], I. p. 101.

La poussée irlandaise. — Au cours du second quart du siècle, un flux de catholiques irlandais dépose ses alluvions le long de toute la région de l'Ottawa, aux bords de la rivière comme dans l'intérieur. Ils s'emploient sur les chantiers de travaux publics, besognent au bûcherage dans les forêts, au flottage des radeaux, finissent par devenir cultivateurs. Nous les voyons installés en essaims denses dans tous les secteurs, au point qu'au milieu du siècle la prédominance des fils d'Erin s'affirme le long de l'Ottawa et de ses tributaires.

C'est dans Argenteuil qu'ils sont le moins nombreux, parce que là les places sont déjà prises par les Américains, les Ecossais, quelques Anglais, enfin les Orangistes de l'Ulster avec lesquels ces catholiques ne s'entendent guère. Les pionniers de Harrington sont ainsi des Ecossais, survenus après 1830; les gens de Lost River, en 1850, ne parlaient encore que le gaélique. Ce sont encore des Ecossais, mêlés à des Anglais du Yorkshire, qui vers 1857 poussent dans Arundel; les Irlandais n'apparaîtront qu'ensuite. Cependant nous les avons vus occupés aux travaux du canal de Grenville et prendre leur part des bagarres qui se déchaînent sur ses chantiers; plus tard c'est avec les Canadiens français qu'ils se gourment, et le missionnaire chargé de la difficile desserte de Grenville note mélancoliquement en 1839 qu'il y a « beaucoup d'animosité ici entre les Canadiens et les Irlandais » (54). Il y en a également, à coup sûr, d'autres dont nous n'avons pu dépister le passage et qui se sont établis dans l'intérieur, car le premier recensement décennal, celui de 1851, indique pour Argenteuil 990 catholiques de langue anglaise, qui ne peuvent être qu'Irlandais pour la très grosse majorité.

En direction de l'Ouest, l'emprise irlandaise s'affirme (55). Rappelons de nouveau que le bloc français de la Petite-Nation comprenait dès 1818 une incrustation irlandaise; en 1851, sur 3.356 habitants, elle en comportait 508 de langue anglaise, et la plupart catholiques, donc Irlandais; 72 parmi eux étaient nés en Irlande. Au delà Lochaber est un fief de Highlanders et les 140 habitants que possède le canton en 1830 sont tous Ecossais; mais les Irlandais ne tardent pas à s'y glisser et 20 ans

(54) Chamberland [**17**], p. 68.

(55) Nous nous sommes avant tout inspiré des données fournies par le Père Alexis [**1**].

plus tard on y relève 248 personnes nées dans Erin; il s'agit surtout d'une colonie installée dès 1827 à Mayo, qui a vite grossi et deviendra la paroisse, jalousement irlandaise, de Saint-Malachie. Les mêmes sont les maîtres dans Buckingham où ils s'embauchent aux scieries; la bourgade, dit un missionnaire en 1839, n'a « rien que des Irlandais », et Mgr Guigues confirme en 1848 que ses habitants sont pour la plupart irlandais. La poussée n'est pas moins forte dans Templeton et Hull. S'il y a en 1838 beaucoup plus de protestants que de catholiques dans Hull, ces derniers sont pour la plupart de langue anglaise et ne cessent de se renforcer. Un rapport de la Propagation de la Foi constate en 1842 qu'à Chelsea tous les catholiques sont anglais, de même qu'à Wakefield (56); Mgr Guigues note en 1848 que Chelsea est tout irlandaise et en 1849 que de nouveaux colons de cette race viennent d'arriver à Wakefield. Ainsi le flux irlandais remonte la Gatineau, déborde sur Low et Aylwin dont les habitants en 1851 ont pour les quatre cinquièmes cette origine. On découvre même dans les âpres districts de l'arrière une centaine d'Irlandais éparpillés à cette date, dans Portland et dans Derry, côte à côte avec une cinquantaine d'immigrés allemands.

Cependant c'est surtout à l'amont de Hull que cette prépondérance irlandaise s'affirme, probablement parce que l'invasion y pénétrait en terrain à peu près vierge; cette prépondérance dure encore. Des Irlandais seraient apparus à Aylmer dès 1819 (57), date qui nous paraît un peu précoce; mais en 1851, près de 300 citoyens de cette municipalité sont nés en Irlande, contre 36 en Ecosse et 26 en Angleterre. Eardley est en majorité irlandais; l'évêque trouve dans Onslow en 1849 70 familles de cette origine. Les gens d'Erin ont noyé les Ecossais dans Bristol et surtout dans Clarendon, et commencent à pénétrer dans Thorne. Plus loin Litchfield est pour plus des trois quarts irlandais, et la mission de Vinton, fondée en 1856, l'est exclusivement. Dans l'île du Calumet, si les catholiques possèdent dès 1849 une forte majorité, il s'agit d'Irlandais beaucoup plus que de Français. Un missionnaire montant vers l'amont en 1858 ne découvre guère que des Irlandais après Portage du

(56) [44], n° 4, 1842, p. 56-58.

(57) Le Nord [41], p. 203.

Fort et en déniche jusqu'au delà de Fort William [58]; en fait, il y a quelques Français à Fort Coulonge et dans l'île des Allumettes, mais dans cette dernière les Irlandais l'emportent largement et ils seront 60 familles dans Sheen en 1860.

Les résultats du dénombrement de 1851 témoignent éloquemment du succès de l'immigration irlandaise. Des 31 circonscriptions entre lesquelles se partage la région, 27 placent des originaires d'Irlande en tête des groupes d'habitants nés hors du Canada, contre 4 où le premier rang est occupé par des gens nés en Ecosse (Saint-André, Lachute, Harrington, Gore de Lochaber). Ces originaires d'Irlande sont 6.500, les Ecossais 1.860, les Anglais 667, les Américains 334. A ce gros bataillon s'ajoutent les descendants d'Irlandais déjà fixés, et qui sont nés au Canada; d'après le dénombrement des religions, on peut évaluer leur nombre à 8.000, soit un total d'ensemble de 14.500 sur une population de 34.000 âmes. Ce n'est pas loin de faire la moitié; encore le quotient est-il abaissé par la proportion d'Argenteuil, où le contingent irlandais n'est que de 2.500 têtes (sur 11.168). Mais à l'amont de Grenville, le groupe irlandais prélève 12.100 âmes sur les 22.900 du total, et possède ainsi la majorité absolue (55 %); dans les municipalités qui deviendront le comté de Pontiac, ce coefficient monte à 61 %. A mi-chemin du XIX^e siècle, la région de l'Ottawa mériterait d'être appelée la Petite Irlande.

On observera avec intérêt la montée rapide de la population totale, indiquant que la mise en exploitation est en plein essor. Nous manquons de chiffres pour Argenteuil avant 1851 et ne pouvons tabler que sur le comté d'Ottawa, qui fait d'ailleurs l'essentiel. Nous savons qu'il ne comptait que 2.488 habitants en 1829; or un dénombrement officiel de 1831 lui en attribue déjà 5.373, dont un peu plus de 2.000 catholiques: effet de l'appel vers les travaux du canal Rideau, de la demande d'hommes pour les chantiers, de l'afflux d'Irlandais. En 1844, la population a plus que doublé, atteint 12.500, dont 6.660 catholiques, qui sont maintenant les plus nombreux; le seul canton de Hull a 3.091 têtes en 1842 [59]. Enfin en 1851, il s'agit de 22.900 âmes; avec Argenteuil, la région de l'Ottawa, au bout

(58) Missions du diocèse de Québec [**45**], 1859.

(59) Chiffres de 1831 et 1844 pris dans le Recensement de 1871, t. IV, p. 109 et 144; pour Hull, Rossignol [**47**], p. 142.

de 50 ans de colonisation, compte 34.071 habitants. Ce n'est pas un mauvais bilan. Sur cet ensemble, les éléments d'origine britannique comptent pour 24.000, soit exactement 70 %; plus des deux tiers, pas loin des trois quarts de la population parlait l'anglais, s'inspirait des habitudes anglaises; l'Ottawa de 1851 était domaine britannique et cette empreinte y était plus fortement gravée que dans les Cantons de l'Est à la même date [60]. Mais comme dans les Cantons, la prépondérance anglaise allait bientôt être menacée, puis submergée par une irrésistible poussée des Canadiens français.

La poussée française.

Le dénombrement de 1844 indiquait la présence de 3.353 Français; un siècle plus tard (1941), on en trouvait 101.713, tandis que les Britanniques, au cours de la même période, ne passaient que de 9.058 têtes à 33.945. Il nous faut essayer de comprendre les causes de cette remarquable poussée et de voir dans quelles conditions elle s'est manifestée.

Il ne s'agit pas, au début, d'un triomphe de la natalité française. Les Britanniques de 1850 avaient encore des enfants, particulièrement les Irlandais, nombreux et prolifiques. Mais les Français ne tardèrent pas à monopoliser, ou à peu près, les besognes du bois que les Irlandais leur abandonnaient, et à se rendre ainsi indispensables; presque simultanément, la naissance d'une véritable activité industrielle les attire en gros bataillons. Plus tard, le flot d'une triomphante natalité tend à combler les vides du peuplement; les cantons britanniques où la densité humaine se rétracte sont envahis, et le flot déborde à l'arrière, dans les terres vierges.

La prise de possession des travaux du bois. — Depuis l'élan communiqué par Wright, le travail forestier est devenu l'activité capitale de la région. Donc, qui y participe est assuré de pouvoir vivre. Deux types d'opérations peuvent cependant être distingués : le bûcherage dans les bois, qui est le travail des chantiers; le transport des billots par flottage, affaire des « voyageurs » conduisant les « cages ».

Les voyageurs de cages. — Il nous semble que très rapide-

(60) Cf. Blanchard [7], p. 338.

ment les Français monopolisèrent cette besogne dangereuse et pour eux pleine d'attraits. Il s'agissait au départ d'assembler 25 à 35 pièces de bois en un élément appelé *crib,* puis de souder plusieurs de ces cribs en une cage, sur laquelle on disposait une ou plusieurs cabanes, des ballots de vivres et même des marchandises à transporter; après quoi, en avant, au fil de l'eau! Mais cette navigation ne comportait pas que des agréments. Il arrivait qu'en eaux basses la cage s'échouât sur un banc, et la remettre à flot pouvait être une opération délicate. Accident qu'on pouvait éviter; mais ce qui était inévitable, c'était le franchissement des rapides. Il en était de suffisamment brefs et larges pour qu'on pût les « sauter », ce qui réclamait déjà autant d'habileté que d'audace; mais d'autres, et particulièrement les Chaudières de Hull et le Long Saut de Grenville, exigeaient qu'on démembrât les cages et parfois même les cribs, pour les reconstituer au bas du rapide. De plus, lancés dans les eaux écumantes, les billots pouvaient se coincer contre les rocs, former des amoncellements qui bloquaient le passage, véritables embâcles de bois. Débrouiller et libérer ces amas, sur les rocs glissants et parmi les vagues furieuses, était une besogne dangereuse; peu d'années passaient sans qu'il y eût mort d'hommes aux chutes. Aussi la construction de la glissoire de Ruggles Wright aux Chaudières (1829) fut-elle considérée comme un bienfait, car il était possible d'y enfourner un crib tout entier.

Les Français étaient faits pour ces tâches aventureuses qui réveillaient leur atavisme de coureurs des bois. De même qu'ils avaient été, qu'ils étaient encore « voyageurs » au service des traitants de fourrures, ils se firent volontiers voyageurs de cages. Cette existence violente et dangereuse coupée de longs repos leur plaisait; ils y avaient l'emploi de leurs qualités d'ingéniosité, de hardiesse, et prisaient fort cette vie libre coupée d'incidents tumultueux. Il faut avouer que les « hommes de cages » buvaient beaucoup pour se donner du cœur à l'ouvrage et qu'à leurs haltes obligatoires des Chaudières et de Grenville ils ne menaient pas une existence exemplaire. Le pauvre missionnaire chargé de la délicate desserte de Grenville les accuse en 1830 de « blasphémer comme des maudits, de boire comme des gouf-

fres, de danser des rondes avec la furie des sorciers » [61]. Les bagarres étaient de règle parmi ces compagnons déchaînés, et les conflits de races et de religion venaient souffler sur la braise; la tradition nous a gardé le souvenir des exploits de Joe Montferrand, grand pourfendeur d'Orangistes ou d'Irlandais. « Les désordres sont grands dans le canton Templeton, — écrit un missionnaire en 1841 —; les gens de chantiers qui viennent encager à l'embouchure de la Gatineau en sont en partie la cause » [62]. Grenville d'une part, Hull et sa rivale de la rive Sud, Bytown, née des travaux du canal Rideau, y gagnèrent une réputation de bouges qui fut longue à s'effacer.

Ces Français des cages pouvaient fixer leur domicile où il leur plaisait, d'autant plus qu'ils y séjournaient fort peu, se faisant pour la plupart embaucher l'hiver aux chantiers de bois. Le Père Brunet, séjournant à Bytown en 1851, note que leur saison dure ordinairement de mai à août, après quoi « ils dissipent en folles et criminelles dépenses l'argent qu'ils ont gagné avec tant de peines »; ils passent alors quelques semaines en famille, puis reviennent à Bytown pour s'engager aux commerçants qui exploitent les forêts de l'Ottawa [63]. Il s'est formé cependant deux agglomérations d'hommes de cages où les Français sont les maîtres. La première est Grenville, où le Père Alexis indique pour 1839 386 Canadiens contre 182 Irlandais catholiques. L'autre est Pointe-Gatineau, au bord de la rivière tout près du confluent avec l'Ottawa; un employé des premiers bateaux du service Grenville-Hull, Papin, s'y installe en 1830, suivi bientôt par une vingtaine d'autres; une vigoureuse agglomération se constitue, qui est dotée d'un curé en 1847. Elle possède en 1872 400 familles, dont 40 seulement irlandaises, mais dès 1881 Pointe-Gatineau n'a plus que 88 Irlandais contre 1.353 Français, toujours employés au triage des billots.

Les Français aux chantiers. — Déjà spécialistes des cages, les Canadiens n'allaient pas tarder à monopoliser également la besogne des chantiers de bois, préparant ainsi la voie à un paisible envahissement agricole.

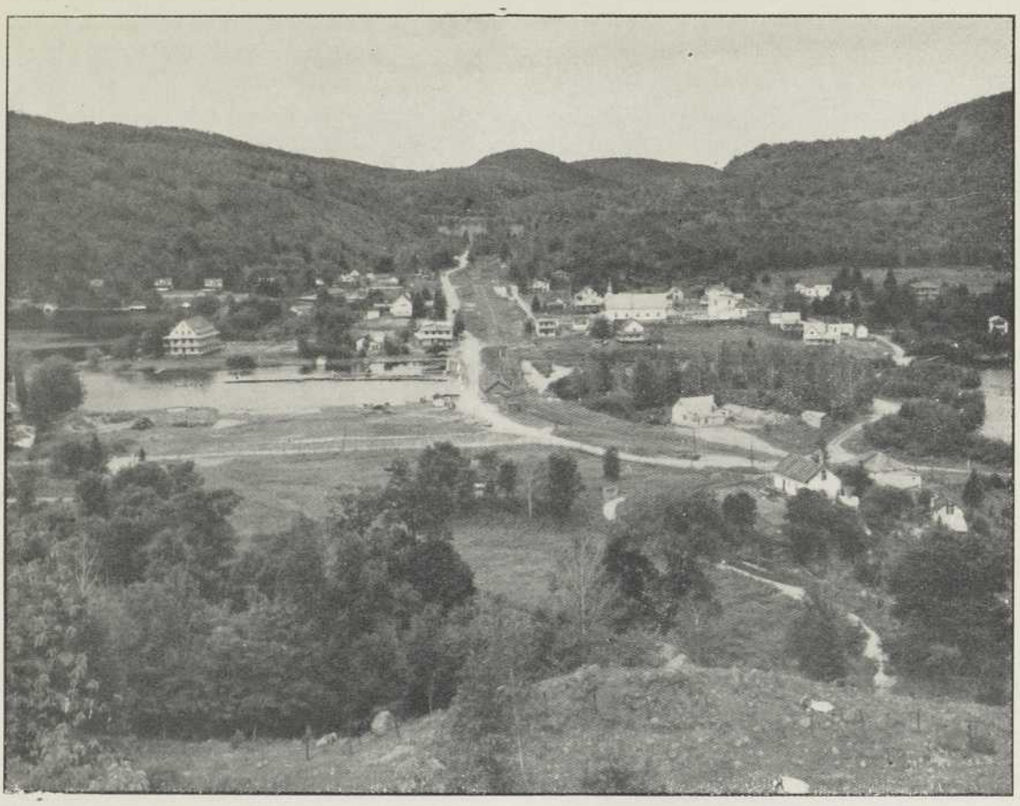
Au début, cette tâche de bûcherage a été partiellement

(61) Chamberland [**17**], p. 48.
(62) Rapports Propagation de la Foi [**44**], n° 4, 1842, p. 58.
(63) Missions du diocèse de Québec [**45**], 1853, p. 92-93.

assumée par les Britanniques, les premiers installés. Les Ecossais fixés depuis 1830 dans Harrington ont parfois fréquenté les chantiers, nous dit Thomas; les Irlandais ont été les premiers à s'enfoncer dans les forêts de la Gatineau à partir de 1825, dans Wakefield, Low, sur la Lièvre, à l'arrière de Lochaber. Mais de bonne heure, les Français furent à leur côté, les submergèrent, puis les éliminèrent. Une pétition adressée à l'évêque en 1849, de Gracefield alors plein centre de chantiers, ne porte que 5 noms irlandais parmi 51 français. Un missionnaire écrit de Buckingham en mars 1839 que la bourgade ne comprend que des Irlandais, les Canadiens étant à cette saison occupés aux chantiers, et Mgr Guigues note en 1849 que si la plupart des habitants du même Buckingham sont Irlandais, de nombreux Canadiens sont employés au service de Bigelow et de Bowman, aux moulins l'été, aux chantiers l'hiver (64). Il y avait déjà longtemps que les colons de la Petite Nation bûcheronnaient dans les forêts de l'arrière. Dans sa tournée de 1851, le Père Brunet témoigne que la plupart des bûcherons sont Canadiens.

Les raisons de cette prédilection nous sont bien connues. Les Français sont pauvres, pourvus de grosses familles et ont grand besoin du numéraire que peut leur procurer cette besogne. Mais ils s'y livrent avec ardeur parce qu'ils prisent cette existence de bûcherons, dont les rudesses leur paraissent pleines de charmes. Ils aiment à se colleter avec la forêt, ce qui ne plaît guère aux Britanniques; l'atmosphère âpre des réunions de bûcherons leur est sympathique; ces grands enfants s'y détendent avec vigueur. L'existence était loin pourtant d'y être aimable et sereine, particulièrement dans ces camps de l'Ottawa qui furent les premiers à être organisés. Tout confortable était absent de ces baraques qu'assiégeait un hiver cruel: « c'est toujours le même mépris pour l'élégance et la commodité du logement, — écrit le missionnaire de 1851 —; on y sent le froid comme en plein air ». On ne s'y ennuyait pourtant pas, mais la conversation, bien que vive, manquait singulièrement de tenue, et les gestes étaient à l'avenant. Le même missionnaire déclare que les chantiers sont « pour la plupart des théâtres de

(64) Alexis [1], I, p. 205 et 461.



Pl. V-A. — Lac et village des Seize Iles. Observer la raideur des versants. Bon type d'exploitation touristique.



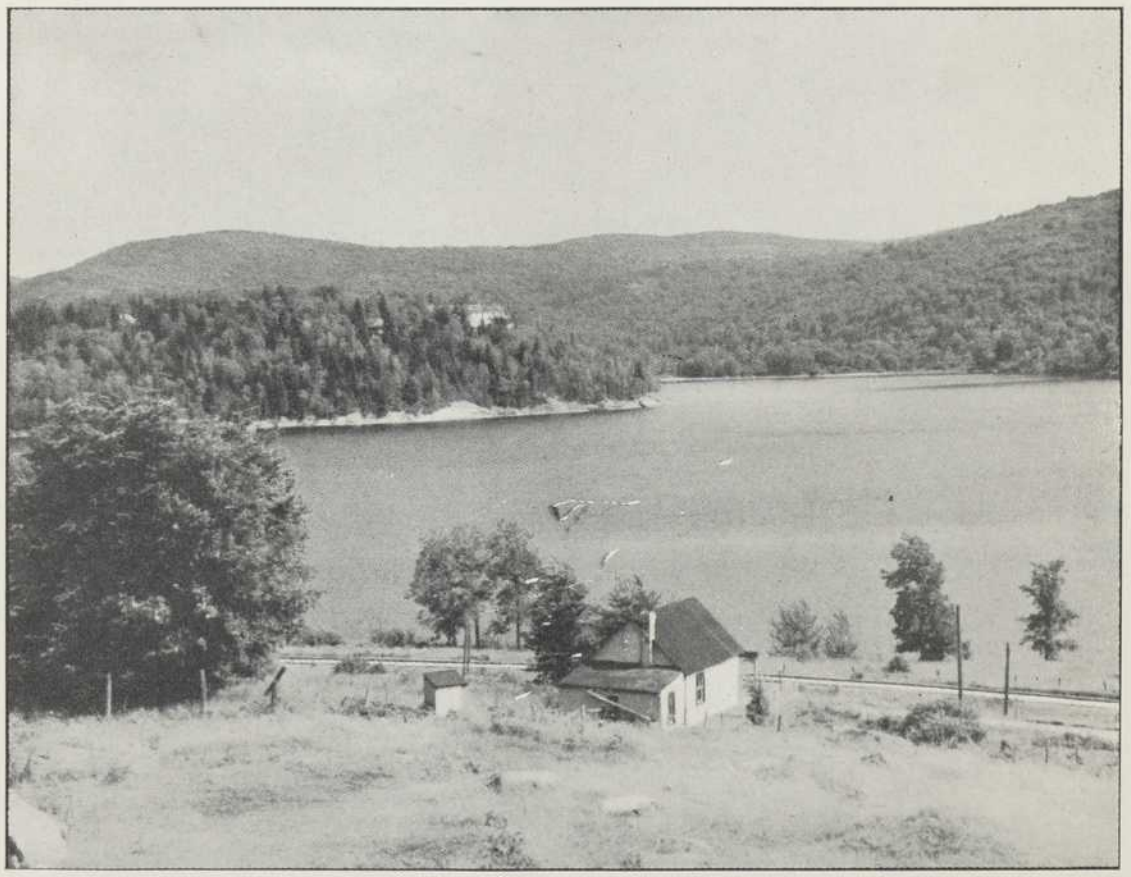
Clichés Canadien National

Pl. V-B. — Morin Heights. Village de tourisme dans une large vallée glaciaire.



Cliché Pacifique Canadien.

Pl. VI-A. — Le lac Commandant, dans la Seigneurie de Bonsecours. Excellent type de lac glaciaire installé dans une auge aux raides parois.



Cliché Canadien National.

Pl. VI-B. — Le lac Bevin, près d'Arundel. Nappe d'eau occupant une vallée en auge.

blasphèmes et des écoles d'immoralité », faisant écho à un de ses prédécesseurs qui s'écrie en 1841: « Les crimes les plus honteux y sont en honneur, les blasphèmes les plus horribles y sont un amusement journalier. » (65)

Les chantiers ne manquaient pourtant pas de clients; des milliers d'hommes s'enfonçaient chaque hiver dans les bois. Le missionnaire de 1841, centré sur la Gatineau, parle d'un effectif de 5.000 hommes, sans compter les « bourgeois », les commis et le personnel chargé du ravitaillement; là-dessus, il n'y a que 250 non-catholiques. E. Z. Massicotte évalue le chiffre pour 1846 à 7.200 bûcherons; or les chantiers passaient alors par une crise économique redoutable dont nous reparlerons bientôt. En 1851 le Père Brunet dit: environ 10.000 bûcherons, la plupart Canadiens. Enfin, une lettre de Mgr Guigues, de 1860, indique 20.000 à 25.000 jeunes gens occupés; une seule Compagnie de bois emploie 1.600 chevaux, et 500 voitures à deux chevaux sont constamment en route l'hiver pour charrier les provisions (66). Ainsi une véritable armée de Canadiens, dans la pleine force de l'âge, envahit chaque année la région; ils sont déjà aussi nombreux que les habitants britanniques d'alors. A coup sûr, un certain nombre d'entre eux est attiré par ces terres vierges que la hache vient de libérer; ils y prennent un lot et s'établissent. De préférence, ils bâtissent leur cabane de bois rond à proximité des *Fermes,* que nous avons jadis appris à connaître comme « de grands établissements agricoles isolés au milieu d'immenses solitudes forestières et qui servaient uniquement à l'approvisionnement des chantiers » (67). Les chantiers partis, les Fermes restaient, et le plus souvent devenaient les noyaux des futures paroisses.

Il serait d'un intérêt très vif de suivre la marche des chantiers vers le Nord, derrière lesquels, à distance respectueuse, progresse la colonisation. Mais personne ne paraît s'être avisé d'étudier et de décrire l'histoire des Compagnies de bois, qui réserverait pourtant à son auteur et à ses lecteurs de vraies

---

(65) Missions Québec [45], 1853, p. 89; Rapports Propagation de la Foi [44], 1842, p. 62.

(66) Massicotte, La Vie des Chantiers (*Société Royale du Canada,* XVI, 1922, section I, p. 17-37), p. 17; Propagation de la Foi [44], n° 4, 1842, p. 62; n° 10, p. 6; Missions Québec [45], 1853, p. 88.

(67) [7], p. 431.

satisfactions. Nous demeurons donc dans d'épaisses ténèbres traversées de rares lueurs. Nous savons que dès avant 1835 les chantiers étaient à l'œuvre sur la Lièvre en amont de la région que nous étudions et y installaient les Fermes Oxbow, Wabassee, des Pins. Sur la Gatineau, Gracefield est en 1849 environné d'exploitations; mais déjà, Aumond, à l'amont de Maniwaki, est l'entrepôt de trois puissantes compagnies, en même temps qu'un centre de trafic de fourrures que fréquentent Canadiens et Irlandais. Masham, derrière Hull, est avant 1840 un entrepôt des MacLaren. A l'amont de l'Ottawa, les vallées de la Coulonge, de la Black, de la Dumoine, sont hantées par les chantiers [68]. Ainsi, la région tout entière est précocement aérée, partiellement débarrassée de l'étreinte de la forêt; à travers les bois ruinés peut s'avancer la colonisation agricole de nouveaux venus, qui seront les Canadiens.

Or pendant que cette colonisation progressait vers l'intérieur, où nous la retrouverons, d'autres éléments d'activité attiraient les Français aux bords de l'Ottawa. Il s'agit de la naissance d'une véritable expansion industrielle, elle aussi vouée au bois.

L'attraction d'un éveil industriel. Des circonstances spéciales, d'origine très lointaine, sont venues modifier le trafic du bois et amener à traiter les billots sur place; bientôt allait apparaître à Hull même, sur le théâtre des exploits de Wright, un audacieux capitaine d'industrie qui allait, comme son prédécesseur, ouvrir des voies nouvelles.

Le rapide essor des scieries. — L'initiative de Wright tablait sur un marché anglais largement ouvert, avide de bois canadien et favorisant l'entrée de ce produit en lui accordant une préférence douanière. Mais le Blocus continental n'était plus en 1840 qu'un souvenir décoloré et la Grande-Bretagne regardait avec intérêt du côté du bois de la Baltique, vendu meilleur marché. Sans s'attarder au sentiment, elle révoqua en 1842 la préférence et aussitôt les fournitures scandinaves affluèrent, refoulant le bois canadien. Il s'ensuivit sur les chantiers une crise très dure, dont les effets allèrent s'amplifiant de 1843 à 1850; rien qu'en 1848, le trafic du bois sur les rivières de l'Ottawa baissa bruta-

(68) Gracefield [33], p. 25, 29; J. Tassé, la Vallée de l'Outaouais (Montréal, Sénécal, 1873, in-8°, 58 p.), p. 15 sqq.

lement de 25 %. On constate cette année-là que les paroisses irlandaises de la basse Gatineau, particulièrement Wakefield, Low, Aylwin, sont appauvries et cessent de croître « parce que le commerce des chantiers est entièrement tombé » [69]. Il fallait à tout prix imaginer une parade; on se résolut à n'expédier en brut qu'une partie des billots et à transformer le reste sur place en produits ouvrés ou demi-finis, destinés à la consommation canadienne et au vaste marché, qui allait bientôt s'ouvrir, des Etats-Unis. L'ère des scieries s'ouvrait.

De modestes scieries avaient fonctionné dès le début de la colonisation, à Hull, à la Petite-Nation, à Saint-André-d'Argenteuil; deux avaient été créées à Buckingham en 1823 et 1826. Elles ne visaient guère qu'à satisfaire les besoins locaux. A partir de 1840, on va mettre en marche de grands établissements, occupant de nombreux travailleurs. Une véritable épidémie de scieries sévit aux Chaudières de 1843 à 1852. Il y a celle de Booth qui, installée d'abord à Hull, se déplace vers la rive Sud, emploie l'été 400 hommes et est un temps considérée comme la plus grande de l'empire britannique; celle de Bronson, logée sur l'île Victoria, celles de Baldwin et de Perley sur la rive droite; rive gauche, des établissements non moins considérables. Car outre les ateliers Eddy dont nous reparlerons, on y trouve les scieries Wright, Batson, Crandall, puis le moulin Gilmour, modestement installé à Chelsea en 1839, qui prend de l'ampleur en 1849 au point d'actionner 45 scies et d'occuper 180 hommes, et qui se déplace à Hull en 1873; enfin l'Ottawa Steam Mill, de 1870. Or la plupart de ces capitaines d'industrie sont des Américains, qui viennent vers 1850 établir des usines sur l'Ottawa pour expédier du bois scié aux Etats-Unis; la signature en 1854 du Traité de réciprocité ne fit qu'accentuer ce mouvement [70]. Les besoins de ces usines en eaux motrices sont si considérables qu'en 1868 on établit un barrage aux Chaudières pour relever le plan d'eau d'été [71]. En amont, la scierie Conroy, à Deschênes, s'ébranle en 1870, puis celle de Fraser entre Deschênes et Aylmer. Sur la basse

(69) Rossignol [47], p. 178; Alexis [1], I, p. 425.
(70) Cf. A. R. M. Lower, The North American Assault on the Canadian Forest (Toronto, Ryerson Press, 1938, in-8°, 377 p., fig.), p. 112-113.
(71) Cf. Rossignol [47], p. 188-200.

Gatineau, Tiberius Wright monte, à Farmer's Rapids, un moulin qui, en 1849, actionne 32 scies et compte 180 ouvriers. A Buckingham, les MacLaren acquièrent en 1864 la scierie plantée par Smith en 1823 et la développent; vers l'aval, deux moulins s'organisent à Calumet, près de Grenville, en 1846 et 1850; à Grenville même, le moulin Murry est de 1846, celui de MacIntyre, de 1870. Ainsi en une trentaine d'années une véritable floraison de scieries s'est épanouie aux abords de l'Ottawa; encore est-il probable que plusieurs établissements nous aient échappé. Ces moulins occupaient, au cours de la belle saison, de 1.500 à 2.000 hommes, déterminant ainsi un afflux de main-d'œuvre; or cette main-d'œuvre était dans son énorme majorité canadienne-française, parce que les chefs d'entreprise prisaient particulièrement ces ouvriers adroits et ingénieux, dociles, et disposés par leur pauvreté à accepter de bas salaires. Leur venue est éloquemment attestée par les statistiques. Du dénombrement de 1851 à celui de 1871, le nombre de Français passe dans Buckingham de 721 à 1.162, dont 738 dans l'agglomération industrielle, forte de 1.300 âmes; à Aylmer, de 344 à 814. Le cas du canton de Hull est saisissant: 244 Canadiens en 1851, 4.461 en 1871. Mais c'est qu'à Hull agissait un puissant ferment industriel dont nous allons maintenant nous occuper.

Les entreprises d'Ezra Eddy. — Nous sommes en présence d'un cas singulier: un Américain immigré, tout comme Wright, qui va être le second fondateur de Hull, et lancer définitivement sa ville d'adoption dans les voies de l'industrie moderne.

Ezra B. Eddy est un homme du Vermont qui semble s'être initié là-bas à la fabrication des allumettes. Il arrive à Hull avec sa femme en 1851, sans que nous sachions comment il a été dirigé vers l'Ottawa; il y installe une petite fabrique d'allumettes qui n'a d'autres ouvriers que lui et sa femme; en 1852, il ouvre un modeste magasin pour la vente de ses produits et court lui-même les campagnes, en colporteur, pour écouler sa marchandise. Il faut croire que ce commerce réussit, car en 1857 Eddy élargit ses opérations; il réalise l'ampleur des possibilités qu'offre le travail du bois et lance une fabrication d'épingles à linge et de seaux en bois. Avec le succès, il s'aperçoit qu'il lui sera avantageux de disposer lui-même de sa matière première; il crée donc une scierie, et bientôt en possède quatre;

pour les alimenter, il acquiert des « limites à bois », c'est-à-dire des concessions forestières. Le voilà lancé; en 1871, il est le maître d'une grosse entreprise, dont les bâtiments s'alignent le long des chutes, au-dessus de l'Ottawa: une fabrique de seaux, moulures, planches à laver, cuvettes; l'Allumière, qui occupe 150 personnes, la fabrique de boîtes d'allumettes avec 250, les scieries, un atelier de portes et châssis, les bureaux, les magasins. Il occupe déjà de 1.700 à 1.800 paires de bras; l'hiver, de 400 à 500 bûcherons besognent dans ses limites; ses 243 scies traitaient à l'année 40 millions de pieds de pin, ses ateliers fabriquaient 600.000 seaux, 45.000 cuvettes, 75.000 planches à laver, 270.000 grosses d'allumettes. Il était élu, en 1870, maire de Hull, dont il était bien en effet le premier citoyen (72).

Mais il se réservait de faire mieux encore et de lancer l'industrie de l'Ottawa dans les voies où sont aujourd'hui engagées ses principales fabrications. En 1876, voulant se mettre à l'élaboration d'objets moulés en fibre durcie, il tente la pulpe chimique, qui devait l'amener à la production du papier (73). Et, en effet, après un incendie destructeur, le second de sa carrière de manufacturier, sans lâcher les allumettes, il établit un moulin à pâte mécanique, puis un second à pâte au sulfate et se lance, en 1890, dans la fabrication du papier, c'est-à-dire dans le type d'activité qui allait devenir la principale qualification industrielle. Ainsi comme Wright, Eddy l'ingénieux, Eddy le tenace, phénix renaissant des cendres de quatre incendies dévorateurs, a indiqué de nouvelles directions, fort différentes de la vieille expédition des billots et même de la simple exploitation des scieries; d'autre part, du simple village qu'était Hull, il a fait une ville industrielle et par là une ville française, le bastion français des bords de l'Ottawa.

L'exploitation minérale. — Au même instant où l'exploitation du bois adoptait des formes nouvelles, réclamant un nombre plus considérable d'ouvriers et, par là, attirant dans la région de plus nombreux Canadiens français, la recherche et l'exploitation de minéraux variés obtenaient le même résultat. Sans doute cette exploitation a été le plus souvent éphémère et a laissé s'éteindre la plupart de ses foyers; elle n'en a pas moins

(72) Rossignol [47], p. 197-199.
(73) *Id.*, p. 199.

contribué à appâter beaucoup de nouveaux venus, dont la plupart sont restés.

Il y a longtemps qu'on exploite aux abords de Hull le calcaire paléozoïque pour la fabrication de la chaux, qui fonctionnait en 1837. Mais le massif laurentien, qui s'avance jusqu'à proximité de l'Ottawa, est la zone favorisée, bien qu'il se soit révélé ici moins riche en minerais que plusieurs de ses autres secteurs. Cependant on a prospecté, il y a plus de cent ans, des gisements de minerai de fer, abondants et de haute teneur, sur la basse Gatineau. Le graphite a été découvert sur les bords orientaux du lac Plumbago; le feldspath, le mica, sont exploitables un peu partout, et on a répéré de l'amiante, de la barytine; l'apatite des calcaires Grenville fournit du phosphate de chaux, de la magnésie, enfin on a découvert du kaolin et des quartzistes très purs en silice [74]. A partir du milieu du siècle, des exploitations s'organisèrent, dont certaines jetèrent quelque éclat.

Philémon Wright, toujours à l'affût, avait le premier songé à tirer parti des gisements de fer découverts dans le rang VII du canton de Hull et avait constitué à cet effet, en 1826, une compagnie dont l'activité demeura stérile. Une première exploitation s'ouvrit en 1854, le minerai étant expédié en Pennsylvanie. Pour éviter de coûteux transports, une nouvelle société entreprit, en 1886, de traiter sur place le minerai extrait de ses fosses, édifia un haut fourneau au bois, des forges. Des centaines de mineurs et d'ouvriers hantèrent l'établissement, auquel le village d'Ironside dut son origine et son nom. Mais lorsque la fonte au bois dut abdiquer devant la fonte au coke, le problème des transports se présenta aussi difficile que jadis, puisqu'il fallait maintenant faire venir à grands frais le combustible. La métallurgie de Hull s'évanouit sans bruit vers 1890.

Les autres extractions et traitements de produits minéraux ont connu eux aussi de véritables poussées fébriles. Non pour l'amiante et la barytine: mais le graphite, le feldspath ont été assez activement exploités: le mica a eu son heure entre 1890 et 1905 dans les collines en arrière de Buckingham. Dans la

(74) Cf. A. Ledoux, Exploration minéralogique du district d'Est Templeton, Québec (*Commission géologique du Canada,* Rapport sommaire pour 1915, p. 150-158).

même région de la Lièvre inférieure, l'extraction du phosphate de chaux a déchaîné pendant une vingtaine d'années un véritable rush d'ouvriers. Les phosphates d'apatite sont à haute teneur, et l'on espéra un moment que la région de l'Ottawa allait s'assurer dans ce domaine une supériorité mondiale. L'exploitation début vers 1873; en 1880 on sortait 12.200 tonnes de phosphate, en 1881, 15.000. La production maxima fut atteinte en 1885 avec 28.500 tonnes; 2.000 mineurs et convoyeurs s'affairaient autour des excavations Emerald, Little Rapid, High Rock, Central Lake, North Star, sur la Lièvre, Blackburn, Jackson Rae, Blanche, Canada Industrial, dans Templeton [75]. Mais ce pic de la production coïncidait avec la mise en valeur des vastes gisements de Floride et d'Afrique du Nord, beaucoup plus aisés à exploiter; cette concurrence entraîna une chute rapide des mines de l'Ottawa; le déclin s'amorce dès 1887 et la plupart des fosses étaient fermées en 1892. Le canton de Portland-Est (Notre-Dame-de-la-Salette), grand centre d'exploitation, passé de 359 habitants en 1881 à 772 en 1891, en avait perdu 54 en 1901. Tout de même, il faut constater que la plus grande partie de l'accroissement avait été conservée.

Ainsi l'éveil industriel qui s'est manifesté depuis le milieu du XIX[e] siècle a aspiré vers la région de l'Ottawa des milliers de Canadiens français. Mais dans le même temps, entraînés par la poussée de leur forte natalité qui les contraint à rechercher de nouvelles ressources, à exploiter de nouvelles terres, d'autres milliers de Français se sont mis en route pour conquérir le sol, aussi bien le long de l'Ottawa que dans l'intérieur.

La colonisation agricole. L'expansion des « faiseurs de terre » canadiens-français s'effectue de plusieurs bases de départ. Le bloc de la Petite-Nation, constitué dès les origines, pousse de bonne heure vers l'intérieur des branches vigoureuses, jusqu'à rejoindre les défricheurs du comté de Labelle, interposant ainsi une cloison épaisse et étanche entre les groupements britanniques d'Argenteuil et de l'Ouest. Mais, en même temps, ceux-ci sont grignotés par l'intérieur et encerclés vers l'arrière par un débordement continu.

---

(75) Buies [**12**], p. 211 et 307.

L'offensive de la Petite-Nation [76]. — Nous avons abandonné la Petite-Nation en 1831, forte de 600 personnes; on imagine que depuis cette époque elle n'avait pas manqué de croître et de multiplier. Le recensement de 1851 nous apporte en effet l'énorme chiffre de 3.356 âmes dont 85 % de Canadiens; quelques Irlandais se sont glissés parmi eux. Une pousse aussi drue ne pouvait manquer d'éclater en bourgeons, en essaims qui se fixent sur les flancs ou à l'arrière. A l'Ouest, il y a débordement sur Sainte-Angélique, qui se sépare en 1853 de la vieille paroisse de Bonsecours; plus loin, le Nord du fief britannique de Lochaber est abordé, car vers 1850 des Canadiens se faufilent dans Saint-Sixte pour effectuer la traque et l'achat des fourrures, et s'y installent. Vers le Nord-Ouest, l'expansion se précipite sur les terrasses de la Petite-Nation et les premiers colons de Saint-André-Avellin sont a l'ouvrage en 1845 sur la côte Saint-Joseph; ils sont vite suivis, car la nouvelle colonie groupe en 1851 150 familles, toutes canadiennes-françaises et pourvues d'une paroisse. Par la voie ainsi ouverte s'avancent de nouveaux venus; un colon de Bonsecours ouvre Ripon en 1846, et forme la cellule initiale d'un nouvel établissement qui ramasse 65 familles en 1857. A cette date; il y en a déjà 30 dans Hartwell, abordé en 1852 sur l'emplacement de Chénéville; on y coupe le bois et on y fait de la potasse. Elles y voisinent avec des gens considérés comme indésirables, des Canadiens qui ont apostasié à Grenville à propos d'un emplacement d'église, échauffourée relativement fréquente et qui témoigne surtout d'une foi exaspérée; ces apostats, désignés du nom bizarre de Suisses, sont poussés peu à peu de Hartwell vers Suffolk où ils seront rejoints en 1870 par quelques Belges de Namur, quelques Français de France et Italiens placés par le Gouvernement, sans grand succès d'ailleurs. Notre-Dame-de-la-Paix est déjà occupée et les colons se glissent dans Preston et Addington, qui comptent 130 habitants en 1861. Voici enfin que des familles de Bonsecours s'infiltrent, vers 1875, dans Ponsonby, où sont déjà établis des Britanniques, puis dans Amherst où les rejoignent des gens montés de Saint-Jérôme. En 1861, l'effectif du groupe de la Petite-Nation est monté à 5.170 personnes, en

(76) Pour les dates évoquées dans les trois paragraphes qui suivent, nous nous sommes avant tout inspiré d'Alexis [1].

1871, à plus de 8.000, en 1881, à presque 12.000. Un mur solide est ainsi dressé entre le contingent britannique d'Argenteuil et la masse irlandaise de l'Ouest.

Le grignotage des bords de l'Ottawa. — Des deux côtés de ce môle de la Petite-Nation, les Français progressent paisiblement, même en dehors des localités vers lesquelles les polarise l'industrie. Les gens des Deux-Montagnes ont, depuis longtemps, pénétré dans Saint-André-d'Argenteuil, où ils sont déjà 1.000 en 1851 et presque la moitié de la population du canton en 1861. Dans Chatham, les premiers Français, de même origine, se sont montrés, d'après Thomas, avant 1835 et ils sont nombreux en 1850 dans le bas du canton, à Saint-Philippe, où ils achètent les terres de protestants qui s'en vont. On sait déjà que Grenville-Village possède, depuis les travaux du canal, un fort noyau canadien panaché d'Irlandais, et l'ouverture des scieries de Calumet y attire d'autres Français. Au delà de la Petite-Nation, le front des cantons Lochaber, Buckingham et Templeton ne recèle en 1851 que 1.600 Canadiens; en 1871, ils sont 4.500, sans compter ceux de l'agglomération de Buckingham; ils y ont deux grosses paroisses, L'Ange-Gardien (1.047 Français sur 1.234) et l'agglomération de « draveurs » de la Pointe Gatineau, forte, en 1872, de 400 familles dont 40 seulement sont irlandaises. On sait déjà le succès remporté dans le canton de Hull, grâce à l'afflux des Français vers les usines; à Aylmer-Village, ils sont tout près de la majorité en 1871, l'ont largement dépassée en 1881; enfin ils s'infiltrent dans Eardley.

C'est à l'extrême Ouest, dans le comté de Pontiac, que la résistance à l'invasion des Canadiens est le plus efficace. Les Irlandais ont continué d'y affluer après 1850; le nombre des personnes nées en Irlande passe, dans le comté, de 1.987 en 1851 à 2.655 dix ans plus tard. C'est un peu une chasse gardée britannique, où les Français de 1851 ne sont que le septième de la population. Tout de même, à cette date, ils ont assis au bord de l'Ottawa quelques petits groupes, qui prospéreront : 277 têtes aux Allumettes, mêlées aux Irlandais, un peu plus sur l'île Calumet, dans les mêmes conditions, enfin 216 à Fort Coulonge, petit essaim de Canadiens fixés autour de l'ancien poste. Or en 1871 ils ont la majorité dans Mansfield (qui contient Fort Coulonge) et Waltham, la frôlent au Calumet, ont

doublé dans les Allumettes, se sont glissés dans les autres townships; à cette date, ils sont déjà 2.963 dans les cantons qui bordent l'Ottawa, cependant que d'autres de leurs frères de race esquissent un mouvement tournant par l'arrière.

L'encerclement par l'arrière. — En même temps, en effet, les Canadiens, traversant les emplacements britanniques ou débordant du Nord-Est, massent des phalanges nouvelles le long des voies de pénétration et s'épandent largement dans le Nord.

Les voici à l'arrière d'Argenteuil, respectant Lachute où ils n'apparaissent qu'après 1870, évitant les cantons ulstériens de Mille-Iles et Gore; ils se glissent, vers 1856, dans Wentworth, cependant que des gens de Terrebonne envahissent Morin, Howard (1864), Montcalm, puis Arundel (1884), à la rencontre des contingents de la Petite-Nation qui ont atteint Amherst; en 1891 ils ont la majorité dans ces cantons septentrionaux. Au Nord de Buckingham, négligeant les rudes territoires de Mulgrave et Derry où sont éparpillés quelques Allemands et Irlandais, les Canadiens remontent la Lièvre à la suite des chantiers. Des colons s'établissent, en 1845, dans Portland, qui deviendra Notre-Dame-de-la-Salette; déjà des « voyageurs », venus de Rigaud et des abords de Montréal, travaillant pour la Compagnie de la Baie d'Hudson ou pour les chantiers, ont ouvert, de 1835 à 1840, un petit défrichement dans Bowman et Villeneuve: ce sera Notre-Dame-de-la-Garde, 10 familles en 1841; à l'amont encore se fixera, en 1850, le groupe qui fournira la paroisse de Notre-Dame-du-Laus. La vallée de la Lièvre évoque ainsi les plus fameux sanctuaires du Sud-Est de la France, choix auquel se reconnaît la patriotique piété de Mgr Guigues, originaire de Gap. En 1861 ces cantons à l'amont de Buckingham, sur 1.400 habitants comptent 1.000 Canadiens; en 1881, ces derniers forment 83 % de la population, en face d'une pincée de Britanniques et d'une centaine d'Allemands immigrés après 1870.

Cependant sur la Lièvre ils avaient trouvé le terrain libre, tandis que la basse Gatineau était, dès 1840, domaine irlandais. Ils s'installent donc sur les flancs, dans les anfractuosités de vallées affluentes: en 1841 dans le canton Masham, qui recèle déjà 100 familles canadiennes en 1849, et en face à Saint-

Pierre-de-Wakefield où s'établit avant 1850 un homme de Sorel. Mais, dès ce moment, les Français étaient déjà loin vers l'amont, devançant, sur les traces des chantiers, les Irlandais en train d'occuper Low et Aylwin. Le missionnaire qui remonte la vallée en 1841 a la surprise de découvrir aux rives du lac Sainte-Marie (dans Hincks) 14 familles canadiennes qui l'accueillent avec transport, de vrais trappeurs qui vivent de chasse et de pêche; on lui en signale même 17 autres à cinq lieues au delà (77). Les premiers colons de Gracefield s'installent à la même époque et Mgr Guigues, en 1848, y trouve 58 familles catholiques (dont quelques irlandaises) contre 5 protestantes. Plus loin, Bouchette est occupé en 1850 et compte 150 familles 22 ans plus tard; à cette date (1872) Maniwaki en possède déjà 110. Plus loin encore, Aumond débute vers 1850, comme centre de chantiers, Montcerf (Egan) reçoit ses premiers colons en 1870, Bois-Franc en 1879. Une véritable province française de la moyenne Gatineau s'est ainsi organisée au Nord du secteur irlandais de la basse vallée. Un dénombrement religieux de 1895 souligne avec netteté cette répartition. A l'aval, les paroisses catholiques de Cantley (Hull), Farrellton (Wakefield), Martindale (Low) comportent 317 familles irlandaises, 10 françaises. Mais sur les flancs, Masham et Saint-Pierre-de-Wakefield en recèlent 405 françaises, 12 irlandaises; au Nord, Gracefield, Lac Sainte-Marie, Bouchette, Aumond, 659 françaises, 53 de langue anglaise; seul Maniwaki possède une assez forte minorité irlandaise, qui se diluera d'ailleurs par la suite. Un solide bouchon canadien-français a été mis en place, qui barre une expansion irlandaise en direction du Nord.

Enfin, de ces nouvelles positions de la Gatineau, les Français poussent vers l'Ouest, prenant à revers le bastion de Pontiac. De Gracefield, de Bouchette, ils s'avancent dans les cantons Dorion et Church, où seront organisées après 1900 les paroisses du lac Cayamant et la Mer-Bleue; de Masham, ils pénètrent dans Aldfield, où les Canadiens ont une majorité des deux tiers en 1881. Au départ de Fort Coulonge et des Allumettes, ils ont colonisé Huddersfield, Pontefract, et 40 familles sont déjà établies en 1860 dans Leslie, côte à côte avec quelques Polonais

(77) Propagation de la Foi [44]. Rapport n° 4, p. 61.

et « Suisses » apostats, débordant Thorne abandonné aux Irlandais mêlés d'Allemands. Tous ces cantons présentent en 1881 une majorité canadienne, ainsi que Clapham qui rejoint Dorion par l'arrière. Ici de nouveau un rideau de colonies françaises est venu se tirer entre les effectifs britanniques du Pontiac méridional, par ailleurs contaminés, et les espaces libres de l'intérieur.

On imagine aisément qu'une offensive aussi multiple, menée à la fois par les draveurs et les voyageurs de cages, par les gars de chantiers, par les employés de tous les nouveaux moulins et des entreprises minières, par l'avance puissante des colons affamés de terres qu'une forte natalité expulse de chez eux, ait abouti à renverser la situation de 1851. En 1881, sur un total de 84.244 personnes pour l'ensemble des pays de l'Ottawa, les Britanniques en réclament 39.000, les Français 40.900; ils sont dès lors l'élément prépondérant et cette prépondérance ira désormais s'affirmant.

La prépondérance de l'élément français. De 1881 à 1941, les Français progressent en moyenne de 10.000 unités par décade, magnifique résultat, qui fait doubler leur nombre au cours des quarante premières années. Les Britanniques piétinent, avec tendance à l'amenuisement. Ils se haussent à 43.000 âmes en 1891, et désormais reculent; le dénombrement de 1941 les trouvera à 33.945, total inférieur à celui de 1861; ils ne groupent plus que 24 % des effectifs complets (141.281), tandis qu'ils en faisaient 70 % en 1851, et les Français les ont remplacés à la première place avec un pourcentage de 72. Il nous faut examiner brièvement les causes de ces renversements démographiques, la répartition actuelle des deux races et le développement économique qui a permis la rapide croissance de la population totale.

Le renversement démographique. — Il s'agit d'un phénomène banal à travers toute la province, et nous nous permettons de renvoyer à ce sujet à notre étude des Cantons de l'Est. Nous aimerions appuyer nos affirmations de statistiques de natalité et de mortalité, mais nos demandes aux autorités compétentes sont restées vaines. Nous n'aurons donc pas grand-chose de précis à offrir.

Observons cependant les résultats de l'évolution démographi-

que dans quelques municipalités foncièrement britanniques au cours des cinquante dernières années (1891-1941). Il n'en est pas qui aient effectué des gains sensibles; au plus se sont-elles maintenues en équilibre, telles Aylwin passée de 835 à 828 habitants, Low de 1.255 à 1.307. Encore ce résultat presque honorable doit-il être attribué pour une part à l'accroissement du nombre des Français, qui ont augmenté de 63 unités dans Aylwin, de 183 dans Low. Mais dans Pontiac le riche canton de Clarendon perd près de 200 âmes, bien que le nombre de Français y ait crû de 70; Onslow est descendu de 2.603 à 1.852, Bristol de 2.275 à 1.503, bien que l'apport français s'y soit développé. Dans le comté de Papineau, Mulgrave et Derry, municipalité très panachée, est tombée de 632 âmes à 423; Saint-Malachie-de-Mayo, repaire irlandais, de 413 à 231. La plus violente de ces déroutes nous est offerte par les deux cantons ulstériens d'Argenteuil, où les Français sont très rares (44 en tout); la population totale y a décru de près de moitié, de 1.052 têtes en 1891, à 543 en 1941.

Deux explications sont valables pour cette décadence: les Britanniques s'en vont, et ils n'ont pas d'enfants. L'une et l'autre sont exactes. Les fermiers aisés, qui ont fait donner à leurs descendants une instruction soignée, les voient s'éloigner vers la ville ou vers les emplois; les parents devenus vieux vendent leur exploitation, presque toujours achetée par un Canadien français Les petits tenanciers qui réussissent mal sur des terrains ingrats les abandonnent pour la ville, l'Ontario, les Etats-Unis: cas de Thorne (Pontiac), maigre canton passé de 940 âmes à 580. Mais en même temps, la natalité des Britanniques, surtout chez les protestants, est faible. Les protestants de la ville de Hull offrent, de 1931 à 1941, un taux de 17,2 pour mille, tandis que leurs concitoyens catholiques apportent 29,3; on trouve même 35 pour mille chez les Français de la municipalité de Templeton-Ouest, qui comprend l'agglomération ouvrière de Gatineau. Or dans ces groupes où les enfants sont rares, l'âge moyen s'élève et par suite les chances de décès s'accroissent, le taux de mortalité y est donc plus élevé. Il atteint ainsi 14,4 pour mille parmi les protestants de Hull, ne laissant qu'un maigre excédent de 2,8; il est de 14,8 dans la population protestante de Templeton-Ouest.

Les grosses familles françaises sont proportionnellement moins éprouvées, et leur taux de mortalité fléchit à 11,4 pour mille dans Hull, 9,1 dans Templeton-Ouest, laissant se constituer de confortables excédents: 17,9 pour mille à Hull et 25,9 à Templeton. L'émigration, la faible natalité, déciment les rangs des Britanniques, tandis qu'un flot de naissances gonfle ceux des Français.

Aussi les districts canadiens-français présentent-ils normalement des accroissements considérables. Le simple excédent des naissances sur les décès a valu à Hull, ville pour 93 % française, un croît naturel de plus de 5.000 âmes entre 1931 et 1941. Au hasard, parmi les localités rurales, nous voyons en 50 ans Ponsonby passée de 301 à 547, Cameron de 513 à 840, Aumond de 515 à 944, Lytton-Sicotte de 359 à 1.074, Amherst de 388 à 1.086. A coup sûr des poussées aussi considérables que ces deux dernières dépassent l'accroissement dû à l'excédent des naissances et dénoncent l'arrivée de nouveaux colons: en effet de nouvelles paroisses ont continué de se constituer au xx^{e} siècle, telles Pointe-Confort en 1904, Blue Sea en 1909, Lac Cayamant en 1918, Grand-Remous (sur Sicotte) en 1930 grossie d'une cinquante de familles de colons en 1931 - 32. Mais on constate aussi que de nombreuses municipalités françaises s'accroissent moins que ne semblaient le promettre leurs excédents. En 50 ans, le nombre des Canadiens ne passe dans Aldfield (Pontiac) que de 476 à 534, dans Bowman-Villeneuve de 454 à 567, à Portland-Est (La Salette) de 629 à 754, dans Wentworth-Montcalm de 445 à 482, à Carillon-Village de 177 à 185. Maigres accroissements: ils nous mettent sur la trace d'une émigration des Français.

L'émigration des Canadiens français. — Nous n'avons pu évaluer cette émigration que pour la décade 1931-1941, grâce aux chiffres que nous ont fournis les « Inventaires des Ressources naturelles » dressés en 1941 et 1942 pour les différents comtés, Pontiac excepté [78]. Il s'agit de l'excédent des départs sur les arrivées, déduit de la comparaison du croît naturel et

(78) Ministère de l'Industrie et du Commerce, Province de Québec. *Inventaires des Ressources naturelles* (miméographiés). Comtés d'Argenteuil, Papineau, Hull, Gatineau. — Nous ne saurions trop reconnaître les services que nous ont rendus ces excellentes enquêtes.

des chiffres de population fournis par les deux dénombrements; le résultat obtenu est très significatif.

Dans le comté d'Argenteuil, nous éliminons les centres industriels de Lachute et Brownsburg gonflés par une forte immigration d'ouvriers attirés par les usines de guerre, qui se sont également logés dans les cantons voisins de Chatham et Saint-Jérusalem dont il faut également retrancher les chiffres. Le reste du comté offre un modeste gain décadaire de 807 têtes; or l'excédent des naissances sur les décès en représente 1.212; la perte de substance est ainsi de 405 personnes. Certaines municipalités offrent pourtant de vrais gains; dans le canton écossais d'Harrington, la croissance est due aux ouvriers embauchés par la mine de Kilmar; Howard, Morin, ont bénéficié d'un afflux dû au tourisme. Mais les districts purement ruraux ont souffert. Arundel et Gore, de majorités britanniques, n'ont rien gagné au recensement et lâché tout leur croît naturel. Les municipalités spécifiquement canadiennes-françaises ont dissipé la majeure partie de leurs excédents, pourtant parfois considérables, si bien que le bilan se solde par des pertes sensibles: 68 têtes à Carillon qui n'a que 240 habitants, 79 à Grenville-Village, une centaine dans Wentworth, 149 dans le canton Grenville, 167 à Huberdeau où pourtant l'excédent des naissances était monté à 229, 235 dans Saint-André. On indique, comme directions de ces exodes, les usines de guerre, les villes, pour certains Britanniques l'Ontario, pour quelques Français l'Abitibi.

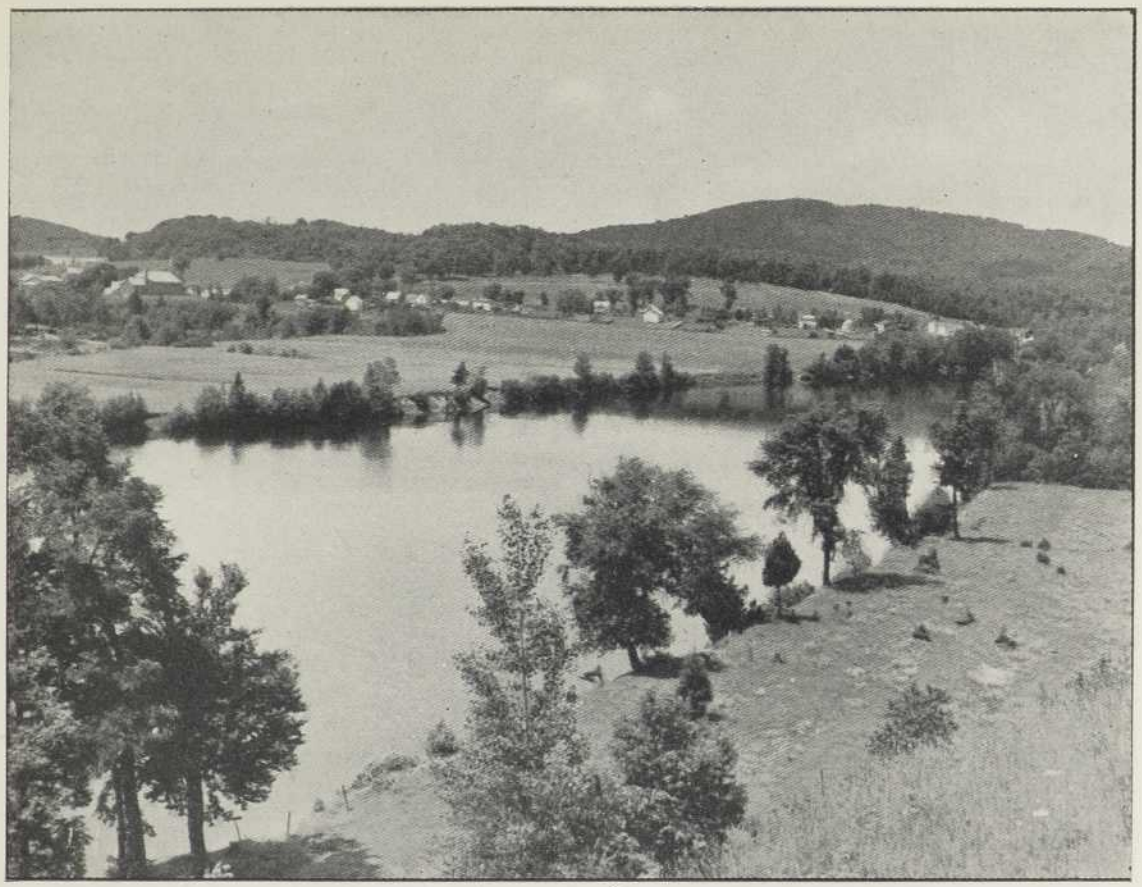
Le comté de Papineau, héritier de la Petite-Nation, est foncièrement français; les Britanniques ne réclament en 1941 qui 13 % de son capital humain et les descendants d'Allemands 2 %. Or les pertes sont sévères. Nous éliminons de nouveau les localités industrielles de Buckingham, Masson et Thurso; il reste que, de 1931 à 1941, les districts ruraux se sont allégés de 1.040 personnes. Comme l'excédent des naissances sur les décès avait fourni 3.840 têtes de plus, il en résulte que 4.880 habitants ont abandonné leur domicile. On constate des déchets inquiétants: 612 pour les deux municipalités de Saint-André-Avellin (2.175 habitants en 1941, tous Français, sauf 24), 374 pour Montpellier (656 âmes), 259 pour Sainte-Angélique (645 têtes), 115 dans Vinoy où il ne reste que 317 personnes,

227 à la Salette (787 habitants), enfin pour les trois municipalités de Bonsecours et Montebello, vieux cœur de la Petite-Nation, qui groupent 2.257 âmes en 1941, une perte de *906 personnes,* bien que les naissances y aient été de 375 unités supérieures aux décès. Il s'agit toujours, pour ces déserteurs, de rejoindre des usines (Buckingham, Hull), d'obtenir une occupation à Ottawa ou à Montréal, de gagner l'Abitibi ou le Témiscamingue; quelques Britanniques sont partis en Ontario.

Nous faisons les mêmes constatations à propos du comté de Gatineau, dont on a disjoint en 1932 la ville de Hull et le canton Templeton pour en former un comté de Hull. L'excédent décadaire des naissances sur les décès y a atteint 4,623 unités; pourtant l'accroissement de population ne s'est élevé qu'à 2.755 têtes, soit un déchet final de 1.868 habitants. Vingt-trois municipalités sur 31 accusent une prédominance de l'émigration, parmi lesquels les cantons irlandais; mais les Français ne sont pas en reste. Montcerf, tout au Nord, purement rural, a lâché 497 personnes et n'a plus que 1.020 habitants; Wright et Gracefield ont laissé échapper 461 émigrants, Messines 236, Aumond 178; Maniwaki, où le croît naturel a été magnifique (natalité de 35,6 pour mille), n'en a pas moins laissé fuir 120 têtes. Nous n'avons pas de chiffres détaillés à propos du comté de Pontiac, mais observant que la population totale y a décru en dix ans de 1.389 têtes, que la prolifique population française n'y a gagné que *deux* habitants, nous pouvons conclure en toute certitude qu'il est parti quelque 1.400 Britanniques, et tablant sur un modeste accroissement naturel de 15 pour mille, qu'au moins 1.300 Canadiens ont quitté le comté.

Diverses conclusions nous paraissent se dégager de ces énumérations. Les Français ruraux émigrent en grandes masses, proportionnellement plus fortes que celles des Britanniques. Cela indique que l'agriculture retient mal ses hommes, qui sont en revanche attirés vers l'industrie. Cette émigration française, d'autre part, freine la submersion totale de l'élément britannique par la marée des excédents canadiens. Ce sont ces deux dernières propositions qu'il nous reste à développer.

La répartition raciale d'aujourd'hui. — Soixante-douze pour cent de Français d'origine, 24 % de Britanniques, quelque 1.600 Allemands, une poignée de Polonais, un groupe de Sauvages



Pl. VII-A. — La vallée de la Rouge, près d'Huberdeau. Large ombilic remblayé et aujourd'hui ourlé de terrasses.



Clichés Canadien National.

Pl. VII-B. — Bassin d'Huberdeau, déjà garni de terrasses et largement cultivé.



Cliché Pacifique Canadien.

Pl. VIII-A. — Lac de Gracefield. Relief de la partie occidentale de l'Ottawa, moins accentué que celui de l'Est.



Cliché International Paper.

Pl. VIII-B. — Billots encombrant le lit de la rivière Gatineau.

dans les Réserves (Maniwaki), tel se présente l'élément humain des pays de l'Ottawa en 1941. Il n'y a donc que deux groupes qui comptent: les Anglais, probablement réduits encore en 1948, les Français, qui à cette date doivent représenter près des trois quarts. Ces derniers ont donc effectué une avance remarquable; observons toutefois que leurs progrès ont été moins décisifs que dans les Cantons de l'Est, où dès 1931 ils faisaient 84 % de la population, contre 70 % à cette date dans les pays de l'Ottawa. Nous croyons que cette infériorité tient avant tout à la continuité de l'immigration irlandaise, qui s'est poursuivie jusqu'après 1860, et qui de la sorte a pour longtemps écarté les Français de certains domaines, en particulier du Pontiac.

A travers la région, trois groupes restent plus particulièrement britanniques, bien qu'il s'agisse de blocs déjà fort effrités. Le comté d'Argenteuil a conservé une majorité anglaise jusqu'en 1901: en 1941 cet élément n'est plus que de 36 % du total. Saint-André, où ont abordé les premiers colons américains, Chatham, Lachute, théâtre des exploits des settlers écossais, ont aujourd'hui de fortes majorités françaises. Fait inattendu: les Anglais se trouvent aujourd'hui refoulés dans « la montagne », c'est-à-dire dans les âpres collines laurentiennes, abandonnant à l'infiltration française les bonnes terres du bas; dans Arundel, les deux municipalités ulstériennes de Gore et Mille-Iles, dans Grenville et Harrington, on ne trouve au total que 983 Français contre 2.511 Britanniques ; dans Chatham, les Français occupent les six premiers rangs, ceux du bas, tandis que les Anglais sont retranchés dans les six autres, ceux de la montagne. Une seule exception, celle du canton Saint-Jérusalem (d'ailleurs partiellement en collines), où une majorité britannique à prédominance écossaise se maintient presque intacte (701 contre 348 Français), fournissant d'ailleurs de remarquables cultivateurs [79].

Papineau, au contraire, est à peu près tout français. On y trouve deux municipalités, les deux de Ripon, qui n'hébergent aucun Anglais; beaucoup n'en comptent qu'un nombre ridicule, 2 (sur 1.021) à Notre-Dame-de-la-Paix, 1 à Plaisance (632),

(79) Les Français s'écartent de Saint-Jérusalem parce qu'ils n'y trouvent pas d'écoles catholiques pour leurs enfants.

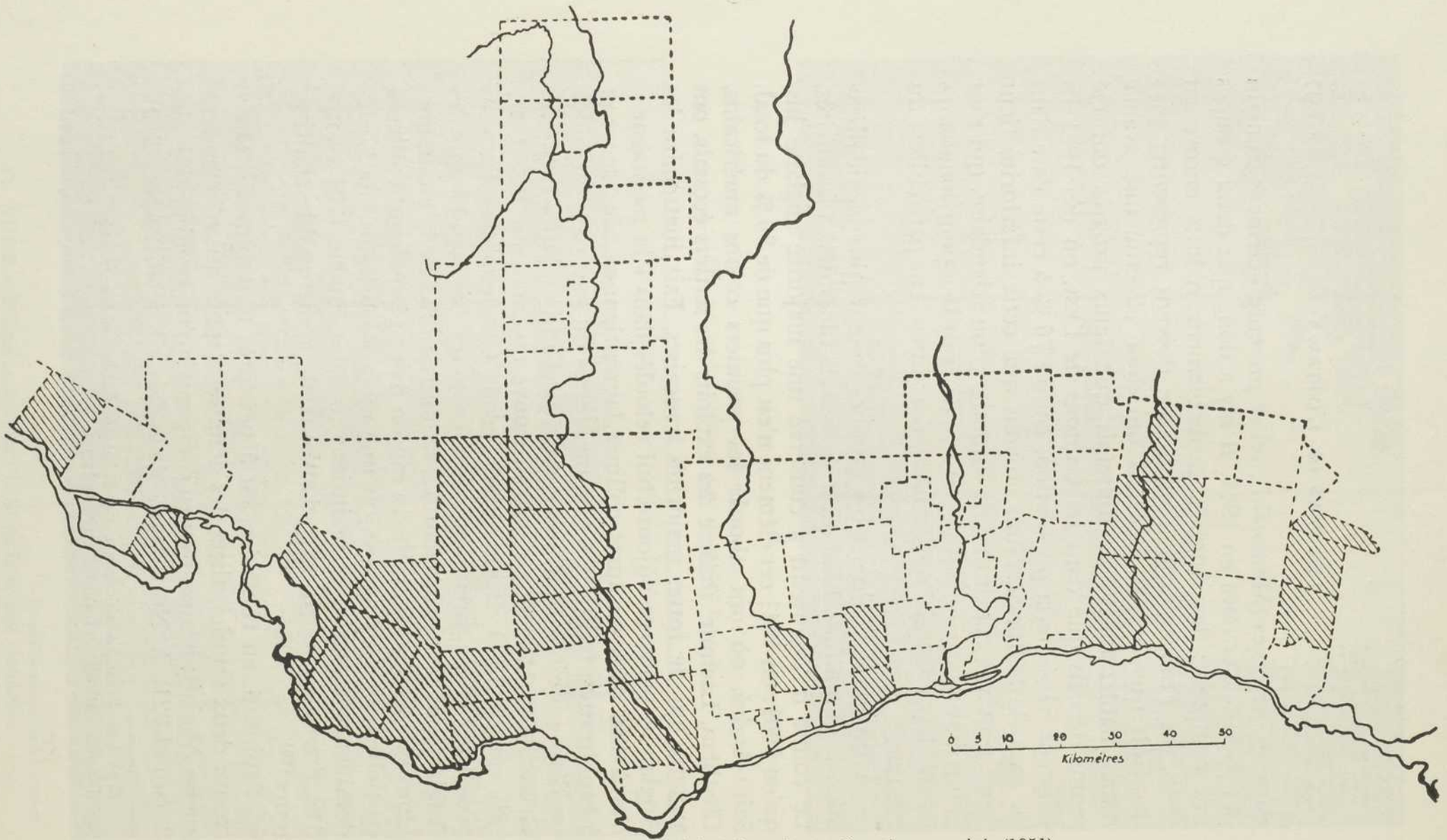


Fig. 6. — Les cantons à majorité britannique, figurés en grisé (1951). On y retrouve l'écho de la vieille colonisation d'Argenteuil, de Hull et de Pontiac.

ailleurs une dizaine, une quinzaine. De la quarantaine de municipalités qui forment le comté, cinq seulement ne présentent pas une majorité française, et ce sont pour la plupart de chétifs organismes, le plus souvent recroquevillés dans l'intérieur: le groupe Mulgrave-Derry, à prédominance allemande, l'irlandais Saint-Malachie, fort ratatiné, Portland-Ouest, irlando-allemand, Lochaber-Ouest, Buckingham-Ouest; or ces cinq groupes sont déjà très contaminés, avec 647 Français sur 1.913 habitants (34 %). Les rives du bief inférieur de la Gatineau, dans le comté de Gatineau, sont toujours domaine irlandais dans Aylwin, Low, Wakefield-Ouest, la partie rurale de Hull, le Nord de Masham; cependant les huit municipalités de ces territoires sont fortement grignotées, avec 5.096 Britanniques contre 2.614 Français; seuls Low, Aylwin, Wakefield restent des fiefs irlandais, avec 1.935 personnes de cette origine sur leurs 3.145 habitants. Cela ne pèse pourtant pas lourd à côté des 35.587 Français du nouveau comté de Hull, écrasant de leur masse 3.512 Britanniques; la population de la cité de Hull est 93 % française, s'égale ainsi aux proportions de Trois-Rivières ou de Québec.

Le troisième groupe britannique, et le plus dense, est celui de Pontiac; il recèle près du tiers des Anglais de l'Ottawa. Encore un fief irlandais: les fils d'Erin sont presque 7.000 sur les 10.071 Britanniques du comté. Ils forment plus de la moitié de la population de six municipalités, qui sont parmi les plus riches, le long de l'Ottawa; le canton le plus opulent, Clarendon (avec Shawville), sur 2.888 habitants possède 2.701 Britanniques, dont 1.974 Irlandais, et une pincée de 108 Français. Cependant ceux-ci, comme on l'a vu, tiennent une partie de ces basses terres, et la plus grande partie des cantons de l'arrière; au total ils dominent dans 11 des 24 municipalités, sont tout près d'en obtenir deux autres. Si le comté de Pontiac demeure en 1941 de majorité britannique (50,7 %), probablement le seul de son espèce dans la Province en 1948, les Français y tiennent au dernier recensement 44 % des effectifs [80]; que les Anglais continuent d'émigrer, et l'on verra disparaître ce dernier bastion.

Fig. 6. — Les cantons à majorité britannique, figurés en grisé (1951). On y retrouve l'écho de la colonisation d'Argenteuil, de Hull et de Pontiac.

(80) Allemands et Polonais, 4,3 %.

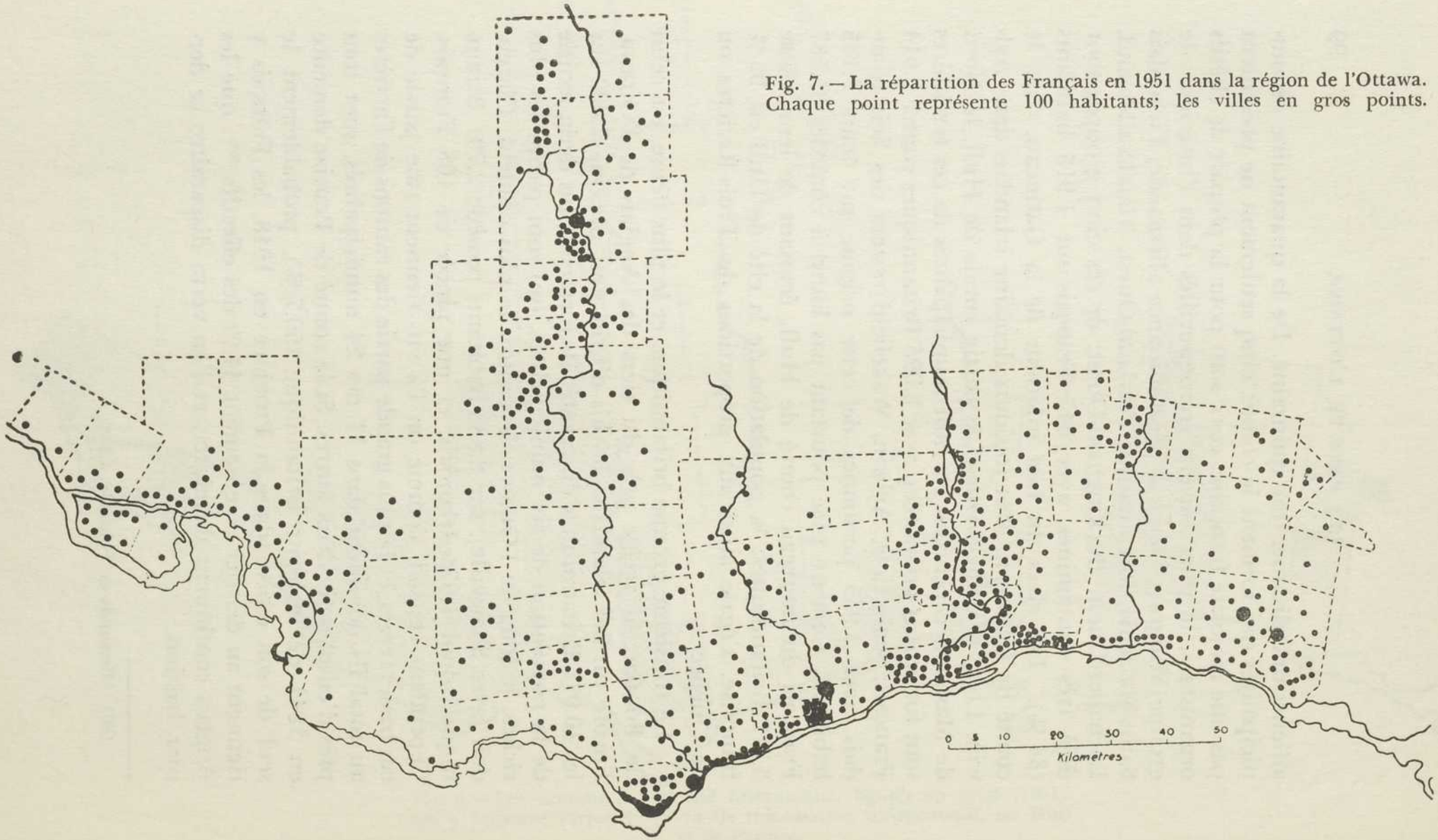


Fig. 7. — La répartition des Français en 1951 dans la région de l'Ottawa. Chaque point représente 100 habitants; les villes en gros points.

Ainsi la prépondérance de l'élément français, esquissée en 1881, vigoureusement affirmée depuis 1891, est aujourd'hui éclatante. Or elle ne peut être uniquement attribuée au croît naturel, puisque les effectifs ruraux sont largement décimés par l'émigration. Ce sont les progrès de l'industrie qui, depuis 50 ans, ont attiré et retenu d'épaisses phalanges de Canadiens français.

La poussée industrielle depuis cinquante ans. — Déjà active depuis 1850, l'industrie est définitivement lancée à la fin du XIX^e^ siècle par l'apparition des voies ferrées.

La région de l'Ottawa s'est longtemps satisfaite des services que pouvait lui rendre la navigation sur la rivière doublée de ses canaux; au delà de Hull, des vapeurs desservaient les « lacs », d'un rapide à l'autre. On naviguait même sur la Lièvre, de Buckingham à High Falls, et de là, après transbordement, à Notre-Dame-du-Laus; ce service n'a disparu qu'en 1925, tué par le camion. Comme il est arrivé fréquemment ailleurs, les chemins de fer ne sont apparus d'abord que comme des auxiliaires des bateaux; la première voie, posée dès 1849, sur lisses de bois, avait pour rôle de tourner les rapides des Chats, sur 5 milles (8 km.), du village de Pontiac au village Union [81]. De même une voie ferrée Carillon-Grenville, construite afin d'éviter la lenteur des éclusées, fut mise en service en 1854; une autre, de Hull à Aylmer, escamotait les rapides des Chaudières et Deschênes. Ce qui retarda l'avènement des lignes rejoignant un réseau général, ce fut la concurrence de la rive droite de l'Ottawa, parcourue depuis 1854 par une voie Ottawa-Montréal. Il fallut attendre 1877 pour que la ligne du Montréal-Northern atteignit Hull; en 1882, on construisit une voie d'Aylmer à Portage-du-Fort, qu'on a poussée plus tard (1888) jusqu'à Waltham où elle se termine en impasse, l'amont de la rive gauche n'offrant plus guère d'intérêt au delà. De Hull, une ligne remonta la Gatineau, par à-coups; elle atteignit Gracefield en 1895, Maniwaki en 1904, et s'en tint là. Enfn une bizarre voie ferrée s'est branchée à Shawbridge sur la ligne de la haute Nord et s'est glissée par monts et par vaux à travers les Laurentides (1898), pour aboutir après un parcours tortueux

(81) Rossignol [47], p. 237.

à Saint-Rémi-d'Amherst (1916) où elle est restée enlisée. Ainsi la plupart de ces tronçons sont du type « tortillard »; heureusement il reste les tracés de la vallée de l'Ottawa, où circulent les lignes, parfois parallèles, des deux grands réseaux canadiens. Aussi est-ce là que l'industrie a connu ses plus brillants développements.

L'activité reste mince à l'amont de Hull: des scieries, et la mise en exploitation des minerais de l'île du Calumet. Mais à Hull, Eddy développe depuis 1886 la fabrication de pulpe et de papier; le ciment prend de l'essor; la fabrique Woods, émigrée d'Ottawa, installe en 1908 une production d'articles destinés aux chantiers, qui occupe de 300 à 400 personnes; on manufacture des haches, des matelas, des lainages, on ouvre de vastes abattoirs. Au delà de la Gatineau, la Canadian International Paper monte en 1926 une usine pour la fabrication de la pulpe et du papier, appelée souvent Gatineau Mills, qui deviendra la plus grosse de la région. A Buckingham, les MacLaren, maîtres depuis 1901 des anciennes scieries, ouvrent une pulperie en 1902, puis construisent en 1926 une papeterie à Masson; une autre usine s'ouvre en 1896 pour le traitement des phosphates du voisinage, et en 1930 commence l'utilisation du feldspath. A l'aval, la Compagnie Singer met en train en 1926 à Thurso une très grosse scierie qui fournit le bois de ses machines à coudre; à Montebello la Cie Owens, qui travaille depuis 1860, met en opération de 1901 à 1927 une forte scierie, et Haskell en installe une autre en 1905, qui devient l'amorce du village de Fassett; à l'arrière s'ouvre en 1907 l'exploitation de magnésite de Kilmar, et en 1911 celle de kaolin et de silice d'Amherst. Les petites scieries de Calumet, proche Grenville, se transforment en 1887 en un gros établissement occupant 150 hommes; Grenville voit s'ouvrir le moulin Dansereau. Enfin, tout à l'Est, une manufacture de poudre noire s'ouvre en 1880 à Brownsburg, passe à la Dominion Cartridge en 1887 et devient une forte usine de munitions; Lachute, qui ne possède qu'une fonderie en 1879, installe une usine de lainages en 1880, un moulin à papier en 1881 qui, dès 1895, produit 15 tonnes par jour, une fabrique de navettes et fuseaux en 1889, la même année une grande scierie; la bourgade devient une ville manufacturière, et la population française y afflue

aussitôt. Il résulte de toute cette floraison industrielle qu'en cinquante ans, la population des municipalités assises au bord de l'Ottawa, depuis Hull inclus jusqu'à la limite Sud-Est d'Argenteuil, qui contiennent toutes ces usines, en énorme majorité française, s'est accrue de 33.000 têtes; il ne reste pour la croissance du reste des pays de l'Ottawa, que 12.500 âmes, qui représentent la part de l'agriculture et de la colonisation.

Ainsi l'aménagement de la région, qui a débuté il y a 150 ans avec les pionniers yankees, français et écossais, s'achève avec un épanouissement industriel qui tend à attirer plus d'hommes que ne le fait l'agriculture. C'est ce que nous allons vérifier en examinant les formes actuelles d'exploitation.

Chapitre III

LA RÉGION DE L'OTTAWA: LES FORMES ACTUELLES D'EXPLOITATION

L'agriculture, de nos jours, continue à assurer la subsistance d'un peu moins de la moitié des habitants de l'Ottawa. Ainsi il n'est plus question, pour elle, de prépondérance; cette proportion, d'autre part, est elle-même trompeuse, car cette agriculture est souvent chétive et a besoin, pour faire vivre ses hommes, de s'étayer d'autres types d'exploitation. Au contraire l'activité industrielle est en pleine vigueur et ne cesse de se développer; déjà puissante dans le présent, elle paraît avoir pour elle l'avenir. Il nous paraît donc indiqué de commencer par cette industrie l'étude des formes actuelles de l'activité humaine.

L'Industrie.

Il est utile, pour comprendre le développement contemporain de l'activité industrielle, de rappeler les éléments qui l'ont acclimatée dans la région de l'Ottawa. Le fait qu'elle se soit installée presque exclusivement le long ou aux abords de la grande rivière indique d'abord l'influence de cette voie de communication, prolongement de la plaine de Montréal et route de l'Ouest canadien. Si les voies ferrées maîtresses empruntent de préférence la rive ontarienne, il reste à la rive québécoise l'aisance de circulation sur les basses terrasses, et aussi les modestes possibilités de navigation sur l'Ottawa et ses canaux latéraux; l'Inventaire des Ressources naturelles pour Argenteuil [82] nous apprend qu'au cours de l'année 1941 il est passé par le canal Grenville 1.044 bateaux à vapeur et 593 bateaux à voile, sans compter les canots ou yachts à moteur; ces navires ont transporté 300.000 tonnes de marchandises, pétrole, essence et charbon à la montée, papier, bois, sable, à

(82) Référence note 76.

la descente. L'industrie cependant était née avant que les communications fussent vraiment aisées; c'est donc qu'elle trouvait sur place d'autres éléments favorables. Il faut placer en tête l'utilisation d'eaux motrices, que fournissait à profusion le profil accidenté des cours d'eau; on en a fait un remarquable emploi. On disposait d'autre part d'une matière première qui paraissait inépuisable et dont on a usé avec une véritable prodigalité: le bois des énormes forêts; il s'y joignait les ressources, moins somptueuses et plus éparpillées, que recèle le sol. Enfin, comme dans toute la Province, l'industrie trouve aux bords de l'Ottawa l'élan que lui vaut une main-d'œuvre dont l'éloge n'est plus à faire, celle des Canadiens français. Nous savons ainsi où nous allons: il nous faut examiner successivement la mise en valeur des forces hydrauliques, les industries dérivées de l'utilisation du bois, celles qui emploient les matières minérales, celles qui sont avant tout fondées sur les possibilités en main-d'œuvre. Il nous restera alors à faire une revue des agglomérations industrielles, qui sont les seules villes de la région.

L'utilisation des forces hydrauliques. Les cours d'eau des pays de l'Ottawa présentent de remarquables qualités, qui invitaient à procéder à un aménagement hydro-électrique. Or l'aménagement qui a été effectué est un des plus considérables de la Province.

Les qualités des cours d'eau. — L'influence des glaciers a valu à ces rivières des déclivités saccadées qui s'offrent à l'équipement de centrales. Disposant, d'autre part, de vastes bassins versants, elles roulent des eaux abondantes qui représentent une force considérable.

Nous avons déjà indiqué les termes des transformations que le passage des glaciers a infligées au profil en long des talwegs. Les rivières se ruent à travers des verrous, ou dégringolent de vallées suspendues; cherchant à tâtons après le départ de la mer Champlain leur ancien lit plus ou moins obstrué de matériaux glaciaires, il leur arrive de basculer brusquement, en rapides, d'un bief où la roche en place retarde le creusement vers un tronçon du lit préglaciaire déjà débarrassé des dépôts qui pouvaient l'encombrer. Ainsi la déclivité presque tout entière se ramasse en quelques sections de rapides que séparent de longs

biefs lacustres sans courant appréciable; or ces déclivités ne sont pas négligeables. Entre le bas du rapide des Joachims et l'extrémité orientale d'Argenteuil, l'Ottawa descend de 294 pieds (90 m.), presque intégralement utilisables à chaque groupe de rapides; la Gatineau, de 466 pieds à Gracefield, tombe à 133 à Hull, soit une chute totale de 332 (101 m.), récupérable à peu près entièrement en un petit nombre d'emplacements; la Lièvre, de 660 pieds à l'amont de Notre-Dame-du-Laus, se retrouve à 132 sous Masson (dénivellation, 161 m.). Ainsi les hauteurs de chute ne sont pas médiocres; or par ces déclivités, ramassées en un nombre restreint de sites, passent des quantités considérables d'eau courante.

Nous savons en effet que les précipitations sont abondantes, qu'elles sont bien réparties à travers les saisons; enfin les principales rivières recueillent le tribut de bassins versants fort étendus. La Rouge sous Huberdeau a derrière elle un territoire de 4.921 kmq (1.900 milles carrés), la Lièvre à Poupore (amont de Buckingham) un bassin de 9.583 kmq, soit 3.700 milles carrés; la Gatineau aux chutes Paugan (Low), toute une province de 23.589 kmq (9.100 m. c.); enfin l'Ottawa à Portage-du-Fort, une étendue de 74.333 kmq, 28.700 milles carrés. Les débits roulés par ces rivières sont ainsi considérables. La Rouge évacue par seconde 109 mètres cubes à Bell Falls, la Lièvre 167 à Poupore, soit presque le module de la Loire avant l'Allier; la Gatineau 345,5 à Paugan et l'Ottawa 957 au Portage-du-Fort; ayant reçu à peu près tous ses grands affluents, l'Ottawa roule 1.913 m^3 à Grenville, c'est-à-dire un peu plus que le Rhône à Beaucaire [83]. Débits considérables en eux-mêmes, et qui témoignent d'une abondance relative fort honorable pour des bassins déjà étendus: au kilomètre carré de bassin versant, la Rouge écoule 22 litres par seconde, la Lièvre 17, la Gatineau 15, l'Ottawa inférieur 13. Il s'agit donc de rivières fort bien alimentées, dont l'abondance moyenne rappelle celle de la Dordogne (16,7). Il est vrai que le régime subit de fortes variations: gonflé au printemps par une épaisse crue de fonte des neiges qui culmine en mai, subissant en octobre-novembre une petite poussée qu'engendrent les pluies d'automne, il se creuse d'un minimum d'hiver et d'un étiage

(83) Respectivement, en pieds cubes, 3.860, 5.900, 12.200, 33.790, 67.550. Tous les chiffres nous ont été obligeamment fournis par la Commission des Eaux courantes de la Province.

de fin d'été exagéré par une forte évaporation; ce dernier est le plus accusé des deux sur l'Ottawa inférieur. Or les contrastes entre hauts et bas peuvent être considérables: sur la Rouge à Bell Falls (29 ans), maximum de 26.590 pieds cubes, minimum misérable de 118. On se rappelle qu'avant les travaux effectués en 1868 aux Chaudières, les pénuries d'été pouvaient être fort dommageables au fonctionnement des scieries. L'instrument est vigoureux, mais il aura besoin d'être perfectionné.

L'aménagement des chutes. — Deux ordres de travaux ont été exécutés, à peu près simultanément, les uns ayant pour but la régularisation des débits, par l'aménagement de réservoirs à grande capacité susceptibles d'atténuer les pénuries, les autres la construction de centrales muselant les rapides.

Les réservoirs utilisent les propriétés du relief de l'intérieur laurentien, c'est-à-dire la présence de talwegs à peine enfoncés mais très dilatés, à déclivité très faible; il suffit de barrer l'orifice d'un de ces talwegs par une digue de dimensions modestes pour obtenir d'immenses surfaces d'eau noyant des étendues à peu près inhabitées; d'énormes masses liquides sont ainsi disponibles pour combler les déficits. Les travaux exécutés sur le haut Ottawa sont localisés en Témiscamingue, où nous les retrouverons. Sur la haute Lièvre, hors de notre région, un barrage de 12 m. (40 pieds) a transformé le lac Mitchinamekus en un réservoir de 72 kmq qui emmagasine 525 millions de mètres cubes; plus bas la digue du rapide des Cèdres, pour une hauteur de 10 mètres, a dilaté plusieurs lacs en une retenue de 96 kmq, qui recèle 627 millions de mètres cubes; sous l'effort de cette régularisation, les étiages à Buckingham sont passés de 1,200 à 4,200 pieds cubes. La Gatineau, plus puissante, donc plus précieuse, a été mieux traitée encore. A l'amont de Maniwaki, l'orifice du lac Baskatong, obtrué par un barrage de 15,5m. (digue Mercier), retient une nappe contournée qui a porté la superficie de la nappe d'eau de 25 à 132 milles carrés (343 kmq); à l'amont le lac Cabonga, dans un domaine plus plat encore, par l'effet d'un simple perré de 4 m. 60, est venu recouvrir une superficie de 407 kmq (157 milles carrés); à eux deux, ces organismes compensateurs retiennent un volume de 3.949 millions de mètres cubes. Beaux travaux, qui ont fait disparaître les étiages dangereux de la rivière; ils font grand honneur aux techniciens de la Province. Leur utilité, qui est évidente, fait passer sur l'aspect

mélancolique de leurs rives, où les arbres noyés dressent des moignons blêmes au-dessus du miroir des eaux.

Ces réservoirs donnent leur pleine valeur aux usines productrices d'énergie électrique dont ont été harnachées les rivières au cours du xx[e] siècle. Elles sont légion: 21 rien que dans le comté de Papineau, mais la plupart de potentiel très réduit, actionnant qui une petite scierie, qui un de ces ateliers de mouture qu'on appelle des moulanges. Mais il en est aussi de très considérables, dont la production dépasse largement les besoins locaux et s'exporte en Ontario. Hors des trois plus gros talwegs, on n'a aménagé que des centrales de petite dimension: sur la Rouge, dans les gorges à l'aval d'Huberdeau, celles de Bell Falls et Table Falls (chutes de 17 et 8 m.), avec 7.200 et 1.650 chevaux de puissance installée; sur la Black à l'issue de sa vallée suspendue, l'usine de Waltham, 39 m. de chute, 6.500 chevaux-vapeur; une centrale de 564 C. V. sur la Petite-Nation à Ripon, une de 515 sur la Blanche dans Templeton. Les forts totaux sont pour la Lièvre, la Gatineau et l'Ottawa.

La Lièvre a été équipée à deux emplacements. Le premier est localisé au verrou de High Falls, surélevé d'une digue qui assure une chute de 56 m. (185 pieds); la centrale assise à la base du barrage développe une puissance installée de 136.000 chevaux. L'autre équipement est établi au point où la vallée, à Buckingham, se trouve suspendue de plus de 300 pieds au-dessus de l'Ottawa: trois chutes sont aménagées à Buckingham même, donnant 19.250, 10.050 et 8.000 C. V. et une autre en dessous à Masson, sur la centrale de laquelle dévale un énorme tube: ci, 120.000 nouveaux chevaux. Au total, la puissance installée des bords de la Lièvre représente 293.300 chevaux-vapeur. La Gatineau, grâce à ses débits étoffés, est la rivière des usines géantes. A l'amont, Maniwaki se contente d'une petite chute actionnant 2.500 C. V.; mais plus bas l'usine de Paugan Falls, sous le verrou de Low, tire d'une dénivellation de 42 m. (135 pieds) une énergie de 238.000 chevaux. Comme sur la Lièvre, on a également tiré parti de la dénivellation de la basse vallée, suspendue au-dessus de l'Ottawa, en équipant deux usines superposées: Chelsea, 29 mètres de chute (95 p.) et 170.000 C.V.; Farmers Rapid, 20 m. et 96.000 chevaux, soit pour la Gatineau l'imposant total de 506.000. Enfin l'Ottawa fait honorablement sa partie. A l'amont, l'équipement des Joachims

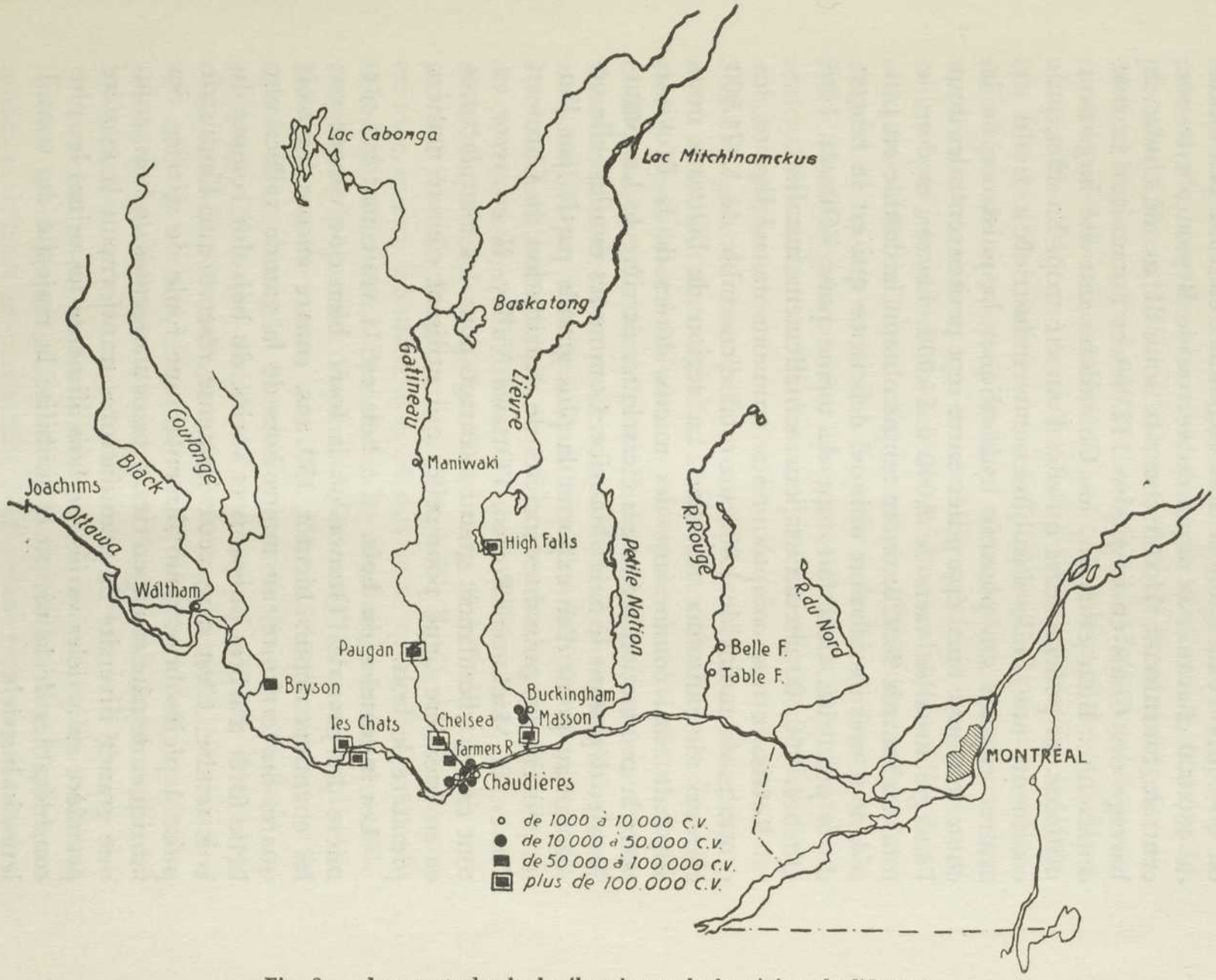


Fig. 8. — Les centrales hydroélectriques de la région de l'Ottawa.

est en cours d'exécution et doit engendrer en 1951 pas moins de 480.000 chevaux; la digue du verrou de Bryson abrite une centrale fournissant 51.400 chevaux sous 21 m. de chute; le barrage des Chats en engendre 112.000 et autant sur la rive ontarienne. Bien entendu, les Chaudières ont été largement utilisées; on pourrait dire qu'elles l'ont été trop. En effet, précocement, une foule d'établissements industriels a voulu s'y assurer chacun son pouvoir hydraulique; la puissance de la chute se trouve ainsi éparpillée entre sept petites centrales dont l'énergie installée varie de 2.000 à 24.000 chevaux et dont le total en fournit 96.920; on en aurait obtenu le double en procédant à une installation unique, déficience qui est la rançon de la précocité. Cela fait tout de même pour l'Ottawa, côté Québec, 260.300 chevaux-vapeur actuellement installés.

Refaisant nos comptes, nous trouvons en négligeant les centrales de moins de 1.000 un total d'ensemble de 1.074.000 chevaux de puissance installée. La région de l'Ottawa nous apparaît ainsi comme une des mieux dotées de la Province pour la production d'énergie électrique, derrière le Lac-Saint-Jean et dépassant le Saint-Maurice. Comme ses émules, elle en regorge au point d'en exporter la plus grande partie, par l'intermédiaire de puissantes sociétés de distribution, la Gatineau Power, la MacLaren Power, l'Ottawa Valley. Il en reste en tout cas en abondance: grand avantage pour les manufactures et en première ligne pour celles qui utilisent comme matière première le bois.

Les industries du bois. Le bois est la vraie matière première des pays de l'Ottawa, où la forêt, bien que rongée par les chantiers depuis bientôt 150 ans, couvre encore les trois quarts du territoire, au moins hors de la grande vallée: une belle forêt d'arbres puissants et variés, du bois dur comme du bois tendre. C'est dans cette immense réserve que l'industrie puise à pleins bras, pour alimenter une foule de scieries, des fabriques de pâte et papeteries, grosses mangeuses de bois, enfin une grande diversité de manufactures transformant la matière première en articles variés. Le bois alimente les usines les plus considérables de la région et mobilise la majorité des travailleurs industriels.

Le peuple des scieries. — La scierie est partout, depuis toujours; chaque paroisse qui s'ouvre se dote aussitôt de cet

indispensable établissement, grâce auquel on peut remplacer la primitive cabane de bois rond par une confortable maison de planches. L'inventaire de 1941 en démontre 32 dans Argenteuil, 44 dans Papineau, 28 dans Gatineau, 2 dans Hull; nous en avons repéré une trentaine dans Pontiac; cela fait près de 140. Mais un état de 1946 que nous a fourni l'Administration fédérale fait état de 156 établissements. La plupart il est vrai ne représente que de très petits ateliers n'employant qu'un nombre restreint d'ouvriers et qui ne sont en opération que pour une courte période d'été; la scierie de Ponsonby travaille deux semaines, celle de Ripon cinq, et emploie un homme; le temps normal de travail est de 3 à 5 mois, le nombre d'ouvriers, de 2 à 5. Il en est pourtant quelques-unes qui sont de gros établissements et vendent à l'extérieur; il en est même, de plus rares encore, qui fonctionnent toute l'année. La scierie Dent, dans Suffolk, opère 12 mois par an et emploie 130 hommes, permanents et temporaires; l'atelier Dansereau, d'Amherst, a 72 salariés; à Northfield, à Aylwin, on trouve des établissements de 45 et 60 personnes. Le lieu d'élection des grandes scieries est cependant la vallée de l'Ottawa, vers laquelle les billots peuvent glisser avec facilité par tous les affluents et d'où les planches peuvent être aisément évacuées par eau ou par fer. De l'amont vers l'aval, on en trouve une à Waltham, occupant 100 hommes l'été, deux dans Mansfield, avec 100 et 40 hommes (à la belle saison), une petite à Fort Coulonge, trois à Campbell's Bay, avec 60 hommes en tout, quatre à Shawville et 50 ouvriers, quatre à Quyon (30 hommes). Plus loin, Templeton et Buckingham en ont trois, travaillant à l'année; Papineauville, une; le gros moulin de Calumet, qui ne tourne que l'été, rassemble 300 ouvriers, et la scierie Dansereau de Grenville, spécialisée dans le bois de parquets, 125; enfin Lachute Lumber, qui prépare le bois de construction, a 40 ouvriers et Brownsburg Lumber, 10. Cela fait un assez gros total, supérieur à 1.200 têtes, mais employées plutôt irrégulièrement et qui pour la plupart gagnent l'hiver les chantiers.

Il existe aussi des établissements d'un type voisin, utilisant le bois pour d'autres fabrications. Ce sont d'abord quelques modestes scieries se consacrant à la production des bardeaux. Puis les ateliers spécialisés dans la fabrication des portes et châssis, travaillant pour les besoins villageois. De là nous passons

aux entreprises de menuiserie, spécialement dans les villes; pour une maison de portes et châssis employant 7 hommes, Hull a 5 ateliers de menuiserie avec 109 salariés. Pour finir, la tonnellerie et boissellerie; Buckhingham a un de ces établissements, avec 5 hommes, Fort Coulonge un atelier de barils (10 personnes), un de chaises pour touristes; Shawville une production de tonneaux (10) et Quyon une petite fabrication de boîtes en bois.

Tout cela, ce sont les éclaireurs en ordre dispersés, la piétaille de l'armée du bois. Voici maintenant les gros seigneurs, les manufactures de pulpe et de papier.

Pulperies et papeteries. — Si bien pourvue de bois et d'eaux motrices, la région de l'Ottawa s'est mise de bonne heure à ces fabrications, grosses mangeuses de fibres ligneuses; elle y a même témoigné d'une véritable précocité, qui fait honneur à ses industriels. On se souvient qu'Eddy a commencé à produire de la pulpe en 1876 et que l'usine Wilson de Lachute a inauguré en 1881 la fabrication du papier, avant même que ne démarrât (1882) la firme Rolland, de Saint-Jérôme. Les progrès depuis ont été foudroyants. Eddy en 1886 met en train une fabrication de pulpe mécanique, en 1889 une de pulpe chimique, en 1890 une première machine à papier, deux autres en 1891, lance en 1895 une fabrication de sacs en papier; la firme en 1925 entreprend le papier journal, remplace en 1928 les allumettes par la production de papier fin. MacLaren suit cet exemple à Buckingham à partir de 1926; enfin la même année l'International Paper s'installe à Gatineau Mills.

Quatre groupes d'usines se sont ainsi constitués, qui tous fabriquent de la pulpe et la transforment en papier. A Hull, c'est l'ensemble des établissements Eddy, interposé entre la ville et l'Ottawa, amples bâtiments de briques, montagnes de billots de teinte claire incessamment arrosés; papier journal, papiers d'édition et d'écriture, d'emballage, de soie, carton, sortent des machines à la cadence de 70.000 tonnes par an; l'usine emploie en 1948 un gros bataillon de 1.347 personnes. A quelques milles à l'Est, au village de Gatineau qui est né d'elle, la fabrique de l'International Paper dresse ses structures géométriques, sa forêt de cheminées, sa double rangée de pyramides de billots; elle sort par an 247.000 tonnes de papier journal et occupe 1.650 personnes, chiffre qui fait d'elle la plus grosse manufacture des



Pl. IX-A. — Barrage du lac Mitchinamekus, sur la Lièvre. Au centre, glissoire à billots.

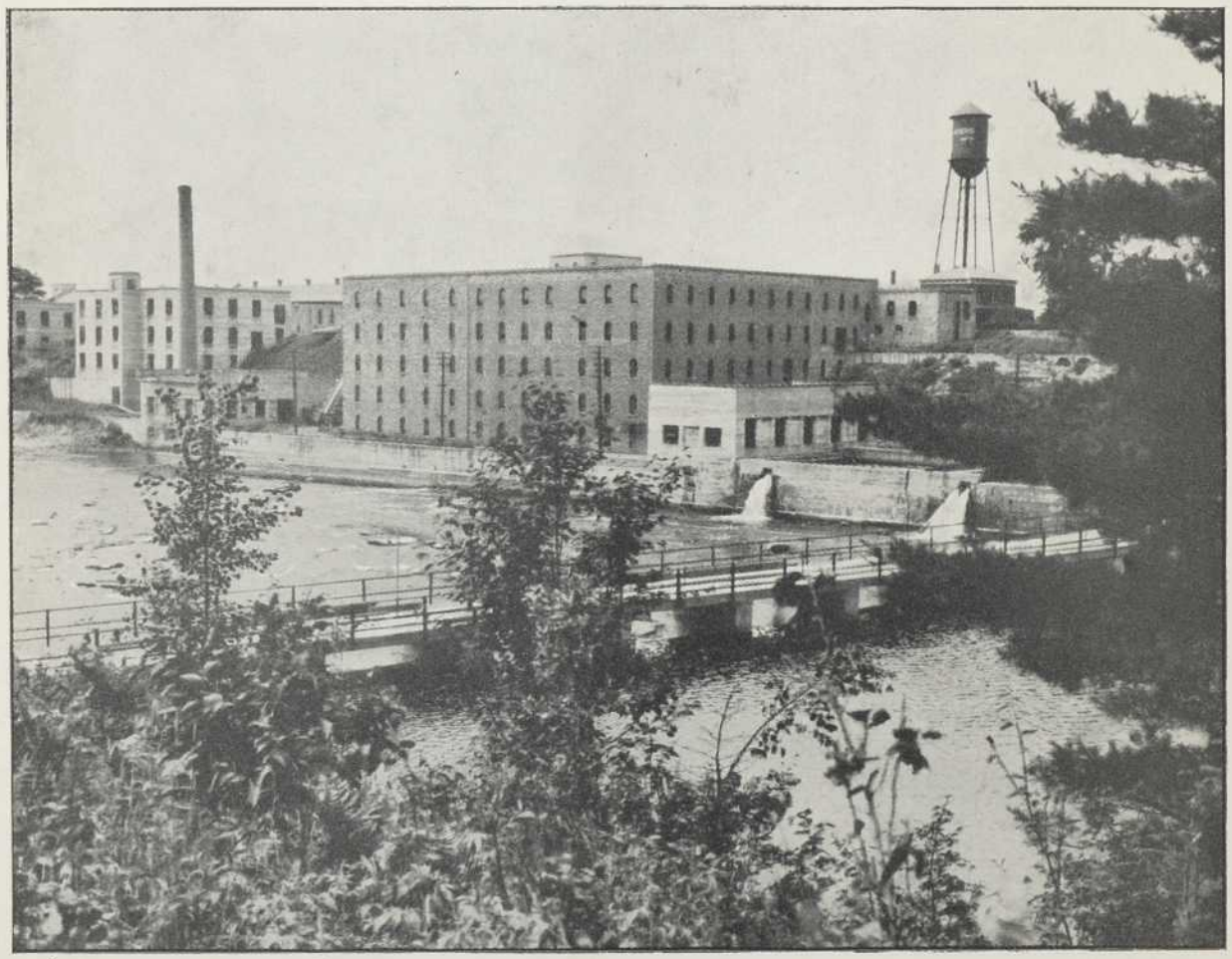


Clichés de la Commission des Eaux Courantes

Pl. IX-B. — Barrage Mercier, obturant le réservoir Baskatong, sur la Gatineau.



Pl. X-A. — Barrages et usines hydro-électriques de Chelsea et de Farmer's Rapids (Basse Gatineau.)



Cliché Canadien National.

Pl. X-B. — Les usines Ayer's, de Lachute, sur la Rivière du Nord.

pays de l'Ottawa. Ce n'est pas par hasard que ces deux plus puissantes usines de la région sont installées le long de la grande rivière au débouché de la Gatineau, la vallée qui pénètre le plus profondément dans les forêts de l'intérieur et procure le plus d'énergie. Vient ensuite le groupe de la Lièvre avec la firme MacLaren, la pulperie à Buckingham, évacuant sa pâte sur la papeterie de Masson installée en contre-bas: 105.000 tonnes annuelles de papier, 372 personnes employées. Enfin la vieille papeterie Wilson à Lachute, établie sur un rapide de la Rivière-du-Nord, se tire d'affaire en fabriquant des spécialités, papier à enveloppes, de toilette, sacs; elle doit ainsi pour un volume restreint de 6.000 tonnes occuper un personnel déjà considérable de 150 personnes.

L'effectif de ces manufactures de pâte et papier se révèle ainsi imposant: 3.520 têtes; il est évidemment le plus considérable des industries du bois. Mais cette matière première présente ici un caractère trop dominateur pour n'avoir pas été utilisée de bien d'autre façons. Nous avons encore à passer en revue les façonnages les plus variés, qui emploient une abondante main-d'œuvre.

Les utilisations variées du bois. — L'International Paper a eu l'idée d'utiliser les sous-produits de son usine de Gatineau. Amalgamant ainsi avec de la pulpe les déchets de bois évacués des broyeurs, la firme en tire sur place un carton-planche dur, isolant et rigide, dit Ten/Test, qui donne de l'ouvrage à 270 personnes. Associée à deux autres compagnies, elle utilise, toujours à Gatineau, le bois dur extrait de ses limites et qui est impropre à la production de pulpe, pour en faire du contreplaqué dans une usine de 400 têtes, tandis qu'un autre local emploie 215 ouvriers à la confection d'un carton vulcanisé, la Masonite. La firme enfin a mis en train en 1948 l'érection d'une nouvelle usine qui utilisera la lessive au bisulfite de rebut de ses moulins à pâte, laquelle ne servait jusqu'ici qu'à polluer la rivière; on compte en tirer 4 millions de gallons d'alcool de bois chaque année. Ce sera un peu la résurrection de l'entreprise que la *Standard Chemical* avait lancée en 1908 à Fassett, près de Montebello, pour fabriquer du charbon de bois, de l'alcool, de l'acétate, et qui a fermé en 1946; elle occupait 52 ouvriers. Ainsi le complexe dit de Gatineau-Mills, qui avec la grande papeterie groupe 4 usines et bientôt 5, est devenu en 22

ans le second centre industriel de la région, n'étant dépassé que par Hull; il emploie déjà près de 2.600 personnes. Gatineau-village, avec ses 3.000 habitants, est loin de suffire à assurer cette main-d'œuvre; il faut recruter largement au dehors, parmi les ruraux du canton Templeton.

Un autre type d'utilisation est pratiqué par la Compagnie Singer. Cette firme avait besoin de bois dur pour les machines à coudre qu'elle fabrique dans son usine de Saint-Jean; elle fit donc l'acquisition en 1923 de vastes limites à l'arrière de Papineau, dans les cantons Hartwell, Preston, Papineau, limites dégarnies de pin blanc et d'épinette, mais où l'on avait laissé le bois dur. Pour amener ce bois à la fabrique, installée à Thurso dans la vallée de l'Ottawa, elle traça parmi les bosses laurentiennes une voie ferrée privée longue de 56 milles (90 km.) projetant ses tentacules à travers la forêt. L'usine, soit une grande scierie et des séchoirs, démarre en 1926; elle s'adjoint en 1940 une favrication de plaqué, qui a travaillé pour l'aviation canadienne; en 1946 un département de menuiserie; elle emploie aujourd'hui 300 travailleurs. Prévoyant l'avenir, elle soigne ses limites, qu'elle a regarnies d'un reboisement de 4 millions d'arbres.

C'est encore du bois dur qu'utilise à Lachute la *Dominion Shuttle,* fondée en 1925 au bord de la Rivière-du-Nord qui lui fournit un peu d'énergie; elle fabrique pour l'industrie textile des fuseaux, navettes, et produit du contre-plaqué; ses fournitures lui viennent de plusieurs chantiers qu'elle fait dans les collines voisines. Sa feuille de paye est également garnie de 300 noms. La préparation des allumettes, origine de la prospérité d'Eddy, n'a pas disparu lorsque la firme en eut abandonné la fabrication: la succession en a été recueillie par deux entreprises opérant à Hull et qui occupent 87 personnes. Au bois se rattache également, toujours à Hull, une modeste fabrication de balais avec 12 ouvriers. Il est fort possible enfin que d'autres spécialités nous aient échappé.

Du moins cela fait encore un personnel de 1.587 personnes, bientôt appelé à s'accroître, à joindre aux 3.520 têtes des papeteries, aux 1.300 ouvriers (chiffre minimum) des scieries, des ateliers de portes et châssis, de menuiserie, de boissellerie. Soit un effectif d'ensemble de 6.400 têtes à porter au compte du travail du bois, une petite armée; et l'évaluation est proba-

blement trop faible. L'industrie fondée sur le bois est assurément en tête de l'activité manufacturière de la région; pourtant elle n'est pas la seule, et les fabrications issues du règne minéral, celles qui sont nées des possibilités d'emploi d'une main-d'œuvre abondante, s'assurent un rang honorable.

Ressources minérales et main-d'œuvre. On eût pu croire un instant que le sous-sol, particulièrement dans le domaine laurentien, allait être l'occasion d'un véritable jaillissement industriel. Mais ce feu d'artifice s'est vite éteint, ne donne plus que de rares étincelles, tandis que la présence d'une main-d'œuvre abondante a fait naître des manufactures variées.

L'exploitation des ressources du sous-sol. — On se souvient que le minerai de fer a été extrait dans le canton de Hull et traité à Ironside; qu'un boom s'est déclenché sur le phosphate de chaux dans le dernier quart du XIX^e^ siècle. Ces activités n'ont laissé que de faibles traces. Ironside n'offre plus guère que des ruines. Il est vrai que deux sociétés recherchent actuellement (1948) du minerai de fer dans la région de Kazabazua et font effectuer des sondages dans les cantons Hincks et Northfield. On n'exploite plus guère de gisements d'apatite pour le phosphate, mais leur ancienne utilisation s'est perpétuée dans une usine de Buckingham. Là, la *Chemical Manufacturing Co.* s'était mise en 1896 à l'élaboration des produits phosphorés en traitant l'apatite locale; elle a passé la main en 1902 à l'*Electric Reduction,* qui fabrique du phosphore et du chlorate de soude, ainsi que des résidus utilisés pour la panification et la fabrication des liqueurs. L'usine est une grosse affaire, qui occupe 300 personnes; mais elle reçoit désormais la plus grande partie de son phosphate, tout pulvérisé, de l'extérieur; elle n'est donc qu'un lointain reflet de l'ancienne activité minière.

Il est d'autres exploitations de produits minéraux qui fonctionnent encore au ralenti. On a tiré du granit de Brownsburg; un entrepreneur avait fait établir 4 milles de voie ferrée aboutissant à sa carrière et y employait il y a 40 ans 250 hommes pour la pierre de taille et le concassage [84]; mais les frais de transport ont rapetissé cette initiative à une exploitation intermittente de bordures et de pavage. Une mine de molybdénite a été fouillée dans le canton d'Onslow et a été très prospère

(84) Rapport du Service des Mines de Québec, 1932-33, partie E, p. 66.

pendant la guerre de 1914. Le graphite est abandonné; le mica et le feldspath conservent une petite activité. Le premier est extrait de six mines des cantons de Hull, Templeton et Portland, qui l'exploitent en fouilles, tandis que les déchets d'anciennes mines sont recueillis pour l'envoi aux ateliers de broyage; au maximum, le traitement occupe une centaine d'hommes aux excavations, autant aux ateliers, et fort irrégulièrement. Le feldspath, utilisé dans la fabrication de la céramique, de la porcelaine, du verre, des produits de nettoyage, des dents artificielles, est extrait de 9 mines de la région de Buckingham, qui en ont sorti 26.000 tonnes en 1945 [85]; la *Canadian Flint and Spar Co.,* de Buckingham, exploite cinq de ces mines dans les cantons Templeton, Buckingham, Derry et Portland, avec une quarantaine de mineurs saisonniers et emploie 25 hommes à son atelier de broyage, triage et lavage, installé dans la petite ville; elle y ajoute l'extraction d'un peu de quartz, vendu comme fondant à l'*Electric Reduction* pour le traitement de son phosphate. Une centaine d'hommes est ainsi occupée au feldspath et au quartz; avec le mica, il s'agit d'un effectif total de 300 têtes, dont 175 employés saisonniers.

Voici enfin quelques affaires plus grosses. Mais l'une vient de mal tourner: il s'agit de l'exploitation de Kasil, sur Saint-Rémi-d'Amherst, où le kaolin, découvert en 1894 le long d'une ligne de fracture qui traverse des quartzites de la série Grenville, a été exploité depuis 1911, à l'aide de la voie ferrée amenée d'Huberdeau en 1916; bientôt on délaissa le kaolin pour le quartzite, broyé dans un moulin pour obtenir de la silice pure, le kaolin devenant un sous-produit. L'entreprise occupait 80 hommes; or elle a fermé au cours de l'été 1948, à la suite d'une vive campagne de presse concernant la silicose dont auraient été affectés les ouvriers. En revanche, l'exploitation des calcaires dolomitiques est prospère. On a mis en train en 1907 à Kilmar, dans le Nord du canton Grenville, l'extraction de ces calcaires pour en tirer de la magnésie, et une voie ferrée a joint en 1916 le centre de production à la vallée de l'Ottawa; exploitée depuis 1933 par la *Canadian Refractories,* l'entreprise comporte une mine de 425 pieds, un atelier de calcination, un de produits spéciaux, une fabrique de briques réfractaires, vend outre ses

(85) Province de Québec, Ministère des Mines, *L'industrie minière en 1945* (dernier rapport publié), p. 34.

briques de la magnésie calcinée pour l'industrie métallurgique et occupe 400 ouvriers. De son côté l'*Aluminum Company of Canada* a ouvert en 1942 une carrière de brucite (hydroxyde de magnésium) à Wakefield et élevé à côté une usine où l'on calcine ces calcaires dans des fours rotatifs pour en tirer de la magnésie destinée aux briques réfractaires, de la chaux hydraulique et de l'engrais chimique; l'entreprise employait en 1948 200 personnes. Enfin le minerai de plomb et zinc prospecté depuis 1905 sur l'île du Calumet (dans Pontiac) a été fortement exploité depuis la guerre et l'atelier adjoint à la mine arrivait à traiter 600 tonnes de minerai par jour en septembre 1945, fournissant du concentré de plomb, du concentré de zinc, un peu d'or et d'argent; 200 ouvriers y travaillent en 1948, et c'est là la plus grosse affaire industrielle du comté de Pontiac.

Tout cela est extrait des roches laurentiennes. Les dépôts primaires de la vallée de l'Ottawa apportent leur petite contribution. On exploite un peu de dolomie, vendue pulvérisée, près de Portage du Fort, un peu de grès à Angers, çà et là de l'argile pour les briques. A Hull même, le ciment est produit à partir du calcaire Trenton et de l'argile dans une entreprise qui emploie 159 personnes et la chaux dans une autre qui en a 15. En somme, l'activité née de l'utilisation de ces ressources minérales n'est pas négligeable. Près de 1.300 personnes y trouvent leur emploi, et avec l'*Electric Reduction* qui s'y rattache par les liens du passé, près de 1.600. Cela ne représente pourtant que le quart de l'effectif du bois et s'efface également devant la masse des industries nées de la main-d'œuvre.

Les industries de main-d'œuvre. — Comme dans toute la Province, la présence d'activités manufacturières variées dans les pays de l'Ottawa relève avant tout de l'utilisation d'une excellente main-d'œuvre. Il arrive que certaines de ces industries plongent leurs racines dans le passé régional, qu'elles aient trouvé jadis sur place leurs matières premières; mais ces liens de dépendance se sont le plus souvent détendus, ces racines se sont flétries; ce qui maintient ces entreprises, les fait même prospérer, c'est la faculté de puiser à volonté dans le réservoir de main-d'œuvre canadienne-française. Il s'agit ainsi d'activités très variées, un groupe des textiles, un des métaux, des industries chimiques, l'alimentation, enfin des éléments qui échappent à une classification.

Le travail des textiles est né de l'utilisation de la laine fournie par les moutons du cru, jadis nombreux dans les campagnes. Il existe d'ailleurs encore un exemplaire de cet ancien type de fabrication, une vénérable relique du passé: la carderie et fabrique de lainages en opération depuis 1870 dans Lochaber-Est, près de Thurso, et qui emploie 10 personnes; elle achète aux cultivateurs une bonne part de sa laine, leur en carde une partie à façon, manufacture et vend de la laine tricotée, des flanelles, des couvertures. Mais d'autres entreprises ont dépassé ce modeste stage. La fabrique Ayers, également fondée en 1870, a grandi jusqu'à devenir l'établissement le plus considérable de Lachute et la plus grosse usine de lainages de la Province. Ayant débuté par l'humble cardage de la laine pour le compte des « habitants », elle y a joint la fabrication des tweeds pour vêtements, celle des couvertures, ajoute en 1914 la manipulation du coton; en plus des précédents produits, des flanelles et des cotonnades pour dames, elle est spécialisée dans les feutres pour papeteries; ses lourds bâtiments, assis au-dessus des eaux de la Nord auxquelles elle emprunte de la force motrice, abritent près de 700 personnes. Non loin de là, créée de toutes pièces en 1939, la *Saint Andrews Woolen Mills* a fait de rapides progrès; sa fabrication de lainages occupe déjà à Saint-André 200 têtes.

Au groupe textile se rattachent également diverses formes prospères d'utilisation. La plus considérable est la confection, qui trouve à Hull toute la main-d'œuvre nécessaire. La vieille maison Woods, spécialisée dans les fournitures des chantiers, y a ajouté les articles de sport et rémunère un personnel de 441 têtes;Holden et Sparks-Harrison se spécialisent dans la confection pour hommes, emploient 267 et 104 salariés; Sobies, qui fait le sous-vêtement, en a 91; ces quatre maisons occupent ainsi 160 hommes et 743 femmes. Dans la même ville, la fabrication des mitaines et bas mobilise 50 têtes, celle des casquettes 32, celle des matelas 10. Nous pouvons ainsi porter au compte du groupe textile un effectif considérable: il est tout proche de 1.900 personnes.

Le travail des métaux en retient beaucoup moins, et c'est tout naturel, car rien, si ce n'est la possibilité de recruter des bras, ne l'attire ni le retient dans la région. Il ne s'est donc guère fixé que dans les villes. Lachute conserve la vieille fonderie

MacOuat qui tourne avec 25 hommes. Hull possède la Metal Products qui livre de petits objets, la fabrique Priem qui fournit des moulures, une fonderie, la vénérable industrie des haches Washburn, enfin l'élaboration d'articles de bijouterie à bon marché; en tout 150 personnes, à ajouter aux 25 de Lachute. Mais ces 175 têtes vont incessamment s'accroître des 100 ouvriers que la *Burgess Tools,* émigrant d'Ottawa à Aylmer, va employer dans la bourgade à la production de haches et d'outils. Les industries chimiques ont plus de succès, grâce à Brownsburg. Là, les *Canadian Industries,* héritières de la fabrique de cartouches, ont développé une énorme usine de munitions, qui pendant la guerre débordait de 4.000 personnes, en occupe encore 1.000; il s'y joint une fabrique de matières plastiques avec 100 salariés, une autre de fusées pour mise à feu qui en a autant. Pointe-Gatineau, la bourgade des draveurs, s'est pourtant dotée en 1941 d'une usine de plastique qui emploie 50 personnes; Hull héberge une savonnerie (8) et un atelier de produits pharmaceutiques (18), une grosse blanchisserie (29). Produits métalliques et chimiques ajoutent ainsi 1.580 têtes au contingent industriel de l'Ottawa.

Viennent ensuite les troupes de l'alimentation. En tête, la *Canada Packers,* de Hull, une grosse affaire qui occupe 302 personnes à la préparation de viandes, salaisons, conserves. Les boulangeries des villes sont de vraies fabriques à dense personnel, 79 pour les quatre maisons de Hull, 30 pour celle de Lachute. Les laiteries, crèmeries, fromageries, sont également des établissements industriels; celles de Hull emploient 63 personnes, la crèmerie de Lachute 30, produisant poudre de lait et caséine. En plus, on en trouve de dispersées dans les campagnes; celle de Shawville occupe 25 paires de bras, d'autres 10, 8. Un peu partout, de modestes minoteries, les « moulanges », triturent les grains destinés au bétail; elles sont le plus souvent accrochées aux scieries. De petits établissements préparent les boissons appelées liqueurs douces, de type américain (36 personnes à Hull). En ne comptant que les permanents, les produits alimentaires alignent encore un effectif industriel de 600 employés.

Il est enfin des entreprises sur lesquelles notre nomenclature n'a guère de prise et qui sont un peu des enfants perdus de l'industrie. Un peu partout, de petits patrons façonnent, aidés

de quelques manœuvres, ces blocs de ciment utilisés aujourd'hui à la construction de maisons, d'ailleurs assez peu avenantes. Il y a des imprimeries à Hull et Lachute, et une assez considérable dans Templeton-Est. Pointe-Gatineau a une petite préparation de lubrifiants. A Hull, on traite du mica importé de l'Inde pour en faire des isolants; on prépare de l'asphalte destiné aux routes. Voici pour terminer la plus singulière de nos industries. Un Anglais, Arnold, a monté à Grenville un très gros élevage de chevaux, plusieurs milliers d'animaux, à telle enseigne qu'il a acquis presque toutes les terres aux abords du village, près de 80 fermes, et que les paysans, devenus ses locataires, ne sont plus employés qu'à soigner sa cavalerie. Or on a eu l'idée d'utiliser l'urine des nombreuses juments ainsi rassemblées pour en extraire des hormones, aujourd'hui fort employées en médecine; le ramassage de cette matière première exige un nombreux personnel, et un laboratoire a été aménagé à Grenville, dans lequel travaillent 50 employés. Soit, pour ce petit ensemble d'industries non classifiées, un dernier apport de 200 têtes.

Ayant ainsi râclé tous les tiroirs, nous trouvons pour les entreprises dont la main-d'œuvre est la raison d'être un total fort substantiel de 4.280 personnes. Ajoutant à ce résultat ceux que nous ont fournis le règne minéral et l'exploitation du bois, sans oublier les 150 ouvriers des centrales hydrauliques, nous arrivons à un personnel industriel de 12.440 personnes pour la région de l'Ottawa, chiffre qui nous semble légèrement pécher par défaut. La proportion est d'une personne occupée dans l'industrie par 11,4 habitants (chiffres de 1941): elle est tout à l'honneur de ce type d'activité, qui s'est décidément acquis une place considérable. Or la prédilection que ces réalisations industrielles manifestent pour les basses terres de la grande vallée accroît sur les rives de l'Ottawa la densité manufacturière au point d'y engendrer de véritables agglomérations humaines, les seules de la région, qu'a suscitées et qu'anime l'industrie.

Les agglomérations industrielles. Seule de toutes les villes de la région, Maniwaki ne vit pas de l'industrie: or c'est une bourgade fort modeste. C'est aussi la seule qui soit logée dans l'arrière-pays; toutes les autres agglomérations appartiennent aux basses terres et dépendent de l'activité industrielle. C'est le cas de Lachute, Brownsburg, Buckingham, Gatineau, Pointe-

Gatineau; plus encore de Hull, ainsi que d'Aylmer qui vit dans son sillage.

Les villes mineures. — Leurs aspects, leurs densités, sont très divers. Il en est qui sont une simple émanation de grandes usines, d'autres qui sont, en même temps que des agglomérations ouvrières, de petits centres commerciaux.

Pointe-Gatineau, au confluent de la rivière et de l'Ottawa, est vouée depuis sa naissance à une besogne industrielle très spéciale et que nous n'avons pas cataloguée, la drave des billots lâchés sur les rivières; ses habitants sont des spécialistes du triage et du rassemblement des bûches. Tâche bien canadienne; et en effet en 1941 sa population était française dans la proportion de 97 %. Cependant, des 2.900 habitants qu'elle possèdait en 1948, un certain nombre s'adonnait à des occupations vraiment manufacturières, dans les ateliers de plastiques et de lubrifiants, ou allait besogner aux usines de Hull et de Gatineau Mills, très proches; au total une bourgade avenante de petites maisons claires, embellie par le noble spectacle des deux rivières. *Gatineau Mills* n'est que la dépendance du groupe d'énormes usines de l'International Paper; ses 5.700 habitants ne comprennent que les familles des ouvriers employés dans les bâtisses industrielles dont les hautes statures dominent les maisonnettes de bois tapies à leur côté. *Brownsburg* de même ne vit que de l'industrie, mais l'une industrie moins voyante, qui cherche à se dissimuler; les constructions de l'usine de munitions et de ses filiales sont dispersées parmi les arbres: l'agglomération elle-même (3.208 âmes en 1951) est fort lâche, s'éparpille dans la verdure le long des vallons et des pentes du rebord laurentien; elle a quelque chose de champêtre.

Buckingham évoque plus une ville, et en possède en effet plus d'attributs. Elle est d'abord plus considérable: 4.516 habitants en 1941, mais 6.200 aujourd'hui, et on nous avait parlé d'une augmentation supérieure à 100 familles depuis un an; d'autre part, à deux milles au Sud, Masson (1.469 âmes) lui constitue une sorte de faubourg ouvrier. Buckingham est une sorte de petite capitale de la vallée de la Lièvre, avec des commerçants et des membres de professions libérales; pourtant l'essentiel de son activité lui vient des usines distribuées des deux côtés de la rivière, pulperie MacLaren, Electric Reduction,

Canada Flint, scieries, qui avec les barrages et les centrales lui composent un paysage industriel fort réussi.

Enfin *Lachute* est la plus considérable de ces agglomérations mineures: 8.500 habitants environ en 1951, répartis entre les deux municipalités de Lachute et Lachute-Mills, qui ne font qu'une ville, avec les usines à une extrémité, aux bords de la Rivière du Nord. Avec les 1.200 personnes qu'ils occupent, ces établissements, et en plus la crèmerie, la boulangerie, font bien l'essentiel de l'activité urbaine; mais en plus des ouvriers, on dénombre 190 commerçants, une soixantaine d'artisans, une cinquantaine de transporteurs, 60 membres des professions libérales, des centaines de rentiers. Lachute est ainsi une vraie ville, fort animée, et ses caractéristiques urbaines se trahissent par les vastes dimensions de sa rue centrale.

Hull dépasse de beaucoup ces réalisations demeurées modestes. Ses 43.000 habitants de 1951 en font une des plus grosses agglomérations de la Province; de plus, le centre d'un groupe urbain qui, avec Aylmer, Deschênes, Pointe-Gatineau et Gatineau-Mills comporte à peu près 58.000 personnes, vivant pour la plupart de l'industrie. Pourtant Hull est une ville qui n'a jamais eu de chance, en dépit des remarquables qualités de sa situation comme de son site, en dépit aussi des initiatives si intéressantes dont ont fait preuve ses citoyens.

L'attrait que présente la Situation saute aux yeux: il s'agit de la confluence de l'Ottawa et de son plus gros affuent, la Gatineau: deux grandes vallées, deux routes, deux vastes domaines forestiers, deux voies du bois, se joignent sur cet emplacement. Le Site paraît simple: une plate-forme de calcaire Trenton, propre à l'assiette des constructions urbaines; mais il présente un élément capital, la rupture de pente de l'Ottawa dans les Chaudières, susceptible de fournir à toutes sortes d'industries l'énergie dont elles peuvent avoir besoin. On comprend, à considérer ces qualités, que le fondateur ait rêvé pour sa ville une destinée comparable à celle de Montréal. Ce ne sont pas non plus les hommes entreprenants qui ont fait défaut. Il est peu de cités qui aient eu la chance, au cours de leurs soixante premières années d'existence, d'avoir été lancées par des animateurs de la trempe d'un Wright, d'un Eddy.

Et pourtant, de mauvais sorts ont sans cesse persécuté Hull et la taquinent encore. Le premier fut la rivalité avec Aylmer.

On sait que les deux localités ont longtemps formé deux pièces d'un même ensemble, comme têtes du portage enjambant les Chaudières et les rapides Deschênes. Il est fatal que de ces têtes conjuguées l'une l'emporte sur l'autre, confisque à son profit l'activité commerciale, les hôtelleries, les magasins: pour des raisons mal expliquées, qui doivent tenir à quelque initiative humaine, ce fut Aylmer qui l'emporta. Les cinq hôtels qu'elle possédait en 1832 témoignent de la faveur que lui accordaient les passants, traitants, hommes de chantiers; cette faveur reçut sa consécration lorsque la même année Aylmer l'emporta sur Hull à propos de l'attribution d'un bureau de poste, en dépit des véhémentes protestations de la famille Wright.

Puis vint la concurrence d'Ottawa. Rien ne semblait désigner la rive ontarienne comme le site d'une grande cité, avec ses falaises à pic vers les Chaudières et la confluence de la maigre rivière Rideau tombant en cascade. Tout changea lorsque la canalisation transforma cette insignifiante vallée en une vraie voie commerciale et que Bytown commença à élever ses constructions au-dessus des écluses; dangereuse rivale, pour un établissement encore mal consolidé. Un missionnaire remontant la vallée en 1841 ne décrit Hull que comme « un Poste pour tous les marchands de bois », mais qui possède de belles et riches fermes; en un mot, une localité agricole. Il note en revanche qu'Aylmer est en pleine croissance, et la conservera si le commerce du bois continue à y fleurir encore quelques années [86]. Et en effet Aylmer, que la nouvelle ville d'Ottawa ne gêne pas, va de l'avant; une église catholique s'y ouvre en 1840, un journal y est publié en 1849, le premier à paraître de la région; consécration suprême, une cour de justice y est installée en 1852, vrai attribut de capitale. Or Hull, groupement insignifiant, n'a pas encore d'église catholique: rien qu'une misérable chapelle des Chantiers ouverte en 1846, qu'un missionnaire ne fréquente que lors du passage des travailleurs.

On ne mesure que mieux, à considérer ces débuts languissants, la puissance de l'élan qu'Ezra Eddy a imprimé à sa ville, où il s'installe en 1851. L'animation de l'industrie vivifie désormais Hull, où d'autre part viennent loger les ouvriers occupés aux bâtisses gouvernementales qui s'édifient à Ottawa. La ville

(86) Propagation de la Foi [44], n° 4, 1842, p. 55-56.

se développe comme un champignon: elle a 5.000 habitants en 1871, 7.000 en 1881. Aylmer est définitivement distancé, se réduit au rôle de satellite. Cette carrière ascendante, pourtant, n'est pas de tout repos. Ville improvisée, bâtie de bois, Hull est dévastée par les incendies: cinq grands feux en 25 ans, la plupart terrifiants; celui de 1880 prélève 400 maisons, celui de 1886 110, en 1888 125 constructions, enfin le Grand Feu de 1900 dévora la moitié de la ville et un cinquième d'Ottawa. Chaque fois les fourmis diligentes se remirent à l'ouvrage: deux ans après le grand feu, Hull était entièrement rebâtie et sa population atteignait 14.000 âmes; en 1921 elle était de 24.000, et 1931 de 29.500.

Il ne s'agit pas de ce qu'on pourrait appeler une belle ville: du moins c'est une cité correcte, propre, bien bâtie. Ce qui fait du tort à Hull, c'est la présence des constructions industrielles, un peu trop voyantes au bord de la rivière; c'est aussi la comparaison, irrésistible, avec Ottawa, élégante capitale, qui dresse ses majestueux édifices fédéraux au-dessus des chutes. Hull se trouve être, *volens nolens,* une sorte de faubourg ouvrier de la grande ville, une banlieue bon marché que trois grands ponts fort animés relient à Ottawa par-dessus le pittoresque paysage des Chaudières. Un certain nombre de ses citoyens se trouve avoir ses occupations dans la ville voisine: la plupart des Britanniques qui l'habitent (2.700 têtes en tout) travaille dans l'administration fédérale. De même pour Aylmer, devenue une banlieue de résidence pour gens de condition modeste. Ainsi il y a là un lien de dépendance; on a beau parler de villes jumelles: dans l'association, Hull se trouve incontestablement la cadette.

Enfin cette dépendance fait peser sur la ville une nouvelle menace. De vastes projets d'urbanisme visent à la création autour d'Ottawa d'un District Fédéral qui engloberait Hull et pourrait lui imposer des servitudes dangereuses pour ses industries, qui sont sa raison d'exister. C'est du moins ce qu'on nous a dit lors de nos enquêtes, où nous avons trouvé les esprits assez montés à ce sujet. Hull continue décidément à n'avoir pas de chance: elle mérite mieux que son sort.

Du moins la croissance rapide de la ville, son activité manufacturière, sont-elles le symbole du remarquable développement de l'industrie le long des basses terres de l'Ottawa. Dans Aylmer, Hull, Pointe-Gatineau, Gatineau-Mills, Buckingham

et Masson, Thurso, Grenville - Village et Calumet, Lachute, Brownsburg, vivent 81.000 personnes dont l'activité manufacturière assure la subsistance; il faudrait y ajouter les ouvriers domiciliés dans Chatham et Saint-André, dans Buckingham et Templeton, les mineurs de Kilmar, les travailleurs du Pontiac. On obtiendrait ainsi quelque 85.000 personnes vivant dans la dépendance de l'industrie, c'est-à-dire un total supérieur à la moitié du nombre d'habitants indiqué pour la région tout entière par le recensement de 1951 (167.000 personnes). Pareille proportion n'est pas de bon augure pour l'agriculture.

L'Agriculture.

Près de la moitié de la population de l'Ottawa comporte donc de purs ruraux, c'est-à-dire des gens dont l'occupation capitale est l'agriculture. Nous avons d'abord à examiner de quel type d'agriculture il s'agit, c'est-à-dire quels sont ses objectifs, quels sont ses procédés et ses rendements. Nous reconnaîtrons vite de quel poids l'exploitation du bois pèse sur cette vie rurale, et aussi le modeste appui dont l'étaie la vogue touristique.

Les objectifs de l'agriculture. On pourrait être tenté de distinguer entre une agriculture des basses terres et une du haut pays, bien qu'il apparaisse dès l'abord délicat de faire le départ entre les deux types, les grandes vallées insinuant à travers les hautes terres des touches de bas pays. Mais on s'aperçoit dès le premier examen qu'il y a, du haut en bas, identité d'objectifs; on demande à la terre, au fond de l'arrière-pays, les mêmes productions qu'on en tire au bord de l'Ottawa. Les contrastes climatiques ne s'y opposent pas: on a vu qu'ils sont très ténus. En effet, le maïs fourrager peut être récolté, et l'est effectivement, en haut de Gatineau, de Papineau et d'Argenteuil, comme au long de la vallée maîtresse; on trouve partout des érablières; Messines, en haut de la Gatineau, possède des pommiers vigoureux qui donnent des beaux fruits, et Bois-Franc, plus loin encore à l'amont, en a planté qui poussent bien. Les habitudes, les traditions, sont les mêmes. Partout on est passé d'une agriculture de pionniers, de type autarcique, visant à satisfaire les besoins de la ferme, à des pratiques d'exportation fondées avant tout sur les produits animaux. Force est donc de considérer

d'ensemble les objectifs agricoles, sans les classer par régions; c'est dans la valeur des résultats obtenus qu'apparaîtront les contrastes régionaux. Avant d'en venir là, passons en revue, pour le domaine tout entier de l'Ottawa, la nature des récoltes, l'élevage des animaux, les articles vendus, l'ordre des profits ruraux.

La nature des récoltes. — Un dense bataillon de céréales; une étendue, un peu supérieure, de foin cultivé sur labour, sont les deux gros articles, qui occupent plus des deux tiers des terroirs cultivés. En deuxième ligne viennent des pâturages qui sont des champs de foin utilisés en pacages, puis du maïs fourrager et des pommes de terre. Il reste dès lors très peu de chose: un peu d'horticulture, quelques érablières et, pour mémoire, de rares pommiers fort peu utilisés.

Les céréales mettent tout en tête, et de très loin, l'avoine; fort en arrière, l'orge, un peu de sarrasin, très rarement du seigle; parfois plusieurs de ces céréales sont semées ensemble, sous la rubrique de « grains mélangés ». On constate ainsi que le blé est exclu de la liste; en fait, il est très rare et n'est plus qu'une relique de l'agriculture autarcique; il est à peu près disparu de la plupart des municipalités. D'autre part il n'est pas question ici, même chez les descendants des Ecossais, de manger du pain d'avoine ni des galettes de sarrasin; la culture des grains est donc tout entière orientée vers les besoins des animaux. Voilà qui nous renseigne déjà sur les objectifs véritables de l'agriculture.

Confirmation nous en est aussitôt donnée par l'étendue considérable qu'occupe la production du foin cultivé; d'après le Recensement de 1941, 213.000 acres, contre 164.000 aux grains [87]; le foin est la pièce maîtresse du système agricole. C'est le mil qui est la vieille panacée du foin, et qu'emploient encore avec prédilection les agriculteurs de l'arrière-pays; mais le trèfle mélangé au mil a fait d'immenses progrès et occupe aujourd'hui la majeure partie de la surface réservée au foin. Les luzernières de leur côté ont fait quelques timides conquêtes sur les terroirs des bords de l'Ottawa. Enfin après deux récoltes

---

(87) [**13**], Huitième Recensement, 1941, Québec, Recensement agricole (1946), p. 74-88.

annuelles, la plupart des terres à foin sont livrées au pacage pour une année ou deux.

Ce n'est pas tout, et d'autres cultures encore sont effectuées à l'intention des animaux. Celle qui tient le plus de place est le maïs fourrager, coupé en vert; le Recensement de 1941 lui attribue 9.160 acres et il est probable que ce chiffre est aujourd'hui insuffisant, car la popularité du « Blé d'Inde » grandit. Il faudrait ajouter à ce total 1.081 acres consacrés aux racines fourragères, navets, betteraves. La seule culture vivrière qui émerge de cet océan de denrées destinées au bétail est celle de la pomme de terre, et elle fait petite mine avec sa superficie de 8.216 acres.

Voilà ce que l'on trouve partout, sur toutes les exploitations, et l'on constate ainsi qu'il s'agit d'une agriculture de structure très simple, à peu près tout entière centrée sur un seul objectif. Partout aussi, les paysans entretiennent aux abords de leur habitation quelque carré de légumes; ce n'est qu'à proximité de rares agglomérations urbaines que de véritables spécialistes se consacrent à l'horticulture. Il existe dans toutes les municipalités des érables à sucre, mais qu'on exploite avec nonchalance ou qu'on massacre pour en faire du bois de feu. Les pentes de collines exposées au Sud offriraient, sur leur sol pierreux de moraine, d'excellents sites d'arbres fruitiers, comparables à ceux des bosses de la plaine de Montréal; l'on découvre en effet d'assez nombreux pommiers, mais qu'on dédaigne et qui végètent sans soin. Bref, à part le petit groupe des pommes de terre, on considère avec négligence tout ce qui n'est pas destiné à l'alimentation du bétail.

Les animaux domestiques. — Nous ne nous étonnerons donc pas de découvrir dans la région de l'Ottawa une véritable armée d'animaux de ferme. En fait, bien que toutes les récoltes soient consacrées à leur entretien, ce cheptel est trop abondant pour les ressources dont l'agriculture peut actuellement disposer.

Il s'agit d'abord d'une forte cavalerie : 24.240 chevaux. Il faut des bêtes en effet pour traîner les instruments agricoles, pour atteler aux voitures, pour les louer l'hiver aux chantiers; l'International Paper à lui seul en emploie 800 sur ses chantiers autour de Maniwaki. Mais nous avons également à faire avec ce goût des cultivateurs canadiens pour la profusion, que nous avons observé à travers toute la Province, profusion de cheptel,

profusion de terres. Chaque municipalité procède donc, le plus souvent au petit bonheur, à un élevage chevalin qui lui procure la plupart des sujets dont elle a besoin pour renouveler son effectif.

Voici maintenant la pièce de résistance: une véritable armée de 133.870 bovins, dont un peu plus de la moitié, 68.689 têtes, comporte des vaches laitières. Nous trouvons ainsi presque autant de bovins que d'habitants (141.000 en 1941); mais si nous éliminons les agglomérations urbaines le coefficient bovin, soit la proportion du nombre d'animaux à celui des habitants, devient effarant. Très rares sont les municipalités qui n'atteignent pas le coefficient de 100 bovins aux 100 habitants: la plupart se tiennent entre 100 et 200. Mais nous en avons trouvé un grand nombre qui dépassent cette proportion, et plusieurs qui escaladent des coefficients extraordinaires, particulièrement là où l'élément britannique est fortement représenté: 314 dans Buckingham-Ouest, 383 dans la partie Sud-Est du même canton, 377 dans Eardley, 422 dans Saint-Malachie, enfin l'énorme proportion de 550 bovins aux 100 habitants dans Lochaber-Ouest, municipalité où les Britanniques ont gardé la majorité. La partie rurale du comté de Pontiac nous fournit 237 têtes aux 100 habitants, mais Clarendon en offre 418 et Onslow-Sud 441. Or il s'agit surtout de vaches laitières, un peu plus nombreuses que le reste des bovins; on imagine dès lors l'afflux de lait qui peut ruisseler des étables; nous verrons d'ailleurs que le torrent en est moins gros qu'on aurait pu l'espérer. Du moins en fait de têtes de bétail il est permis de parler de profusion, et c'est en effet à propos des bovins que cette profusion s'affirme avec le maximum d'intensité.

Si le troupeau porcin apparaît également favorisé, c'est qu'il est lié à la production laitière; le porc, pour l'essentiel de son alimentation, apparaît ainsi comme un sous-produit de la vache. De là la présence d'une dense cohorte de 55.750 têtes; dans certaines municipalités l'effectif d'animaux dépasse le nombre d'habitants. Telle Clarendon, 2.000 âmes, 3.840 porcs; Onslow-Sud dont les 770 habitants ont en charge 1.367 animaux; Lochaber-Est (Saint-Sixte), 570 âmes, 1.313 porcs: ce sont là des coefficients triomphants. Au contraire les effectifs ovins sont maigres et vont sans cesse s'amenuisant: ils étaient réduits en 1941 à 37.500 têtes, chiffre dont l'infériorité à l'égard des 134.000



Pl. XI. — Hull, vu d'au-dessus Ottawa.

bovins apparaît extraordinaire. Nous avons entendu à propos de cette décadence et défaveur du mouton les mêmes explications qu'on nous a si souvent présentées à travers la Province: cet élevage se meurt parce qu'il est la victime des ours, des loups et des chiens. A ce compte, il faudrait admettre que ces carnivores fleurissent dans Argenteuil, où il ne reste que 2.300 ovins, ou dans Papineau qui n'en garde que 8.000, mais qu'ils sont plus discrets dans Gatineau et Pontiac qui à eux deux conservent 27.000 moutons quoique la plus grande partie de leur territoire demeure boisée et sauvage. Nul doute d'autre part que le dédale des collines laurentiennes ne soit pour les ovins un terrain d'élevage presque idéal et que le mouton serait beaucoup plus indiqué que la vache pour en tirer parti. En fait, le mouton cède devant la vogue grandissante de la vache laitière et parce que son élevage, trop empirique, n'apporte pas assez de profits.

La volaille enfin est très en faveur. La plus modeste exploitation possède une petite basse-cour, et certaines fermes du bas pays tiennent des poulaillers spécialisés qui abritent un grand nombre d'animaux. Aussi les cinq comtés déclarent-ils 560.000 volailles. L'apiculture au contraire est très négligée, et l'on aurait vite fait de compter, dans chaque comté, le nombre de fermiers qui possèdent des ruches.

Nous avons ainsi fait le tour des spécialités auxquelles se consacre l'agriculture proprement dite. Déjà nous comprenons que l essentiel en réside dans les animaux et leurs produits. Deux ordres d'objets de trafic peuvent être distingués: ceux qui proviennent de la culture, et dont la valeur est restreinte; ceux qui concernent les animaux et qui forment l'essentiel des ventes.

La vente des produits de culture. — Nous avons à considérer ici le trafic des grains et du foin, celui des pommes de terre, le revenu des érablières et de l'horticulture.

En principe, tout ce qui se récolte sur la ferme est destiné à la ferme elle-même, les grains et le foin réservés aux animaux, les pommes de terre, les légumes, le sucre, à l'alimentation humaine. Mais il existe à proximité des clients, des tentateurs, qui offrent des prix avantageux. Au Sud, ce sont les villes, qui demandent de l'avoine et du foin pour les chevaux qu'elles ont pu conserver, des patates et des légumes pour leurs habitants. C'est au Nord qu'est le client dévorant, celui des Chantiers,

prêt à absorber tout ce qui est disponible. Les Chantiers de l'International, administrés par leur bureau de Maniwaki, râflent tout ce qu'ils peuvent trouver dans un rayon de 50 milles (80 km.) en avoine, en foin, en pommes de terre (comme en viande); il leur faut chaque jour 30 tonnes. On s'explique ainsi que de toutes les communautés rurales parte un petit courant de ventes vers l'extérieur.

Parmi ces denrées, celle qui réalise le plus gros chiffre d'affaires est la pomme de terre. Il s'en vend un peu partout; en plus, il y a des spécialistes. Des cultivateurs avisés, aux prises avec un sol médiocre où domine le sable, ont compris qu'on pourrait en tirer un bon parti en y développant la culture de la patate et y ont brillamment réussi. Dans l'Ouest du Pontiac, Sheen, Chichester, les Allumettes, font ainsi de la pomme de terre qu'ils vendent à Pembroke. Messines, de la haute Gatineau, Notre-Dame-de-la-Paix (Petite-Nation), assises sur des terrasses sableuses, s'en sont accommodées en se consacrant à la patate et y ont trouvé un franc succès; chacune des deux municipalités en vend 100.000 sacs par an, expédiés à Ottawa et Montréal; la seconde en a retiré 130.000 dollars en 1947. Bel exemple, mais qui devrait être plus largement suivi.

La culture des légumes, celle des petits fruits, pourraient donner des résultats identiques, mais on ne paraît guère s'en aviser. Seuls les débrouillards cultivateurs de Messines se sont mis à la fraise et à la framboise, de même qu'ils ont planté des pommiers, qui prospèrent, et depuis peu quelques propriétaires de Saint-André d'Argenteuil se spécialisent dans les petits fruits, pour la vente aux touristes. Mais ailleurs, ce n'est guère qu'aux abords immédiats de grandes agglomérations urbaines que l'horticulture a connu un modeste développement, à peu près restreint aux municipalités de Hull-Ouest et Hull-Sud, voisines de la ville [88]. Dans cette dernière, 12 cultivateurs se sont spécialisés dans la production maraîchère, et 80 fermes font des légumes pour la vente; il y a même parmi elles quelques fleuristes. Ces types de culture occupent dans la municipalité 682 acres (276 ha.) et on dit que les 80 horticulteurs se font un revenu moyen annuel dépassant 3.000 dollars. Ce Pactole ne paraît

(88) Dans Hull-Ouest, 60 acres consacrés aux légumes, rapportant 300 dollars à l'acre.

pas avoir tenté les voisins de Lachute, ville qui doit faire venir ses légumes de Deux-Montagnes et de Montréal; ailleurs nous n'avons trouvé une petite production horticole qu'aux Allumettes, qui approvisionnent Pembroke.

La production de sucre d'érable est languissante; beaucoup de cultivateurs trouvent plus avantageux de vendre leurs arbres. Le secteur oriental, Argenteuil et Papineau, a un peu mieux conservé que l'Ouest la tradition sucrière, sans que la production y fasse jamais un gros volume. La municipalité qui en tire le revenu le plus appréciable est celle de Chatham, grâce à son secteur de collines, avec 103 dollars par ferme; celle de Bonsecours s'inscrit pour 70, celles de Gore et Saint-Jérusalem, tout à l'Est, pour 66 et 63, Mille-Isles pour 55. Vers l'Ouest, on trouve encore 55 dollars à Sainte-Angélique, 50 à Ripon; au delà, c'est une misère.

Ainsi les profits tirés de la vente des produits de culture ne sont pas gros; sauf de très rares exceptions, ils sont beaucoup plus minces que ceux qu'on réalise sur les animaux et dans la plupart des cas ils n'en représentent même pas le dixième. Les exceptions sont les maraîchers de Hull-Sud et les producteurs de patates de Messines et Notre-Dame-de-la-Paix; dans ces deux municipalités, les bénéfices réalisés sur les pommes de terre constituent le plus fort article de vente des cultivateurs. Trois municipalités sur 88 (rurales) de nos quatre comtés orientaux, c'est autant dire rien; le triomphe des spéculations sur les animaux est complet.

Les profits réalisés sur les animaux. — Ces profits sont variés et de valeur fort inégale. Ce sont, dans l'ordre décroissant, ceux qui concernent les produits laitiers, ceux qui proviennent de la vente de bovins pour la boucherie, puis de celle des porcs, des produits de l'aviculture; enfin, tout au bas de l'échelle, des moutons.

Le lait, et avec lui les produits laitiers, crème, beurre et fromage, est tout en tête de la colonne des profits ruraux; non seulement le bénéfice qu'il fait réaliser est, dans la plupart des municipalités, plus élevé que chacun des autres revenus, mais il lui arrive d'être supérieur à celui de *tous les autres produits de la ferme réunis;* c'est ce que l'on constate dans 27 municipalités d'Argenteuil et Papineau, sur 43. C'est la production de beurre qui est presque partout la plus florissante; mais la vente

du lait en nature, là où elle peut être pratiquée, est la spéculatiou la plus payante. Nous la trouvons dans le bas d'Argenteuil, qui grâce à des camions s'est agrégé au domaine laitier de Montréal; 140 producteurs du comté y participent, presque tous de Saint-Jérusalem, Chatham et Saint-André; les 59 de Saint-André spécialisés dans l'envoi de lait en retirent une recette moyenne de 1.800 dollars par an, tandis que les agriculteurs de la même localité qui s'en tiennent aux produits laitiers n'en encaissent chacun que 400. De même 8 cultivateurs de Templeton-Ouest, 8 de Hull-Sud, la moitié de ceux de Hull-Ouest, portent leur lait à Hull et Ottawa et en tirent de sérieux profits. Au total, de nos 88 municipalités rurales, 72 d'entre elles placent le lait et les produits laitiers en tête de la liste des bénéfices agricoles; le succès de cette production est éclatant. L'Ottawa est avant tout un domaine laitier.

Mais l'utilisation des bovins ne s'en tient pas au lait; leur rôle comme fournisseurs de viande est considérable. On vend les veaux, les vaches réformées; certains cantons préparent même spécialement des animaux pour la boucherie. Presque toujours, les bénéfices qu'on en tire sont très inférieurs à ceux que rapporte le lait; il est pourtant deux secteurs qui s'adonnent avec prédilection à ce qu'on appelle la production du bœuf. Telle une dizaine de municipalités de l'Ouest du Pontiac, où comme on me l'a dit pittoresquement « on fait de la vache pour le bœuf », et aussi quelques autres de la moyenne et haute Gatineau; mais souvent, les localités où la viande rapporte plus que le lait sont des districts arriérés où la lactation des bêtes est insuffisante; il ne s'agit alors que de nuances affectant une commune médiocrité. Tout au contraire, nous découvrons dans de très rares municipalités une spéculation qui évoque une réelle supériorité, la vente à des Américains de jeunes bêtes de race pure à fortes aptitudes laitières; ce trafic, qui rapporte gros, n'est guère pratiqué que dans Hull, Saint-André d'Argenteuil et Saint-Jérusalem. Les 50 fermes de Saint-André qui vendent des laitières peuvent y gagner 750 dollars chacune.

Le porc suit les destinées de la vache. Il s'agit d'un élevage véritable, c'est-à-dire que chaque municipalité possède des truies et fait naître de jeunes animaux; on est ainsi en mesure de vendre des porcelets, mais le négoce le plus fructueux est celui des animaux gras. Le volume des ventes est très variable, car

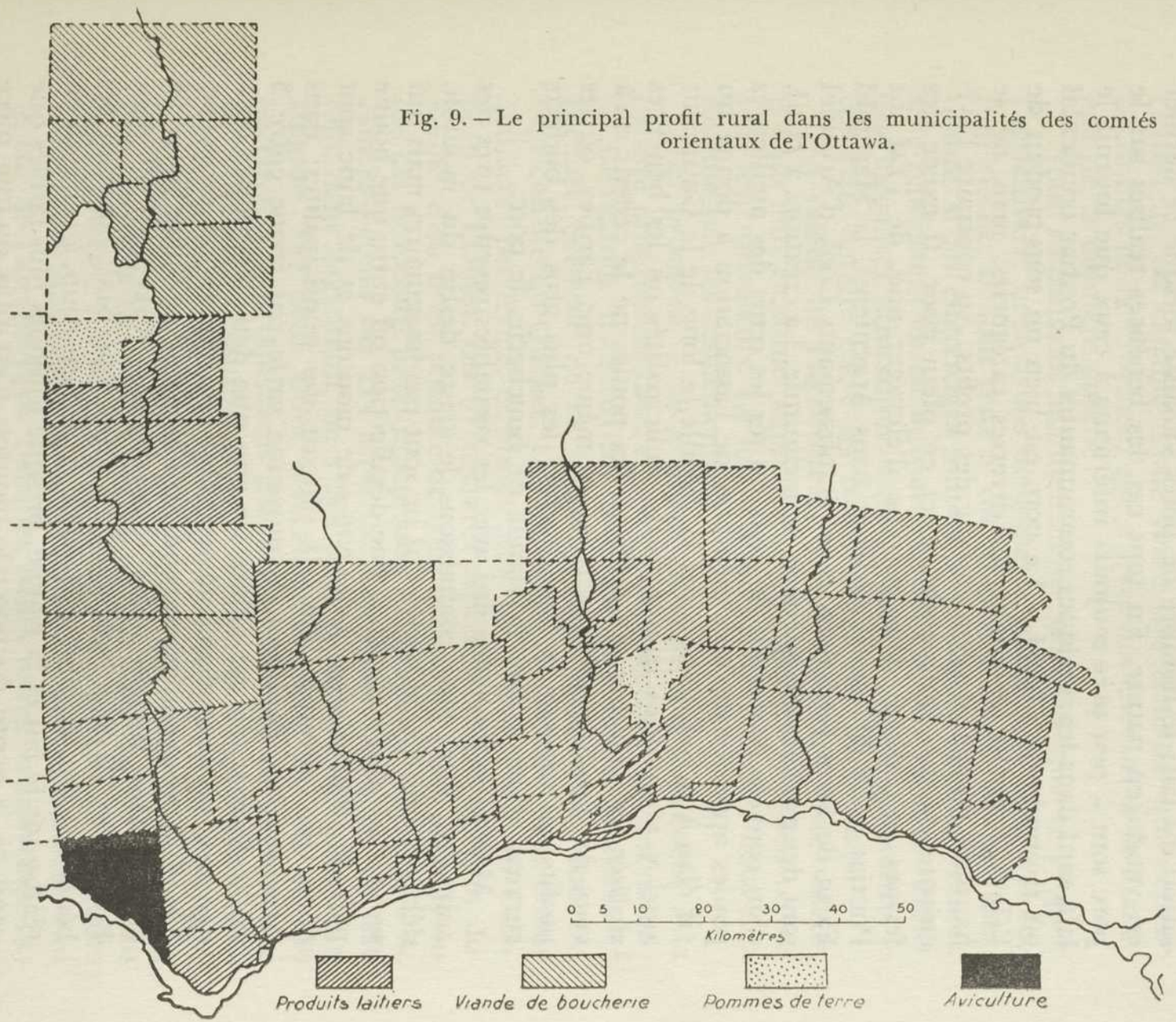


Fig. 9. — Le principal profit rural dans les municipalités des comtés orientaux de l'Ottawa.

il dépend de l'habileté technique des producteurs et de l'utilisation du lait; le nombre de porcs s'abaisse lorsque ce dernier est vendu en nature. En tout cas, les bénéfices réalisés sur le porc sont à peu près toujours inférieurs à ceux que fournit le lait, sauf dans les quelques communautés du Pontiac occidental où triomphe le « bœuf ». Le porc est bien un sous-produit de l'élevage bovin, épousant ses diverses catégories, mais ne se haussant jamais au premier rang des profits. Au contraire l'aviculture est fort indépendante, et en plein essor. Il existe des fermes spécialisées dans ce type d'élevage; une, de l'Est du Pontiac, a 20.000 pensionnaires; dans Argenteuil, la Marigold Farm de Saint-Jérusalem et les établissements Cook d'Arundel sont des modèles d'hygiène et de technique. La création, à Hull, d'un couvoir coopératif où sont traités les œufs des meilleures poules appartenant aux membres de l'association a donné un vif élan à la spéculation sur la volaille le long de la Gatineau; aussi y avons-nous trouvé trois municipalités où les bénéfices réalisés sur la vente des œufs et des poules ne le cèdent qu'à ceux des produits laitiers. Il en est même une, Eardley, où les profits qu'apporte la volaille sont les plus gros des budgets ruraux, avant le lait, la viande de boucherie, le porc.

Mais nous en avons fini avec les véritables revenus tirés des animaux. Car nous connaissons le triste destin du mouton, délaissé sous des prétextes qui ne sont pas imaginaires mais qui servent surtout à masquer une désaffection où entre une bonne part de nonchalance. Les ventes de moutons et de laine sont donc très restreintes dans la plupart des municipalités; dans Argenteuil et Papineau, la moyenne varie par ferme entre 3 et 36 dollars; elle ne s'élève un peu que dans les comtés occidentaux, où la tendance adverse s'est jusqu'ici moins propagée. Là, nous trouvons des revenus qui peuvent atteindre 54 et 55 dollars dans Wright, dans Aylwin, dans Wakefield, 59 dans Bouchette, 79 dans Northfield, 94 dans Egan-Sud; pourtant ces bénéfices sont *toujours* inférieurs, et de beaucoup, à ceux qu'on réalise sur le lait et la viande, presque toujours plus faibles que ceux de la vente du porc; le mouton n'est plus qu'une pièce infime du mécanisme agraire. Quant au cheval, il est objet d'achat plutôt que de vente; l'élevage local n'est pas toujours en mesure de fournir à chaque municipalité tous les poulains dont elle a besoin. Seule la ferme Arnold de Grenville, spécia-

lisée dans le cheval, qui comporte des reproducteurs et des juments de haute qualité, qui achète elle-même des sujets à l'extérieur, est capable d'une vente très étendue, qui dépasse les limites de la Province; elle a livré des chevaux à la France lors de la dernière guerre.

Nous connaissons maintenant les objectifs que se propose l'agriculture; nous avons démonté la machinerie de l'exploitation rurale. Il nous reste à voir comment ce mécanisme fonctionne, si les engrenages sont bons et convenablement huilés, si le rendement en est satisfaisant. Cet examen va nous révéler des inégalités saisissantes; c'est là que va nous apparaître le contraste agraire entre les basses terres et l'arrière-pays.

La valeur de l'agriculture. Pour apprécier cette valeur, il nous faut examiner rapidement les procédés auxquels recourent les cultivateurs. La justification de ces procédés nous sera fournie par les rendements.

Les procédés. — Ils comportent ceux qui s'adressent à la culture proprement dite, et ceux qui concernent les animaux.

Constatons d'abord la vaste étendue des exploitations : premier exemple de ce gigantisme qui affecte trop souvent l'agriculture du Québec. Une moyenne d'ensemble nous donne 150 acres par ferme, et plutôt plus que moins. Pour un Européen de l'Ouest, ces 61 hectares représenteraient un gros domaine, d'où il est possible de tirer beaucoup. Mais nous avons des cas beaucoup plus caractérisés. La moyenne des fermes de Hincks s'étend sur 214 acres (87 ha); dans Ponsonby, sur 220 (90); dans Argenteuil, on a 240 pour Grenville, 260 pour Harrington, 310 pour Gore, soit respectivement 97, 105 et 130 hectares. Vastes tènements à exploiter; encore ne s'agit-il que de moyennes. Rassurons-nous pourtant, car l'exploitation agricole ne s'exerce que sur des portions réduites de ces domaines, la plupart du temps sur le tiers, et parfois moins: dans Suffolk, une moyenne de 40 acres défrichés par domaine de 140, dans Mulgrave-Derry 40 sur 215, dans Gore 50 sur 310. Il faut reconnaître aussi que ces vastes exploitations à peine entamées sont le fait de l'arrière-pays. Dans les basses terres, la moyenne des fermes de Saint-André d'Argenteuil s'établit à 110 acres (45 ha) dont 80 défrichés; dans Masson à 75 (57 occupés); dans Hull-Sud à 85; dimensions plus satisfaisantes, mais qui restent amples. On distingue vite l'entrave que ces vastes exploitations imposent

à l'agriculture: beaucoup de terrain perdu, que personne ne peut utiliser; des paroisses pleines sans être vraiment occupées. On objectera que dans le dédale des collines de l'intérieur, ces amples propriétés enclosent des rochers, des marais, des pentes trop raides; les cantons Montcalm et Wentworth, dans Argenteuil, passent pour avoir 85 % de leur territoire inexploitable, et Howard 70 %. Mais les agronomes estiment qu'on pourrait partout récupérer 10 à 15 % de l'étendue des fermes pour les consacrer à la culture. Bref, des terres trop vastes, dont l'étendue empêche les fils de cultivateurs de s'établir, les réduit à la condition de journaliers, type particulièrement instable et toujours prêt pour l'émigration; en même temps des domaines insuffisamment utilisés, faute de certains travaux d'aménagement.

Les plus urgents de ces travaux concernent l'égouttement : monnaie courante dans la Province, où l'imperméabilité générale du sol, l'abondance des précipitations, entretiennent trop d'humidité à la surface. Les terrasses d'argile Champlain sont parfois si planes que l'eau y demeure stagnante et y élargit des « savanes »: les fonds comblés d'anciens lacs se sont garnis de marécages; le moindre versant est « sourceux » et gâte les fonds d'en dessous. Les agronomes ne tarissent pas sur ces déficiences; dans Aylwin il y aurait 300 acres de bonne terre à drainer pour les mettre en culture, plus de 300 dans Low, des centaines dans Montcerf, et aucune des municipalités ne leur paraît échapper complètement à leurs reproches. Ainsi des drainages, des curages de ruisseaux, leur paraissent devoir être exécutés partout, sous peine de laisser inutilisés des sols de premier choix ou de nuire au rendement des terres cultivées.

Du moins, si les terres défrichées étaient intelligemment utilisées, il n'y aurait que demi-mal. Mais nous sommes loin de compte avec les assolements employés. Dans la plupart des municipalités, on en est resté à une formule qui est vieille comme la Province: deux ans de grains, deux ans de foin cultivé, deux ans de pacages. Ce n'est pas compliqué et ne casse pas la tête du fermier; mais ce n'est pas fameux, particulièrement les deux années successives de céréales sans fumure appropriée, bonnes à épuiser le sol. Un mouvement est en cours, un très modeste mouvement, pour modifier cette rotation dans le sens qu'indiquent les agronomes: une année de cultures sarclées, une de grains, deux de foin, une de pacages. Sauf de rares

exceptions, elle n'est encore appliquée que dans les basses terres, et encore pas toujours.

Elle postule d'ailleurs l'usage des restitutions, et là nous touchons du doigt une des plus pénibles lacunes de cette agriculture de l'Ottawa. Les terres de la région sont toutes acides, fait général dans la Province; elles ont grand besoin d'applications de chaux. Le remède est là, tout proche, dans les exploitations des bords de l'Ottawa qui utilisent les calcaires de la série paléozoïque; par ailleurs le Gouvernement favorise l'emploi de la chaux. On n'en use pourtant que très parcimonieusement: sur les trente municipalités rurales de Papineau, nous en avons compté 16 qui ne s'en servent pas, et deux seulement à en utiliser des quantités intéressantes, Lochaber-Est 150 tonnes, Angers 200, deux localités des basses terres. Mais ces sols, dont beaucoup sont au travail depuis plus d'un siècle, ont un besoin non moins urgent d'un reconstituant qui donnât à leurs produits le coup de fouet nécessaire. Or l'engrais chimique n'est pas populaire parmi les cultivateurs qui le jugent inquiétant et dispendieux. Il n'y a guère qu'une décade, rarement deux, qu'on a commencé à en appliquer et on ne s'y résout qu'avec une timidité affligeante. Beaucoup de municipalités l'ignorent; nombreuses sont celles qui déclarent en employer « très peu », « un peu », quelques centaines de livres; dans Saint-Sixte un seul cultivateur en use. Saluons quelques précurseurs: Saint-André-Avellin applique 75 tonnes, Chatham et Saint-André-d'Argenteuil, chacun 100 tonnes; Saint-Jérusalem 150; nous en verrons bientôt les favorables conséquences. Il s'agit de localités du bas; mais à l'arrière la ferveur de la patate a fait des miracles : 130 tonnes à Notre-Dame-de-la-Paix, 150 à Messines, qu'imite son voisin Bouchette. C'est bon signe; pourtant la consommation régionale totale ne doit guère dépasser 1.000 tonnes, c'est-à-dire moins que n'en emploie une grosse commune des Alpes françaises du Sud.

Enfin sur ce sol médiocrement préparé, les plantes cultivées ne sont pas toujours celles que réclamerait le système agraire aujourd'hui en honneur. Trop d'avoine parmi les céréales, comme si l'unique tâche de l'agriculture était de fournir de la nourriture aux chevaux des chantiers; mieux vaudrait développer la production de l'orge et des grains mélangés. Dans le foin, pas assez de légumineuses, dont le rôle est si bienfaisant

à la fois pour le sol et pour les animaux; la culture de la luzerne est toute récente et ne tient pas encore grand place. On dispose partout, nous l'avons vu, de petits carrés de maïs fourrager. Mais cet aliment ne garde toute sa valeur, qui est considérable, que s'il est conservé en silo; or les tourelles des silos sont encore rares à travers le paysage rural, surtout dans l'arrière-pays. On ne fait pas assez de cultures sarclées, qui seraient si favorables à une amélioration de l'assolement comme à l'entretien des animaux. Rappelons aussi l'inquiétante indifférence témoignée à l'égard des arbres fruitiers, qui pourraient faire la parure et la richesse des collines, comme à l'égard de l'érable à sucre. En dépit des circonstances atténuantes que nous avons à faire valoir, cela fait beaucoup de chefs d'accusation, qui s'expriment par un terme redoutable: la routine. En sera-t-il de même à propos des soins à donner aux animaux, ces soutiens de l'édifice rural?

Le traitement des animaux. — Il s'agit avant tout des bovins, qui représentent la spéculation de beaucoup la plus fructueuse. Or nous allons découvrir à leur propos des diversités de traitement presque incroyables, qui concernent soit les procédés zootechniques, soit les modes d'alimentation.

La présence de groupes de bêtes magnifiques de race pure, Ayrshire, Holstein, quelques Jersey, ne nous surprend pas parce qu'il s'agit d'une tradition écossaise, les fils de l'Ecosse ayant toujours témoigné leur prédilection pour l'élevage du gros bétail. C'est donc dans les cantons où le semis écossais a été le plus dense que nous rencontrons les plus beaux animaux, Est de Pontiac, Lochaber, avant tout Argenteuil. Pour nous en tenir à ce comté, nous y découvrons 301 vaches de race pure dans Chatham (sur 3.500), 475 dans Arundel (sur 1.000), 550 dans Saint-André sur 2.300, 643 dans Saint-Jérusalem sur 2.150; les bons éleveurs de cette localité, dit l'Inventaire des ressources naturelles du comté, « sont d'un demi-siècle en avance sur la masse des cultivateurs du Québec ». Mais à côté de cette quasi-perfection, que de déchet! Le comté de Papineau tout entier n'aligne que 475 bêtes de race pure sur 19.100 vaches laitières, dont près de moitié dans Lochaber-Ouest. Dans celui de Gatineau, l'essentiel des animaux sélectionnés se groupe dans Hull-Sud, qui vendant du lait en nature a besoin de laitières à grand rendement; les trois cantons orientaux du Pontiac ont

plus de 1.000 têtes de choix. Mais tout le reste, soit l'immense majorité, relève de la vieille race canadienne, parfois fort abâtardie: elle n'est pas sans qualités, mais ne répond pas pleinement aux exigences de l'industrie laitière.

Ces exigences, on s'en doute, s'imposent impérieusement à l'alimentation des animaux. Les bons cultivateurs font du maïs ensilé et d'un foin riche en légumineuses la base de cette nourriture; ils y ajoutent les grains traités dans les moulanges et même des « moulées spécifiques » livrées par le commerce; nous verrons qu'ils en sont récompensés par les rendements qu'ils obtiennent. Les autres, qui sont la grande masse, ne peuvent guère fournir des rations appropriées aux besoins des animaux parce qu'ils s'appuient sur une agriculture médiocre. Ils disposent en effet d'un foin peu abondant et de pauvre qualité; un certain nombre de localités en est réduit à acheter du foin au dehors. Les grains, provenant de semences mal sélectionnées et de maigre rendement, sont également insuffisants en quantité comme en valeur nutritive. Trop fréquemment, les bêtes doivent rester pendant l'hiver sur leur appétit ou se rejeter sur le vieux succédané qu'a toujours employé la Province, la paille; mais cela n'arrange pas la production laitière. On nous a indiqué un tenace usage de la paille pour l'alimentation des bovins dans l'Ouest de Pontiac, le Nord de Gatineau et de Papineau: les conséquences en apparaîtront dans les rendements laitiers.

Ainsi le traitement dont sont l'objet les bovins apparaît-il riche en contrastes. Les différences sont moins sensibles à propos des autres élevages, sans s'atténuer pourtant complètement. Les porcs, un peu partout, sont des Yorkshire; mais leur nourriture n'est pas partout appropriée; enfin on ne suit guère l'exemple donné par les cultivateurs d'Argenteuil d'obtenir des truies deux portées par an, ce qui augmente considérablement les profits. L'aviculture, nous le savons, est en progrès général; beaucoup de fermes achètent maintenant chaque printemps, aux centres d'incubation, des poussins de bonne race. Mais trop de cultivateurs nourrissent leurs volailles trop exclusivement de grains de ferme, ce qui est insuffisant; ils gardent trop longtemps les vieilles poules, et l'hygiène des poulaillers n'est pas l'objet de soins assez attentifs. Il faut bien reconnaître pourtant que beaucoup de paysans français auraient intérêt à s'inspirer des méthodes de cet élevage, tout imparfaites qu'elles

soient. Quant au mouton, nous savons que c'est un désastre, et que cette décadence est moins le fait des chiens et des loups que de l'indifférence des cultivateurs, peu soucieux d'établir sur des bases nouvelles un élevage qui pourrait être fructueux dans l'arrière-pays.

Les coopératives. — Nous avons beaucoup grogné contre les procédés. Aussi est-ce avec satisfaction que nous saluons l'apparition assez récente d'un rouage nouveau, dont l'influence est des plus favorables, les coopératives agricoles.

Le cultivateur du Québec ne boude pas à l'association; il n'est guère de municipalité sans une ou plusieurs sociétés agricoles, surtout chez les Britanniques: cercles agricoles, cercles de l'Union Catholique des Cultivateurs (U. C. C.), cercles de jeunes gens, cercles de fermières; on y fait souvent de bonne besogne, en fonction d'ailleurs de la valeur de l'animateur. Mais le grand progrès, qui est en cours de développement, est l'organisation de coopératives de production et de consommation. Elles sont nées des beurreries et fromageries où des particuliers traitaient le lait apporté par les cultivateurs du voisinage; on s'est vite aperçu de l'intérêt qu'auraient ces cultivateurs à faire effectuer ces travaux à leur bénéfice, sous forme coopérative. Ainsi sont nées les associations de Farrellton (dans Wakefield), de Gracefield, de Bouchette, de Maniwaki, de Saint-André-Avellin, la Salette, Thurso; celle de Messines s'occupe surtout des patates, celles de Hull et Papineauville ont des couvoirs. Le mouvement d'affaires est intense: 500.000 dollars à Maniwaki, 300.000 à Gracefield, 150.000 à Bouchette, 125.000 à Messines.

Les bienfaits des coopératives sont aussi nombreux que précieux. Elles assurent à leurs sociétaires de plus hauts prix pour leurs produits; elles les dispensent désormais d'avoir à traiter avec les courtiers ambulants ou « rabatteurs », Juifs pour la plupart, qui courent les campagnes. Elles leur fournissent au plus juste prix des semences irréprochables, des instruments, des engrais chimiques; elles font même leur éducation, leur apprenant à tenir des comptes, tout comme à pratiquer une agriculture plus scientifique. Les coopératives sont le ferment qui régénèrera les besognes agricoles; il faut souhaiter qu'il s'en établisse le plus grand nombre possible.

On a ainsi constaté beaucoup de graves déficiences dans

les procédés, et aussi quelques méthodes très satisfaisantes, le tout fort inégalement réparti entre le haut et le bas. L'examen des résultats obtenus va nous fournir d'intéressantes précisions et localisations.

Les rendements de la culture. — Beaucoup de rendements sont faibles; quelques-uns sont satisfaisants. Les premiers sont généralement le fait des hauteurs laurentiennes, les seconds sont localisés dans les basses terres.

Les plus mauvais rendements qui nous aient été indiqués pour les grains concernent deux paroisses de la haute Gatineau: Montcerf avec 15 minots (boisseaux) à l'acre, Bois-Franc avec 15 à 20. Pour l'avoine seule, dans Papineau les municipalités de Duhamel et Montpellier apportent 20 minots, Mulgrave-Derry 21; pour l'orge les mêmes et six autres n'en fournissent que 18. Dans Argenteuil, Gore ne récolte à l'acre que 20 minots d'avoine et 20 d'orge, Morin-Sud respectivement 22 et 20. Or ce ne sont là que des moyennes, et il existe à coup sûr des rendements beaucoup plus bas. A l'autre bout de l'échelle, Templeton-Sud-Est et Templeton-Ouest, Lochaber-Ouest et Est, Saint-Jérusalem, nous offrent 30 minots d'avoine et Saint-André-d'Argenteuil, qui est peut-être le terroir le mieux cultivé de toute la région de l'Ottawa, 38; on voit là les résultats qu'obtiennent les engrais chimiques. Mais les cas particuliers font monter la production en flèche: il y a dans Hull-Ouest des champs qui donnent 75 minots à l'acre. Passer de 15 à 75, c'est un beau contraste [89].

Le rendement des pommes de terre est plus égalisé: il se tient d'ordinaire entre 100 et 125 minots à l'acre, ce qui nous semble l'indication d'une culture négligente. Les triomphateurs sont ici les fermiers de l'intérieur travaillant sur le sable: Messines et Notre-Dame-de-la-Paix arrivent aujourd'hui à 200. Mais le sable n'est pas seul en cause, car d'autres municipalités de l'arrière-pays apportent des chiffres lamentables, 90 dans Montcalm (Argenteuil), 100 à Bois-Franc. Pas de doute que l'usage de l'engrais chimique ou l'abstention à son égard ne soient des facteurs décisifs.

Enfin la production du foin oscille entre des limites fort éloignées l'une de l'autre. La plus forte moyenne est atteinte

(89) 1 hectolitre fait 2,75 minots.

par Saint-André-d'Argenteuil avec 2,4 tonnes à l'acre; dans cette municipalité, il ne faut que 5 acres de terre cultivée (2,02 ha) pour faire prospérer une vache. Angers, Bonsecours, tirent 2 tonnes de leurs champs; Hull-Ouest, sur de bonnes terres, peut aller à 3. La ferme des Pères du Saint-Esprit, dans Hull-Est, fournit 3,2 tonnes. Ces chefs de file sont des localités des terres basses; l'intérieur offre les apports les plus faibles. Voici trois quarts de tonne à Templeton-Nord (qui est déjà laurentien), dans Deléage, Egan-Sud, Montpellier, Amherst, Gore, Harrington; une demi-tonne dans Morin-Sud et chez la plupart des paysans de Montcalm. Le rapport entre moyennes extrêmes est ainsi de 1 à 5.

On est tenté, au moins pour les grains et le foin, d'attribuer ces écarts aux contrastes physiques qui font du domaine des collines et des terrasses de l'Ottawa deux secteurs agricoles distincts. A coup sûr, la fertilité des terres fortes ou franches du bas est supérieure à celle des sols pierreux ou sableux de l'intérieur; mais pas au point de justifier les violents contrastes observés. Il est en effet des localités contiguës à l'Ottawa qui apportent des rendements très faibles: dans Buckingham-Ouest, 21 minots d'avoine, 18 d'orge, une tonne de foin, à l'acre. Inversement, on découvre dans l'intérieur des îlots d'agriculture prospère. Le canton Montcalm, si pauvre, possède 6 bonnes fermes qui donnent 40 boisseaux d'avoine à l'acre (mais les 25 autres exploitations, moins de 20), 3 tonnes de foin (contre ½). Bouchette, municipalité de progrès, présente les rendements les plus honorables et sa Ferme des Six est la plus prospère de toute la Gatineau. Ainsi on peut bien faire, hors des basses terres et dans celles-ci aller à l'insuccès. C'est donc qu'un élément humain vient se superposer aux facteurs physiques et se révèle capable soit de renforcer, soit de brouiller leurs effets. Nous allons sans cesse le retrouver, et peu à peu apprécier sa redoutable influence.

Les rendements animaux. — Bien que nous bornions leur étude à ceux des produits laitiers, les plus aisés à saisir et d'ailleurs les plus essentiels, ils nous présentent des phénomènes identiques à ceux des rendements de culture, soit de puissants contrastes entre l'arrière-pays et les basses terres, mais qui ne laissent pas d'être tempérés par des exceptions.

La production laitière est fort honorable le long des ter-

rasses de l'Ottawa, mais avec des hauts et des bas. Les cantons d'Argenteuil sont en tête; le secteur de Saint-Jérusalem allongé en plaine offre par vache laitière un rendement moyen annuel de 6.000 livres de lait, soit 2.700 litres [90]; Saint-André en fournit 4.600, mais la majorité des producteurs se tient au-dessus de 5.000 (2.250 litres). Cependant plus à l'Ouest Fassett descend à 3.500, Plaisance à 3.7000, Lochaber-Est et Ouest remontent à 4.000 (1.800 litres); aux abords de Hull où la livraison de lait en nature pousse à la production, Templeton-Ouest donne 4.500 (2.250), Hull-Ouest 5.000, et certains cultivateurs de Hull-Sud se haussent à 7.000 et 8.000 (3.150 et 3.500 litres). Le troupeau laitier des Pères du Saint-Esprit (Hull-Est), comportant un tiers de bêtes pur sang, a fourni en 1948 10.500 livres par tête (4.725 litres); nous avons admiré chez eux une Holstein de quatre ans des mamelles de laquelle ont ruisselé 11.265 litres de lait (25.034 lbs) au cours de l'année 1947. Mais à côté de ces succès, nous découvrons de très médiocres réussites. Buckingham-Ouest n'apporte qu'une moyenne de 3.000 livres de lait (1.350 litres) et on tombe encore plus bas dans les cantons occidentaux de Pontiac; Eardley, bourré de 1.680 vaches laitières (155 aux 100 habitants), ferait mieux de tenir un troupeau moins dense et d'en tirer un rendement plus élevé que les 1.350 litres qu'il obtient.

En baissant de plusieurs tons, nous découvrons des inégalités identiques entre producteurs de l'arrière-pays. Les plus basses moyennes sont observées dans Montcalm où 25 exploitations se tiennent à 2.500 livres (1.125 litres), dans Denholm et Deléage avec le même rendement, dans Sicotte qui fait 2.750; huit municipalités de l'intérieur de Papineau n'accusent que 2.800 livres. Là aussi, il y a beaucoup trop de vaches pour les ressources en nourriture dont on peut disposer: 785 têtes dans Suffolk, 525 dans Mulgrave pour 423 habitants. Mais nous avons également à saluer quelques succès. Les cantons de Wright de Bouchette, sur la Gatineau, offrent une moyenne de 4.000, et c'est également celle d'Arundel sur la Rouge: des cantons pauvres comme ceux de Mille-Iles et Gore, dans l'Est d'Argenteuil, atteignent 3.800. Enfin dans l'arrière du même comté les six bonnes fermes de Montcalm se haussent à 6.000, tout comme

(90) Cent livres de lait équivalent à 45 litres.

les éleveurs de plaine. Ainsi les très faibles rendements de l'arrière peuvent être traversés de vrais succès; en revanche les belles moyennes du bas connaissent çà et là d'accusées déficiences. Nous retrouvons là l'influence de l'élément humain qu'il nous faudra bien dépister.

Pour y voir définitivement clair, utilisons enfin les données que nous fournit l'Inventaire des ressources naturelles pour quatre comtés à propos de la valeur des fermes et du revenu du cultivateur. Nous verrons ainsi quelles sont les municipalités rurales prospères et aussi celles où l'agriculture ne nourrit pas son homme.

Le revenu de l'agriculture. — Les évaluations dont nous disposons comportent une part d'arbitraire, qui est fonction du coefficient personnel de l'enquêteur. Il nous a fallu d'autre part, pour mettre les chiffres de Gatineau concernant la valeur des fermes en harmonie avec ceux de Hull, Papineau et Argenteuil, estimer le prix de l'outillage, qui avait été omis; et cela, en l'affectant d'une moyenne. Les valeurs que nous présentons ne sont donc que des approximations.

Il n'en est pas moins d'un réel intérêt d'exprimer le chiffre qui représente, par municipalité, le capital engagé dans chaque exploitation, capital qui inclut la valeur du fonds, celles des bâtiments, de l'outillage et du cheptel. Or entre le chiffre le plus élevé, 11.500 dollars pour la moyenne des fermes de Saint-André-d'Argenteuil, et le plus faible, 2.200, moyenne du canton Howard, il y a très loin, un rapport plus élevé que de 1 à 5. Entre les deux, nous avons ventilé les valeurs en quatre classes. A un bout, les onze qu'on peut qualifier de riches, où le capital moyen engagé dépasse 7.500 dollars; elles sont toutes logées dans les basses terres. A l'autre bout, les municipalités pauvres où l'exploitation moyenne est évaluée à moins de 3.000 dollars; elles sont dix, et installées dans l'arrière-pays. Entre ces deux groupes, nous trouvons celles qu'on peut appeler aisées, au nombre de 16, comportant des valeurs moyennes de fermes comprises entre 5.000 et 7.500 dollars; là-dessus, 8 sont franchement en bas, d'autres occupent les terrasses Champlain des secteurs inférieurs des vallées affluentes, mais deux, Arundel et Bowman, sont nettement dans l'intérieur. Enfin le groupe le plus nombreux, celui des exploitations modestes (valeurs entre 3.000 et 5.000 dollars) compte 34 municipalités, soit à

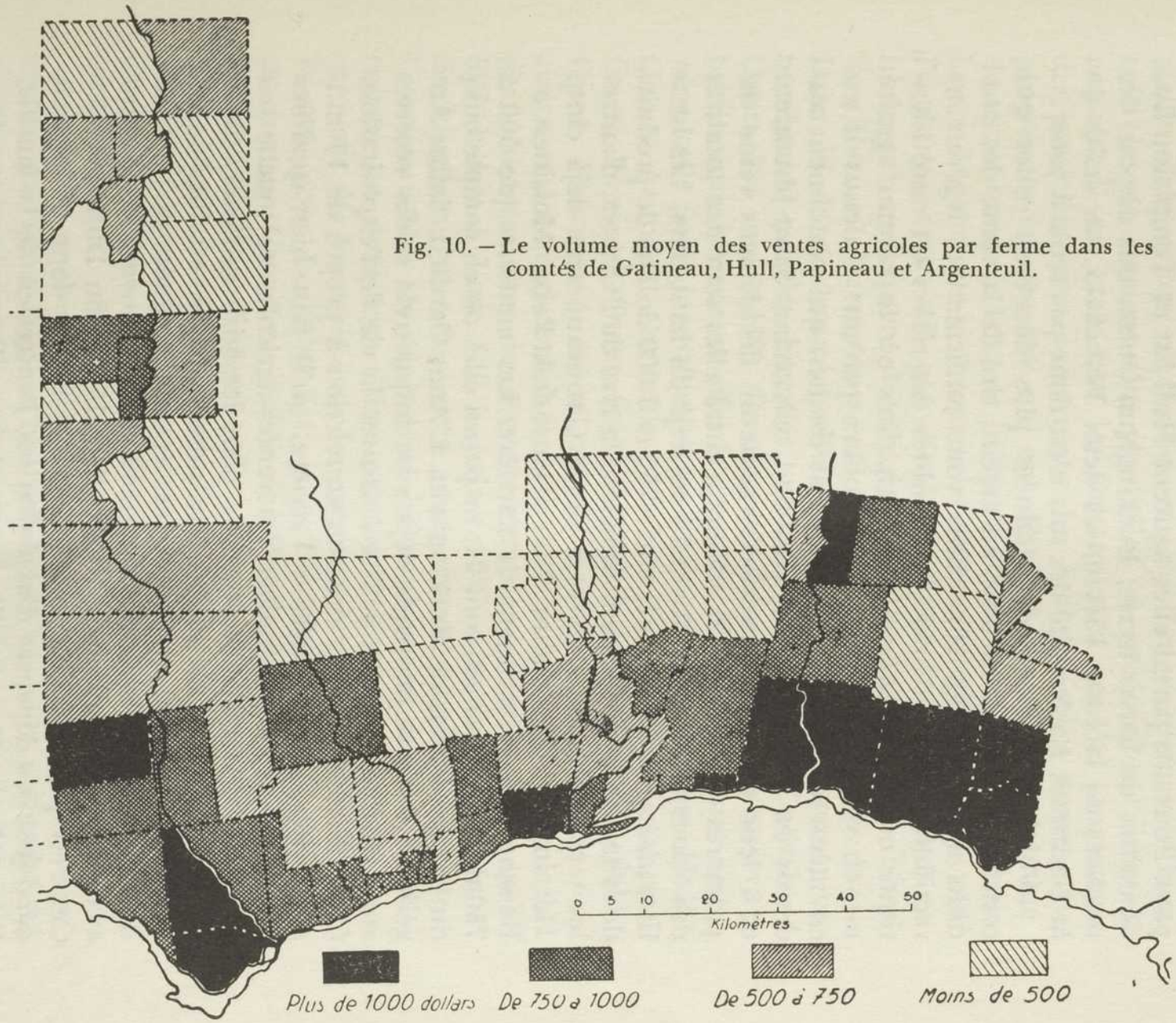


Fig. 10. — Le volume moyen des ventes agricoles par ferme dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Argenteuil.

peu près la moitié de nos 71; presque toutes sont de l'arrière-pays. Pourtant parmi elles figurent Hull-Est et Templeton-Est, domaines de basses terres, Buckingham-Ouest, qui dispose des terrasses de la basse Lièvre, les deux Wakefield, sur celles de la Gatineau. La fertilité des sols n'est donc pas seule à jouer.

Voici maintenant des données plus décisives, celles qui concernent le revenu brut, en argent, tiré de la vente des produits agricoles (fig. 10). Elles vont confirmer, et légèrement rectifier, les précédentes. Le nombres des *riches* est resté identique ou à peu près: 10 municipalités où le revenu agraire moyen est supérieur à 1.000 dollars par an; là-dessus il en est même quatre, particulièrement cossues, qui plafonnent au-dessus de 1.500 dollars: Hull-Sud, Chatham, Saint-Jérusalem et à leur tête Saint-André-d'Argenteuil, décidément reine du palmarès (1.847 dollars). Neuf d'entre elles sont des localités des basses terres, mais Arundel est déjà du haut pays. Les localités *aisées,* où l'on écoule entre 750 et 1.000 dollars de produits de la ferme, sont 20; neuf touchent la rive de l'Ottawa, d'autres les terrasses de la Lièvre et de la Gatineau, mais déjà cinq, Harrington, Montcalm, Notre-Dame-de-la-Paix, Messines et Bouchette sont vraiment de l'arrière. Les *modestes* (de 500 à 750 dollars de ventes) sont 24; or parmi elles on en compte cinq du bas pays, trois de Buckingham, L'Ange-Gardien, Sainte-Angélique. L'on se demande déjà avec inquiétude si des recettes aussi réduites peuvent suffire à assurer la vie de l'exploitation. Cette interrogation se mue en conviction à propos de 17 municipalités, toutes logées à l'arrière, qu'il faut bien qualifier de *pauvres* et où le budget des ventes agricoles ne touche pas les 500 dollars; l'agriculture ne peut les faire subsister. Cette constatation se fait d'autant plus pressante que certaines de ces recettes sont vraiment faméliques et fort éloignées du plafond de 500 piastres. Amherst avoue 241 et Villeneuve 237, Howard avance 167, Suffolk 197, Montpellier 154, enfin Duhamel 43 ! Ce n'est pas avec des sommes de cet ordre, dont il faudrait défalquer les dépenses d'exploitation, l'entretien de la famille, les impôts, qu'une famille peut subsister. Dans ces cas et dans beaucoup d'autres, l'agriculture n'est plus qu'une ressource d'appoint, qui se tient modestement à l'arrière d'un autre revenu.

Avant d'en préciser la nature, il est une question qui vient

naturellement à l'esprit: n'y aurait-il pas à beaucoup des contrastes observés une explication raciale? Les municipalités bien cultivées ne seraient-elles pas celles où prédomine l'élément anglais? Il est exact que les Britanniques ont été longtemps des praticiens plus avertis que les Français, plus ouverts au progrès; or ce sont eux qui ont défriché la plus vaste étendue de terres basses le long de l'Ottawa et de l'aval de la Gatineau. Leurs descendants y restent relativement nombreux; et ils ont l'avantage, ayant très peu d'enfants, d'être francs de dettes et libres par conséquent de dépenser tout ce qu'ils faut en bêtes de choix, en instruments, en engrais. Mais voyons les faits. Dans 16 de nos municipalités rurales, les Anglais sont plus nombreux que les Français; parfois de très peu (Lochaber-Ouest, 225 contre 171). Or certaines de ces localités à majorité britannique offrent en effet le spectacle d'une agriculture prospère, telle Saint-Jérusalem et ses irréprochables éleveurs, Hull-Ouest, Arundel, Grenville, Masham-Nord. Mais Lochaber-Ouest, Portland - Ouest, Saint - Malachie, Hull - Est, Wakefield-Ouest, Harrington, ne se rangent que dans la catégorie des aisées, et les cinq dernières de la série britannique dans celle des médiocres, avec des revenus agricoles qui ne montent qu'à 597 dollars à Low, 580 à Aylwin, 521 dans Gore, 523 dans Buckingham-Ouest dont nous avons observé à plusieurs reprises l'atonie rurale. La supériorité britannique en matière d'agriculture est donc loin d'être constante; inversement nous rencontrons des Français dans les premiers rangs. C'est le cas pour Fassett, pour Lochaber-Est; pour Chatham, dont l'excellence est due aux Canadiens établis dans les six rangs du bas, autour de Saint-Philippe-d'Argenteuil; quant au riche Hull-Sud, il est mixte. Enfin la reine agricole de la région de l'Ottawa, Saint-André-d'Argenteuil, compte des cultivateurs français pour les deux tiers de son effectif et de nombreuses fermes anglaises y sont à vendre.

Ainsi la supériorité technique des Britanniques, que leurs rivaux partagent aujourd'hui avec eux, ne peut prétendre à expliquer la plupart des contrastes. La valeur agricole des sols de terre forte localisés aux basses altitudes ne suffit pas à rendre compte de toutes les nuances; il y a du médiocre jusqu'en bas, bateur pèse sur l'agriculture de l'Ottawa, la réduit dans certains et à l'arrière des réussites fort honorables. Un élément pertur-

cas à une condition si misérable qu'elle en devient dérisoire. On se doute bien que cet élément, c'est la puissante forêt partout présente, dont l'exploitation perturbe toutes les données agraires.

L'agriculture et le bois. Agriculture et forêt ont toujours entretenu des rapports de dépendance mutuelle. Pour le pionnier, l'arbre n'est pas seulement un ennemi qu'il faut exterminer de l'emplacement du futur champ, mais un allié qui fournira de la potasse, seul article de vente des débuts; plus tard, on tire parti des pièces propres au sciage, puis au « bois de papier » qu'on appelle familièrement la pitoune, enfin au bois de feu. Chaque propriétaire garde ainsi sur son lot une réserve boisée qu'il exploite en hiver, et la présence de ces parcelles boisées est largement responsable de l'étendue considérable des exploitations. D'autre part, nombreux sont les ruraux qui louent leurs services, pendant la mauvaise saison, aux Compagnies qui ont acquis des limites forestières ou aux « jobbers », entrepreneurs qui ont soumissionné pour un lot d'une Compagnie; ils vont ainsi gagner un salaire aux Chantiers et à la drave des billots au printemps. Essayons de déterminer l'ampleur de cette activité de bûcherage et l'influence qu'elle fait peser sur l'agriculture.

La coupe du bois de fermes. — Il se coupe du bois sur des domaines privés dans toutes les municipalités de la région de l'Ottawa; nous n'en avons trouvé qu'une d'où ce type d'occupation soit exclu, et elle est d'étendue très restreinte: c'est Angers, réduite à 24 kmq, et où tout ce qui était utilisable a déjà été enlevé. Ainsi à la fin de la saison utile, le cultivateur se fait bûcheron, sur sa propre terre, besogne simple bien qu'excitante, qui lui plaît parce qu'elle est conforme à ses goûts et qu'elle lui rapporte de l'argent. La demande est forte en effet en « bois de poêle », abondant à travers cette contrée de bois francs et destiné aux villes des bords de l'Ottawa, en bois de sciage — quand il en reste —, en pitoune enfin pour satisfaire aux besoins des grandes papeteries régionales. Le travail n'est pas difficile; il parle plus au cœur des paysans qu'une combinaison d'assolements ou qu'une recette de zootechnie.

Le profit d'ailleurs en est incroyablement élevé, du moins par rapport aux revenus qu'assure l'agriculture. Il n'est restreint

que là où le défrichement a impitoyablement pourchassé les arbres, soit dans de vieilles paroisses très éclaircies d'arbres, soit dans des nouvelles comme Sicotte où l'on s'est rué avec tant d'ardeur sur les bois qu'ils sont à peu près épuisés. Templeton Sud-Est ne retire guère de ces coupes qu'une moyenne de 5 dollars par ferme, Templeton-Est 15. Mais ils y a beaucoup mieux. D'opulentes municipalités rurales se font encore de l'argent avec leur bois: à Saint-André-d'Argenteuil 83 dollars par ferme, à Hull-Sud 120, à Saint-Jérusalem, qui possède un secteur de collines, 140. C'est peu de chose à côté des produits de la terre, mais dans les cantons d'agriculture médiocre ou pauvre, ce revenu du bois de ferme arrive à égaler, à dépasser même les autres profits ruraux: 438 dollars à Low, somme énorme à côté des 597 piastres agricoles, 250 dans Deléage (contre 453), 235 à Aylwin (580 agraires), 200 dans Villeneuve où la culture n'en apporte que 237, 400 dans Wentworth où la terre en fournit 472. Il y a enfin au moins deux cas où le revenu du bois de ferme coiffe celui que l'on peut tirer de la culture: celui d'Amherst avec 271 dollars pour la coupe, 241 pour la ferme; celui d'Howard avec 250 contre 167. Le bois de ferme prend ainsi la tête des profits réalisés par l'exploitant et parfois apporte plus d'argent que tous les autres réunis. On devine le danger qui naît de ce déséquilibre: le cultivateur est tenté de négliger une agriculture qui lui rapporte peu — d'ailleurs par sa faute —; il consacre le plus clair de ses facultés à la coupe, au transport et à la vente du bois.

Mais le danger est encore beaucoup plus redoutable avec la fréquentation des Chantiers.

La fréquentation des Chantiers. — Un colon qui s'installe sur un lot a la vie dure, et il acceptera avec joie toute occasion qui s'offrira de gagner au dehors un peu d'argent. Aussi tous les nouveaux venus, dès leur arrivée, n'ont-ils guère manqué de s'engager dans les équipes de bûcherage placées sous la direction des « bourgeois de chantiers », équipes presque aussi vieilles que la colonisation puisqu'elles datent des initiatives de Wright. Ils y trouvaient la possibilité de recevoir un peu de numéraire, et c'était le salut; mais ils y découvraient bien autre chose: les joies de la vie en commun, rude mais gaie, où s'ébattent ces grands enfants: l'absence de responsabilités, si reposante à la plupart des hommes; la prédilection pour le travail du bois.

Attraits si puissants au total qu'il n'était plus question d'abandonner la besogne des chantiers lorsque la nécessité d'y recourir se faisait moins pressante: on y va comme à une sorte de vacances, ou du moins de détente qui repose le cultivateur des préoccupations, des angoisses de ses tâches agricoles; ses fils s'y précipitent de leur côté avec toute l'ardeur d'une jeunesse avide de dépenser ses forces et de jouer aux hommes faits. Lorsque les paroisses une fois assises commencent à s'encombrer d'une classe de journaliers qui n'ont pas de terre à gouverner, ces citoyens à peine enracinés, que ne lie aucune tâche agricole précise, considèrent la vie de chantiers comme l'élément essentiel de leur existence: l'hiver aux chantiers, l'été au moulin à scie. Ainsi se sont perpétuées des habitudes qui semblaient devoir être l'apanage de l'âge des pionniers; on les conserve d'autant plus volontiers que les Compagnies de bois, aiguillonnées par la concurrence et cédant aux injonctions du Gouvernement, ont considérablement amélioré les conditions d'existence des chantiers: « campes » désormais confortables, nourriture incroyablement abondante et variée (nous en avons tâté), gros salaires. Les chantiers n'ont jamais été à court de main-d'œuvre, et ils en recrutent aujourd'hui autant qu'à aucune autre époque.

Nous avons essayé d'évaluer, à l'aide de nos enquêtes et des indications fournies par l'Inventaire des ressources naturelles, l'effectif des travailleurs que la région de l'Ottawa fournit au travail des chantiers. L'Ouest et le Nord du Pontiac en regorgent. L'Ile des Allumettes, le canton irlandais de Sheen, envoient aux chantiers tous ceux qui ne sont pas attirés par les établissements militaires de Chalk River en Ontario; il part 500 hommes de Fort Coulonge et Mansfield, 75 % de ceux d'Huddersfield et Leslie, y compris les Polonais et Allemands de ce dernier canton, beaucoup des Allemands et Irlandais de Thorne. Les cantons d'Aldfield, Dorion, Church, où déjà le revenu tiré du bois de ferme dépasse les bénéfices agricoles, n'en délèguent pas moins des travailleurs aux chantiers; des enfants de 12 à 13 ans s'y rendaient avant que la loi sur l'enseignement obligatoire ne les retint jusqu'à 16 ans dans les écoles. Seule l'île du Calumet occupée à sa mine, les bons cantons agricoles de Litchfield, Clarendon, Bristol et Onslow, envoient peu, sans d'ailleurs complètement s'abstenir; le comté tout entier ne fournit pourtant pas moins de 3.500 travailleurs, et peut-être plus.

Les comtés de Hull et Gatineau, berceaux de l'industrie forestière, sièges des plus grosses industries utilisant le bois, ne peuvent manquer de fourmiller de bûcherons au service des Compagnies de bois. C'est l'extrême Sud qui donne le moins, parce qu'une agriculture prospère y garde plus jalousement ses hommes et que les usines de leur côté en râflent beaucoup; Hull-Ouest, à notre connaissance, n'envoie personne. Mais elle est la seule municipalité rurale dans ce cas ; les quatre de Templeton en lâchent de 125 à 150, Templeton-Village une dizaine, Eardley quelques journaliers, Hull-Sud une quinzaine. La proportion augmente à mesure qu'on s'avance vers le Nord, quoique moindre dans les circonscriptions britanniques que dans les françaises: une cinquantaine dans Hull-Est, 75 dans Masham-Sud, autant dans Wakefield-Est, mais seulement 50 dans Wakefield-Ouest, une trentaine à Masham-Nord, 20 à Low, 40 à Denholm. Mais au delà il s'agit d'une bonne centaine à Aylwin comme à Hincks; la paroisse de Gracefield, qui comprend Wright et Northfield, en expédie 600, Messines, Blue Sea et Bouchette, à eux trois, 400, et Cameron 200; Deléage, 75 % de ses hommes, soit quelque 300 têtes. Les cantons les plus septentrionaux apportent plus de 800 travailleurs et Maniwaki tous ses journaliers, soit 475 têtes. De nouveau c'est à un effectif de 3.500 hommes que nous arrivons pour les deux comtés; or nos chiffres sont presque toujours inférieurs à la réalité, car s'il est relativement aisé d'évaluer le nombre de cultivateurs et journaliers qui participent à l'exode, nous ignorons quel contingent fournissent les fils de ces propriétaires et de ces journaliers, et ces jeunes sont les plus ardents à goûter de la vie des chantiers. Maniwaki, centre des activités de l'International Paper, est le type de la bourgade de chantiers, qui voit passer jusqu'à 3.800 travailleurs par an et leur consacre l'activité de ses 6 hôtels; curieuse agglomération de 3.800 habitants, tantôt sommeillante et tantôt bruyamment animée, fort éparpillée, qui est partout et nulle part.

Le comté de Papineau comporte quelques municipalités des bords de l'Ottawa qui ne délèguent personne aux chantiers: Angers, L'Ange - Gardien, Lochaber - Est, Buckingham - Ouest; cette dernière, restée en majorité britannique, parce qu'elle manque de main-d'œuvre. Mais il est de leurs voisines qui en expédient: Fassett, Bonsecours, Sainte-Angélique, Plaisance, Lo-

chaber-Ouest, Buckingham-Sud-Est, Masson; en tout, en interprétant les chiffres fournis par l'Inventaire, 190, journaliers, cultivateurs et fils de fermiers mélangés. Le nombre grossit vers l'intérieur: le long de la basse Lièvre, puis dans Saint-Malachie et Saint-Sixte, à Saint-André-Avellin et Ripon, le total monterait à 360; enfin l'arrière fournit le gros contingent, estimé à 1.015. Mais ces chiffres nous laissent perplexe, parce que nos enquêtes nous en ont indiqué sensiblement plus: 800 rien que pour les paroisses de Chenéville et Saint-André-Avelin (au lieu de 230). Nous sommes convaincu qu'il faudrait doubler le chiffre tiré de l'Inventaire et évaluer l'effectif à 3.000 têtes. Nous sommes au contraire à peu près d'accord avec les chiffres fournis pour Argenteuil, 530 hommes, parmi lesquels 130 journaliers de Calumet: il y a ici concurrence de l'exploitation minière de Kilmar, des usines de l'Est et surtout de l'activité touristique. Une pincée d'hommes, sur les 22.700 habitants du comté. Mais le résultat d'ensemble est d'une tout autre portée. Si nos déductions sont exactes, 10.500 mâles quitteraient chaque année leurs demeures pour s'enfoncer dans la forêt.

Les conséquences pour l'agriculture. — Il n'y aurait là que demi-mal, si cette exploitation forestière pouvait être effectuée à proximité de la paroisse, ce qui permettrait au bûcheron-cultivateur de garder le contact avec sa ferme, de lui accorder ainsi quelques soins, de surveiller au moins la marche de la besogne agricole confiée aux femmes. Le cas est encore réalisé dans Argenteuil, où nous avons vu d'ailleurs qu'il n'intéresse pas grand monde. Mais aujourd'hui, après plus d'un siècle de coupe, les chantiers reculent de plus en plus loin parmi les solitudes laurentiennes, très au delà des plus lointains villages. Le plus proche de Fort Coulonge en est à 21 milles (34 km.); atteindre ceux de la haute Gatineau est toute une expédition. Il est même des bûcherons qui vont en Abitibi. Ainsi le lien est coupé entre le cultivateur et son exploitation, à peu près pour toute la durée de l'absence.

Or cette absence peut être longue, se renouveler même à plusieurs reprises au cours de l'année, car les opérations sont complexes. Elles commencent dès juillet avec la venue des hommes qui préparent le flottage des billots du printemps suivant en peignant les talwegs, les débarrassant des obstacles, y aménageant des accès, réparant les digues; ils sont rejoints en

août par ceux qui construisent ou réparent les camps des travailleurs. Le gros de l'armée rejoint en septembre, donc avant que les travaux agricoles ne soient terminés, et il arrive du monde jusqu'en novembre; la saison de coupe dure jusqu'en février. Mais il reste sur place des équipes considérables pour effectuer le charroi des billots sur la neige jusqu'au bord des rivières. Le 10 mars, tout est terminé et les chantiers entrent en sommeil; pas pour longtemps, car six semaines plus tard commence la drave et celle-ci, de la fin d'avril, peut se prolonger jusqu'en juillet, cousant ainsi le cycle des opérations à celui de l'année suivante. Il est donc des hommes qui passent leur année entière aux chantiers et ne reparaissent chez eux qu'un mois et demi, dans une saison où les travaux de la terre sont suspendus; si la moitié des travailleurs ne restent dehors que trois ou quatre mois, ce n'en est pas moins un dépaysement complet, où l'on se consacre à une besogne simple et joyeuse, où l'on se déshabitue des tâches plus complexes, plus délicates, aux résultats toujours incertains, que ménage l'agriculture.

Ainsi le paysan bûcheron perd-t-il l'esprit agricole, se transforme en un travailleur du bois qui ne consacre à la terre qu'une attention distraite. Le chantier sans doute présente pour l'agriculture de l'arrière-pays un grand avantage: il lui offre un marché pour tous ses produits, marché insatiable, marché dont la proximité fait une véritable chasse gardée. On a vu l'International Paper râflant de ses bureaux de Maniwaki toutes les denrées disponibles à 50 milles à la ronde: MacLaren en fait autant sur la Lièvre, Singer sur la Petite-Nation. Mais précisément cette exclusivité, qui décourage la concurrence, détourne le paysan de perfectionner ses procédés, le confirme dans ses habitudes de routine; par là le chantier agit non seulement sur ses hommes, mais sur toute la masse paysanne; il pèse ainsi sur l'agriculture tout entière de la région.

Les effets de cette oppression se sont déjà manifestés avec la faiblesse des rendements. Il est possible de les traduire d'autres façons. Les indications fournies par l'Inventaire des ressources naturelles nous ont permis d'évaluer à travers la région (sauf Pontiac) le nombre de fermes subsistant exclusivement des produits de la culture, et de celles qui font appel à un appoint venu des chantiers; on observera que ce calcul élimine les journaliers et les fils de cultivateurs, qui sont la clientèle la plus

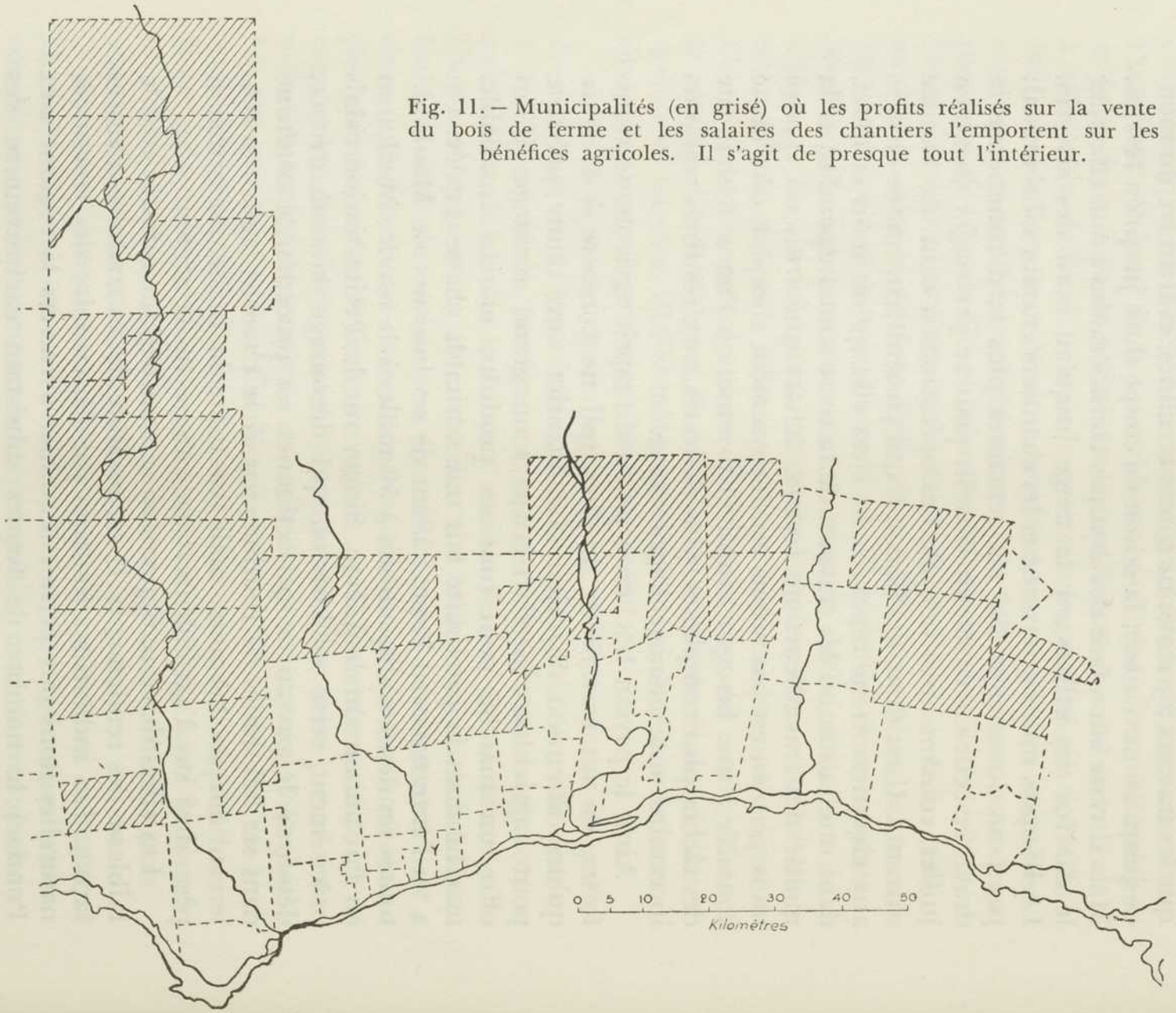


Fig. 11. — Municipalités (en grisé) où les profits réalisés sur la vente du bois de ferme et les salaires des chantiers l'emportent sur les bénéfices agricoles. Il s'agit de presque tout l'intérieur.

fidèle des chantiers. Sur un total de 7.069 exploitations, 2.796 voient leur chef aller travailler dans les bois, hors de chez eux; soit 40 %, une intéressante proportion. Mais si nous éliminons du calcul les cantons qui bordent l'Ottawa, Eardley, Hull, Templeton, Buckingham, Lochaber, la Petite-Nation, Grenville, Chatham, Saint-André et Saint-Jérusalem, nous ne trouvons plus que 1.798 fermes qu'on peut qualifier de libres, et 2.439, 58 % du total, qui sont sous la dépendance des chantiers. La proportion de fermes libres, qui ne vivent que de l'agriculture, peut devenir incroyablement réduite au fond de l'arrière-pays: dans Gatineau, 11 sur 113 à Aylwin, 5 sur 58 à Bois-Franc, 5 sur 45 à Egan-Sud, 4 sur 101 à Montcerf; dans Papineau, 2 contre 12 à Chenéville, 30 contre 88 à Montpellier, 22 dans Vinoy et Villeneuve réunis contre 107; dans Argenteuil, 7 contre 57 à Wentworth. Enfin dans les municipalités de Duhamel, Morin-Sud, Mille-Iles et Howard, *aucune* ferme n'est en état de se suffire avec les revenus tirés de l'agriculture.

Il est un autre moyen d'apprécier l'emprise du bois sur l'exploitation rurale, qui est d'évaluer par municipalité le profit représenté par la vente du bois coupé sur la ferme et l'appoint du salaire des chantiers, pour le comparer au revenu tiré des opérations agricoles. Des 71 municipalités rurales considérées, il en est 33 où le bois, par la vente qu'on en fait ou par le numéraire ramené des chantiers, se classe en tête de tous les bénéfices réalisés par l'exploitation; ainsi dans près de la moitié des circonscriptions, c'est lui qui fait entrer le plus d'argent dans la ferme, qui est le *principal profit rural*. Vers l'arrière en particulier, son emprise est presque totale. Beau témoignage de l'empreinte profonde dont le bois grave l'agriculture des pays de l'Ottawa, comme il le fait pour leurs opérations industrielles (fig. 11).

Ainsi la forêt pèse encore de tout son poids sur les activités agricoles. Seuls s'y soustraient les districts de terre forte des bords de l'Ottawa, les plus anciennement défrichés; et encore, pas complètement. Ailleurs, elle tient toujours le premier rôle dans la vie des ruraux. Elle prend à l'agriculture ses hommes, ne les lui rend que fatigués et démoralisés, nous voulons dire distraits de leurs tâches agraires; si elle soutient la culture en lui offrant un marché, elle l'encourage par là à la facilité, à la routine. Il s'agit d'un véritable étouffement, dont l'agricul-

ture ne se secoue qu'à grand peine: les symptômes favorables que nous avons aperçus seront longs à la soulager de cette étreinte.

L'agriculture et le tourisme. Il est une autre occupation qui partage avec le bois la faveur des cultivateurs: accueillir sur leur territoire des hôtes temporaires et faciliter leur séjour, contre quelque bénéfice. Elle est heureusement moins oppressante que l'exploitation de la forêt, n'oblige pas à s'expatrier, et peut cependant apporter d'intéressants revenus.

Les régions de tourisme. — Ce qu'on vient chercher ici, c'est de l'air pur, une solitude au moins relative, enfin, et surtout, des paysages pittoresques. Ce n'est pas aux rives de l'Ottawa que ces désirs seront particulièrement satisfaits. On y vient pourtant, lorsque des villes sont situées sur ces bords et que l'arrière est difficilement accessible. Mais l'intérieur laurentien plaît par le désordre de ses collines parfois cabrées en falaises, par ses beaux arbres, par ses lacs; ceux-ci font prime; or il y en a beaucoup. Peut-être l'Est, dans Argenteuil et une partie de Papineau, est-il le plus agréable à voir; en tout cas il jouit de deux précieux avantages: la proximité de Montréal, énorme foyer d'où les touristes s'envolent en essaims serrés; le voisinage du comté de Terrebonne, dans le haut duquel le tourisme a pris son premier grand essor. Ne soyons donc pas surpris de constater que la fréquentation touristique décroît de l'Est vers l'Ouest, pour reprendre au droit de Hull et bientôt s'évanouir au delà.

Le secteur laurentien d'Argenteuil grouille de touristes. Les rives de chaque lac sont ourlées de « camps »; le lac Louisa, dans Wentworth, à lui seul en égrènerait 300. Partout où pénètre un chemin, même médiocre, un séjour d'été s'organise; en plus, on découvre des homes d'enfants, des résidences d'ordres monastiques. Il existe deux localités, organisées en municipalités, qui ne comportent chacune que les rives d'un vaste lac aménagé pour le tourisme: Barkmere, qui ne possède que 40 habitants permanents, mais où 54 familles de l'extérieur viennent séjourner l'été dans les chalets qui leur appartiennent, et quelques autres dans un hôtel; Seize-Iles, dont les 228 habitants permanents vivent tous au service des villégiateurs, 140 familles dans leurs camps, une vingtaine à l'hôtel. On est en train d'en faire autant des municipalités voisines, où des richards de Montréal achètent les fermes anglaises pauvres en enfants et les

aménagent; l'ancien propriétaire, devenu locataire, travaille pour le « boss ». Sur les 85 exploitants ruraux du canton Howard, il n'y en a plus que 29 qui soient de vrais fermiers; les autres, et les journaliers, s'emploient pour les touristes. Ceux-ci en effet sont légion: déjà 125 familles dans les terres basses, 200 dans Chatham, 135 dans Grenville, 103 dans Harrington, 50 dans Arundel, 35 dans Mille-Iles, où les lacs sont moins nombreux et plus exigus, 130 pour Gore, 100 pour Montcalm, 60 à Huberdeau. Le pic est atteint avec le Nord-Est, sur lequel rejaillissent les splendeurs de Sainte-Agathe et Sainte-Adèle: 210 familles pour Howard, 300 dans Morin, 350 pour Wentworth, c'est-à-dire une affluence bien supérieure à la population permanente (1.700 personnes). Plus de 2.000 familles de villégiateurs s'abattent donc l'été sur Argenteuil; or les chiffres sont de 1941, et devraient être largement majorés aujourd'hui; il faudrait y ajouter les visteurs d'hiver, qui augmentent eux aussi, et ne pas oublier les touristes de fin de semaine.

Papineau débute à l'Est par une véritable réussite, très spéciale, le *Seigniory Club* de Montebello. Il s'agit du reliquat de la Seigneurie de la Petite-Nation peu à peu dévorée par les concessions, mais un beau reste, couvrant 104 milles carrés (269 kmq) de collines, de bois, de lacs, acquis des héritiers de Papineau; le Club y a organisé un hôtel de 228 chambres, et 42 membres ont bâti leur propre chalet; la fréquentation annuelle est de 4.000 personnes. Mais l'intérieur du comté est moins envahi que celui d'Argenteuil, le plus souvent faute de chemins. Fort accessible, le lac Simon héberge sur ses rives, dans Hartwell et Duhamel, plus de 100 chalets de propriétaires, et en plus, des cabines louées; Suffolk compte 48 chalets autour du lac des Plages. Bowman en a 22, et le Club White Deer que fréquentent des Américains, Villeneuve 12, Mulgrave 5. Quelque 20 chasseurs fréquentent Saint-Sixte; 120 familles nichent dans Templeton-Nord autour des lacs; une soixantaine s'éparpille dans les municipalités méridionales; au total, on n'atteint pas le tiers de l'affluence d'Argenteuil. Dans les comtés occidentaux, la localisation touristique est complètement inversée: ce sont les bords de l'Ottawa qui attirent les visiteurs, au détriment de l'intérieur, moins pittoresque que dans l'Est, et plus difficilement accessible, faute de bonnes routes. Aux abords de la puissante agglomération d'Ottawa-Hull, les mu-

nicipalités rurales de Hull, celles d'Aylmer et Deschênes, regorgent de 715 familles de touristes, qui trouvent commode le voisinage de la ville; quelques centaines dans Pontiac se logent le long des plages de la rivière, à Norway Bay, Bristol, Devonshire Park. Mais l'intérieur est moins bien partagé; rien dans Pontiac; dans Gatineau, une décroissance vers le Nord, 220 groupes dans les Wakefield, 150 pour le canton Masham, rien dans Denholm qui manque de chemins, 80 pour Hincks et Aylwin réunis, 86 pour Wright et Northfield, 15 dans Cameron. Le succès est pour le beau lac Blue Sea, qui se garnit de 180 familles; mais au delà il n'y a plus rien, sauf le club Baskatong perdu dans les solitudes et qui reçoit 300 personnes par an.

Cette revue nous permet d'évaluer à quelque 4.500 familles l'armée estivale des visiteurs réguliers; en attribuant 5 têtes à chaque famille, nous arrivons à 22.500 personnes auxquelles il faudrait ajouter les irréguliers, les traînards. Il y a là de quoi faire peser une influence sur les campagnes qui les accueillent.

Les profits du tourisme. — Les bénéfices que le tourisme distribue aux agriculteurs sont variés. Il y a les achats de produits agricoles: encore faut-il qu'ils soient irréprochables. En ce sens, cette industrie éduque les paysans; il lui reste d'ailleurs beaucoup à faire, et il est un peu scandaleux que les légumes et les fruits que consomment les hôtes d'été viennent en majeure partie de Montréal. Ce qui est le plus considérable, ce sont les « services », ventes de terrains, construction et entretien des camps, bricolage dans les maisons, puis les gages des filles employées comme servantes, des hommes comme guides, radoubeurs de bateaux. Ils varient également en quantité, suivant la classe des touristes qui fréquentent la localité.

Le plus beau résultat est celui du Seigniory Club de Montebello: 250 personnes occupées dont 100 permanentes; des cultivateurs de Notre-Dame-de-la-Paix et Bonsecours-Nord venant l'hiver éclaircir et nettoyer les bois de la Seigneurie; 250.000 dollars de salaires distribués. En fait, le village de Montebello vit du Club et a gagné à cette fréquentation son aspect avenant et soigné. Le reste du comté de Papineau, fréquenté par des gens modestes, est réduit à la portion congrue; l'Inventaire n'a indiqué comme dépenses des touristes, pour 1941, que 3.500 dollars dans Bowman, 2.500 à Saint-André-Avellin, 500 à Villeneuve! Gatineau n'est guère mieux servi. L'affluence constatée

dans le canton de Hull (485 familles) ne fait couler qu'un maigre Pactole de 29.000 dollars; le mieux partagé est le lac Blue Sea sur les rives duquel les touristes laissent 30.000 piastres. Argenteuil l'emporte pour les profits comme pour le nombre des visiteurs, et la proportion entre les deux chiffres indique qu'il s'agit d'un tourisme aisé. Voici en effet 50 familles qui laissent dans Arundel 7.000 dollars, 200 dans Chatham qui en dépensent 50.000, les 103 d'Harrington 33.000, les hôtes de Morin 70.000. Au total, le tourisme laisserait tomber dans les poches des ruraux d'Argenteuil, d'après l'Inventaire de 1942, la somme rondelette de 303.000 dollars; c'est un denier intéressant, qui fait à coup sûr meilleure figure dans les recettes que les gains rapportés des chantiers par les 500 travailleurs du comté qui les fréquentent.

Mais le cas d'Argenteuil est unique dans la région de l'Ottawa. Ailleurs, le tourisme n'apporte à l'agriculture qu'un appoint restreint, incapable de balancer les influences de la forêt. Appoint restreint, et qui n'est pas nécessairement salutaire dans toutes ses manifestations; les exemples présentés aux ruraux par leurs hôtes temporaires ne sont pas toujours propres à améliorer les robustes mœurs paysannes. Dans la plus grande partie de notre domaine, l'activité touristique n'est pas la panacée qui sauvera l'agriculture en desserrant l'étreinte de la forêt.

Les pays de l'Ottawa, où la colonisation peut déjà passer pour ancienne, ne se comportent pas autrement que leurs contemporains du reste de la Province. Leurs basses terres ont acclimaté une agriculture qui rappelle celle de la Plaine de Montréal, avec quelques belles réussites, mais moins de complexité et de savoir-faire. La zone laurentienne, prolongement des Laurentides centrales, est plus vivante, plus animée que ces dernières; son agriculture n'en est pas moins demeurée marquée de l'infirmité que lui inflige la forêt. C'est l'industrie, elle aussi d'origine forestière, qui va de l'avant, qui attire des hommes tandis que le travail de la terre perd les siens. Tendance dangereuse, mais qui n'est pas propre à l'Ottawa; elle travaille toutes les parties de la Province, et jusqu'aux jeunes et lointains districts de colonisation du Nord-Ouest.



Cliché Canadien National.

Pl. XII. — La plaine abitibienne. Forêt d'épinettes. Au loin, une crête rocheuse arrondie.



Cliché Service de Ciné-Photographie.

Pl. XIII. — La plaine au Sud du lac Abitibi. Sainte-Anne de Rocquemaure.
Très légères ondulations. La forêt cerne le défrichement.

DEUXIÈME PARTIE

L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

A 150 milles au Nord-Ouest des derniers établissements de l'Ottawa, les comtés de Témiscamingue et d'Abitibi déploient leur vaste étendue de 25.177 milles carrés (55.200 kmq), éparpillent leurs 142.000 habitants de 1951, tout à l'écart des autres domaines habités de la Province, à l'arrière de l'immense solitude boisée qui les isole derrière un écran de rocs, de forêts et de lacs. Cet isolement est déjà par lui-même un fait capital: les deux comtés apparaissent ainsi comme une région à part du reste de la Province, une sorte de domaine colonial qui s'est développé sans s'être directement greffé sur les organismes préalablement établis en fonction de la vallée du Saint-Laurent. La pousse a été jetée en pleine sauvagerie; elle ne procède pas de la technique de tache d'huile employée partout ailleurs par les Canadiens pour s'infiltrer dans les terres à conquérir; en Gaspésie, dans les Cantons de l'Est, sur le rebord méridional des Laurentides, les progrès ont cheminé en liaison étroite avec les vieilles paroisses solidement établies et débordant de vitalité: si la colonisation du Lac-Saint-Jean paraît s'être effectuée en flèche, en fait la belle voie du Saguenay tendait une sorte de cordon ombilical qui reliait le nouvel établissement aux régions de Charlevoix et du Sud de l'estuaire, d'où lui vinrent ses fondateurs. Rien de semblable avec l'Abitibi-Témiscamingue; un isolement rigoureux derrière un écran de solitude resté étanche; une vigoureuse pousse humaine qui se développe d'elle-même, par une sorte de génération spontanée, et qui continue d'élargir à travers la sauvagerie une « frontière », type d'occupation devenu si rare aujourd'hui en Amérique du Nord. Nous soupçonnons dès lors qu'un facteur spécial est intervenu, qu'un élément nouveau, inconnu des précédentes entreprises de colonisation, s'est manifesté à propos du développement du Nord-Ouest, et nous essaierons de le définir, d'examiner comment s'est traduite son influence.

L'intérêt redouble lorsqu'on constate que ce développement est très récent; il date d'hier et il continue sous nos yeux. Il y a 70 ans seulement que les tout premiers colons sont apparus aux rives du lac Témiscamingue, et le véritable démarrage n'y date guère que d'après 1885; c'est plus de 40 ans de retard à l'égard de la colonisation du Lac-Saint-Jean. Mais le retard est beaucoup plus prononcé en Abitibi, où sauf un cas isolé, à peine plus ancien, le plus vieil établissement ne déploie ses frêles racines qu'en 1912. La nouveauté de cette occupation humaine est ainsi frappante: elle appelle impérieusement une explication. Notre tâche nous paraît par là toute tracée. Il nous faut d'abord déterminer les causes de ce retard, expliquer la vraie nature de l'inhibition qui a pesé si longtemps sur ces districts. Nous serons dès lors en mesure de suivre les progrès de la colonisation, de déceler l'intervention des facteurs qui ont déterminé son rapide épanouissement. Nous verrons enfin à quel point elle en est arrivée, quels résultats elle a obtenus et comment on peut envisager son avenir.

Chapitre I

LES CAUSES DU RETARD DE LA COLONISATION

Pour expliquer le retard qui a affecté la mise en valeur de la région, on peut évoquer les obstacles qu'auraient opposés le relief et la nature du sol; nous avons donc à voir d'abord si le relief est difficile et si le sol est particulièrement ingrat. Mais une tradition populaire bien assise veut que la longue abstention à l'endroit de l'Abitibi soit un fait de climat; nous aurons donc à examiner avec soin les conditions climatiques des deux régions. Ainsi cette recherche des causes du retard nous sera l'occasion d'une étude sommaire des traits physiques. Celle-ci nous convaincra d'ailleurs aisément que le véritable obstacle qui a si longtemps freiné la pénétration est l'éloignement à l'arrière d'un épais écran de sauvagerie et le manque total de bonnes voies de communication.

Le Relief et le Sol.

C'est la première fois, bien entendu, qu'un géographe aborde l'étude des traits physiques de l'Abitibi et du Témiscamingue. Elle est difficile, faute d'instruments de travail: nous ne disposons d'aucune carte orographique à petite échelle de la région et les cotes d'altitude sont rares. En revanche, la littérature géologique est abondante: il n'est pas de secteur du Bouclier canadien qui ait été plus minutieusement exploré. La prospection des ressources minières régionales nous a valu une nuée de rapports émanant du Geological Survey d'Ottawa et du Service des Mines de Québec, qui ont été repris et commentés dans le précieux travail de MM. Dresser et Denis [91]. Ces rapports, rituellement, consacrent quelques lignes ou quelques pages à la Physiographie, c'est-à-dire aux formes du relief; mais la plupart se conforment à la doctrine officielle qui nie le pouvoir excavateur des glaciers et ne leur accorde qu'un rôle

(91) Cf. [28].

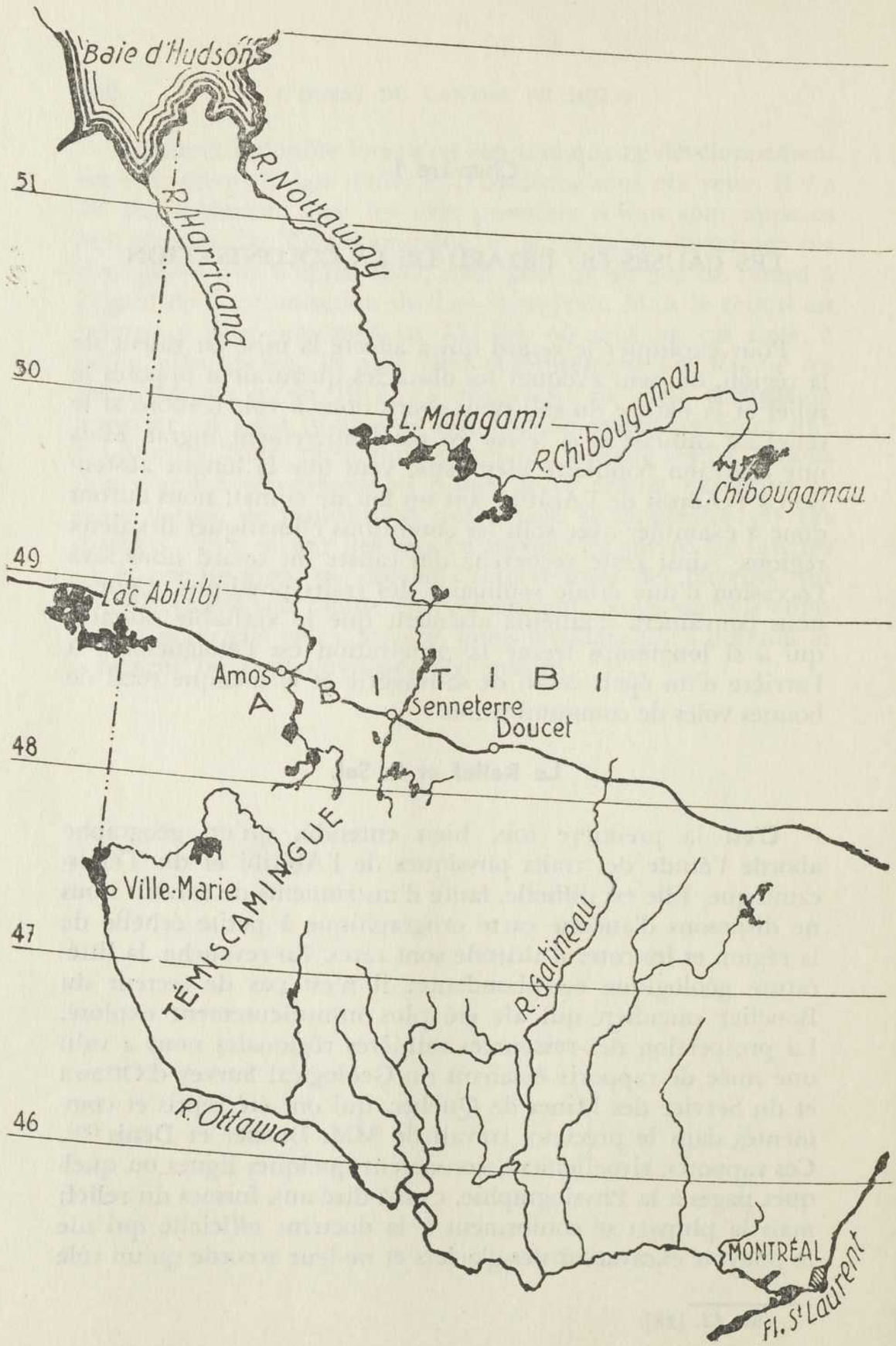


Fig. 12. — L'Abitibi et le Témiscamingue dans le Nord-Ouest de la Province. On a indiqué les latitudes.

d'accumulation; leurs conclusions doivent donc être maniées avec précaution. Tels quels, ils nous ont pourtant rendu de grands services.

Le sujet présente d'ailleurs des variétés bien tranchées, de véritables oppositions, qui vont nous permettre des distinctions régionales. L'Abitibi est une plaine d'argile, d'où pointent de médiocres verrues de rocs ou d'accumulations glaciaires. Au contraire le Témiscamingue est une forme en creux, un vrai bassin que compartimentent de petites crêtes. Enfin entre ces deux secteurs s'interpose un alignement discontinu de collines. Tels sont les trois termes à examiner.

La plaine abitibienne. Même dans la province de Québec, où les immenses horizons ne sont pas rares, il est peu de domaines plus susceptibles que l'Abitibi de procurer, à perte de vue, l'impression de planitude, d'horizontalité. Jusqu'où la vue peut porter s'allonge une plateforme d'argile désespérément unie. Les accidents qui rompent cette uniformité sont rares et médiocres. Les ravins mous qui échancrent le manteau d'argile sont sans profondeur: quelques pieds; il y circule de lents ruisseaux aux eaux jaunes, presque sans courant. Çà et là émergent de la nappe de terre forte des « caps » rocheux arrondissant leur nez camus; ailleurs se soulève avec lenteur une croupe avachie où la présence de blocs, de graviers, permet de reconnaître une moraine, un esker; parfois la plate-forme s'incline avec langueur vers un lac mélancolique aux eaux troubles, qu'enceignent des bois. Enfin de loin en loin on distingue à l'horizon de vraies échines, des crêtes rocheuses qui paraissent orientées dans des directions variées, minuscules archipels voguant à travers l'étendue des terres planes. C'est la mer, ou du moins une immense surface aquatique, qu'évoque irrésistiblement ce spectacle.

Du moins les termes s'en présentent-ils avec simplicité, nous dictant l'ordre de notre discussion. Nous avons à étudier l'allure du socle rocheux, la couverture glaciaire et fluvio-glaciaire qui l'a revêtu, enfin les conditions dans lesquelles s'est disposé le manteau d'argile qui drape l'Abitibi.

L'allure du socle rocheux. — Les roches les plus variées de la série précambrienne apparaissent au hasard des affleurements rocheux, sous tous les angles, affectées d'orientations diverses. Nous allons bientôt observer que le revêtement argileux est peu

épais, et qu'ainsi son horizontalité traduit une planitude à peu près équivalente de la surface rocheuse; dès lors cette région aplanie, cette surface d'érosion tranchant des assises redressées, ne peut être qu'une pénéplaine, comme on s'en doutait à l'avance. Il s'agit du prolongement de la pénéplaine qui a raboté les Laurentides.

Cette pénéplaine, nous le savons depuis longtemps, a connu de nombreux avatars. Elle a été relevée au Pliocène, et certainement déformée à cette occasion; nous avons observé, dans l'arrière-pays de l'Ottawa, des contrastes d'altitude qui nous paraissent traduire une origine tectonique, un gauchissement, et nous en verrons un autre cas aux sources de l'Ottawa. D'autre part, la masse rocheuse tout entière, au cours du Quaternaire, s'est affaissée sous le poids de la calotte glaciaire, puis s'est relevée lorsque la compression de la masse de glace eut disparu; mais nous ne pouvons affirmer que l'affaissement ait été partout équivalent, ni que l'ampleur du relèvement ait été en tous lieux identique; nous ne savons même pas si ce mouvement d'exhaussement est complètement terminé dans tous les secteurs de la surface rocheuse. Autant d'inconnues, qui rendent les déductions délicates. Ce que nous constatons dans le cas de la plateforme abitibienne, c'est qu'elle s'incline lentement vers le Nord, en direction de la baie d'Hudson vers laquelle descendent ses eaux. Au Sud, le long de la voie ferrée du Transcontinental, l'altitude moyenne est de 1000 pieds (305 mètres), chiffre qui nous indique tout de suite que l'altitude ne peut exercer sur les phénomènes climatiques qu'une influence très restreinte. Or, à un degré et demi de latitude plus au Nord, le lac Mattagami est à 765 pieds (233 m.); en 114 milles (184 km.) la rivière Harricana, d'Amos au confluent de la Turgeon, descend de 400 pieds le long d'un cours à peu près Sud-Nord [92], soit une inclinaison moyenne de 66 centimètres au kilomètre (3,5 pieds au mille). Ainsi le socle rocheux de la plaine abitibienne est une surface d'érosion s'inclinant avec lenteur vers la baie d'Hudson.

La surface cependant n'est pas rigoureusement plane; nous y avons déjà aperçu des caps, des échines. La répartition et l'allure de ces bosses rocheuses sont d'ailleurs déconcertantes. En gros, on peut dire qu'un golfe de basses terres pousse vers

(92) Tanton [**49**], p. 6.

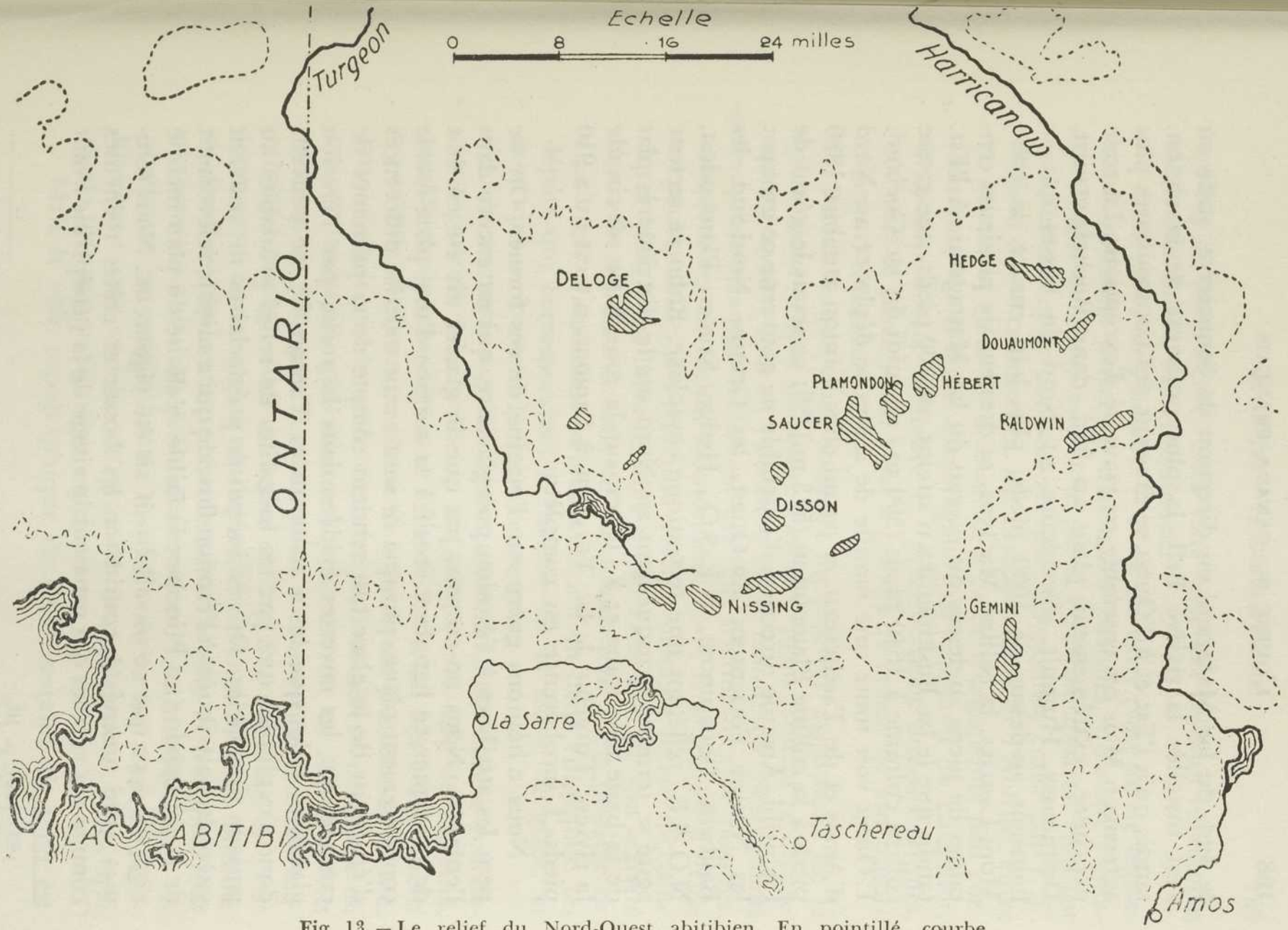


Fig. 13. — Le relief du Nord-Ouest abitibien. En pointillé, courbe de niveau de 1000 pieds; en hachures, collines dépassant 1500 pieds. La plaine argileuse cerne, au Nord et au Sud, un archipel de collines aux orientations variées.

le Sud, du lac Matagami en direction de Senneterre, golfe où s'est installée la rivière Bell, la plus puissante de la région, tandis qu'à l'Est et à l'Ouest se dressent des boursouflures plus agressives. Mais cet ensemble est traversé d'exceptions. La zone déprimée, extrêmement plate au Sud, dans Rochebaucourt, Despinassy, Hurault, s'accidente au Nord de bosses qui se haussent au-dessus de 1000 pieds; plus loin encore, la crête Mont-Laurier, la colline MacIvor, se dressent de plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau du lac Mattagami. A l'Est, tandis que le lac Puskitamika n'atteint pas 900 pieds, une grosse colline culmine à 1640 pieds (500 m.) au midi du lac Goéland. L'Ouest voit toute une famille de crêtes se déployer au Nord d'Amos et de Taschereau, et parmi elles Tanton attribue 1880 pieds à la colline Plamondon (573 m.) [93]; ce serait le géant de l'Abitibi. Aucune direction d'ensemble ne gouverne ce groupe: les Nissing s'orientent Est-Ouest, les Gemini Nord-Sud, les Baldwin, Douaumont, N.E.-S.O., Hedge, Saucer, Plamondon, N.O.-S.E., reflétant une tectonique complexe. Enfin ce secteur agité se termine brusquement au Nord sur le district très plat de la basse Harricana et à l'Ouest sur la zone basse où circule la rivière Turgeon; le lac Turgeon, à l'amont, n'y est qu'à 910 pieds. L'incohérence est complète.

Nous n'hésitons guère sur l'origine de ces formes. On ne peut les attribuer à l'érosion post-glaciaire, qui est encore dans l'enfance. Nous ne croyons pas que le glacier ait été en état de pratiquer ce fignolage érosif à la surface d'une plate-forme complètement plane, puisque ce sont avant tout les différences d'épaisseur de la glace qui rendent compte de sa puissance de creusement: les cuvettes évidées dans la roche par l'érosion glaciaire, telles que les a remarquées Tanton [94], ne peuvent donc s'expliquer que par les inégalités de relief préalables au passage du glacier. Or ces inégalités préglaciaires ne peuvent guère être attribuées à l'érosion fluviale qui a suivi le relèvement de la pénéplaine au Pliocène; la faible déclivité du plan incliné s'oppose à ce que ce travail érosif ait été vigoureux. Nous sommes ainsi amenés à considérer les bosses et crêtes rocheuses comme des verrues qui ornaient le visage de la pénéplaine avant

(93) [49], p. 10.
(94) [49], p. 11.

qu'elle ait été relevée; elles sont donc des collines résiduelles de roches dures, des *monadnocks*.

La couverture glaciaire. — C'est sur cette plate-forme légèrement inclinée, parsemée d'humbles pustules, qu'allait s'avancer le glacier. Nous entendons par là l'énorme appareil émis par le Labrador et ne pouvons accepter l'hypothèse émise par J. T. Wilson d'une coalescence, sur l'emplacement de l'Abitibi, entre ce glacier et celui du Keewatin, à l'aide d'arguments peu convaincants [95]. Il serait extravagant que l'appareil du Labrador, beaucoup mieux alimenté en précipitations atmosphériques, eût cédé la place à son rival à proximité même de son propre champ d'émission.

Persuadé que nous sommes du pouvoir excavateur de la glace, nous venons pourtant d'avouer qu'en Abitibi ce creusement n'avait guère eu l'occasion de se manifester. Assurément les protubérances rocheuses ont été frictionnées et poncées, transformées en roches moutonnées; çà et là le glacier a évidé un petit ombilic, mis en saillie quelque modeste verrou de roche dure. Mais il est incontestable qu'ici l'essentiel de son activité s'est effectué dans le sens de l'accumulation. Il est possible de classer ces phénomènes d'accumulation en deux rubriques: les dépôts qui correspondent à l'avance de la masse de glace, et ceux qui se forment lors de son retrait.

Les premiers sont les moins considérables, mais se rencontrent partout. Une pellicule de *drift,* c'est-à-dire de moraine, semble avoir submergé tout le socle rocheux. Les collines sont à peu près entièrement vêtues de cette livrée jaunâtre ou brune, faite d'argile ou de sable dans lesquels macèrent des blocs de toute dimension, généralement prélevés sur les affleurements rocheux les plus proches; lorsqu'on voit une boursouflure morainique émerger ainsi au-dessus de la plaine argileuse, on peut tenir pour assuré qu'un cap est niché dessous. Mais la moraine de fond est également présente sous l'argile. A nos questions réitérées au sujet des puits domestiques, nos interlocuteurs répondaient toujours qu'entre l'argile et le roc on trouvait régulièrement une couche de gravier, de sable, avec blocs, qui recèle une nappe aquifère captive.

Mais le rôle topographique de cette moraine de fond est

(95) [**52**], p. 50.

insignifiant ou nul. Il n'en est pas de même des formes abandonnées par la rétraction du glacier, moraines frontales, plages de sable, eskers.

En fait de moraines frontales, il ne peut être question des modestes bourrelets qu'on appelle depuis de Geer moraines annuelles ou moraines d'hiver, et qui jalonnent lc recul continu d'un appareil, légèrement stoppé l'hiver; on n'en a signalé qu'à l'Est de la zone d'argile. Mais on distingue parfois le haut vallum qui indique un stationnement prolongé du glacier, assez élevé pour n'avoir pas été submergé par l'accumulation argileuse. Le plus bel exemple qui soit venu à notre connaissance est la moraine frontale orientée Est-Ouest qui barre la route du Nord à la rivière Turgeon sous le 50e parallèle et l'oblige à virer vers l'Est pour aller rejoindre l'Harricana. On repère également de vastes étalements deltaïques de matériaux fins roulés par les eaux de fonte, suffisamment épais pour n'avoir pas été recouverts par l'argile; l'un de ces cônes surbaissés déploie ses alluvions sableuses vers Taschereau, à travers les cantons Guyenne, Languedoc, Privat et Launay: des dunes en ont ridé la surface.

Les principaux reliefs d'accumulation glaciaire sont cependant les Eskers. On sait que ces constructions fluvio-glaciaires représentent une accumulation de matériaux dans un tunnel sous-glaciaire aboutissant à un lac bordant le front glaciaire, lac dont la présence empêchait les alluvions de s'étaler. Le glacier disparu, il est resté de véritables chaussées, surélevées parfois d'une centaine de pieds, continues sur des centaines de kilomètres, exact moulage de l'ancien tunnel; leur direction est quasi rectiligne, sauf de légères déviations. L'influence de ces sortes de digues est considérable sur le drainage qui s'organise après la disparition du glacier; les rivières sont canalisées par ces chaussées et contraintes de suivre leur orientation. C'est ce qui s'est produit pour la Bell, l'Harricana, la Turgeon et leurs affluents, acceptant fidèlement la direction des eskers dont J. T. Wilson a figuré le tracé [96]. C'est aussi par un franchissement d'eskers à saute-mouton que l'on atteint Senneterre de l'Est.

(96) [**52**], fig. 1, p. 50.

Cependant eskers, moraines, cônes fluvio-glaciaires, croupes rocheuses, ne dessinent dans le paysage qu'un semis de taches exiguës ou de bourrelets linéaires. L'essentiel, dans la plaine abitibienne, c'est la nappe d'argile.

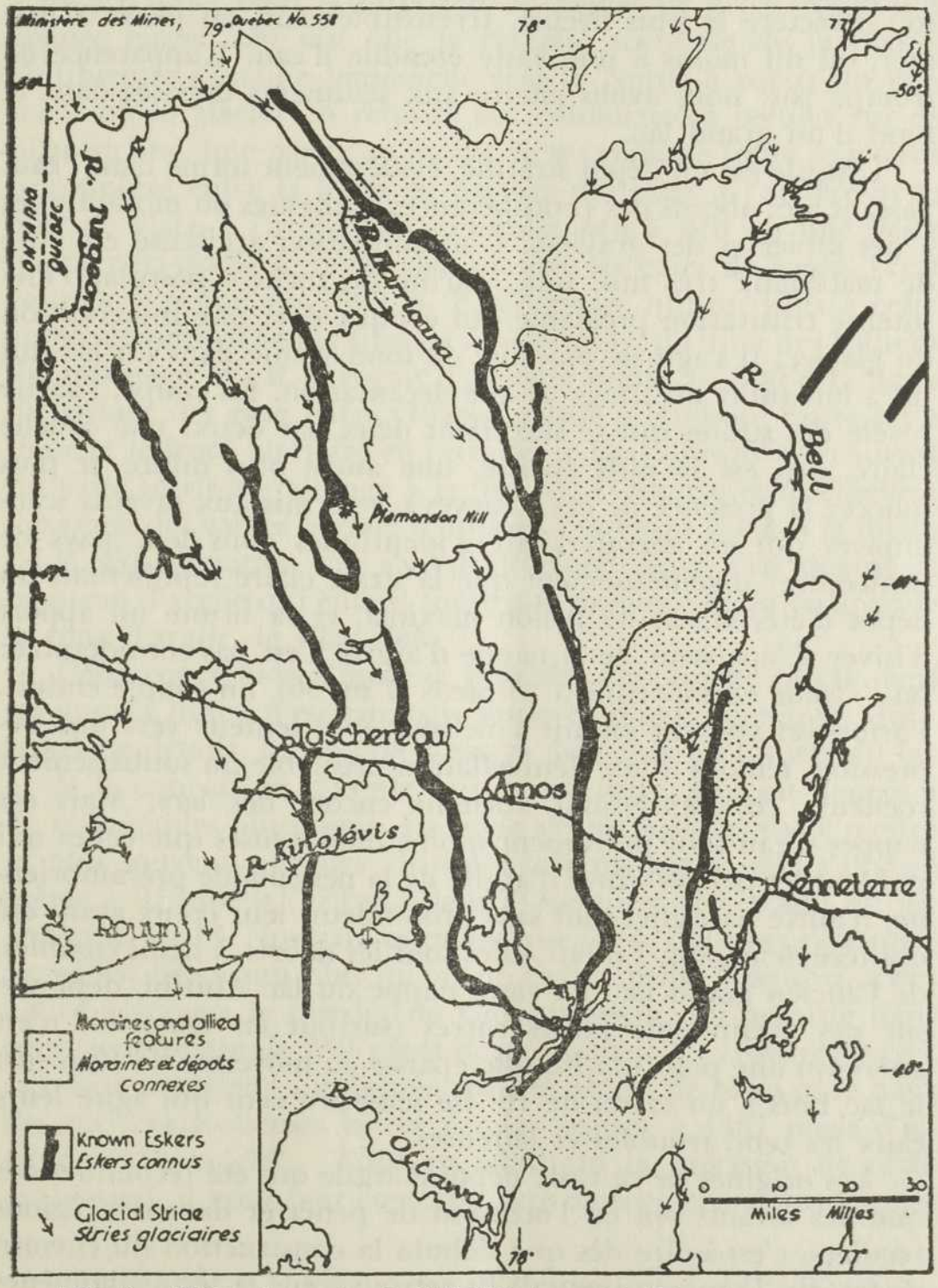


Fig. 14. — Eskers du centre de l'Abitibi (en noir). Dépots morainiques en grisé. Figure empruntée à Wilson [33], p. 50, fig. 1.

Le manteau d'argile. Le lac Ojibway. — Recouvrant toutes les autres formations, sauf les rares fragments que leur altitude a fait surnager, une nappe d'argile drape toute la plaine abitibienne, lui valant cette inflexible horizontalité qui compose son caractère le plus décisif. Irrésistiblement, on pense à une mer, ou du moins à une vaste étendue d'eau. L'apparence ne trompe pas: nous avons affaire aux sédiments déposés dans le fond d'un grand lac.

L'argile est un dépôt stratifié, évidemment formé dans l'eau. passant aux abords des protubérances rocheuses ou morainiques à des sables et des graviers. L'accumulation argileuse est faite de matériaux très fins, une « farine de roche » postulant une intense trituration préalable qui évoque déjà une intervention du glacier: il s'agit de moraine de fond vomie dans un lac qui lui a fait subir un triage et une décantation. En coupe, l'argile révèle des strates qui se succèdent deux par deux: une couche claire, qui est la plus épaisse, une autre plus mince et plus foncée; la présence de ces « varves » a permis aux savants scandinaves qui en découvraient d'identiques dans leur pays de conjecturer ingénieusement que la strate claire représentait un dépôt d'été, saison de fusion maxima, et la brune un apport d'hiver. L'épaisseur de la nappe d'argile n'est pas considérable: on l'évalue en moyenne à 25 pieds (7 m. 50), un simple enduit. Parfois on voit cet enduit s'incliner avec lenteur vers une dépression, témoin d'une dénivellation préalable du soubassement rocheux; ces dépressions abritent encore des lacs. Mais ces nappes d'eau sont infiniment moins nombreuses que celles qui criblent les parties libres d'argile de la pénéplaine précambrienne; d'autre part elles sont sans profondeur, leur creux ayant été oblitéré de dépôts. En fait, elles sont les débris, à demi comblés, de l'ancien grand lac. La vaste nappe du lac Abitibi, déployée sur des dizaines de milles carrés (surtout en Ontario), n'est guère qu'une pellicule liquide épaisse en moyenne de 10 pieds; le lac Loïs a un creux de 16. Le moindre vent qui agite leurs eaux les rend troubles et laiteuses.

Les origines de ce vaste dépôt d'argile ont été reconnues dès que des savants ont eu l'occasion de pénétrer dans ces régions reculées, c'est-à-dire dès que débuta la construction du chemin de fer dit Transcontinental; ils retrouvèrent là les phénomènes déjà observés dans le Middle Ouest américain à propos de

l'ancien lac Agassiz. Il s'agit d'une *obturation frontale,* le front du glacier retenant devant lui, comme un gigantesque barrage, ses propres eaux de fonte que la pente naturelle du socle tend à faire écouler dans la direction où l'amas de glace dresse son épaisse masse. On sait que la carcasse rocheuse de la plaine abitibienne s'incline lentement vers le Nord; à partir du moment où le glacier en retraite eut commencé à reculer sur ce plan incliné, une partie au moins de ses eaux de fonte se trouva prisonnière entre la ligne de partage des eaux à l'arrière et le mur de glace à l'avant et s'accumula peu à peu en une vaste nappe péri-glaciaire où se décantaient les eaux de fonte. C'est ce qu'a exprimé dès 1909 A. P. Coleman, qui attribua à cette ample étendue d'eau le titre de lac Ojibway, du nom des Indiens du voisinage [97]; il le voyait d'ailleurs limité au Sud à la ligne de partage des eaux entre Ottawa et baie d'Hudson. Entre cette ligne et le front glaciaire en retraite, le lac Ojibway a recouvert un vaste territoire allongé à la fois sur l'Ontario et le Québec; l'examen des varves permet d'estimer à environ 250 ans la durée de la sédimentation qui s'y est effectuée. Ainsi s'est déposé le manteau d'argile qui enduit toute une province et qu'on appelle la zone d'argile, le Clay Belt.

Cette conception simple et féconde, assurément exacte dans ses grands traits, n'est pas sans soulever d'assez agaçantes difficultés de détails. Lorsqu'on a essayé de tracer les limites du lac et de la couverture d'argile qui en est issue, on s'est heurté à de redoutables objections. La ligne de partage des eaux n'offre le plus souvent que des altitudes très modestes; elle s'affaisse même à 915 pieds (279 m.) dans l'Ouest, aux rives Sud du lac Dasserat. Or M. Norman, estimant que le lac Ojibway s'étendait vers l'Est beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici, c'est-à-dire à travers le district de Chibougamau, lui accorde dans cette zone orientale 250 pieds de profondeur et croit retrouver sa limite supérieure, indiquée par des plages de blocs et le haut des surfaces rocheuses lavées par les vagues, à 1437 pieds d'altitude (438 m.) [98]. Tout en admirant la précision de cette évaluation, il nous faut constater que dans ce cas, le niveau des

(97) Cf. [21].

(98) G. W. H. Norman, The Last Pleistocene Ice-Front in Chibougamau District, Quebec. (*Mémoires de la Société Royale du Canada,* XXXII, 1938, p. 69-86, 2 fig., 1 pl.), p. 70.

eaux passait à 522 pieds au-dessus du seuil le plus bas du faîte de partage, ce qui ne laisse pas d'être embarrassant; il reste il est vrai la ressource de conjecturer que le relèvement isostasique a été beaucoup plus prononcé dans Chibougamau qu'au dro.. d'Amos. Encore faudrait-il expliquer pourquoi. Mais voici que

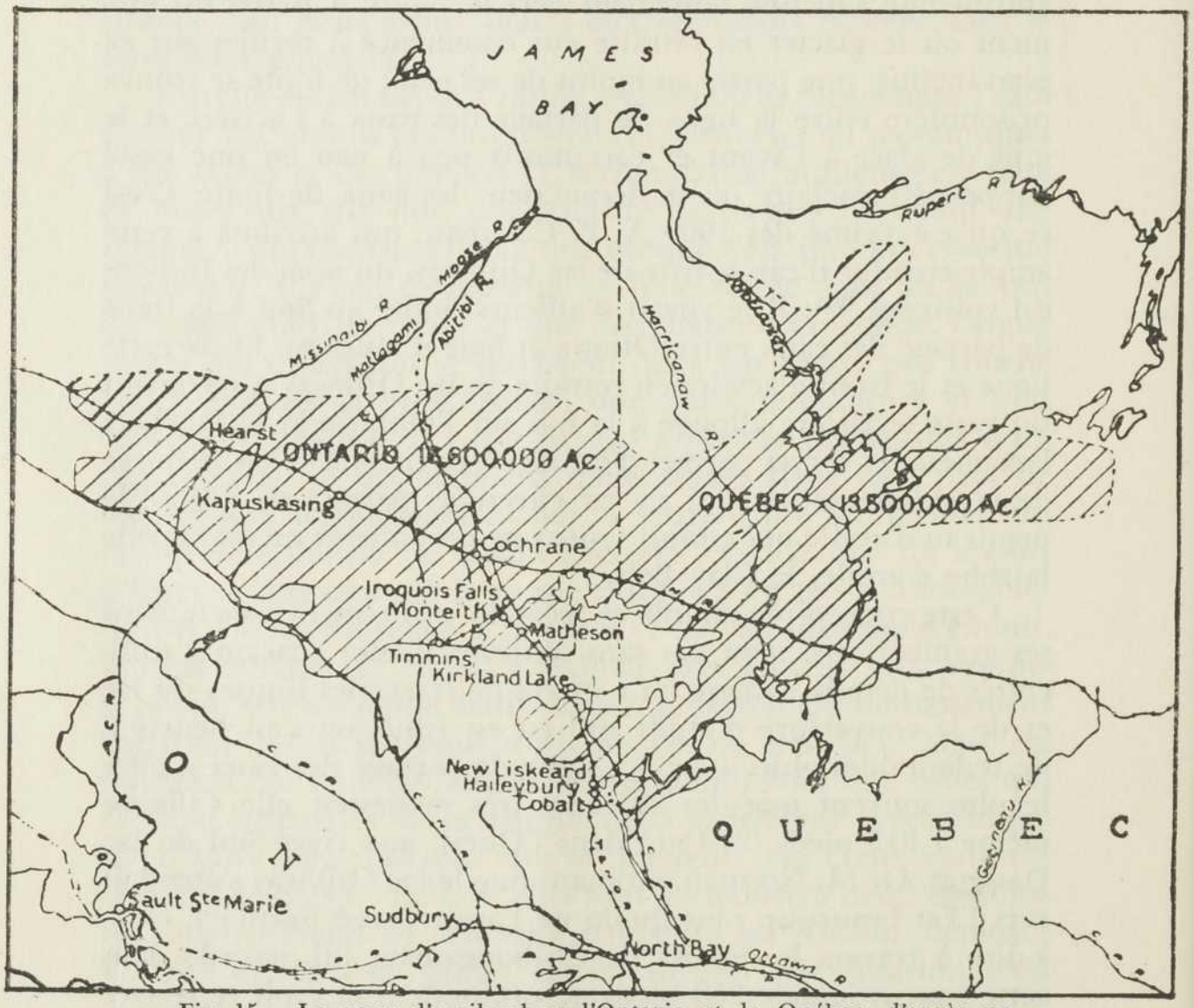


Fig. 15. — La zone d'argile dans l'Ontario et le Québec, d'après un dessin du *National Development Bureau*. Elle correspond à l'expansion des lacs Ojibway et Bartlow.

juste au droit d'Amos, à 38 milles au Nord, la colline Plamondon témoignerait, par la présence de parois rocheuses nettoyées par les vagues et qui se déploient entre 1100 et 1500 pieds, que la surface du lac atteignait cette dernière altitude [99], ce qui nous

(99) J. T. Wilson [**52**], p. 58.

dispense de recourir à une différenciation isostasique. L'argument pourtant nous paraît peu convaincant; il est vrai qu'on nous en a apporté d'autres qui paraissent plus sérieux. M. Cooke et ses co-auteurs (100) indiquent la présence de dépôts de plage sur le versant Nord des collines Abijévis par 1300 pieds d'altitude et estiment que dans l'ensemble le niveau du lac serait monté à 1200; le manteau argileux lui-même atteindrait çà et là l'altitude 1100. Il est donc difficile de ne pas admettre que les eaux du lac Ojibway aient enjambé la ligne de partage qui devait les contenir au Sud, et cette constatation élargit singulièrement le problème. Pour y voir mieux clair, examinons cette hauteur des terres, après quoi nous essaierons de débrouiller ce qui s'est passé plus au Sud.

La ligne de partage des eaux. — La plaine abitibienne se termine au Sud par une marge plus rugueuse, plus coupée, à travers laquelle sinue la ligne de partage. Cette zone est la mieux décrite de notre région, parce qu'elle est la plus minéralisée et qu'elle a été ardemment prospectée; de nombreux travaux géologiques lui ont été consacrés. Il est donc relativement aisé d'en entreprendre le commentaire.

L'Ouest, déjà en territoire ontarien, et plus encore dans le Québec, comporte tout un archipel de collines, qui en font une contrée fort accidentée. Un rapport sur les cantons Beauchastel et Duprat évoque une topographie mouvementée, une région rude, rocheuse, incultivable; un autre, à propos du canton Destor, décrit « de hautes élévations rocheuses et étroites, des vallées perpendiculaires aux parois abruptes »; un troisième présente au Sud de Launay des crêtes allongées, aux flancs nus, abrupts et rugueux. On a ainsi une impression de déchiquètement; en effet, les arêtes ne sont pas continues. Dominant le lac Abitibi, en territoire ontarien, le Ghost Range pousse à 1576 pieds, les bosses Lightning, Smollett, Burnt, Goldsmith, dépassent 1300; dans Québec, ces collines se retrouvent dans l'Ouest d'Hébécourt, l'Est de Duparquet. Suivant la route de Macamic à Rouyn, on voit se lever au Sud des belles campagnes de Poulariès des rangées de crêtes grises, qui se dissolvent bientôt en une compagnie de bosses à flancs raides cernant de petits creux où s'égrènent quelques maisons et des champs;

(100) [**25**], p. 155.

un paysage âpre et sévère, où les manifestations humaines sont rares, sauf pour la destruction, qui s'exprime par les brûlés. Il s'agit des collines Destor (1517 pieds), puis des Abijévis orientés N.S. et qui atteignent 1655, des crêtes de Manneville (1661); vers l'Est cette rangée septentrionale se continue par un gros paquet de caps (1233 pieds) qui dominent le lac la Motte, puis par l'arête qui s'érige à 1550 à l'Ouest de Barraute. Un deuxième groupe, plus méridional, dresse à la frontière ontarienne la pyramide du Cheminis (1730, 527 m.); puis viennent les Swinging (1639), les raides Kekeko (1567); puis, en échelon vers le Nord, les Tenendo, les Smoky (1586), les bosses de Dufrénoy (1510) et de Cléricy. Il s'agit à coup sûr de monadnocks de roches dures hérissant le socle pénéplané; M. Cooke y voit les restes d'une surface d'érosion plus ancienne, d'âge crétacé, développée vers 1600-1700 pieds d'altitude [101]. Nous ne pouvons accepter cette opinion; les témoins de la surface crétacée, partout où nous les avons repérés, en Gaspésie, au Nord du Saguenay, sont beaucoup plus élevés au-dessus de la pénéplaine d'âge tertiaire. Profitons de l'occasion pour préciser que cette dernière ne date pas du Pliocène, comme l'ont dit ces auteurs et après eux beaucoup d'autres; elle a été relevée au Pliocène, ce qui n'est pas la même chose.

Ainsi un modeste relief de hautes terres s'interpose entre la plaine abitibienne et le Témiscamingue; on serait tenté de parler d'une cloison rocheuse, âpre et sauvage. Mais la cloison est trouée comme une écumoire; au travers des collines se glissent des dépressions, plus basses que les bosses, à les toucher, de 700, 800 pieds, parfois plus. Dans Hébécourt et Duparquet, au bas de collines de 1500 pieds se dilate une vaste plaine argileuse où sur plusieurs milles de chaque côté de la rivière il n'émerge pas 10 % en roche. La rangée Tenendo-Smoky est éventrée par la profonde vallée Nord-Sud de la Kanasuta, continuée au Nord par le creux du lac Duparquet, au Sud par celui du lac Dasserat; la dépression se poursuit au Sud en faisant brèche entre Swinging et Kekeko, et le débouché, au lac Ogima, n'est qu'à 915 pieds, parmi de vastes dépôts d'argile stratifiée. C'est avec un vif intérêt qu'on constate que cette coupure N.-S. se continue directement par la longue tranchée du lac Opasatica,

(101) [25], p. 19.



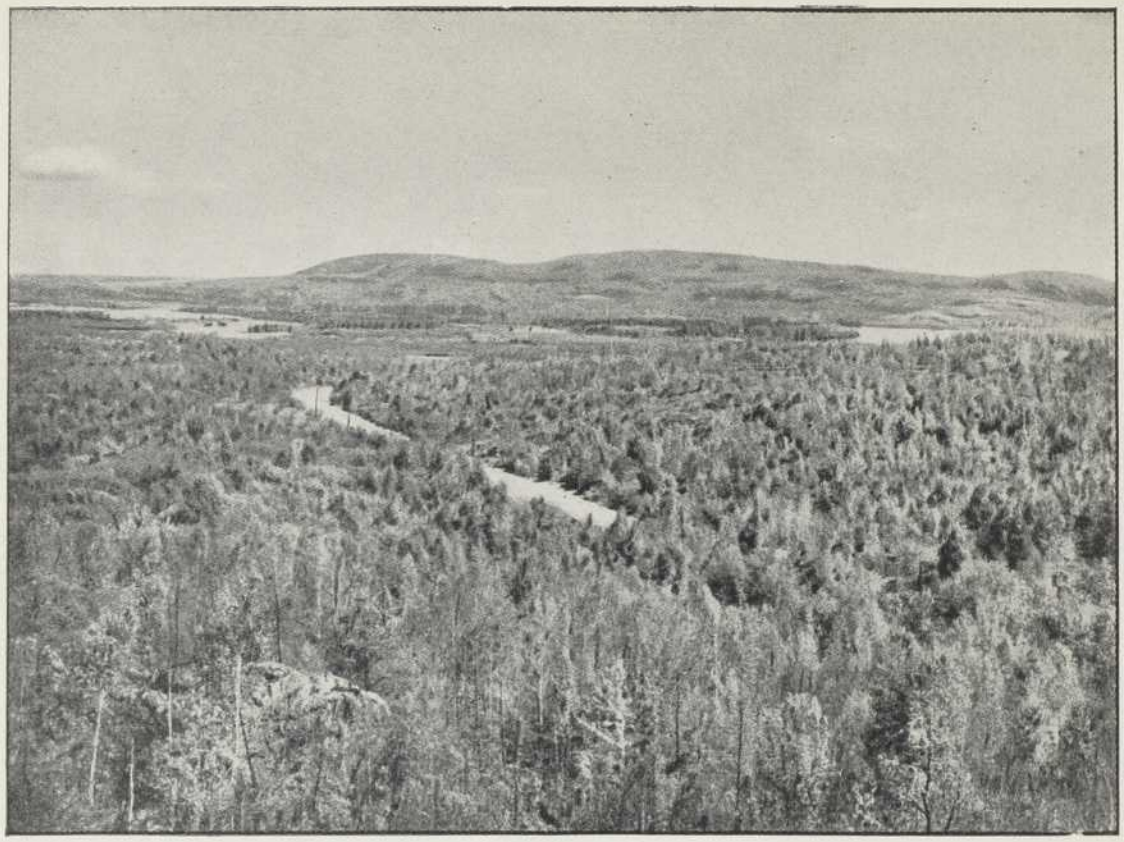
Cliché Geological Survey.

Pl. XIV-A. — Les collines méridionales. Bosses du canton Duprat, près de la mine Waite Ackerman. Forêts brûlées.



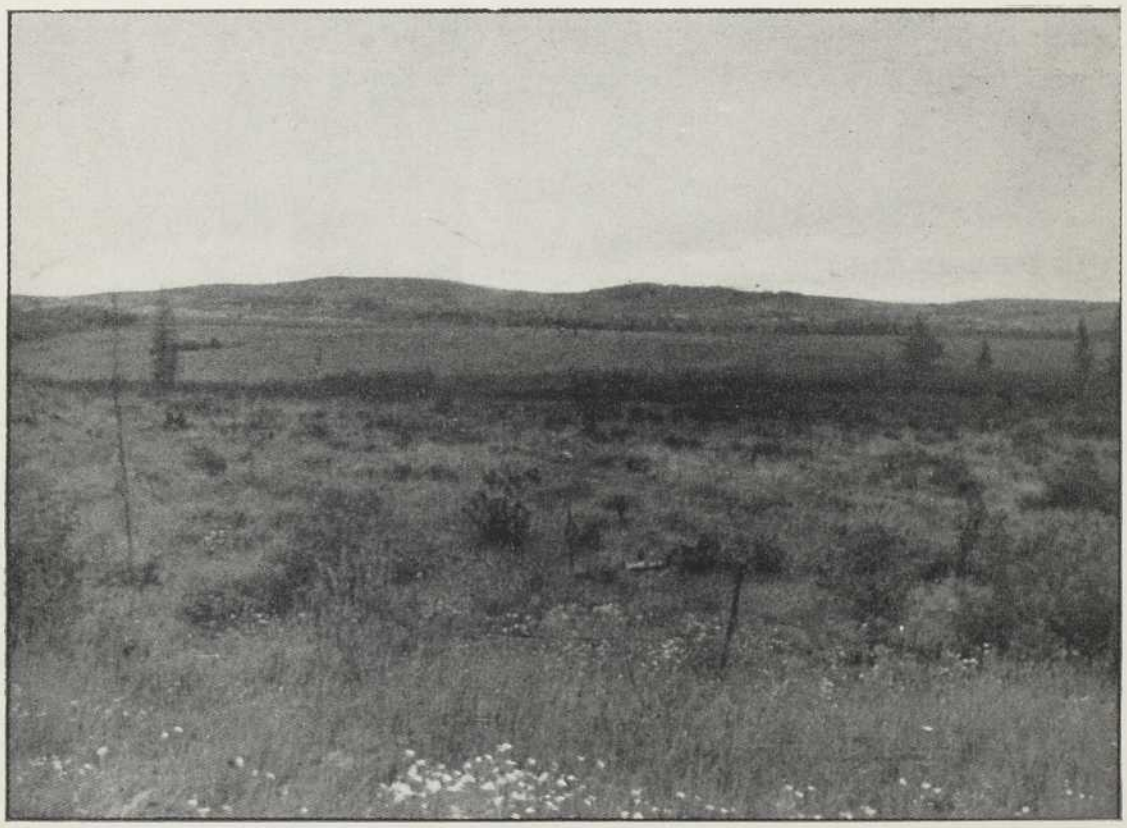
Cliché Service de Ciné-Photographie.

Pl. XIV-B. — Les collines méridionales. Croupes derrière la mine Waite Amulet, près de Noranda. Paysage minier, dominé par le Shaft.



Cliché Geological Survey.

Pl. XV-A. — Les collines méridionales: les Kekel.o, près du camp Aldermac.



Cliché Raoul Blanchard.

Pl. XV-B. — Les collines méridionales: croupes dans la Corne, au Sud d'Amos.

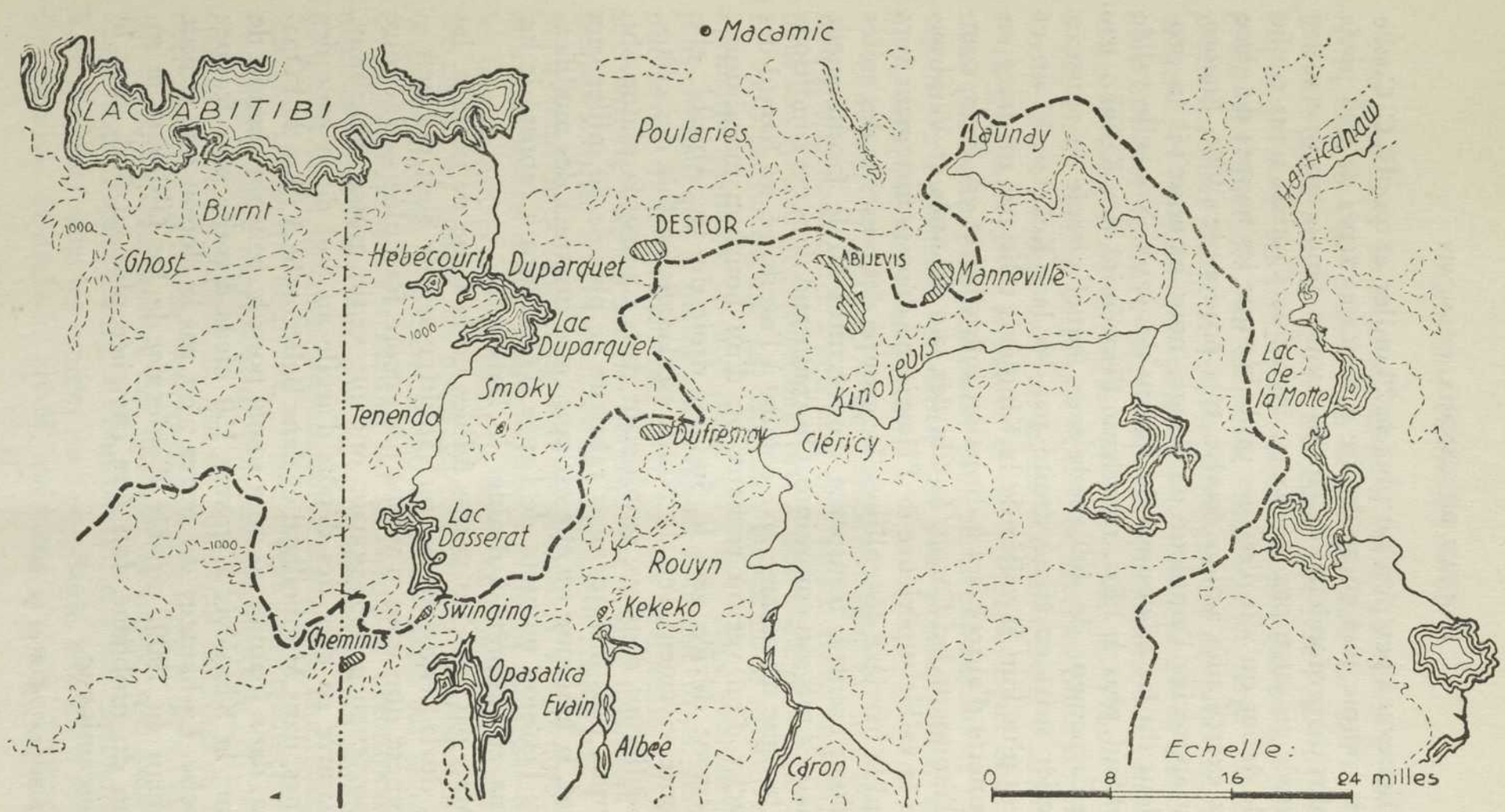


Fig. 16. — Le relief du Sud-Ouest abitibien. Gros pointillé, ligne de partage des eaux; pointillé fin, courbe d'altitude de 1000 pieds; en hachures, collines au-dessus de 1500 pieds. — La ligne de partage erre parmi le dédale des collines et pénètre à Launay dans la plaine abitibienne.

rectiligne ou à peu près sur plus de 20 milles, et que H. C. Cooke décrit comme une gorge étroite à flancs escarpés de 300 pieds ou plus de profondeur; de pareils termes dénoncent une vallée façonnée en auge par les glaces, bien que l'auteur nous confie dès le début qu' « il n'est pas probable que les nappes de glace aient exercé une action érosive très prononcée » [102]. Encore, pour apprécier l'ampleur de l'auge, nous manque-t-il la profondeur du lac au-dessous du niveau des eaux. Nouvelle vallée Nord-Sud plus à l'Est, tranchant l'extrémité des Kekeko par un escarpement de 400 pieds sous lequel circule le ruisseau Pelletier suivi en ligne droite par les lacs Kekeko, Evain et Albee; plus loin la vallée de la Kinojévis relie par un tracé en baïonnette d'autres lacs à direction inflexible et encaissés, comme l'étonnant lac Caron, la file des lacs Joannès et Vaudray; enfin la vallée supérieure de l'Harricana dépasse fortement vers le Sud la barrière des collines. Le groupe des bosses et des crêtes est donc éventré, transpercé d'ouvertures où le façonnement glaciaire a mis son empreinte. On comprend dans ces conditions que la ligne de partage erre comme à l'aventure, au hasard des obstacles d'un verrou rocheux ou d'un bouchon morainique. Fortement déviée vers le Sud au droit du lac Abitibi, elle remonte vivement vers le Nord, escaladant parfois des crêtes, en négligeant d'autres, envahissant dans Launay la plaine abitibienne, puis brusquement rabattue de plus de 50 milles vers le Sud, si hésitante qu'elle est sans cesse sujette à des modifications; l'érosion montant de l'auge d'Opasatica a capturé le lac Ogima et s'apprête à drainer le Dasserat.

Mais par tous ces points faibles de la ligne de partage, les eaux du lac Ojibway ont pu s'infiltrer vers le Sud; ou bien — hypothèse que nous n'avions pas encore formulée — des eaux de provenance méridionale ont pu venir grossir l'Ojibway. On trouve en effet des dépôts d'argile au Sud de la zone des collines, dans Monbeillard et dans Bellecombe à l'Est de l'Opasatica, dans Joannès où on a sondé pour le pont du chemin de fer sur la Kinojévis à travers 150 pieds d'argile sans frapper la roche. La hauteur des terres n'est pas la cloison que croyait Coleman en 1909, capable d'enfermer le lac Ojibway; la solution du problème doit être cherchée plus au Sud, dans le Témiscamingue.

(102) [**23**], p. 8 et p. 6.

Le problème du Témiscamingue. Nous abordons ici un des problèmes les plus difficiles de la morphologie de la Province. Difficile parce que la région, plus complexe que l'Abitibi, a été imparfaitement étudiée, et que nous l'avons nous-même incomplètement explorée, les éléments essentiels ne nous étant apparus qu'après coup. Il faudra donc essayer de procéder avec méthode et de raisonner correctement. Nous pouvons d'ailleurs nous appuyer, quitte à en rectifier les conclusions, sur quelques utiles travaux, ceux de Barlow (1897), de M. E. Wilson (1919), de Coleman (1922), de Hume (1925) et diverses notes de H. C. Cooke. Pour avancer avec ordre, nous examinerons d'abord les traits généraux de la structure et de la morphologie, ceux qui nous paraissent incontestables; puis nous exposerons et discuterons les hypothèses produites par nos prédécesseurs; après quoi, nous présenterons la nôtre.

Une fosse tectonique. — Le Témiscamingue est une dépression allongée, orientée à peu près exactement Nord-Sud, dilatée dans son secteur septentrional, peu à peu rétrécie vers le Sud. Le fond en est occupé par un beau lac, dont le niveau est à l'altitude moyenne de 588 pieds (179 m.), donc sensiblement plus enfoncé que la plaine abitibienne. L'amont du lac déroule une nappe d'eau majestueuse, large parfois de 6 milles (10 km.), sur laquelle flottent des îles verdoyantes et que dominent des falaises accores; vers l'aval la surface liquide se réduit peu à peu, par à-coups de détroits et de légères dilatations, se restreint ainsi aux dimensions d'une grande vallée, fortement encaissée entre les falaises qui la surplombent de 300 à 600 pieds (100-200 m.). De même, à l'amont, les zones déprimées, qui se présentent en terrasses étagées, débordent le lac au Nord-Ouest par la vallée de la Blanche, à l'Est surtout où le bassin se décompose en alvéoles étirés Nord-Sud, clos de palissades rocheuses parallèles de quartzites et de conglomérats, sur lesquelles se cramponnent les bois. De bonne heure sur la rive Ouest, plus tardivement à l'Est, ces bandes déprimées de bordure disparaissent, et c'est le compact plateau laurentien qui au Sud vient dominer la tranchée rétrécie. La rivière Ottawa dégringole dans le lac à l'amont par l'escalier des rapides des Quinze; la nappe se termine à l'aval, sous Temiskaming, à l'endroit où les eaux commencent à bouillonner dans les rapides du Long-Sault, tête d'un secteur fort encaissé, de déclivité agitée, qui mène la rivière à Mattawa.

Du débouché des Quinze à Témiskaming, la section lacustre s'allonge sur 64 milles (103 km.); le courant fluvial qui la prolonge jusqu'à Mattawa, sur 52 km. (34 milles).

La présence de cette profonde coupure enfoncée au travers de la masse résistante du bloc précambrien suggère aussitôt l'idée que la partie dilatée d'amont n'a pu être déblayée que dans un affleurement de roches plus friables où l'érosion a pu, plus aisément, élargir ses conquêtes. En effet, on connaît depuis longtemps, dans le secteur amont du lac, la présence d'assises paléozoïques, calcaires et grès calcarifères de l'Ordovicien et

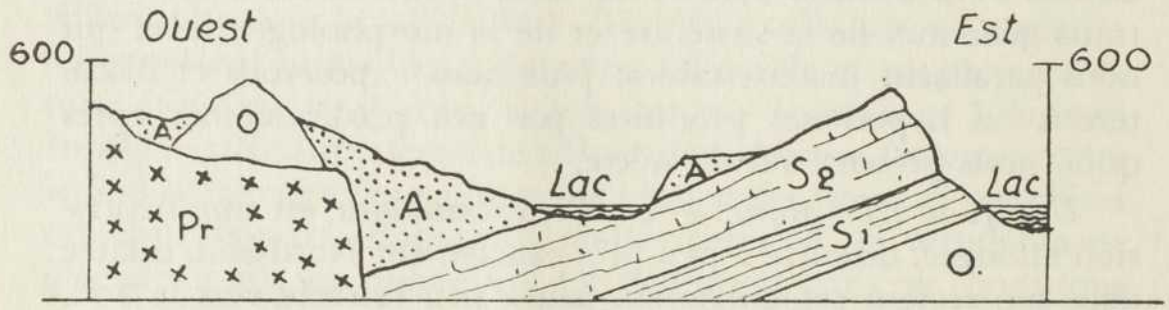


Fig. 17. — Structure du compartiment affaissé du Témiscamingue.
(d'après Hume [21], fig. 4, p. 47).

Affaissement dissymétrique; à droite, cuesta silurienne de la Blanche.
Pr: Précambrien; O: Ordovicien; S1, S2: Silurien; A: Argile lacustre.

du Silurien. Il s'agit d'une couverture paléozoïque disposée en discordance sur une pénéplaine nivelée à la fin du Précambrien; si ces strates moins résistantes ont échappé aux pénéplanations suivantes, et en particulier à celle d'âge tertiaire qui a donné aux Laurentides l'essentiel de leurs formes actuelles, c'est qu'elles avaient été mises à l'abri, soustraites à l'activité niveleuse de l'érosion, grâce à un effondrement qui les avait en quelque sorte avalées. La partie septentrionale, dilatée, du creux du Témiscamingue, est une fosse tectonique dans laquelle se sont conservés, comme empaquetés, des sédiments primaires. Les conditions d'affaissement de ce compartiment de l'écorce terrestre ont été précisées par Hume [103]: à l'origine, probablement un gauchissement, accentué plus tard par des failles. Le mouvement de descente paraît avoir été dissymétrique, les failles étant plus accusées sur le rebord Ouest du compartiment affaissé. Sur la rive occidentale du lac, au Sud de Haileybury,

(103) [35], surtout p. 49-51.

une raide falaise de Précambrien domine une petite île de Silurien qui émerge des eaux: par rapport au niveau du plateau dressé à l'arrière, les strates peuvent avoir été dénivelées de 850 pieds (260 m.). Au contraire les assises paléozoïques se relèvent vers l'Est, comme en témoigne la cuesta de calcaire silurien dolomitique qui domine la rive Sud de la Blanche, parallèlement à la faille de l'Ouest. Cela n'exclut pas d'ailleurs la présence de failles à l'Est, dont le rejet eût été moindre; Hume estime même possible que le compartiment ait été le lieu de rencontre de plusieurs systèmes de failles dirigées NO-SE, NE-SO, et aussi NS, indiquées par les orientations des rivières et des lacs; mais cet argument étant le seul à pouvoir être invoqué, elles restent assez hypothétiques. De même, la direction grossièrement rectiligne du secteur d'aval du lac et de la vallée de l'Ottawa qui le prolonge a fait naître l'idée d'une faille qui aurait guidé le tracé: elle s'est révélée invérifiable sur le terrain.

Nous avons donc affaire à un bloc d'assises primaires coincé par des failles dans l'épaisseur de la masse précambrienne. Il était fatal que l'érosion déclanchée par le relèvement du Bouclier au Pliocène manifestât aussitôt sa vigueur à travers ces dépôts plus friables que les roches encaissantes et y élargît un bassin dont les dimensions approximatives sont de 25 milles en longueur, 10 en largeur (40 sur 16 km.). Il y a là une évidente analogie, dont personne ne paraît s'être avisé, avec la dépression du lac Saint-Jean, plus vaste sans doute, mais pratiquée elle aussi dans un affleurement de dépôts primaires conservés dans une fosse tectonique. L'analogie va se poursuivre à propos des formes que la glaciation a imprimées à ces bassins; le Témiscamingue va nous offrir un ombilic semblable à celui du lac Saint-Jean, et à la suite une auge qui est un autre Saguenay.

Un ombilic suivi d'une auge. — Le bassin d'amont du lac Témiscamingue est profond, inégalement creusé d'ailleurs puisqu'il est parsemé d'îles. Plus exactement la cavité dont il occupe une partie est profonde. bien que partiellement remblayée de dépôts post-glaciaires. Dans ce secteur Nord du lac, nous n'avons qu'un sondage, indiqué par Barlow immédiatement à l'amont de l'étroit appelé les Narrows ou la Passe du Vieux Fort: il donne 120 pieds (36,5 m.). Ce n'est pas mal pour un bassin si fortement atterri, où le fond de vase ne révèle jamais la roche, et où les deltas construits par la Rivière Blanche et la Rivière

des Quinze à leur débouché attestent les progrès du comblement. La dépression d'ailleurs déborde la nappe d'eau, dissimulant son extension sous le manteau des terrasses lacustres. L'argile tapisse ainsi la vallée de la Blanche, sur une profondeur qui n'est pas connue; elle garnit aussi, à l'Est, les alvéoles de Guigues, et la profonde tranchée qu'y ouvre le talweg de la Loutre indique assez qu'elle est épaisse. Sur la rive opposée, un puits à l'Est de la station de New Liskeard a traversé ces dépôts récents sur 240 pieds (73 m.), donc pénétrant plus bas que le niveau du lac, sans toucher le roc [104]. Il s'agit donc d'une ample dépression: la valeur du creusement nous est fournie d'autre part par les résultats que l'érosion a obtenus à proximité immédiate, mais aux dépens du Précambrien: la roche apparaît à 860 pieds à l'issue du lac des Quinze, tandis qu'on ne l'a pas trouvée à 120 pieds sous le niveau du lac, soit à la cote 460. Enfin diverses preuves témoignent qu'il s'agit bien d'un ombilic. Les raides et hautes falaises, parfois verticales, qui enceignent le lac, et aussi celles de la cuesta de la Blanche, voisinant avec un si large fond, nous paraissent incompatibles avec un travail purement fluviatile. Puis nous voyons le plafond lacustre grimper une rapide contrepente aux approches de la Passe du Vieux Fort, passer sur une très faible distance de 120 pieds à 88, puis à 31 (9 m. 50), redescendre presque aussi vite à 130. Ainsi un barrage ferme l'issue aval de ce secteur lacustre; nous y voyons un verrou. Bien entendu la plupart des auteurs a qualifié cet obstacle de muraille morainique, le verrou étant proscrit de la littérature officielle. Mais le long du détroit, on ne voit guère de formes morainiques, même ruinées, et la roche en place n'est pas loin: d'autre part il eût fallu un stationnement interminable du glacier pour bâtir là une moraine frontale qui, avec ce qui en serait disparu, aurait dû atteindre une cinquantaine de mètres au moins. Mais l'idée même d'interpréter cette contrepente par l'obstacle d'une moraine va s'évanouir devant la gerbe de phénomènes de creusement glaciaire que va nous offrir l'aval.

A mesure que la tranchée se rétrécit et s'approfondit, le volume de la glace s'épaississait dans le lit et avec lui la pression exercée contre les parois; la vallée devient vraiment glaciaire,

(104) Cooke [**24**], p. 114.

par son profil en travers comme par son profil en long. Ce sont en effet les formes d'une auge glaciaire qui se déroulent le long du lac à l'aval des Narrows: raides murailles, embellies d'arbres, plongeant vers les eaux; H. C. Cooke compare cette section à un fjord encadré de falaises de 300 à 600 pieds. De même Barlow décrit ce secteur comme une gorge rocheuse très profonde, bordée d'escarpements de 400 à 600 pieds; près de la pointe Martin, rive gauche, la falaise du Roi des Castors s'enlève d'un jet à 600 pieds [105]. Le spectacle se poursuit identique à l'aval de Témiskaming, où les eaux de l'Ottawa commencent à bondir sur les rocs, toujours dominées par des rives que Barlow qualifie d'escarpées et rocheuses. Ainsi le profil en travers est bien celui d'une auge; le profil en long est encore plus spécifiquement glaciaire: une succession de verrous et d'ombilics, ceux-ci singulièrement profonds. Nous pouvons reconstituer ce chapelet grâce aux soigneuses observations de Barlow. Nous

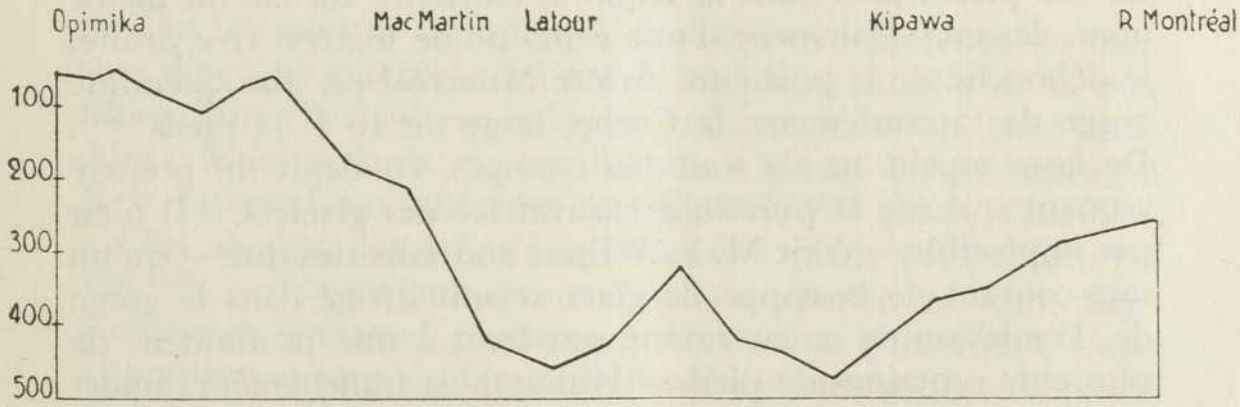


Fig. 18. — L'allure du profil en long de l'auge du lac Témiscamingue, sur une longueur de 30 milles, entre le confluent de la rivière Montréal et l'étroit d'Opimika. Profondeurs indiquées en pieds. Il s'agit d'une succession d'ombilics.

y voyons, à l'aval du verrou du Vieux Fort, un vaste ombilic s'enfoncer peu à peu jusqu'à une profondeur de 400 pieds (122 m.), puis un seuil remonter lentement à 256 (78 m.), une nouvelle fosse se creuser à 470 (143 m.), se relever à 55; après des soubresauts, on en arrive à 45 pieds (14 m.) à l'étroit d'Opimika, proche des rapides du Long-Sault qu'il préfigure. Barlow, fort excusable d'ignorer les verrous en 1897, faisait des seuils du Vieux Fort, de Main Channel, d'Opimika et du Long-Sault

(105) Cooke [**24**], p. 115. Barlow [**3**], p. 23, 185, 191.

des barrages morainiques; cela fait beaucoup de stationnements du glacier lors de son recul, et suffisamment prolongés pour édifier des moraines de 120 mètres de haut. Mais aucune hésitation n'est plus permise à l'aval, le long de la rivière, où Barlow, avec sa conscience ordinaire, avoue que les rapides par lesquels se termine le lac des Sept-Lieues bondissent sur de la roche en place; or dans ce lac des Sept-Lieues il indique un fond de 397 pieds (106): voilà bien un authentique verrou tendu devant un ombilic qui s'enfonce de 121 mètres et n'est pas loin d'atteindre le niveau de la mer. Inutile d'épiloguer plus longuement: profil en long et profil en travers prouvent que la vallée, du Vieux Fort à Mattawa, est bien une auge façonnée par les glaces, du même type que le Saguenay. Il n'y manque même pas un dernier attribut, celui des vallées affluentes suspendues. Tout à l'aval, la rivière Antoine (rive gauche) rejoint l'Ottawa par une cascade et la rivière Beauchêne dégringole de 300 pieds; plus haut la Kipawa, émissaire du lac du même nom, descend également d'une centaine de mètres; rive droite, le débouché de la puissante rivière Montréal est une splendide gorge de raccordement, la Coche, large de 16 à 33 pieds (107). De bons esprits ne s'y sont pas trompés, en dépit du préjugé régnant qui nie la puissance excavatrice des glaciers. « Il n'est pas impossible — écrit M. E. Wilson non sans timidité — qu'un sous-courant de la nappe de glace se soit dirigé dans la gorge de Témiskaming et ait raviné son fond à une profondeur de plusieurs centaines de pieds. » Hume, plus franchement, admet que la glace a été « un agent d'érosion très effectif » (108). Voilà des aveux qui nous réjouissent!

Nous croyons donc avoir démontré que les formes en creux du Témiscamingue ont été façonnées par un glacier, et plus particulièrement par la langue qui a la dernière occupé la vallée. Ce n'est pas une bien grande conquête que nous avons réalisée là, puisque d'autres s'en étaient avisés avant nous: elle nous sera pourtant utile. Car le plus difficile reste à faire. Nous avons maintenant à expliquer comment les parois de l'ombilic et de l'auge ont pu accueillir un lac beaucoup plus étendu et de niveau plus élevé que la nappe d'aujourd'hui, et quels étaient

(106) [3], p. 176-177.
(107) Photo dans Barlow [3], p. 202.
(108) [53], p. 43; [35], p. 12.

les rapports de cette étendue lacustre avec celle du lac Ojibway.

Les terrasses lacustres. — Les preuves de l'existence de ce lac ne sont pas difficiles à découvrir. Elles sont fournies par la présence des terrasses auxquelles nous avons fait déjà allusion.

Il s'agit de dépôts d'une belle argile grise, sans roches, d'une couleur un peu plus foncée que celle de la terre forte abitibienne de l'Est. Ces argiles sont varvées, ce qui indique des dépôts annuels dans une nappe d'eau; on n'y a pas trouvé de fossiles marins. Elles peuvent être très épaisses. Nous avons déjà évoqué, d'après Cooke, le puits de New Liskeard traversant 240 pieds de glaise sans en voir le bout; Hume cite le cas d'un sondage effectué un peu au delà, à l'Ouest de Uno Park, qui a pénétré de 250 pieds dans l'argile [109], et on nous a parlé à Ville-Marie d'un puits foncé à 135 pieds dans la terre forte. Ces dimensions indiquent à coup sûr une sédimentation prolongée.

Ces terrasses se succèdent à des niveaux différents, en marches d'escalier semblables à celles des plages étagées de la mer Champlain. Barlow en indique « quatre ou cinq, assez étendues » le long de la rivière Blanche; Hume les dénombre à New Liskeard aux altitudes de 647, 722, 760 pieds; Coleman, à l'Est du lac, les fait s'étager de 648 pieds (Ville-Marie) à 796 [110]. Nous-même avons reconnu quatre niveaux dans Guigues et Duhamel, plusieurs gradins mous dans Fabre. Cette disposition évoque évidemment des changements dans l'altitude de la surface lacustre, qui rappellent les différentes fluctuations de la mer Champlain. Mais des dépôts d'argile apparaissent encore plus loin et plus haut que les abords du lac actuel. Au-dessus de sa gorge de raccordement, la vallée de la rivière Montréal en présente vers 800 pieds, où du sable se mêle à l'argile. La terre forte garnit les abords du lac des Quinze, cette fois à 900 pieds, et de là s'élève doucement vers le Nord pour rejoindre les dépôts proches du lac Opasatica, qui eux-mêmes se relient à ceux de l'Ojibway; vers l'Est on les retrouve autour du lac Simard (Expanse) vers 900 pieds. Ainsi il n'y a pas de doute qu'un vaste lac digité n'ait occupé les abords de la tranchée du Témiscamingue, que ses dépôts les plus élevés

(109) [**35**], p. 42.
(110) [**3**], p. 189; [**35**], p. 8; [**22**], p. 43.

n'aillent se raccorder à ceux du lac Ojibway, enfin qu'au cours d'une longue existence il se soit abaissé à plusieurs reprises, édifiant ainsi des terrasses en gradins. M. Wilson a donné à cette nappe disparue le nom de *lac Barlow,* juste hommage de reconnaissance à l'égard du savant qui avait préparé les voies.

Seul à notre connaissance Coleman, dans un second article beaucoup plus embarrassé que le premier à propos du lac Ojibway et où l'on observe même des contradictions, a émis l'hypothèse qu'il ne s'agit pas de dépôts lacustres, mais de terrasses marines disposées dans un fjord de la mer Champlain. La hauteur des plus élevées de ces nappes d'argile ne le déconcerte pas: appliquant je ne sais quelle échelle de relèvement du sol libéré des glaces, il prétend qu'à un niveau marin de 690 pieds à Kingsmere près de Hull en correspondrait un de 1089 à la tête Nord du lac Témiscamingue (111): (mais dans ce cas on devrait trouver 2 à 3000 pieds aux rivages orientaux de la baie James). On a déjà fait observer que ces argiles n'avaient pas livré de fossiles marins, et aussi qu'elles étaient varvées, ce qui implique des formations lacustres à proximité d'un glacier. La question nous paraît réglée; reste à savoir à quoi correspondait cette haute et vaste nappe d'eau.

Les hypothèses sur l'origine du lac. — Il s'agit de déterminer quel est l'obstacle qui a retenu les eaux et ne les a lâchées que peu à peu pour arriver au lac actuel, qui est une nappe d'eau prisonnière derrière un verrou glaciaire. Car un lac comporte nécessairement une obstruction, un bouchon, derrière lequel s'accumulent ses eaux. Les travaux que nous avons consultés nous apportent deux hypothèses sur la nature de cet obstacle: un bouchon morainique, le barrage d'une nappe de glace.

Dans deux de ses articles, dont le second écrit en collaboration avec MM. James et Mawdsley, M. Cooke a traité le problème du lac Barlow. La nappe d'eau lui paraît avoir été ligotée par « a broad barrier of drift », c'est-à-dire de moraine, placée comme un énorme tampon à l'emplacement du Long-Sault, où se termine le lac actuel. De là, l'eau a reflué à l'arrière jusqu'à la ligne de partage où elle s'est unie à celle du lac

(111) [**22**], p. 44 et 58.

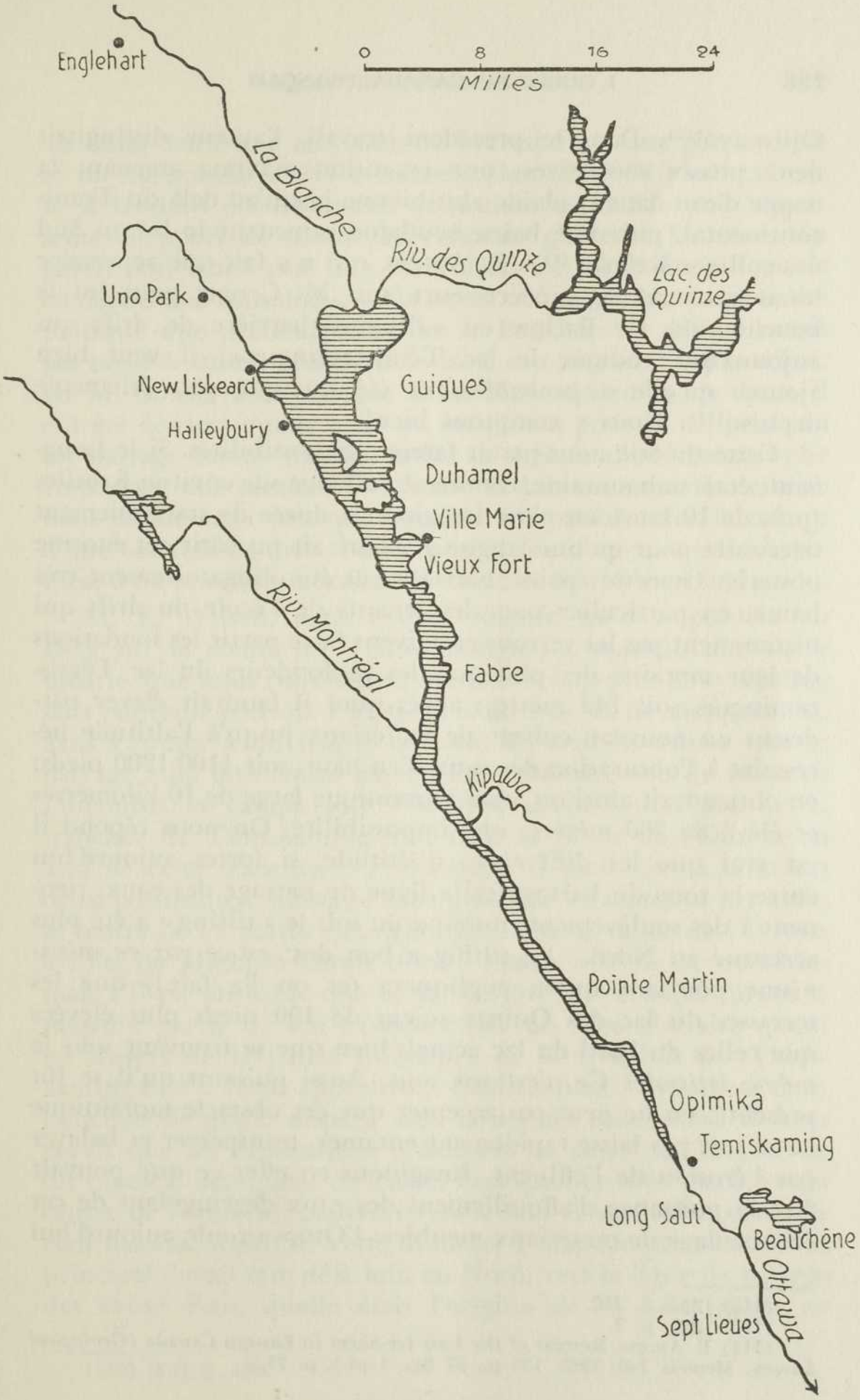


Fig. 19. — Le lac Témiscamingue.

Ojibway (112). Dans le précédent travail, l'auteur distinguait deux phases successives: une extension maxima amenant la nappe d'eau dans la plaine abitibienne jusqu'au delà du Transcontinental, puis une baisse soudaine ramenant le lac au Sud des collines Kekeko (113). E. Antevs, qui n'a fait que reprendre les travaux de ses prédécesseurs, suit M. Cooke; pour lui le bouchon du lac Barlow est « l'épaisse barrière de drift qui aujourd'hui endigue le lac Témiscamingue »; il veut bien ajouter qu'elle a *probablement* été quelque peu échancrée depuis (114). Nous y comptons bien!

Cette théorie nous paraît farcie d'impossibilités. Si le Long-Sault était une moraine, comme il s'allonge sur environ 6 milles (près de 10 km.), on n'ose imaginer la durée de stationnement nécessaire pour qu'une langue glaciaire ait pu bâtir cet énorme obstacle. Or cette épaisse barrière eût été obligatoirement très haute, en particulier pour les tenants de l'école du drift qui n'admettent pas les verrous et doivent faire partir les fondations de leur moraine des plus grandes profondeurs du lac Témiscamingue, soit 143 mètres; après quoi il faudrait élever pardessus un nouveau cubage de matériaux jusqu'à l'altitude nécessaire à l'obturation des eaux d'en haut, soit 1100-1200 pieds; on obtiendrait ainsi un amas morainique large de 10 kilomètres et élevé de 300 mètres: une impossibilité. On nous répond il est vrai que les différences d'altitude, si fortes aujourd'hui entre la zone du barrage et la ligne de partage des eaux, tiennent à des soulèvements inégaux du sol: le « tilting » a été plus accentué au Nord. Le tilting a bon dos; est-ce par ce mécanisme pourtant qu'on expliquera (et on l'a fait !) que les terrasses du lac des Quinze soient de 100 pieds plus élevées que celles du bord du lac actuel, bien que se trouvant *sous la même latitude?* Ce n'est pas tout. Aussi puissant qu'il se fût présenté, on ne peut pas accepter que cet obstacle morainique ne se soit pas laissé rapidement entamer, transpercer et balayer par l'érosion de l'effluent. Imaginons en effet ce que pouvait être la puissance d'affouillement des eaux dégringolant de cet échafaudage de matériaux meubles: l'Ottawa roule aujourd'hui

(112) [**25**], p. 152.
(113) [**23**], p. 7.
(114) E. Antevs, Retreat of the Last Ice-Sheet in Eastern Canada (*Geological Survey*. Memoir 146, 1925, 138 p., 37 fig., 4 pl.), p. 75.

au Long Sault une moyenne de 710 mètres cubes par seconde et un maximum de 3.540 mètres cubes (125.000 pieds cubes); or il faudrait probablement quintupler ce chiffre pour représenter l'apport de fusion de l'énorme glacier à l'arrière. Un pareil flot, lancé avec une forte déclivité à travers une masse de dépôts mal consolidés, y eût en un temps extrêmement limité pratiqué une profonde entaille: le bouchon de drift n'aurait pas tardé à sauter, réduisant le lac à son niveau d'aujourd'hui. Or M. Cooke reconnaît que le lac Barlow a eu la vie dure: il eût été dès lors mieux avisé en imaginant pour la nappe d'eau un barrage moins friable. Enfin sa théorie d'une catastrophe emportant une partie de l'obstacle et laissant subsister le reste nous paraît aussi peu que possible compatible avec la nature d'une barrière de drift. Nous considérons donc que cette hypothèse d'un bouchon morainique doit être écartée sans hésitation.

M. E. Wilson, dans l'étude soignée qu'il a publiée en 1919 sur le comté de Témiscamingue, a apporté une autre théorie, que nous considérons avec beaucoup plus de sympathie sans pourtant pouvoir l'accepter dans tous ses développements. Sans s'arrêter à un fragile obstacle de drift, il estime que le barrage a dû être tendu par un lobe glaciaire issu du front de l'inlandsis et campé soit « dans la partie inférieure de la tranchée de Timiskaming, soit dans la vallée de l'Ottawa en aval de cette tranchée ». Finalement, il met bout à bout ces deux possibilités: un vaste lobe glaciaire « s'avançant à travers le centre de l'Ontario » et débordant vers la vallée de l'Ottawa à l'Est de Mattawa aurait obturé l'issue aval de la tranchée; mais « il est probable que le lac Barlow fut recoupé durant la majeure partie de son existence par un lobe glaciaire gisant en travers de la partie inférieure de la tranchée du Timiskaming » [115]. Nous approuvons cordialement l'hypothèse d'un bouchon de glace, disparu sans laisser de trace; mais il nous paraît que les explications présentées au sujet de l'origine de cet obstacle manquent de clarté. Pourquoi ce lobe glaciaire du centre de l'Ontario, poussant vers le Sud et vers l'Est, sans que rien paraisse légitimer cette avancée, à une époque où le front principal devait être déjà loin au Nord, vers la ligne de partage des eaux? Puis, quelle était l'origine de ce lobe gisant en

(115) [**53**], p. 158.

travers de la partie inférieure de la tranchée? On aimerait qu'elle fût précisée. Hume, constatant qu'un blocage de l'émissaire a existé au Sud lorsque le bassin au Nord était déjà libre de glaces, et ne s'arrêtant pas à un barrage morainique, est fort perplexe; il estime finalement improbable l'hypothèse de Wilson, de la coexistence d'une barrière de glace en bas et d'eaux libres en haut (116). C'est ce que nous aurons à examiner. Nous considérons en tout cas la théorie de M. E. Wilson comme féconde, mais incomplète: à nous de lui apporter les retouches dont elle a besoin.

La solution du culot de glace. — Nous partons de l'idée que l'hypothèse morainique étant inopérante, le bouchon qui obstruait le lac Barlow a disparu, s'est volatilisé. Seul un barrage de glace peut répondre à ces conditions. Mais d'où venait, comment était disposée la masse de glace qui interceptait le cours des eaux de fonte affluant du Nord?

Nous écartons bien entendu l'hypothétique lobe glaciaire évoqué par M. Wilson, allongé le long de la Mattawa et de l'Ottawa d'aval, bloquant ainsi le débouché du Témiscamingue; car d'où serait-il venu au moment où le terrain était déglacé à l'arrière, et pourquoi se serait-il ainsi glissé vers l'Est, parallèlement au front de l'inlandsis? Manifestement sa présence n'est avancée que pour expliquer l'occlusion du lac. Mais nous croyons, pour avoir plusieurs fois vérifié le fait dans les Laurentides de la Province, que lorsque le glacier quaternaire en retraite eut réintégré la plate-forme du Bouclier canadien et en eut évacué les marges méridionales, il laissait traîner en arrière de son front, pendre si l'on veut de son corps de bataille des langues fort étendues, réfugiées au creux des principales vallées, épaisses encore de centaines de pieds et même de centaines de mètres; des sortes de longues antennes étirées en avant du front d'ensemble. L'exemple le plus remarquable en est celui du lobe du Saguenay venant déboucher dans la mer Champlain à l'époque même où il aménageait le fond de son fjord (117); mais nous croyons que la belle auge de la Jacques-Cartier, derrière Québec, est l'œuvre d'une langue identique et travaillant à la même époque, et que le cas se répète sur le

(116) [35], p. 12.
(117) Blanchard [5], II, p. 42-43.

Saint-Maurice inférieur, sur la Lièvre et la Gatineau, pour ne citer que les exemples les plus typiques. Dans ces conditions, il paraît inévitable que la vallée du Témiscamingue, tracée et déjà approfondie par l'érosion préglaciaire, ait abrité elle aussi son lobe de glace pointant fortement en avant de l'inlandsis, déjà retiré peut-être quelque part vers la ligne de partage des eaux. Nous estimons, comme pour le Saguenay, que cette langue a effectué l'aménagement glaciaire de la vallée, l'ombilic d'amont, l'auge d'aval jusqu'à Mattawa, avec ses creux et ses verrous.

Nous ne pensons pas, d'autre part, que le glacier témiscamien, comme nous allons le désigner désormais, reçût le plus clair de son alimentation du Nord-Est, de l'Abitibi québécois. Les petites tranchées glaciaires que l'on distingue dans cette direction, celles de l'Opasatica, du lac Barrière, du lac Roger, si elles sont de vraies auges, présentent des dimensions modestes et ne pouvaient véhiculer un fort tonnage de glace. C'est du Nord-Ouest, en territoire ontarien, que provenait le gros afflux, par la région faillée et facile à éroder où se prolongent les affleurements paléozoïques que nous avons observés au Nord du lac actuel: il est remarquable qu'à 23 milles de la nappe d'eau, et en dépit du remblaiement post-glaciaire, la station d'Englehart ne soit encore qu'à 679 pieds. Par cette profonde et large dépression passait à coup sûr le gros flot qui allait nourrir le glacier témiscamien. Il en résulte que la langue ainsi alimentée faisait barrage à l'égard des eaux de fonte qui pouvaient s'écouler du côté québécois. Or elle était épaisse; si nous nous rapportons aux dimensions de l'auge par où elle circulait en aval, nous constatons que les parois qui la contenaient dépassent souvent l'altitude de 1000 pieds; en amont, l'altitude de la carapace de glace était à coup sûr plus élevée encore, à cause de l'engorgement qui gonflait la masse retardée dans son écoulement par le rétrécissement de la vallée.

Voilà qui suffit à expliquer l'apparition d'une nappe digitée, dont les ramifications, vers l'Est, se manifestent par les dépôts d'argile du lac Simard, de la haute Ottawa, de la Kinojévis, du lac Opasatica; on conçoit aisément que par les brèches de la zone septentrionale de collines, le lac Barlow ait rejoint l'Ojibway dont la frange commençait à ourler le front du glacier prêt à retraiter vers la baie d'Hudson. Nous n'avons

pu identifier l'émissaire par lequel se dégorgeait la nappe d'eau; il est problable qu'un effluent accompagnait, le long du glacier, la rive gauche de l'auge, à la manière de ces torrents périglaciaires qui circulent entre le bord d'auge et la glace dans certaines vallées himalayennes; mais il pouvait fonctionner simultanément plusieurs débouchés. Nous avons été très frappé de constater la présence, au Sud du lac Simard, de vastes plages de sable qui indiquent un écoulement fluvial dans cette direction, par où il était possible aux eaux de gagner le lacis lacustre de la Kipawa. Bref, la présence, dans la tranchée, du glacier témiscamien nous donne la clé de tous les dépôts d'argile lacustre étalés à partir de 900 pieds d'altitude; elle explique aussi la jonction avec le lac Ojibway à ses débuts; le haut lac Barlow était une nappe d'*obturation glaciaire latérale*.

Malheureusement l'explication ne vaut pas pour les basses terrasses, du moins pour celles qui s'étagent au Nord-Ouest du lac actuel. Ces terrasses de New Liskeard, et plus encore celles de la vallée de la Blanche, s'étagent en effet sur le trajet même de l'afflux glaciaire qui nourrissait le glacier témiscamien; leur présence à cet emplacement indique impérieusement que cet afflux glaciaire avait disparu lors de leur formation; l'ancien lit glaciaire du Nord-Ouest était alors occupé par un lac. Nous retrouvons là l'objection de Hume, qu'il est improbable qu'une barrière de glace ait subsisté dans le bas tandis que l'eau libre occupait l'amont. Nous allons essayer de la tourner. On conçoit aisément que la langue témiscamienne ne pouvait durer indéfiniment, à mesure que le corps de l'inlandsis qui l'alimentait reculait, en s'amincissant, vers le Nord, au delà de la ligne de partage. Mais nous croyons que cette disparition ne s'est pas réalisée par une rétraction pure et simple. La partie de la langue la plus vulnérable à la fusion, c'était l'amont, plus étalé, donc moins épais, et qui n'était pas abrité par des rives accores, susceptibles de le protéger; au contraire à l'aval la coulée de glace, enfouie dans une auge profonde de 300 mètres, une vraie rainure étroite et abritée, était en mesure de braver beaucoup plus efficacement la fusion. A notre avis, le glacier témiscamien s'est cassé en deux, la rupture étant intervenue dans la partie dilatée de l'ombilic, au Nord de New Liskeard; et tandis que la branche septentrionale, fort étalée et peu épaisse, battait rapidement en retraite et s'évanouissait



Pl. XVI-A. — Lac Témiscamingue. Vue prise de Ville-Marie, vers l'Ouest.



Clichés Raoul Blanchard.

Pl. XVI-B. — Lac Témiscamingue. Vue prise de la pointe du Vieux Fort, vers le Sud.



Cliché Pacifique Canadien.

Pl. XVII. — Ville-Marie, de l'Est. Basse terrasse lacustre;
à gauche, croupe de conglomérats, boisée.

hâtivement, le tronçon méridional, lové dans la profonde tranchée de l'auge, subsistait plus longtemps, à l'état de *culot de glace morte.*

C'est là l'essentiel de notre explication. Le bouchon obturant les niveaux inférieurs du lac Barlow, que la moraine ne pouvait nous fournir non plus qu'un lobe ontarien providentiellement égaré vers Mattawa, nous le découvrons dans le tronçon de glace morte abandonné dans l'auge par la langue témiscamienne en déroute. Nous avons le droit de penser que ce culot fort allongé a duré longtemps, protégé par son épaisseur, plus encore par son étroitesse qui n'offrait aux agents de fusion qu'une superficie restreinte, superficie que nous pouvons imaginer de surcroît protégée par une forte croûte de moraine. Les eaux lacustres retenues derrière ce barrage déposaient leurs argiles; des niveaux de plus en plus bas de terrasses indiquent l'affaiblissement progressif et saccadé de l'obstacle; il est remarquable que l'altitude des dépôts lacustres repérés le long du bief inférieur de la rivière Montréal coïncide presque exactement avec celle des plus hauts niveaux argileux qui contournent l'amont du lac actuel. Ainsi le lac Barlow s'est vidé peu à peu, à mesure que la fusion ratatinait le culot de glace; c'est sans catastrophe qu'il a passé la main au lac Témiscamingue. Nous pouvons même dire que ce tronçon inanimé de glace morte a été sinon le père, du moins le protecteur du lac d'aujourd'hui; sa longue persistance au creux de la tranchée a préservé celle-ci d'un alluvionnement intense, lui a conservé l'essentiel de sa profondeur.

Pour nous résumer, nous croyons donc que le lac Barlow s'est formé à l'arrière d'un barrage de glace. Les plus hauts niveaux s'épaulaient à un lobe glaciaire pendant à l'avant du corps de l'inlandsis et qui se déroulait le long de la tranchée du Témiscamingue: ils étaient assez relevés pour refluer au delà de la ligne de partage et se mêler aux eaux du lac Ojibway naissant. Les bas niveaux relèvent d'une nappe rétrécie, prisonnière du bouchon qu'un culot de glace morte, débris de la langue fractionnée, enfonçait le long de l'auge témiscamienne et dont la fusion a fini par avoir lentement raison. Il nous semble que notre explication a le mérite de la vraisemblance, car de vastes culots de glace morte ont été fréquemment repérés en avant du front des grands glaciers en retraite; qu'elle cadre

correctement avec les faits observés. Nous ne la présentons pourtant qu'à titre d'hypothèse, faute d'un travail assez poussé sur le terrain; l'intérêt du sujet est assez vif pour qu'on puisse désirer qu'un nouveau chercheur essaie sur place d'éprouver nos arguments et au besoin de proposer une autre solution.

Conclusion: relief et sol favorables. Du moins sommes-nous en terrain solide pour affirmer que la longue inhibition dont ont été victimes l'Abitibi et le Témiscamingue n'est due ni à leur relief, ni à leur sol.

Le relief n'est nulle part un véritable obstacle. On a vu que le sommet le plus élevé des deux comtés est une taupinière de 573 mètres d'altitude. Sans doute on trouve entre Abitibi et Témiscamingue une poussière de collines, arborant des formes parfois raides; mais entre les grains de cette poussière, il est toujours facile de passer. On circule aisément parmi les alvéoles du Témiscamingue, tapissés de l'onctueux manteau des alluvions lacustres. Enfin si certains cantons de l'Abitibi sont semés d'excroissances, il ne s'agit presque jamais que de très modestes bossellements, aussi faciles à franchir qu'à éviter: en dépit de leur présence, le trait capital du véritable Abitibi, à l'Ouest de la rivière Bell, c'est l'horizontalité, et telle, nous le répétons, qu'il est impossible d'en trouver l'équivalent dans le reste de la Province.

Rien donc à redouter de la part du relief; on serait tenté de trouver qu'il n'y en a même pas assez. Or, pour ce qui est des sols, non seulement il n'y a rien à en redouter, mais il y a beaucoup à en attendre. Les terrasses argileuses du Témiscamingue donnent une terre magnifique, où l'égouttement s'effectue le plus souvent avec aisance, par le réseau de ravins profonds qui descendent vers le lac. La glaise abitibienne est pleine de qualités, surtout lorsqu'elle a subi des labours profonds; si le drainage est un peu plus délicat à y organiser parce que la pente est très faible et les ravins, dès lors, peu profonds, on ne peut dire que la plaine abitibienne soit apparue à ses premiers colons sous les espèces d'un vaste marécage; au contraire ils ont été enthousiasmés au spectacle de ces immenses étendues de terre forte, aussi belles, mais beaucoup plus vastes, que celles des abords du lac Saint-Pierre. Ainsi l'on peut conclure que la valeur des sols, dans la plaine de l'Abitibi comme

aux abords du lac Témiscamingue, soutient la comparaison avec les meilleurs terroirs de la Province.

Il faut donc chercher autre chose. Ce ne sont ni un relief rébarbatif, ni un sol ingrat, qui ont si longtemps écarté de ces régions la colonisation. Venons-en donc à examiner si leur climat en est responsable.

Un climat calomnié.

Le climat de l'Abitibi, pendant longtemps, n'a pas eu bonne réputation, et cette appréciation péjorative n'est même pas toujours disparue; la même réprobation enveloppe le Témiscamingue, ce qui est plus injuste encore. Cette réputation n'avait pas été fabriquée par des visiteurs revenus de là-bas, pour la bonne raison qu'au XIX^e siècle on aurait pu les compter sur les doigts de la main; il s'agissait d'une déduction *a priori*. De Montréal, « le Nord » paraissait ne pouvoir être qu'une contrée polaire ensevelie sous les frimas, où renaissait la notion des arpents de neige; déjà, quand Labelle marchait à la conquête de Nominingue, les critiques n'avaient pas manqué au sujet d'une entreprise aussi aventurée: or, comparé à Nominingue, l'Abitibi ne pouvait être qu'un effrayant Super-Nord. Cette idée d'une région quasi polaire avait si bien pénétré les esprits qu'elle s'exprimait dans de singulières erreurs: on parlait de la durée des journées d'été comme si la plaine abitibienne était traversée par le cercle arctique. « Les jours y étant très longs, ... il n'y a pas d'arrêt dans la végétation », disait en 1915 un de ceux qui se sont le plus dévoués à la colonisation de ces terres neuves (118). Propos que nous avons souvent entendus nous-même ! Il suffit pourtant de regarder une carte: on y lit qu'Amos est situé sous la latitude 48°36. C'est celle du lac Saint-Jean, et plus méridionale que celle de Matane, à l'entrée de la Gaspésie; des localités comme Sept-Iles et Havre-Saint-Pierre, au bord du golfe du Saint-Laurent, sont autrement septentrionales que l'Abitibi. Ne parlons donc pas d'extrême Nord, mais plutôt d'Ouest, de région déjà enfoncée dans l'épaisseur du continent. Au surplus, allons voir les chiffres.

Notre documentation d'ailleurs est inégale. Désirant dispo-

(118) [14], p. 15.

ser, comme pour l'Ottawa, des dix années 1931-1940, nous ne nous trouvons bien outillé que pour le Témiscamingue où nous pouvons utiliser trois excellentes stations, celles de Timiskaming à l'altitude 591 (180 m.), Ville-Marie à 590, Rapide des Quinze à 840 (257 m.); à l'arrière la chute Pin Rouge (800, soit 244 m.) ne nous fournit que les trois mois d'été. Mais la plaine abitibienne ne nous livre qu'Amos (1002 pieds, 305 m.); nous y avons joint, dans l'Est du comté, Doucet, qui n'a fonctionné que 9 ans (1236 p., soit 376 m.), et au Sud-Est, la digue du lac Cabonga (1225, 373 m.). Constatons, ici encore, que l'influence de l'altitude ne peut être que mince: la différence n'est même pas de 200 mètres entre la plus haute et la plus basse de nos stations.

Les températures. Un premier examen paraît révéler un climat très froid. Mais on constate vite que ces basses températures sont l'effet d'hivers rigoureux: qu'en revanche les étés sont chauds; qu'il s'agit donc non d'une variété polaire, mais d'un type vraiment continental, comportant une saison végétative suffisante.

Les basses températures moyennes. — Au premier examen éclate entre Témiscamingue et Abitibi un contraste qui ne se démentira pas tout au long de l'étude des températures.

La station la plus méridionale, en effet, Timiskaming, nous apporte comme moyenne annuelle 4°48 (40 F.). Ce n'est pas très inférieur à ce que nous a fourni Chelsea (40°6 F.), la plus méridionale des stations du bas Ottawa, et supérieur aux résultats de Maniwaki, Huberdeau, Notre-Dame-du-Laus, installés à des altitudes équivalentes mais à une latitude beaucoup moins septentrionale. Et en poussant vers le Nord, bien au delà du 47e parallèle, nous obtenons pour Ville-Marie et les Quinze des moyennes annuelles de 38,2 et 38,3, c'est-à-dire presque autant que Notre-Dame-du-Laus assise au 46e° de latitude. C'est fort encourageant.

Mais il en va tout autrement avec l'Abitibi. Cabonga, à l'arrière, est à la latitude de Ville-Marie: or sa moyenne annuelle se hausse tout juste à 36°. Amos est à moitié chemin entre les 48e et 49e parallèles: là, il ne s'agit plus que de 32°8, c'est-à-dire que la moyenne annuelle est tout près du point de congélation (0°46 centigrade). Enfin Doucet, un peu plus au

Sud, ne peut même pas arriver à 0° C. et reste à 31,6 F. Ce n'est pas encourageant; une température moyenne voisine de 0 degré centigrade semble indiquer un redoutable climat. Remarquons d'ailleurs de suite que le contraste climatique, qui apparaît si vif entre Abitibi et Témiscamingue, n'a pas préservé ce dernier de subir le sort commun et d'échapper à la colonisation jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle.

Allons donc examiner les réalités qui se dissimulent derrière ces moyennes, et puisque ces températures paraissent si basses, étudions d'abord la saison froide.

Les rigueurs de l'hiver. — Les moyennes des trois mois d'hiver nous indiquent à peu près partout de redoutables températures. Seule la station de Timiskaming est étonnamment favorisée: son hiver de −10°4 C. est presque aussi tempéré que celui de Montebello aux bords de l'Ottawa (−10°2 C.) en dépit du contraste de latitude (plus d'un degré); il doit y avoir dans cette immunité les effets d'un micro-climat que nous n'avons pu déceler. Mais les deux autres stations témiscamiennes présentent pour leur hiver −12,1 et − 12,2; Cabonga descend à −13,4, Amos à −16,3, Doucet à −16,5! Le froid d'autre part dépasse largement les limites de l'hiver; novembre, dans toutes les stations, est en-dessous du point de congélation, ainsi que mars; à Amos et Doucet, avril même partage ce sort, et ainsi dans ces deux stations la moyenne de 6 mois demeure toujours inférieure à zéro centigrade. La moyenne du mois le plus froid tombe à −11,4 C. à Timiskaming, à −13,4 aux Quinze, −13,7 à Ville-Marie et Cabonga, −17,6 à Amos, −17,7, c'est-à-dire −0°1 Fahrenheit, à Doucet. Ainsi nous sommes en présence de basses températures, mais qui présentent de réels contrastes: 6°3 C. d'écart entre celles du mois le plus froid.

Cet écart se confirme et s'amplifie avec les extrêmes moyens, c'est-à-dire la moyenne des plus basses températures observées dans chacune des dix années, exprimée en degrés Fahrenheit. Pour l'ensemble des quatre mois les plus froids, de décembre à mars, ces extrêmes moyens indiquent pour Timiskaming −17°8, soit −27°7 C.; pour Ville-Marie −22°2, aux Quinze −25,1, à Cabonga −26,5. Mais Amos nous fournit −36,1 et Doucet −43,7 (−42°1 C.); il y a ainsi un écart de 14°4 centigrades, vraiment énorme, entre les extrêmes moyens de Timis-

kaming et ceux de Doucet. En nous bornant, pour ce type d'observations, au mois le plus froid, les contrastes ne sont pas moins vifs, puisque Timiskaming fournit –22°6 F. et Doucet –49°3: l'écart en centigrades atteint 14°9. Il se confirme ainsi que si les froids sont durs partout, il apparaît entre les rigueurs hivernales de l'Abitibi et celles du Témiscamingue une nuance qui se renforce jusqu'au contraste.

Que les froids puissent être partout redoutables, c'est ce que démontre éloquemment l'examen des minima absolus de la période. Timiskaming ne peut passer pour une oasis de tiédeur après avoir enregistré –39 F., qui font –39°4 C. Ville-Marie, qui a connu –41 (–40°6 C.) est du même type. L'Abitibi cependant ne se laisse pas distancer. Amos a noté –55 F. qui en font –48,3 centigrades et Doucet, toujours en tête, la remarquable température de –60, traduite par –51°1 C. Cette fois nous nous rapprochons vraiment de phénomènes polaires; en tout cas les distances sont toujours gardées.

Ainsi les froids sont vifs, mais ils le sont fort inégalement; l'hiver de l'Abitibi est à coup sûr beaucoup plus redoutable que celui du Témiscamingue; nous avons déjà observé qu'il dure aussi plus longtemps. L'écart entre ces diverses saisons froides étant aussi beaucoup plus accusé que celui qui affecte les moyennes annuelles, nous sommes sûrs déjà que les températures d'été vont être beaucoup plus égalisées.

Les ardeurs de l'été. – L'examen des maxima absolus, des maxima moyens, des températures estivales mensuelles, indique en effet dans chaque cas que l'été est chaud, et qu'il l'est presque également partout.

Rien ne démontre mieux ces propositions que la considération des maxima absolus. Entre les plus accusés des minima absolu (–39 et –60), on constatait un écart de 21° Fahrenheit. Entre les maxima, ce retard se réduit à 5. L'ordre hiérarchique est sans doute respecté, en ce sens que Timiskaming reste en tête, avec 100° F., et Doucet en queue, avec 95, mais le contraste est mince, et ne monte qu'à 2°8 centigrades. Considérons aussi que les températures atteintes, 35° C. à Doucet, 35°6 à Amos, 36°7 aux Quinze, 37°2 à Cabonga, Ville-Marie, Pin-Rouge, 37°8 à Timiskaming, sont vraiment chaudes. En Abitibi comme en Témiscamingue, il est permis de parler des ardeurs de l'été.

Les constatations sont du même ordre à propos des maxima moyens. Lors du mois le plus chaud, qui est toujours juillet, l'écart n'est plus que de 3°9 F. entre Amos, qui fait 89, et

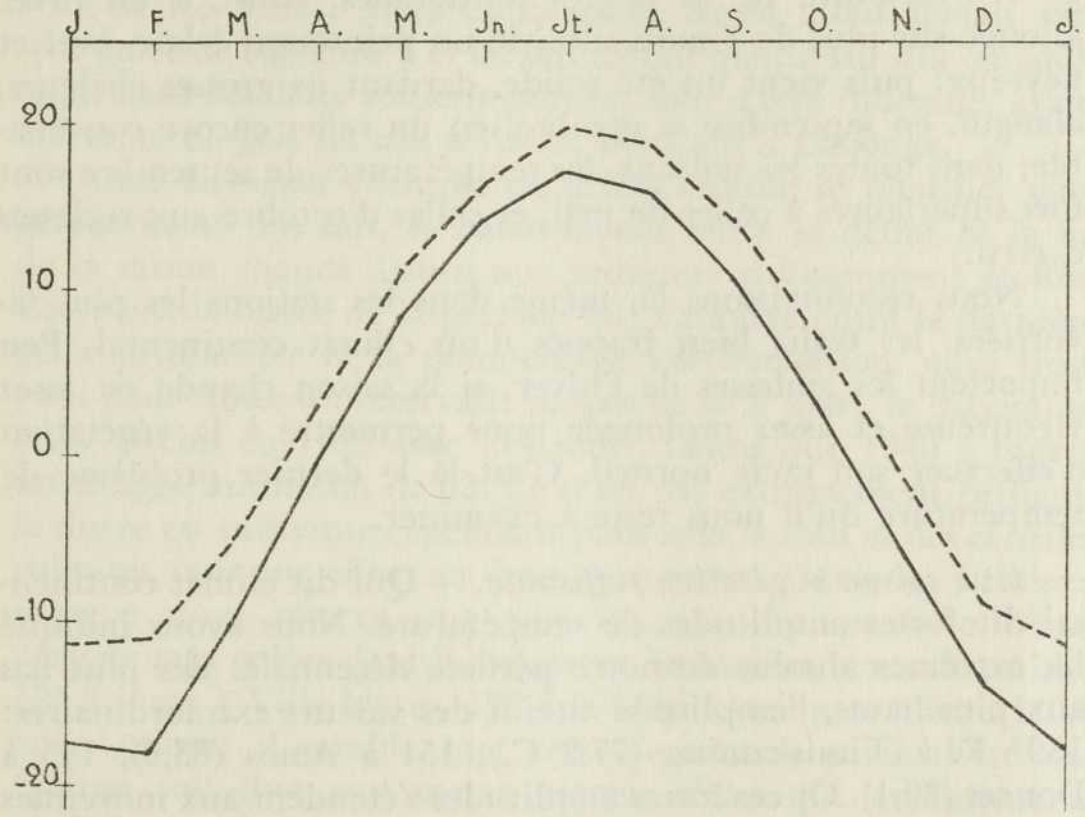


Fig. 20. — Températures moyennes mensuelles (en degrés centigrades) à Amos (trait plein) et à Temiskaming (pointillé). L'écart est sensiblement plus fort en hiver qu'en été.

Ville-Marie qui triomphe avec 92,9, soit 31,7 et 33,8 centigrades. Pour les trois mois d'été réunis, le contraste se réduit à 3°1 F.; encore l'écartement est-il dû à la poussée de Ville-Marie, qui monte à 90 (32°2 C.); mais les autres stations tiennent toutes leurs maxima moyens entre les étroites limites de 30°5 et 31°5 centigrades. Les grosses chaleurs se présentent donc aussi parfaitement égalisées qu'il est possible.

Les températures moyennes des mois d'été participent elles-mêmes à cette égalisation. Entre l'été d'Amos et celui de Timiskaming, l'écart n'est que de 4°8 F., tandis qu'entre l'hiver des deux stations il s'étire sur 10°6. L'hiver différencie, l'été unit; union qui s'effectue sous le signe de l'abondance puisque la température moyenne de juillet à Timiskaming est juste au bord de 20° C. (67,8 F.), équivalente à celle de Paris. Aussi ce passage d'un hiver long et rude à des chaleurs caractérisées

s'accomplit-il avec une brusquerie, une soudaineté, vraiment extraordinaires. La température moyenne de juin à Timiskaming dépasse celle d'avril de 24°3 F.; à Amos, cet écart est de 26°4, c'est-à-dire de 14 degrés centigrades. Ainsi, à un hiver allongé sur plus de 5 mois succède un printemps éclair, bref et fiévreux: puis vient un été solide, dardant de grosses chaleurs, alangui, en septembre et octobre, en un reflet encore convenable; dans toutes les stations, les températures de septembre sont fort supérieures à celles de mai, et celles d'octobre aux rudesses d'avril.

Nous reconnaissons là, même dans les stations les plus favorisées, les traits bien frappés d'un climat continental. Peu importent les rudesses de l'hiver, si la saison chaude est assez vigoureuse et assez prolongée pour permettre à la végétation d'effectuer son cycle normal. C'est là le dernier problème de température qu'il nous reste à examiner.

Une saison végétative suffisante. — Qui dit climat continental dit fortes amplitudes de température. Nous avons indiqué les extrêmes absolus de notre période décennale: des plus bas aux plus hauts, l'amplitude atteint des valeurs extraordinaires: 139° F. à Timiskaming (77,2 C.), 151 à Amos (83,9), 155 à Doucet (86,1). Or ces fortes amplitudes s'étendent aux moyennes mensuelles et même aux températures diurnes. Comparant les moyennes mensuelles des maxima et minima *quotidiens,* on s'aperçoit qu'à Amos en mars la température varie de 26 degrés Fahrenheit par jour, soit 14,4 C.; que l'amplitude diurne moyenne est la même en juin [119]. En mars 1938, on enregistre à Doucet des extrêmes de 62 et —48, qui donnent pour ce mois une amplitude de 110°; en avril 1933, en deux jours consécutifs à la Ferme, près d'Amos, le thermomètre est tombé de 65 à 9. C'est là le gros danger, celui de variations brutales et fort accusées, faisant succéder à des chaleurs déjà sensibles d'inexorables gelées.

Pour y voir clair, nous avons effectué pour la saison chaude un relevé des gelées aux différentes stations, en entendant par là toutes les températures inférieures à 32 Fahrenheit. Nous avons d'abord constaté que toutes ces stations sont affectées de gelées chaque année en mai et en octobre. Parmi les stations

(119) [**20**], p. 16-17.

favorisées, les Quinze n'ont éprouvé aucune gelée en juin, Ville-Marie et Timiskaming ont été touchés une fois; en septembre, les Quinze et Timiskaming en ont connu 3 ans sur 10, Ville-Marie 8 ans. Mais Cabonga et Amos n'ont jamais raté leur gelée de septembre et en ont connu quatre sur dix en août; enfin dans ces deux stations juin est loin d'être indemne, ayant été visité de gels six ans à Amos, neuf ans à Cabonga.

Ainsi la saison exempte de gelées semble se ratatiner dangereusement. En fait, le balancement entre le début et la fin de la saison chaude assure une moyenne suffisamment étoffée. Calculant la durée de la période qui s'allonge entre la dernière gelée printanière et la première de l'arrière-saison, nous trouvons pour Amos un intervalle moyen de 88,3 jours, le maximum étant atteint en 1935 avec 114 jours, tandis que 1940 a fourni un maigre minimum de 62. Ce n'est pas extrêmement brillant; la durée est suffisante cependant pour que le foin et des céréales robustes puissent effectuer leur maturation. Mais le Témiscamingue nous réserve une surprise, avec le spectacle d'une période sans gelées dont la longueur est vraiment remarquable: 124,2 jours à Ville-Marie, 130,7 à Timiskaming et même 140,6 aux Quinze; il semble que cette immunité particulière des Quinze soit due aux vastes nappes d'eau qui avoisinent la station et que le grand lac soit responsable des favorables conditions des deux autres postes. La durée la plus brève a compté 102 jours à Timiskaming, 108 à Ville-Marie, 128 aux Quinze; la plus longue a ramassé 140 jours à Ville-Marie, 149 à Timiskaming; aux Quinze, 159, soit près de 23 semaines. Sur l'île du Collège en face de Ville-Marie, dit un travail récent, il ne gèle pratiquement pas avant novembre [120]. On peut parler ici d'oasis climatique, d'autant que la durée moyenne de Timiskaming dépasse celle que nous avons calculée pour Huberdeau (128,1) et que celle des Quinze coiffe largement celle de Montebello (131,9), station pourtant plus basse de 698 pieds (213 m.) et plus méridionale de 2 degrés exactement en latitude. Les conditions climatiques du Témiscamingue se classent par là parmi les plus favorables de la Province.

Cependant nous n'avons pas parlé de Doucet parce que cette station présente un cas spécial, susceptible d'éclairer

(120) Pelletier [43], p. 166.

certaines données du problème. Bien que logée sous la même latitude ou à peu près qu'Amos, à une altitude presque équivalente, cette station présente les périodes sans gelées les plus étriquées qui soient; en fait, il gêle tous les mois de la saison chaude. Au cours des neuf ans de la période d'observations, la température est descendue *tous les ans* au-dessous de 32 en juin; même cas pour 8 ans en août, et la neuvième année le thermomètre a marqué 32; enfin cinq années ont enregistré des gelées en juillet, et deux autres ont touché 32°; bref, il n'y a pas de saison agricole possible. Observons également que Cabonga, dont les températures moyennes sont supérieures à celles d'Amos, est pourtant plus éprouvée par les gelées que cette dernière; le thermomètre y est descendu au-dessous de 32 neuf ans sur dix en juin et la période sans gelée n'y dure que 83 jours (Amos, 88,3). Nous sommes mis ainsi sur la piste d'un élément qui n'affecte pas Amos et qui dans les deux autres stations augmente le nombre des gelées d'été: il est tout naturel de penser à la forêt, puisque les terres sont défrichées autour d'Amos tandis que Cabonga et Doucet sont en plein bois. On nous a en effet expliqué partout que sous l'ombre dense des conifères, une couche de glace persiste sous la mousse jusqu'au cœur de l'été, empêchant le sol de se réchauffer et favorisant ainsi l'éclosion de gelées; cultivateurs et agronomes sont unanimes à affirmer que le défrichement améliore le climat d'été. Bonne note pour l'Abitibi: à mesure que la forêt reculera, la saison agricole pourra s'affermir.

Ainsi l'agriculture est possible en Abitibi, bien qu'enserrée entre des lisières assez étroites; elle l'est sans restriction en Témiscamingue. Dans les cantons proches du lac, on commence à couper le foin dans les premiers jours de juillet et à moissonner les céréales vers le 15 août; or en Abitibi, en dépit d'un départ un peu lent au printemps, le démarrage foudroyant du début de l'été amène le foin à maturité à la fin de juillet, les grains à l'extrême fin d'août. En fait, au cours de 13 années examinées par un observateur de Taschereau, il ne s'en est trouvé que 2 au cours desquelles la gelée a gâté la maturation des céréales abitibiennes; or il s'agissait d'une période déjà ancienne, et l'on peut estimer que les progrès postérieurs du défrichement ont encore amélioré la situation.

Bref, si l'on ne peut qualifier ces températures de clémentes, du moins peut-on s'en arranger pour faire vivre une agriculture. Or la quantité et l'allure des précipitations viennent apporter de leur côté des conditions favorables.

Les précipitations. Une période de dix ans est bien courte pour se rendre un compte exact de la pluviométrie d'une région. Aussi, après avoir élaboré nos données décennales pour 6 stations, nous sommes-nous décidé à n'utiliser que les chiffres fournis par les *Climatic Summaries* pour une durée de 26 ans et concernant les trois stations d'Amos, les Quinze et Ville-Marie (121). Nous en tirerons quelques constatations sur les quantités et les régimes des précipitations, ainsi que sur le rôle de la neige.

Quantités et régimes. — Les résultats des calculs nous ont surpris. Nous ne nous attendions pas à trouver dans cette extrémité occidentale de la Province des précipitations aussi

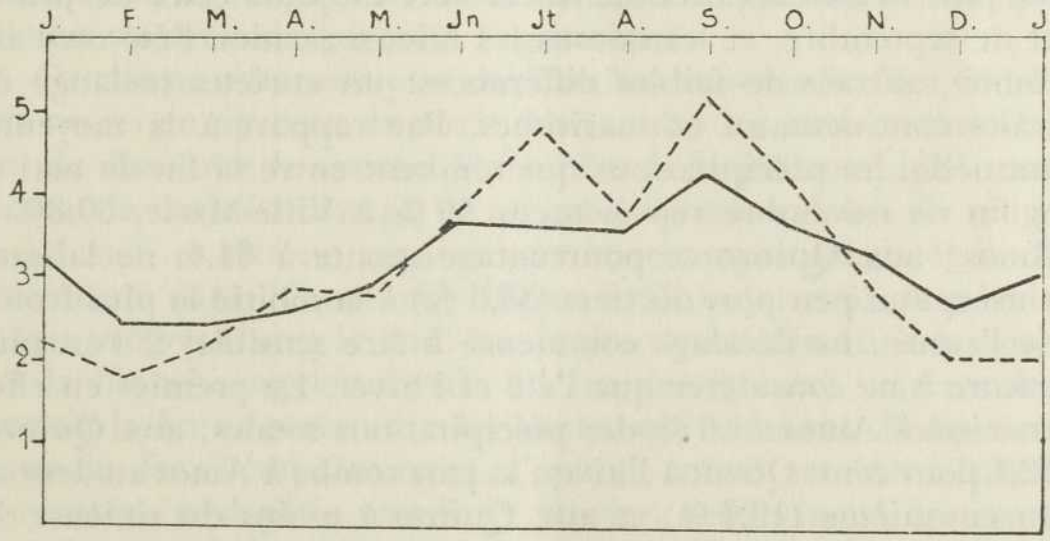


Fig. 21. — Précipitations moyennes mensuelles, exprimées en pouces, à Huberdeau (trait plein) et aux Quinze (pointillé). La première courbe est très égalisée; aux Quinze, diminution des précipitations d'hiver, renforcement de celles de saison chaude.

abondantes. Le total le plus modeste, celui de Ville-Marie, est encore de 29,57 pouces annuelles (750 mm.); or Ville-Marie est le type de la station abritée. Amos en enregistre 32,73 (831 mm.), enfin les Quinze 38,62 (981 mm.). Ces quantités appa-

(121) [**20**], p. 52-53.

raissent d'autant plus considérables qu'au cours des mêmes 26 années d'observations Maniwaki reçoit moins qu'Amos (30,24) et Huberdeau (38,36), un peu moins que les Quinze. Les résultats de la décade 1931-1940 étaient plus étonnants encore, qui attribuaient 878 mm. à Amos, 915 à Cabonga, 1028 à Doucet, 1107 aux Quinze. Il n'est donc pas exact, comme nous l'avions d'abord imaginé, que dans cette partie de la Province les pluies diminuent régulièrement vers l'Ouest ; elles peuvent rester, jusque dans le secteur le plus occidental, aussi abondantes qu'ailleurs.

En revanche l'influence de la longitude paraît agir sur la répartition de ces précipitations. Tandis que dans le reste de la Province elles tombent à peu près indifféremment en toute saison et se disposent ainsi en un régime très équilibré, dans l'Ouest apparaît une tendance déjà nette à masser les plus gros coefficients sur la saison chaude et à amaigrir les totaux de la saison froide. Pour la période de 26 ans comme pour celle de 10, les plus denses apports mensuels sont toujours ceux de juillet et de septembre, et les saisons les mieux garnies, l'été ou l'automne, affectés de faibles différences: un curieux mélange de traits continentaux et maritimes. Par rapport à la moyenne annuelle, les précipitations qui tombent entre la fin de mai et la fin de novembre représentent 59 % à Ville-Marie, 60,8% à Amos ; aux Quinze ce pourcentage monte à 64,4, ne laissant ainsi qu'un peu plus du tiers (35,6 %) à la moitié la plus froide de l'année. Le décalage commence à être sensible; il l'est plus encore à ne considérer que l'été et l'hiver. Le premier en effet encaisse à Amos 31,6 % des précipitations totales; aux Quinze, 32,1 pour cent. Quant à l'hiver, sa part tombe à Amos au-dessous du cinquième (19,4 %) et aux Quinze à moins du sixième de l'année (15,8 %). La nuance est déjà sensible à l'égard d'Huberdeau où l'hiver réclame 22,1 % et où l'été se contente de 28,3; à Québec, l'hiver est grimpé à 23,6%. Ainsi une influence de l'Ouest, un trait déjà continental, apparaissent sans équivoque dans cette répartition, qui annonce discrètement le régime de Winnipeg, de la Prairie; trait favorable, puisqu'il dispense à la saison utile la majeure partie des précipitations.

Le rôle de la neige. — En revanche, puisque ce régime restreint la part de la saison froide, on peut s'attendre à d'assez

médiocres épaisseurs de neige. Ce n'est pas tout à fait le cas. La moyenne de 26 années d'observations fournit 105,8 pouces à Amos, 85,9 aux Quinze, 80,5 à Ville-Marie, soit en millimètres 2687, 2182 et 2044: ce n'est pas indifférent, et égal ou supérieur à ce qu'ont reçu des stations plus orientales, Maniwaki avec 2180, Huberdeau qui accuse 2372. La décade 1931-40 en accorde plus encore aux stations septentrionales, 114,2 pouces à Amos (2895 mm.), 132,7 à Doucet, ainsi comblé de près de 3 mètres 50 de neige. C'est que la saison froide dure longtemps, particulièrement en Abitibi. Au cours de la décade 1931-1940, les stations témiscamiennes ont connu quelques légères chutes en mai, et deux fois en septembre; Amos a reçu des flocons à 9 reprises en mai, quatre fois en septembre; Doucet en a même eu quatre fois en juin. Il n'y a pas lieu de se plaindre de cette abondance nivale; elle nous paraît au contraire devoir être mise au compte des faveurs du climat. Une épaisse couche de neige est un isolant qui protège le sol contre la rigueur des froids; à condition de ne pas s'éterniser sur le sol à la fin du printemps, elle est un des auxiliaires de l'agriculture.

Or elle ne s'éternise pas: des maxima moyens de 65 à 69° F. tels qu'on en éprouve en avril dans toutes les stations ont vite fait de dissoudre la couche. Dans l'Est de la plaine abitibienne, secteur le moins avantagé, le sol est toujours « clair » de neige le 1er mai, et elle ne reparaît sur les champs qu'au début de novembre; dans l'Ouest, elle disparaît dès la mi-avril. A mesure qu'on progresse vers le Sud, les durées s'amenuisent: Rémigny, sur la branche septentrionale du lac des Quinze, voit reculer jusqu'à la fin de novembre les chutes qui tiennent. Enfin, aux rives du lac Témiscamingue, l'épisode nival est fort rétréci: le manteau se déploie vers le 1er janvier, s'effiloche en fin mars; pas plus de 13 semaines de neige, tout comme dans les parties les plus favorisées de la Province. Le Témiscamingue retrouve avec éclat, à propos de la neige, le rôle d'oasis climatique que lui assignait déjà sa température.

Ainsi la neige vient confirmer les constatations tirées de l'examen des précipitations et des températures. Le climat abitibien est rude et brutal : il fait passer avec brusquerie les hommes et les plantes de la glacière à l'étuve; du moins ses fortes chaleurs, ses grosses pluies d'été, permettent de boucler le cycle agricole. Le Témiscamingue est favorisé de froids moins

redoutables, d'étés chauds, d'une longue immunité à l'égard des gelées, d'une brève durée du suaire nival; bien loin d'être un épouvantail, son climat peut être tenu pour un des plus favorables de la Province. L'examen des conditions de la végétation vient encore renforcer ces conclusions.

La végétation et le climat. Un coup d'œil sur la répartition des essences forestières va nous permettre, à la suite de W. E. Halliday [122], de distinguer une province du Nord, que nous

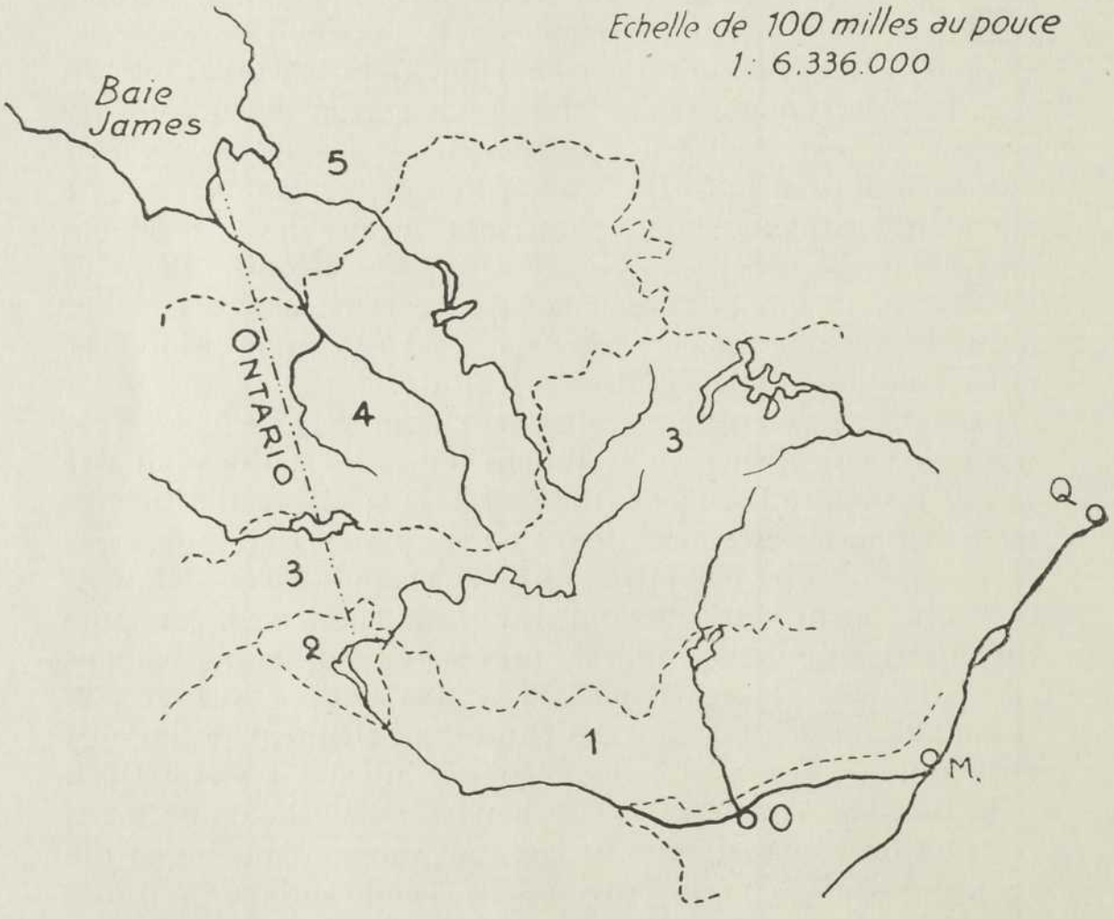


Fig. 22. — Les zones de végétation forestière du Nord-Ouest du Québec, d'après Halliday [20]. 1. Section Algonquin-Laurentides; 2. District du lac Témiscamingue; 3. Section de la ligne de partage; 4. Zone de l'argile; 5. Forêt boréale.

pouvons qualifier d'abitibienne, et une du Sud, qui est laurentide, mais au cœur de laquelle le Témiscamingue présente

(122) [34], p. 7, 9, 13, 14, 31, 33.

assez d'éléments méridionaux pour constituer une individualité distincte.

L'Abitibi est un domaine de forêt; le régime des températures et des précipitations y reste favorable aux arbres; nous y sommes encore loin des conditions de la Prairie. Mais il s'agit d'une forêt *boréale,* à large prépondérance des épinettes. La composition du sol introduit dans cette forêt quelques différenciations. Sur la nappe d'argile domine l'Epinette noire *(Picea mariana)*, dont le grêle panache érige une houppe au sommet; lui faisant escorte, le Tamarack (*Larix laricina*) et le Cèdre blanc (*Thuya occidentalis*) hantent de préférence les étendues marécageuses. Lorsque le drainage s'améliore apparaissent l'Epinette blanche, plus haute, le Sapin baumier et déjà des feuillus, peupliers, bouleaux et trembles, ces derniers toujours prêts à profiter des feux de forêt pour occuper de nouveaux domaines où les conifères se reconstitueront plus lentement. Mais à l'Est de Senneterre, où l'argile cède la place aux formations morainiques et fluvio-glaciaires, à prédominance de sable, l'Epinette noire doit partager sa royauté avec le Pin gris (*Pin de Banks*), dont les troncs à écorce écailleuse, pressés les uns contre les autres, sans rameaux vivants jusqu'à une grande hauteur, jaillissent élancés jusqu'à 80 pieds du sol (25 m.); le cortège comprend aussi un peu d'Epinette blanche, de tamarack, de tremble, de bouleau, de Peuplier à baume. Toutes forêts un peu monotones, où la prépondérance des conifères met une note d'austérité, serrées mais généralement basses: des formations sur la défensive.

Ces futaies commencent à s'assouplir vers le Sud, dans un domaine de transition qui déborde des deux côtés de la ligne de partage des eaux. Il s'agit toujours d'une forêt boréale, épinette noire comme maître de chœur, accompagnée de sapin, d'épinette blanche, de tremble et de bouleau blanc, le tamarack et le cèdre blanc hantant les marais, le pin gris colonisant les sables: bref, toute une compagnie franchement boréale. Elle laisse pourtant filtrer à travers ses rangs quelques essences méridionales, des Erables, dont l'Erable à sucre: le Bouleau jaune, le Pin blanc (*Strobus*) et le Pin rouge, dont les spécimens les plus septentrionaux ont poussé jusqu'au lac Abitibi. Herborisant le long de la route Mont-Laurier - Senneterre fraîchement ouverte, le F. Marie-Victorin pouvait observer que des arbres des basses terres laurentiennes, Erable rouge, Erable à sucre,

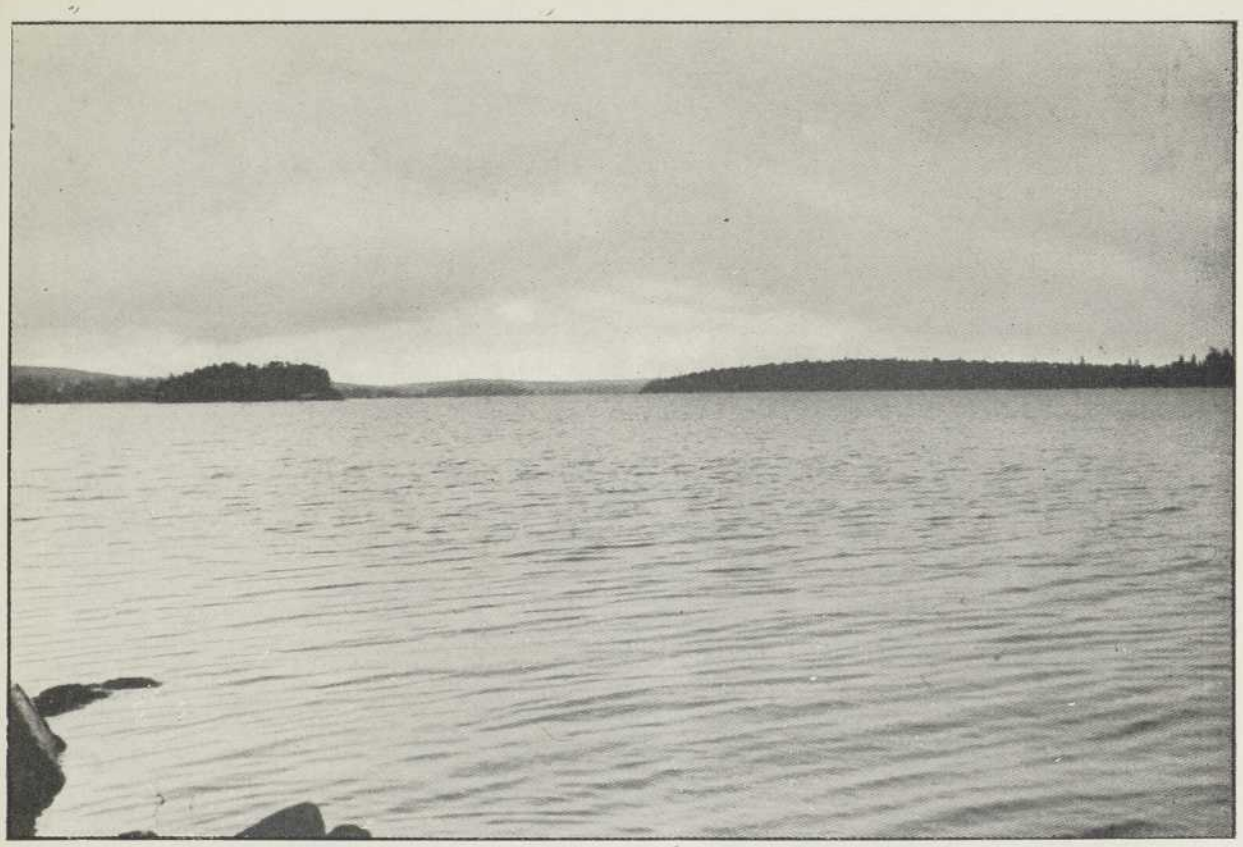
Ostrya de Virginie, Hêtre, pouvaient pousser à travers les peuplements boréaux jusqu'à la ligne de partage des eaux [123]. Nous avons donc déjà affaire à une forêt boréale contaminée.

Vient au delà, vers le Sud, un secteur « Algonquin-Laurentides » qui déborde jusqu'aux basses terres de l'Ottawa. C'est l'ancien domaine du Pin blanc, que les bûcherons ont si fréquemment exterminé; mais cette précieuse essence vivait là en association avec l'Erable à sucre, le Bouleau jaune, le Hemlock ou Pruche (*Tsuga*). D'autres essences y font leur chemin: l'épinette blanche, le sapin, le bouleau blanc, qui descendent du Nord, le Tilleul, le Hêtre, le Chêne septentrional, l'Orme, le Frêne blanc, l'Erable rouge, le Peuplier à larges feuilles dentelées, l'Ostrya, qui montent du Sud; à mesure qu'on gagne dans cette direction, on voit se raréfier épinettes, sapins et bouleaux, apparaître hemlocks, hêtres et chênes. Or vers l'extrémité septentrionale de ce secteur se détache un district spécial déployé sur les deux rives du lac Témiscamingue: une curieuse association boréale d'épinette noire, sapin, bouleau et tremble, mais toute pénétrée d'essences méridionales. Le tilleul est abondant au bord des eaux, avec l'orme blanc et le frêne noir; à la tête du lac, dans la large vallée de la Blanche, pullulent l'érable à sucre, l'érable rouge, le chêne, poussant ici vers le Nord un groupe dense d'arbres méridionaux, qui manifestent évidemment par leur présence la valeur des qualités climatiques du Témiscamingue; n'a-t-on pas acclimaté des arbres fruitiers sur les coteaux du canton Fabre ? La végétation porte bien témoignage de l'existence de l'oasis climatique.

La cause nous paraît entendue. Le climat du Témiscamingue est un des plus favorables de la Province. Celui de l'Abitibi est fort âpre, mais n'empêche pas l'agriculture. Les initiés le savaient d'ailleurs depuis longtemps; revenant de mission, le Père Poiré note en 1839 la présence au poste Abitibi, sur la rive orientale du lac, d'un beau champ de pommes de terre qui a fourni l'année précédente 200 minots de tubercules [124]. Ce n'est donc pas au climat, pas plus qu'au relief ou au sol, qu'il

(123) F. Marie-Victorin et F. Rolland-Germain, Premières observations botaniques sur la nouvelle route de l'Abitibi, Mont-Laurier - Senneterre (*Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal*, n° 42, 1942, 48 p., 22 fig.).

(124) Missions Québec [45], vol. I, 1840.



Pl. XVIII-A. — Les solitudes du haut Ottawa: Grand lac Victoria.
Croupes basses, forêts, surfaces d'eau.

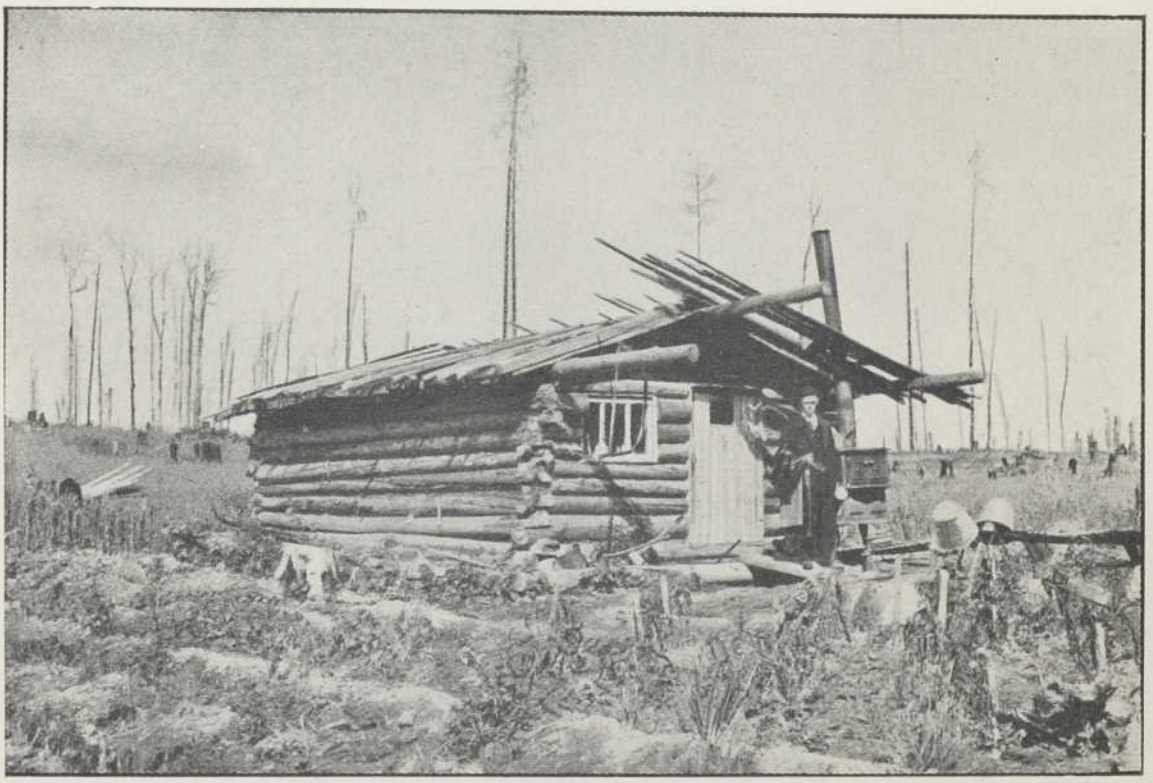


Clichés Pacifique Canadien.

Pl. XVIII-B. — Les solitudes du haut Ottawa: cabanes d'Indiens
au poste du Grand Lac Victoria.



Pl. XIX-A. — Débuts de défrichement à Sainte-Anne de Roquemaure (1935)
Grain entre les souches.



Clichés Maurice Proulx.

Pl. XIX-B. — La première cabane d'un colon de Sainte-Anne de Roquemaure (1935).

faut demander raison du retard de la colonisation. Le cas est d'ailleurs très simple: on n'a pas fréquenté ces régions parce qu'elles étaient très éloignées et qu'il était d'une extrême difficulté d'y parvenir, faute de moyens de communication.

Une région longtemps inaccessible.

De très longues distances à parcourir au départ des derniers centres habités de la Province; un épais écran de sauvagerie à traverser, vide d'hommes, mais bien garni d'obstacles: on s'explique que les voies vers le Nord-Ouest aient été rares, peu fréquentées, et que la région n'ait été débloquée qu'à une date tardive.

L'écran du Sud-Est. Entre les parties préalablement aménagées de la Province et les futurs districts de colonisation du Nord-Ouest se dilate une vaste région qu'il fallait traverser pour les atteindre. De La Tuque sur le Saint-Maurice à l'extrémité orientale de la zone d'argile abitibienne (Senneterre), il faut compter 210 milles à vol d'oiseau, soit 338 kilomètres; de Mont-Laurier ou de Maniwaki au même Senneterre, 150 milles, à peu près 250 kilomètres; enfin une distance équivalente des derniers villages de l'Ottawa à Ville-Marie. Longues distances à coup sûr; mais ce qui aggrave le cas, c'est qu'aucun relais ne peut être utilisé le long des voies à suivre, car la région ne paraît se prêter à aucun établissement humain permanent, du moins d'un type spontané. Il s'agit d'une immense solitude boisée.

Cette solitude, c'est celle du plateau laurentien, dans son secteur le plus massif, le moins aéré. Aucune apparence de montagnes, mais un très large dos de pays dirigé du Nord-Est au Sud-Ouest et où ni l'érosion pliocène, ni le façonnement glaciaire n'ont gravé autre chose qu'une poussière de relief. Cette dorsale se gonfle au Nord-Est, dans la région où l'Ottawa et la Gatineau recueillent leurs premières eaux, en croupes qui dépassent 2000 pieds (610 m.) à l'Ouest de Parent; elle se poursuit au Sud de Doucet, où A. M. Bell décrit des collines escarpées de roches vertes au Nord de la rivière Marquis (1650 p., 503 m.); près de là, L. V. Bell note dans le canton Foch la présence de hautes terres rocheuses s'élevant à plus de 600 pieds au-dessus du pays environnant, en petites crêtes orientées N.E.-

S.O.[125]. Nous retrouvons des altitudes intéressantes en direction du Sud-Ouest, arête de 1980 pieds (603 m.) dans le canton Denain, bosses de 1945 et 1904 pieds (593 - 580 m.) au Nord du lac Cabonga; cette vaste étendue d'eau est elle-même encadrée par des croupes de 1728 pieds au N., 1762 à l'Est, 1600 à l'Ouest. Au delà les courbes de 1500 pieds disparaissent de la carte à 1: 1.500.000, nous laissant dans l'embarras à propos du prolongement de la dorsale; on peut supposer qu'elle s'infléchit vers l'Ouest, isolant le haut Ottawa des rivières orientées vers le Sud.

Il y a bien des chances pour que ce dos de pays représente un bombement qui a affecté la pénéplaine lors de sa surrection de l'époque néogène. Quant aux détails qui l'accidentent, lignes de crêtes, amples dépressions, tous orientés N. E.-S. O., nous sommes disposé à y voir, comme tous les géologues qui les ont décrits, un reflet des conditions tectoniques. Le relief du plateau serait donc de type appalachien, mais d'une complexité où se reflète celle de la structure. Ce sont d'ailleurs de minces détails, en ce sens que les crêtes ne dépassent que modestement l'altitude d'ensemble et qu'elles sont rarement continues sur de longues distances: de simples chicots posés sur un socle légèrement ondulé. La dorsale axiale elle-même est si peu renflée que le grand réservoir Cabonga s'étale en plein milieu; le lac dont il occupe le bassin évacuait jadis ses eaux à la fois vers l'Ottawa et la Gatineau, ce qui indique un faîte de partage fort aplati. Bref, le trait capital, le vrai caractère d'ensemble de la région, c'est son aplanissement, héritage de l'ancienne pénéplaine; aplanissement tout saupoudré de pustules, de crêtes, de creux, accidents insignifiants mais encombrants. On s'en aperçoit à l'allure du réseau hydrographique.

La région présente en effet des conditions peu favorables à l'évacuation des eaux courantes. Les pentes d'ensemble sont insignifiantes; d'autre part les directions de drainage sont sans cesse interceptées par la complexité des petits accidents du relief. De plus, toute l'organisation préalable s'est trouvée brouillée par l'intervention des glaciers. Il nous est difficile de décider, n'ayant rapidement visité qu'un secteur restreint, quelle a été la part de l'accumulation moranique et quelle fut la part du

(125) Rapport du Service des Mines de Québec, 1932-33, partie B, p. 71-110 et 111-127.

creusement d'ombilics dans la désorganisation qu'a engendrée cette intervention. Il est possible que dans ce domaine de relief préglaciaire médiocrement différencié l'influence de l'accumulation ait été prédominante, le drift obturant les anciens chenaux; mais il nous paraît certain que çà et là la glace a enfoncé des ombilics et suscité des verrous. La profondeur maxima du lac Cabonga (250 pieds, 76 mètres) en est déjà une preuve satisfaisante; M. E. Wilson, observateur sans parti pris, admet de son côté qu'il existe « des lacs à bassin rocheux » (126). En tout cas, le résultat des deux actions combinées a été de disposer des barrages tout au long de tracés fluviaux déjà fort peu déclives: d'où un extraordinaire pullulement d'eaux stagnantes. Partout des lacs, affectant les formes les plus imprévues; au N.-E. du Kipawa, ils couvrent 27 % de la surface (127). Encore faudrait-il y ajouter les marais, les muskegs. Les rivières elles-mêmes ne sont que des chapelets de lacs, à l'extrémité desquels elles culbutent en petites chutes. Le long du haut Ottawa et de ses directions déconcertantes, tronçons S. E.-N. O. brusquement branchés sur les orientations N.E.-S.O., on voit sans cesse la rivière se perdre en dilatations, en nappes grandes ou petites, lacs Landron, Bouchette, Barrière, Canica, Soulier, Dozois, Victoria, Granet, Decelles, enfin Simard (Expanse) et des Quinze; le Victoria est un entrecroisement de bras déroulé du N.E. au S.O. sur une quarantaine de milles de longueur (64 km.). Au contraire de ce que présentent les étendues d'argile, l'eau est ici l'une des dominantes du paysage, bien plus que les bosses du relief, voilées par l'étreinte de la forêt.

Mais la forêt, plus encore, s'impose à la vue, épinettes noires, tamaracks et cèdres des lieux bas, pins gris des plages de sable, épinettes blanches, sapins, trembles, bouleaux, érables des pentes plus sèches; bosquets de pins blancs ou rouges qui ont échappé aux bûcherons. Elle emprisonne toutes les surfaces d'eau d'une sombre barrière qui épouse le moutonnement du relief. Ce sont sa densité, son épaisseur, l'énormité de ses dimensions, qui découragent le voyageur. Le seul moyen qu'on ait jamais employé pour circuler à travers ces solitudes, c'est d'éviter le couvert des bois en naviguant le long des couloirs

(126) [**53**], p. 33.
(127) *Ibid.*, p. 32.

d'eau qui éventrent la forêt; c'est celui qu'utilisent encore les quelques Sauvages qui hantent la région. Il y faut beaucoup de patience, à cause des détours déconcertants des rivières et des lacs; d'efforts aussi, parce que d'un réseau fluvial à un autre, ou le long d'un même cours d'eau au droit des rapides, il faut effectuer des portages: neuf rapides sur l'Ottawa entre les lacs Decelles et Expanse. Trajets longs et trajets pénibles; s'il est possible de se faufiler à travers cette épaisseur de 150 milles de forêts, distance que le labyrinthe de la voie d'eau porte à plus de 200 milles, aucun trafic, sauf de produits très légers, ne peut y être effectué. La masse laurentienne isole le Témiscamingue et l'Abitibi à la manière d'une barrière à peu près infranchissable, que le génie humain n'a défoncée qu'à une date très récente.

Une voie d'accès détournée. Puisque le trajet à travers le plateau laurentien s'avérait impraticable, les hommes s'avisèrent de bonne heure de tourner l'obstacle. Vers l'Ouest en effet, on disposait d'une profonde rainure le long de laquelle les difficultés n'étaient pas abolies, mais qui valait mieux que le dédale des eaux de l'intérieur.

La voie du lac Témiscamingue. — Le grand intérêt de cette route, c'était la présence du beau lac qui sur une longueur de 60 milles permettait, du Sud vers le Nord, une navigation exempte de souci. L'antichambre de cette superbe avenue n'était cependant pas dispensé de tribulations. On se rappelle la succession de rapides du bas Ottawa, de Carillon aux Allumettes, puis ceux des Joachims, du Rocher Capitaine, de Deux-Rivières, le Trou, la Vallée. Sur le bief à l'amont de Mattawa, la rivière n'était pas moins turbulente, avec la Cave, les Erables, la Montagne, enfin le redoutable Long-Sault de Timiskaming. Mais ces difficultés surmontées, le lac offrait sa traînée d'eaux paisibles et le vif intérêt de mener loin vers le Nord, d'ouvrir ainsi une grande voie septentrionale. A l'extrémité amont, une fois franchis les 275 pieds de dénivellation où bouillonnent les chutes des Quinze, on retrouvait en pleine direction du Nord une navigation aisée sur les lacs des Quinze, Barrière, la rivière Solitaire menant au lac Opasatica; un bref portage, et on était sur le versant de la baie d'Hudson, gagnant par les nappes Dasserat et Duparquet le vaste lac Abitibi. Et

ainsi, bien que le chemin ne fût pas exempt de ronces et d'épines, la voie du lac Témiscamingue devint le passage le plus fréquenté vers la baie d'Hudson.

Passage que les Blancs ont utilisé de bonne heure. Si la première preuve historique que l'on en possède est le récit du voyage effectué en 1686 par le chevalier de Troyes, marchant avec le valeureux d'Iberville à la conquête des postes anglais de la baie d'Hudson par l'itinéraire des lacs Témiscamingue et Abitibi, nous pouvons supposer que quelque Français avait déjà rôdé par là puisque de Troyes s'efforce de *retrouver* le long du premier lac le gîte d'une mine d'argent, dont la présence lui avait donc été signalée. A. Chénier affirme d'ailleurs qu'un poste de traite aurait été établi dès 1679 dans une île du lac Témiscamingue à l'embouchure de la rivière Metabetchouan (rive droite), et occupé jusqu'en 1758. Mais dès 1785 un établissement de ce genre est rétabli à l'amont, au détroit du Vieux Fort; un autre, dont nous ignorons les débuts [128], fonctionne au commencement du XIX^e^ siècle sur une presqu'île orientale du lac Abitibi. Ainsi les traitants circulaient assidûment le long de la voie; il semble même que des cultivateurs se soient déjà risqués sur les rives du Témiscamingue, si nous en croyons le témoignage, difficile à récuser, de Bouchette: au printemps de 1818 ou 1819, un M. MacKay aurait planté 36 boisseaux de patates au bord du lac, tentative pleinement réussie; puis des pois, avec succès; il aurait même amené de Hull un taureau et des vaches « pour sa ferme sur ce lac » [129].

On imagine aisément que la voie n'avait pas été négligée par les missionnaires, dont l'influence sur sa destinée va être considérable. Ils y trouvaient, lors des réunions de traite, des indigènes à catéchiser; c'était également pour eux la route vers les tribus de la baie d'Hudson. Nous voyons ainsi les Pères circuler en 1836; le Père de Bellefeuille, en 1837, décrit le poste d'Abitibi, deux maisons, deux magasins, un hangar à canots, au bord du lac plat, dangereux pour la navigation, que le Père de Nédelec présente en 1871 comme un vaste marais parsemé d'îles et d'îlots [130]. La mission devient permanente en 1863 et les Pères Oblats, qui en prennent la charge, s'installent au détroit du Vieux Fort, face au poste de traite. De là partira en

(128) [**18**], p. 23 et 29.
(129) [**10**], Article Témiscamingue.
(130) Missions Québec [**45**], 1839, p. 40; 1872, p. 72.

1879 le frère convers Moffette pour pratiquer subrepticement, sur l'emplacement de Ville-Marie, un défrichement qui prouvera par l'exemple la valeur agricole des terrasses lacustres. Les bûcherons apparaissent à leur tour: « voilà les chantiers rendus au lac Témiscamingue », s'écrie dès 1853 le Père Garin (131). Avec quelque retard, les défricheurs suivent, comme toujours; A. Chénier indique que de petits défrichements ont été pratiqués en 1868 à la pointe Quinn dans le canton Fabre, en 1870, vers l'aval, à la pointe MacMartin, et aussi vers la tête du lac, en 1873 à la baie l'Africain, en 1873 et 1875 aux abords de Ville-Marie (132). Ainsi la voie du Témiscamingue allait chaque année s'animant: or elle restait très dure par ses accès d'aval, et à l'amont il fallait d'ordinaire six jours pour se rendre du Vieux Fort au lac Abitibi. Des travaux d'aménagement s'imposaient; avec eux, le déblocage allait commencer.

La région débloquée. — Ce furent les Pères Oblats qui amorcèrent la besogne. Témoins de l'infiltration de colons français qui commençait de s'effectuer en direction des belles terres du lac, ils résolurent de la précipiter en améliorant les accès. Le P. Paradis publia en 1884 un rapport retentissant, que tout le monde a copié depuis, où il célébrait les mérites des terroirs de terre forte, dans lesquels on ne trouve « pas une seule pierre sur des étendues de 20 à 30 milles carrés »; déjà les colons s'y portent avec entrain, mais il est de toute nécessité d'aménager la voie qui y mène (133). La même année une Société de colonisation s'organisait à Ottawa et le P. Gendreau en prenait la direction avec vigueur; des souscriptions lui venaient jusque de France, où le géographe Onésime Reclus s'intéressait particulièrement à l'affaire. Avec l'argent recueilli, Gendreau se mettait à l'ouvrage sur le secteur d'aval. Maintenant que la voie ferrée du Pacifique Canadien amenait les voyageurs jusqu'à Mattawa, il suffisait d'équiper les 32 milles de vallée qui séparent cette station de Timiskaming; Gendreau doubla les rapides du bas par des tramways à chevaux, fit circuler des bateaux à vapeur sur les biefs d'eaux calmes et enfin un véritable chemin de fer pour contourner le Long-Sault, en haut duquel on pouvait s'embarquer sur les vapeurs du lac. Cela faisait pas mal de transbordements; tout de même, en 1886, le goulot du bas était

(131) *Ibid.*, 1855, p. 7.
(132) [18], p. 65-70.
(133) P. Paradis, La région du lac Témiscamingue (Ottawa, 1884, in-8°, 7 p.).

forcé et les voyageurs ne perdaient plus qu'une journée au trajet entre Mattawa et l'orifice inférieur du lac. Nous verrons que la colonisation en éprouva une forte impulsion. On se contenta dix ans de cette solution de fortune: en 1896 enfin le Pacifique Canadien, absorbant les tramways Gendreau, poussa une voie ferrée de Mattawa au débouché aval du lac. Cette fois, le Témiscamingue était définitivement débloqué; l'achèvement vint de l'ouverture d'une voie prolongeant la ligne de Mattawa jusqu'à Angliers (sur le lac des Quinze) avec embranchement sur Ville-Marie (1923) (134). Retenons-en que la région n'a commencé à être vraiment accessible qu'au cours des 15 dernières années du XIX^e siècle, et aussi qu'aucune route directe ne la relie encore à Montréal: un long détour en Ontario par North Bay reste nécessaire.

Restait l'Abitibi, toujours d'accès long et difficile, bien qu'une route à l'usage des chantiers eût été tracée dès 1883 de Ville-Marie à la baie Gillies du lac des Quinze; elle épargnait la corvée du long portage des Quinze. La solution vint d'une initiative du gouvernement fédéral, qui ne songeait pas spécialement à l'Abitibi : établir une nouvelle ligne transcanadienne au Nord des voies du Pacifique, de Québec à Winnipeg et au delà; on l'appela le *Transcontinental*. Il se trouva que le tracé adopté passait par le Sud de la plaine abitibienne. Les explorations commencèrent en 1906, les travaux de piquetage furent effectués de 1907 à 1908; la construction suivit, plus rapidement poussée en Ontario, achevée dans le Québec en 1913. La ligne d'ailleurs ne fut pas immédiatement mise en circulation; d'autre part, pour gagner Montréal, elle exige un fort détour qui porte la distance Montréal-Senneterre à 436 milles (702 km.). Néanmoins, l'instrument était en place; il allait être largement utilisé à partir de 1915. Un dernier progrès, non moins précieux, allait être réalisé à une date encore plus proche de nous: l'ouverture d'une route directe à travers le plateau laurentien, reliant Mont-Laurier à Senneterre, commencée en 1934, achevée en 1939. On le constate: l'ouverture de l'Abitibi date d'hier ; le Témiscamingue paraît vieux en comparaison. On va voir ces nuances se refléter sur l'allure et les modes de la colonisation.

---

(134) Nous avons pris les dates de mise en service des voies ferrées dans M. L. Bladen, Construction of Railways in Canada (*University of Toronto Studies*. Contributions to Canadian Economics, V. 1932, p. 43-60; VII, 1934, p. 61-107).

Chapitre II

LES ÉTAPES ET LES MODALITÉS DE LA COLONISATION

Nous venons de constater que l'accès du Témiscamingue et de l'Abitibi n'a été aménagé qu'à une époque récente, de 1886 à 1913. Ce retard va nous expliquer l'application de formes inédites de colonisation, en rapport avec la mentalité contemporaine. Elles ne se dégagent d'ailleurs que tardivement, sous la pression de circonstances critiques; mais elles inscrivent, dans le déroulement du processus colonisateur, une vraie coupure. Ainsi, deux stades sont à considérer. Des origines à 1932, nous avons affaire à un mouvement à peu près *spontané,* dans lequel la participation de l'Etat reste mince et discrète. Depuis 1932, il s'agit d'une colonisation *dirigée,* où le rôle de l'Etat ne cesse de grandir. Etudions la marche et les effets de ces deux modes d'occupation du sol.

La colonisation spontanée.

Nous savons que le déblocage du Nord-Ouest s'est effectué progressivement, du Sud vers le Nord; il s'amorce vers 1886 en Témiscamingue, mais ne devient effectif que vers 1914 en Abitibi. Le premier est ainsi doté, à l'égard du second, d'une avance d'une quarantaine d'années, dont il va largement profiter; cette précocité d'autre part vaut au Témiscamingue un type de colonisation qui sera déjà légèrement modifié lorsqu'il s'appliquera à l'Abitibi. Contrastes de dates, différences dans les modes d'opérations, nous engagent à considérer successivement la mise en valeur des deux districts.

La colonisation du Vieux Témiscamingue. Nous avons affaire ici à l'antique mode d'occupation des terres vierges, tel qu'il s'est déchaîné depuis le début du XIX^e^ siècle à travers toutes les Laurentides, des bords de l'Ottawa aux rives du lac Saint-Jean. En avant-garde s'avancent les ravageurs, sous les espèces des Compagnies de bois et de leurs chantiers; à grand

renfort de destructions, coupes sauvages, feux de forêt, ils font place nette, ou du moins ouvrent de larges trouées qui ajourent la masse forestière. Derrière eux, dans les espaces dégagés, progressent les véritables colons, travaillant chacun à leur défrichement, l'élargissant patiemment ; peu à peu ces clairières d'exploitation se rejoignent, l'occupation se dilate le long des terrasses lacustres, et aboutit à la fondation de solides paroisses.

La phase des chantiers. — Disposant de moyens puissants, les Compagnies forestières pouvaient, plus aisément que de pauvres paysans dépourvus de ressources, s'accommoder des obstacles accumulés le long de la voie d'accès; elles avaient hâte d'autre part d'utiliser les richesses du district témiscamien. Nous savons que dès 1853 le P. Garin découvrait les chantiers « rendus au lac Témiscamingue ». Il ne s'agissait que du secteur aval du lac, et pendant une vingtaine d'années l'exploitation forestière s'en tint aux rivages du lac Kipawa, perché au-dessus de la rive gauche de l'auge du Témiscamingue; il y a là un chantier en 1860, cinq en 1863. C'est en 1874, nous dit A. Chénier, que les marchands de bois s'introduisent définitivement dans nos limites; or le grand élan date d'après 1880. L'hiver 1884-85 a vu couper 1.608.000 billots de pin blanc, 91.000 d'épinette; au cours de la saison suivante, c'est 1.885.000 billots qui sont expédiés en cages sur l'Ottawa [135]. On notera le parallélisme entre cette activité brusquement accrue des chantiers et les exhortations à pratiquer la colonisation: le rapport du P. Paradis, qui devait déclencher tout le mécanisme, date de 1884. On sait qu'il aboutit à la construction des tramways Gendreau en 1886; avant même que la colonisation pût profiter largement d'un progrès si décisif, l'exploitation des forêts en tira le plus beau parti. Buies, qui parcourait la région en 1889, a noté l'expansion de l'industrie forestière consécutive à l'amélioration des communications: il avance que les chantiers, qui n'avaient guère dépassé le lac Kipawa avant 1885 (affirmation à coup sûr inexacte), avaient poussé dès 1888 jusqu'à la ligne de partage des eaux, donc bien au Nord du lac Témiscamingue [136]. Des scieries s'organisent aussitôt le long du lac, au débouché d'affluents qui fournissent la force motrice; les éta-

(135) Chénier [**18**], p. 62 te 70.
(136) A. Buies [**12**], p. 167.

blissements Latour au confluent de la Kipawa, puis la grande scierie Lumsden (1888), actionnée par le ruisseau Gordon, à l'emplacement où s'élèvera plus tard l'usine de Timiskaming. En arrière, le flot des bûcherons roule à travers les forêts; on ouvrait à l'usage des chantiers des chemins à travers les solitudes, telle la précoce voie tracée dès 1883 de Ville-Marie au lac des Quinze pour les besoins de la Compagnie Allan Grant. En 1900, pas moins de 10 Compagnies s'affairaient au bûcherage dans les limites de l'actuel comté de Témiscamingue; il n'y a pas de doute que l'aménagement des transports n'ait à l'origine beaucoup plus profité aux chantiers qu'à la colonisation. Du moins cette expansion des chantiers avait-elle l'avantage d'amener en Témiscamingue d'épais bataillons de travailleurs, mis par là à même de découvrir les ressources du pays; les Compagnies à l'œuvre en 1900 n'employaient pas moins de 5.000 bûcherons et draveurs [137]. Autant de ruraux qui circulaient ainsi chaque année à travers le territoire, en jugeaient les possibilités, pouvaient être séduits par l'idée de s'y installer, en considérant les résultats qu'obtenaient déjà les véritables colons.

Comme les chantiers, ces colons n'avaient pas attendu le forcement du goulot d'aval pour apparaître. On a vu précédemment que de timides établissements s'étaient fixés aux rives du lac entre 1868 et 1875; le recensement fédéral de 1871, qui compte 351 habitants dans les districts de Kipawa et Témiscamingue, y distingue 269 Sauvages, mais déjà 82 Blancs, dont 46 Canadiens français. Le ruisselet a continué à couler discrètement au cours de la décade 1875-1885, s'enflant peu à peu et déposant d'abord ses alluvions sur les rives du lac. Mgr Duhamel, au cours d'une visite pastorale de 1881, découvre « en haut du lac », vraisemblablement en territoire ontarien, une bizarre colonie d'une trentaine de familles écossaises, métisses et sauvages, avec une dizaine de fermes en opération [138]; la même année voit le premier défricheur civil planter sa cabane de bois rond sur l'emplacement de Ville-Marie. Il est vite suivi, puisque le canton Duhamel, qui inclut la future bourgade, compte 11 familles en 1882, avec 144 acres défrichés, et 37 en

(137) Chénier [**18**], p. 62.

(138) J. B. Proulx, Au lac Abitibi, Visite pastorale de Mgr J. Thomas Duhamel dans le haut de l'Ottawa (Montréal, Cadieux et Derome, 1885, in-12, 137 p.), p. 78.

1885, qui font valoir 850 acres de labours et 247 en prairies, soit en tout 444 hectares. Début prometteur; or, dans l'année qui suit, et qui voit l'aménagement des accès d'aval, le peuplement de Duhamel s'enfle brusquement à 69 familles (139), et déjà de nouveaux venus poussent au delà: d'après Buies, on aurait compté à la fin de 1887 92 familles dans Duhamel, puis 20 dans le canton Guigues qui lui est limitrophe au Nord; et la même année aurait vu les premiers défricheurs à l'œuvre dans Lorrainville et Béarn, tandis que Fabre est entamé en 1888, Laverlochère en 1889 (140). Aussi le recensement de 1891 attribue-t-il déjà 677 habitants permanents à Duhamel et Guigues; en 1901, ce sera 2.068. Or le progrès ne se borne pas à ces deux cantons; le défrichement gagne vers le Sud, vers l'Est, vers le Nord. E. Z. Moreau estime que de 1885 à 1906, soit dans les 20 années qui ont suivi l'aménagement des communications, la population du Témiscamingue est passée de 222 à 3.080 têtes (141). C'est un beau résultat: déjà on en est à l'organisation des paroisses.

Il serait intéressant de savoir d'où sont venus ces pionniers, et qui les a amenés. La Société de colonisation organisée à Ottawa en 1884 est certainement responsable des premiers arrivages, en recrutant des colons, en remboursant leurs frais de transport, en facilitant leur installation. Mais le nombre de ces colons « dirigés » est loin de couvrir le total des nouveaux venus; M. Chénier l'évalue à 300 (142). Il est donc nécessaire d'admettre qu'un bon nombre de défricheurs, probablement la moitié, sont venus d'eux-mêmes, sans être appelés, en une véritable immigration spontanée. L'origine que le même auteur assigne aux acquéreurs des premiers lots de colonisation aboutit à la même conclusion: des gens de Terrebonne, de Saint-Lin, de Sorel, de Saint-Paulin, de Saint-Didace (143); il est peu probable que la Société d'Ottawa soit allée recruter si loin, jusqu'au bord des Laurentides centrales. La colonisation du Témiscamingue nous paraît donc bien s'être effectuée à l'ancienne mode: une avant-garde de risque-tout derrière les chantiers,

---

(139) Chénier [**18**], p. 85.
(140) Buies, ouvr. cité, p. 134. Rapport L.-Z. Moreau [**39**], p. 118.
(141) *Ibid.*, p. 120.
(142) [**18**], p. 118.
(143) *Ibid.*, p. 91.

puis une Société de colonisation qui aplanit les premiers obstables; mais sitôt que le siphon est ainsi amorcé, le flot coule tout seul, avec une véritable spontanéité. Il n'est pour s'en convaincre que de considérer les remarquables progrès réalisés depuis 1900, alors que la Société de colonisation avait entièrement abandonné ses opérations.

L'organisation des paroisses. — En 1911 en effet, le Témiscamingue compte 8.500 habitants. Quelle que puisse avoir été la part du croît naturel, une augmentation qui porte en cinq ans la population de 3.080 à 8.500 évoque une puissante immigration, désormais toute spontanée. Immigration de Canadiens français, qui sont 6.817, contre 717 Britanniques et quelques centaines de Sauvages. Ce bloc français, déjà considérable, se pourvoit peu à peu des cadres qui lui sont nécessaires, les cellules paroissiales.

La première paroisse à être érigée, déjà ancienne, est celle de Ville-Marie, où les Pères Oblats ont transféré en 1887 leur mission du Vieux Fort; c'est de là que rayonnent les missionnaires qui desservent les groupes épars de colons. Mais ces groupes deviennent si denses à partir de 1900 qu'ils réclament énergiquement la présence d'un prêtre à demeure. La paroisse Saint-Bruno-de-Guigues est ainsi organisée en 1905; en 1908 c'est le tour de Lorrainville, de Fabre, de Laverlochère, en 1909, de Béarn, en 1911, de Saint-Eugène-de-Guigues, en 1912, de Fugèreville. Cependant le peuplement s'est vigoureusement porté vers le district du Nord de la rivière des Quinze, et là aussi des paroisses éclosent: Guérin en 1911, Nédelec en 1914, Notre-Dame-des-Quinze en 1918; l'infiltration gagne également vers l'Est, où Latulipe sera paroisse en 1926. A cette date, on peut dire que ce qu'on appelle aujourd'hui le Vieux Témiscamingue (on vieillit vite à la Frontière!) est organisé et achevé, avec ses 12 paroisses; il s'agit très exactement des fertiles terrasses disposées au Nord et à l'Est du lac. Beau domaine, peuplé en 25 ans; il n'a qu'un défaut, qui est d'être un peu exigu, et par suite trop vite plein.

En effet, le dénombrement de 1921 indique un ralentissement dans la croissance: la population est de10.500 âmes, et le gain décennal se restreint à 2.000 têtes. Encore une partie de ce gain est-elle due à la naissance de l'agglomération in-

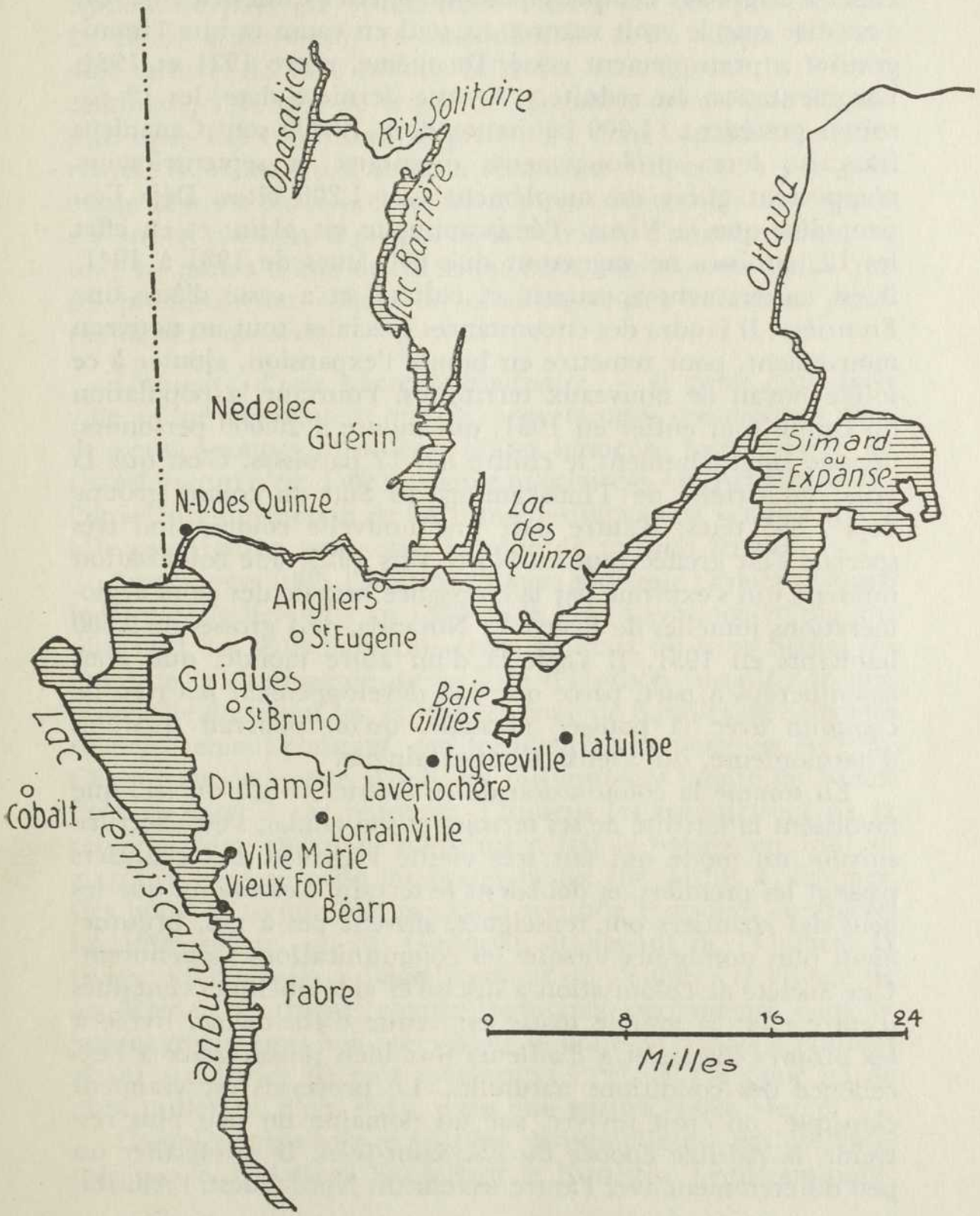


Fig. 23. – La formation du Vieux Témiscamingue.

dustrielle de Timiskaming, née de l'usine que l'International Paper a érigée sur l'emplacement des scieries Lumsden en 1920; c'est dire que le croît naturel est seul en cause et que l'immigration a pratiquement cessé. De même, entre 1921 et 1931, l'augmentation est réduite. A cette dernière date, les 12 paroisses possèdent 11.000 habitants, dont 10.800 sont Canadiens français ; leurs prolongements orientaux et septentrionaux n'apportent guère en supplément que 1.200 têtes. Déjà l'on peut dire que le Vieux Témiscamingue est plein, et en effet les 12 paroisses ne gagneront que 600 âmes de 1931 à 1941; il est entièrement approprié et cultivé, et a cessé d'être une Frontière. Il faudra des circonstances spéciales, tout un nouveau mouvement, pour remettre en branle l'expansion, ajouter à ce solide noyau de nouveaux territoires. Pourtant la population du comté tout entier en 1931, qui monte à 20.600 personnes, dépasse singulièrement le chiffre des 12 paroisses. C'est que la ville industrielle de Timiskaming, au Sud du comté, groupe déjà 1.855 têtes; d'autre part une nouvelle colonisation très spéciale s'est greffée tout au Nord, vers 1925, une colonisation minière, qui s'exprime par la croissance brutale des deux agglomérations jumelles de Rouyn et Noranda, déjà grosses de 5.500 habitants en 1931. Il s'agit là d'un autre monde, que nous examinerons à part, parce que son développement n'a rien de commun avec la poussée normale, qu'on pourrait qualifier d'harmonieuse, du Vieux Témiscamingue.

En somme la colonisation de ce district voisin du lac, que favorisent la fertilité de ses terroirs et son climat, s'est effectuée suivant un mode qui fait très vieille Province. Les chantiers passent les premiers, et déblaient le terrain. Les colons, que les gens des chantiers ont renseignés, suivent pas à pas, brusquement plus nombreux lorsque les communications s'améliorent. Une Société de colonisation a suscité et aidé quelques centaines d'entre eux; la grande masse est venue d'elle-même, livrée à ses propres forces, et a d'ailleurs fort bien réussi, grâce à l'excellence des conditions naturelles. Le processus est vraiment classique; on croit revivre, sur un domaine un peu plus restreint, la paisible épopée du Lac-Saint-Jean. Il va en aller un peu différemment avec l'autre secteur du Nord-Ouest, l'Abitibi.

La naissance de l'Abitibi. Il n'est pas question ici d'infiltration: le pays est brutalement ouvert en quelques années. Le retard d'autre part est considérable: si on adopte la date, déjà tardive, de 1886 comme celle des vrais débuts du Témiscamingue, l'Abitibi ne reçoit de véritables colons que 26 ans plus tard. Les conditions se présentent donc comme très différentes. Nous aurons d'abord à considérer l'absence à peu près totale de toute phase préliminaire; puis à dégager les conséquences qui en résultent à propos de la nécessité d'une direction, ou tout au moins d'une orientation; nous constaterons enfin que ces prémisses ont valu à la colonisation une croissance aussi rapide que massive.

L'absence d'une phase préliminaire. — Il s'agit d'un pays vide, où ne fréquentent que de rares traitants commerçant avec de petits groupes d'Indiens; d'une immense forêt, vierge de chantiers, qui n'est donc ni visitée ni éclaircie. Or, brusquement, l'ouverture du chemin de fer transcontinental est venue y livrer à la colonisation une vaste étendue de terroirs fertiles.

Jusque vers 1905, l'Abitibi est aussi vide que l'avaient trouvé le Père de Bellefeuille en 1839 ou le Père Laverlochère dix ans plus tard, les seuls habitants étant les deux ou trois Blancs du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson installé sur une presqu'île du grand lac, et une centaine de familles de Sauvages en déplacement constant, qui fréquentent ce poste en été [144]. Chaque année à cette saison, un missionnaire monte du Vieux Fort apporter à ces réunions d'Indiens les consolations de la religion; Mgr Duhamel lui-même a fait le voyage en 1881 et a trouvé avec surprise au poste du lac un jardin à légumes. Ces hôtes d'été une fois partis, la solitude redevient complète. En 1908 encore, un M. Guimont, atteignant de l'Ontario la rivière Okikodasik, à l'emplacement où s'élèvera le village de La Reine, ne trouve comme habitants permanents dans le voisinage que trois hommes vivant au poste de la Baie d'Hudson et un aventurier de race britannique [145]. Il y a donc ici de quoi tailler en plein drap, dans une nature restée vierge.

Complètement vierge en effet, puisqu'elle n'a pas été entamée par les chantiers. Exploitant le Nord du Témiscamingue,

(144) Missions du diocèse de Québec 1839, p. 40; 1849, p. 40.
(145) Sur les pas [48].

comme nous l'a appris Buies, dès 1888, ces derniers n'avaient pu pousser au delà, s'étant heurtés à un obstacle d'ordre physique. Tant qu'ils opéraient dans le bassin versant drainé par l'Ottawa, il leur était loisible d'effectuer la vidange de leurs billots par la rivière, ses affluents et leur émissaire commun, le lac Témiscamingue; les chantiers avaient pu ainsi progresser le long des lacs des Quinze, Opasatica, de la rivière Kinojévis, jusqu'aux abords de la ligne de partage des eaux. Mais cette dernière dépassée, il était inutile de confier des bûches à des rivières les entraînant vers la baie d'Hudson; et comme aucun autre moyen de transport n'était utilisable dans ce pays inviolé, la forêt abitibienne conservait toute son intégrité, était préservée de toute morsure. On ne saurait exagérer les conséquences de cette abstention des chantiers. L'Abitibi n'a pas connu une phase des bûcherons précédant et préparant la colonisation; tandis qu'en Témiscamingue le colon individuel, qu'on peut qualifier de spontané, pouvait se glisser dans les éclaircies pratiquées par les coupes, au Nord de la ligne de partage les pionniers les plus aventureux eussent hésité à plonger dans la mer d'arbres, d'autant qu'il leur eût été impossible de tirer parti de son exploitation. Plus tard les nouveaux colons, disposant de la bonne voie de communication dont l'établissement a précédé et engendré leur venue, bénéficieront de cette abstention préalable des chantiers, car leurs lots seront presque intégralement boisés, ce qui leur procurera pour les débuts un précieux objet de vente, le seul qui soit capable de les faire subsister. Mais avant que cette voie eût été assise, aucune exploitation du bois n'était possible: l'Abitibi n'a donc pas connu cette phase préliminaire des chantiers qui a précédé en Témiscamingue, dans les pays de l'Ottawa et tout le long des Laurentides la venue des véritables défricheurs; trait fort original, et dont nous aurons à tirer les conséquences.

Cette lacune d'une phase préliminaire, qui provoque ainsi dans les destinées de l'Abitibi une vraie coupure, prend toute sa signification grâce à la rapidité avec laquelle est exécuté le déblocage total du pays. L'ouverture du Témiscamingue a été assurée par une suite de retouches effectuées tout au long d'un siècle: aménagement du bas Ottawa jusqu'à Hull, qui est de 1832, établissement d'une navigation sur le secteur Aylmer-



Cliché Maurice Proulx.

Pl. XX-A. — Chemin ébauché dans Roquemaure (1936). A droite, une maisonnette du plan Vautrin.



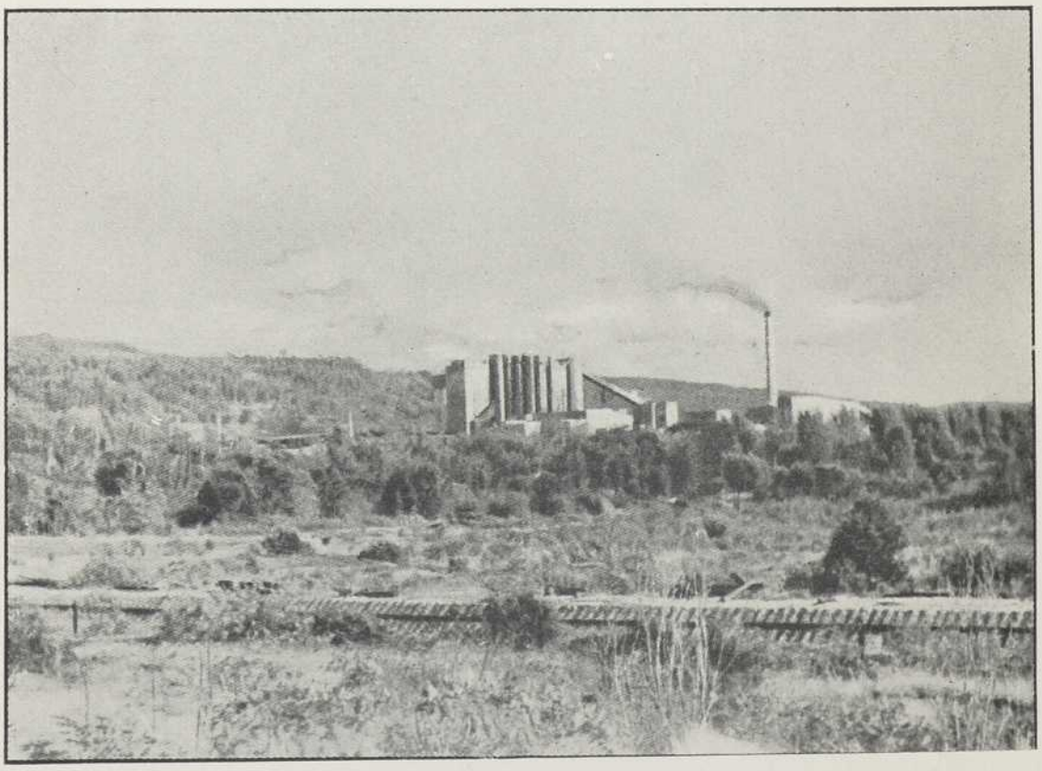
Cliché Service de Ciné-Photographie.

Pl. XX-B. — Les progrès de la colonisation. Un rang de Roquemaure en 1943.



Cliché Canadien National.

Pl. XXI-A. — Une ferme abitibienne d'aujourd'hui, près d'Amos.



Cliché Raoul Blanchard.

Pl. XXI-B. — L'usine de Temiskaming adossée à la paroi de l'auge.

Mattawa, construction du Pacifique Canadien qui dessert Mattawa, tramways Gendreau de 1886, voie ferrée Mattawa-Kipawa (1896), enfin tronçon Kipawa-Angliers (1923); rien d'étonnant dès lors qu'une colonisation timide se soit manifestée de bonne heure, vers 1865-75. Rien de semblable en Abitibi où l'outil de transformation, instrument puissant et définitif, a été mis en place en quelques années, susceptible ainsi d'effectuer une transformation soudaine. C'est en effet en 1906 que commence l'exploration des districts par lesquels doit passer le futur Transcontinental, en 1907 et 1908 que s'effectuent les opérations de piquetage de la voie. Suivent les travaux de terrassement, la construction des ouvrages d'art et des stations, effectués par d'épaisses cohortes d'ouvriers pour la plupart recrutés en Europe orientale; un Sibérien serait mort de froid à La Sarre en 1909! L'établissement de la plate-forme et la pose des voies procédèrent d'ailleurs de l'Ouest vers l'Est, la ligne étant terminée en Ontario et y fonctionnant avant d'être achevée dans le Québec; le premier train de service, venant de l'Ouest, atteignit l'emplacement d'Amos en octobre 1911, mais le dernier rail, en direction de La Tuque, ne fut mis en place que le 17 novembre 1913. Simultanément le Gouvernement de la Province, informé de la valeur agricole des terroirs que la voie ferrée rendait accessibles, faisait procéder de 1908 à 1910 aux arpentages; les nouveaux cantons reçurent de beaux noms sonores qui étaient ceux des régiments de Montcalm: La Reine, La Sarre, Royal Roussillon, Languedoc, Guyenne, Berry, Béarn; ou d'officiers de cette armée, Roquemaure, Palmarolle, Poulariès, Launay, Trécesson, La Morandière, Rochebaucourt, Barraute, Senneterre, Bourlamaque et bien d'autres, toute la vieille France. En sept ans, l'Abitibi était tiré de la sauvagerie, arraché à la solitude, et jeté brusquement dans la civilisation: fait unique dans l'histoire de la Province.

La nécessité d'une direction. — Une situation aussi exceptionnelle exigeait des pouvoirs publics des mesures spéciales. Le laisser faire des vieux types de colonisation n'était plus de mise. Il fallait appeler des colons, car les futurs défricheurs n'avaient pas été alertés, comme dans les cas antérieurs, par les travailleurs de chantiers ayant préalablement reconnu la

région et apprécié ses mérites: la valeur de l'Abitibi, son nom même, étaient inconnus. Une vaste besogne de recrutement et d'information était ainsi nécessaire. Mais le nouveau territoire était très éloigné, difficilement accessible au prix d'un long transport; jusqu'en 1915 le Transcontinental s'abstint de fonctionner au départ de l'Est et on ne pouvait gagner l'Abitibi que par l'Ontario, au prix d'un immense détour qui faisait transiter les voyageurs par North Bay et Cochrane: beaucoup de temps, beaucoup d'argent. On ne pouvait guère se dispenser de guider les caravanes de colons et de les défrayer. Sur place enfin, il fallait accueillir ces nouveaux venus, les conseiller, les orienter, les placer; pour cette tâche indispensable, une organisation était également inévitable. Bref, pour toutes ces besognes nécessaires et urgentes, il était obligatoire de mettre sur pied des organismes qui dépassaient les initiatives des anciennes Sociétés de colonisation et appelaient impérieusement l'action puissante de rouages gouvernementaux.

Le Gouvernement de la Province, d'ailleurs, n'entendait pas se dérober à cette tâche. Il nous apparaît comme tout imprégné des idées propagées 40 ans avant par le curé Labelle et comme faisant sienne la formule lancée par cet incomparable animateur: « Emparons-nous du Nord ! » Le Transcontinental, de Québec à Winnipeg, n'était d'ailleurs que la réalisation d'un des rêves les plus chers de Labelle, une voie ferrée du Nord engendrant sur son parcours de nouvelles provinces françaises. Le Gouvernement était bien décidé, pour commencer, à ce que l'Abitibi se peuplât rapidement de Canadiens français, et l'Eglise s'associait à cette tâche. La sollicitude de ces puissants organismes se manifesta avant même que le pays fût vraiment accessible: dès l'été de 1911, un évêque, Mgr Latulipe, gagnait par la plate-forme de la voie ferrée au départ de Cochrane l'emplacement d'Amos où il trouvait une centaine de personnes. En 1912, l'agent des terres, l'ingénieur des chemins, étaient en place. Amos eut même l'honneur, en juin 1914, de la visite du Premier Ministre, sir Lomer Gouin; ce ne fut pas un succès, une malencontreuse chute de neige, phénomène fort rare en cette saison, ayant refroidi l'ardeur de cet homme politique, qu'il fallut convertir de nouveau à la cause de l'Abitibi. Elle n'était pas difficile à regagner, d'autant que le Gouvernement

avait eu la main heureuse dans le choix des deux fonctionnaires chargés de faire démarrer le mouvement.

Il faut en effet saluer avec respect le nom de deux hommes qui ont lancé la colonisation et qui mériteraient d'être appelés les pères de l'Abitibi. L'un est le premier missionnaire-colonisateur, l'abbé Ivanhoe Caron, qui plus tard s'est fait apprécier du monde savant par de solides études sur l'ancienne colonisation de la Province. A lui est réservé un double rôle, fort actif. Il est le rabatteur, celui qui fait connaître par la parole et par l'écrit les mérites du nouveau domaine à exploiter, le propagandiste qui suscite des vocations de défricheurs à diriger sur l'Abitibi. Mais ces brebis qu'il a enrôlées, il ne peut les abandonner à leur sort; il sera donc leur convoyeur, les groupera, les fera voyager par contingents, les hébergera à l'arrivée. Deux besognes donc, et fort épuisantes, auxquelles l'abbé Caron s'est dévoué au cours de la première décade. L'autre tâche est réservée à l'agent des terres, en résidence à Amos; il reçoit les colons à leur arrivée, les débrouille, les guide dans le choix de leur lot, les encourage et les réconforte dans les pénibles tâches des débuts: rôle non moins capital, qui exige du dévouement et de l'abnégation. C'est la part de M. Hector Authier, qui a consacré sa vie à l'Abitibi, agent des terres, maire d'Amos, puis député du comté, un instant ministre, et qui continue à lui vouer l'activité de sa verte vieillesse.

Ainsi l'Abitibi à son berceau a été entouré de la sollicitude gouvernementale; il en a ressenti les heureux effets. Un journal de Toronto, dès juillet 1912, le reconnaissait sans réserves. « Avant même que les convois du Transcontinental aient commencé de circuler — disait-il — chaque ferme le long de la voie entre la rivière Harricana et la frontière sera occupée par un colon français amené dans le Grand Nord par le gouvernement paternel de Québec... et sa puissante alliée, l'Eglise catholique... Si active est la demande des lots qu'à n'en pas douter ce mouvement marquera un des faits les plus importants de l'histoire de la civilisation canadienne et provoquera l'établissement d'une population française et solidement catholique. » (146). C'était anticiper un peu sur les événements; l'efficacité du rôle de l'Etat

(146) Cité par J.-E. Garon [32], p. 30-31.

et de l'Eglise n'en était pas moins formellement reconnue. Mais ce serait bien mal connaître les Canadiens français que d'imaginer qu'ils sont restés passifs dans l'affaire. Leurs instincts de pionniers se sont réveillés à la nouvelle qu'il y avait quelque part un pays neuf à défricher. A côté de ceux qu'on a amenés, il est donc venu beaucoup d'autres colons du type spontané; nous en verrons d'intéressants exemples. Ainsi la première décade abitibienne (1911-1921), qui a connu l'intervention gouvernementale en même temps qu'un libre afflux de défricheurs, peut-elle être définie comme une colonisation subspontanée. Tandis qu'au cours des dix années suivantes le mouvement est suffisamment lancé pour que les pionniers viennent d'eux-mêmes.

La colonisation subspontanée. — Il s'agit d'un mélange de familles qu'on a sollicitées et d'autres qui sont venues par inclination. En tout cas, toutes les parties du Québec ont donné: l'Abitibi va être un composé de tous les éléments de la Province. D'autre part, c'est un grand succès: le développement est presque foudroyant. (147).

Les deux premiers colons ont été des spontanés, et ils ont eu du mérite. Ce sont les deux frères Turcotte, qui quittent en 1909 leur paroisse de Saint-Rémi-d'Amherst, des pays de l'Ottawa, pour venir à Amos s'embaucher sur les chantiers du chemin de fer, avec l'espérance de faire ensuite de la terre, ce qui s'est effectivement produit; ils ont emprunté la voie du lac Témiscamingue et des portages pour atteindre l'Harricana qui les amène à Amos. L'année 1911 voit l'arrivée de quelques originaires de Saint-Prosper-de-Champlain qui ont fait le détour par Cochrane. Mais la même année l'abbé Caron déchaîne sa première campagne de tracts et de conférences, et le résultat est immédiat: en 1912, des centaines de lots sont concédés, le filet commence à couler. Il n'est pas gros, à cause de l'interminable détour par l'Ontario; pour la même raison, il dépose le plus clair de ses alluvions à l'Ouest, qui est la voie d'accès. Voici pourtant en 1912 un groupe du comté de Berthier à La Reine, à La Sarre des gens de Champlain, des originaires de Sainte-Thècle à Landrienne, de Saint-Basile à Barraute, à Amos des

(147) Nous avons largement utilisé l'excellent éphéméride de Trudelle [**51**].

immigrés de Papineau, de Labelle, de Champlain, de Portneuf; en 1913, l'Abitibi a 329 habitants permanents, sans compter ce qui reste des effectifs de la construction du chemin de fer. Mais en 1914 l'abbé Caron obtient un train spécial au départ de l'Est et en mai débarque triomphalement avec 230 ouailles, pour la plupart ramassées dans Champlain; il récidive en juin avec 214, faisant ainsi plus que doubler la population. On héberge les nouveaux venus, avant de les lâcher dans la nature, dans les baraquements abandonnés par les ouvriers du Transcontinental ou dans des camps construits à la hâte, si les premiers locaux sont trop délabrés. Nouveaux convois en 1915, de 185 personnes en mai, de 109 en juin; en 1917, l'abbé Caron amène encore d'un coup 225 immigrants. La colonisation officielle se révèle agissante et efficiente. Mais nous allons constater que l'immigration spontanée ne se laisse pas oublier.

Nous n'avons pour cela qu'à considérer les totaux de population que nous fournit, à peu près année par année, le soigneux mémoire de Trudelle. Nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup en estimant à 1.500 personnes le nombre d'individus que l'infatigable missionnaire a dirigés sous sa houlette. Or la population de l'Abitibi, de 983 têtes en 1914, passe à 1.254 en 1915, mais grimpe brusquement à près de 7.000 en 1917; en juin 1919, on dénombre 9.401 âmes. Puis en 1921 le Recensement fédéral fait état de 13.172 habitants. Le croît naturel n'est responsable que d'une modeste tranche de cette étonnante augmentation: de 1912 à 1922, l'excédent des naissances sur les décès apporte 1.112 têtes. On est donc amené à penser qu'au moins 10.000 personnes se sont d'elles-mêmes dirigées vers l'Abitibi. Rien de plus naturel: les gens à tempérament aventureux, qui sont légion dans la Province, entendant parler de cet Eldorado où on leur offre des terres fertiles, sans roches, de ces terres où « il fait bon pour un gars d'en bas de piquer sa hache dans le sol sans qu'elle en ressorte le taillant ébréché »(148), n'hésitent guère à risquer le coup. C'est l'histoire de la fondation de Palmarolle: un célibataire établi en 1916, puis une famille venue du comté de Compton en 1918, des gens de L'Islet en 1920 et 1921; la même année la famille Bégin de Sainte-Germaine-de-Dorchester, qui après avoir tâté de Hearst en Ontario

(148) Ouellet [**42**], p. 13.

se rabat sur l'Abitibi [149]. Tous ces gens se débrouillent, mettent le « ménage » à bord des chars (le train), frètent un chaland pour gagner leur résidence encore privée de chemins, partagent fraternellement à l'arrivée la cabane de bois rond d'un colon déjà installé. C'est avant tout *la propagande qui a agi;* la paysannerie de la Province de Québec est encore assez fluide pour qu'il soit aisé d'en mettre en mouvement de nombreux éléments.

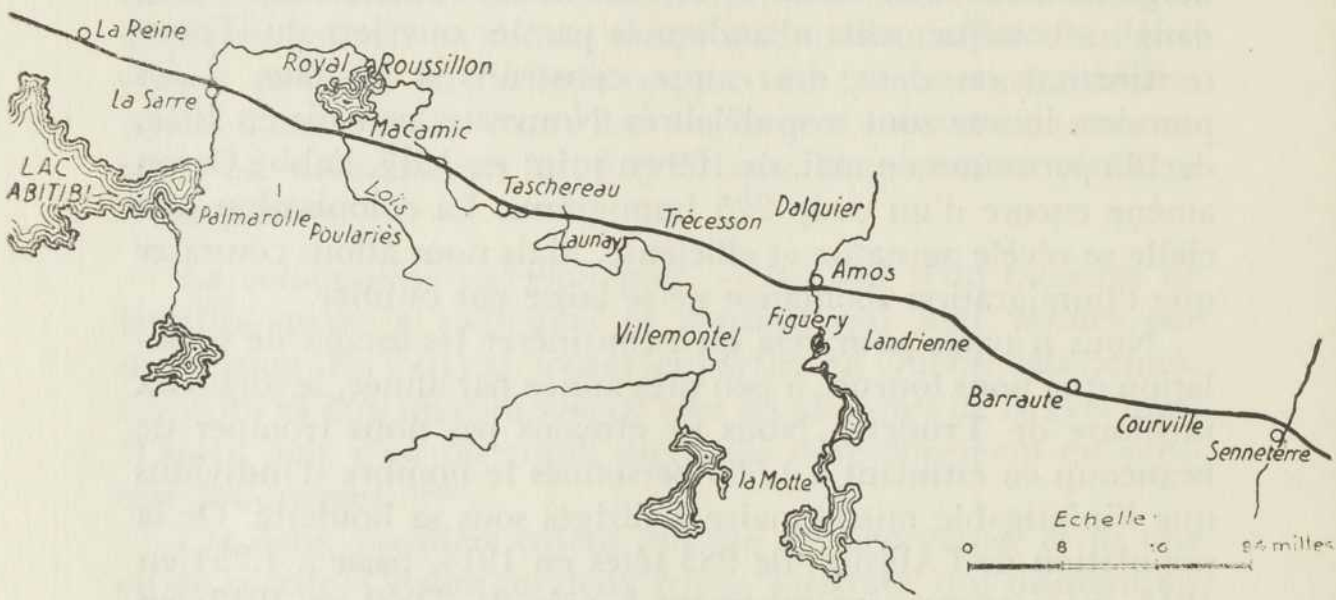


Fig. 24. — L'Abitibi en 1921. Les établissements sont axés sur la voie ferrée, avec quelques prolongements le long des rivières navigables.

Or la propagande a été menée par le Gouvernement et par l'Eglise; on retrouve là l'influence des organismes officiels, ce qui nous autorise à parler d'une colonisation subspontanée.

Le peuplement déjà considérable qui en est résulté s'est disposé sous une forme linéaire: il s'installe sur la terre forte, mais sans décoller de l'unique voie de communication utilisable au début, qui est la voie ferrée. Il s'étire ainsi le long d'un ruban de 112 milles (180 km.), qui commence à Senneterre, là où expire la couche d'argile lacustre, et se poursuit jusqu'à la frontière ontarienne. Sur ce parcours se succèdent les groupes les plus denses; en 1921, La Reine a 2.043 habitants, La Sarre 1.446, Macamic 1.104, Royal Roussillon 998, le canton Figuery 928; Amos forme une municipalité de 1.488 âmes. L'Est est le

(149) *Ibid.*, p. 8 et 15.

moins garni: 404 à Landrienne, 512 à Barraute, 297 à Courville, 731 à Senneterre. Déjà cependant des prolongements bourgeonnent sur ce tronc un peu grêle. On fait des chemins: 27 milles ouverts rien qu'en 1917; il est vrai qu'ils desservent surtout les municipalités déjà existantes. Le grand rôle de pénétration revient aux rivières; sur les bords de celles qui sont navigables au point où les traverse la voie ferrée, des défrichements sont effectués, qui sont desservis par eau. Par la rivière La Sarre et le lac Abitibi, on atteint Palmarolle (44 hab.); du lac Macamic, par la rivière Loïs, Poulariès (275). L'Harricana, épanchée en lacs, vrai miroir d'eau à l'amont d'Amos, même à La Motte (343). L'Abitibi commence à se différencier.

Admirons la rapidité de croissance que cette colonisation subspontanée lui a valu. En 10 ans juste, la nouvelle pousse, partie de zéro, est grimpée à plus de 13.000; ce serait même 14.500 en 1921, d'après M. Trudelle. Une décade a suffi à l'Abitibi pour attirer plus d'habitants que n'a fait le Témiscamingue en 40 ans. Le succès s'annonce bien; il va se confirmer par la suite, tant que n'interviendra pas la crise économique.

Une décade de consolidation, 1921-1931. — Dès la fin de la décade précédente, il n'est plus question d'une direction effective de l'Etat dans la marche de la colonisation. Non que le rôle de l'agent des terres soit diminué ; non que les subsides du gouvernement ne soient les bienvenus. Ces subsides sont tantôt indirects, tantôt directs. La manne des octrois pour les chemins est particulièrement appréciée, car c'est en s'employant à des travaux de voirie, en vendant du bois coupé sur leurs lots, en s'embauchant enfin dans les chantiers qui n'ont pas tardé à apparaître, que les nouveaux colons se procurent le numéraire qui leur est indispensable. Or, de 1920 à 1924, le Gouvernement a accordé 2.113.000 dollars pour les chemins: magnifique aubaine. Il s'y ajoute, à partir de 1923, de bienfaisantes primes de défrichement, de 4 dollars à l'acre, jusqu'à concurrence de 5 acres à l'année; en 1924 le montant en est élevé à 6 dollars, mais réservé aux terres non patentées ne présentant pas 20 acres défrichés. Nouveau progrès les années suivantes, où les primes sont portées à 8 dollars; en 1927 on les élève même à 12 pour les colons résidants, gratifiés en même temps d'une prime de

labour de 12 dollars (150). Les colons sérieux étaient par là encouragés à se mettre rapidement en état de se suffire. Ainsi l'Etat ne se désintéresse pas de la colonisation. Mais il ne va plus recruter de futurs défricheurs, ne les fait plus accompagner jusqu'à leur destination; il a même abandonné la propagande, devenue inutile puisque les gens viennent tout seuls. Pour une dizaine d'années, c'est l'initiative privée, simples particuliers en quête d'une terre, Sociétés de colonisation leur venant en aide, qui alimente la croissance de l'Abitibi.

Nous trouvons l'expression de ces efforts quasi spontanés dans le récit de la naissance de la paroisse de Roquemaure, logée aux rives méridionales du lac Abitibi; si cette naissance est un peu postérieure à la décade étudiée ici, elle s'est effectuée sans autre aide que les primes de défrichement et labour, sans recourir aux formules d'assistance intensive que nous aurons bientôt à examiner. Une Société de colonisation, désireuse de soulager la misère des campagnes, se forme au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; elle débute avec 250 dollars que procure le Cardinal Villeneuve, 400 fournis par la Province et ce qu'apporte la charité publique. L'abbé Jean, qui en est l'âme, va reconnaître l'Abitibi en mai 1933 et choisit Roquemaure; en juin il trie parmi les aspirants-colons recrutés dans Kamouraska et L'Islet 60 élus, auxquels la Société assure la nourriture et l'essentiel pour le premier hiver, et rien d'autre. Les arrivées se succèdent du début d'août à la fin de l'automne. Or, en juillet 1934, Roquemaure comptait déjà 110 colons, dont 13 familles complètes; en novembre 160, qui font 315 âmes; une solide paroisse est ainsi sortie du néant, avec une rapidité qui tient du prodige (151). Constatons que le résultat a été obtenu avec les procédés dont on s'est servi tout au long du XIX^e siècle, avec le brio en plus; un petit effort collectif, qui déclenche les volontés individuelles; on a amené 60 colons à Roquemaure, et un an après il en est venu 100 de plus.

Ainsi l'Abitibi continue à se développer sous le signe de la quasi-spontanéité. M. Trudelle nous donne pour 1922 le chiffre de 15.085 âmes; cinq ans après, en 1927, celui de 20.306; l'accroissement dépasse 1.000 têtes par an. Une partie de cet

(150) Garon [**32**], p. 42.
(151) Noiseux [**40**], p. 7-27.

accroissement, il est vrai, est imputable à une triomphante natalité; en 10 ans, de 1922 à 1931, l'excédent des naissances sur les décès s'établit à 6.574 têtes, soit pour les cinq premières années de la décade un peu plus de 500 par an. C'est donc à un chiffre à peu près équivalent, environ 500 personnes à l'année, que nous pouvons évaluer l'apport de l'immigration. Le mouvement est bien lancé: il semble qu'il n'y ait plus qu'à laisser faire. La prédiction de 1912 du journal de Toronto s'est réalisée: l'Abitibi québécois s'est constitué en une nouvelle province qui au recensement de 1931 se révélera française dans la proportion de 94 %. Le pays s'organise: il y a 14 paroisses constituées en 1921; dix autres sont érigées avant 1928. Le semis humain s'épaissit le long de l'axe de la voie ferrée, en même temps que se renforcent les antennes émises vers le Sud et vers le Nord. Là opèrent les enragés, qui ont le défrichement dans le sang, et qui « vendent leurs lots, dont bon nombre comportent des améliorations considérables, à des cultivateurs des vieux centres de la Province, pour s'enfoncer plus profondément dans la forêt et continuer leur métier de défricheurs. » (152). Déjà l'Abitibi paraît adulte.

La décade cependant finit mal. La crise américaine de 1929, rapidement propagée au Canada, ne tarde pas à affecter rudement les industries qui utilisent le bois. Celui-ci ne se vend plus: coup très dur pour les nouveaux colons qui trouvent dans le bûcherage le plus clair de leurs premières ressources. Le mouvement d'immigration en est arrêté net; bien plus, un reflux d'émigration se précise parmi les éléments les derniers arrivés; M. Trudelle nous apprend que l'Abitibi a perdu 2.000 habitants en deux ans (153). En effet, le jeu normal de l'accroissement constaté au début de la décade aurait dû fournir pour 1931 un total supérieur à 24.000 têtes, tandis que le recensement fédéral effectué cette même année n'en apporte que 22.300. C'est l'aurore de temps nouveaux, l'amorce d'événements jusque-là imprévisibles. La crise économique va en effet modifier considérablement l'évolution de l'Abitibi comme celle du Témiscamingue; mais par un retournement paradoxal, imputable à des facteurs qui dépassent les deux districts, elle va précipiter

(152) Abbé Caron, cité par Garon [**32**], p. 32.
(153) [**51**], p. 210.

cette évolution, par l'action d'une énergique impulsion gouvernementale. Le peuplement spontané avait obtenu déjà de beaux résultats, en aménageant les deux territoires et en les meublant (1931) de 43.000 habitants; les circonstances l'obligent à passer la main. En 1932 s'ouvre l'ère de la colonisation dirigée.

La colonisation dirigée.

Les choses allaient mal au Canada en 1932, et elles ne se sont guère arrangées au cours des trois années suivantes. Le marasme industriel était complet; les villes étaient encombrées de chômeurs, et ce chômage entraînait de grandes souffrances ainsi que de fortes dépenses publiques. Les campagnes n'allaient guère mieux; les produits agricoles se vendaient mal; les fermiers endettés, qui étaient nombreux, ne pouvaient plus faire face à leurs échéances; l'appoint des besognes des chantiers s'était fortement réduit. Comme il arrive toujours dans ces cas de détresse, l'opinion publique s'en prenait au Gouvernement, sommait le Fédéral et la Province de faire quelque chose pour soulager ces misères. La pression était si forte que les autorités se décidèrent à agir et à improviser des solutions.

Le problème des villes était le plus inquiétant, à cause des masses de chômeurs à secourir; on en vint vite à l'idée que le remède à cette dangereuse situation était de leur faire réintégrer la campagne, d'où ils étaient pour la plupart récemment issus. La conception du « retour à la terre » était dans l'air: on s'y accrocha énergiquement. Mais on ne pouvait songer à expédier les chômeurs dans les vieilles paroisses, elles-mêmes en proie au marasme et désireuses de dégorger leurs excédents, journaliers faméliques, cultivateurs ruinés. Il fallait donc se tourner vers les terres neuves, vers les régions susceptibles de recevoir de nouveaux habitants; donc, exactement faire de la colonisation, et à toute vitesse. Les gouvernements s'empressèrent donc de prospecter les territoires qui restaient disponibles, afin d'y faire affluer les chômeurs des villes ainsi que les ruraux sans ressources. Toutes les terres libres de la Province furent mises à contribution, que ce fût au Sud de l'estuaire du Saint-Laurent ou à l'arrière du lac Saint-Jean; mais nulle part on ne disposait de plus de place que dans les districts les derniers

aménagés. Le Témiscamingue, plus encore l'Abitibi, étaient des exutoires tout désignés pour cette vaste transfusion d'hommes; voilà comment la crise économique, qui avait commencé par ébranler dangereusement ces nouveaux édifices, leur valut ensuite une onde puissante de colonisation d'où ils sortirent agrandis et fortifiés.

On ne pouvait espérer que la résorption des éléments en surnombre dans les villes et les campagnes s'effectuerait spontanément; que les chômeurs et journaliers, abandonnant leurs familles, partiraient la hache en bandoulière défricher un lot dans le bois. Il fallait les persuader, les transporter, les guider, leur accorder une aide financière. Bref, il fallait mettre sur pied un plan de colonisation et l'appliquer. Or, le temps pressait. De là, dans la nature des mesures qui furent arrêtées, et dans leur application, certains caractères d'improvisation, qui obligèrent à remettre l'ouvrage sur le métier; plus tard, la bourrasque passée, à adopter de nouvelles mesures.

Les grands plans de colonisation. Le gouvernement fédéral prit l'avance en mettant en application dès 1932 le plan Gordon. Deux ans plus tard, devant l'insuffisance des résultats obtenus, la Province s'ébranlait seule à son tour et le plan Vautrin déroulait ses effets de 1934 à 1936.

Le plan Gordon [154]. — Ce n'est pas que la Province se fût en 1932 désintéressée de la question. Mais il y eut alors, sous les auspices du ministre Gordon, une tentative de résorber le chômage par une action menée en commun par les gouvernements fédéral et provincial; on leur associa même les municipalités affectées par le chômage, en les invitant à contribuer pour un tiers aux allocations de 600 dollars à verser aux nouveaux colons. Des comités examinaient les aspirants, qui devaient être chômeurs, en bonne santé et posséder les qualités qu'exige le défrichement ; peut-être ces contrôles furent-ils menés un peu rapidement. Convenons aussi que l'octroi de 600 dollars pouvait paraître maigre, d'autant qu'il était versé en deux ans; l'infortuné chômeur, vraisemblablement dénué

(154) Nous avons utilisé les rapports de J.-S. Marcotte, du Service du Retour à la terre, publiés dans les Rapports du Ministre de la Colonisation de la Province pour 1933, 1934, 1935.

de tout, et devant assurer sur cette somme son transport, sa construction de maison, l'entretien de sa famille jusqu'aux premiers gains, se tirait difficilement d'affaire. Aussi constate-t-on sans surprise que le nombre de bénéficiaires ait été restreint. Au cours de sa durée d'exécution (1932-34), le plan Gordon a tiré de leur ancienne résidence, pour les ramener à la terre, dans la Province entière, 5.955 personnes. Montréal en a fourni plus de la moitié (3.299 et avec les localités suburbaines près de 3.500); Québec en a lâché 538, Trois-Rivières 441, Hull 414, Shawinigan 353. La ponction, on le voit, est restée modeste. Du moins, de ces effectifs restreints, presque tout, soit 5.440 têtes, a été dirigé vers le Nord-Ouest, où nous allons les suivre en Témiscamingue, puis en Abitibi.

On voulait faire vite, et en effet les colons ne tardèrent pas à arriver. Ils avaient été précédés en Témiscamingue dès 1931 par un groupe de cultivateurs de la Beauce; mais le gros flot, celui des chômeurs urbains, déferle à l'automne de 1932. Le Témiscamingue les hébergea sur les marges septentrionale et orientale de ses 12 anciennes paroisses, partout où des affleurements de terre forte se glissent entre les collines. En septembre 1932, au Nord de Guérin régnait la solitude de la forêt, où se dissimulait le ruban du chemin ouvert en 1925 pour gagner la nouvelle agglomération minière de Rouyn-Noranda. Deux mois plus tard, une animation de fourmilière sévissait à travers ce désert boisé; près de 300 familles venues de Montréal, Lachine, Verdun, Ville Saint-Pierre, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, avaient été prises à la voie ferrée, entassées dans des automobiles et jetées le long de la route de Rouyn, 158 à Rollet (Rivière Solitaire), 110 dans Montbeillard, 18 à Rémigny-Nord, en tout 1862 têtes. Il se trouva que cette téméraire entreprise réussit; l'automne fut clément; les nouveaux colons eurent l'aubaine d'un énorme vol de perdrix de la baie d'Hudson qui au cours de sa migration s'abattit sur la région, véritable manne dont on tira grand profit. Ainsi le moral de ces transplantés des villes resta parfait, soutenu d'ailleurs par la sollicitude des autorités, une visite de l'évêque dès le 20 octobre, une du Ministre de la Colonisation le 30 [155]. On nous a assuré qu'au

(155) Rapport Moreau [39], p. 122.

moins la moitié de ces colons de 1932 n'avait pas déserté. L'année suivante vit se dégorger un nouveau flot, 617 nouveaux venus dans Montbeillard, 79 encore pour Rollet, quelques-uns dans Rémigny, Baby, Guérin, en tout 750 personnes; quelques attardés (33) survinrent encore en 1934. Le plan Gordon a ainsi valu au Témiscamingue l'apport substantiel de 2.664 nouveaux habitants.

L'Abitibi au même moment en touchait 2.776. L'automne de 1932 en voyait déboucher 1.128, éparpillés le long de la voie ferrée avec une grosse masse de 700 dans Villemontel. Le contingent de 1933 fut de 1.274, dont Villemontel reçut encore 220 et Privat un bloc de 862: Villemontel et Privat datent vraiment du plan Gordon. Un dernier effectif de 374 personnes fut encore établi en 1934. Il est vrai que dans l'un et l'autre comtés de précoces désertions sont venues réduire ces chiffres d'arrivages. Les rapports que nous avons cités indiquent que des 903 familles bénéficiaires du plan, 252 avaient disparu avant juin 1935. En revanche, il est venu des gens qu'on n'était pas allé chercher, des colons spontanés, telles 55 familles de Beauce dans Latulipe (Moffette), 40 familles dans Baby, 20 autres et 12 célibataires dans Montreuil; en Abitibi, M. Trudelle avance le très gros chiffre de 1.823 familles de nouveaux colons établies pour 1932 et 1933, qui dépasse ainsi de beaucoup les apports du plan Gordon (472 familles) [156]. En dépit des désertions précoces, nous ne serions pas surpris que la période 1932-34 ait poussé dans les deux comtés de 8.000 à 10.000 personnes. Or ces remarquables accroissements n'ont été qu'un modeste lever de rideau précédant les massives immigrations provoquées par le plan Vautrin.

Le plan Vautrin. — Il s'agit du plus décisif des épisodes qui ont fait date dans la vie des deux districts depuis leur origine. L'intérêt qui s'attache à sa genèse et à son fonctionnement est donc considérable. Or la littérature qui concerne cette tentative est peu abondante et fort timide; notons aussi que l'opinion semble avoir prévalu de considérer le plan Vautrin comme un échec. Ne nous en laissons pas imposer d'avance, et considérons avant tout les faits que nous avons pu rassembler.

---

(156) Chénier [**18**], p. 128; Trudelle [**51**], p. 230.

Le plan Gordon n'avait pas suffi. Limitant avant tout ses effets aux chômeurs des villes, il n'avait pas soulagé les campagnes; dans les villes, il était très loin d'avoir résorbé la masse des chômeurs. Bref, la situation était aussi critique en 1934 qu'en 1932, et du coup l'exaspération de l'opinion publique ne cessait de monter. On ne pouvait en rester là, et le Gouvernement de la Province comprit qu'il lui fallait tenter à lui seul un grand effort. Son ministre de la Colonisation, M. Vautrin, un architecte qui avait les idées claires, se résolut à associer l'opinion à cet effort en convoquant à Québec, en octobre 1934, un congrès qui réunit l'élite des autorités civiles et religieuses de la Province. C'est des délibérations de cette assemblée que sortit l'ensemble de mesures connues sous le nom de plan Vautrin. La Province jetait le poids de ses finances dans la bagarre, en votant un crédit de 10 millions de dollars; cela lui permettait de tenter les chômeurs et les journaliers à évacuer, en leur offrant non seulement le transport gratuit vers les lieux de colonisation, mais des camps suffisamment confortables à habiter tant qu'ils n'auraient pas bâti leur maison, un subside pour les aider à édifier cette demeure, enfin des primes variées qui représentaient un véritable salaire. Chaque diocèse de la Province adoptait un canton des régions à coloniser, groupait à son profit toutes les bonnes volontés, y dirigeait ses émigrants qui ainsi se trouveraient dans l'exil entre amis et connaissances; ces groupements diocésains reprenaient ainsi le rôle bienfaisant des anciennes Sociétés de colonisation, chères au cœur des Canadiens et dont l'action avait été si souvent efficace. Mesures qui paraissent judicieuses, comme en a témoigné l'empressement des futurs colons à s'enrôler; où le bât blessait, c'était là-bas, au fond des bois, lorsque ces immigrants, souvent mal préparés aux rudes tâches qui les attendaient, arrivaient en masse sur un terrain mal reconnu, à peine prospecté, privé de chemins, où les premières opérations s'effectuaient dans quelque désordre. Mais le temps pressait; il fallait faire vite, quitte à ce que la besogne présentât certains caractères d'improvisation. Le principal grief qu'on puisse faire au plan Vautrin, c'est d'avoir été exécuté à la hâte, sans la minutieuse préparation qui eût dû être effectuée sur place, dans les districts à coloniser.

Cependant dès 1934 les futurs colons commençaient à se

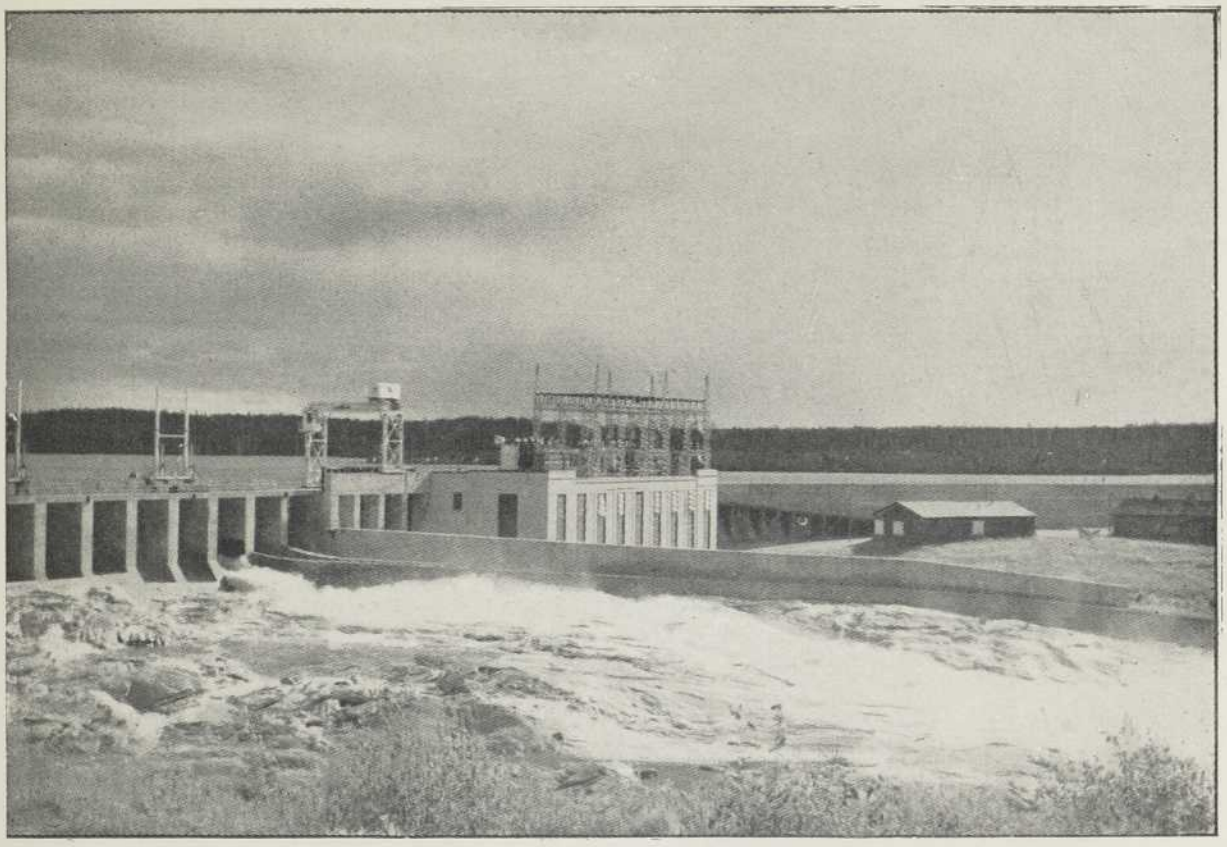
déverser sur l'Abitibi et le Témiscamingue par trains entiers, bientôt suivis par des hordes de femmes et d'enfants: familles abandonnant Montréal, Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Hull, Sherbrooke, journaliers, paysans ruinés; dans nos tournées de 1935 et 1936 effectuées dans la région du Saint-Laurent et les Cantons de l'Est, on nous a partout parlé de ces exodes massifs. Pour avoir une idée du nombre d'immigrants qu'a suscité le plan Vautrin, nous nous sommes adressé à M. le chanoine Emile Couture, qui a à son actif l'organisation de Sainte-Anne-de-Roquemaure et des fonctions prolongées de missionnaire-colonisateur en Abitibi. Il a bien voulu relever à notre intention le nombre de paroisses nées de l'application du plan Vautrin: il y en a 9 dans l'Abitibi-Ouest, 9 dans l'Abitibi-Est, 11 en Témiscamingue, soit 29 paroisses, chiffre considérable, équivalant à 30 ou 40 ans de colonisation spontanée. En plus, dans 13 paroisses déjà constituées, le plan Vautrin a installé un supplément global de 628 familles. Au total, M. Couture évalue à 45.000 personnes le nombre d'immigrants que les mesures adoptées en 1934 ont jetés dans nos deux districts: autant dire une armée, recrutée dans toutes les parties de la Province. Ajoutons à ce chiffre les 9.000 arrivées du plan Gordon et quelques accroissements spontanés (Roquemaure est de 1933); nous constatons, même en faisant subir aux chiffres une réduction de 10 à 20 %, que les quatre années de la période des grands plans de colonisation ont doublé la population de l'Abitibi et du Témiscamingue. Il s'agit d'une véritable transfusion de sang.

Cet apport se manifeste par une véritable dilatation de l'Abitibi. L'axe de peuplement installé le long de la voie ferrée se gonfle à la fois vers le Sud et vers le Nord. Dans l'Ouest, les nouvelles paroisses de Saint-Vital, Val-Saint-Gilles, Saint-Joachim, Saint-Camille, élargissent la région occupée au droit de La Sarre jusqu'au Nord du 49e degré; Sainte-Hélène-de-Mancebourg ferme le cercle autour du lac Abitibi; Destor, Cléricy, Montbrun, s'installent entre les collines du Sud sur la haute Kinojévis. Aux abords d'Amos, trois paroisses sont nées au Nord de la voie ferrée dans Berry et Béarn; au Sud le mouvement s'effectue des deux côtés du lac La Motte, dans Preissac, La Corne et Vassan, enfin au Nord-Est deux paroisses se logent

dans La Morandière et Rochebaucourt. L'ancien tronc grêle a fortement foisonné en largeur. Le Témiscamingue dilate la pousse que le plan Gordon lui avait fait esquisser en direction du Nord avec Rémigny, deux nouvelles paroisses dans Montbeillard, deux dans Bellecombe, une dans Beauchastel, une aux abords de Rouyn, et même une colonie protestante dans Joannès. Enfin vers l'Est l'infiltration se précise sur les bords du lac Simard, dans Brodeur, Laforce. Les deux régions sont devenues de solides organismes, que soude désormais la rangée minière en pleine expansion, où Val d'Or s'éveille en 1934.

Cependant ces remarquables réalisations ont-elles été maintenues? C'est là que nous attendent les critiques dont on a criblé le plan Vautrin; on prétend généralement que ce remarquable flux a été suivi d'un reflux équivalent, c'est-à-dire que les nouveaux venus sont repartis. Il est certain que les conditions d'improvisation dans lesquelles le plan de colonisation a été appliqué n'étaient pas faites pour encourager les nouveaux venus à persister, d'autant que beaucoup d'entre eux ne « retournaient à la terre » qu'avec quelque répugnance. Pour subsister, ils faisaient du bois; mais par disgrâce, le bois se vendait mal. Puis de nouvelles dispositions législatives vinrent réduire ou supprimer certains octrois qui faisaient vivre beaucoup de familles. Ce fut le coup de grâce, le signal de la débandade; il est en effet parti beaucoup de nouveaux colons. M. Couture croit que les deux tiers se sont éclipsés, n'en laissant donc qu'un tiers s'enraciner. A notre avis, c'est déjà un joli résultat, et qui ne trahit pas une ambiance particulièrement mauvaise. On a considéré comme un succès, lors de la fondation de Sainte-Anne-de-Roquemaure, que des 50 arrivés en 1933 il en soit resté 20 dix ans plus tard [157]. Retenons aussi que tous ceux qui ont abandonné leurs lots n'ont pas été perdus pour l'Abitibi et le Témiscamingue: nombreux sont les gens qui ont gagné les agglomérations minières, alors en plein développement. Convenons enfin qu'avoir réussi à fixer 15.000 personnes à la terre en deux ans reste un beau succès. Le fait est qu'aucune des 29 paroisses organisées de 1934 à 1936 n'a disparu: toutes ont peu à peu comblé leurs vides, avec d'autant

(157) [**40**], p. 10.



Cliché Service de Ciné-Photographic.

Pl. XXII-A. — La centrale hydro-électrique provinciale du Rapide Sept, sur le haut Ottawa.



Cliché Canadien National.

Pl. XXII-B. — Bourlamaque, agglomération édifiée par la Société minière. A l'arrière, le shaft de la mine Lamaque.



PL. XXIII-A. — Les débuts de Rouyn. Constructions et voirie en 1926.



Clichés Canadien National.

PL. XXIII-B. — La rue principale de Val d'Or.

plus d'aisance que ceux qui ont pris la place des disparus trouvaient des terres déjà défrichées, des maisons prêtes, des rudiments de chemins, une administration en place: leurs prédécesseurs malheureux avaient essuyé les plâtres. Nous ne pouvons nous refuser à estimer que le plan Vautrin a été un succès; prenant l'Abitibi en un moment critique où la région donnait des signes de défaillance, il l'a vigoureusement redressé, lui a infusé du sang nouveau en abondance, lui a fait accomplir le plus ample progrès de sa courte histoire.

La colonisation encouragée. Au cours de la période postérieure à 1936, Abitibi et Témiscamingue vivent d'ailleurs sur l'élan que leur ont communiqué les grands plans de colonisation. Les manifestations de la crise économique s'atténuent; le temps n'est plus aux remèdes héroïques du retour à la terre. On laisse donc tomber la plupart des dispositions du plan Vautrin. Cependant l'administration, quels que soient les ministres qui se succèdent au département de la Colonisation, a beaucoup appris. Elle sait qu'elle s'est laissée surprendre par les événements: elle tient à ce que cette surprise ne se reproduise pas, et elle prépare ses projets de longue main. Les souffrances des colons improvisés lui ont inspiré l'idée que les défricheurs ne peuvent se passer d'une aide efficace, et elle se met en mesure de la leur procurer. L'expérience des plans de colonisation enfin a prouvé que le dirigisme pouvait être efficace; or cette tendance à faire intervenir l'Etat dans les affaires des particuliers est une des affections les plus caractérisées de notre époque, surtout chez les fonctionnaires de l'Etat. Pour toutes ces raisons, l'administration provinciale se met à entourer le travail de colonisation d'une sollicitude qui s'étend à toute sorte de domaines.

L'Etat, protecteur de la colonisation. — Un certain nombre de mesures ont été ainsi adoptées, dont les unes ont pour objet d'aider le colon à bien lancer son affaire, et dont les autres, les plus neuves et à notre avis les plus utiles, visent à préparer le terrain, à guider le colon, comme par la main, jusqu'à son futur lot. Pur dirigisme à coup sûr, mais singulièrement bienfaisant.

Le colon qui se met à défricher n'est plus à la merci des

circonstances: le Gouvernement est derrière lui, soutenant ses efforts, le récompensant chaque fois qu'il obtient un résultat. Les primes suivent fidèlement le travailleur dans sa tâche: une secourable averse de primes, autrement drue que les minces gouttelettes qui ont commencé à couler en 1923; on mesure ainsi le changement intervenu depuis 50 ans dans la conception de la colonisation. Trois sortes d'avoirs attendent en effet l'apprenti colon qui retrousse ses manches. Il touche d'abord les primes d'installation: 80 dollars pour le transport des personnes et des biens, 180 en allocations variées, 425 pour la construction d'une maison, 40 pour l'établissement d'un jardin, 150 pour une grange-étable, 100 pour le forage d'un puits. Cela, c'est la mise en train; après quoi, des primes dites « statutaires » accompagnent chaque progrès de la besogne: 15 dollars, jusqu'à concurrence de 600, par acre défriché, et 20 par acre mis en labour, également jusqu'à 600 dollars. Enfin des crédits, dits d'organisation agricole, s'abattent dès que les 15 premiers acres sont défrichés et que 30 sont labourés, apportant encore 1.050 dollars. Ainsi, dès que 40 acres (16 ha.) sont vraiment mis en valeur, le nouveau colon a reçu la somme rondelette de 3.225 dollars.

Ce n'est pas tout: l'Etat Providence étend sa sollicitude à bien d'autres domaines. Il se charge des chemins, et il lui en coûte gros. Désirant que l'agriculture obtienne des résultats satisfaisants, il subventionne l'achat de graines de semences, d'amendements calcaires, d'animaux de choix, ce qui lui revient encore à une centaine de dollars par tête de colon. Il s'intéresse à la santé de ses protégés, ce dont on ne saurait que le féliciter, et entretient ainsi dans chaque colonie une infirmière diplômée, dont le rôle s'avère singulièrement bienfaisant. Il ne néglige pas l'enseignement, et paye donc pour l'ouverture et le maintien d'écoles, pour l'engagement d'institutrices. Enfin il rétribue les fonctionnaires du service de la colonisation, non seulement ceux du ministère, mais le missionnaire-colonisateur qui instruit la demande du futur colon, et les agents qui sur place l'accompagnent pour le guider dans le choix de son lot.

Cependant la tâche la plus salutaire parmi celles qu'a assumées l'Etat nous paraît être la reconnaissance préalable et soigneuse des terroirs à coloniser. Jadis, et il n'y a pas si long-

temps, on se contentait de l'arpentage des cantons, à travers lesquels les défricheurs étaient lâchés au petit bonheur de leur

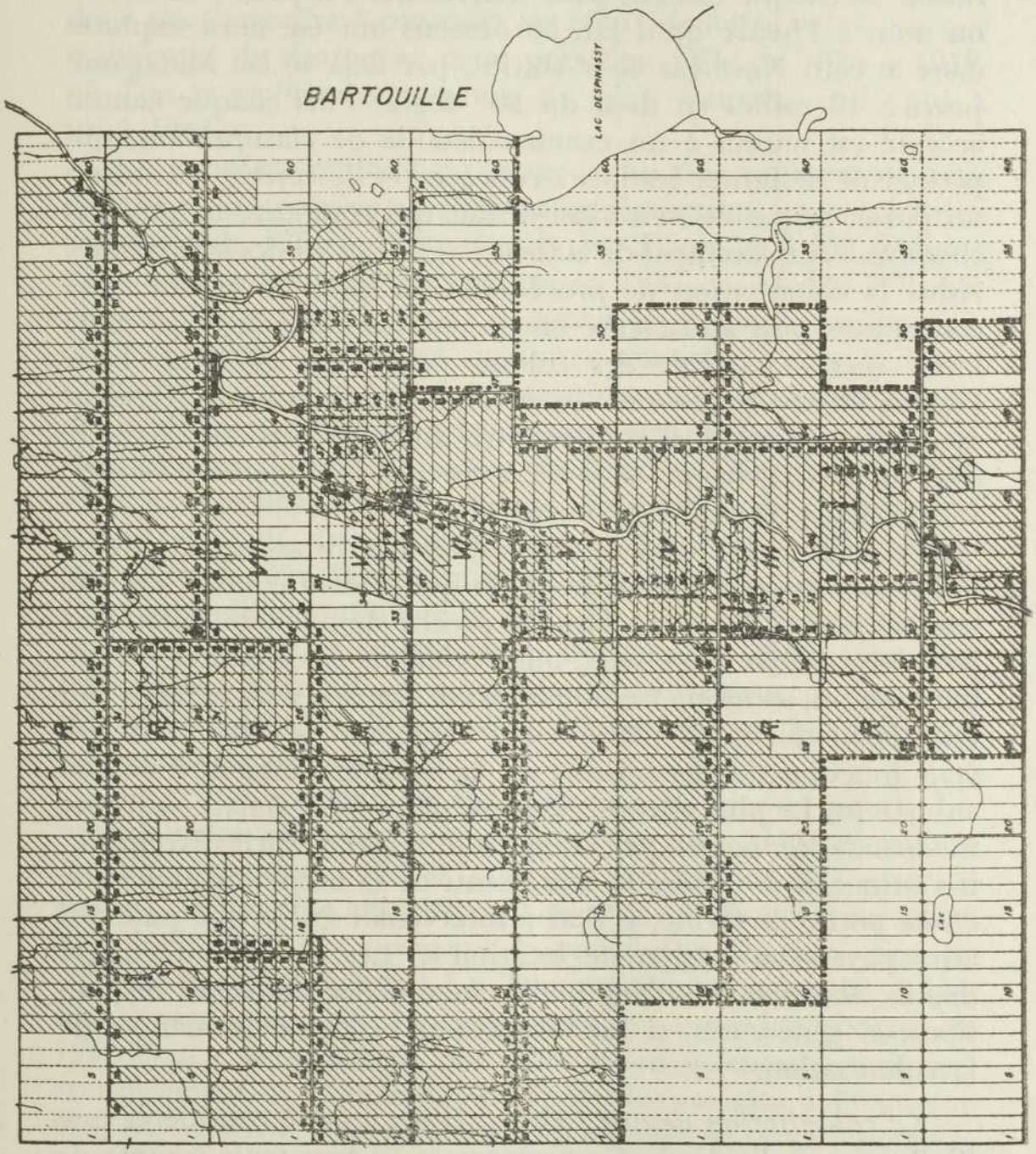


Fig. 25. — Projet de deux paroisses dans le canton Despinassy, Abitibi N.O. (Ministère de la Colonisation, 1948). Le terrain utilisable est hachuré. Les futures maisons et églises, en noir, le long des chemins, chacune sur son lot rectangulaire.

flair, nantis de quelques recommandations de l'agent des terres ou de voisins: « par là, il y a beaucoup de savanes », ou bien, « vous trouverez des caps de roche ». Aujourd'hui, les spécialistes

du ministère de la Colonisation procèdent avec soin à l'exploration de chaque canton, pour déterminer s'il peut être ouvert ou non; à l'heure qu'il est, 50 cantons ont été ainsi explorés dans le coin Nord-Est de l'Abitibi, par delà le lac Matagami, jusqu'à 10 milles en deçà du 50e degré. Puis chaque canton accepté est soumis à un examen détaillé de *classification,* qui permet de délimiter les lots à concéder et de rejeter les autres; un projet de paroisse est ainsi dressé, qui comporte le tracé des chemins, l'emplacement de la future église, celui des habitations. Ainsi la colonisation ne procédera-t-elle plus au hasard. Une conception plus audacieuse encore commence à se faire jour: avant même l'arrivée des colons, ouvrir les chemins, bâtir l'église, élever les maisons; les colons à leur venue trouveraient la clé sur la porte. C'est peut-être aller un peu loin dans le sens du paternalisme; il serait pourtant intéressant d'essayer. L'expérience vaut d'être tentée.

On mesure la nouveauté de toutes ces dispositions, l'abîme qui sépare ces conceptions de celles qui avaient cours il y a seulement 30 ans. A cette époque si proche de nous, le colon était livré à lui-même. Au mieux, une Société de colonisation l'orientait vers un canton, lui remboursait ses frais de voyage, lui fournissait quelques instruments: l'ampleur de l'aide accordée était fonction du dynamisme de la Société, c'est-à-dire de son animateur. Le plus souvent, le futur défricheur venait en pleine indépendance, poussé par la nécessité et par l'esprit d'aventure; il s'enfonçait seul dans le bois, nanti de sa hache, de sa sciotte, d'une poche de farine. L'Etat n'intervenait guère que pour lui faire payer son « billet de location ». Les choses ont changé depuis. Reste à voir dans quelle mesure les nouvelles dispositions, si généreuses, si humaines, ont précipité la marche de la colonisation.

La colonisation depuis 1936. — Il n'y a pas à considérer que l'influence de l'aide du Gouvernement, il faut tenir compte de l'ambiance économique. Or, à partir de 1936, l'oppression de la crise allait s'atténuant, diminuant le nombre des chômeurs, revigorant l'agriculture. Dès lors, le nombre des aspirants-colons tendait à fléchir. L'entrée du Canada dans le conflit mondial en 1939, qui provoque la création de puissantes usines de guerre, a été très défavorable à l'aménagement de nouveaux territoires,

car on pourchasse les ruraux pour les embaucher; l'agriculture de son côté entre dans une période de prospérité. Il ne faut donc pas s'attendre à constater un afflux de défricheurs. Encore convient-il de distinguer deux périodes: celle de 1936 à 1940, où l'on consolide les résultats du plan Vautrin, celle qui a suivi 1941.

La première période a encore connu une intéressante activité, ne serait-ce qu'en améliorant les réalisations un peu hâtives effectuées de 1934 à 1936; d'après M. Trudelle, 1.400 maisons de colons auraient été construites en 1937 en Abitibi (158). On regarnit les paroisses qu'ont désertées les nouveaux colons, on en voit même apparaître quelques nouvelles. Vers le Nord s'ébranle Saint-Alphonse-de-Castagnier, puis Normétal autour de la seule exploitation minière septentrionale; les colons de Paradis s'installent à 12 milles au Nord du 49e degré. Sainte-Madeleine achève l'investissement du lac Abitibi; vers le Sud Vassan s'élargit dans Saint-Edmond. Manneville, Champneuf sont occupés. En Témiscamingue, une grosse paroisse se constitue au Sud-Est autour de la nouvelle mine de Belleterre, une agglomération à Arntfield dans Beauchastel. Rien d'un flot irrésistible; pourtant ces nouveaux établissements à eux seuls représentent environ 7.000 têtes. La période n'a pas été mauvaise pour la colonisation.

Le dénombrement de 1941 permet de faire le point. Témiscamingue et Abitibi réunissent alors un total global de 104.500 personnes, 40.500 pour le premier, 64.000 pour le second. Splendide réussite, qui souligne l'efficacité des plans de colonisation: dix ans avant, la population des deux districts était de 42.900 habitants! Le Témiscamingue a doublé, l'Abitibi, à peu près triplé. Le repliement qui a suivi la poussée de 1932-36 n'a donc pas eu des effets catastrophiques, et ce bel accroissement de près de 62.000 individus est tout à l'honneur du plan Vautrin. Non qu'il soit responsable de toute l'augmentation; nous avons vu que la période 1937-41 avait fait sa part: de son côté l'excédent des naissances sur les décès, qui au cours de la période peut être évalué à 28 pour mille, fournit ainsi une moyenne de 2.064 têtes par an, soit plus de 20.000 pour la décade. Enfin les agglomérations minières se sont largement

(158) [**51**], p. 258.

développées, sans qu'il ait été nécessaire de leur envoyer un seul colon: elles ont pompé au contraire dans les rangs des nouveaux venus. Si nous les éliminons des résultats des deux recensements et ne considérons que les districts ruraux vers lesquels s'est portée la colonisation, nous constatons que le Témiscamingue rural avait 13.000 habitants en 1931, l'Abitibi rural 22.000. En 1941, ils sont passés à 22.000 et 52.000; ainsi, de 35.000 têtes ils sont montés à 74.000, et ont donc plus que doublé. Les plans de colonisation n'ont pas été appliqués en vain.

Il est vrai que les six années qui suivent indiquent une détente. L'industrie de guerre appelle vers ses usines de plus en plus de travailleurs; l'agriculture des vieilles paroisses ne suffit pas à la demande. Depuis 1945, la conjoncture économique est favorable; l'industrie cherche partout des ouvriers l'agriculture se plaint du déficit de main-d'œuvre. On manque ainsi d'excédents à expédier à l'extérieur; la colonisation se restreint toujours au cours des périodes de prospérité. Le courant se ralentit donc, devient un mince filet, ceux qui prennent des lots sont surtout des fils de cultivateurs du voisinage. Les nouvelles paroisses se font rares: sur le front Nord de l'Abitibi, Saint-Emile-de-Guyenne et les débuts de Despinassy; sur le front Sud, Dubuisson, Senneville; en Témiscamingue, Angliers, Montreuil. D'après M. Emile Couture, l'Abitibi en 1948 n'a vu arriver que 36 familles. La seule paroisse pour laquelle nous pouvons suivre la date d'arrivée des colons, de l'origine à 1944, Sainte-Anne-de-Roquemaure [159], nous livre des résultats édifiants. Des 170 colons résidant au début de 1944, 39 sont venus en 1933 et 34; 63 ont été amenés par le plan Vautrin et 6 se sont établis plus tard sur des lots que des défricheurs de Vautrin avaient préalablement aménagés; 40 ont été mis en place de 1937 à 1940 inclus, et 22 à partir de 1941. C'est là une bonne coupe à travers ces alluvions de peuplement: elle nous montre que les dépôts sont allés se restreignant depuis la période des grands plans, et que ces plans sont responsables de l'essentiel du développement.

Conclusion: le peuplement en 1948. Le département de statistique de la Province a bien voulu nous fournir ses éva-

(159) Noiseux [40], p. 47.

luations sur le nombre d'habitants au 1er janvier 1948, ainsi que les chiffres annuels de naissances et de décès, pour chacune des deux régions. Le Témiscamingue comptait alors 47.250 habitants, l'Abitibi 90.000. Ainsi la dernière conquête de la Province de Québec représente la mise en place, en domaine neuf, de plus de 137.000 âmes (en 1951, 141.500). C'est un très beau succès, obtenu en 62 ans pour le plus ancien district, en 36 ans pour l'autre. Saluons cette belle manifestation des aptitudes colonisatrices des Canadiens français, ainsi que les qualités de décision et d'organisation dont a fait preuve leur gouvernement.

La pousse nouvelle est désormais bien en place, et capable de pourvoir, à elle seule, à une croissance continue. La condition démographique des deux districts est en effet magnifique: abondance de naissances, rareté des décès. Au cours des sept années 1941-1947, les coefficients de natalité ont été de 36,4 pour mille en Abitibi, de 38 en Témiscamingue; la mortalité s'est tenue aux chiffres incroyables de 5,9 et 7,4 pour mille, ce qui souligne la prépondérance d'éléments jeunes, mais aussi les remarquables résultats obtenus par l'hygiène. Ainsi sont réalisés de somptueux excédents: 30,5 et 30,6 pour mille. En effet, du 1er janvier 1941 au 1er janvier 1948, la population de l'Abitibi, par le seul jeu du croît naturel, s'est augmentée de 16.430 têtes; celle du Témiscamingue, de 9.385; sans aucun apport extérieur, les deux districts ont gagné près de 26.000 âmes. On pouvait ainsi prévoir, sans grande crainte d'erreur, qu'en 1951, date du recensement, la population globale dépasserait 140.000 habitants.

Or ces excédents, dans leur immense majorité, se fixent sur place: fait remarquable pour qui connaît les instincts aventureux des Canadiens français. C'est que ces instincts trouvent sur les lieux même, ou à faible distance, de quoi se satisfaire. Il s'agit d'abord des mines, où vont travailler quelques jeunes gens; les agglomérations minières attirent aussi les filles, qui s'y placent en service avant de se marier: expédient d'ailleurs dangereux à tous points de vue. L'essentiel est qu'il reste de la terre à prendre, beaucoup de terre; les fils de cultivateurs trouvent là de quoi contenter leurs dispositions de défricheurs, et sans risques bien dangereux, puisqu'ils disposent de l'appui

des mesures protectrices que le gouvernement étend si largement, si paternellement, aux nouveaux colons. Ils prennent donc des lots, et s'y fixent; la pratique des chantiers leur fournit d'ailleurs chaque hiver une distraction qui leur est chère et qui ne va pas sans de sérieux profits. Ainsi ils restent dans la région; il n'y en a pas un centième qui s'en va; c'est du moins ce qui nous a été affirmé dans toutes nos enquêtes. Enfin il arrive encore quelques nouveaux. Il se produit des retours parmi ceux qui s'étaient embauchés aux usines de guerre; il vient aussi des éléments neufs, comme ces 33 familles installées à Taschereau en 1946 et 1947, en provenance de Gaspésie et de Chicoutimi. Ainsi le progrès du peuplement paraît assuré.

Ce peuplement enfin est en immense majorité français et il le sera de plus en plus. Nous ne pouvons utiliser ici que les chiffres fournis par le recensement de 1941, mais ils sont déjà fort éloquents. A cette date, les Français étaient 88.100 sur un total de 104.500, soit une proportion de 84,3 %. Les Britanniques comptaient 8.934 têtes, les Européens d'autres races, 6.016. Bien entendu, Britanniques et exotiques étaient presque tous campés dans la région minière; dans le Témiscamingue et l'Abitibi ruraux, alors forts de 74.000 habitants, les Français sont plus de 69.000, soit un pourcentage de 93. Nul doute que depuis 1941 leur triomphante natalité, leur infime mortalité, n'aient encore gonflé cette proportion; à coup sûr l'élément français des deux régions dépasse aujourd'hui 120.000 âmes. Une nouvelle étoile française est venue s'agréger à la constellation du vieux Québec.

Tout cela est fort encourageant. Un développement aussi rapide et aussi puissant évoque de larges ressources et des virtualités. C'est avec confiance que nous entreprenons l'étude des genres de vie actuels de l'Abitibi-Témiscamingue.

Chapitre III

LES TYPES ACTUELS D'EXPLOITATION

L'admirable croissance qui en quelques décades substitue à un désert boisé un groupe bien assis de 140.000 personnes évoque l'abnégation et l'ardeur des colons, tout comme la sollicitude fort agissante des pouvoirs publics. Ces qualités, ces encouragements, n'eussent pourtant pas suffi, si la région n'avait pas offert les plus belles possibilités. C'était d'abord l'immense forêt, adversaire et soutien à la fois des colons, que l'on continue d'exploiter aujourd'hui. Débarrassé d'arbres, le sol de la plaine abitibienne et de la cuvette témiscamienne offrait sa fertile terre forte aux futures moissons; l'agriculture est la ressource capitale de la majorité de la population des deux districts. Mais voici qu'à ces activités est venu s'adjoindre un renfort inattendu, une exploitation minière rapidement devenue la plus considérable de la Province. Localisée presque entièrement dans la marge rocheuse greffée de collines qui sépare l'Abitibi du Témiscamingue, elle en a fait surgir une région industrielle fortement peuplée qui coud l'un à l'autre ces deux organismes jusque-là isolés. Ainsi est né un bloc Abitibi-Témiscamingue, avec son trafic, sa personnalité. Nous avons à passer en revue les divers aspects de cette activité, pour conclure par ce qu'on peut entrevoir de l'avenir.

L'exploitation du domaine agricole.

Abitibi et Témiscamingue ont été à l'origine des régions rurales; ils le demeurent, car la grande majorité de leurs habitants continue à vivre de l'agriculture. Mais comme dans tous les pays de colonisation, on n'est parvenu à ce stade agricole qu'en éventrant le mur de la forêt. L'abatage des arbres était une nécessité pour qui voulait faire de la terre; c'était aussi un profit, le seul sur lequel on pût légitimement compter dans la période des débuts, et qu'on n'est pas disposé à abandonner

une fois l'agriculture mise en train. Il nous paraît donc que le mode d'exploitation de la forêt doit être placé en tête de cette étude des réalisations agricoles, auxquelles elle reste intimement liée. Nous en viendrons ensuite à l'examen des conditions dans lesquelles travaille cette agriculture, puis à celui des résultats qu'elle obtient; il nous restera alors à distinguer quelques nuances régionales.

L'exploitation de la forêt. Que reste-t-il de l'énorme sylve à travers laquelle se sont incrustées les colonies; comment exploite-t-on ce capital arborescent et quels revenus on en tire; telles sont les questions que nous avons à nous poser.

La puissance de la forêt. — On sait que la surface des deux comtés n'était qu'une mer d'arbres avant l'arrivée des bûcherons et des colons; en fait, la forêt était partout, n'épargnant que les surfaces d'eau et quelques croupes rocheuses trop parfaitement récurées. On a énergiquement tapé dedans, surtout en Témiscamingue, plus précocement attaqué; aux éclaircies des coupes se sont joints les dégâts des incendies, plus dévastateurs encore. En arrivant de Mont-Laurier la route, avant d'aborder Senneterre, circule sur une vingtaine de milles au travers d'un véritable cimetière d'arbres. Les abords des agglomérations minières, qui n'exhibent plus guère que des broussailles et quelques moignons, offrent un désolant spectacle. Mais dès qu'on s'éloigne un peu des centres habités, le mur sombre des arbres s'impose à la vue, inexorable.

On estime en effet que des 25.000 milles carrés de la superficie des deux comtés, 19.500 restent boisés, le reste comportant, en plus des 840 milles carrés défrichés, les lacs, les rochers et les brûlis [160]. Cette proportion représente un taux triomphal de boisement; il est vrai que sa répartition est inégale. La forêt a presque disparu des districts miniers, où elle a été sauvagement exploitée, pour procurer du combustible aux premières opérations minières en quête de force motrice, puis pour fournir du poteau de mine; c'est en partie pour empêcher ce gaspillage d'arbres que l'on a équipé des centrales hydro-électriques, capables d'expédier de l'énergie aux sièges d'extraction. Les arbres ont été exterminés sur les belles terrasses lacustres du Vieux

(160) Lebleu [37], p. 143.

Témiscamingue et ne subsistent plus que sur les crêtes rocheuses qui les compartimentent. Tout est clairière, en Abitibi, le long de l'axe du Transcontinental; certaines paroisses se plaignent de manquer de bois. La région de La Sarre est fortement déboisée, surtout en direction du Sud; le bois est presque disparu de Taschereau, de Barraute. Mais il reste d'immenses réserves, celle du Nord de l'Abitibi, qui s'étend à l'infini, celle de l'Est des deux comtés, sur le plateau laurentien, rejoignant les forêts du Pontiac et de la haute Gatineau. Il y a là du bois pour longtemps et même, si l'exploitation est rationnelle, pour toujours.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une forêt de grande classe, surtout en Abitibi. Le climat est déjà rude pour les arbres, dont le développement est plus lent, moins puissant. Les racines s'accrochent moins solidement dans l'argile et les fûts sont exposés au déracinement. Rien d'ailleurs d'une futaie souffreteuse, mais des arbres plus trapus, plus serrés. La variété d'autre part est moins grande que dans les sylves opulentes des Cantons de l'Est ou des basses terres de l'Ottawa. Les conifères l'emportent de beaucoup; ils forment les deux tiers des peuplements. Evaluant le matériel sur pied en unités de mille pieds cubes, les forestiers estiment que sur un total un peu supérieur à 7 millions l'épinette (et surtout la noire) fait à elle seule *plus du tiers* (2.632.000), le sapin 499.000, les autres résineux 1.519.000: parmi les feuillus triomphe le bouleau (1.380.000), suivi de très loin par le tremble [161]. Observons que cette forêt un peu maigrichonne est parfaitement en mesure de répondre aux exigences du marché contemporain. Car ce que celui-ci réclame par priorité, c'est le bois de pulpe, la vieille « pitoune »; or c'est là ce que fournit l'épinette noire, c'est-à-dire l'essence de beaucoup la plus répandue. Le sapin, de son côté, donne du matériel de sciage, l'épinette blanche, du sciage et un peu de bois de mine; le pin gris, du bois d'œuvre et des traverses. Enfin la tribu des feuillus est la grande source du bois de chauffage. Il y en a ainsi pour tous les goûts, et dans d'heureuses proportions; la forêt du Nord-Ouest représente bien un énorme capital, susceptible de verser de gros intérêts.

La besogne forestière. — On n'a pas manqué de les lui faire

(161) Lebleu [**37**], p. 144.

verser, et cela depuis les débuts du défrichement. La forêt offre au nouveau colon sa première occasion de faire un peu d'argent, et si elle est intelligemment traitée, elle pourra continuer presque indéfiniment à apporter quelques ressources. D'autre part, à côté de cette exploitation du bois sur les lots individuels, il y a celle des limites forestières que de puissantes sociétés organisent par chantiers, où vont s'embaucher les cultivateurs. L'un et l'autre de ces types intéressent ainsi directement l'agriculture, sont liés étroitement à sa structure.

Le premier geste du défricheur qui veut faire de la terre, c'est d'asséner un coup de hache à l'un des arbres qui occupent son lot: le bois est l'adversaire dont il lui faut se débarrasser: aussi s'en donne-t-il à cœur joie. Mais cet ennemi est simultanément un allié, et même le plus précieux de tous. Les arbres fournissent les éléments de la première demeure, la cabane de bois rond; plus tard, ils procureront le matériel de la maison de planches qui s'élèvera dès qu'une scierie sera installée. Les cendres des brûlis, si on ne leur demande plus de la potasse, donneront le premier engrais qui fertilisera les labours. Mais voici l'essentiel, qui est de pourvoir le colon d'un peu d'argent frais. « Le colon, visant l'agriculture, a cependant le bois comme première récolte. Pour les premières années, les ressources de la forêt doivent presque à elles seules combler le budget familial. » (162) Opération décisive: le défricheur, au cours de la période d'installation, ne pouvait guère avant l'institution des primes compter que sur son bois pour se procurer le numéraire indispensable. Décisive et dangereuse, car le colon pouvait être tenté de continuer dans cette voie, de consacrer toute son activité à cette besogne simple, qui ne réclame que de la force musculaire, et qui lui plaît parce que le Canadien français est un bûcheron-né. Ainsi la tentation était grande de se transformer « en colon de bois », qui néglige l'agriculture et ne se soucie que de massacrer les arbres de son lot; lorsqu'ils sont exterminés, il s'en va. Un des bienfaits des primes de labour et de celles qui ont suivi a été de lier, par l'appât du gain, le défricheur à sa terre, la vente du bois ne représentant plus pour lui qu'un profit accessoire. Pourtant, cette ressource

(162) [**37**], p. 148.

reprend tout son intérêt une fois que les labours « statutaires » ont été effectués et que cesse de tomber la pluie bienfaisante des primes; le cultivateur prévoyant, qui a bien administré son lot, peut alors chaque hiver en tirer un honnête bénéfice en faisant de la pitoune. Cette vente de bois de ferme est d'ailleurs fort inégalement distribuée aujourd'hui. Le Vieux Témiscamingue en est complètement sevré, parce qu'on a déboisé toute l'étendue des fertiles terrasses lacustres, et c'était tout naturel. L'axe abitibien est lui aussi dégarni, parce que la terre était bonne et aussi parce qu'on s'est rué à l'assaut des arbres avec une ardeur particulière; on se plaint aujourd'hui que la contrée ressemble à une steppe et on commence à redouter de dangereuses érosions; des prêtres entreprenants recommandent à leurs paroissiens d'égayer les abords de leurs demeures en y plantant des arbres. Bref, ce sont les nouveaux établissements, ceux qui datent des grands plans de colonisation et de la période postérieure, qui continuent à vendre du bois de ferme, dans des proportions d'ailleurs inégales; il en est, dans l'Est témiscamien et dans le Nord de l'Abitibi, où cette recette du bois représente encore la plus considérable des ventes agricoles. Or, à ces bénéfices du bois de ferme, il faut ajouter ceux que procure la fréquentation des chantiers.

Bien entendu les Compagnies de bois, qui en Témiscamingue avaient précédé la colonisation, se sont abattues sur l'Abitibi dès que le Transcontinental eut ouvert le pays et s'y sont fait attribuer des limites. D'âpres contestations ont même surgi entre elles et des colons venus plus tard, qui se plaignaient de voir ces puissantes entreprises leur interdire l'accès de districts parfaitement propres à l'agriculture. Les chantiers sont donc à l'œuvre dans toute l'énorme zone restée boisée, c'est-à-dire le Nord et surtout l'Est, mieux desservi par les rivières et les chemins de fer; là opèrent entre autres l'International Paper, Eddy, Howard Smith. On a coupé en 1944-45 41 millions de pieds cubes de bois, sans qu'il soit possible de distinguer dans ce total la part des chantiers, qui est en tout cas la plus considérable; il est probable qu'aujourd'hui la coupe porte sur 90 millions de pieds cubes et se maintiendra à ce rythme une dizaine d'années. C'est dire que l'industrie des chantiers est en pleine activité.

Ces chantiers recrutent leur main-d'œuvre partout où ils peuvent en trouver; ils arrive ainsi des contingents de l'extérieur et partout, lors de nos enquêtes à travers la Province, on nous a indiqué le déplacement d'équipes se rendant en Abitibi. C'est pourtant la région elle-même qui fournit les plus gros effectifs. Ce qu'on peut appeler — par comparaison — les anciennes paroisses, c'est-à-dire celles qui se sont organisées avant 1932, donnent relativement moins, particulièrement dans le Vieux Témiscamingue; en Abitibi leurs habitants sont restés plus fidèles à ces déplacements d'hiver. On nous a assuré, dans la prospère région de La Sarre, que les cultivateurs, ou leurs fils, se faisaient « un point d'honneur » de fréquenter les chantiers; disons que c'est pour eux une sorte de détente, de récréation violente mais joyeuse, d'autant plus appréciée que les bûcherons d'aujourd'hui sont bien logés, bien nourris, fort bien payés. A Barraute, une centaine d'hommes part ainsi au bois, à Senneterre deux cents; ce n'est plus la majorité des cultivateurs. Mais beaucoup plus nombreux sont ceux qui s'ébranlent au départ des paroisses récentes ou des colonies en formation. Ainsi chaque automne c'est un mouvement général; Senneterre, gros centre de réunion des bûcherons se dirigeant vers l'Est, voit passer à cette saison 10.000 travailleurs et pour plusieurs semaines ses six hôtels sont bondés.

Il n'y aurait rien là que de banal; l'expression d'une habitude que nous avons trouvée enracinée solidement dans toute la Province. Il semblerait qu'il ne nous reste qu'à explorer, comme nous l'avons fait tant de fois, les torts que cette rage des chantiers inflige à l'agriculture, plus graves encore dans une région où cette agriculture n'est pas encore adulte. Mais l'Abitibi nous réserve ici une surprise; il est en train de mettre au point une formule qui neutralise une bonne part des inconvénients des chantiers, qui aboutit à rendre à peu près acceptable une institution qu'on pouvait légitimement tenir pour une des plaies de la Province.

Les chantiers coopératifs. — A vrai dire, l'organisation des chantiers suivant le mode coopératif n'est plus une trouvaille inédite. Il y a une bonne dizaine d'années que les bûcherons de Gaspésie, dociles aux judicieux conseils de leur compatriote M. Esdras Minville (qui au même moment ramenait la pros-

périté chez les pêcheurs par des procédés analogues), se sont décidés à s'associer pour les opérations forestières. Nous n'avons pu savoir si la tentative abitibienne s'inspirait de celle de Gaspésie, ce qui paraît probable. Mais s'il y a eu effectivement imitation, cela n'enlève rien au mérite des initiateurs du Nord-Ouest, qui ont su faire éclore et proliférer en milieu neuf une méthode qui s'est révélée particulièrement bienfaisante.

C'est à Sainte-Anne-de-Roquemaure qu'est née l'heureuse formule coopérative; rappelons que cette jeune paroisse qui n'a que 25 ans a été fécondée par des hommes de valeur, l'abbé Jean qui en a été le vrai créateur, l'abbé Couture qui l'a énergiquement lancée dans la voie de la prospérité, l'agronome-colon Joseph Laliberté. L'impulsion ainsi communiquée a fait naître une foule de réalisations dont nous aurons à reparler; il n'y a aucun doute que le « climat » ne fût favorable à de bienfaisantes innovations. Donc, à l'automne 1942, l'idée prend corps de former un chantier par association, en évitant l'embauchage effectué par un contracteur et en traitant directement avec l'agent d'une Compagnie forestière. Cette façon de procéder bouleverse tellement les habitudes que la plupart des citoyens de Roquemaure se récusent; il ne reste que sept intrépides qui se lancent dans le bois à leur compte. Mais leur exemple agit si puissamment qu'à l'automne 43 123 travailleurs se présentent pour participer; en 1944 la paroisse Saint-Mathieu s'y met aussi: en 1945 une dizaine de groupes paroissiaux sont constitués. C'est que les gérants des Compagnies accueillent avec faveur ces bûcherons associés en équipes, qui sont ardents au travail, besognent vite, obéissent à la discipline qu'ils se sont imposée et qui leur fait par exemple abattre d'abord les peuplements les plus médiocres de la coupe, réservant pour la fin les belles proies faciles. Aussi le succès va-t-il s'affirmant, 15 camps en 1946, 23 en 1947 [163]; le chantier coopératif a pénétré en Témiscamingue, il pullule en Abitibi. Un bon connaisseur nous a indiqué pour 1948 un total de 34 groupes, mobilisant 1.200 hommes. La formule est bien lancée.

On ne saurait trop insister sur les bienfaits qu'entraîne cette innovation. Déjà la suppression d'un intermédiaire, qui

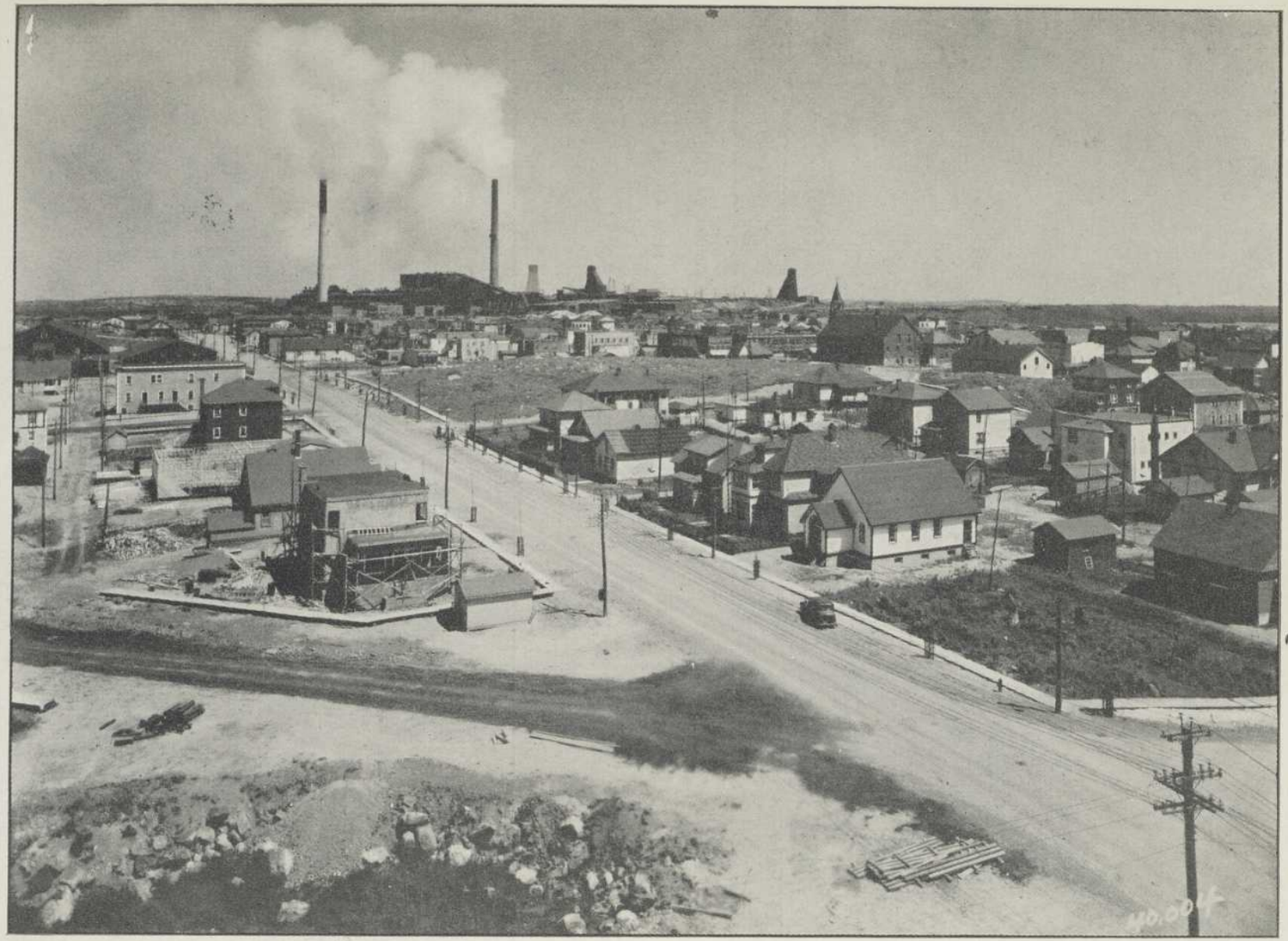
(163) Cf. P.-E. Boutet, Le chantier coopératif (*Relations*, Montréal, VIII, n° 89, mai 1948, p. 140-142).

prélevait son bénéfice entre la Compagnie et les travailleurs, accroît les profits. L'agriculture en ressent les heureux effets, et ceci est capital; en effet les membres du chantier coopératif se ravitaillent eux-mêmes, chez eux, recueillent ainsi directement le profit de leur activité agricole, sont par là invités à la soigner, à la développer; ainsi disparaît la négligence agraire qui est la rançon normale du chantier. Les hommes prennent, dans cette association où tous sont également intéressés, l'habitude de la discipline librement consentie; leur moral s'en ressent; le chantier coopératif n'est plus le théâtre de cette licence de paroles et de gestes qui a fait la triste réputation des camps de bûcherons. Ainsi la nouvelle organisation moralise les hommes, leur assure des profits, les rapproche de leurs tâches agricoles; elle restitue au bois, dans l'économie du Nord-Ouest, le rôle bienfaisant que doit lui conférer sa présence sur de si vastes étendues. Le bénéfice est considérable; d'autre part le développement de cette technique d'association révèle dans la population où elle se propage la présence de dispositions favorables, dont nous retrouverons d'heureuses applications dans le domaine de l'agriculture.

Le pullulement des scieries. — Les bénéfices tirés de l'exploitation de la forêt ne se limitent pas à la vente du bois de ferme et aux salaires des bûcherons. L'utilisation du bois a développé sur place une activité industrielle, fractionnée mais intense.

Les billots une fois coupés et ébranchés sont traînés vers les voies de transport. Il s'agit, en Témiscamingue et dans le Sud de l'Abitibi, des rivières; dans le Nord, où les eaux coulent vers les solitudes, de routes où circulent les camions, qui amènent les troncs à la voie ferrée. A destination, une grande partie du bois est l'objet d'un traitement. Tous les billots destinés à la pulpe sont décortiqués, ce qui les débarrasse d'un poids inutile; une bonne part du sciage est transformée en planches, destinées aux usages locaux ou qui seront expédiées, ayant acquis dans l'opération un caractère moins pondéreux qui allège l'incidence des frais de transport par voie de fer.

Ainsi se sont installés de nombreux petits établissements : 122 en Abitibi, employant 1.270 personnes, 63 en Témiscamingue. Ceux de l'Abitibi sont établis tout le long de la voie



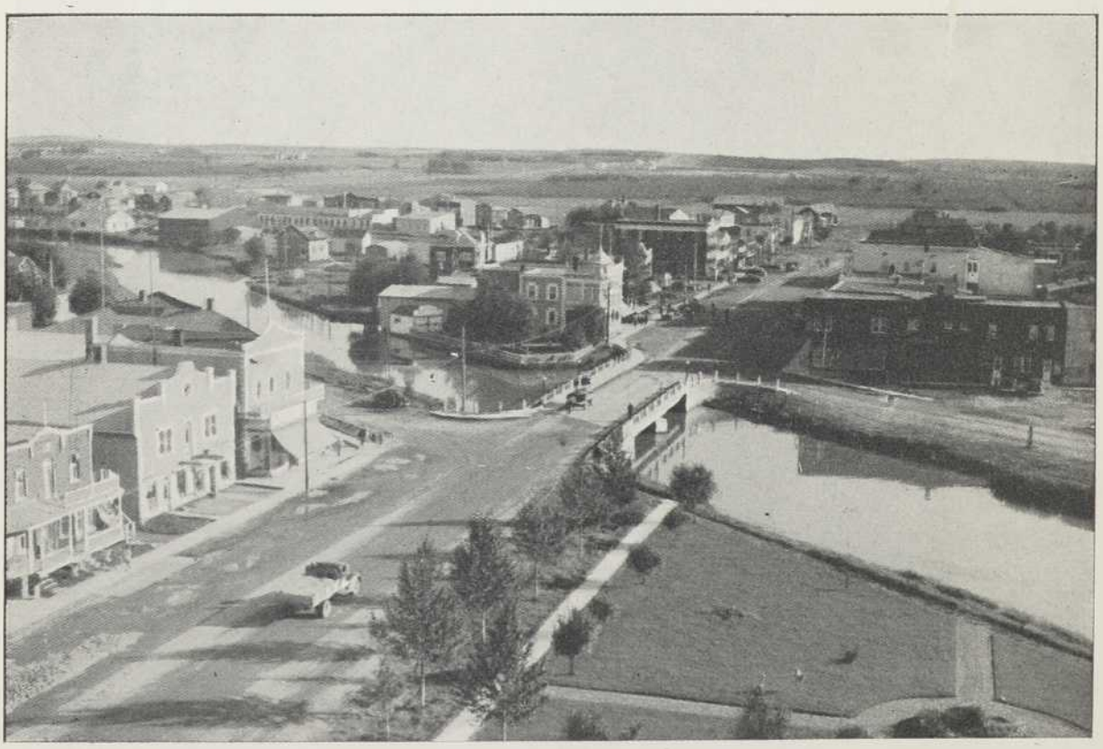
Cliché Canadien National.

PL. XXIV. — Noranda, ville résidentielle largement tracée, dominée par la masse du Smelter et les shafts des mines.



Cliché Service de Ciné-Photographic.

PL. XXV-A. — Un centre abitibien: Amos, vue de la rive Ouest de l'Harricana.



Cliché Canadien National.

PL. XXV-B. — Un centre abitibien: La Sarre et la rivière la Sarre.

ferrée: dans l'Est à Doucet, puis à Senneterre, Barraute, Amos, Macamic, la Sarre, Val d'Or. Senneterre a une scierie occupant 60 hommes à l'année, une autre qui en recrute 75 l'été; à Amos une usine d'écorçage de bois de pulpe occupe 55 personnes. La Sarre est un gros centre de bois, où les moulins Howard ont une main-d'œuvre de 200 têtes et où quatre autres scieries en utilisent encore 130; on a traité dans ces établissements en 1946 65 millions de pieds de bois de sciage. Les usines témiscamiennes sont installées sur les rivières et les lacs, tel le vaste établissement Booth à Tee Lake, capable d'employer 15 millions de pieds cubes, ou les grandes scieries d'Angliers, Beauchesne, Dufay, Joannès, qui en absorbent chacune de 3 à 5 millions. Appoint intéressant; nous aurons l'occasion de constater qu'à part les mines et l'usine lointaine de Timiskaming, le façonnage du bois représente l'essentiel de l'activité industrielle régionale.

Ainsi le bois, le plus ancien objet d'exploitation, tient toujours une grande place dans l'économie de l'Abitibi et du Témiscamingue. De plus, il est toujours intimement lié à l'agriculture, pour son bien et pour son mal; il lui assure des profits, des salaires, mais aussi lui emprunte ses hommes, risque ainsi de les distraire de leurs tâches rurales. Voyons donc comment cette agriculture, besogne essentielle de la région, s'est accommodée de cette contamination.

Les conditions de l'agriculture. Cette agriculture, heureusement, apparaît bien constituée, assise sur de fertiles terroirs, disposant de marchés dont elle est à peu près maîtresse, extrayant aussi des dispositions de la population un goût du progrès dont on ne saurait trop se féliciter. Bref, l'ambiance est favorable et les résultats peuvent passer pour satisfaisants.

Les facteurs de sol et de climat. — La couche d'argile est la mère de cette agriculture. On ne met en culture que les terroirs de terre forte; sans l'argile, il n'y aurait pas d'Abitibi ni de Témiscamingue agricoles. Pourtant, cela ne veut pas dire que ce sol soit sans défauts, ni qu'il soit partout identique à lui-même.

Le grand inconvénient que présente l'argile, c'est d'être extrêmement compacte. Cela lui vaut une imperméabilité à

peu près totale, dangereuse sur ce sol sans pente. Les savanes ainsi sont nombreuses et étendues: parfois ces marais tourbeux ensevelissent sous leur suaire des districts entiers. C'est ainsi que le coin Nord-Ouest de l'Abitibi entre les 49e et 50e parallèles, comprenant plus de 25 cantons, est pour l'instant inexploitable; le sol cependant y est pétri d'une magnifique argile, mais il est drapé d'une épaisse couche de tourbe imprégnée d'eau, qui ne pourra être asséchée et attaquée sans des travaux publics de forte ampleur. Là où les conditions sont moins critiques, une besogne d'égouttement, de drainage, est presque toujours nécessaire et doit être poursuivie sans défaillance. Un grand travail d'assèchement a été récemment réalisé sur Lorrainville, la plus riche paroisse agricole du Vieux Témiscamingue.

Mais lorsqu'on en arrive à l'argile elle-même, toutes les difficultés ne sont pas levées. Cette couche compacte est une sorte de bloc mort, sur lequel la vie bactérienne n'a pas de prise. Pour remédier à cette carence et incorporer à ce support inerte les micro-organismes qui lui font défaut, le procédé consiste à utiliser la lamelle de terre noire qui recouvre fréquemment l'argile et qui provient de la décomposition de la masse acide formée en surface ou d'une évolution de la tourbe; un labour vigoureux l'intègre à la terre forte. Malheureusement, il est souvent arrivé qu'un feu de forêt ou un brûlis trop énergique aient consumé cette couche d'humus: dans ce cas il faut s'attaquer directement à l'argile, et le processus s'en trouve allongé. Il faut en effet briser cette glèbe au moyen de labours profonds, qui se poursuivront deux à trois saisons aux fins d'aération, puis quand l'assouplissement est réalisé, semer de la graine de trèfle; encore n'est-ce guère qu'au bout de 10 à 15 ans que cette terre rebelle manifestera toute sa fertilité. Enfin, même quand on dispose du vaccin de la terre noire, des labours énergiques sont nécessaires pour aérer ce sol trop compact et y faire pénétrer les micro-organismes; on enfonce parfois le soc à deux pieds et demi de profondeur et dans ce cas, si les conditions sont bonnes, ça pousse tout de suite, dès le premier labour.

Car les conditions ne sont pas toujours identiques, en dehors du hasard de la consomption de la couche d'humus sous l'effet

des feux. Il y a des argiles de diverse qualité. Les meilleures semblent être celles des terrasses lacustres du Vieux Témiscamingue, très onctueuses et collantes sans doute, mais qui s'aèrent plus aisément et produisent dès la première année de travail; elles ont jadis déchaîné l'enthousiasme du Père Paradis (164). En Abitibi, nos interlocuteurs ont insisté sur les différences entre les glèbes de l'Ouest et celles de l'Est. Les premières seraient les plus satisfaisantes: des terres plus brunes, parfois de teinte chocolat, garnissent le sol entre le lac Macamic et la frontière ontarienne, s'épanouissent autour du lac Abitibi; nous mettons la présence de ces argiles colorées en rapport avec le large développement d'assises paléozoïques qui garnissent le rebord méridional de la baie d'Hudson. Ce sont en tout cas d'excellentes terres, à production rapide et puissante; on s'explique ainsi la prolifération précoce des établissements humains de l'Ouest abitibien de chaque côté de la voie ferrée, de Paradis à Duparquet, sur une largeur de 50 milles (80 km.). L'Est est à coup sûr moins favorisé: une argile plus blême, plus compacte et plus rebelle, qui exige assurément une patience et des efforts prolongés. Mais le résultat final est le même : prêtes plus tardivement, les glèbes de l'Est paraissent donner en définitive des résultats aussi satisfaisants que celles de l'Ouest. Abitibi et Témiscamingue sont de beaux domaines agricoles.

Il est vrai qu'il leur faut compter également avec le climat, cet épouvantail. Nous nous sommes déjà longuement expliqué à son sujet, et l'épouvante n'est plus de mise. Nous savons que le Témiscamingue offre une des meilleures variétés climatiques de la Province, une des plus favorables à un développement agricole: une saison sans gelées qui s'allonge sur 125 à 150 jours, soit 18 à 20 semaines, de fortes températures estivales, d'abondantes précipitations de saison chaude. On se rappelle cette île du Collège, enchâssée dans le grand lac, qui n'éprouve guère de gelées avant novembre! Ainsi le climat témiscamien n'inspire aucune inquiétude à l'égard de l'agriculture. L'Abitibi est assurément moins bien partagé, plus aventuré. Considérons pourtant qu'il est, lui aussi, affecté de puissantes chaleurs et de grosses pluies d'été. Le point noir, ce sont les

(164) Ci-dessus.

fortes amplitudes thermiques de ce climat continental, la possibilité de gelées hors saison venant balafrer une période chaude. Mais nous avons constaté que la moyenne de la période exempte de gelées s'étendait sur près de 90 jours à Amos, durée suffisante pour permettre la maturation des plantes que l'on confie au sol; ajoutons qu'aux deux bouts de cette période les gelées, à condition de rester légères, peuvent être sans conséquence pour les cultures, les légumes exceptés. En fait, on nous a dit à Taschereau que deux fois seulement en 13 ans des récoltes avaient été endommagées par des gelées. Incartades climatiques qui ne peuvent prévaloir contre la fertilité des sols, non plus que contre la présence de marchés de vente tout proches, qui acceptaient, qui sollicitaient même les produits de l'agriculture témiscamienne et abitibienne.

La présence de marchés de vente. — La distance, qui a si longtemps entravé le développement des deux districts, joue maintenant en leur faveur; elle écarte impitoyablement les concurrents, transforme les débouchés les plus proches en véritables chasses gardées. Or il ne s'agit de rien moins que de trois marchés, tous pourvus d'un fort appétit: les chantiers régionaux de bois, les agglomérations voisines de l'Ontario, la région minière.

On se rappelle que la colonisation du Témiscamingue s'est avancée derrière les chantiers, dans une véritable symbiose avec ces coupes de bois; la présence, à proximité de leurs limites, de cultivateurs capables de fournir du foin, de l'avoine, bientôt de la viande, était un bienfait pour les Compagnies forestières; le voisinage des chantiers n'était pas moins secourable aux colons, assurés de pouvoir placer leurs excédents à peu près sur place, sans être handicapés par le transport, et d'être ainsi à même de gagner de l'argent dès les premiers temps de leur établissement. Il en fut de même en Abitibi sur lequel vinrent s'abattre des chantiers après l'ouverture du Transcontinental. Mais cette ressource de la période des débuts ne s'est pas tarie à mesure que les deux districts prenaient de l'âge; elle est même plus opérante que jamais. Les chantiers sont toujours à l'œuvre dans le Nord et dans l'Est; quoique nous soyons cruellement dépourvu de statistiques à leur sujet, nous savons qu'il s'agit de dizaines de milliers d'hommes. Il y a mieux, car leurs

besoins ont augmenté. Non que l'appétit des travailleurs soit devenu plus dévorant qu'autrefois; mais la poussée des sentiments démocratiques d'une part, la pénurie de main-d'œuvre d'autre part, unissent leurs effets pour exiger à la fois abondance et variété. Le temps n'est plus où les « bînes » au lard faisaient les frais de tous les menus: aujourd'hui la chère des camps est aussi variée que celle d'un honnête restaurant. Aussi les chantiers réclament-ils de nos jours, outre le foin et l'avoine destinés aux chevaux, du porc, de la viande de boucherie, du lait, du beurre, des œufs, que les terroirs agricoles voisins sont bien placés pour leur fournir. Il y a là, pour l'Abitibi et le Témiscamingue ruraux, un magnifique débouché, autre aspect du lien étroit qui associe l'exploitation forestière à l'agriculture.

Cependant le Témiscamingue avait vu s'ouvrir un autre marché, celui des régions limitrophes de l'Ontario où l'activité minière s'éveillait dès 1904 autour de Cobalt [165]. La présence de 3.500 travailleurs qui vers 1911-12 s'affairaient à l'exploitation des mines d'argent créait d'impérieuses nécessités de ravitaillement que la région minière était incapable de satisfaire; le Témiscamingue était bien placé pour en profiter et Ville-Marie, reliée par bateaux à Haileybury et New Liskeard, devint un centre actif d'exportation de produits agricoles. Or si Cobalt fléchit à partir de 1915, la flambée minière, avivée par la découverte de l'or, continue à se propager dans le Nord-Est de l'Ontario, vers Kirkland Lake et Timmins, sans que les ressources agricoles de cette région neuve fussent capables de répondre à une demande fortement et rapidement accrue. Il est remarquable en effet que le développement rural du Clay Belt ontarien n'ait pas été comparable à celui de l'Abitibi québécois; il s'est manifesté plus timide et plus lent, parce que la surcharge de peuplement ne pesait pas avec la même vigueur à l'Ouest de la limite provinciale et qu'ainsi les conceptions de colonisation sont différentes; on constate avec surprise que les belles réalisations agricoles de la région de La Sarre - La Reine s'arrêtent net à la frontière et que les fertiles terroirs qui les continuent au delà sont restés à peu près vides. Il y a donc là un marché ouvert aux produits de nos deux comtés.

(165) Cf. Lower et Innis [38], p. 321.

Le Témiscamingue envoie des légumes, produits non sans abondance dans Duhamel, Guigues et Notre-Dame-du-Nord; des porcs sont expédiés des deux comtés vers l'Ouest. Ces expéditions seraient encore plus considérables si un marché identique, mais plus proche encore, n'exerçait pas une aimantation plus puissante sur les denrées agricoles.

Il s'agit cette fois des agglomérations minières québécoises qui se sont organisées dans la zone de contact entre les deux comtés. Leur avènement est récent: Rouyn-Noranda ne commence à esquisser son exploitation qu'en 1925, Val d'Or démarre au cours de l'hiver 1934-35, Belleterre débute en 1935, Malartic en 1936. Mais les progrès sont presque foudroyants: les cantons miniers, vides en 1925, comptent 30.000 habitants en 1941 et plus de 40.000 en 1948. Or il s'agit d'habitants gros consommateurs, une population comprenant des milliers de travailleurs de force, pourvus de gros salaires et d'un robuste appétit; ils constituent un marché idéal, aussi avide de denrées mais beaucoup plus dense que celui des chantiers. Sans cesse au cours de nos enquêtes, à propos des destinations de vente des produits, revenaient les noms de Val d'Or, Malartic, Cadillac, Rouyn-Noranda; le marché minier est à coup sûr devenu le plus considérable de ceux dont disposent les cultivateurs de la région. Constatons qu'ils n'ont que l'embarras du choix, et qu'ils sont sûrs de pouvoir placer leurs produits.

Ainsi la présence de ces marchés sauvegardés par la proximité assure à l'agriculture des deux comtés un très gros avantage, si gros qu'il inspire même des inquiétudes. On peut se demander en effet si nos ruraux, qui n'ont guère à craindre de concurrence, ne sont pas disposés à s'endormir dans cette sécurité, à négliger le perfectionnement agricole. Mais non; une agréable constatation nous attend; un sens du progrès, dans lequel nous voyons une manifestation du vieil esprit de la Frontière, anime nos cultivateurs et s'exprime en particulier par le remarquable développement des organismes coopératifs.

Le développement de la coopération. — Un souffle intense de coopération circule en effet à travers les deux comtés, suscitant sur son passage des réalisations plus complètes que celles que nous ont fournies les autres parties de la Province. Les agronomes, dont le rôle est de gronder sans trêve, reconnais-

sent pourtant avec satisfaction que leurs cultivateurs ont l'esprit ouvert, ne boudent pas au progrès et que la coopération a chez eux cause gagnée. Les monographies paroissiales vont nous faire connaître les types d'organismes qui ont été mis sur pied, ainsi que l'ampleur des résultats obtenus.

Sainte-Anne-de-Roquemaure est de nouveau en tête, ce qui ne nous surprend pas étant donnée la personnalité des animateurs qui ont donné le branle. Un an juste après la fondation, l'abbé Jean y mit sur pied un *Syndicat coopératif,* qui est exactement une coopérative de consommation; s'il ne démarre vraiment qu'en 1938, en 1943 il groupait 163 des 170 familles de la paroisse et faisait un chiffre d'affaires de 70.000 dollars, délivrant à ses membres épicerie, vêtements, moulées pour les bêtes, engrais chimiques, grains de semence, instruments aratoires, clôtures, matériaux de couverture. Puis en 1937 une *Caisse populaire* vit le jour, réorganisée en 1940, et qui jusqu'au milieu de 1943 a reçu 148.000 dollars de dépôts; elle prête aux cultivateurs, qui s'en trouvent bien. Un cercle d'études affilié à l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.) s'organise en 1938; c'est des réunions assidûment suivies de ses équipes qu'est sortie la remarquable réalisation du *Syndicat du Travail* (1941), qui se proposait d'effectuer en commun tous travaux de défrichement, essouchement, égouttement, labour, construction; et en effet on voit le Syndicat bâtir les granges de ses adhérents, fournir un tracteur pour les labours, utiliser une machine à battre, mettre en commun des instruments aratoires. Ce n'est pas un des moindres mérites du Syndicat du Travail que d'avoir suscité le *Chantier coopératif,* dont nous avons célébré les mérites. Joignons enfin à ces groupes l'habituel Cercle des Fermières, un Cercle de Jeunes Agriculteurs. Roquemaure baigne dans la solidarité [166].

Mais il ne s'agit pas d'un cas isolé. Voici Palmarolle qui au cours de l'hiver 36-37 se met à piocher en cercles d'études les principes coopératifs; de cet effort naît en mai 1937 la Caisse populaire de la paroisse, puis en 1942 un magasin coopératif dont le chiffre d'affaires grimpe déjà à 150.000 dollars en 1947. En 1945 s'organise la beurrerie coopérative, qui étend ses opé-

(166) Cf. Noiseux [**40**], p. 70-74.

rations aux localités voisines; elle a fabriqué la première année 207.000 livres de beurre et expédie chaque jour sur Rouyn, Duparquet, Malartic 75 bidons de lait. Au même moment est né un Syndicat de Travail qui dès l'hiver 46-47 a mis sur pied deux chantiers coopératifs; une coopérative s'organise pour effectuer l'électrification de la paroisse; enfin les cercles foisonnent (167). Rochebaucourt, jeune colonie, se pourvoit en 1945 d'un Syndicat de Travail qui groupe 115 membres deux ans plus tard (140 familles); l'association a acquis deux gros tracteurs, une charrue labourant à 18 pouces (43 cm.), une herse à disques; elle effectue le criblage des graines, le chaulage des granges, la peinture des maisons; elle a lancé un chantier coopératif. Enfin le tout récent établissement de Saint-Emile-de-Guyenne, au Nord-Est de Taschereau, est une organisation entièrement coopérative; tous les colons sont membres du Syndicat de Travail, qui paie les salaires des cultivateurs effectuant abattis, défrichement, construction des bâtiments; pour mettre en train tous ces travaux, un emprunt de 50.000 dollars a été consenti par la Province à l'automne de 1947 et remboursé dès mars 1948 par le Syndicat, grâce à l'épargne obligatoire instituée sur les gains des chantiers d'hiver.

Ces exemples suffisent à illustrer les tendances, à souligner leur ampleur. Il s'agit en effet aujourd'hui, dans les deux comtés, d'une quasi unanimité dans la pratique de la coopération agricole. L'Abitibi, en 1947, sur 10 beurreries en avaient 9 montées en coopérative, et en plus une fromagerie de même type; 49 caisses populaires pour 65 paroisses, et fortes de 13.000 sociétaires; une vingtaine de magasins coopératifs; enfin les syndicats de travail et les chantiers d'associés sont en pleine vogue. Cependant le Témiscamingue ne s'est pas laissé distancer. Les cercles de l'U. C. C. y sont si achalandés qu'ils groupent 90 % des cultivateurs; en plus, une Société d'Agriculture du comté, très active, a essaimé 11 sections. Des 12 paroisses du Vieux Témiscamingue, 10 ont leur beurrerie coopérative, et toutes leur caisse populaire; un magasin coopératif exécute pour l'ensemble du comté les achats les plus variés et se charge de l'expédition des bêtes sur pied; on compte même deux asso-

(167) Ouellet [**42**], p. 47-48.

ciations apicoles [168]. Adoptées ainsi avec tant de ferveur, ces pratiques d'association, d'entr'aide, de travail en commun, ne pouvaient manquer d'exercer une influence favorable sur les procédés agricoles.

Les procédés. — La coopération n'est pourtant pas une panacée; le fait d'acheter en commun, de travailler même en commun, n'entraîne pas irrésistiblement le progrès agricole. Il lui ménage pourtant une ambiance favorable, car l'association est une brèche pratiquée à travers la routine paysanne. Sans nous attendre à découvrir des merveilles, nous allons faire connaissance avec des pratiques intelligentes, une agriculture en éveil, trait méritoire pour des régions si jeunes, encore toutes proches du brûlis et du dessouchement.

L'assolement est plus simple que celui des pays de l'Ottawa: en tête, un an de grain (au lieu de deux), et cette rétraction des céréales indique de suite le rôle énorme que tiennent les fourrages. Derrière vient en effet le trèfle, légumineuse dont la présence est si favorable au sol, puis le mil (la phléole des prés), graminée qui a le tort de ne pas mûrir assez rapidement; on préconise des variétés plus hâtives. Mais voici que la luzerne commence à être pratiquée; on nous a signalé un peu partout ses débuts, qu'il faut souhaiter rapides. En tout, quatre ans, plus rarement cinq; c'est plus simple et plus aéré que le bloc de 6 ans, 2 céréales, 2 foins, 2 pacages, de la vieille économie rurale.

Nous faisons d'avance confiance aux cultivateurs du Nord-Ouest à propos de la machinerie agricole. Il s'agit là d'un goût que nous avons constaté dans toute la Province et qui doit être particulièrement développé parmi une population d'esprit aventureux et qui aime les progrès. En effet, c'est une profusion de mécaniques, une débauche de tracteurs, de moissonneuses-lieuses, de semoirs, d'épandeurs, de faucheuses, de charrues et herses perfectionnées; c'est si beau que c'en est excessif. Les agronomes sont tous d'accord que le long de cette voie du progrès mécanique, leurs ouailles vont un peu fort et un peu loin; qu'il est exagéré de constituer à une exploitation modeste un parc de machines valant plusieurs milliers de piastres. On nous a d'ail-

(168) Pelletier [43], p. 164.

leurs confié à ce sujet une explication fort plausible: les chefs de famille se résigneraient à ces fortes dépenses de matériel dans l'espoir de garder plus longtemps chez eux leurs fils, spéculant ainsi sur le goût très vif qu'éprouvent les jeunes Canadiens pour les mécaniques. Constatons en tout cas qu'à propos de cet article on est allé aussi loin qu'il était possible dans la voie du progrès.

Mais, comme il fallait s'y attendre, on a fait beaucoup moins de chemin dans une direction que nous considérons comme capitale, celle des restitutions. Encore un trait qui est commun à toute l'agriculture canadienne-française: la défiance, ou tout au moins la négligence à l'égard de l'engrais chimique. Tout de même, il ne s'agit pas en Abitibi et Témiscamingue de l'abstention totale que nous aurions pu redouter. L'engrais chimique est connu; il est même apprécié; de même pour l'emploi de la chaux. Il n'est guère de paroisse à négliger l'emploi de ces restitutions, sauf bien entendu les colonies en pleine besogne de défrichement, qui ont autre chose à faire; il est des groupes ruraux qui les utilisent depuis une vingtaine d'années, d'autres qui ne s'y sont mis que récemment, mais on en use partout, et c'est un bon point. Ce que l'on peut regretter, c'est que les quantités utilisées ne soient pas plus considérables; en effet on en réserve l'emploi aux jardins, aux pommes de terre, rarement aux céréales; bien peu de cultivateurs ont abordé le stade décisif, qui est de bourrer d'engrais les terres cultivées en foin. Le total de l'emploi reste donc maigre. Nous avons trouvé pour le Témiscamingue, en 1947, 150 tonnes de chaux et 300 d'engrais chimique. L'Abitibi, plus jeune, plus entreprenant, en use moins parcimonieusement; il nous semble que la consommation d'engrais chimique y doit avoisiner 800 tonnes, celle de chaux agricole en atteindre 1.000; Taschereau à lui seul a reçu 250 tonnes de chaux en 1948. En somme, l'Abitibi ne fait pas trop mauvaise figure en fait de restitutions; par rapport à sa population rurale, il en emploie plus que la région de l'Ottawa. Favorable indication, qui est en même temps une promesse.

L'influence de tous ces facteurs favorables aboutit à des rendements qu'on peut considérer comme satisfaisants. Utilisant les données du recensement de 1941, qui se rapportent à

l'année 1940, et sans oublier qu'il y a eu progrès depuis 10 ans, nous constatons que pour l'avoine, qui est de beaucoup la céréale la plus cultivée, le rendement témiscamien de 23 boisseaux à l'acre équivaut exactement à la moyenne de la Province, et que celui de l'Abitibi (25 boisseaux) la dépasse. La production provinciale de foin à l'acre est très exactement de une tonne, celle de l'Abitibi est de très peu inférieure à ce chiffre, celle du Témiscamingue de 1,2 tonne. Examinant un produit capital, celui du lait, nous constatons que, pour la Province entière, la moyenne annuelle de production d'une vache laitière est de 4.356 livres; or en Abitibi le rendement correspondant est de 4.500 livres, en Témiscamingue de 4.860. On devine aussitôt l'emploi de bêtes sélectionnées, et en effet le recensement révèle la présence en Abitibi de 875 bovins de race pure; on imagine aussi que ces animaux sont intelligemment entretenus. Nos enquêtes nous ont appris en effet que la pratique ordinaire réussissait à faire durer la lactation de 9 mois et demi à 10 mois, grâce à une alimentation d'hiver bien entendue, où la paille ne tient plus qu'une place très restreinte (symptôme très encourageant!). Bref, en matière de production laitière, nos comtés se placent juste derrière la Plaine de Montréal et les Cantons de l'Est, c'est-à-dire les meilleurs domaines agricoles de la Province, et l'on verra bientôt qu'il s'agit de la ressource capitale du Nord-Ouest. Ces favorables constatations ne font pas oublier qu'il reste beaucoup à faire; tout de même le fait que ces régions si récemment ouvertes aient pu déjà se placer à un rang convenable indique que la carapace de routine y est moins épaisse, qu'on commence à la crever, que le progrès est accepté, qu'ainsi l'agriculture de l'Abitibi et du Témiscamingue est en mesure de tenir un rôle considérable dans la vie et le développement des deux comtés.

Les produits de l'agriculture. Les produits de la culture en champs tiennent peu de place et ne sont pas destinés à la vente. Tout l'effort commercial est ainsi orienté sur l'industrie laitière et les spéculations qui en dérivent; il s'y joint quelques opérations qui s'apparentent à une cueillette. Mais nous aurons aussi à constater que quelques nuances distinguent l'agriculture témiscamienne de celle de l'Abitibi.

La culture en champs. — .Sur les 234.000 acres exploités en champs (95.000 ha.), que nous indique le recensement pour 1941, un peu moins du quart est en céréales, un peu plus de 4 % est en pommes de terre; tout le reste, ou à peu près, est le domaine du foin. Il est difficile d'imaginer des termes plus simples.

Il s'agit d'ailleurs du résultat d'une évolution. Les premiers colons, très anxieux de se faire le plus vite possible de l'argent, orientaient toute leur production agricole en fonction des besoins du seul client qu'ils eussent à leur portée, les Chantiers de bois. Il fallait à ces camps de bûcherons de la nourriture pour les hommes et les chevaux; les colons furent vite à même de leur fournir des grains, des pommes de terre et du foin. Ainsi les premières décades, particulièrement en Témiscamingue, virent des proportions de céréales et de patates plus considérables que celles d'aujourd'hui; d'autre part, comme on vendait le foin, le nombre de vaches laitières ne pouvait être que restreint. Une plus saine considération de la valeur des profits à réaliser, puis les demandes pressantes des villes minières en viande et produits laitiers, ont entraîné des modifications; les superficies en céréales et pommes de terre se sont réduites, au moins en pourcentage, tandis que le foin agrandissait son domaine.

Les céréales n'occupent donc en 1941 que 53.000 acres (21.460 hectares). Mais quand on parle céréales on ne peut guère penser qu'à l'avoine, dont les 42.000 acres couvrent plus de quatre cinquièmes du domaine céréalier. Vieille conception, où l'on retrouve une séculaire influence des chantiers; la culture des céréales ne visait guère dans toutes ces régions laurentiennes qu'à satisfaire les besoins des chevaux. Aujourd'hui où les « moulées » de grains sont destinées à d'autres consommateurs, la production d'orge serait plus appropriée, or cette céréale ne garnit que 3.700 acres, et c'est dommage: voilà un petit bastion de routine à emporter. Il est vrai que les « grains mêlés », préférables à l'avoine, sont un peu plus envahissants que l'orge (5.600 acres). Derrière, on ne trouve plus que quelques acres de seigle, de sarrasin, de maïs-fourrager, enfin 1.390 de froment, presque tout en blé de printemps; la présence de ces 560 hectares de blé n'en justifie pas moins les possibilités climatiques.

Presque tous ces grains sont consommés sur la ferme, pour les besoins des animaux domestiques; un peu d'avoine prend le chemin des chantiers.

La place tenue par les pommes de terre est insignifiante: 5.316 acres. Il faut convenir que le sol d'argile, si recommandable pour les grains et le foin, ne favorise pas la patate; elle y croît, mais sans enthousiasme. Seuls quelques districts marginaux, où affleure du sable, apportent une production de tubercules un peu plus corsée: cas en Témiscamingue de Latulipe à la limite orientale des terrasses lacustres, de Guérin et Rollet dans le Nord. Dans l'ensemble la production est insuffisante; si chaque ferme pourvoit à peu près à ses besoins, il faut en importer du Nouveau-Brunswick pour l'alimentation des villages et surtout des agglomérations minières. Donc, pas de vente: juste quelques expéditions des rares paroisses bien pourvues vers Rouyn et Val d'Or. L'insignifiance des patates est encore plus accusée que celle des céréales.

La carence est encore plus forte pour d'autres cultures qu'on regrette de ne pas trouver plus développées. Les pois n'occupent en 1941 que 1.378 acres, dont plus des trois quarts en Témiscamingue; les fèves ne comptent pas. Les navets couvrent 566 acres et les betteraves fourragères 36; dans ces deux cas, c'est l'Abitibi qui reprend de beaucoup l'avantage, ce qui permet d'estimer que cette médiocrité ne doit pas être mise au compte des rigueurs du climat. Çà et là on découvre un petit carré de tabac; il s'agit de colons récemment venus des vieilles paroisses et qui, à la mode d'en bas, essaient d'avoir de quoi garnir leur pipe. Quant aux arbres fruitiers, c'est à peu près le néant. Le Recensement, qui n'oublie rien, en dénombre 650 pieds en Abitibi, chiffre dont l'insignifiance ne nous étonne pas; ce qui est plus surprenant, c'est que le Témiscamingue n'en recèlerait que 379. On aurait attendu beaucoup mieux de ses possibilités climatiques, bien supérieures à celles du comté voisin.

Bref, de toute cette médiocrité n'émerge qu'un élément, mais celui-ci affecté d'une singulière vigueur: la culture du foin. Cette prédominance du foin est un trait constant de l'agriculture de la Province; mais elle prend ici un relief inégalé ailleurs. Des 230.000 acres en champs, le foin en réclame 173.000, aux-

quels il faudrait joindre quelques milliers consacrés à la production de graines de légumineuses et de graminées; on peut parler d'une culture dominatrice. Il s'agit comme on sait de mil et trèfle mêlés, la luzerne n'étant guère qu'à ses débuts en 1941; elle a fait des progrès depuis, particulièrement en Abitibi. Des 200.000 tonnes auxquelles monte aujourd'hui la production, une médiocre quantité est vendue, qui va aux chantiers: 25.000 tonnes en 1940, d'après le Recensement. Ainsi, jusque dans son article capital, l'agriculture en champs ne travaille guère pour la vente; son objectif essentiel est de satisfaire les besoins de la ferme. C'est dire qu'elle est à peu près entièrement centrée sur les spéculations animales.

Le triomphe de l'industrie laitière. — Les bovins sont la pièce maîtresse de ce cheptel et leur rôle est de fournir des produits laitiers et subsidiairement de la viande. Rien d'original, comme on le voit; ce qui est spécial, c'est l'énorme supériorité de cette industrie laitière à l'égard de toutes les autres productions agricoles.

La densité du troupeau bovin, pour un pays neuf, est intéressante. Le Recensement de 1941 dénombre 59.600 têtes; pour une population rurale qu'on peut estimer à cette date à 65.000 personnes, cela fait un cofficient bovin très convenable de 92 aux 100 habitants. Or ces chiffres ont augmenté depuis; un opuscule publié en 1947 à l'occasion d'une Convention des Chevaliers de Colomb indique pour le seul Abitibi 45.000 bovins au lieu des 33.700 de 1941. Dans le troupeau, les vaches laitières groupent une cohorte imposante et qui elle aussi est en plein développement; d'après Pelletier, 9.130 en Témiscamingue en 1937, 12.760 en 1941 [169]; dans les deux comtés, 27.060 en 1940 au dire du Recensement; 18.000 rien qu'en Abitibi en 1946. Certains cultivateurs tiennent de très gros troupeaux; on nous a parlé à plusieurs reprises de cette veuve, venue, aux temps héroïques, de Saint-Prosper-de-Champlain se fixer aux abords d'Amos, qui n'était alors guère riche que de ses 15 enfants et qui possède aujourd'hui 35 vaches. La plupart de ces animaux sont des croisées d'Ayrshire, avec quelques Holstein; ils comptent aussi dans leurs rangs des bêtes de race

(169) [43], p. 170.

pure, que le Recensement indique comme particulièrement nombreuses en Abitibi. On a déjà observé que la moyenne de lactation était satisfaisante, ce qui sous-entend la valeur des animaux et le traitement dont ils sont l'objet.

Or le lait est le produit capital sur lequel est bâti tout l'édifice de la prospérité agricole. Le grand emploi de ce lait est la fabrication de beurre et d'un peu de fromage, comme dans toute la Province. Ces fabrications sont soignées, parce qu'elles sont presque entièrement effectuées à l'aide d'un outillage et de procédés industriels, dans des beurreries et une fromagerie à peu près totalement coopératives: 24 établissements en tout, recevant chacun le lait ou la crème d'un groupe de paroisses. La production a augmenté avec rapidité, grâce à l'accroissement de l'effectif d'animaux et aussi des améliorations qui ont affecté leur entretien; Pelletier estime que la production de matières grasses par vache a monté de 101 livres à 188 entre 1934 et 1941 (170). La quantité totale est difficile à connaître, tant les chiffres fournis se contredisent; pour le Témiscamingue, Pelletier indique 1.750.000 livres de beurre pour 1941, l'opuscule des Chevaliers de Colomb 1.700.000 en 1946, tandis qu'un agronome régional nous fournissait, pour 1948, 1.500.000, total que nous tenons pour vraisemblable; des renseignements de source identique indiqueraient pour l'Abitibi 1.800.000. En tout, entre un million et demi et deux millions de kilos de beurre (et 60.000 kilos de fromage): quantité qui paraît splendide et qui se révèle pourtant insuffisante. Car si l'été on vend largement, vers les villes minières, vers les économats des chantiers, vers Montréal, l'hiver les réserves s'épuisent. Mais c'est là le cas du Canada tout entier.

Si le beurre est le produit le plus considérable, la vente du lait livré nature ou celle de la crème procurent des profits proportionnellement plus élevés. Mais cette fructueuse opération est le privilège des localités proches des bourgades ou qui se sont assuré des relations rapides avec les agglomérations minières. La brochure des Chevaliers de Colomb évalue à 7 millions de livres la quantité de lait vendu nature pour le seul Abitibi, soit plus de 3 millions de litres: de quoi faire ruisseler

(170) [43], p. 171.

une jolie quantité de dollars. A ces gains s'ajoutent enfin ceux qui sont réalisés sur la viande. On vend, bien entendu, les veaux et aussi les génisses qu'on ne garde pas pour le renouvellement du troupeau; on y ajoute les bêtes réformées, négociées après une rapide mise au point. Il se manifeste même, dans certaines paroisses, une curieuse tendance à « faire du bœuf », c'est-à-dire à élever des animaux spécialement pour l'engraissement, pratique qui, sauf le cas d'éleveurs très spécialisés disposant de bêtes de grand choix, se révèle moins rémunératrice que l'utilisation des produits laitiers. On nous a expliqué qu'ils s'agissait d'exploitations bridées par le manque de main-d'œuvre, déficience qui à première vue peut paraître incroyable. Elle est pourtant réelle; la main-d'œuvre n'est pas surabondante, au moins en Abitibi, sollicitée qu'elle est par les chantiers, par les mines, par le développement à cadence rapide d'un vaste domaine agricole; nous retrouverons d'autres exemples de cette pénurie.

L'ensemble des revenus que procure l'utilisation du gros bétail trône en tout cas au zénith de l'exploitation rurale, avec une prépondérance énorme des produits laitiers à l'égard de la viande. Les chiffres tirés du Recensement indiquent pour 1940 une valeur globale de 1.150.000 dollars pour la production laitière, total qu'il faudrait pousser en 1948 bien au delà d'un million et demi. La vente de viande à côté fait petite figure, avec un revenu de 40.000; bien que vraisemblablement il s'agisse aujourd'hui de 100.000, la disproportion à l'égard du lait est flagrante. Or nous allons constater que ces sommes fournies par l'exploitation du gros bétail écrasent tous les autres revenus de la ferme, dépassent, et de beaucoup, toutes les autres recettes réunies. *Dans toutes les localités rurales,* sauf quelques colonies encore à l'état de gestation, *le lait représente le principal profit agricole.* On ne peut rien imaginer de plus simple: pas l'ombre d'une différenciation, soit que le temps ait manqué pour dégager certaines virtualités, soit, comme nous sommes tenté de le penser, que ce type d'exploitation soit le mieux adapté aux conditions régionales de sol, de climat et de marché. L'Abitibi et le Témiscamingue ruraux sont une vaste usine à lait.

Les élevages secondaires. — Il existe cependant d'autres élevages, dont certains procurent des bénéfices qui ne sont pas

indifférents, bien qu'aucun ne puisse se comparer aux produits laitiers.

Le cheval n'est guère un produit de vente, bien que l'effectif du troupeau soit appréciable: plus de 10.000 individus. La région fait naître des poulains pour le service des fermes, et les transactions sont purement locales. En dépit du développement de nouvelles paroisses, nous ne croyons pas que le contingent ait augmenté depuis 1940, car l'offensive du tracteur est mordante, tandis que camions et camionnettes sont de plus en plus utilisés, sans compter les autos de tourisme pour se rendre à la messe le dimanche.

Le porc est, comme on sait, un dérivé de l'élevage bovin, puisque le petit lait, résidu des manipulations effectuées pour la production de beurre ou de crème, fait le fond de son alimentation; son menu s'agrémente d'ailleurs de moulées variées, de pommes de terre, de poudre de viande. Il n'en suit pas moins les destinées de la vache et accompagne ses progrès. Le nombre d'animaux est donc considérable: 22.000 en 1941, vraisemblablement 30.000 aujourd'hui. C'est que la demande est forte, en bacon, en saindoux, en viande, en charcuterie variée, vers les villes minières du Québec et de l'Ontario, vers les chantiers, vers Montréal: 100.000 dollars de ventes en 1940. On nous a fréquemment indiqué le porc, au cours de nos enquêtes, comme procurant le second profit rural, à distance respectueuse, bien entendu, derrière la vache.

Cependant, pour le total des bénéfices réalisés, la volaille paraît avoir un rôle plus considérable que celui des porcins. C'est que tout le monde ne fait pas du porc, tandis qu'il n'est pas d'exploitation, si humble soit-elle, sans poulailler. Si nous en croyons le Recensement, les profits de la vente, viande et œufs, auraient dépassé 271.000 dollars en 1940, dont 243.000 pour les œufs; c'est de beaucoup le plus gros article de recettes après celui des produits laitiers. Le Témiscamingue se distingue dans cette spécialité; un couvoir coopératif a été organisé à Ville-Marie en 1944. Là encore, la demande excède l'offre; nous avons l'impression qu'il reste beaucoup à faire dans les deux comtés, en matière d'aviculture.

Et enfin, voici le mouton. Sa présence nous réjouit, parce qu'elle nous permet de réfuter la légende de l'animal traqué

par les ours et les chiens. Plus de 17.000 têtes en 1941: faut-il donc croire que les chiens et les ours, ces méchants carnassiers qui empêcheraient l'élevage ovin dans les comtés de Papineau et Argenteuil, seraient inoffensifs dans le Nord-Ouest? En fait, ces animaux sont parfaitement indiqués sur les marges rocheuses du Sud et de l'Est du Témiscamingue et tout au long des collines qui trouent la plaine argileuse d'Abitibi. Jusqu'ici, on n'en a pas tiré grand'chose: un peu de laine, un peu de viande. Du moins y a-t-il là une intéressante possibilité à exploiter.

Ainsi, en dépit de l'énorme prépondérance des produits laitiers, les autres élevages ne sont pas négligeables. Cette variété de ressources nous paraît pleine d'intérêt, non seulement parce qu'elle apporte des recettes supplémentaire, mais parce qu'elle témoigne d'un véritable équilibre, et d'une volonté de ne pas confier le sort de l'agriculture à un seul produit. C'est un indice de santé, qui nous fait bien augurer de l'état actuel et de l'avenir.

Les ressources de cueillette. — Cette agriculture déjà savante s'étaie pourtant d'une ressource de type très élémentaire, exactement une cueillette. Le cas n'est pas spécial au Nord-Ouest; nous l'avons déjà observé, affecté d'une intensité particulière, dans la région du Lac Saint-Jean [171]; des enquêtes récentes auraient même démontré à M. Brouillette, qui nous en a fait part, que certaines années la collecte des baies pouvait procurer à cette région des profits plus considérables que ceux de l'industrie laitière. Sans atteindre une valeur globale aussi considérable, la cueillette peut fournir des ressources d'une réelle ampleur aux districts marginaux du Témiscamingue et à de nombreuses paroisses de l'Abitibi.

Il s'agit parfois de la récolte de framboises, et on a même çà et là commencé à aménager des framboisiers. Mais l'essentiel est fourni par les myrtilles (dites bleuets), qui croissent avec une abondance extraordinaire sur les emplacements forestiers où un incendie a fait brusquement pénétrer la lumière; les lugubres étendues des brûlés sont le site d'élection des bleuets. Là, chaque automne, des hordes de jeunes gens, de femmes et

(171) Cf. [5], II, p. 131-132.

d'enfants se déchaînent à travers les troncs et les souches; il est même arrivé qu'on ait volontairement livré au feu un coin de forêt pour s'assurer l'année suivante une abondante récolte. Les lieux d'élection en Abitibi sont les bosses rocheuses sur lesquelles la culture est impossible et où les arbres sont passés au feu; on sait que ces archipels rocheux sont dispersés un peu partout à travers la plaine et qu'ils sont particulièrement nombreux au Sud de la voie ferrée, le long de la dorsale Ouest-Est de hauteurs. Aussi toutes les paroisses de l'axe abitibien se livrent-elles à la cueillette, de Senneterre à La Reine; on fait du bleuet partout, à Senneterre comme à Barraute, à Taschereau comme à Macamic; plus encore dans les paroisses d'avant-garde, au Nord comme au Sud, au Nord vers les hauteurs Gemini et Nissing, au Sud aux abords des exploitations minières, où les brûlés sont particulièrement étendus. La récolte dépasse largement les besoins régionaux; les bleuets sont donc expédiés par tonnes, par wagons complets; dans l'Est on les dirige vers Montréal, mais la plus grande partie de l'Abitibi envoie sa récolte vers Toronto et les Etats-Unis.

La répartition du bleuet est plus stricte en Témiscamingue. Les vieilles paroisses logées sur les amples terrasses lacustres ont exterminé les bois, ne laissant subsister que quelques crinières d'arbres, sans épaisseur, alignées sur les crêtes de quartzites et de conglomérats; pas de récolte à attendre de ces territoires. La cueillette s'effectue donc sur les marges septentrionale et orientale, où les bois et les brûlés abondent: dans Montreuil, Rollet, Montbeillard, Rémigny, Bellecombe, puis dans les nouvelles paroisses proches de Rouyn, enfin à l'Est dans Latulipe, Moffette, Brodeur. Mais dans ces districts, les profits peuvent être considérables. A Moffette, le revenu capital provient de la vente du bois de ferme, mais les bleuets dépassent les bénéfices agricoles. A Rémigny, si la vente de crème à la beurrerie coopérative fait rentrer 20.000 dollars, le trafic des bleuets en apporte 40.000 et on nous a parlé d'une centaine de wagons expédiés aux Etats-Unis. La myrtille apparaît ainsi comme un protecteur des débuts de l'agriculture, un rôle auxiliaire qui assure l'essentiel du revenu tant qu'il n'a pas été relevé par l'industrie laitière.

Nous en avons fini avec les ressources agricoles; nous les

avons même, à propos des bleuets, quelque peu dépassées. Nous avons observé tout au long un véritable parallélisme entre les méthodes et les productions des deux comtés. Le tableau cependant ne serait pas complètement exact s'il ne tenait pas compte de certaines nuances qui différencient le Témiscamingue de l'Abitibi.

Les nuances régionales. — Le Témiscamingue a pour lui des qualités remarquables de sol et de climat; d'autre part il est l'aîné, d'un bon quart de siècle, et cela compte. L'Abitibi est plus étroitement bridé par le climat: mais il est plus jeune, plus dynamique et a mieux gardé l'esprit de la Frontière.

On connaît les qualités édaphiques et climatiques du Témiscamingue: un sol moins compact, plus aisé à travailler, que celui de l'Abitibi; un climat sensiblement plus tempéré, comportant une saison utile beaucoup plus longue. De là, dans son agriculture, un élément de variété que nous ne retrouverons pas dans le comté voisin. On fait un peu de maïs fourrager (et il nous semble qu'on pourrait en planter beaucoup plus); il y a quelques essais sur le tabac. La culture des légumes est en honneur, particulièrement dans Duhamel, Guigues, Notre-Dame-du-Nord; Lorrainville produit de la laitue d'automne. Tout cela a de l'intérêt; nous sommes pourtant un peu surpris que, jouant des avantages climatiques, on n'ait pas corsé cette variété. Mais voici des traits qui indiquent une évolution plus avancée que celle de l'Abitibi. Le Témiscamingue élève plus de porcs, plus de moutons; le nombre de volailles pour la viande est plus considérable, Saint-Bruno a un élevage de poules, Saint-Placide un de dindes. Fabre, sur ses coteaux, a planté quelques arbres fruitiers; deux paroisses se sont dotées d'un syndicat d'apiculture. La différenciation agricole est évidemment plus poussée. On s'aperçoit que le temps est passé par là.

Pour la même raison l'aisance, la richesse, ont eu le loisir de se former, au moins dans le vieux Témiscamingue. La valeur moyenne des fermes, telle qu'on peut la déduire du Recensement, est beaucoup plus élevée qu'en Abitibi: 2.950 dollars contre 1.800. Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder les exploitations rurales: leur aspect est magnifique, des habitations qui ont l'air de villas, une profusion de solides bâtiments agricoles,

dont fréquemment de vastes granges doubles, peintes avec soin, à l'air de cathédrales. On nous a cité, en effet, de ces exploitations qui abritent 50 vaches et 100 porcs. Il faut faire un effort pour se rappeler qu'on est là dans un district de colonisation récente, tant la vue des terroirs largement défrichés, des beaux champs de terre grise, du semis de constructions cossues, des élégantes flèches d'église, évoque irrésistiblement les parties anciennes de la Province; on se croirait à Maskinongé ou aux rives du Richelieu. Lorsque, le dimanche matin, les familles rurales arrivent à la messe en bogheis ou (de plus en plus) en automobiles, et qu'après l'office on échange devant l'église, en colloques animés, les nouvelles personnelles ou celles de la paroisse, l'illusion « Vieille Province » est complète. Le Témiscamingue est adulte.

Il est incontestable que l'Abitibi fait plus jeune, plus rude. L'aspect extérieur l'indique sans qu'il y ait hésitation: ses campagnes sont moins peignées, moins léchées que celles du Témiscamingue. Çà et là on aperçoit des brûlés, ou des champs de souches: parfois une cabane de bois rond abandonnée, témoignant d'un essai avorté. Mille détails témoignent qu'on est ici plus près des débuts; qu'on se rappelle qu'on y était en pleine sauvagerie voilà 36 ans! Pourtant les résultats agricoles, s'ils sont moins variés, sont solides et portent sur l'essentiel. Grande en effet est la supériorité de l'Abitibi en matière de produits laitiers et de trafic d'œufs, c'est-à-dire les deux principaux articles de ventes agricoles du Nord-Ouest; de même les profits réalisés sur le bois de ferme, qui ne cèdent qu'à ceux de l'industrie laitière, sont presque quatre fois plus élevés qu'en Témiscamingue. Ainsi le mécanisme agricole abitibien apparaît plus simple, on serait tenté de dire plus grossier, mais d'un superbe rendement. Non que le sol soit plus riche; quant au climat, il impose par ses rigueurs la simplification à laquelle nous faisons allusion. Mais l'ardeur des cultivateurs, leur aspiration au progrès, sont évidentes. Ils ont beaucoup plus d'animaux de race pure: ils suivent plus docilement les assolements recommandés par les spécialistes: ils utilisent des quantités sensiblement plus élevées de chaux et d'engrais chimiques, et c'est là une indication qui ne trompe pas. L'Abitibi est la patrie des Syndicats de Travail, qui ont tant fait, ainsi que

des Chantiers coopératifs, dont on connaît la remarquable influence. Ainsi nous avons à constater ici la présence d'un élan, d'une sorte d'impétuosité qui bouscule la routine, qui fait progresser une agriculture peu compliquée mais efficiente. Nous sommes tenté de voir dans cette ardeur un écho du dynamisme des colons aux prises avec la sauvagerie, un reliquat de l'esprit de la Frontière, entretenu par la permanence de cette Frontière toujours tendue au bord des solitudes du Nord et de l'Est.

Les conclusions auxquelles nous avons été amené ne sont pas déplaisantes. Fortement spécialisée, l'agriculture du Nord-Ouest ne travaille pas mal; elle obtient déjà de favorables résultats. Elle doit cette honnête prospérité au bon esprit et à l'allant de ses cultivateurs; n'oublions pas pourtant parmi les éléments de son succès l'élan que lui a valu l'avènement à ses côtés du plus favorable de ses marchés, celui qu'a suscité le développement de la région minière.

L'exploitation du domaine minier.

L'Abitibi et le Témiscamingue sont des régions favorisées. Car à la fertilité de leur sol s'est trouvée ajoutée une vraie bénédiction, la présence de ressources minérales qui en font le premier district minier de la Province. Une vraie chance, car la plus grande partie de la plate-forme laurentienne ne participe pas à cette abondance, ni autour du lac Saint-Jean, ni au long des Laurentides. Essayons de comprendre les raisons de cette favorable localisation des minerais; nous décrirons ensuite les circonstances de la mise en valeur, puis l'état du développement où en est arrivée la région minière.

La zone minéralisée; sa mise en exploitation. Le bouclier précambrien est, au Canada, le lieu d'élection des minerais. Mais, comme nous venons de l'indiquer, leur répartition souffre les plus graves inégalités, qui sont en rapport avec la structure des divers termes de la série précambrienne. C'est ainsi que les affleurements datant de la période dite de Grenville, et qui garnissent tout le Pontiac, les bassins de la Gatineau, du Saint-Maurice et du Saguenay, n'ont à peu près rien donné. Au con-

traire, toutes les découvertes minières ont été réalisées dans un district occupant le Nord-Ouest de la Province et auquel les géologues ont donné le nom de Témiscamien.

Le district témiscamien (172). — La « sous-province » témiscamienne des descriptions géologiques est située au Nord des vastes affleurements de gneiss de la série Grenville, qui forment les plateaux dominant le cours de l'Ottawa à l'aval du lac Témiscamingue; sa limite méridionale peut être tracée le long d'une ligne à peu près droite tirée de cette nappe d'eau vers le Nord-Est, en direction du lac Mistassini. Le territoire délimité comprend ainsi la plus grande partie des comtés d'Abitibi et du Témiscamingue et se prolonge vers l'Ouest dans l'Ontario. La complexité des roches qui y affleurent est considérable. Elles comportent d'abord des assises dites « roches vertes du Keewatin » qui sont des laves métamorphisées; puis des roches d'origine sédimentaire, conglomérats, grauwackes (grès à grains de quartz et feldspath), dont les rapports avec les masses volcaniques sont extrêmement variés: enfin des venues étendues de roches intrusives, à prédominance de granite, batholites, massifs ou dykes, qui occupent les plus vastes affleurements. Ajoutons enfin, dans l'Ouest de la région, quelques lits sédimentaires plus récents, de type huronien, conglomérats et grauwackes moins métamorphisés, moins redressés et bouleversés, qui se retrouvent plus développés à l'Ouest du lac Témiscamingue dans la région de Cobalt.

C'est dans ce complexe géologique qu'ont été effectuées toutes les découvertes de minerais. Il s'agit tantôt de sulfures où l'or est associé au cuivre ou au zinc; tantôt de dépôts de remplacement fixés *per ascensum* le long de fentes ou de cisaillements; tantôt de filons de quartz recélant des particules métalliques. Les gisements sont d'ailleurs localisés dans les formations les plus diverses, soit au sein des roches volcaniques, soit dans les roches sédimentaires, et même au travers des roches intrusives. Il existe cependant une bande de minéralisation intense, repérée aux abords d'une grande zone de dislocation qui traverse toute la région d'Ouest en Est et que les géologues désignent du nom de « faille de Cadillac » parce

(172) Cf. l'excellent article de Bertrand T. Denis [**26**].

qu'elle a été d'abord reconnue dans ce canton; les gîtes sont d'ailleurs repérés non sur la ligne même de dislocation, mais de chaque côté, à des distances variables de l'axe, vraisemblablement sur des fractures secondaires elles-mêmes sous la dépendance de la faille principale. Là s'emplacent, aux abords de la faille de Cadillac, la plupart des exploitations métallifères, de l'Est de Val d'Or à l'Ouest de Rouyn, c'est-à-dire le long de la bande de collines interposée entre Témiscamingue et Abitibi; il semble acquis que la traînée métallique se poursuit en Ontario dans le groupe de Kirkland Lake. De même il se peut que l'exploitation de Duparquet, au Nord, soit sous la dépendance d'une autre dislocation E.-O. prolongée dans Destor et Cléricy ainsi qu'à Porcupine en Ontario. Hors de ces deux localisations, on n'a pu pratiquer d'exploitation qu'en deux emplacements éloignés: Normétal en plein Abitibi à 55 milles (90 km.) au Nord de la bande de Cadillac, Belleterre en plein Témiscamingue, à une distance identique au Sud. Cette quasi concentration des gisements a favorisé la création d'une région minière, qui n'empiète pas sur les bons terroirs agricoles des deux comtés mais s'allonge à leur contact.

La découverte: l'influence de l'Ontario. — Ces richesses n'ont été longtemps que des virtualités, et personne ne songerait à s'en étonner. Il est déjà assez remarquable que dès le XVII[e] siècle l'expédition de Troyes ait recherché une mine aux rivages du lac Témiscamingue. C'est cette exploitation qui ouvre, sans grand succès, la série des opérations minières. On la redécouvre en 1850; un certain Wright y fouille vers 1885 pour en extraire du plomb et du zinc; son successeur Chapin, de 1890 à 1895, exécute de gros travaux, fonce un puits de 300 pieds, tente d'expédier des concentrés à Swansea; passée en d'autres mains, l'entreprise se débat jusqu'à 1902, et disparaît presque au moment où allait naître, en Ontario, le mouvement destiné à refluer ensuite sur le Québec.

Le hasard ne manqua pas de tenir un beau rôle dans l'affaire. La Province d'Ontario avait décidé la construction d'une voie ferrée de pénétration vers le Clay Belt, au départ de North Bay; les terrassements de ce « Timiskaming and Northern Ontario Railway », atteignant en 1903 la région de Cobalt à l'Ouest du lac Témiscamingue, mirent à jour dans leurs tranchées des gîtes

de minerai d'argent. Ce fut aussitôt une ruée de mineurs improvisés, favorisés par la présence d'affleurements au sol qui facilitaient l'exploitation; à la fin de 1904, 190 tonnes de minerai à haute teneur avaient été livrées à la fusion: dès juin 1905, la production était estimée à un million et demi de dollars, et en octobre 1907 on comptait 500 compagnies qui s'étaient abattues sur Cobalt et Larder Lake. Le cas de Cobalt est le type même de ces exploitations minières qui flambent comme un feu de paille et tombent avec la même rapidité; les mines employaient 2.500 ouvriers en 1908, et le pic était atteint en 1912 avec 3.500; dès lors la décadence commence et les exploitations ferment les unes après les autres (173). Mais cette éphémère poussée allait donner le branle à des événements considérables. Une vague de prospecteurs déferle sur l'Ontario du Nord-Est, où l'or est découvert en 1910; tout naturellement le problème de la continuation des gisements dans l'Ouest du Québec s'impose à l'attention. L'ère de l'exploration minière allait s'ouvrir pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Mais une exploration suppose des hommes, et des hommes expérimentés; c'était là ce qui manquait le plus dans nos deux comtés à l'aurore du *xx*e sècle. L'Abitibi était entièrement vide: le Témiscamingue de 1906 comptait 3.000 habitants, fort absorbés par les tâches de défrichement. Au contraire les districts voisins de l'Ontario étaient en pleine effervescence minière et étaient ainsi capables de lâcher des prospecteurs. Pourtant la première découverte fut effectuée par deux Canadiens de Ville-Marie, alors très mince village, Renault et Ollier, qui en 1906 trouvèrent de l'or dans le canton Dasserat près de l'extrémité N. de l'Opasatica, sur les rives d'un lac qu'ils baptisèrent lac Fortune. Ils étaient fort inexpérimentés, n'avaient accès à leur claim que par la chaîne de lacs et de portages montant du Sud: les premiers travaux ne commencèrent qu'en 1910 et traînèrent jusqu'en 1914 où la guerre leur donna le coup de grâce (174). Pendant ce temps les prospecteurs ontariens couraient le pays. En 1910, John Beattie découvre de l'or dans le canton Duparquet, un peu au Sud du lac Abitibi; en 1911 Joe Sullivan en fait autant au Sud d'Amos, sur la rive orientale

(173) Lower et Innis [**38**], p. 321-324.
(174) Cooke [**23**], p. 55.

du lac Dubuisson, et aux abords Fred la Balme marque un claim sur l'emplacement de la future mine Shawkey; Stanley Siscoe en 1912 trouve une veine sur l'île du lac Dubuisson qui porte depuis son nom et J. B. Mosso piquète un claim au Sud du lac; J. Stabell en 1914 explore et marque entre le lac Dubuisson et le lac Blouin. La guerre ralentit cet élan, sans complètement l'interrompre; c'est ainsi qu'une Compagnie entreprend en 1917 les travaux de sous-sol sur l'emplacement de Shawkey. Compagnie ontarienne, comme on pense; la Province voisine, qui expédiait des prospecteurs, fournissait aussi les techniciens d'exploitation, entraînés dans ses mines, les capitaux, et bien entendu le personnel des Sociétés qui dirigeaient le travail. Une sorte de colonisation ontarienne s'esquissait à travers la région minière.

Or une découverte considérable allait précipiter le mouvement. Un prospecteur isolé, Edmund Horne, était venu de l'Ontario en 1911 rôder sur les bords du lac Osisko, vers l'emplacement actuel de Rouyn, sans paraître avoir trouvé grand'chose. La région cependant l'intéressait, puisqu'il y revint en 1914, puis en 1917; sa persévérance devait être récompensée puisqu'en 1920 il marquait sur les rives de l'Osisko les claims où allait s'installer la mine Horne, joyau de la Compagnie Noranda Mines. Bien que l'exploitation de ce riche gisement de cuivre et d'or n'ait pu être immédiatement entreprise, ce qu'on apprit de sa valeur détermina une nouvelle et puissante poussée de prospection. Du cuivre est ainsi repéré aux abords de Noranda, dans les claims d'Aldermac, Amulet, Waite-Montgomery entre 1923 et 1925; Sladen découvre de l'or dans le canton Fournière en 1921 et Tom Powell à Rouyn en 1922. La même année les claims Bathurst sont piquetés à Granada; en 1923 E. J. Thompson en marque dans Cadillac, R. C. Clark découvre l'or dans Bourlamaque, F. S. Arntfield dans l'Ouest de Beauchastel; en 1924 les claims O'Brien sont inscrits dans Cadillac. Les années suivantes, où la prospection reste active, voient surtout les travaux débuter, fonçage de puits et de galeries, construction d'usines de broyage et de réduction; la Compagnie de Noranda met en train sa grande fonderie, le *Smelter,* qui démarre en 1927 et est doublé en 1929. Pourtant les découvertes continuent: en 1930 un Canadien, Bussières,

ouvre Pascalis-Louvicourt, qui sera d'ailleurs racheté par une firme britannique; Mathews en 1931 s'installe près de là, à Perron; Read et Authier organisent dans Bourlamaque la future mine Sigma (1932), préparant ainsi le rush de Val d'Or qui se déchaîne en 1934. Puis Norrie et Coffin marquent Est-Malartic; en 1934, William Loken trouve tout au Sud, dans Guillet, le gisement d'or de Belleterre. L'essentiel des exploitations que nous voyons fonctionner aujourd'hui a été repéré à cette date, bien que des centaines de prospecteurs continuent à circuler à travers les bois et les brûlés; la région minière a pris figure (175).

Une tâche énorme a été ainsi accomplie: 226.000 claims ont été marqués dans les deux comtés, 675 compagnies minières ont été constituées (176). Mais une autre besogne non moins considérable s'imposait: l'aménagement de la région minière.

L'aménagement du pays minier. — Un gisement une fois reconnu et jugé exploitable, un labeur herculéen se propose à l'heureux possesseur du bon claim. N'oublions pas qu'il opère en pays vide d'hommes, au fond des bois, parmi les rocs ou l'argile collante, les marais, les lacs. Or les travaux à effectuer sont considérables et coûteux. Sur le sol débarrassé d'arbres, il faut édifier des bâtisses, puis forer, creuser des puits, construire des ateliers de broyage et de réduction, ce qui signifie transporter un matériel encombrant et coûteux. En même temps il faut recruter et amener du personnel. Pour tout cela, de grosses dépenses préliminaires sont nécessaires; rarement « l'inventeur » du claim a les reins assez solides pour conserver sa propriété; les Compagnies à peine formées tombent comme des châteaux de cartes, sont peu à peu avalées par quelques groupes financiers de l'Ontario. L'argent une fois trouvé, trois ordres de travaux s'imposent avec une force singulière. Il faut à tout prix débloquer les mines, c'est-à-dire leur ouvrir des communications avec l'extérieur; puis leur procurer l'énergie dont elles ont besoin pour leurs installations; en même temps pourvoir à leur équipement, puits, bâtiments, agglomérations de mineurs.

---

(175) Nous avons pris l'essentiel des dates dans Rice [**46**], p. 185-188.
(176) A. O. Dufresne [**29**], p. 114.

Avant tout, des communications. Au début, seules les rivières pouvaient en tenir lieu. Renault et Ollier, pour exploiter leur mine Fortune, n'envisageaient que la voie Sud, lac Témiscamingue, voiture de Ville-Marie à la baie Gillies, navigation du lac des Quinze, de la Rivière Solitaire, de l'Opasatica. Les premiers habitants de Rouyn sont montés du Sud, à force de portages, par le haut Ottawa et son affluent la Kinojévis; par là sont arrivés les premiers matériaux du Smelter, en bateau jusqu'au lac Dufault et les derniers milles par traîneaux. Si la prospection a été précoce et la mise en exploitation rapide autour du lac Dubuisson, avec Sullivan, Siscoe, Shawkey, Bourlamaque, c'est qu'à l'amont de la station de chemin de fer d'Amos l'Harricana offre une voie de pénétration idéale, sans rompre charge, jusqu'au lac; tout le premier équipement de Val d'Or est passé par là. Ce n'était pourtant que moyens de fortune, et la construction de voies de circulation plus rapide et à gros rendement s'imposait: routes et chemins de fer reliant les mines aux voies ferrées déjà en service. L'essor rapide de la mine Horne à Noranda fit d'abord mettre en train (1926) une voie ferrée branchée à Taschereau sur le Transcontinental et aboutissant à Rouyn, qui fut ouverte en 1927 en même temps qu'une route Rouyn-Macamic; la même année la Compagnie ontarienne Nipissing Central amenait à Rouyn une voie détachée de ses lignes à Swastika, desservant Francœur et Arntfield, affirmant ainsi l'emprise de l'Ontario sur le district minier. On travaille de 1929 à 1931 à la route qui venant du Nord débloque Cadillac, aux routes Senneterre-Louvicourt et de Louvicourt au lac Dubuisson, Palmarolle à Duparquet, Rouyn au Témiscamingue, Arntfield vers l'Ontario. L'essor de Val d'Or fait entreprendre l'embranchement ferré Senneterre--Val d'Or, ouvert en 1937, prolongé en 1938 jusqu'à Rouyn par Malartic et Cadillac; Rouyn est ainsi devenu une étoile de voies ferrées. On a même essayé de l'avion (1938) pour transporter le matériel nécessaire à une exploitation d'or découverte dans le canton Currie, en pleine sauvagerie à 70 milles au Nord-Est de Senneterre; on s'est résigné depuis à construire dans cette direction une voie ferrée branchée sur le Transcontinental à Barraute, déjà prête en 1948 sur 40 milles et qui doit se poursuivre vers le lointain Chibougamau; elle sera fort utile

au progrès de la colonisation rurale. Ainsi la région minière est aujourd'hui complètement ouverte, jusqu'à ses unités les plus isolées; Normétal, Beattie, ont leurs propres voies ferrées, Belleterre a sa route.

Sans désemparer, on s'occupait de la ravitailler en énergie. Au début, on y avait pourvu en massacrant les arbres pour jeter les troncs dans les chaudières des générateurs, mais lorsque tous les abords des mines furent déboisés, ce qui ne tarda guère, il fallut penser à d'autres sources. Le charbon coûtant très cher, à cause des transports, le recours à l'électricité d'origine hydraulique s'imposait. Le Gouvernement de la Province avait déjà fait exécuter quelques travaux, qui n'avaient pour objet que de régulariser le débit du bas Ottawa; en 1910 une digue bâtie à l'extrémité aval du lac Témiscamingue avait relevé de 15 pieds (4,6 m.) le niveau de la nappe d'eau; en 1912 la digue d'Angliers à l'issue du lac des Quinze relevait d'autant la surface d'eau des Quinze, des lacs Barrière et Expanse. Il fallait maintenant harnacher les chutes. Comme on l'imagine, il n'y avait pas grand'chose à faire dans la plaine abitibienne où on se contenta d'une petite centrale près de La Sarre sur la rivière La Sarre. Au contraire les rapides des Quinze, sous le lac régularisé, étaient tout indiqués: dès 1924 le Northern Quebec Power y installait une usine qui sous 90 pieds de chute y développe 40.000 chevaux de puissance installée. Poussant de là vers l'amont, l'Hydro-Québec, organisme gouvernemental, édifia (1938) au rapide Sept du haut Ottawa un barrage donnant une chute de 70 pieds et une centrale de 48.000 chevaux. Belleterre, très isolée, se dota d'une petite usine de 2.800 chevaux prélevés sur la rivière Winneway, affluent du lac Expanse. Enfin plus loin encore à l'amont de l'Ottawa, la Province a élevé le barrage Bourque, inauguré en septembre 1948, qui achève la régularisation de la rivière en créant un réservoir (lac Dozois) de 66 milliards de pieds cubes. Ainsi la région minière dispose de 90.000 chevaux-vapeur à peu près permanents, que des lignes de transport de force distribuent de Louvicourt à Normétal par Noranda, et qui doivent être accrus de 10.000 par une extension de la production des Quinze; on peut estimer que dans l'état actuel du développement, ses besoins en énergie sont satisfaits.

Ainsi pourvu de communications et de force motrice, le groupe minier a pu développer ses installations, recruter du personnel. La technique de l'extraction et de la réduction des minerais déborde les frontières de la géographie; du moins est-il nécessaire d'en décrire sommairement les traits d'ensemble, qui d'ailleurs marquent fortement le paysage minier. Comme il est nécessaire de creuser profondément pour suivre, découvrir ou retrouver les assises minéralisées dans les entrailles du sol, chaque exploitation est dotée d'un ou plusieurs puits (*shaft*), qui peuvent être très profonds: 2.525 pieds à Powel Rouyn (770 m.), 3.000 au numéro 4 d'O'Brien, 3.225 à Stadacona, 3.600 (1.097 m.) à Lamaque numéro 7. L'orifice est coiffé d'un chevalement élancé qui loge les câbles et les cages d'extraction, blanches tourelles qui sont comme les sentinelles de la région minière. Aux abords se massent les bâtiments, gris de poussière, du « moulin », c'est-à-dire les ateliers où s'effectuent le broyage, la concentration et la réduction des minerais; de vraies usines à forte capacité, tels le moulin de Canadian Malartic outillé pour traiter 1.200 tonnes de minerai par jour, celui de Lamaque pour 1.400, celui de Malartic Goldfields pour 1.500 tonnes.

Le fonçage et l'aménagement des puits, des galeries, la construction des bâtiments, puis le travail d'extraction, le traitement des minerais, ont exigé beaucoup d'hommes et posé ainsi de graves problèmes. Le plus difficile n'a pas été celui du recrutement: il est venu, spontanément, une foule d'aventuriers, accourant avec l'espoir de faire fortune et originaires de la Province, de l'Ontario, des Maritimes; il s'y est joint un bon nombre de travailleurs exotiques, venus pour la plupart d'Europe orientale, qui après avoir construit les voies ferrées ont rallié les mines. La grosse affaire était de loger et de faire vivre ces milliers d'hommes au cœur d'une contrée complètement déserte. Quelques Sociétés ont créé elles-mêmes des agglomérations minières pourvues de maisons confortables en alignements réguliers, telle la ville de Noranda et celle de Bourlamaque; mais le plus souvent la besogne a été abandonnée à l'initiative individuelle, ce qui a entraîné aux débuts un joli tohu-bohu. Rouyn en 1925 comptait une quinzaine de familles et 200 célibataires, mineurs ou prospecteurs, entassés dans quelques baraques; mais il y avait déjà une salle de danse et un

cinéma, et c'était dans ces édifices que se disait la messe catholique, suivie par la messe anglicane puis par une séance du conseil municipal. Autour des travailleurs grouillait cette population interlope qui court les camps miniers, barbiers, épiciers, tenanciers de salles de réunion (pool-rooms) ou de maisons louches. Les débuts de Val d'Or, au cours de l'hiver 34-35, ont vu accourir un mélange de Canadiens français et anglais, d'Irlandais, Polonais, Ukrainiens, Lithuaniens, Finlandais, Croates, Slovènes, Slovaques; le premier maire fut un Bulgare qui tenait un cinéma, dans lequel bien entendu on disait la messe. Ces nouveaux venus, tous célibataires, pour la plupart se bâtissaient eux-mêmes leur maison; partant de bon matin dans le bois, ils pouvaient le soir même coucher dans leur « shack » de troncs d'arbres, et le lendemain avaient chance d'en trouver trois à quatre nouveaux édifiés à proximité [177]. En 1937 encore, une cabane de bois rond se louait 300 dollars par an. Comme il fallait s'y attendre, les établissements de plaisir pullulaient, avec « Paris la nuit » et « Hollywood » au bord de la rivière Piché, hôtelleries de fortune, pensions équivoques, salles de danse, débits de bière [178]. Ce sont là verrues inévitables dans le désordre du démarrage; ce qui est remarquable, c'est qu'elles aient été vite résorbées, grâce à la Police montée et à l'énergie des autorités; en quelques semestres les agglomérations minières se sont organisées, policées, sont devenues des villes propres et bien bâties. Avec une incroyable rapidité, la région des mines est devenue adulte.

L'activité minière d'aujourd'hui. Bien que la plupart des Compagnies qui se sont mises à la besogne ait mordu la poussière, une foule d'exploitations est au travail, dont la pénurie de main-d'œuvre est seule à brider l'élan: il existe maintenant un domaine minier bien constitué, qui est un des facteurs de la prospérité du Nord-Ouest.

Répartition et nature des exploitations. — Au 1er janvier 1948, d'après les statistiques détaillées qu'a bien voulu nous communiquer le Service des Mines de Québec, 55 exploitations étaient à l'ouvrage, extrayant du minerai ou procédant à des

(177) Renseignements d'enquêtes.
(178) Benoist [4], p. 86 et 104.

travaux souterrains; elles produisent du cuivre, du plomb, du zinc, du molybdène, et surtout de l'or.

Six exploitations se consacrent avant tout au cuivre. L'une d'elles est localisée tout à fait à l'écart: c'est celle de Normétal, sur le 49e degré de latitude, au Nord de La Sarre: elle expédie d'ailleurs sa production au Smelter de Noranda. Un peu à l'Est de Val d'Or travaille la mine d'East Sullivan. Mais l'essentiel de l'extraction du cuivre est groupé autour de Noranda, avec l'exploitation déjà chevronnée de Noranda qui demeure de beaucoup la plus considérable, puis dans son voisinage Quemont qui est pleine de promesses, la nouvelle mine de Macdonald, enfin, à quelques milles au Nord-Ouest, Waite-Amulet. En plus, la mine d'or Mic Mac fournit un certain tonnage de cuivre.

Le zinc et le plomb, généralement associés, sont extraits à la mine Golden Manitou, proche d'East Sullivan dans le canton Bourlamaque, ainsi qu'à New Norzone (sur Montbeillard). Mais Waite-Amulet et Normétal fournissent également du zinc, tandis que Golden Manitou, en plus du zinc et du plomb, produit du cuivre. Un peu à l'écart, sur la route d'Amos à Val d'Or, le canton La Corne recèle une mine exploitant le molybdène.

Cela fait en tout 9 exploitations consacrées aux métaux non ferreux; ainsi les 46 restantes sont des mines d'or, sans compter que Golden Manitou, Normétal, Waite-Amulet et surtout Noranda sont également producteurs du précieux métal. Une seule mine est vraiment excentrique, celle de Belleterre, en plein Témiscamingue; au Nord-Ouest de Noranda l'exploitation Beattie, dans Duparquet, est déjà plus proche de l'axe minier. C'est le long de cet axe, c'est-à-dire aux abords du tracé légèrement sinueux de la faille Cadillac, que se disposent toutes les autres mines d'or. La traînée débute à l'Ouest par Francœur, vers l'extrémité septentrionale du lac Opasatica, se poursuit par Lake Wasa, New Marlon, se dilate aux abords de Rouyn avec Powell Rouyn, Senator Rouyn, Stadacona, Rouyn Merger. Après une brève interruption, la rangée reprend dans Cadillac et O'Brien, avec Mic Mac en serre-file, s'épaissit dans Malartic avec les puissantes installations de Canadian Malartic, Sladen Malartic, Malartic Gold Fields.

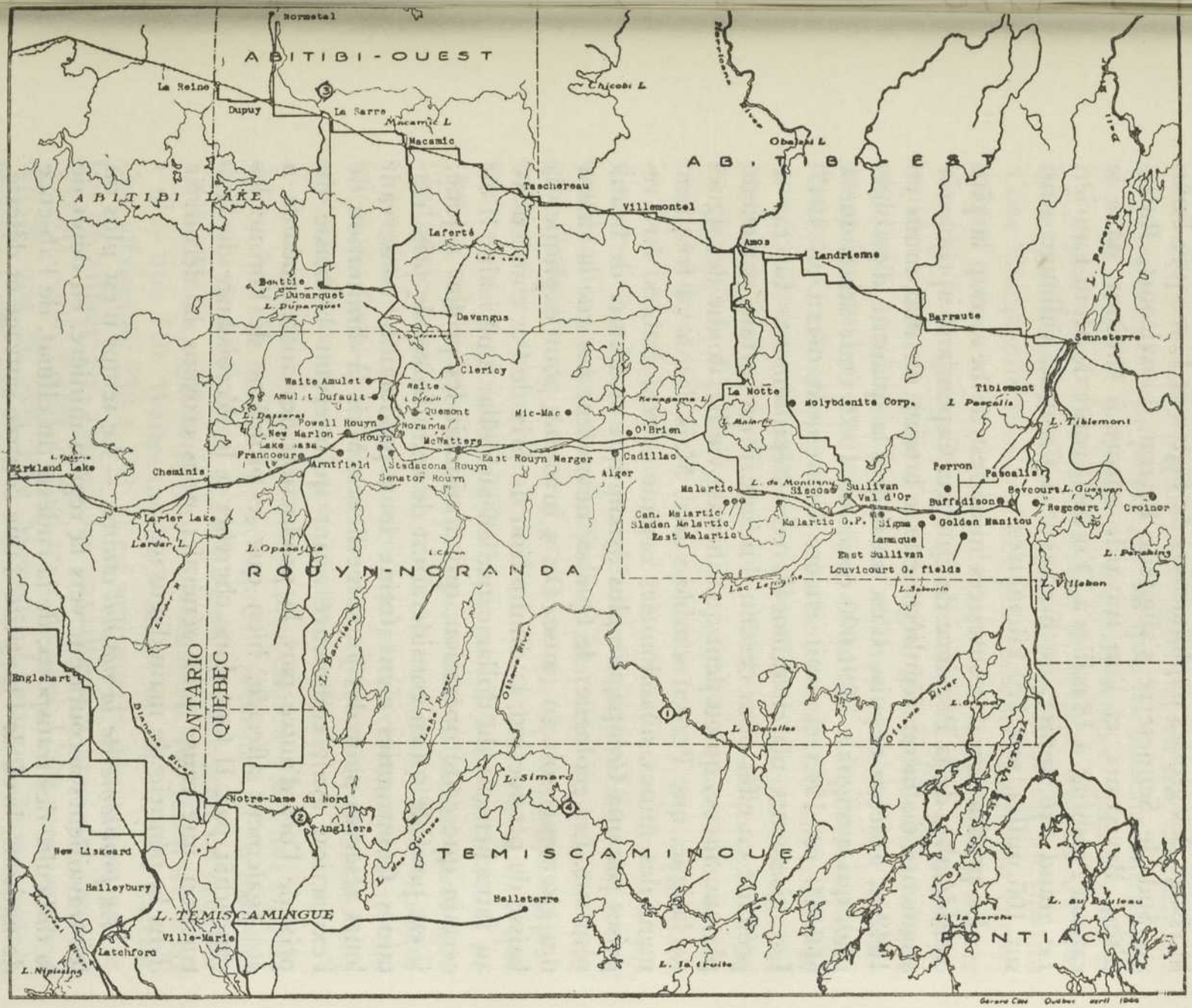


Fig. 26. — La région minière du Nord-Ouest. Les points noirs représentent les mines en production (1947). Alignement le long de la dislocation Cadillac; Normétal et Belleterre à l'écart. Les roues dentées représentent les centrales hydro-électriques.

Quelques milles plus loin se présente le groupe dense de Val d'Or, avec Siscoe dans son île du lac Dubuisson, Sullivan sur le rivage, les grosses exploitations de Sigma et Lamaque. Enfin au Sud de Senneterre s'alignent Perron, Louvicourt, Buffadison, Bevecourt, et l'on travaille encore à Croinor, dans le canton Pershing, à 18 milles à l'Est de la route de Mont-Laurier. Le grand axe minier, de Francœur à Croinor, s'allonge ainsi sur 106 milles, soit 170 kilomètres.

La production de toutes ces mines est de beaucoup la plus considérable de la Province de Québec. Cependant, après avoir augmenté de façon régulière, elle a atteint un maximum en 1942 et a décru depuis. C'est ainsi que la quantité d'or obtenue, qui atteignait 1.091.000 onces en 1942, était descendue à 656.000 en 1945 et avait encore légèrement décru en 1947. Les gisements marcheraient-ils vers l'épuisement? Ce cas se présente en effet pour certaines mines; il est certain par exemple que Siscoe, qu'on peut qualifier de vieille, donne des signes de fatigue, que Perron semble s'user. Mais l'on a vu fréquemment des mines, abandonnées comme inexploitables, être reprises par une Compagnie plus dynamique et donner de beaux résultats. Les géologues de Québec ne croient pas que la valeur des gisements soit en cause. On a invoqué, pour expliquer la baisse de production, la diminution du prix de l'or consécutive au rattachement du dollar canadien au dollar américain. Il est certain que cette opération, qui diminuait les profits, a joué; il est possible qu'en considération de cette baisse de prix, certaines Compagnies aient freiné leur production, conservant leurs réserves pour des jours meilleurs. Mais la diminution de l'extraction avait commencé avant qu'intervînt la baisse du prix de l'or: d'autre part la production des autres métaux a été également affectée, bien que le problème de l'or ne les concernât pas. Il faut donc chercher à la décroissance de l'extraction une cause plus générale; nous croyons la découvrir dans la pénurie de main-d'œuvre.

Le problème de la main-d'œuvre. — Le temps n'est plus où les travailleurs accouraient vers la région minière, en dépit de la difficulté des transports, de la rudesse du climat, de l'absence de maisons, bref, de l'hostilité d'une contrée sauvage et déserte. C'est que chaque aventurier se ruant jadis vers Noranda, Ma-

lartic ou Val d'Or, pouvait sans trop d'extravagance envisager un coup de fortune, la chance de frapper un bon claim susceptible d'être revendu à gros prix. Mais depuis que des milliers de prospecteurs sont passés par là, que les Sociétés ont acquis tous les droits et poursuivent les recherches à grands frais, il n'y a plus pour le travailleur qui ne dispose que de ses bras qu'une alternative: aller s'embaucher au shaft ou au moulin d'une Compagnie minière. Les salaires sans doute sont convenables, mais le métier est dur, le pays austère; la tâche proposée n'a plus rien qui parle à l'imagination ni qui promette de rapides succès; il s'agit d'une besogne industrielle menée avec régularité, semblable à d'autres travaux d'usine, sauf qu'elle est spécialement rude, salissante, et qu'elle comporte quelques dangers. On s'explique ainsi que l'enthousiasme soit tombé et que les ouvriers des mines puissent être tentés par des métiers jugés plus faciles et plus agréables. Or le cas s'est trouvé réalisé au cours de la dernière guerre. La création de nouvelles usines chargées de satisfaire les besoins des armées a provoqué dans la Province un puissant appel de main-d'œuvre; ce courant d'aspiration a largement pompé dans la région minière et y a sensiblement réduit les effectifs ouvriers. C'est à partir de 1942 que l'industrie de guerre a pris tout son développement; précisément le nombre de travailleurs attachés aux mines, qui était alors, en gros, de 10.000, est tombé à 7.900 en 1944. Il ne s'est pas relevé depuis la fin des opérations militaires, parce que l'industrie canadienne tout entière a continué d'être prospère et emploie tous les hommes qu'elle peut trouver. L'effectif des mines du Nord-Ouest au 1er janvier 1948, cadres administratifs compris, ne comportait que 7.540 travailleurs.

L'industrie minière se trouve ainsi depuis 6 à 7 ans en état déficitaire; elle manque de personnel. Noranda à la fin de 1947 disposait de 1.141 têtes; or l'affaire est équipée pour en occuper 1.800. Beattie, qui employait normalement 400 hommes, n'en a plus que 310. Waite-Amulet a baissé de 600 à 300. Perron s'est affaissé de 250 à 132; il est vrai que la destruction par le feu du village qui abritait les travailleurs a précipité l'exode. Malartic Gold Fields, outillé pour occuper 1.200 personnes, ne dispose que de 318; East Malartic, Lamaque, Sigma, mines prospères qui employaient chacune 700 têtes, n'en ont plus

respectivement que 335, 287, 333. Le déficit est donc considérable; or on constate qu'il affecte surtout les exploitations les plus solides. Ce n'est pas le minerai qui fait défaut, mais les ouvriers pour l'extraire et le traiter.

Cette main-d'œuvre a d'autres défauts que sa rareté: elle est extrêmement fluide, mobile. A Malartic, le mouvement est de 200 familles par an, soit au moins 1.000 personnes, quittant la localité pour d'autres mines ou y venant, en provenance d'autres exploitations. A Rouyn, un excellent connaisseur évalue les allées et venues à 30 % de l'effectif; on nous a dit à Val d'Or que la population était extrêmement flottante et se renouvelait sans cesse; il ne reste que 10 à 15 % des pionniers du début. C'est que ces contingents ouvriers sont fort hétéroclites et en transformation constante. Aux débuts de Rouyn-Noranda, les premiers éléments ont été en grande majorité des Britanniques de l'Ontario; ils ont été bientôt renforcés par les émigrants de l'Europe orientale venus pour la construction des voies ferrées et que les Canadiens français ont baptisés du terme pittoresque de *Fros,* qui traduit l'épithète « foreigners ». Sur ce fond se sont déposées les alluvions françaises des épaves du plan Vautrin; puis sont venus des fils de paysans abitibiens, tandis que beaucoup d'Anglais se sont éloignés depuis 1939 vers les usines de guerre. Val d'Or compte près de 30 % de protestants, la plupart d'origine britannique, des Fros, et 21 croyances enregistrées: une Babel, où d'ailleurs les Français représentent 61 % du total. Malartic, lors de notre passage, comptait parmi les catholiques 145 Irlandais, 95 Anglo-Ecossais, 53 Polonais, 38 Italiens, 35 Yougoslaves, 18 Syriens, 9 Allemands, 7 Ruthènes, mais 4.500 Français. On observe en effet que ce sont les exploitations les plus récentes qui emploient le plus de Canadiens français: cas de Normétal, de Belleterre, où ils forment 90 % des effectifs, des mines du canton Cadillac, tandis qu'ils ne sont que 60 % à Waite-Amulet; 50 % à Beattie. On constate ainsi une tendance à une unification de la main-d'œuvre; des paysans peu fortunés prennent l'habitude de s'embaucher l'hiver aux mines, tandis que des fils de cultivateurs y travaillent à l'année. Si les cadres, presque partout, restent anglais, le personnel ouvrier se francise,

et c'est tant mieux, car il s'agit là d'une main-d'œuvre qui a fait ses preuves.

Conscientes de la nécessité d'accroître les effectifs de travailleurs, les autorités s'appliquent d'ailleurs aujourd'hui à favoriser le recrutement. On a commencé à diriger vers les mines, en 1948, des contingents de « personnes déplacées » extraites des camps d'Allemagne, ce qui fait faire la grimace aux Français. Ceux-ci, de leur côté, semblent venir plus nombreux. Du coup, l'activité de l'extraction paraît bien en progrès. Comparant le tonnage de minerai traité dans 21 exploitations qui comportent toutes les grosses affaires, on constate que pour le deuxième trimestre de 1948 15 d'entre elles accusent une avance par rapport au second trimestre de 1947, et cette avance peut être substantielle. Beattie est ainsi passé de 51.000 à 116.000 tonnes, East Malartic de 39.000 à 72.000, Lamaque de 53.000 à 84.000, Noranda de 152.000 à 253.000 (179). L'atonie qui a sévi de 1944 à 1947 paraît bien en voie de résorption; en tout cas, on connaît le remède et on commence à l'appliquer.

Les agglomérations minières. — Cette main-d'œuvre s'est installée à proximité des installations minières, en groupes dont la densité varie avec le développement de l'entreprise. Des commerçants ont accompagné les ouvriers et leurs familles; des hôtels se sont ouverts et, bien entendu, des cinémas. Un gros village s'est constitué à Normétal, un autre à Duparquet près du puits Beattie; à Belleterre 2.500 âmes sont installées en pleine brousse. Une agglomération s'est fixée à Arntfield, une autre à MacWatters à l'Est de Rouyn; d'autres dans Cadillac, à Perron, dans Louvicourt. Mais trois groupes l'emportent de beaucoup sur les autres, à cause de l'intensité du développement minier à leurs abords: Malartic, Val d'Or, Rouyn-Noranda.

Malartic est le plus récent, n'ayant démarré qu'en 1936 avec 300 âmes; il a grandi avec la poussée des quatre mines qui portent le nom de Malartic, trois dont les tourelles de shafts dominent la bourgade, une autre à 3 milles à l'Est. L'agglomé-

(179) D'après le journal *Northern Miner,* de Toronto, numéro du 19 août 1948. Ces résultats nous ont été récemment confirmés: la valeur de la production des mines est passée de 47 millions de dollars en 1947 à 62 millions en 1948.

ration de maisons de bois, construite au large, n'héberge que des mineurs et quelques commerçants; il y a bien aux abords 112 familles de colons établies sur des lots, mais dont les hommes travaillent à la mine. De même nous avons trouvé hors des limites de la municipalité un groupe de 150 familles de squatters-mineurs qui s'embauchent aux sièges miniers. Malartic a poussé avec impétuosité jusqu'en 1944, et n'a guère gagné depuis ; elle avait 5.900 habitants en 1951. Beaucoup d'ouvriers sont partis; ce qui maintient la population, c'est le taux de natalité des Canadiens français, ici en énorme majorité; des 5.900 habitants, 2.000 ont moins de 21 ans.

Val d'Or n'est guère plus ancien (1934), mais ayant grandi plus vite et plus dru mérite vraiment le titre de ville. Rien d'un val, d'ailleurs; du gros bourrelet morainique qui limite vers l'Ouest la zone bâtie, on ne découvre qu'une plaine légèrement bosselée et au loin des bois, des lacs, enfin les blancs donjons des shafts de Sullivan, Sigma, Lamaque. Il faut constater, à la louange de ceux qui ont mis de l'ordre dans la cité, que rien ne rappelle plus l'incohérente agglomération de shacks du début; la ville est axée sur une longue rue rectiligne Est-Ouest, très large, fort bien entretenue, sur laquelle sont branchées des voies perpendiculaires: ville champignon, mais où le champignon s'est modelé sur un plan simple et rigoureux. La jeunesse ne se trahit que par les contrastes entre bâtisses contiguës, des hautes et des basses, des petites et de fort amples; on salue pourtant déjà avec sympathie quelques constructions en dur, et le tout est bien tenu, propre, d'aspect sympathique, animé: 150 établissements commerciaux. Val d'Or comptait 9.400 habitants à la fin de 1947, total où la part de la natalité est déjà considérable puisque au cours des 12 années 1936-47 l'excédent des naissances sur les décès chez les seuls catholiques a fourni 2.362 têtes. Tout dépend ici des mines, sauf quelques settlers installés au bord des bois; les 13 hôtels, les pensions, les cantines, ne travaillent qu'en fonction des entreprises minières; l'industrie autonome ne comporte que quelques scieries. Que les mines ferment, et Val d'Or disparaît. Cette emprise minière se traduit par la prépondérance, au moins extérieure, de l'anglais; dans cette ville où les Français forment près des deux tiers de l'effectif, toutes les enseignes sont en anglais. L'em-

preinte britannique est plus accusée encore dans l'agglomération voisine de Bourlamaque, création de la mine Lamaque, disposant des cottages confortables en rangées régulières, vraie cité-jardin — sans arbres — et où Anglais et Fros sont plus nombreux que les Français.

Enfin Rouyn et Noranda sont une vraie capitale de la région minière. Seule en effet la recherche des minerais était capable d'attirer les hommes parmi ces croupes rocheuses que les feux de forêts ont dépouillées de leur végétation et entre lesquelles se glissent des lacs sombres; le paysage industriel est obsédant autour de l'agglomération, avec les grêles chevalements des puits, élancés et blancs, se profilant sur les crêtes, tandis que la masse du smelter érigeant deux hautes cheminées pèse sur la ville. C'est que celle-ci est née du succès de la mine Horne et ses progrès ont suivi la mise en train de toutes les exploitations minières du voisinage; aujourd'hui encore, dans un rayon d'une dizaine de milles, jusqu'à Waite-Amulet, New Marlon, Lake Wasa, MacWaters, la plupart des ouvriers habitent en ville et se rendent à leur travail par autobus. Il s'agit de deux cités jumelles et contiguës, qui ont pourtant chacune un rôle spécial qui retentit sur leur aspect. Rouyn est la ville du commerce, ce qui lui vaut une grande animation: sa rue principale aux maisons cubiques de hauteur inégale, mais bien bâties, bourrées de magasins fort achalandés, est digne d'une grande ville. Noranda, qui la prolonge vers l'Ouest, est un quartier de résidence, asservi à un rigoureux plan d'urbanisme, donc plus desserré; elle se compare à un Westmount dont Rouyn serait le Montréal. En tout, un peu plus de 24.000 habitants en 1951, dont 14.500 pour Rouyn, les trois quarts Canadiens français, tandis que les 9.600 de Noranda se partagent entre 40 % de Britanniques, autant de Français, et le reste d'éléments exotiques. Rassembler en 25 ans plus de 20.000 habitants constitue un vrai succès, qui dépasse l'activité minière: en effet les deux villes, et surtout Rouyn, commencent à assumer des rôles nouveaux, qui sont de modestes fonctions de capitale. Elles sont un centre d'enseignement: Noranda possède un High School, Rouyn un collège classique, une école supérieure de garçons, une école d'arts et métiers. Il s'y est développé un embryon d'industrie indépendante des mines: une fonderie à

Noranda, à Rouyn des ateliers de paniers, de tuyaux, de plaques de ciment, le tout occupant 150 personnes. Enfin Rouyn est devenu un gros centre de redistribution, dont le rayon de vente s'étend jusqu'à l'Ontario, dont les magasins de gros écoulent épicerie, fruits et légumes, viande, matériaux de construction, automobiles. L'agglomération, de beaucoup la plus grosse du Nord-Ouest, tend à dépasser sa fonction de ville minière et à s'élever au rôle de capitale commune de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Ainsi se sont développés des groupes miniers réunissant à la fin de 1947 une population supérieure à 40.000 habitants. C'est la plus récente des poussées colonisatrices du Nord-Ouest; ce n'est pas la moins réussie. Il est possible de la juger, maintenant qu'est tombée l'effervescence des débuts, et d'apprécier ses chances de durée: elles paraissent sérieuses. Si l'on ferme certaines mines, on en ouvre sans cesse de nouvelles; des nuées de prospecteurs sont chaque été sur le terrain pour poursuivre l'inventaire des ressources minérales. Ce qui a ralenti l'exploitation ces dernières années, c'est moins la raréfaction du minerai que la pénurie d'hommes: or celle-ci est plus aisément curable que celle-là. Le développement minier du Nord-Ouest nous paraît désormais bien assis, et constituer pour la région un attribut permanent. Or c'est une grande chance, pour l'Abitibi et le Témiscamingue, que d'avoir ajouté à leur prospérité agricole cette activité minière: leur organisme en est devenu plus harmonieux, avec ces deux éléments qui s'épaulent l'un l'autre. Il y a là le gage d'un favorable avenir.

Les activités accessoires.

Agriculture et mines: cela fait déjà un bel inventaire. Mais il ne reste pas grand'chose à ajouter à ces deux articles. L'activité minière mise à part, l'industrie tient un rôle insignifiant; quand au trafic, il est modeste.

Une industrie insignifiante. — Quand on a cité le bois et les minerais, on a fait le tour des matières premières ici disponibles pour un traitement industriel. Nous venons d'évoquer longuement les minerais; avant d'examiner l'agriculture, nous avons décrit l'activité des scieries, donnant de la besogne à

1.800 - 2.000 travailleurs permanents ou temporaires. Mais ces deux rubriques écartées, ce qui reste émerge à peine du néant. Une statistique fédérale pour 1945 concernant le comté d'Abitibi trouve 305 personnes employées à d'humbles tâches industrielles autres que les mines et le bois: fabrication de beurre, de fromage, de pain, travail du cuir, impression et reliure, textile. Nous avons trouvé à Amos une beurrerie, un atelier de chaussures, une petite filature de laine, le tout utilisant 60 têtes. si 340 personnes trouvent de l'ouvrage à La Sarre dans le façonnage du bois, il n'en reste que 40 pour une moulange, la chaussure, les liqueurs. En Témiscamingue, si on laisse de côté les scieries et le personnel des établissements indiqués déjà pour Rouyn, on ne découvre que le maigre contingent des beurreries. Nous avons parlé du néant: le terme serait parfaitement justifié, sauf la présence d'une grande usine localisée très à l'écart.

Il s'agit de l'usine de Timiskaming, très excentrique par rapport à la partie peuplée du comté dont elle est séparée par 40 milles de solitude. La Compagnie « Canadian International Paper » ayant acquis vers 1920 les limites de la Société Riordon trouva dans son lot une scierie, l'ancien établissement Lumsden, installée dans un site plein d'intérêt: à l'extrémité du lac Témiscamingue par où descendent les billots, sur la voie ferrée montant de Mattawa, enfin sous une décharge (ruisseau Gordon) du vaste lac Kipawa, décharge culbutant de plus de 100 mètres et dont le débit se trouvait régularisé par l'aménagement du lac Kipawa effectué en 1911 par la Province. La Compagnie résolut de tirer de ces avantages un large parti, en édifiant à l'emplacement des anciennes scieries une grosse usine à fabriquer de la pâte de bois, usine qui reçut le nom de Timiskaming. Le long du ruisseau Gordon plongèrent deux conduites aboutissant à une centrale qui sous 214 pieds de chute engendre 27.500 C. V. qui alimentent l'usine. Celle-ci, installée le long d'une pente, et où toutes les opérations s'effectuent par gravité, utilise comme matières premières l'eau très pure du lac Témiscamingue et les billots d'épinette, convoyés sur le lac par radeaux que traînent des bateaux; la voie ferrée lui amène des produits chimiques et un peu de charbon. Elle produit une pâte au sulfite blanchie de première qualité, destinée à la fabrication de la rayonne: elle en sort 112.000 tonnes par an et

passe, en ce genre, pour la plus grosse du monde; après dessication cette pâte, mise en feuilles, est expédiée en ballots par voie ferrée vers les Etats-Unis. La main-d'œuvre est considérable: 700 personnes en moyenne, avec une légère augmentation en été. Pour loger ces travailleurs et leurs familles, au cœur d'une région déserte, la Compagnie a édifié de toutes pièces une ville dont elle est la maîtresse absolue, mais où elle a bien fait les choses. Les constructions coquettes sont disposées sur une bosse qui domine l'extrémité du lac, à l'écart de l'usine; elles comportent avec les habitations 3 églises, un hôpital très moderne, des écoles gratuites, une bibliothèque, des hôtels, des dortoirs et caféterias pour les célibataires, des installations de sport; bref, le triomphe du paternalisme. Timiskaming en 1948 comptait 2.950 habitants, avec une majorité canadienne-française qui tend à s'accroître; on nous a assuré que cette main-d'œuvre se faisait plus stable, comportait moins de flottant que jadis. Ce rare exemple d'une grosse usine plantée en pleine solitude est en somme un succès.

Le trafic: nature et orientation. — Le trafic est plus considérable que l'industrie, sans qu'on puisse s'attendre à un énorme volume. Aucun transit n'est à envisager; il s'agit donc uniquement des expéditions de la production régionale et de l'importation des objets nécessaires à une population de 140.000 habitants.

Les expéditions dont la valeur est la plus élevée sont celles des métaux: mais elles ne tiennent guère de place. C'est déjà le cas des non ferreux, exportés à l'état de concentrés; plus encore des briques d'or. On peut donc les négliger, et il ne reste ainsi que deux ordres de produits à représenter un vrai volume d'exportation, le bois et les denrées agricoles. Le bois est évidemment le plus considérable; mais tandis qu'en Témiscamingue une grande partie se transporte en quelque sorte toute seule, par les voies d'eau, en Abitibi tout passe par les entrepôts le long du chemin de fer; l'expédition du bois assurerait aux lignes abitibiennes du Canadien National un revenu annuel de 1.500.000 dollars. Les denrées agricoles sont plus variées: beurre, fromage, lait, lard, bœuf, foin, bleuets; mais le tonnage en est moins considérable. C'est ainsi que le centre commercial le plus actif de l'Abitibi, La Sarre, a fait partir, en 1946, 2.979

wagons de bois de sciage, 1.206 de bois de pulpe, 165 de traverses et pilotis, soit en tout 4.350, contre 300 wagons de grains moulus, 75 de foin, 50 d'animaux; dix fois moins. D'autre part, tandis que tout le bois est dirigé sur l'extérieur, la Province, l'Ontario, les Etats-Unis, une partie des produits agricoles ne va pas plus loin que la région minière et les chantiers locaux. Le reste se partage à peu près également entre l'Ontario et Montréal.

Les importations sont considérables, soit à cause des besoins spéciaux des centres miniers, soit parce que l'agriculture est très spécialisée, et aussi parce que cette région jeune et dynamique exige un standard élevé d'existence. Toute la farine destinée à l'alimentation humaine vient de l'Ouest canadien, et avec elle d'autres produits de meunerie. Les pommes de terre que consomment les centres urbains sont achetées en Nouveau-Brunswick; on tire les pois de l'Ontario. Puis on achète à l'extérieur une partie des légumes, les fruits, les conserves, la bière. Ajoutons les envois d'épicerie, puis la quincaillerie, l'ameublement, les appareils ménagers, les postes de radio. Enfin tout l'équipement industriel vient du dehors, et aussi le ciment. Le Nord-Ouest est un marché plein d'intérêt pour les fournisseurs de l'extérieur.

Or ce marché est le théâtre d'une lutte très âpre entre l'Ontario et le Québec. Au départ, le premier se trouvait en favorable posture. Il avait l'avantage de l'antériorité: on est d'abord passé par Cochrane pour gagner l'Abitibi et New Liskeard a eu un chemin de fer 20 ans plus tôt que sa voisine Ville-Marie. On sait que ce sont des Ontariens qui ont prospecté la région minière, y ont organisé la presque totalité des exploitations, possèdent la direction des Compagnies et les cadres des entreprises: autant de clients tout disposés à passer leurs commandes à Toronto. Jusqu'à une date récente le réseau de communications favorisait l'entrée des marchandises ontariennes; la distance de Rouyn à Toronto par voie ferrée met cette ville à 40 milles plus près que Québec, et 76 milles plus près que Montréal; en plus la ligne North Bay-Swastika-Rouyn, contrôlée par le gouvernement ontarien, a été dotée de tarifs très bas à l'effet d'y attirer le trafic. Le premier effort décisif tenté par Québec pour rompre cet investissement, l'achèvement

de la route de Mont-Laurier, est venu 10 ans trop tard; le projet élaboré à l'automne de 1948 d'organiser un service aérien Montréal-Rouyn, qui réduirait la durée du trajet à 2 heures et demie (18¾ par train), est excellent mais aura un fort courant de relations à remonter (180). En effet l'Ontario, dès l'ouverture de l'exploitation minière, a pris les devants, s'est emparé du trafic d'importation et fait le nécessaire pour le garder: ses voyageurs de commerce visitent la région avec régularité et fréquence et le service qu'ils assurent est plus rapide que celui de leurs concurrents. Ce sont eux qui desservent Ville-Marie; on nous a dit à La Sarre que 60 % des achats de l'Abitibi - Ouest s'effectuaient à Toronto; à Macamic, à Senneterre, Montréal ne fait que la moitié des affaires; récemment encore tous les fruits et légumes débités à Val d'Or venaient de la province voisine; enfin dans le plus gros centre commercial du Nord-Ouest, Rouyn, on ne comptait qu'une dizaine d'établissements qui fussent des filiales de maisons de Montréal contre 25 dépendant de Toronto et d'autres villes de l'Ontario (181). Nos deux comtés sont encore une sorte de colonie du trafic ontarien; il faudra de tenaces et vigoureux efforts pour que cette orientation soit définitivement renversée.

Il est enfin une forme d'activité intermédiaire entre industrie et trafic qui ne brille guère que par son absence: nous voulons parler du tourisme. Passe encore pour l'Abitibi, dont les horizons plats ne suscitent pas le pittoresque; la seule manifestation que nous y avons repérée est l'édification, en cours, d'un vaste sanatorium de 200 lits à Macamic: mais il s'agit là d'un tourisme très spécial. Tandis que le Vieux Témiscamingue, aux abords du lac, est charmant, Ville-Marie est délicieuse, et tout au long du rivage les emplacements de villégiature fourmillent; l'accès est assuré par bateaux et par voie ferrée; la bénignité du climat permettrait de prolonger les séjours jusqu'en automne. Or c'est le néant: un vide touristique absolu. Nul doute qu'il n'y ait là une lacune à combler.

Les petits centres commerciaux. — Pas d'industrie, sauf le

(180) Journal *Financial Times*, Montréal, du 1er octobre 1948.

(181) Cf. F. Fortier, Etude sur les courants commerciaux dans l'Abitibi et le Témiscamingue, précieux rapport inédit qui nous a été obligeamment communiqué.

cas de Timiskaming; c'est donc le trafic, hors de la région minière, qui est responsable du développement de modestes bourgades, qui s'épaulent aussi de quelques attributs administratifs.

Deux petites agglomérations dépendent entièrement du chemin de fer. Loin à l'Est, en pleine solitude, les ingénieurs du Transcontinental décidèrent en 1909 de fixer à la station de Parent les ateliers de réparation des locomotives et du matériel roulant; mais rien d'autre n'est venu corser l'activité ferroviaire; on ne trouve à Parent que les maisons des employés, des magasins, des hôtels; toute la population, 900 à 1.000 âmes, vit dans la dépendance du chemin de fer. Senneterre a des scieries, une trentaine de boutiques; mais l'essentiel de la bourgade s'est développé depuis qu'une « division » de chemin de fer y a été installée en 1940: les cheminots forment la majorité de la population.

Voici maintenant ce qu'on appelle un peu audacieusement les villes. Le Témiscamingue n'en a qu'une, et c'est la plus exiguë. Ville-Marie en effet est une cité en miniature (1.300 habitants), sans industrie, où flottent quelques magasins: en revanche, pavée d'édifices administratifs, palais de justice, prison, école normale, école d'agriculture. Mais c'est soigné et avenant; il y a de beaux arbres dignes d'une vieille paroisse, la courbe élégante de la baie, la sérénité du paysage.

Des deux villes abitibiennes, la plus active est La Sarre. Nous y avons trouvé 400 personnes occupées dans des établissements industriels; il s'agit du plus gros entrepôt de bois, et aussi d'un vrai centre de distribution, dont les magasins desservent une région étendue. On y compte 7 hôtels, 6 restaurants, 2 théâtres; la population serait de 2.900 personnes. Au contraire, Amos a perdu une bonne part de son ancien rôle commercial. Jusqu'à 1937, date de l'arrivée du chemin de fer à Val d'Or, Amos était par l'Harricana la porte de la région minière orientale; les machines, les matériaux de construction, les vivres, y transbordaient du chemin de fer sur des chalands de rivière, circulant nuit et jour pour transporter voyageurs et marchandises. Il est intéressant de remarquer que les deux véritables *emporia* commerciaux de l'Abitibi se soient installés là où la voie ferrée coupe une rivière, une voie d'eau qui est navigable

sur une assez longue étendue: la rivière La Sarre, qui ouvre l'accès du lac Abitibi et de ses affluents, l'Harricana qu'on peut remonter vers l'amont sur 70 milles. Déchu de son rôle de vestibule de la région minière, Amos s'est réservé celui d'agent de distribution pour la partie centrale de l'Abitibi, qui lui vaut encore la présence d'une centaine de maisons de commerce. C'est aussi un vrai chef-lieu, siège d'un évêché depuis 1939, de bureaux du gouvernement, centre judiciaire, centre du mouvement coopératif abitibien. Ainsi, une vraie ville de 4.000 habitants agglomérés, mais qu'on ne sait où trouver, tant elle tient de place et la garnit si peu: des rues énormes et des maisons éparpillées, la plupart de fort bonne mine; épars dans les vides, de vrais monuments vraiment réussis, un coquet évêché, une superbe école normale, un hôpital gratte-ciel. Dans son ampleur un peu grêle, Amos a quelque chose des immenses horizons qui l'entourent.

Conclusion : l'avenir.

Lorsqu'il s'agit de régions aussi jeunes, en plein devenir, on ne peut se contenter de faire le point; il est indispensable de risquer des pronostics vers le futur.

Où nous en sommes, il s'agit d'un magnifique succès. On a fait sortir du vide, au cours d'une période qui s'échelonne suivant les lieux entre 62 et 36 ans, toute une nouvelle province aux aptitudes variées. Au centre, le long d'une bande d'âpres collines qui semblait impropre à toute colonisation, un domaine minier qui a pris aussitôt la tête du Québec pour la production de l'or, du cuivre, du plomb, du zinc. De chaque côté, sur les dépôts d'argile lacustre, une agriculture adaptée aux conditions du climat, spécialisée dans l'élevage du bétail laitier et de ses sous-produits; agriculture favorisée par la proximité de marchés dont elle est maîtresse, d'ailleurs suffisamment dégagée de la routine, et dispensant un effort de coopération tout à fait remarquable: elle tient ainsi dans la Province un rang déjà fort honorable. Enfin, sur toutes les marges, une puissante exploitation forestière, en symbiose avec l'agriculture, mais dont les paysans tireront des profits de plus en plus substantiels à mesure que se développera la pratique bien-

faisante des chantiers coopératifs. Au total, pour le début de 1951, plus de 140.000 habitants mis en place, soit à peu près autant que le Saguenay - Lac-Saint-Jean, vieux déjà de 110 ans; par là, le plus beau succès colonisateur de la Province.

Ce succès va-t-il se prolonger et s'amplifier? La réponse ne nous paraît pas devoir être identique pour chacun des trois districts.

Le Témiscamingue est peut-être le mieux doué: sol excellent, climat favorable. Mais il est desservi par son exiguïté. En fait, le domaine exploitable y est presque entièrement occupé, jusqu'à la limite des infertiles roches précambriennes. Au Sud, on ne peut dépasser Fabre; vers l'Est, les établissements ne pourront se prolonger au delà du lac Expanse, déjà atteint. Seul le Nord-Est garde quelques modestes possibilités; la colonisation peut se glisser le long du haut Ottawa dans les cantons Clérion, Busserode et Darlens, où l'on peut prévoir l'érection de trois ou quatre paroisses. Cela ne mènera pas loin; l'expansion est à peu près terminée. Reste une intensification des procédés agricoles, qui permettrait de placer de nouvelles familles dans les territoires déjà occupés: nous n'osons pas trop y compter. Le Témiscamingue nous paraît avoir fait à peu près son plein.

Le domaine minier est une belle réussite, avec les 40.000 habitants qu'il a réussi à grouper. Nous savons que le ralentissement d'extraction observé depuis 1942 tient à l'appel des usines de guerre et qu'il commence à s'atténuer. Les réserves de minerai, sur place, paraissent considérables et pleines de promesses pour l'avenir. La zone productive, d'autre part, semble se prolonger vers le Nord-Est, en direction de Chibougamau où une voie ferrée va la poursuivre; on peut donc prévoir, de ce côté, une extension de la région minière. Ainsi cet élément, capital pour la prospérité du Nord-Ouest, permet d'encourageants pronostics.

Enfin l'Abitibi rural nous apparaît comme pourvu d'immenses possibilités. Si l'Est, au delà de la rivière Bell, est peu engageant, le vaste Nord attend la colonisation. Au Nord de Senneterre, où les colons ne sont pas loin du 49e parallèle, 25 cantons ont été déjà classifiés, c'est-à-dire qu'ils ont fait l'objet d'un examen de détail, et on y établi des projets pour 24

paroisses; plus loin encore, un examen plus sommaire laisse entrevoir la possibilité de placer 25 autres paroisses dans la région du lac Matagami. Dans l'Ouest, où le 49e parallèle est déjà largement dépassé, la colonisation atteint le bord d'un district très plat, insuffisamment drainé et où une épaisse couche de tourbe recouvre la nappe d'argile: mais il nous semble qu'en assurant le drainage par l'éventrement des seuils rocheux, puis en traitant la tourbe comme les Hollandais l'ont fait dans l'Est de leur pays, il serait possible de mettre en exploitation 25 nouveaux cantons, et probablement d'autres au delà. Il y a là de larges perspectives pour l'agriculture, et avant elle pour l'exploitation forestière; on préconise même l'établissement de colonies purement forestières au bord de districts où il est plus avantageux de garder du bois que de mettre en labours; on évoque aussi la possibilité de dérober à un des affluents du Matagami l'énergie nécessaire à la mise en marche d'une ou deux fabriques de pulpe, occupant des fils de cultivateurs. On le constate, l'Abitibi utile a devant lui de l'étoffe; il peut doubler, peut-être tripler, compter d'ici quelques décades 200.000 habitants. Il est la dernière grande réserve de la Province.

C'est avec satisfaction que nous terminons par ces prévisions optimistes ces études commencées il y a vingt ans sur le Canada français.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALEXIS (Rév. P.). Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa. Ottawa, 1897, in-8°, 2 vol., XIX + 609 et 507 p.
2. AUBERT DE LA RÜE. Les régions de Nominingue et de Sicotte. Ministère des Mines, Québec; Rapport géologique n° 23, 1948, 74 p., 8 pl. phot., 2 pl. cartes.
3. BARLOW (A. E.). Rapport sur la géologie et les richesses naturelles de la région figurant sur les cartes des lacs Nipissing et Témiscamingue. *Commission géologique du Canada,* Rapport annuel, Nouvelle Série, X, 1897, partie I, p. 1-322.
4. BENOIST (E.). L'Abitibi, pays de l'or. Montréal, Editions du Zodiaque, 1938, in-8°, 199 p., 9 pl.
5. BLANCHARD (R.). L'Est du Canada français (Province de Québec). Montréal, Beauchemin, 1935, 2 vol. in-8°, 366 et 336 p., 33 fig., 77 pl.
6. BLANCHARD (R.). La plaine de Montréal. *Revue de Géographie alpine,* XXVII, 1939, p. 247-432, 15 fig., 10 pl. (Sera réimprimé dans "Montréal et sa région", à paraître chez Beauchemin, Montréal.)
7. BLANCHARD (R.). Le Centre du Canada français (Province de Québec). Montréal, Beauchemin, 1948, in-8°, 577 p., 34 fig., 48 pl.
8. BONHAM (W. M.). Non-Ferrous Base Metals in Quebec. *Canadian Mining Journal,* vol. 69, n° 10, octobre 1948, p. 174-181, 11 fig.
9. BOUCHETTE (J.). Description topographique de la Province du Bas Canada. Londres, Faden, 1815, in-4°, XV + 640 + 88 p., 17 pl.
10. BOUCHETTE (J.). A topographical Dictionary of the Province of Lower Canada. London, Colburn and Bentley, 1831, in-4°, XII + 368 p.
11. BOUCHETTE (J.). The British Dominions in North America. London, Longman, 1832, 2 vol. in-4° (tome I, XXVII + 495 p., 22 pl.).
12. BUIES (A.). L'Outaouais supérieur. Québec, Darveau, 1889, in-8°, 309 p., fig., 1 pl. carte.
13. Canada. Huitième recensement du Canada, 1941. Québec, Recensement agricole. Ottawa, Cloutier, 1948, in-8°, XX + 432 p., 1 fig.
14. CARON (Iv.). Un nouveau centre de colonisation: l'Abitibi. Québec, Ministère de la Colonisation, 1915, in-8°, 64 p., 7 pl. phot., 1 pl. carte.
15. Centenaire de l'incorporation municipale d'Aylmer, 1947. In-8°, 88 p.
16. CHAMBERLAND (M.). Histoire de Montebello, 1815-1928. Montréal, 1929, in-8°, 410 p., fig.
17. CHAMBERLAND (M.). Histoire de Notre-Dame des Sept Douleurs de Grenville, P. Q. Montréal, 1931, in-8°, 310 p. fig.
18. CHÊNIER (A.). Notes historiques sur le Témiscamingue. Ville-Marie, 1937, in-8°, 137 p., fig., 1 pl. carte.
19. Chevaliers de Colomb. Congrès annuel, Rouyn, 1947, in-4°, 180 p., fig.
20. Climatic Summaries for selected meteorological Stations in the Dominion of Canada. Toronto, Meteorological Division, [1947], 63 p.
21. COLEMAN (A. P.). Lake Ojibway, last of the great glacial Lakes. *Ontario Bureau of Mines,* vol. XVIII, 1909, Part I, p. 284-293, 1 fig.
22. COLEMAN (A. P.). Glacial and Post-Glacial Lakes in Ontario. *University of Toronto Studies,* Biological Series, 1922, 76 p., 3 fig., 6 pl.

23. COOKE (H. C.). La région d'Opasatika, comté de Témiscamingue. *Commission géologique du Canada,* Rapport sommaire, 1922, Partie D, p. 1-62.
24. COOKE (H. C.). Studies of the Physiography of the Canadian Shield. *Mémoires de la Société Royale du Canada,* t. XXIII, 1929, section IV, p. 91-120; XXIV, 1930, p. 51-87; XXV, 1931, p. 127-180.
25. COOKE (H. C.), JAMES (W. F.), MAWDSLEY (J. B.). Geology and Ore Deposits of Rouyn-Harricanaw Region, Quebec. *Geological Survey of Canada,* Memoir 166, 1931, 314 p., 28 fig., 3 pl., 1 pl. carte.
26. DENIS (B. T.). Etude géologique et géographique de notre domaine minier. *L'Actualité économique,* Montréal, 21e année, avril 1945, p. 1-31, 2 fig.
27. DESROSIERS (L. P.). Iroquoisie. Montréal, 1947, in-8°, 351 p.
28. DRESSER (J. A.) et DENIS (Th. C.). La Géologie de Québec. T. II: Géologie descriptive (Province de Québec, Ministère des Mines, Rapport géologique n° 20). Québec, Paradis, 1946, gr. in-8°, XIV + 647 p., 41 fig., 44 pl. phot., 3 pl. cartes.
29. DUFRESNE (A. O.). Mining in Quebec. An historical Sketch. *Canadian Mining Journal,* vol. 69, n° 10, octobre 1948, p. 110-115, 5 fig.
30. ELLS (R. W.). Rapport sur la géologie des comtés d'Argenteuil, d'Ottawa et d'une partie du comté de Pontiac, Province de Québec. *Commission géologique du Canada,* Rapport annuel, N. S., t. XII, 1899. Partie J., 156 p., pl.
31. ELLS (R. W.). Ancient Channels of the Ottawa River. *The Ottawa Naturalist,* XV, 1901, p. 17-30, 1 fig.
32. GARON (J.). Historique de la Colonisation dans la Province de Québec de 1825 à 1940. In-8°, 137 p.
33. GRACEFIELD. Album souvenir, 1945. (Histoire, par G. Pelletier).
34. HALLIDAY (W. E. D.). A Forest Classification for Canada. Department of Mines and Resources, *Forest Series,* Bulletin 89. Ottawa, 1937, in-8°, 50 p., 1 pl. carte.
35. HUME (G. S.). The palaeozoic Outlier of Lake Timiscaming, Ontario and Quebec. *Geological Survey of Canada.* Memoir 145, 1925, 129 p., 7 fig., 16 pl.
36. KEELE (J.). Partie septentrionale des comtés de Pontiac et d'Ottawa, Québec. *Commission géologique du Canada,* Rapport sommaire pour l'année 1915, p. 237-246, 1 fig. 1 pl. carte.
37. LEBLEU (J.). La forêt dans l'économie de l'Ouest du Québec. *La Forêt québécoise,* février 1945, p. 137-167.
38. LOWER (A. R. M.) and INNIS (H. A.). Canadian Frontiers of Settlement. Vol. IX. Settlement and the Forest and Mining Frontiers. Toronto, Mac Millan, 1936, in-8°, 424 p., 49 fig.
39. MOREAU (L.-Z.). Rapport du missionnaire-colonisateur [Témiscamingue], publié dans le Rapport général du Ministère de la Colonisation pour 1932, p. 116-125.
40. NOISEUX (D. C.). Dix années de colonisation à Sainte-Anne de Roquemaure, 1933-1943. Publié par le Ministère de la Colonisation, Québec. 1943, in-8°, 79 p., fig.
41. Le Nord de l'Outaouais. Manuel-Répertoire d'Histoire et de Géographie régionales. Ottawa, Le Droit, 1938, in-4°, XVI + 396 p., 82 pl. phot., 1 pl. carte.
42. OUELLET (G.). Hier à Palmarole. Une histoire merveilleuse. Publication du Ministère de la Colonisation, Québec, 1947, in-8°, 57 p., fig.
43. PELLETIER (J. L.). Le Témiscamingue agricole. *La Forêt québécoise,* septembre 1944, p. 163-171.
44. Rapports de l'Association de la Propagation de la Foi établie à Montréal. Montréal, in-8°, depuis 1839.
45. Rapports sur les missions du diocèse de Québec, et autres qui en ont fait ci-devant partie. Québec, in-8° 21 fascicules 1839-1874.

46. RICE (H. R.). Gold in Quebec. *Canadian Mining Journal,* vol. 69, n° 10, octobre 1948, p. 182-196, 18 fig.
47. ROSSIGNOL (L.). Histoire documentaire de Hull (1792-1900). Thèse Ottawa, 1941, dactylographiée, 310 p.
48. Sur les pas de nos défricheurs. Québec, Ministère de la Colonisation, 1948, in-8°, 95 p., fig.
49. TANTON (T. L.). Le bassin des rivières Harricanaw et Turgeon dans le Nord du Québec. *Commission Géologique du Canada,* Mémoire 109, 1920, 93 p., 2 fig., 8 pl., 1 pl. carte.
50. THOMAS (C.). History of the counties Argenteuil, Que., and Prescott, Ont., from the earliest settlement to the present. Montréal, Lovell, 1896, in-4°, 665 p.
51. TRUDELLE (P.). L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui. Amos, 1937, in-8°, 395 p., fig.
52. WILSON (J. T.). Glacial Geology of part of North-Western Quebec. *Mémoires de la Société Royale du Canada,* XXXII, 1938, Section IV, p. 49-59, 5 fig.
53. WILSON (M. E.). Le comté de Témiskaming, Province de Québec. *Commission Géologique du Canada,* Mémoire 103, 1919, 177 p., 6 fig., 16 pl., 1 pl. carte.
54. WILSON (M. E.). Régions d'Arnprior-Quyon et de Maniwaki, Ontario et Québec. *Commission Géologique du Canada,* Mémoire 136, 1926, 162 p., 17 fig., 12 pl. phot., 4 pl. cartes.

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS DE LIEUX CITÉS

A

Abbotsford (paroisse) : I p. 37, 48, 49, 51, 52, 54, 55, 68, 83, 90, 120, 122, 124, 162.
Abijevis (collines) : II p. 175, 176.
Abitibi (comté) : I p. 316; II p. 9, 12, 13, 14, 95, 96, 152 et p. 161 à 304: chapitre Abitibi-Témiscamingue.
Abitibi (lac) : II p. 172, 175, 178, 207, 212, 213, 214, 218, 231, 232, 239, 245, 259, 281, 302.
Abitibi (poste) : II p. 208, 213.
Abord-à-Plouffe (l') (faubourg de Montréal) : I p. 365, 368, 371, 377, 380, 381.
Acadie (l') (paroisse) I p. 19, 65, 70, 71, 72, 80, 84, 89, 105, 112,
Achigan (rivière) : I p. 33, 41, 43, 90, 127, 128.
Addington (canton) : II p. 88.
Adirondacks (monts) : I p. 16, 19, 21, 22, 29, 31, 33, 55, 90, 121, 162, 176, 177.
Africain (l') (baie) : II p. 214.
Albee (lac) : II p. 178.
Aldermac (mine) : II p. 282.
Aldfield (canton) : II p. 91, 94, 150.
Allumettes (ile des) : II p. 10, 16, 17, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 55, 57, 58, 59, 60, 70, 76, 89, 90, 91, 130, 131, 150, 212.
Allumettes (lac) II p. 30, 31.
Amherst (canton) : II p. 34, 90, 94, 102, 111, 142, 146, 149.
Amos (ville) : II p. 166, 168, 174, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 225, 226, 227, 228, 230, 232, 239, 257, 260, 270, 281, 284, 288, 297, 301, 302.
Amulet (mine) : II p. 282.
Ange Gardien (L') (paroisse) : I p. 76, 124; II p. 89, 146, 151.
Angers (paroisse) : II p. 117, 137, 142, 148, 151.
Angliers (paroisse) : II p. 215, 225, 246, 257, 285.
Antoine (rivière) : II p. 184.
Argenson (rapide) : I p. 182.
Argenteuil (comté) : I p. 16, 36; II p. 20, 23, 25, 33, 34, 38, 39, 51, 61, 62, 63, 64, 68, 69, 70, 71, 74, 76, 87, 89, 90, 93, 94, 95, 97, 103, 104, 106, 111, 125, 129, 131, 132, 134, 135, 136, 138, 139, 141, 143, 144, 152, 155, 156, 157, 159, 274.
Arntfield (paroisse) : II p. 245, 284, 293.
Arundel (canton) : II p. 12, 34, 42, 74, 90, 95, 97, 134, 138, 143, 144, 146, 147, 157, 159.
Assomption (l') (comté) : I p. 12, 16, 31, 32, 48, 49, 50, 55, 72, 74, 77, 83, 84, 87, 95, 97, 98, 102, 103, 117, 118, 132.
Assomption (l' paroisse) : I p. 49, 50, 51, 52, 53, 63, 64, 91, 112, 115, 118, 138, 154.
Assomption (l') (l'unité) : I p. 33, 36, 40, 41, 42, 62, 65, 127, 128, 132, 133, 144, 154, 169, 173.
Athelstan (municipalité) : I p. 162.
Augmentation (L') (paroisse) : II p. 63, 72.
Aumond (canton) : II p. 82, 91, 94, 96.
Aylmer (paroisse) : II p. 16, 22, 57, 64, 65, 69, 75, 83, 84, 89, 101, 119, 121, 122, 123, 124, 158, 224.
Aylwin (canton) : II p. 75, 83, 91, 99, 134, 136, 147, 149, 151, 158,
Aylwin (paroisse) : II p. 93, 111, 155.

B

Baby (canton) : II p. 237.
Bagot (comté) : I p. 12, 31, 74, 76, 77, 102, 108, 124, 162.
Baie d'Urfée: I p. 367, 380.
Baie Saint-Paul (paroisse) : I p. 65.
Baldwin (colline) : II p. 168.
Barkmere (lac) : II p. 39, 156.
Barlow (lac) : II p. 186, 188, 189, 190, 191, 192, 193.
Barraute (canton) : II p. 176, 225, 228, 231, 251, 254, 257, 275, 284.
Barrière (lac) : II p. 191, 211, 212, 285.

Barrington (municipalité) : I p. 19.
Baskatong (lac) : II p. 37, 41, 44, 107, 158.
Bathurst (mine) : II p. 282.
Beaconsfield (banlieu de Montréal) : I p. 317, 367, 380.
Bearn (canton) : II p. 219, 220, 225, 239.
Beattie (mine) : II p. 285, 288, 291, 292, 293.
Beauce (comté) : II p. 236, 237.
Beauchastel (canton) : II p. 175, 240, 245, 282.
Beauchêne rivière) : II p. 181.
Beauchesne (paroisse) : II p. 257.
Beaudette (rivière) : I p. 30.
Beauharnois (comté) : I p. 12, 18, 30, 66, 74, 76, 77, 87, 98, 100, 101, 105, 109, 141, 142, 168.
Beauharnois (canal) : I p. 41, 128, 156, 157, 165, 247, 250, 258, 278.
Beauharnois (paroisse) : I p. 18, 29, 44, 63, 66, 69, 72, 74, 92, 93, 97, 107, 127, 129, 131, 132, 140, 157, 165, 309, 373.
Beaujeu (paroisse) : I p. 107.
Beaupré (côte de) : I p. 63, 72, 81.
Beauvoir (paroisse) : I p. 107.
Beaver Hill (côte de) : I p. 227, 259, 264, 291, 338, 353.
Bedford (paroisse) : I p. 98, 132.
Beech Ridge (paroisse) : II p. 61, 62.
Bell (rivière) : II p. 168, 170, 194, 303.
Bellecombe (canton) : II p. 178, 240, 275.
Bell Falls: II p. 106, 107, 108.
Belle Plage (paroisse) : I p. 164.
Bellerive (quartier de Valleyfield) : I p. 142.
Belleterre (paroisse) : II p. 245, 262, 280, 283, 285, 288, 292, 293.
Beloeil (paroisse) : I p. 38, 105, 131, 133, 136, 138, 159, 163, 167.
Berry (canton) : II p. 225, 239.
Berthier (comté) : I p. 31, 118, 144; II p. 228.
Bevecourt (mine) : II p. 290.
Bevin (lac) : II p. 42.
Bizard (île) : I p. 12, 171, 365, 372, 377, 379.
Black (rivière) : II p. 21, 24, 28, 37, 82, 108.
Blanche (rivière) : II p. 42, 108, 179, 181, 182, 185, 192, 208.
Blouin (lac) : II p. 282.
Blue Sea (lac) : II p. 158, 159.
Blue-Sea (Mer bleue) (paroisse) : II p. 91, 94, 151.
Bois Franc (paroisse) : II p. 91, 125, 141, 155.
Bonsecours (paroisse) : II p. 88, 96, 131, 142, 151, 158.
Boucherville (paroisse) : I p. 32, 61, 62, 63, 102, 111, 116, 163, 167, 218, 316, 372.
Bouchette (canton) : II p. 91, 134, 137, 140, 142, 143, 146, 151.
Bouchette (lac) : II p. 211.
Bourlamaque (canton) : II p. 225, 282, 283, 285, 286, 288, 295.
Bourque (barrage) : II p. 285.
Bout de l'Ile (paroisse) : I p. 218, 226, 366.
Bowman (canton) : II p. 90, 94, 144, 157, 158.
Bristol (canton) : II p. 24, 75, 93, 150, 158.
Brodeur (canton) : II p. 240, 275.
Brome (mont) : I p. 24, 25.
Brownsburg (paroisse) : II p. 24, 38, 56, 63, 95, 102, 111, 115, 118, 120, 121, 125.
Bryson (paroisse) : II p. 22, 31, 110.
Buckingham (canton) : II p. 89, 125, 128, 142, 143, 146, 147, 155.
Buckingham (ville) : II p. 17, 25, 42, 43, 69, 70, 73, 75, 80, 83, 84, 86, 89, 90, 95, 96, 99, 101, 102, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 115, 116, 120, 121, 124, 146, 151, 152.
Buffadison (mine) : II p. 290.
Burnt (colline) : II p. 175.
Busserode (canton) : II p. 303.
By Town (ancien nom d'Ottawa) : II p. 79, 123.

C

Cabane Ronde (paroisse) : I p. 97.
Cabonga (lac) : II p. 35, 37, 41, 107, 196, 210, 211.
Cabonga (station météorologique) : II p. 196, 197, 198, 201, 202, 204.
Cadieux (île) : I p. 164.
Cadillac (canton) : II p. 262, 279, 280, 282, 284, 288, 292, 293.
Calumet (pointe) : I p. 164.
Calumet (île) : II p. 20, 21, 22, 25, 29, 30, 31, 57, 75, 89, 102, 117, 150.

Calumet (de Grenville) : II p. 84, 89, 111, 125, 152.
Cameron (canton) : II p. 94, 151, 158.
Campbell's Bay: II p. 24, 55, 111.
Camica (lac) : II p. 211.
Cantley (paroisse) : II p. 91.
Cap Saint Ignace (paroisse) : I p. 71, 182; II p. 64.
Cardinal (lac du) : II p. 42.
Carillon (paroisse) : I p. 42, 224; II p. 20, 30, 32, 57, 62, 72, 94, 95, 101, 212.
Carillon (canal) : I p. 247; II p. 71.
Carillon (chutes) : I p. 164, 237.
Caron (lac) : II p. 178.
Cartierville (faubourg de Montréal) : I p. 295, 316, 317, 365, 380.
Cascades (rapides) : I p. 41, 155, 156, 165, 236, 247.
Cascades (pointe des) : I p. 18, 36.
Cataracoui (Kingston) : I p. 177.
Cauganawaga (paroisse) : I p. 18, 29, 61, 62, 131, 158, 166, 252.
Cavelier de la Salle (ancien fort) : I p. 218.
Cave (la) (rapides) : II p. 212.
Cawood: II p. 34.
Cayamant (lac) : II p. 91.
Cèdres (les) (paroisse) : I p. 41, 44, 48, 49, 51, 52, 53, 56, 62, 69, 80, 106, 128, 137, 155, 156, 157, 165, 236, 247.
Cèdres (les) (rapides) : II p. 101.
Chalk Lake : II p. 29.
Chalk River : II p. 150.
Chaloupe (rivière) : I p. 119.
Chambly (comté) : I p. 12, 31, 74, 77, 79, 87, 96, 98, 108, 113.
Chambly (paroisse) : I p. 19, 25, 40, 42, 63, 64, 72, 75, 83, 91, 96, 97, 98, 111, 127, 128, 138, 154, 156, 163, 167, 200.
Chambly (canal) : I p. 156.
Champlain (mer) : I p. 30, 32, 34, 38, 39, 40, 47, 96, 122, 184, 191, 192, 375, 383; II p. 22, 23, 32, 41, 43, 44, 105, 185, 186, 190.
Champlain (lac) : I p. 21, 42, 53, 58, 63, 65, 82, 146, 163, 169, 175, 177; II p. 25.
Champlain (comté) : II p. 228, 229.
Champlain (faille) : I p. 20.
Champneuf (canton) : II p. 245.
Chapeau (village) : II p. 17, 21.
Charlemagne (paroisse) : I p. 115, 132.
Charlemagne (paroisse) : I p. 115, 132.
Charlevoix (comté) : II p. 161.
Châteauguay (comté) : I p. 12, 15, 29, 30, 43, 66, 74, 76, 77, 78, 90, 98, 100, 102, 108, 115, 116, 168.
Châteauguay (paroisse) : I p. 18, 30, 53, 60, 62, 69, 71, 82, 114, 120, 155, 157, 165, 166, 373.
Châteaugay (rivière) : I p. 32, 43, 61, 64, 66, 67, 68, 69, 120, 128, 173.
Chatham (canton) : II p. 63, 69, 89, 95, 97, 125, 131, 132, 137, 138, 146, 147, 155, 157, 159.
Chats (rapides) : II p. 30, 101, 110.
Chats (lac des) : II p. 20, 21, 30, 31.
Chaudières (chûte des) : II p. 30, 32, 65, 71, 78, 83, 101, 107, 110, 122, 123, 124.
Chelsea (paroisse) : II p. 42, 75, 83, **196.**
Chelsea Falls: II p. 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 108.
Cheminis (monts) : II p. 176.
Chênes (lac des ou Deschênes) : II p. 30, 31, 65, 68.
Chenéville (paroisse) : II p. 45, 51, 55, 88, 152, 155.
Cheval Blanc (rapides du) : I p. 182.
Chibougamau (district) : II p. 173, 174, 284, 303.
Chichester (paroisse) : II p. 29, 130.
Chicoutimi (ville) : II p. 248.
Church (canton) : II p. 94, 151, 158.
Churchill (rivière) : I p. 228.
Chûte-à-Blondeau (écluse) : I p. 247.
Clapham (canton) : II p. 34, 92.
Clarenceville (paroisse) : I p. 29, 54, 70, 84, 109, 162, 163.
Clarendon (canton) : II p. 17, 24, 70, 75, 93, 99, 128, 150.
Clay Belt: II p. 261, 280.
Cléricy (paroisse) : II p. 239, 280.
Cléricy (collines) : II p. 76.
Clérion (canton) : II p. 303.
Cobalt (ville) : II p. 261, 279, 280, 281.
Coche (la) (gorge) : II p. 184.
Cochrane (ville) : II p. 226, 228, 299.
Coldingham (lac) : II p. 31.
Collège (île du) : II p. 201, 259.
Como (paroisse) : I p. 112, 164, 168.
Compton (comté) : II p. 229.

Contrecoeur (paroisse) : I p. 32, 42, 44, 61, 63, 109, 111, 137, 163.
Conway (lac) : II p. 39.
Corne (la) (canton) : II p. 239, 288.
Corwall (ville) : I p. 112, 137, 237.
Côteau du Lac (paroisse) : I p. 18, 41. 108, 128, 155, 156, 165, 236, 237, 247.
Côteau Landing (paroisse) : I p. 156, 165.
Côte des Neiges (quartier de Montréal) : I p. 376.
Côte Sainte-Catherine (hameau) : I p. 53, 113, 164.
Côte Saint-Luc (banlieue de Montréal) (paroisse) : I p. 366, 380, 381.
Coulonge (rivière) : II p. 20, 21, 24, 28, 34, 37, 56, 82.
Coulonge (lac) : II p. 30.
Courville (paroisse) : II p. 231.
Covey Hill: I p. 16, 17, 19, 22, 29, 30, 66, 69, 90.
Crabtree (paroisse) : I p. 118, 127, 128, 137.
Croinor (Mine) : II p. 290.
Currie (canton) : II 284.

D

Dalesville (paroisse) : II p. 24, 63.
Darlens (canton) : II p. 303.
Dasserat (canton) : II p. 281.
Dasserat (lac) : II p. 173, 176, 178, 212.
Décelles (lac) : II p. 211, 212.
Deléage (canton) : II p. 142, 143, 149, 151.
Delisle (rivière) : I p. 15.
Denain (canton) : II p. 210.
Denholm (canton) : II p. 34, 143, 151, 158.
Derry (canton) : II p. 34, 75, 90, 99, 116, 135.
Derry (municipalité) : II p. 93, 141.
Deschênes (rapides) : II p. 101, 123.
Deschênes (paroisse) : II p. 83, 122, 158.
Désert (lac) : II p. 39.
Désert (rivière) : II p. 37, 45.
Despinassy (paroisse) : II p. 168, 246.
Destor (canton) : II p. 175, 176, 239, 280.
Deux-Frères (rapides) : II p. 71.
Deux-Joachims (rapides) : II p. 27.
Deux-Montagnes (comté) : I p. 12, 16, 30, 33, 36, 66, 72, 74, 76, 77, 78, 80, 84, 98, 100, 103, 112, 114, 115, 122, 154, 158; II p. 10, 15, 25, 64, 89, 131.
Deux-Montagnes (lac) : I p. 16, 42, 52, 53, 70, 154, 163, 164, 166, 370, 371, 380; II p. 16, 29, 32, 71.
Deux-Montagnes (montagne) : I p. 22.
Deux-Rivières (rapides) : II p. 27, 212.
Deux-Rivières (paroisse) : II p. 20.
Devonshire Park (plage) : II. p. 158.
Dewittville (écart) : I p. 69.
Dollard des Ormeaux (municipalité) : I p. 379.
Dorchester (ancien Saint-Jean) : I p. 68, 71.
Dorion (paroisse) : I p. 36, 74, 164, 168.
Dorion (canton) : II p. 91, 92, 150.
Dorval (aérodrome de Montréal) : I p. 316, 367, 368, 373, 380, 381.
Douaumont (collines) : II p. 168.
Doucet (paroisse) : II p. 196, 197, 198, 200, 201, 202, 204, 205, 209, 257.
Dozois (lac) : II p. 211, 285.
Drummondville (ville) : I p. 149.
Dubé (mont) : II p. 17.
Dubuisson (paroisse) : II p. 246.
Dubuisson (lac) : II p. 282, 284, 290.
Dufrénoy (collines) : II p. 176.
Dufault (lac) : II p. 284.
Dufay (canton) : II p. 257.
Duhamel canton) : II p. 141, 146, 155, 157, 185, 218, 219, 262, 276.
Dumoine (rivière) : II p. 28, 35, 82.
Dumont (lac) : II p. 39.
Dunany (écart) : II p. 69.
Dundee (canton) : I p. 29, 33, 69. 112.
Duparquet (canton) : II p. 175, 176, 259, 264, 280, 281, 284, 288, 293.
Duparquet (lac) : II p. 176, 212.
Duprat (canton) : II p. 175.
Durham (forêt) : I p. 158.

E

Eagle (rivière) : II p. 37.
Eardley (paroisse) : II p. 17, 20, 24, 34, 46, 134, 151.
Eardley (canton) : II p. 68, 69, 75, 89, 128, 143, 155.
Echo (lac) : II p. 34, 42.
Ecorces (lac des) : II p. 39.
Egan (canton) : II p. 91, 134, 142, 155.
Elgin (canton) : I p. 76, 112.
Englehart (station) : II p. 191.
Epiphanie (l') (paroisse) : I p. 19, 43, 96, 110, 112, 117, 127, 137.
Erables (les) (rapides) : II p. 212.
Evain (lac) : II p. 178.
Expanse (lac Simard) : II p. 185, 211, 212, 285, 303.

F

Fabre (canton) : II p. 185, 208, 214, 219, 220, 276, 303.
Farmer's Rapids: II p. 84, 108.
Farnham (ville) : I p. 20, 40, 43, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 68, 72, 74, 87, 89, 116, 127, 128, 131, 134, 141, 149, 158.
Farrelton (paroisse) : II p. 91, 140.
Fassett (village) : II p. 102, 113, 143, 147, 151.
Febvre (baie du) : I p. 239.
Ferme (la) (station) : II p. 200.
Figuery (canton) : II p. 230.
Foch (canton) : II p. 209.
Fort-Carillon (poste) : II p. 60.
Fort-Coulonge (paroisse) : II p. 16, 24, 31, 51, 55, 60, 70, 76, 89, 91, 111, 112, 150, 152.
Fort de la Lièvre (poste) : II p. 60.
Fort de la Petite Nation (poste) : II p. 60.
Fort Dumoine (poste) : II p. 60.
Fort Mondion (poste) : II p. 60.
Fort Rouillé (Toronto) : I p. 177.
Fortune (lac) : II p. 281.
Fortune (mine) : II p. 284.
Fort-William (paroisse) : II p. 16, 21, 22, 60, 76.
Foucault (seigneurie) : I p. 63, 67, 68.
Fournière (canton) : II p. 282.
Francœur (paroisse) : II p. 284, 288. 290.
Franklin (canton) : I p. 66, 122.
Fraser (rivière) : I p. 186, 228.
French River: I p. 174, 175, 226.
Fresnière (paroisse) : I p. 34, 36.
Frontenac (canton) : I p. 83.
Frontenac (horst, en Ontario) : I p. 177.
Fryer (paroisse) : I p. 42.
Fugèreville (paroisse) : II p. 220.

G

Gaspésie (région) : I p. 12; II p. 24, 161, 176, 195, 248, 254.
Gatineau (comté) : II p. 9, 70, 94, 96, 99, 111, 125, 129, 138, 139, 144, 155, 158.
Gatineau (rivière) : II p. 12, 13, 24, 34, 35, 37, 39, 41, 42, 44, 45, 47, 49, 50, 56, 65, 67, 69, 75, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 90, 91, 99, 101, 102, 106, 107, 108, 110, 113, 122, 125, 130, 132, 134, 141, 142, 143, 146, 147, 152, 191, 209, 210, 251, 278.
Gatineau-Mills: II p. 93, 112, 113, 114, 120, 121, 122, 124.
Gemini (colline) : II p. 168, 275.
Georgienne (baie) : II p. 59.
Ghost Range: II p. 175.
Gillies (baie) : II p. 215, 284.
Godmanchester (canton) : I p. 71, 112.
Goéland (lac) : II p. 168.
Golden Manitou (mine) : II p. 288.
Goldsmith (colline) : II p. 175.
Gordon (ruisseau) : II p. 297.
Gore d'Argenteuil (canton) : II p. 69, 70, 72, 90, 95, 97, 131, 135, 141, 142 ,143, 147, 157,
Gore de Templeton (la) : II p. 38.
Gore de Lochaber: II p. 76.
Gracefield (paroisse) : II p. 34, 39, 45, 55, 56, 80, 82, 91, 95, 101, 106, 140, 151.
Granada (paroisse) : II p. 282.
Grand (lac) : II p. 38, 39.
Grand Coteau (colline) : I p. 16, 41, 118, 119, 164,; II p. 25.
Grand Chaudière (rapides) : II p. 67.
Grande Chute (chutes) : II p. 28.
Grande Ile: I p. 132, 142.
Grande Rivière (rivière) : II p. 67.
Grand Remous (paroisse) : II p. 94.
Granet (lac) : II p. 211.
Greece Point (écart) : II p. 63.

Greenfield Park (faubourg de Montréal) : I p. 171.
Grenville (canton) : II p. 69, 72, 95, 97, 135, 155, 157.
Grenville (rapide) : II p. 59, 78.
Grenville (paroisse) : I p. 237, 241, 246, 247; II p. 17, 20, 22, 29, 30, 32, 34, 35, 37, 57, 60, 63, 68, 71, 74, 76, 79, 84, 88, 89, 95, 101, 102, 106, 111, 116, 120, 129, 134, 147.
Grenville (canal) : II p. 71, 73, 74, 104.
Griffintown (ancien faubourg de Montréal) : I p. 259, 262, 263, 264, 330.
Guenette (paroisse) : I p. 148.
Guérin (paroisse) : II p. 220, 236, 237, 269.
Guigues (canton) : II p. 182, 185, 219, 262, 276.
Guillet (canton) : II p. 283.
Guyenne (canton) : II p. 170, 225.

H

Haileybury (paroisse) : II p. 180, 261.
Halifax (ville) : I p. 316; II p. 66.
Harricana (rivière) : II p. 166, 168, 170, 178, 227, 228, 231, 284, 301, 302.
Harrington (canton) : II p. 38, 42, 72, 74, 76, 80, 95, 97, 135, 142, 146, 147, 157, 159.
Hartwell (canton) : II p. 88, 114, 157.
Have Lock (canton) : I p. 55, 76, 110, 122.
Have Saint-Pierre (village) : II p. 195.
Hearst (en Ontario) : II p. 229.
Hébécourt (canton) : II p. 175, 176.
Hedge (colline) : II p. 168.
Hemmingford (canton) : I p. 69, 90, 112, 122.
Hemmingford (paroisse) : I p. 66, 71, 112, 162.
Henryville (paroisse) : I p. 19, 29, 54, 67, 70, 72, 82, 83, 92, 98, 109, 111, 116, 134, 136.
Herdman (écart) : I p. 69.
High Falls: II p. 42, 45, 47, 48, 50, 52, 54, 55, 101, 108.
Hinchinbrook (canton) : I p. 112.
Hincks (canton) : II p. 34, 91, 115, 135, 151, 158.
Hochelaga (ancien Montréal) : I p. 60, 205, 206.
Hollandais (rapides du) : I p. 182.
Horne (mine) : II p. 282, 284, 295.
Howard (canton) : II p. 33, 90, 95, 136, 144, 146, 149, 155, 157.
Howick (paroisse) : I p. 69, 112.
Huberdeau (paroisse) : II p. 42, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 95, 106, 108, 116, 157, 196, 201, 204, 205.
Huddersfield (paroisse) : II p. 91, 150.
Hudson (baie) : II p. 9, 166, 173, 191, 212, 213, 223, 224, 236, 259.
Hudson (paroisse) : I p. 70, 112, 164, 168.
Hull (comté) : II p. 70, 73, 75, 94, 96, 99, 111, 138, 144, 151.
Hull (canton) : II p. 70, 76, 84, 86, 89, 91, 115, 116, 135, 141, 155, 159.
Hull (Ville) : II p. 12, 17, 20, 22, 24, 29, 30, 32, 45, 46, 51, 55, 57, 60, 61, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 73, 75, 78, 79, 82, 83, 84, 85, 86, 93, 94, 96, 99, 101, 102, 103, 106, 112, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 130, 131, 132, 134, 140, 142, 143, 146, 147, 149, 151, 156, 157, 158, 186, 213, 224, 236, 239.
Hungray Bay: I p. 165.
Huntingdon (comté) : I p. 12, 15, 16, 29, 66, 71, 72, 74, 76, 77, 78, 80, 87, 90, 98, 100, 108, 109, 121, 122, 159, 162.
Huntingdon (paroisse) : I p. 19, 30, 66, 69, 75, 138.
Hurault (canton) : II p. 168.
Hurons (rivière des) : I p. 31, 96.

I

Iberville (comté) : I p. 12, 15, 31, 33, 74, 76, 77, 78, 81, 98, 102, 111, 112, 116.
Iberville (colline) : I p. 34.
Iberville (paroisse) : I p. 72, 75, 148.
Ignace (rivière) : II p. 37.
Ile aux Noix (paroisse) : I p. 109, 112.
Iles Laval (municipalité) : I p. 372, 380.
Iles sur le Lac (banlieue de Montréal) : I p. 365.
Ironside (paroisse) : II p. 115.
Islet (L') (comté) : II p. 229, 232.

J

Jacques-Cartier (rivière) : II p. 190.
James (baie) : II p. 186.
Jarnac (canton) : II p. 34.
Jésus (île) : I p. 12, 61, 114, 171, 182, 228, 364, 365, 368, 369, 374, 375, 376, 377, 379, 380.
Joachims (rapides des) : II p. 21, 106, 108, 212.
Joachims (les) (lieu dit) : II p. 22, 28, 29.
Joannès (canton) : II p. 240, 257.
Joannès (lac) : II p. 178.
Johnson (mont) : I p. 16, 17, 24, 25, 27, 33, 89, 131.
Joliette (comté) : I p. 12, 36, 72, 74, 76, 77, 83, 87, 95, 98, 103, 117, 118, 137, 162; II p. 34.
Joliette (ville) : I p. 19, 33, 37, 40, 41, 43, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 57, 58, 74, 80, 89, 90, 95, 110, 117, 118, 119, 127, 132, 133, 141, 144, 145, 146, 148, 151, 160, 168, 317; II p. 53.

K

Kamouraska (comté) : II p. 232.
Kanasua (rivière) : II p. 176.
Kasil (exploitation) : II p. 116.
Kazabazua (paroisse) : II p. 45, 115.
Keewatin (glacier) : II p. 169.
Kekeko (collines) : II p. 176, 178, 188.
Kekeko (lac) : II p. 178.
Kilmar (mine) : II p. 95, 102, 116, 125, 152.
Kingsmere (site) : II p. 24, 186.
Kingston (ville) : I p. 177.
Kinojevis (rivière) : II p. 178, 191, 224, 239, 284.
Kirkland Lake: II p. 261, 280.
Kipawa (rivière) : II p. 184, 192, 211, 218.
Kipawa (lac) : II p. 21, 297.
Kipawa (district) : II p. 218, 225.

L

Labelle (comté) : II p. 87, 229.
Labelle (canton) : I p. 83, 148.
Labrador: II p. 169.
Lac-Cayamant (paroisse) : II p. 94.
Lachenaie (paroisse) : I p. 30, 61, 96, 105, 112, 115, 164.
Lachine (paroisse) : I p. 18, 184, 202, 218, 226, 235, 236, 246, 252, 266, 295, 299, 300, 302, 305, 306, 322, 330, 332, 367, 373; II p. 236.
Lachine (canal) : I p. 191, 198, 248, 250, 257, 258, 262, 270, 273, 275, 276, 278, 286, 292, 293, 302, 304, 308, 329, 340, 359.
Lachine (rapides) : I p. 42, 113, 164, 184, 199, 311, 372.
Lachine (pont) : I p. 277.
Lachute (ville) : I p. 41; II p. 23, 25, 33, 57, 61, 62, 63, 76, 90, 95, 97, 102, 111, 112, 113, 114, 118, 119, 120, 122, 125, 131.
Lachute Mills: II p. 122.
Lacolle (paroisse) : I p. 29, 31, 33, 52, 66, 67, 71, 72, 90, 109, 163.
Lac-Sainte-Marie (paroisse) : II p. 91.
Lac-Saint-Jean (région) : II p. 161, 162, 222, 274, 303.
Laforce (canton) : II p. 240.
Lakeview (paroisse) : II p. 34, 38.
Lake Wasa: II p. 288, 295.
Lamarque (mine) : II p. 286, 290, 291, 293, 294, 295.
Landrienne (paroisse) : II p. 228, 231.
Landron (lac) : II p. 211.
Languedoc (canton) : II p. 170, 225.
Lanoraie (paroisse) : I p. 33, 44, 118, 119, 144, 158.
Laprairie (comté) : I p. 12, 31, 74, 76, 77, 87, 96, 100, 105, 107, 108, 109, 113, 115, 162, 168.
Laprairie (paroisse) : I p. 30, 32, 42, 53, 61, 62, 63, 67, 72, 75, 98, 105, 131, 133, 139, 146, 157, 158, 164, 166, 184, 187, 218, 252.
Larder Lake: II p. 281.
Lathburry (canton) : II p. 34.
Latulipe (paroisse) : II p. 220, 234, 269, 275.
Launay (canton) : II p. 170, 175, 178, 225.
Laurel (écart) : II p. 72.
Laurentides: I p. 11, 12, 14, 16, 19, 22, 26, 31, 32, 53, 58, 83, 90, 91, 118, 132, 145, 160, 162, 166, 180, 286; II p. 9, 27, 33, 34, 36, 52, 101, 159, 161, 166, 180, 190, 216, 219, 224, 278.

Lavaltrie (paroisse) : I p. 33, 118, 119, 144.
Laval-des-Rapides (paroisse) : I p. 365, 368, 369, 371, 377, 380, 381.
Laval-sur-le-Lac (paroisse) : I p. 365, 370.
Laverlochère (canton) : II p. 219, 220.
Leslie (canton) : II p. 34, 91, 150.
Lièvre (rivière) : II p. 12, 24, 34, 37, 39, 42, 45, 47, 48, 56, 68, 80, 82, 87, 90, 101, 106, 107, 108, 113, 121, 146, 152, 153, 191.
Lightning (colline) : II p. 175.
Litchfield (canton) : II p. 75, 150.
Lochaber (canton) : II p. 63, 69, 74, 80, 88, 89, 99, 138, 155.
Lobacher-Est: II p. 118, 128, 137, 141, 143, 147, 151.
Lobacher-Ouest: II p. 128, 138, 141, 143, 147, 151.
Loïs (lac) : II p. 172.
Loïs (rivière) : II p. 231.
Long-Sault (rapides de Témiscamingue) : II p. 179, 183, 186, 188, 189, 212, 214.
Longueuil (faubourg de Montréal) : I p. 12, 62, 158, 167, 171, 188, 218, 265, 294, 306, 321, 335, 341, 342, 359.
Lorrainville (canton) : II p. 219, 220, 258, 276.
Lost River (écart) : II p. 74.
Louisa (lac) : II p. 156.
Louiseville (ville) : I p. 36.
Loup (**Rivière-du-**) : I p. 239.
Loutre (rivière) : II p. 182.
Louvicourt (mine) : II p. 284, 285, 290, 293.
Low (canton) : II p. 75, 80, 83, 91, 93, 99, 106, 136, 147, 149, 151.
Low (paroisse) : II p. 34, 42, 45, 108.
Luskville (paroisse) : II p. 17, 22.
Lytton-Sicotte (village) : II p. 94.

M

Macamic (lac) : II p. 231, 259.
Macamic (canton) : II p. 175, 230, 257, 275, 284, 300.
MacConnell (lac) : II p. 28.
MacDonald (lac) : II p. 42.
MacDonald (mine) : II p. 288.
MacGregor (lac) : II p. 39.
MacIvor (colline) : II p. 168.
MacMartin (pointe) : II p. 214.
MacMasterville (canton) : I p. 137.
Macwatters (paroisse) : II p. 293, 295.
Madeleine (la) (paroisse) : I p. 61.
Main Channel (verrou) : II p. 183.
Malartic (ville minière) : II p. 262, 264, 283, 286, 288, 290, 291, 292, 293, 294.
Maniwaki (ville) : II p. 12, 34, 35, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 57, 82, 91, 96, 97, 101, 107, 108, 120, 127, 130, 140, 151, 153, 204, 205, 209.
Manneville (paroisse) : II p. 245.
Manneville (colline) : II p. 176.
Mansfield (canton) : II p. 89, 111, 150.
Maple Grove (paroisse) : I p. 165.
Marieville (paroisse) : I p. 75, 76, 111, 112, 123, 132, 139, 140, 167.
Marquis (rivière) : II p. 209.
Martin (pointe) : II p. 183.
Martindale (paroisse) : II p. 91.
Mascouche (paroisse) : I p. 16, 30, 33, 34, 36, 55, 63, 70, 90, 96, 105, 112, 117, 119, 131, 164.
Mascouche (rivière) : I p. 43, 90, 105, 107.
Masham (canton) : II p. 82, 90, 91, 99, 158.
Masham (municipalité) : II p. 147, 151.
Maskinongé (comté) : I p. 31 ; II p. 277.
Maskinongé (lac) : II p. 29.
Maskinongé (rivière) : II p. 34, 37, 44.
Masson (municipalité) : II p. 32, 95, 102, 106, 108, 113, 121, 125, 135, 152.
Matagami (lac) : II p. 166, 168, 244, 304.
Matane (en Gaspésie) : II p. 195.
Mattawa (paroisse) : II p. 10, 13, 16, 20, 21, 22, 27, 179, 180, 184, 189, 191, 193, 214, 215, 225, 297.
Mattawa (rivière) : I p. 174, 175, 226; II p. 25, 59, 190.
Mayo (Saint-Malachie) : II p. 75.
Meach (lac) : II p. 69.
Mégantic (mont) : I p. 27.
Melocheville: I p. 18, 131, 141, 156.
Mercier (barrage) : II p. 47, 48, 49, 50, 52, 54, 107.

Messines (paroisse) : II p. 96, 125, 130, 131, 137, 140, 141, 146, 151.
Metabetchouan (rivière) : II p. 213.
Michillimakinac (poste) : II p. 59.
Mic Mac (mine) : II p. 288.
Mille Iles (canton) : II p. 72, 90, 97, 131, 143, 155, 157.
Mille Iles (rivière) : I p. 42, 61, 63, 127, 138, 164, 181, 182, 237, 241, 365, 369, 370, 372.
Mille Roches (rapide) : I p. 42.
Missisquoi (comté) : I p. 12, 31, 34, 72, 74, 76, 77, 78, 83, 87, 100, 101, 102, 103, 109, 162.
Missisquoi (baie) : I p. 20, 29, 163.
Mistassini (lac) : II p. 279.
Mitchinamekus (lac) : II p. 107.
Moffette (paroisse) : II p. 237, 275.
Moncton (Nouveau-Brunswick) : I p. 316.
Montagne (la) (rapides) : II p. 212.
Montarville (paroisse) : I p. 83.
Montbeillard (canton) : II p. 178, 236, 237, 240, 275, 288.
Montbrun (paroisse) : II p. 239.
Montcalm (comté) : I p. 12, 74, 77, 83, 95, 98, 103, 115, 117, 118, 132, 162.
Montcalm (canton) : II p. 33, 90, 94, 136, 141, 142, 143, 146, 157.
Montcerf (paroisse) : II p. 44, 91, 96, 136, 141, 155.
Montebello (paroisse) : II p. 16, 17, 20, 22, 26, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 63, 96, 102, 113, 157, 158, 197, 201.
Montfort (paroisse) : II p. 34.
Mont-Laurier (village) : II p. 34, 37, 41, 45, 168, 207, 208, 209, 215, 250, 290, 300.
Montmagny (comté) : I p. 71, 144.
Montmagny (ville) : II p. 64.
Montpellier (municipalité) : II p. 95, 141, 142, 146, 155.
Montréal: I p. 171 à 385.
Montréal (rivière) : II p. 185, 193.
Montreuil (paroisse) : II p. 237, 246, 275.
Mont-Royal: I p. 14, 16, 17, 20, 25, 26, 30, 40.
Mont Saint-Hilaire (paroisse) : I p. 55, 122, 123, 124, 127, 138, 162, 163, 167.
Morandière (la) (canton) : II p. 225, 240.
Morin (canton) : II p. 33, 35, 90, 95, 157, 159.
Morin-Sud (paroisse) : II p. 141, 142, 155.
Motte (La) (lac) : II p. 176, 239.
Motte (La) (canton) : II p. 231.
Mouille-Pied (ancien nom de Saint-Lambert) : I p. 188.
Mulgrave (canton) : II p. 38, 90, 93, 99, 135, 141, 143, 157.
Musqrat (lac) : II p. 31.

N

Napierville (comté) : I p. 12, 31, 74, 75, 76, 78, 85, 91, 99, 100, 115, 133, 137, 162.
Napierville (paroisse) : I p. 19, 72, 112, 116, 136.
Narrows (Les) (étroit) : II p. 181, 183.
Nédelec (paroisse) : II p. 220.
New Liskeard (station minière) : II p. 182, 185, 192, 261, 299.
New Marlon (mine d'or) : II p. 288, 295.
New Norzone (mine) : II p. 288.
Nipissing (lac) : I p. 174, 226; II p. 25, 59.
Nissing (colline) : II p. 168, 275.
Noire (rivière) : II p. 56.
Nominingue (paroisse) : II p. 34, 35, 195.
Nonnes (île aux) : I p. 185.
Noranda (ville) : II p. 222, 236, 262, 282, 284, 285, 286, 288, 290, 291, 292, 293, 295, 296.
Nord (rivière du) : I p. 33, 40, 41.
Norfolk (en Ontario) : I p. 118.
Normandin (île) : I p. 238, 248.
Normétal (paroisse) : II p. 245, 280, 285, 288, 292, 293.
North Bay (en Ontario) : II p. 215, 226, 280, 299.
Northfield (canton) : II p. 111, 115, 134, 151, 158.
Norway Bay (plage) : II p. 158.
Notre-Dame-de-Bon-Secours (chapelle) : II p. 64.
Notre-Dame-de-la-Garde (paroisse) : II p. 90.
Notre-Dame-de-la-Paix (paroisse) : II p. 45, 88, 97, 130, 131, 137, 141, 146, 158.
Notre-Dame-de-la-Salette (paroisse) : II p. 42, 45, 87, 90.
Notre-Dame-des-Quinze (paroisse) : II p. 220.
Notre-Dame-du-Laus (paroisse) : II

p. 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 90, 101, 106, 196.
Notre-Dame-du-Nord (canton) : II p. 262, 276.
Nouveau-Brunswick (province) : I p. 316; II p. 269, 299.
Noyan (seigneurie) : I p. 63, 67, 68.

O

O'Brien (mont) : II p. 34.
O'Brien (mine) : II p. 282, 286, 288.
Odelltown (paroisse) : I p. 67.
Ogdensburg (ville, N.Y.) : I p. 241, 246.
Ogima (lac) : II p. 176, 178.
Oiseau (Rocher de l') : II p. 21, 27.
Ojibway (lac) : II p. 172, 173, 175, 178, 185, 186, 188, 191, 192, 193.
Oka (paroisse) : I p. 53, 108, 115, 124, 162, 164, 166, 168.
Oka (montagne) : I p. 16, 17, 22, 24, 33, 36, 38, 120, 124.
Okikodasik (rivière) : II p. 223.
Olmsted (lac) : II p. 31.
Onslow (canton) : II p. 24, 68, 69, 75, 93, 115, 128, 150.
Opasatica (lac) : II p. 173, 178, 185, 191, 212, 224, 281, 284, 288.
Opimika (étroit) : II p. 183.
Orignal (L.) (baie) : II p. 32.
Orléans (île) : I p. 63, 65.
Ormstown (paroisse) : I p. 32, 69, 112.
Osisko (lac) : II p. 282.
Ottawa (Pays de l') : II p. 9 à 159.
Ottawa (rivière) : I p. 11, 19, 32, 34, 40, 41, 42, 62, 64, 69, 116, 133, 154, 155, 156, 159, 164, 169, 171, 173, 174, 175, 177, 181, 182, 187, 215, 226, 235, 237, 241, 242, 246, 247, 278, 372; II p. 9 à 159 (Pays de l'Ottawa) ; 161, 179, 181, 183, 184, 188, 189, 190, 191, 196, 197, 208, 209, 210, 211, 212, 216, 217, 218, 224, 284, 285, 303.
Ouareau (rivière) : I p. 16, 33, 41, 127, 128, 137.
Oxbow (ferme) : II p. 82.

P

Paincourt (Ile Perrot) : I p. 165.
Palmarolle (canton) : II p. 225, 229, 231, 263, 284.
Papineau (comté) : II p. 38, 39, 51, 70, 93, 94, 95, 97, 108, 111, 114, 125, 129, 131, 134, 137, 138, 139, 141, 143, 144, 151, 155, 156, 158, 229, 274.
Papineauville: II p. 111, 140.
Paradis (paroisse) : II p. 245, 259.
Parent (village) : II p. 209, 301.
Pascalis-Louvicourt (mine) : II p. 283.
Passe-du-Vieux-Fort (étroit) : II p. 181, 182.
Paugan (chutes) : II p. 42, 106, 108.
Pelletier (ruisseau) : II p. 178.
Pembroke (ville) : II p. 16, 23, 29, 130, 131.
Perkins (paroisse) : II p. 38, 39, 47, 52, 53, 54.
Perron (mine) : II p. 283, 290, 291, 293.
Perrot (île) : I p. 18, 41, 42, 62, 72, 80, 93, 123, 154, 156, 165, 168, 182, 237.
Pershing (canton) : II p. 290.
Petit Cayamant (lac) : II p. 39.
Petite Nation (rivière) : II p. 12, 24, 37, 43, 45, 69, 108, 153.
Petite Nation (canton) : II p. 56, 63, 64, 70, 73, 74, 80, 83, 87, 88, 89, 90, 95, 96, 130, 155, 157.
Petite Rouge (rivière) : II p. 45.
Petit Lac Poignan (lac) : II p. 41.
Piché (rivière) : II p. 287.
Pin-Rouge (chute) : II p. 196, 198.
Pins (ferme des) : II p. 82.
Plage-Laval (paroisse) : I p. 365, 370, 380.
Plages (lac des) : II p. 157.
Plaisance (paroisse) : II p. 97, 143, 151.
Plamondon (colline) : II p. 168, 174.
Plumbago (lac) : II p. 86.
Pointe-à-Callières (fort) : I p. 200, 206, 212, 221, 244, 252, 296.
Pointe-aux-Anglais (lieu dit) : I p. 154.
Pointe-aux-Trembles (paroisse) : I p. 218, 295, 317, 321, 329, 372, 374.
Pointe-Claire (paroisse) : I p. 193, 367, 373, 380, 381.

Pointe-du-Lac (lieu dit) : I p. 135, 142.
Pointe-Fortune (paroisse) : I p. 164.
Pointe-Gatineau (ville) : II p. 79, 89, 119, 120, 121, 122, 124.
Pointe-Saint-Charles (paroisse) : I p. 258, 311.
Poisson Blanc (lac du) : II p. 39.
Ponsonby (canton) : II p. 88, 94, 111, 135.
Pontefract (paroisse) : II p. 91.
Pontiac (comté) : II p. 9, 21, 70, 73, 76, 89, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 99, 111, 117, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 138, 139, 143, 150, 153, 158, 251, 278.
Pontiac (village) : II p. 101.
Pont-Viau (paroisse) : I p. 365, 368, 371, 377, 381.
Porcupine (en Ontario) : II p. 280.
Portage-du-Fort (paroisse) : II p. 16, 58, 70, 75,' 101, 105, 117.
Portland (canton) : II p. 75, 87, 90, 116.
Portland-Est: II p. 94.
Portland-Ouest: II p. 99, 147.
Portneuf (comté) : II p. 229.
Poulariès (canton) : II p. 175, 225, 231.
Poupore (paroisse) : II p. 45, 106.
Prairies (rivière des) : I p. 42, 181. 205, 235, 240, 278, 295, 309, 345, 346, 365, 369, 371, 380.
Preissac (canton) : II p. 239.
Présentation (La) (paroisse) : I p. 77, 96, 366, 367, 377.
Preston (canton) : II p. 88, 114.
Privat (canton) : II p. 170, 237.
Puskitamika (lac) : II p. 168.

Q

Quemont (mine) : II p. 288.
Quinn (pointe) : II p. 214.
Quinze (rapide des) : II p. 179, 180, 212, 285.
Quinze (rivière des) : II p. 180, 181, 220.
Quinze (lac des) : II p. 182, 185, 188, 205, 211, 215, 218, 224, 284, 285.
Quinze (Les) (station) : II p. 196, 197, 198, 201, 203, 204, 205.
Quyon (rivière) : II p. 24.
Quyon (paroisse) : II p. 16, 26, 29, 111, 112.

R

Rapide Brûlé: II p. 44.
Rapide Plat: I p. 64.
Rats (lac des) : II p. 58.
Reine (La) (canton) : II p. 223, 225, 228, 230, 261, 275.
Rémigny (canton) : II p. 205, 236, 237, 240, 275.
Renfrew (comté) : II p. 21.
Repentigny (paroisse) : I p. 38, 44, 61, 115, 163.
Richelieu (rivière) : I p. 11, 18, 19, 20, 31, 32, 34, 37, 38, 40, 42, 43, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 77, 83, 124, 127, 128, 133, 137, 139, 146, 147, 148, 154, 156, 157, 158, 159, 162, 163, 169, 173, 175, 181, 182, 187, 191, 200, 222; II p. 277.
Richelieu (paroisse) : I p. 111, 167.
Richelieu (rapides) : I p. 239.
Rideau (rivière) : II p. 59, 71, 123.
Rideau (canal) : II p. 76, 79.
Rigaud (paroisse) : I p. 32, 34, 53, 64, 70, 84, 90, 110, 131, 137, 156, 162, 164, 168; II p. 61, 90.
Rigaud (montagne) : I p. 16, 17, 18, 22, 24, 30, 33, 36, 99.
Rimouski (ville) : I p. 316.
Ripon (municipalité) : II p. 34, 88, 97, 108, 111, 131, 152.
Rivière-Beaudette (paroisse) : I p. 41, 112.
Rivière Creuse (rivière) : II p. 21, 27, 28, 29.
Rivière Solitaire: II p. 236.
Rivington (paroisse) : II p. 43.
Rochebaucourt (canton) : II p. 168, 225, 240, 264.
Roche Capitaine (La) (lieu dit) : II p. 20.
Rocher-Capitaine (rapide) : II p. 27, 212.
Rockburn (écart) : I p. 69.
Rockway (écart) : II p. 44.
Roger (lac) : II p. 191.
Roi-des-Castors (falaise) : II p. 183.
Rollet (paroisse) : II p. 236, 237, 269, 275.
Roquemaure (paroisse) : II p. 232, 239, 255, 263.
Rosemère (paroisse) : I p. 164.

Rouge (rivière) : II p. 12, 24, 37, 42, 43, 44, 47, 106, 107, 108, 143.
Rougemont (mont) : I p. 16, 17, 18, 20, 25, 26, 27, 33, 40, 55.
Rougemont (paroisse) : I p. 68, 83, 90, 122, 123, 124, 162.
Rouville (comté) : I p. 12, 31, 72, 74, 76, 91, 99, 100, 108, 109, 111, 116, 123, 124, 139.
Rouyn (ville) : II p. 175, 222, 236, 240, 262, 264, 269, 275, 280, 282, 284, 286, 292, 293, 295, 296, 299, 300 .
Royal Roussillon (canton) : II p. 225, 230.

S

Sabrevois (paroisse) : I p. 71.
Saguenay (région) : I p. 124, 316; II p. 303.
Saguenay (rivière) : I p. 205; II p. 14, 26, 161, 176, 181, 184, 190, 191, 278.
Saint-Alexandre (paroisse) : I p. 76.
Saint-Alexis (paroisse) : I p. 118.
Saint-Alphonse ou **Castagnier** (paroisse) : II p. 245.
Saint-Amable (paroisse) : I p. 81, 90, 96, 97, 115.
Saint-André-Avellin (paroisse) : II p. 43, 45, 88, 95, 137, 140, 152, 158.
Saint-André-d'Argenteuil (paroisse) : I p. 53, 108, 165; II p. 20, 22, 51, 55, 57, 62, 68, 76, 83, 89, 95, 97, 118, 125, 130, 132, 135, 137, 138, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 149, 155.
Saint-Anicet (paroisse) : I p. 53, 108, 165.
Saint-Antoine (paroisse) : I p. 63, 110, 111.
Saint-Augustin (paroisse) : I p. 19, 29, 30, 36, 37, 112, 168.
Saint-Basile (paroisse) : I p. 108, 138, 167; II p. 228.
Saint-Benoît (paroisse) : I p. 70, 112.
Saint-Blaise (paroisse) : I p. 163.
Saint-Bernard-de-Lacolle (paroisse) : I p. 19, 84, 112.
Saint-Bruno (mont) : I p. 16, 17, 25, 26, 27, 33, 34, 90, 124.
Saint-Bruno (paroisse) : I p. 37, 40, 48, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 98, 111, 122, 162, 167.
Saint-Bruno-de-Guigues (paroisse) : II p. 220, 276.
Saint-Camille (paroisse) : II p. 239.
Saint-Canut (paroisse) : I p. 70, 108, 162.
Saint-Césaire (paroisse) : I p. 32, 37, 64, 68, 83, 110, 116, 138, 140.
Saint-Charles (paroisse) : I p. 37, 38, 63, 77, 101, 108.
Saint-Chrysostome (paroisse) : I p. 55, 76, 108.
Saint-Clément (paroisse) : I p. 72.
Saint-Clet (paroise) : I p. 15, 18, 29, 106, 107, 158.
Saint-Colomban (paroisse) : I p. 70, 90, 91.
Saint-Constant (paroisse) : I p. 63, 65, 109.
Saint-Cuthbert (paroisse) : I p. 36.
Saint-Damase (paroisse) : I p. 123.
Saint-Denis (paroisse) : I p. 63, 83, 91, 131, 132, 133, 134, 154, 157.
Saint-Didace (paroisse) : II p. 219.
Saint-Dominique (paroisse) : I p. 19, 32, 77, 90, 108, 131.
Saint-Donat-de-Montcalm (paroisse) : II p. 34.
Saint-Edmond (paroisse) : II p. 245.
Saint-Edouard (paroisse) : I p. 115.
Saint-Elzéar (paroisse) : I p. 317, 365, 368, 369, 375, 377, 381.
Saint-Emile-de-Guyenne (paroisse) : II p. 246, 264.
Saint-Esprit (paroisse) : I p. 19, 31, 33, 118.
Saint-Esprit (rivière) : I p. 36, 41, 128.
Saint-Etienne (paroisse) : I p. 72, 105.
Saint-Eugène-de-Guigues (paroisse) : II p. 220.
Saint-Eustache (paroisse) : I p. 36, 54, 70, 80, 85, 90, 103, 114, 168.
Saint-François (rivière) : I p. 178.
Saint-François (lac) : I p. 18, 29, 41, 52, 53, 64, 66, 128, 142, 156, 164, 165, 166, 278.
Saint-François-de-Sales (rapides) : I p. 182.
Saint-François-de-Sales (paroisse) : I p. 364, 370, 374.
Saint-Gérard-Vaucluse (paroisse) : I p. 115, 118.
Saint-Grégoire (paroisse) : I p. 68, 76, 90, 110, 122; II p. 24.

Saint-Guillaume (paroisse) : I p. 149.
Saint-Hermas (paroisse) : I p. 19, 30, 36, 112.
Saint-Hilaire (mont) : I p. 16, 17, 18, 20, 25, 26, 27, 33, 34, 37, 38, 40, 124.
Saint-Hubert (paroisse) : I p. 48, 52, 53, 54, 98, 111, 113, 167, 316, 317.
Saint-Hyacinthe (comté) : I p. 12, 31, 74, 76, 77, 87, 96, 108, 109, 116, 162.
Saint-Hyacinthe (ville) : I p. 19, 32, 37, 43, 64, 71, 74, 90, 98, 108, 110, 127, 132, 133, 141, 149, 150, 151, 158, 159, 160, 167, 252.
Saint-Isidore (paroisse) : I p. 30, 108, 116, 162.
Saint-Jacques (paroisse) : I p. 19, 31, 65, 74, 80, 118.
Saint-Jacques-le-Mineur (paroisse) : I p. 76, 105.
Saint-Janvier (paroisse) : I p. 19, 29, 115.
Saint-Jean (comté) : I p. 12, 31, 74, 76, 77, 87, 98, 102, 109, 116, 168.
Saint-Jean (ville) : I p. 19, 20, 42, 63, 68, 71, 74, 82, 93, 110, 112, 131, 133, 134, 139, 141, 146, 147, 148, 149, 151, 156, 157, 158, 159, 252, 316, 317; II p. 114.
Saint-Jean (lac) : I p. 145, 316; II p. 14, 110, 181, 199, 216, 234, 278.
Saint-Jean-Baptiste (paroisse) : I p. 31, 96, 109, 123, 124.
Saint-Jérôme (paroisse) : I p. 40, 108, 115, 252, 277, 317; II p. 88, 112.
Saint-Jérusalem (canton) : II p. 95, 97, 131, 132, 134, 137, 138, 141, 143, 146, 147, 149, 155.
Saint-Joachim-de-la-Plaine (paroisse) : I p. 105.
Saint-Joachim (paroisse, d'Abitibi) : II p. 239.
Saint-Joseph-du-Lac (paroisse) : I p. 16, 124, 168.
Saint-Joseph (colline) : I p. 24, 34, 162, 164.
Saint-Joseph (Côte de la Petite Nation) : II p. 88.
Saint-Lambert (faubourg de Montréal) : I p. 12, 61, 167, 171, 188, 252, 265, 294, 306, 335, 341, 342, 359.
Saint-Laurent (faubourg de Montréal) : I p. 275, 300.
Saint-Lazare (paroisse) : I p. 16, 33, 34, 36, 37, 44, 115, 168.
Saint-Léonard-de-Port-Maurice (paroisse) : I p. 364, 371, 377, 379.
Saint-Liguori (paroisse) : I p. 118, 127.
Saint-Lin (paroisse) : I p. 19, 31, 33, 48, 49, 50, 51, 53, 58, 90, 110, 118, 135, 136, 162; II p. 50, 55, 219.
Saint-Louis (rivière) : I p. 18, 41, 127, 128, 140.
Saint-Louis (lac) : I p. 18, 41, 52, 53, 60, 120, 128, 129, 140, 156, 159, 164, 165, 166, 184, 185, 193, 196, 236, 246, 247, 278, 317, 329, 367, 373, 380; II p. 71.
Saint-Louis-de-Gonzague (paroisse) : I p. 44, 69, 72, 76.
Saint-Luc (paroisse) : I p. 65, 71, 82, 83, 112.
Saint-Malachie (paroisse) : II p. 75, 93, 99, 128, 147, 152.
Saint-Martin (paroisse) : I p. 365, 376, 377, 381.
Saint-Mathias (paroisse) : I p. 31, 111, 123.
Saint-Mathieu-de-la-Prairie (paroisse) : I p. 115.
Saint-Mathieu (paroisse d'Abitibi) : II p. 255.
Saint-Maurice (rivière) : I p. 309; II p. 23, 26, 110, 191, 209, 278.
Saint-Maurice (paroisse) : I p. 164.
Saint-Michel (paroisse) : I p. 115, 266, 376, 377.
Saint-Ours (paroisse) : I p. 64, 91, 163.
Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix (paroisse) : I p. 19, 54, 105, 163.
Saint-Paul-de-Joliette (paroisse) : I p. 31, 110, 118, 144.
Saint-Paul-de-l'Industrie (paroisse) : I p. 33, 64.
Saint-Paul-l'Ermite (paroisse) : I p. 96, 97, 112.
Saint-Paulin (paroisse) : II p. 219.
Saint-Philippe (paroisse de La Prairie) : I p. 63, 65, 105.
Saint-Philippe-d'Argenteuil (paroisse) : II p. 62, 89, 147.
Saint-Pie (paroisse) : I p. 19, 20, 32, 116.
Saint-Pierre (lac) : I p. 11, 12, 33, 36, 39, 41, 42, 43, 47, 63, 93,

118, 175, 238, 239, 240, 249; II p. 194.
Saint-Pierre (rivière) : I p. 43, 200, 213, 216, 221, 236, 246, 262.
Saint-Pierre (côteau) : I p. 19.
Saint-Pierre (paroisse) : I p. 118.
Saint-Pierre-de-Wakefield (paroisse) : II p. 90, 91.
Saint-Placide (paroisse du comté des Deux-Montagnes) : I p. 32, 36, 112, 154, 164.
Saint-Placide (paroisse du Témiscamingue) : II p. 276.
Saint-Polycarpe (paroisse) : I p. 15, 29, 69, 106, 107, 159.
Saint-Prosper-de-Champlain (paroisse) : II p. 228, 270.
Saint-Rédempteur (paroisse) : I p. 67, 71, 115, 121, 137.
Saint-Régis (paroisse) : I p. 166.
Saint-Rémi (paroisse dans Napierville) : I p. 67, 71, 115, 121, 137.
Saint-Rémi-d'Amherst (paroisse) : II p. 44, 102, 116, 228.
Saint-Roch (paroisse) : I p. 19, 33, 65, 96, 118, 127.
Saint-Sébastien (paroisse) : I p. 33.
Saint-Sixte (paroisse) : II p. 38, 88, 128, 137, 152, 157.
Saint-Stanislas-de-Kostka (paroisse) : I p. 29.
Saint-Sulpice (paroisse) : I p. 32, 44, 61, 115, 127, 164.
Saint-Télesphore (paroisse) : I p. 106, 107.
Saint-Thomas-de-Joliette (paroisse) : I p. 31, 90, 118, 119, 144.
Saint-Thomas (Foucault) (paroisse) : I p. 68.
Saint-Timothée (paroisse) : I p. 29, 44, 72, 110, 128, 165.
Saint-Valérien (paroisse) : I p. 12, 29, 74.
Saint-Vincent-de-Paul (paroisse) : I p. 365, 368, 371, 374, 377, 381.
Saint-Vital (paroisse) : II p. 239.
Saint-Wenceslas (paroisse) : II p. 24.
Saint-Zotique (paroisse) : I p. 32, 41, 106, 165.
Sainte-Adèle (paroisse) : II p. 157.
Sainte-Agathe (paroisse) : II p. 54, 157.
Sainte-Agnès (paroisse) : I p. 19, 90.
Sainte-Angèle (paroisse) : I p. 76.
Sainte-Angélique (paroisse) : II p. 88, 95, 131, 146, 151.
Sainte-Anne-de-Bellevue (paroisse) : II p. 53, 71.
Sainte-Anne-de-la-Pocatière (collège) : II p. 232.
Sainte-Anne-de-Roquemaure (paroisse) : II p. 239, 240, 246, 255, 263.
Sainte-Anne-des-Plaines (paroisse) : I p. 31, 43, 63, 90, 106, 108. 115.
Sainte-Barbe (paroisse) : I p. 165.
Sainte-Brigide (paroisse) : I p. 19, 33, 68, 70, 76, 98, 110, 112.
Sainte-Cécile (paroisse) : I p. 108.
Sainte-Clotilde (paroisse) : I p. 15, 19, 76, 115, 131.
Sainte-Dorothée (paroisse) : I p. 365, 372, 377.
Sainte-Elisabeth (paroisse) : I p. 31, 103, 144.
Sainte-Foy (ville) : I p. 224.
Sainte-Geneviève (paroisse) : I p. 366, 372, 377, 379.
Sainte-Germaine-de-Dorchester (paroisse) : II p. 229.
Sainte-Hélène (île) : I p. 18, 238, 239, 243.
Sainte-Hélène-de-Mancebourg (paroisse) : II p. 239.
Sainte-Julie (paroisse) : I p. 37, 38.
Sainte-Julienne (paroisse) : I p. 118.
Sainte-Justine-de-Newton (paroisse) : I p. 18, 38, 70, 90, 100, 107, 110.
Sainte-Madeleine (paroisse) : I p. 96.
Sainte-Madeleine (paroisse d'Abitibi) : II p. 245.
Sainte-Marie (rapides) : I p. 238, 239.
Sainte-Marie (lac) : II p. 91.
Sainte-Marie-de-Monnoir (paroisse) : I p. 76.
Sainte-Marie-Salomé (paroisse) : I p. 115, 118.
Sainte-Marthe (paroisse) : I p. 70, 107, 108, 109.
Sainte-Martine (paroisse) : I p. 15, 64, 66, 69, 72, 108, 116, 133.
Sainte-Monique (paroisse) : I p. 29, 33.
Sainte-Philomène (paroisse) : I p. 30, 72, 113, 121.
Sainte-Rosalie (paroisse) : I p. 102.
Sainte-Rose (paroisse) : I p. 365, 368, 370, 374, 377, 380, 381.
Sainte-Rose-de-Lima (paroisse) : II p. 20.
Sainte-Scholastique (paroisse) : I p. 16, 19, 29, 36, 37, 112, 168.
Sainte-Sophie-de-Lacorne (paroisse) : I p. 162.

Sainte-Thècle (paroisse) : II p. 228.
Sainte-Théodosie (paroisse) : I p. 105.
Sainte-Thérèse (paroisse) : I p. 16, 19, 30, 33, 36, 64, 74, 112, 114, 139, 140, 164, 168.
Sainte-Thérèse (île) : I p. 61, 182.
Salette (La) (municipalité) : II p. 94, 96, 140.
Salaberry (île) : I p. 18, 29, 41, 72, 128.
Saraguay (village dans l'île de Montréal) : I p. 380.
Sarre (La) (rivière) : II p. 231, 285, 302.
Sarre (La) (ville) : II p. 225, 228, 230, 239, 251, 254, 257, 261, 285, 288, 297, 298, 300, 301.
Saskatchewan (rivière) : I p. 228.
Saucer (colline) : II p. 168.
Sault-Sainte-Marie (portage et rapides) : I p. 226, 228.
Saut-au-Récollet (rapides) : I p. 182.
Saut-Saint-Louis (rapides de Lachine) : I p. 61, 62, 182, 184, 186, 187, 192, 207.
Seize Iles (lac) : II p. 38, 39.
Seize Iles (municipalité) : II p. 156.
Senneterre (paroisse) : II p. 168, 170, 207, 208, 209, 215, 230, 231, 250, 254, 257, 275, 284, 290, 300, 301, 303.
Senneville (village) : I p. 367, 368, 371, 380.
Senneville (paroisse) : II p. 246.
Sept (rapides) : II p. 285.
Sept Iles (port) : II p. 195.
Sept Lieues (lac) : II p. 184.
Serpent (rivière) : II p. 37.
Shawbridge (paroisse) : II p. 101.
Shawinigan (ville) : I p. 124; II p. 236, 239.
Shawkey (mine) : II p. 282, 284.
Shawville (paroisse) : II p. 99, 111, 112, 119.
Sheen (canton) : II p. 29, 76, 130, 150.
Shefford (mont) : I p. 24, 25.
Shefford (comté) : I p. 12, 83.
Sherbrooke (ville) : I p. 124, 126, 142, 149, 151, 167; II p. 236, 239.
Sherrington (paroisse) : I p. 19, 69, 84, 85, 108, 109, 115, 120, 121, 162.
Sicotte (paroisse) : II p. 94, 143.
Sigma (mine) : II p. 283, 290, 291, 294.
Simard (lac) : II p. 185, 191, 192, 211, 240.
Simon (lac) : II p. 17, 34, 39, 157.
Sir Wilfrid (colline) : II p. 34, 35.
Siscoe (mine d'or) : II p. 284, 290.
Smollett (colline) : II p. 175.
Smoky (colline) : II p. 176.
Sœurs (île) : I p. 60.
Solitaire (rivière) : II p. 212, 284.
Sorel (ville) : I p. 34, 44, 101, 149, 158, 182, 313, 314, 317; II p. 91, 219.
Soulanges (comté) : I p. 12, 15, 18, 19, 30, 44, 53, 62, 66, 74, 76, 77, 78, 80, 84, 87, 98, 103, 106, 107, 108, 112, 137, 155.
Soulanges (canal) : I p. 128, 142, 156, 157, 278.
Soulier (lac) : II p. 211.
Stadacona (mine) : II p. 286, 288.
Stanstead (comté) : I p. 141.
Stoneham (paroisse) : I p. 58.
Strathmore (village) : I p. 367.
Suffolk (canton) : II p. 56, 88, 111, 135, 143, 146, 157.
Sullivan (mine) : II p. 284, 288, 290, 294.
Swastika (municipalité) : II p. 284, 299.
Swinging (monts) : II p. 176.

T

Table Falls: II p. 108.
Taschereau (paroisse) : II p. 168, 170, 202, 248, 251, 260, 264, 266, 275, 284.
Tee Lac: II p. 257.
Témiscamingue (province) : II p. 9, 10, 12, 13, 14, 27, 96, 107; p. 161 à 304 (chapitre Abitibi-Témiscamingue).
Témiscamingue (lac) : II p. 9, 179, 181, 185, 186, 188, 190, 191, 193, 195, 205, 208, 212, 213, 214, 215, 217, 224, 228, 279, 280, 285, 297.
Templeton (canton) : II p. 38, 65, 69, 75, 86, 87, 89, 96, 108, 114, 116, 125, 155.
Templeton (municipalité) : II p. 93, 94, 111, 120, 132, 141, 142, 143, 146, 149, 151, 157.
Tenendo (colline) : II p. 176.
Terrebonne (comté) : I p. 12, 16, 74, 77, 87, 115; II p. 34, 90, 156, 219.

Terrebonne (paroisse) : I p. 16, 30, 33, 34, 36, 63, 74, 83, 90, 91, 112, 117, 119, 127, 138, 154, 164, 168, 182, 228, 364, 370.
Thorne (canton) : II p. 75, 92, 93, 150.
Thurso (paroisse) : II p. 20, 22, 95, 102, 114, 118, 125, 140.
Timiskaming (paroisse) : II p. 179, 180, 183, 184, 189, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 214, 218, 222, 257, 297, 298, 301.
Timmins (localité de l'Ontario) : II p. 261.
Tomasine (rivière) : II p. 37.
Toronto (ville) : I p. 158, 177, 252, 276, 308, 310, 316, 317, 367; II p. 47, 73, 227, 233, 275, 293, 299, 300.
Trappe (La) (ravin) : I p. 24.
Traverse (lac) : II p. 41.
Trécesson (canton) : II p. 225.
Trente-et-un Milles (lac) : II p. 39.
Trois-Rivières (ville) : I p. 36, 61, 124, 126, 143, 151, 178, 208, 213, 220, 239, 313, 314; II p. 24, 59, 99, 236, 239.
Trou (rapides) : II p. 27, 212.
Tuque (La) (ville) : II p. 209, 225.
Turgeon (rivière) : II p. 166, 168, 170.
Turgeon (lac) : II p. 168.

U

Union (village) : II p. 110.
Uno Park : II p. 185.
Upton (forêt) : I p. 158.

V

Val -des-Bois (paroisse) : II p. 45.
Val-des-Sables (paroisse) : I p. 36,
Val-d'Or (ville) : II p. 240, 257, 262, 269, 280, 283, 284, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 300, 301.
Vallée (La) (rapides) : II p. 212.
Valleyfield (ville) : I p. 18, 29, 44, 72, 74, 110, 128, 131, 132, 134, 135, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 156, 164, 165, 247, 317.
Val-Saint-Gilles (paroisse) : II p. 239.
Vancouver (ville) : I p. 186, 277, 314, 316.
Varennes (paroisse) : I p. 42, 44, 61, 64, 111, 112, 131, 163, 372.
Vassan (paroisse) : II p. 239, 295.
Vaudray (lac) : II p. 178.
Vaudreuil (comté) : I p. 12, 18, 30, 33, 66, 74, 77, 78, 87, 90, 98, 108, 112, 115, 156.
Vaudreuil (paroisse) : I p. 36, 168.
Veillée (La) (rapides) : II p. 27.
Verchères (comté) : I p. 12 31, 37, 74, 77, 79, 81, 84, 95, 97, 100, 105, 109, 115, 116.
Verchères (paroisse) : I p. 32, 61, 64, 71, 80, 87, 96, 97, 98, 111, 112, 137, 163.
Verdun (ville) : I p. 218, 275, 293, 295; II p. 236.
Victoria (île) : II p. 83.
Victoria (lac) : II p. 95, 155.
Victoria (pont) : I p. 42, 158, 252, 277, 294, 317, 359.
Vieux - Fort (paroisse) : II p. 183, 184, 213, 214, 220, 223.
Ville de Léry (village) : I p. 165.
Ville-Marie (ancien nom de Montréal) : I p. 190, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 222, 296, 301.
Ville-Marie (ville) : II p. 185, 196, 197, 198, 199, 201, 203, 204, 205, 209, 214, 215, 218, 220, 261, 273, 281, 284, 299, 300, 301.
Ville Montel (canton) : II p. 237.
Villeneuve (paroisse) : II p. 34, 90, 94, 146, 149, 155, 157, 158.
Ville-Saint-Pierre (paroisse) : II p. 236.
Vinoy (canton) : II p. 95, 155.
Vinton (mission) : II p. 75.

W

Wabassee (ferme) : II p. 82.
Waite-Amulet (mine) : II p. 288, 291, 292, 295.
Waite-Montgomery (mine) : II p. 282.
Wakefield (canton) : II p. 34, 41, 42, 75, 80, 83, 91, 99, 117, 134, 140, 146, 147, 151, 158.
Waltham (paroisse) : II p. 89, 101, 108, 111.

Wentworth (canton) : II p. 69, 72, 90, 94, 95, 136, 149, 155, 156, 157.

West (rivière) : II p. 24.

Winneway (rivière) : II p. 285.

Winnipeg (ville) : II p. 204, 215, 226.

Woodlands (paroisse) : I p. 18, 29, 165.

Wright (canton) : II p. 96, 134, 143, 151, 158.

Y

Yamaska (rivière) : I p. 15, 19, 20. 32, 40, 43, 62, 64, 65, 116, 127, 128, 149, 151, 169.

Yamaska (mont) : I p. 16, 17, 25, 26, 27, 33, 37, 40, 124.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 7

PREMIÈRE PARTIE

Les pays de l'Ottawa 9-160

Chapitre I

LES PAYS DE L'OTTAWA : LES TRAITS PHYSIQUES 15

LE RELIEF 15

Le relief de la vallée 15

L'origine de la rainure 15

L'aspect du plafond rocheux 20

Les dépôts récents 22

Le talweg : les traits glaciaires d'amont 26

Le talweg : les épigénies d'aval 29

Le relief de l'arrière-pays 33

Les altitudes de la plate-forme 33

La lacération de la plate-forme 35

L'empreinte glaciaire le long des grandes vallées 39

La submersion alluviale des grandes vallées 43

LE CLIMAT — LA VÉGÉTATION 47

Le climat 47

Les températures : l'égalisation dans la rudesse 47

Des précipitations abondantes et bien réparties 52

L'égalisation des quantités de neige 53

La végétation 55

Chapitre II

LA RÉGION DE L'OTTAWA : LES ÉTAPES DE L'OCCUPATION 58

L'âge préhistorique 58

La route de l'Ottawa 58

L'infiltration des Blancs 59

LES PREMIERS DÉFRICHEURS 61

Argenteuil et Petite-Nation 61

Les débuts d'Argenteuil 61

L'œuvre des Papineau 63

Philémon Wright à Hull 64
Une colonisation rurale de grand style 64
La mise en train du trafic du bois 66
La colonisation au bout d'un quart de siècle 68

L'INVASION IRLANDAISE 70
Les travaux publics 71
Les débuts de l'immigration irlandaise 72
La poussée irlandaise 74

LA POUSSÉE FRANÇAISE 77
La prise de possession des travaux du bois 77
Les voyageurs de cages 77
Les Français aux chantiers 79

L'attraction d'un éveil industriel 82
Le rapide essor des scieries 82
Les entreprises d'Ezra Eddy 84
L'exploitation minérale 85

La colonisation agricole 87
L'offensive de la Petite-Nation 88
Le grignotage des bords de l'Ottawa 89
L'encerclement par l'arrière 90

La prépondérance de l'élément français 92
Le renversement démographique 92
L'émigration des Canadiens français 94
La répartition raciale d'aujourd'hui 96
La poussée industrielle depuis cinquante ans 101

Chapitre III

LA RÉGION DE L'OTTAWA: LES FORMES ACTUELLES D'EXPLOITATION 104

L'INDUSTRIE 104
L'utilisation des forces hydrauliques 105
Les qualités des cours d'eau 105
L'aménagement des chutes 107

Les industries du bois 110
Le peuple des scieries 110
Pulperies et papeteries 112
Les utilisations variées du bois 113

Ressources minérales et main-d'œuvre 115
L'exploitation des ressources du sous-sol 115
Les industries de main-d'œuvre 117

Les agglomérations industrielles 120
Les villes mineures 121

L'AGRICULTURE 125
Les objectifs de l'agriculture 125
La nature des récoltes 126
Les animaux domestiques 127
La vente des produits de culture 129
Les profits réalisés sur les animaux 131

La valeur de l'agriculture 135
Les procédés 135
Le traitement des animaux 138
Les coopératives 140
Les rendements de la culture 141
Les rendements animaux 142
Le revenu de l'agriculture 144

L'agriculture et le bois 148
La coupe du bois de fermes 148
La fréquentation des Chantiers 149
Les conséquences pour l'agriculture 152

L'agriculture et le tourisme 156
Les régions de tourisme 156
Les profits du tourisme 158

DEUXIÈME PARTIE

L'Abitibi - Témiscamingue 160-304

Chapitre I

LES CAUSES DU RETARD DE LA COLONISATION 163

LE RELIEF ET LE SOL 163

La plaine abitibienne 165
L'allure du socle rocheux 165
La couverture glaciaire 169
Le manteau d'argile 172
La ligne de partage des eaux 175

Le problème du Témiscamingue 179
Une fosse tectonique 179
Un ombilic suivi d'une auge 181
Les terrasses lacustres 185
Les hypothèses sur l'origine du lac 186
La solution du culot de glace 190
Conclusion : relief et sol favorables 194

UN CLIMAT CALOMNIÉ 195

Les températures 196
Les basses températures moyennes 196
Les rigueurs de l'hiver 197
Les ardeurs de l'été 198
Une saison végétative suffisante 200

Les précipitations 203
Quantités et régimes 203
Le rôle de la neige 204

La végétation et le climat 206

UNE RÉGION LONGTEMPS INACCESSIBLE 209

L'écran du Sud-Est 209
Une voie d'accès détournée 212
La voie du lac Témiscamingue 212
La région débloquée 214

Chapitre II

LES ÉTAPES ET LES MODALITÉS DE LA COLONISATION 216

LA COLONISATION SPONTANÉE 216

La colonisation du Vieux Témiscamingue 216
La phase des chantiers 217
L'organisation des paroisses 220

La naissance de l'Abitibi 223
L'absence d'une phase préliminaire 223
La nécessité d'une direction 225
La colonisation subspontanée 228
Une décade de consolidation, 1921-1931 231

LA COLONISATION DIRIGÉE 234

Les grands plans de colonisation 235
Le plan Gordon 235
Le plan Vautrin 237

La colonisation encouragée 241
L'Etat, protecteur de la colonisation 241
La colonisation depuis 1936 244

Conclusion : le peuplement en 1948 246

Chapitre III

LES TYPES ACTUELS D'EXPLOITATION 249

L'EXPLOITATION DU DOMAINE AGRICOLE 249

L'exploitation de la forêt 250
La puissance de la forêt 250
La besogne forestière 251
Les chantiers coopératifs 254
Le pullulement des scieries 256

Les conditions de l'agriculture 257
Les facteurs de sol et de climat 257
La présence de marchés de vente 260
Le développement de la coopération 262
Les procédés 265

Les produits de l'agriculture 267
La culture en champs 268
Le triomphe de l'industrie laitière 270
Les élevages secondaires 272
Les ressources de cueillette 274
Les nuances régionales 276

L'EXPLOITATION DU DOMAINE MINIER 278

La zone minéralisée : sa mise en exploitation 278
Le district témiscamien 279
La découverte : l'influence de l'Ontario 280
L'aménagement du pays minier 283

L'activité minière d'aujourd'hui 287
Répartition et nature des exploitations 287
Le problème de la main-d'œuvre 290
Les agglomérations minières 293

LES ACTIVITÉS ACCESSOIRES 296
Une industrie insignifiante 296
Le trafic : nature et orientation 298
Les petits centres commerciaux 300

CONCLUSION : L'AVENIR 302

BIBLIOGRAPHIE 305

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS DE LIEUX CITÉS 309

TABLE DES MATIÈRES 327

TABLE DES PLANCHES HORS-TEXTE 333

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE 333

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

1. — Le Nord-Ouest de la Province de Québec 11
2. — La région du bas Ottawa : la vallée 19
3. — Orientation variée des rivières affluents du bas Ottawa 36
4. — La région de l'Ottawa : l'intérieur 40
5. — Les stations météorologiques de la région d'Ottawa 48
6. — Les cantons à majorité britannique, figurés en grisé (1951) 98
7. — La répartition des Français en 1951 dans la région de l'Ottawa 100
8. — Les centrales hydroélectriques de la région de l'Ottawa 109
9. — Le principal profit rural dans les municipalités des comtés orientaux de l'Ottawa 133
10. — Le volume moyen des ventes agricoles par ferme dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et d'Argenteuil 145
11. — Les municipalités où les profits réalisés sur la vente du bois de ferme et les salaires des chantiers l'emportent sur les bénéfices agricoles 154
12. — L'Abitibi et le Témiscamingue dans le Nord-Ouest de la Province 164
13. — Le relief du Nord-Ouest abitibien 167
14. — Eskers du centre de l'Abitibi. Dépôts morainiques 171
15. — La zone d'argile dans l'Ontario et le Québec 174
16. — Le relief du Sud-Ouest abitibien 177
17. — Structure du compartiment affaissé du Témiscamingue 180
18. — L'allure du profil en long de l'auge du lac Témiscamingue 183
19. — Le lac Témiscamingue 187
20. — Températures moyennes mensuelles à Amos et à Timiskaming 199
21. — Précipitations moyennes mensuelles à Huberdeau et aux Quinze 203
22. — Les zones de végétation forestière du Nord-Ouest du Québec..... 206
23. — La formation du Vieux Témiscamingue 221
24. — L'Abitibi en 1921 230
25. — Projet de deux paroisses dans le canton Despinassy, Abitibi N.-O. 243
26. — La région minière du Nord-Ouest 289

TABLE DES PLANCHES HORS-TEXTE

I-A.—L'Ottawa à Pembroke 48-a
I-B.—L'Ile du Calumet vue du Nord-Est 48-a
II-A.—Escarpement précambrien dominant le bras oriental de l'Ottawa le long de l'île aux Allumettes 48-b
II-B.—L'escarpement d'Eardley vu de Luskville 48-b

III.—La pénéplaine Laurentienne 64-a
IV.—Bassin de Saint-Remi-d'Amherst 64-b
V-A.—Lac et village des Seize Iles 80-a
V-B.—Morin Heights 80-a
VI-A.—Le lac Commandant, dans la Seigneurie de Bonsecours..... 80-b
VI-B.—Le lac Bevin, près d'Arundel 80-b
VII-A.—La vallée de la Rouge, près d'Huberdeau 96-a
VII-B.—Bassin d'Huberdeau 96-a
VIII-A.—Lac de Gracefield 96-b
VIII-B.—Billots encombrant le lit de la Gatineau 96-b
IX-A.—Barrage du lac Mitchinamekus sur la Lièvre 112-a
IX-B.—Barrage Mercier sur la Gatineau 112-a
X-A.—Barrages et usines hydro-électrique de Chelsea et de Farmers' Rapids 112-b
X-B.—Les usines Ayer's, de Lachute 112-b
XI.—Hull 128-a
XII.—La plaine abitibienne 160-a
XIII.—La plaine au Sud du lac Abitibi 160-b
XIV-A.—Les collines méridionales, Canton Duprat 176-a
XIV-B.—Les collines méridionales, près de Noranda 176-a
XV-A.—Les collines méridionales, près du camp Aldermac 176-b
XV-B.—Les collines méridionales, au Sud d'Amos 176-b
XVI-A.—Lac Témiscamingue 192-a
XVI-B.—Lac Témiscamingue 192-a
XVII.—Ville-Marie 192-b
XVIII-A.—Grand lac Victoria 208-a
XVIII-B.—Les solitudes du haut Ottawa 208-a
XIX-A.—Débuts de défrichement à Sainte-Anne-de-Roquemaure 208-b
XIX-B.—La première cabane d'un colon de Ste-Anne-de-Roquemaure 208-b
XX-A.—Chemin ébauché dans Roquemaure 224-a
XX-B.—Un rang de Roquemaure en 1943 ..... 224-a
XXI-A.—Une ferme abitibienne d'aujourd'hui, près d'Amos..... 224-b
XXI-B.—L'usine de Timiskaming 224-b
XXII-A.—La centrale hydro-électrique du Rapide Sept 240-a
XXII-B.—Bourlamaque, agglomération édifiée par la Société minière 240-a
XXIII-A.—Les débuts de Rouyn 240-b
XXIII-B.—La rue principale de Val d'Or 240-b
XXIV.—Noranda 256-a
XXV-A.—Amos 256-b
XXV-B.—La Sarre et la rivière la Sarre 256-b

Imprimé au Canada — *Printed in Canada*

Imprimé au Canada
Printed in Canada

Canada
Canada

171635

BNQ
000 330 894